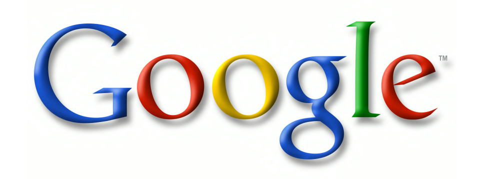
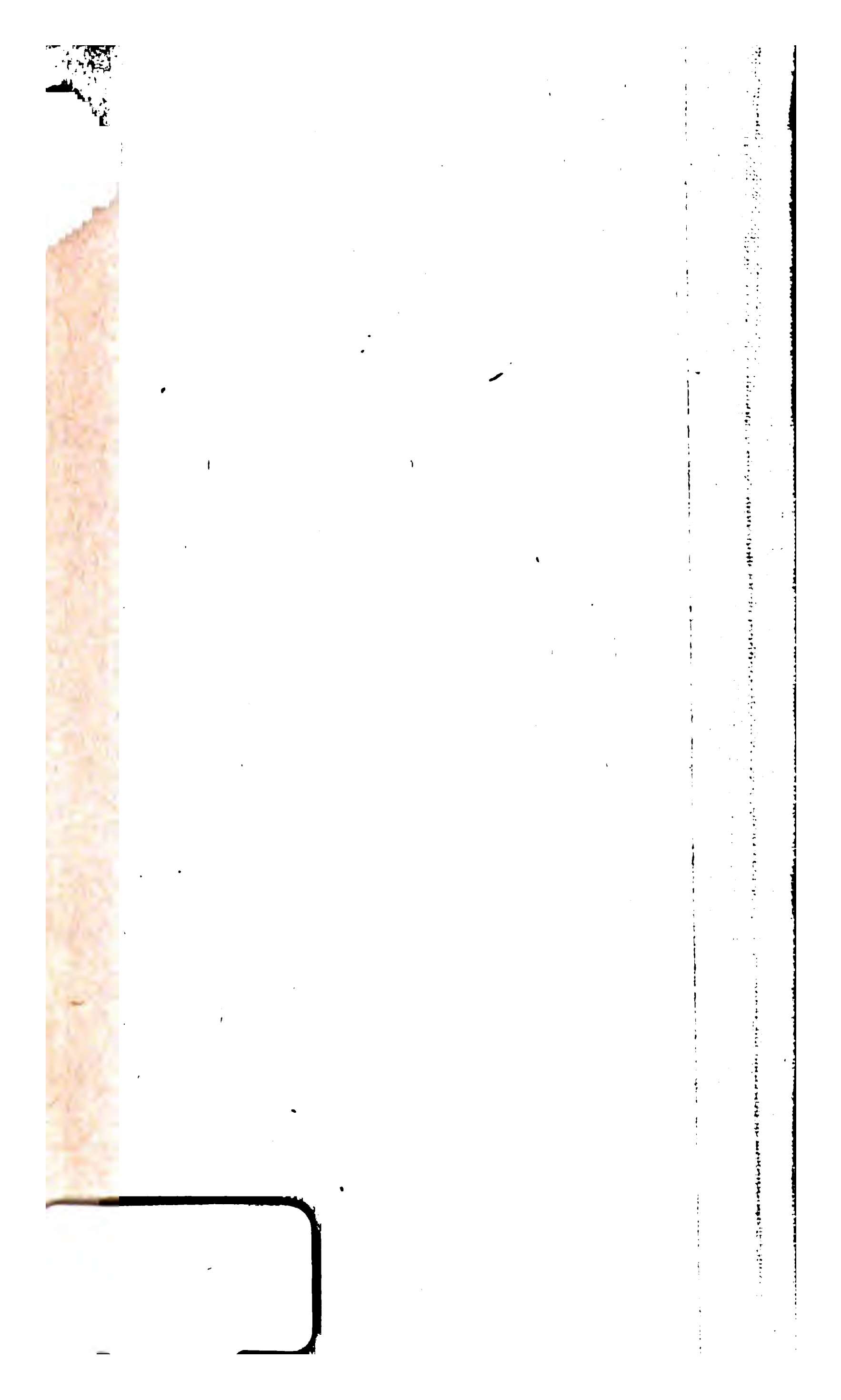






ŒUVRES COMPLÈTES

de Théodore

Agrippa d'Aubigné

ŒUVRES COMPLÈTES

de Théodore

Agrippa d'Aubigné

Publiées pour la première fois

D'APRÈS LES MANUSCRITS ORIGINAUX

Accompagnées
de Notices biographique, littéraire & bibliographique,
de Variantes, d'un Commentaire, d'une Table
des noms propres & d'un Glossaire

Par

MM. Eug. RÉAUME & de CAUSSADE

Tome deuxième



PARIS

ALPHONSE LEMERRE, ÉDITEUR

27-31, PASSAGE CHOISEUL, 27-31

MDCCC LXXVII

TRAITTÉ

SUR

LES GUERRES CIVILES

[Inédit. Publié d'après le manuscrit original de la Collection Tronchin.
Mss. d'Aubigné. T. VI, f° 1.]



TRAITTÉ

SUR

LES GUERRES CIVILES

CHAPITRE I.



YANT escrit ce premier Traitté, l'obstination de mes amis, qui esperoyent contre toute esperance de la modestie & de la satieté aux tigres & aux loups, me le fit jetter dans un fond de coffre pour attendre (comme ils me remonstroyent) quelques plus grandes apparences de ce que je presageois. Ces esprits doux lisoyent avidement les lettres de la Cour, qui disoyent ainsi : le Roy est de bon naturel, il ne demande qu'obeissance; ce n'est qu'une opiniastreté de l'Assemblee, il y aura de l'accommodement. Tel & tel, & tel, qui sont de nos Grands respondent pour le Conseil, qu'il ne viendra pas aux extremitez; on guerira tout. Il y a quatre corps en France qui ont à contrecœur les voies ex-

tremes, les corps des Parlements, les corps des grandes villes, (qui eſt une conſideration venuë en nature depuis vingt-cinq ans), le vieil corps du Conſeil du Roy, & qui eſt plus que tout cela, le corps tout-puiſſant de la Faveur. Ces derniers ne pourront ſouffrir qu'on faſſe des Generaux d'armee, & eux n'appliqueront point leur ambition à ce fardeau.

A tout cela, & au peu de pretexte qu'il y avoit pour rompre les Edicts de pacification, j'avois touſjours oppoſé deux choſes : la premiere, la tyrannique puiſſance que es Confeſſeurs de ce temps ont acquiſe ſur l'eſprit du Roy, & d'ailleurs l'infame ſoubmiſſion de tous les Grands de la France, capables de s'armer en valets de la faveur, & non pas en rivaux. Comme nous diſputions de ces choſes, le Demon ennemi de la France, qui n'avoit juſques là peu monſtrer ſa patte peluë, a deſcouvert ſes ongles & mis en œuvre ſes armes, & cela plus tard qu'aux autres fois. Car il eſtoit tousjours arrivé aux longues trames & profondes ruſes des ennemis de Dieu, & ſurtout aux François, que le deſir de la proye & l'impatiente chaleur les a fait ſortir des embuches avant le temps; mais à ceſte fois les peſants deſſeings de l'Italie ont dominé, & ce poiſon lent feroit mortel, ſi Dieu ne s'intereſſoit contre la deſtruction de la verité.





Chapitre II.



Este distinction que nous redoutions pour nostre expedition n'a plus esté ruse que pour ceux qui veulent estre trompez, depuis le desarmement des villes de Normandie, la prise de Saumur, pris de mauvaise grace, estant offert trop gracieusement, Gergeau & Sancerre, traittees comme vous avez sçeu; ces dernieres places, par la corruption de leurs Gouverneurs, estoyent mieux equippees en marchandise qu'en guerre, & comme nous disions de long temps, estoyent places de danger & non plus places de seureté. Celles-là & autres ayant pris leur leçon de Saumur faisoyent de long temps profession de desobeissance aux Assemblees & en ces derniers jours crioyent l'obeissance absoluë au Roy; se mettants au mauvais abri de la distinction, elles ont essayé si on n'en vouloit qu'aux rebelles, elles qui estoyent rebelles à l'ordre par lequel les Eglises se maintenoyent. Aprés elles, voyez le traittement du Poictou qui a mis bas [les armes], & puis de quel prix est la foy, en commançant à la promesse de Fontainebleau, & passant par tous les traittés des places jusques au dernier; & les Gouverneurs qui

en ont fait marchandiſe ſçauront dire dans an & jour où ils en ſont.

Il faut dire en paſſant que tous ceux qui s'attribuent la gloire de noſtre ruine, quelques diſputes & jalouſie qu'il y ait entre les Jeſuites, Capuchins & le Prince de Condé, il faut qu'ils la cedent aux liberalitez ou prodigalités de la Royne mere exercees principalement à Saumur. C'eſt de là que les Gouverneurs abandonnant le ſerment d'union & les reglements des Aſſemblees, ont eſté à l'eſcole du Conſeil du Roy; eux & nos Grands ſe ſont battus à qui auroit le gré du pernicieux changement. Ce gré, dangereuſe & nouvelle diction, leur a fait en apparence avoir quelque gré vers les ennemis, mais en effect leur a fait perdre le gré & la creance des peuples qui leur eſtoyent commis.

Dieu a voulu que l'inventeur du terme & de la choſe, aprés avoir multiplié ſon bien cent fois dans le Party, a eſté le premier marchand & le premier affronté, pour au commencement ne s'eſtre peu ſaouler d'ambition, & puis derechef, & enfin s'eſtre affoibli le cœur; il ſe plaint & aura loiſir de ſe plaindre qu'on ne luy a pas tenu la foy, ne voyant pas que l'ayant fauſſee aux fideles, à ſon party & à ſoy-meſmes, & plus que tout à Dieu, les obſervateurs du Concile de Trente n'en avoyent point à luy garder.

Or, pour ce que de nos Grands quelques-uns ont pris meſme inſtruction, & en penſant eſquiver le danger l'ont appelé en l'eſquivant, & voyent aujourd'huy avec pleurs, pour le moins au dedans, le peu de difference du traictement, & par là deſcouvrent non à qui, mais à quoy on en veut, il faut attendre à juger de leur probité & courage par la fin de

leurs actions, car nous en voyons, graces à Dieu, qui n'ayans point rudement repoussé la recerche des choses plus douces ont espousé les ameres, se sont ralliez & sousmis à la vertueuse Assemblee, & ainsi pour avoir esté differents de procedures, donnent leurs ames à Dieu & leur vie à la publique resolution.

Mais ceux qui ne se pourront relever de la bourbe où ils se sont enfoncez, ni remettre les voiles aprés s'estre affablez, ceux là doibvent changer leurs fades excuses en recognoissance de leur peché, & donner gloire à Dieu qui a voulu affadir leurs conseils pour l'orgueil de leur maudite prudence, les a (comme Salomon) de la tepidité poussez à la glace, & du panchant de l'amour du monde poussez en un precipice infernal.

A ce malheur ont contribué plusieurs faux Pasteurs de l'Eglise, qui de mesme main ont distribué le pain de vie & reçeu le prix du sang, ou ceux qui par les esperances ont fait mal plus long temps que les premiers par la possession. Ceux là de qui le nom sera espargné jusques à la juste attente de la resipiscence, doivent prendre leçon sur les six Notables qui avoyent promis l'infame prevarication : desquels Dieu a tué les deux principaux en un jour, les deux autres en un an, & les deux autres abandonnez à l'apostasie, ont esté empeschez par la mort honteuse de savourer les fruicts & le salaire d'iniquité.

Tels esprits ont appelé modestie l'adoucissement des choses horribles; par ceste modestie affectee, ils ont jetté une planche sur l'abisme d'entre le riche & Lazare, au moins en tant qu'ils ont peu, & monstré peu de difference entre les religions, & partant la mort de leurs martyrs ne devenoit qu'une temerité,

qu'ils nommoyent en leurs ſermons les Papiſtes Catoliques, l'Ante-Chriſt Eveſque de Romme, les Idolatres ſimples, & ainſi eſſayoyent d'enterrer les erreurs avec honneur, & il paroiſt qu'ils les ont fait rebourjonner.

Ceux là meſme ont pris en haine les eſprits qui voyant ces decadences, les reprenoyent de leurs cheveux friſez, de leur empois, de leurs converſations ridicules, des jarretieres pendantes & habits exceſſifs de leurs femmes & d'eux. Ils appeloyent ces repreneurs, & qui monſtroyent au vif l'eſtat où nous ſommes à preſent, du nom d'aigres & violents; ils nommoyent encor les fermes, turbulants & brouillons: & ceux qui refuſoyent les preſents de leur Prince, ont eſté mis au roole des orgueilleux & des fols, comme maintenant la fidelité en celuy de rebellion. S'il y avoit quelque Gouverneur amoureux de ſa charge, qui employaſt l'argent public & le ſien meſme en hommes & en fortifications, ils declamoyent contre lui comme pernicieux; & comme tels en nto chaſſé des places & du Royaume, & ont bien ſenti l'evenement.

Voila qui a donné ouverture à la peſtilentieuſe diſtinction qui a desja mis entre les mains de nos ennemis & tiré de nos places ſoixante cinq canons de batterie; voila ce qui fait accourir à noſtre ruine l'Italie & l'Eſpagne & qui oſte toute eſperance humaine, en un mot nous met en un tel poinct que noſtre Gouvernement n'appartient plus qu'à celuy ſeul qui a tousjours deſployé ſes miracles ſur les ſiens, quand il les a voulu reduire à telles conſternations.



CHAPITRE III.



AISSONS les causes à part pour voir leurs effects. Le Conseil du Roy travaille grandement à faire que les Presches ne soyent point interrompus; on fait escrire les plus simples de la patience imaginaire où ils sont, pour ployer les cœurs de ceux qui sont en peril. Le Mareschal Lesdiguieres doibt de rente toutes les sepmaines quelque lettre pour disposer les esprits du Dauphiné à ne [pretendre] plus haut qu'a fait l'Anjou, le Poictou, la Xaintonge & le Perigort. On fait par toute la France signer par les corps & par les particuliers un serment opposé directement & mot à mot à celuy que toutes les Eglises de France ont juré & signé plusieurs fois pour l'observation des reglements. Le but est d'accoustumer à la perfidie aux choses politiques, celle qu'on leur minute pour l'an qui vient, en la matiere du salut. On imprime, on dit à l'oreille que les Princes sont desabuzés de pouvoir violenter les consciences & que les peuples ont perdu ceste fureur qui les avoit rendus sauvages aux massacres passez; à quoy on joinct doucement que les Huguenots sont devenus plus civils & des-

niaisez, & qu'il ne s'en trouvera plus à preuve du feu comme au temps passé : mesmes quelques uns d'entre nous ont dit que Dieu nous ayant osté par nos pechez le zele de son nom & la constance de mourir pour sa cause, nous devoit aussi oster l'esperance qu'il voulust faire miracle pour nous.

Mais en l'une & en l'autre partie de ces fausses traditions Dieu nous a fait voir en deux manieres les marques de l'anciene verité, soit en ce que la barbarie des persecuteurs n'est point esteinte, soit en ce que l'esprit de constance trouve encore entre les hommes ses tesmoings. Cela est miraculeux & commencement de miracle, (comme a escrit quelqu'un) :

De tels cœurs
Si fermes en constance, ou si durs aux rigueurs.

Le Marquisat de Saluces nous en a fourni & vous en trouvez une plus ample moisson en l'histoire de la Valteline reduite en un petit livret, duquel la simplicité s'accorde bien avec la verité. Par là il paroit que les Courtisans se sont vantez en vain d'avoir civilizé les Reformez, les Jesuites de les avoir estourdis par les oreilles. Les Capuchins & autres sectes de ceste farine estimoyent que de leurs pieds nuds ils leur auroyent jetté la poudre dans les yeux. C'est à cela à quoy travailloyent ces grandes foules qui ont couru les bourgades, pour avec leurs huees à la Sarrazine & leurs cris montans jusques au Ciel, estouffer les bonnes & modestes responses des Ministres & laisser aux cœurs des auditeurs trouble & espouvantement. Ces grandes processions & devotions nouvelles de qui on pouvoit dire que les malins à grand' troupe cheminent, n'ont perdu

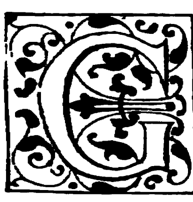
& ne perdront que les fils de perdition. Les sectes d'Atheistes qui en ceste ville & ailleurs font sermons publics sur Lucrece, sur le Livre *Des trois Imposteurs* & sur celui du Thresorier Valee; l'invention diabolique des Arminiens, qui d'une these d'escole avoyent fait un parti dans celuy des Estats; les Docteurs de ceste pestifere secte, entretenus & payez pour se glisser parmi nous avec l'article adjousté nouvellement à leur confession, par lequel ils reprouvent toute deffence contre les Tyrans, feust ce pour la pure cause de Dieu : toutes ces choses ont fait mentir Satan, & ses disciples s'estants vantez que l'aise & la profonde paix auroyent esteinct au foyer des fideles tout feu de religion, ils ont trouvé que le repos de Capuë, qui destruisit l'armee d'Annibal, n'a peu corrompre les soldats de Christ. Car encor en ces actes derniers vous trouvez les premieres marques de l'Eglise en son enfance, soit à voir les mesmes barbaries qu'on disoit estre esteintes, soit à faire mourir en s'esjouissant, soit à redonner la mort avec soin à ceux que les accidents vouloient tirer des mains des bourreaux, soit à mutiler les corps à diverses fois & à voir les proches executer les proches parents, sur quoy les executeurs ont crié que le temps de grace n'estoit plus; soit aussi d'autre costé à voir les peres & les enfants avec mutuels encouragements se tenir bonne compagnie à la mort; une mere sollicitee de sauver la vie à l'enfant qu'elle allaictoit en faire present aux assassins, & puis ouvrir son sein aux poignards & haches qui la dechirerent en quatre pieces, instruite à sa fermeté par les leçons d'un sien frere lequel se voyant lié par les tueurs s'escria : *Si ne sçauriez vous lier la verité.* Là on a encor veu des martirs essayez par des morts lentes;

quelqu'un mis entre deux morceaux de bois aſſés eſlognez pour qu'il peut choiſir la vie, s'il vouloit, entre ces deux embraſſements.

En ce petit traitté & au traittement qui commence par la France, vous verrez que l'eſprit de Dieu a tousjours eu ſa force, qu'il la communique à ſon Egliſe, & puis qu'il l'honore des triomphes paſſez : il n'eſt pas las d'elle, il la tient par la main & la relevera au-deſſus de ſes ennemis.



CHAPITRE IV.



ASPAR Baronee, nepveu du Cardinal de mesme nom, un des Conseillers de la Congregation estant (comme grand jurisconsulte) du nombre des sept qui furent empruntez extraordinairement pour le procés du petit Capuchin à Romme, fut tellement ravi des veritez & de la constance de ce martyr qu'il quitta tous les honneurs qu'il possedoit ou esperoit, & mesmes celuy d'envoyé pour Espagne tenir un an le compte des affaires de Chrestienté. Ce personnage ayant en main tous les Estats particuliers de toutes les provinces qui sont en l'Europe occidentale, apporta toutes ses despeches, premierement à Monsieur Desdiguieres, qui le fit conduire par un Consul Briançon à Paris.

Il y avoit lors l'Assemblee secrette qui se tenoit au logis de Monsieur de Bouillon; Baronee s'y adressa, & pour estre entendu la Compagnie luy donna Comissaires les Sieurs d'Aubigny & de Feuguere, M. D. S. E. Il desploya sur table pour chasque endroit des pays que nous avons cottez, deux liasses, l'une portant pour titre *Artes pacis*, l'autre *Artes belli*. Les Comissaires ont fait leur rap-

port, tant en la susdite Assemblee qu'en autres Provinciales & Generales, qu'ils n'avoyent trouvé province, ville, ni personnes notables qui ne fussent designees en ses memoires à conversion ou à eversion. Et pour ce que à l'ouverture des paquets, l'Italien demanda d'où il vouloit sçavoir les nouvelles premierement & que les Comissaires avoyent desiré commencer par la partie la plus promptement menacee, ils ouvrirent *Artes pacis apud Rhætos* & puis *Artes Belli*, là où estoit depeinct tout ce qui est arrivé depuis; de là on voulut voir la province de Poictou pour l'interest particulier du Poictevin : là parut une excellente peinture des places de seureté, de leurs Gouverneurs qui estoyent gagnez & qui estoyent à gagner, & est arrivé fort peu de choses en l'excecution, qui n'aye respondu au project.

Que si ce discours est pris pour la prophetie, les titres en sont encor aujourd'huy entre les mains d'eux mesmes, par lesquels on peut verifier, que tout ce qui ensanglante l'Europe aujourd'huy n'est provenu d'aucune colere prise de nouveau, mais d'un long & premedité desseing.

A la verité nous le trouvons traversé de deux choses, l'une des mouvements du Prince de Condé & de la Royne, & par cela quelques choses retardees en France; nous en trouvons d'autres avancees en Allemagne par l'election de Boheme. Generalement il paroist que tout tend à ce qui s'appelle le *Grand desseing*, car le mesme vocable s'y trouve à tous propos. Ce grand dessein est de reduire l'Europe soubs un seul Evesque & soubs un seul Roy, tousjours le titre de la religion le premier en paroles & le moins exprés és choses; & tout de mesme que le voile spirituel s'accomode à son des-

fous, vous voyez encore deux autres branches couvertes l'une de l'autre à sçavoir soubs l'extinction & dissipation de l'heresie à l'avantage du Siege Romain, la destruction de toutes les Republiques au profit des Souverains.

En passant je cotteray un mot qui est soubs l'article de Berne, auquel estant question de mettre une moitié de cest Estat soubs les mains d'un Prince, il dit que ce Prince est ami de l'Inquisition & qu'il apprendra par elle au pays qui parle *Roman* à parler bon *Romain*. Quant à ce qui parle *Allemand*, à la verité, les memoires portoyent de le distribuer aux cantons Catholiques, mais il estoit aisé à juger en autres choses que ce n'estoit point pour les laisser, mais seulement pour se servir de leurs armes, pour les partager aprés à Leopold & au duc de Bavieres.

C'est chose notable que de voir de ce temps là les principes de l'Arminianisme, leur souveraine esperance pour venir à bout de la Hollande, & plus estrange que tout, de voir les personnes qui allaittoyent ceste secte en son berceau. Le dessein de cest escrit ne peut exprimer en sa brieveté ce qui seroit bien requis pour faire taire les langues mercenaires ou les cœurs infideles par lascheté, qui attribuent ce que nous voyons à l'Assemblee & à la ferme observation des reglements.

Vous verrez encor la raison pourquoy la querelle des Huguenots devoit commencer par le Bearn, assavoir pour oster du voisinage d'Hespagne des gens qui avoient la barre de leur religion entr'eus & la communiquation des Espagnols, difficulté que l'aproche des Jesuites ostera. Je ne puis encor laisser passer l'excellente observation qui est de donner dés le commencement, ou au moins designer les confis-

quations de toutes les bonnes maisons de France qui font profession de la Religion comme chose utile pour faire armer à bon escient contre les Heretiques; là est dit pour exemple que *sans telles confisquations & les solliciteurs qui menaçoyent les Juges de ce qui estoit arrivé à la Mercuriale, les Juges de France condamnoyent au feu avec horreur & se portoyent laschement en la delivrance de l'Eglise.* Voila les termes des cayers.

Et certes si nous sommes bien advertis des affaires de France, on trouvera qu'il n'y a homme qui ait mille escus vaillant duquel la confisquation, si non donnee, ne soit designee pour le moins. Peut-estre qu'une raillerie d'un Courtisan en auroit bien ouvert l'appetit : c'est que l'Italien, de ceux qu'on appeloit *coyons de mille livres,* demandoit à Monglar quelques advertissements : *J'en sçay un* (dit Monglar) *qui vaut cent millions d'or, c'est une confiscation de laquelle l'arrest a esté donné trois ou quattre fois;* l'Italien ayant abrevé de cela le Mareschal d'Ancre, on pressa Monglar de s'expliquer. Luy qui n'avoit voulu que rire, fut contraint de dire que c'estoit la confisquation de tous les Huguenots qui avoyent huit cents Eglises en France, & qu'il ne s'en trouveroit point huit de suite qui n'eussent vaillant un million. Cela n'est plus aujourd'huy à risee, & c'est pour travailler à ceste besogne que les Jesuites, Capuchins & autres preschent si ardemment ce que nous avons dit ailleurs, à sçavoir que si on ne pardonne point au faux monnoyeur & au brigand pour se repentir, moins le doit-on à l'heretique.

Il est tombé une piece entre les mains des Suisses par laquelle ceux qui doubtent si le dessein du Roy

fait quelque distinction en la Religion, pourront estre esclaircis, & c'est une lettre qu'un Jesuite de Lionnois envoyoit à un autre Allemand. Elle est du Roy au Pape, assez importante pour estre inseree en ce lieu :

« Trés Saint Pere

« Puisqu'il n'y a point meilleur commencement que celuy d'une action tendante à la gloire de Dieu, Vostre Saincteté aura pour agreable que ma premiere demande, à son entree au Gouvernement de l'Eglise Sainte, soit d'une œuvre qui face non moins reluire la pieté paternelle que croistre les devots sentiments qu'il plaist à Dieu me donner. Les premieres instructions que j'ay receuës en la foy & bonnes mœurs ont esté des Peres Jesuites; ils ont eu jusques à present la direction de ma conscience, dont je demeure trés-satisfait & desireux de faire resentir à tout leur Ordre les effects de ma bienveillance. Sur quoy oyant que le procés de la canonization du Bienheureux Ignace, instituteur du dit Ordre, estoit fait & qu'il ne restoit que le vouloir de Vostre Saincteté à parfaire ce bon œuvre, j'ay bien voulu la supplier, comme je fay trés affectueusement, que son bon plaisir soit le declarer & le mettre au nombre des Saincts que nostre mere Saincte Eglise revere & honore pour tels. Les faveurs que j'auray à recevoir, pour grandes qu'elles soyent, ne me seront point toutes à celle consolation comme celle-cy seule qui outre les benedictions que j'en espere, comblera de prosperitez mon Gouvernement. La Providence divine qui inspire les cœurs & en retient les mouvements, n'a pas permis que ceste devotion emprainte dans mon cœur dés quelques annees ait esté plustost manifestee, reser-

vant à Vostre Sainčteté ceste action tant celebre, & à moy le bonheur de lui faire une demande qu'elle trouvera digne du Fils aisné de l'Eglise. Ce titre non moins gravé en mon ame que dignement procedé de mes predecesseurs me donne une forte d'emulation à l'avancement de nostre trés Sainte Religion, à l'extirpation des Heresies, me fait affectionner davantage la dicte canonization sur l'espoir que j'ay que l'intercession de ce Bienheureux me sera un puissant secours à faire ce pourquoy Dieu l'a envoyé en ce monde : à quoy tout cest Ordre [s'est] employé tant utilement. Mon Royaume a eu ceste benediction que ce serviteur de Dieu soit venu en ma ville de Paris apprendre les Sciences, qu'au mesme lieu il assembla ses compagnons & commença sa Societé à Montmartre. J'espere des nouvelles benedictions si Vostre Sainčteté ottroye qu'à ma priere il soit tost canonizé, comme celle que je luy ay faite, qu'elle tiene ce rang és saintes & bonnes actions attenduës de son Pontificat, lequel je prie le Createur vouloir aggreer à son honneur & gloire, à l'edification de son Eglise & au bien de toute la Chrestienté. » De Paris ce 14 Febvrier 1621.

LOUYS.

Sur toutes les clauses de ceste lettre, est à marquer ceste-ci, *puissant secours à faire ce pourquoy Dieu l'a envoyé en ce monde.* Je ne m'amuse point à la vanité de ce puissant secours, mais à faire marquer par tous ceux qui ont veu les Institutions des Jesuites, leurs labeurs & les vanteries de leurs labeurs, comme estants une milice expresse contre les Heretiques & leur exstirpation. Je ne donneray plus à la preuve du *Dessein General* que les plus

violentes raiſons, par leſquelles depuis deux ans on a emporté nos revoltez & mis à l'eſpreuve ceux qui ſont demeurez debout : car au lieu qu'au temps paſſé, aprés les promeſſes, on adjouſtoit les menaces legerement, voici les termes de ces dernieres ſaiſons, comme je les ay ouys en excuſe d'un ami que l'apoſtaſie m'a oſté, comme je les ay encore ouïs de quelques Grands du Royaume travaillans à me pervertir, & comme pluſieurs qui liront ceci auront appris à meſmes occaſions. Voicy donc leurs propos : *Vous avez à perdre honneur, Eſtats, maiſons, familles, & les eſperances de tout cela; vous voyez vos Grands vaincus par leur avarice ou ambitions, effrayez de la fin de Monſieur l'Admiral & faiſans par crainte & prudence leur paix à vos deſpens, mais ſur tout pour ce qu'ils ſçavent les menees de tous les Royaumes de toute la Chreſtienté tellement poinctees à voſtre ruine, qu'ils ne ſçavent quelle piece porter au devant. Tous vos Gouverneurs, horſmis fort peu, ont promis l'obeiſſance aveugle & tireront un beau rideau d'obeiſſance au devant de leur laſcheté*, & adjouſtoient à moy : *Ce ſont choſes que vous ſçavez cognoiſtre & predire : apprenez à vous en ſervir.*



Chapitre V.



Nous ne dirons que cela pour prouver qu'on fait par dessein ce que l'on feint estre par accident, mais il faut dire un mot à ceux qui proches & conjoincts d'une cause inseparable, ne voyent qu'en passant nostre feu, ni le vent qui le pousse vers eux & ausquels l'Eglise Françoise peut dire :

Les plus grands amis que j'aye
De ma playe
Sont vis à vis sans grand soing,
Et hormis toutes reproches
Mes plus proches
La regardent de bien loing.

Ouy, Messieurs, vous en estes plus proches que vous ne pensez & la regardez de plus loing que vous ne devriez; mais ce mauvais regard se trompe & n'en empeschera point la proximité, sinon par affection, au moins par contagion. L'Angleterre s'estime immune de tous ces maux; aprés avoir loüé ceste nation du salutaire recueil aux fugitifs, si faut-il que je leur die en l'amertume de mon cœur qu'il

vaudroit mieux tuer le feu en la maison de son voisin que de l'attendre en la sienne. Vous avez veu (Anglais genereux) ce qu'ont failli les Jesuites chez vous; quand ils ont manqué en une entreprise, ils en relevent quattre & se vantent continuellement qu'ils ont les cœurs de trés puissants Milords, mais surtout des Dames d'Angleterre, pour lesquelles ils font prieres secrettes, & entre les plus remarquables rendent bien le compte des Reformees plus aisé que de celles qui ont juré en leurs mains. Vous prenez confiance en ce grand fossé qui entourne vostre heritage, mais l'yvroye est en vostre champ, il ne faut qu'un faux Pasteur pour en ouvrir un coin aux loups de France & d'Espagne qui, quoy que monstrueux en vostre Isle, sont tous preparez à s'y loger. Vous avez par vostre Ambassadeur fait esclatter le consentement de nos miseres; vostre bon propos a esté reçeu avec le desdain que Cadenet a rapporté d'Angleterre, instruit par vos Papistes qui lui ont depeinct vostre Roy tout autre qu'il n'est : & nous tous enveloppez en mesme condition nous portons aigrement le mespris de vostre nation, pour ce que nous avons esté tesmoins oculaires de vostre incomparable valeur.

Messieurs des Estats, au milieu de tant de force & de vertu qui ont esté benites de Dieu, argumentent tousjours du passé à l'advenir, & pour ne perdre l'assistance des François jugent froidement & avec respect l'Assemblee de la Rochelle. Vray est que les particuliers ne laissent pas de faire leur devoir, mais qu'ils se souviennent qu'en la cause qui est maintenant arboree, tout service de Papiste est perilleux, qu'ils regardent bien la derniere clause que les Armeniens ont adjoustee à leur Confession, à

sçavoir qu'il n'y a nulle deffence legitime des subjects contre les Princes souverains, ni pour matiere de religion, ni pour cause que ce soit. C'est aujourd'hui sur quoy travaillent principalement Grossius, Tilenus & leurs compagnons. Et en mesme temps que ceste vermine fait esclatter leur sentence contre la justice de vos armes, en mesme temps vous aurez esté priez de France de les vouloir recevoir. Voyez-vous point que les Jesuites, les Capuchins & telles gens sont toute la France, & en ceste requeste dictateurs & presentateurs. Marquez en quelle conscience peuvent combattre pour vous vos Capitaines Papistes, si ce n'est que leurs Confesseurs ayants besoin d'eux parmi vous, leur distribuent dispence du Pape pour guerroyer contre l'Eglise en bonne intention. Et ne trouvez pas estrange que ceste marchandise vienne de Romme? Nous en avons veu par lesquels estoit permis aux particuliers de participer à la Cene pour six ans. Oseray-je dire que les Ministres qui se sont revoltez en avoyent reçeu quelques annees avant que d'esclatter.

Je viens en un fait particulier qui sentira bientost le general. Plusieurs sçavent que Luines, ayant affecté d'estre Prince d'Orange, a esté si impudent que de la vouloir oster par negociation de dessus la teste où ce titre convient justement & heureusement. La responsе du Prince a senty le grand Capitaine, comme font toutes ses actions. Ces louveteaux ont pris à injure le refus de la proye desiree. Ces fauconiers voyants que leurs laniers n'estoyent bons que pour la cuisine & n'estoyent pas pour si haute volee, ont eu recours au gerfaut qu'ils portent sur le poing & commencent à leur oster le chaperon pour le faire partir sur le tiercelet d'aigle, sans craindre

les serres dont il est armé. Force gens de bien & advisez ont discouru ces jours sur l'imprudence qui paroist en l'irritation d'un Prince qui ne sçauroit si peu regarder vers la France, mais la France avec les avantages que la persecution luy donneroit, qu'il n'y fist une bresche irreparable à jamais. D'ailleurs ce grand Corps des Estats esgal aux plus grands, aux forces de la terre, & sans compagnon en celles de la mer, ce Corps (di je) qui n'a encor monstré nulle bassesse, ni ingratitude envers les siens, espousera sans doubte la cause de son chef de guerre bien aymé. Aprés que nous avons assez admiré l'audace & l'imprudence de ce siege pretendu, il vient une voix qui dit : *Ne trouvez point cela tant estrange, c'est que les affaires de la Chrestienté sont en un poinct qu'ainsi comme ainsi, il faut rompre avec les Estats.* Dieu vous preserve, Messieurs, que à ceste rupture vos Papistes n'emportent quelque piece avec eux.

Et l'Allemagne est si empeschee qu'ils n'auroyent pas loisir de m'escouter ; aussi n'ay je rien à dire de ce costé là, mais ouy bien à la troupe dormante des Suisses Reformés que [je] ne veux point convier à courir au mal d'autruy, mais bien à s'esveiller pour celuy qui les approche. Ils sçavent mieux que moy ce que leur importe le fait de la Valteline, quelle fureur ils ont veuë à leurs voisins, quelle affliction en leurs freres, quelles desloyautez en ceux qui conjoincts par ligue & par nation sont disjoincts par religion, & par une religion qui met tous les serments au vent. Ils auront sçeu aussi que le Pape qui cy-devant a partagé les mers de l'Occident, fait maintenant le partage entre les Roys de France & d'Espagne, le Duc de Savoye & les Cantons Papistes, de tout ce qui voisine la France, & que le Pape met

en interdict. Vous en avez les premiers advis & vous aurez bien tost les commencements. J'ay un petit compte à vous faire duquel je vous prie me permettre la privauté.

Un jour Monsieur de Villeroy donnant à disner à trois ou quatre de ses amis, sur le fruict (comme si le bon vin eust eschauffé les privautez) quelqu'un luy demanda : *Monsieur, il faut que vous soyez le plus grand trompeur du monde, puisque c'est vous qui maniez tant d'affaires en la France, & celles de tous les voisins. De grace, dites nous qui est-ce de tous nos estrangers que vous trompez avec plus de difficulté?* Luy aprés avoir monstré par un ris que la franchise ne luy desplaisoit point, mit en peine la compagnie de respondre à la question. Enfin comme l'un attribuoit les meilleures cautions aux Italiens, un autre aux Espagnols, ce grand homme d'Estat monstra que c'estoyent les Suisses, adjoustant une clause digne d'estre notee par tous : c'est que les autres nations vienent ici (disoit-il) apprendre leurs affaires & ceux-là y arrivent tous instruits. Ce Corps ferme & resolu, aprés avoir pesamment & avec leur justice regardé ce qui leur appartient, n'envoye point d'Ambassadeur *cùm libera;* & *vous souvient-il bien* (dit-il à un de la compagnie) *quand nous traittions avec vous autres Huguenosts, que vous desclamastes contre ceux qui au lieu d'achever vos affaires là, opinoyent & briguoyent pour venir mesnager à la Cour? Vous aviez quelque chose du Suisse dans le ventre.* Celuy à qui le propos estoit adressé advoüa de s'estre fort opposé à ceste façon de mesnager, & mesmes qu'il avoit allegué la phrase de Menot disant contre les chambrieres des Prestres, *dicunt quod est mesnagium, ad triginta mille diabolos tale mesnagium.* Tels fu-

rent les propos de cefte compagnie, fur lefquels je prens la hardieffe de dire aux Suiffes, que s'ils n'ont pas obtenu des Roys ce qu'ils ont accouftumé, qu'ils s'en prenent au changement de leurs manieres & refolutions, non pas que j'eftime qu'ils ayent envoyé en la Cour, pour y apprendre leurs affaires, mais on leur a dreffé cefte efcole chez eux par les divers Ambaffadeurs, qui ont gagné plus d'autorité que de couftume, quand ils en devroyent avoir moins, agiffants de mauvaife foy. Les anciens Suiffes n'euffent point fouffert les villonneries qui ont mis en fang la Valteline & le pays en defolation; il faut que quelques utilitez particulieres ayent fait fupporter qu'en maltraittant les Grifons ils ayent demandé congé de bien faire aux petits Cantons. Advifez, Suiffes autrefois redoutez, où vous mene cefte fervitude & combien vous devez desferer à des gens qui fe monftrent par leurs deportements plus toft Ambaffadeurs du Pape que du Roy; preparez vous aux diftinctions de la France : ces diftinctions, fi les prefents particuliers operent, feront auffi bien qu'à vos voifins des exftinctions.

J'ay peu à dire aux Venitiens pour ce qu'ils fe rendent differents en caufe de religion & doivent eftre les derniers attaquez, mais les querelles des Republiques porteront fur eux feuls les divers fardeaux qui nous auront accablez.

J'acheve par les Genevois, qui comme les premiers en l'honneur d'avoir femé l'Evangile chez leurs voifins, font auffi les premiers en haine & fur lefquels on doit defployer le plus d'inhumanitez. Dieu leur a fait prefent de vigilance & de courage abondamment, mais c'eft à cefte fois qu'en luy demandant leur pain quotidien, ils doivent compren-

dre en ceſte requeſte la charité & union de leurs voiſins, leur paix du dedans, de bons chefs, de bons ſoldats, prevoyance, pourvoyance, fidelité à ſoy-meſme, labeur ſans ſe laſſer, & ceſte reſolution de mourir de bonne grace, par laquelle la vie demeure en ſon entier.





CHAPITRE VI.



OICY donc le temps arrivé, où les ruſes de l'Ante-Chriſt ſe deſployent en fureurs. Ce lion rugiſſant ou pluſtoſt ce faux loup nous a fait ſauter au colet contre toute apparence de droit. Cent de nos places de ſeureté ſont priſes, en partie pour ce que les Gouverneurs les ont venduës, & en partie pour n'avoir pas eu le loiſir de penſer avoir pour ennemis mortels ceux que nous devions eſtimer peres & freres. Il n'y avoit pas apparence que l'Eſtat conſervé par nous deuſt s'employer à noſtre perdition. On n'obſerve peu ou point de difference entre ceux qui levent les mains au devant des coups ou ceux qui ont le ventre à terre pour eſtre battus à la Turqueſque. Il n'y a difference de ruine entre ceux qu'on a fait voler à l'effort ou ceux que l'on tient en muë, ſinon que ces derniers eſperent l'avantage d'Uliſſe, qui eſt d'eſtre mangez les derniers. Je ne marqueray plus ſinon que l'on s'attache plus rudement à ceux qui ont eſté les fideles inſtrumens d'Henry le Grand; marquez ſurtout que le Bearn, Nerac, Montauban, Bergerac,

Saint Jean d'Angeli & la Rochelle sont six villes où ce grand Prince a mis à couvert sa jeunesse persecutee : ces villes ne lui ont pas seulement ouvert leurs portes, mais leur sein pour l'eschauffer & garder, mais leurs bourses & leur pain abondamment. C'est en elles que aux accidents de maladie ou de blessure, auxquels ce Roy estoit subject, prenoyent à la minuit leurs Ministres, menoyent femmes & enfants dedans les temples, les faisoyent resonner de cris à Dieu aux adversitez de leur Chef bien-aimé ou d'exultations en sa prosperité. Ce sont ces villes desquelles plus violemment on jure, on pratique l'entiere destruction. Henry le Grand & son Party en avoyent eslevé quelques unes de bourgs en villes & citez ; de villes on en fait des bourgs & afin qu'il n'y ait rien de Turquesque oublié, on en change les noms comme la face & la condition.

Icy le Ciel parle à vous, Chevaliers Chrestiens, le Ciel vous resveille de son tonnerre ; n'ayez pas peur qu'il vous fasse coulpables, si vous mettez les armes à dos pour secourir les agneaux de Dieu. Les loups les emporteront ils devant vos yeux & que vous ayez les mains au sein ? Regarderez-vous l'embrasement de l'Eglise sans courir au feu ? Les cendres de la paix vous couvriront elles encore, quand les charbons & les flammes sont à descouvert ? Les visages de vos ennemis, qui par la paix avoyent semblé des hommes, estant changez en loups, ne deviendrez vous point lions ? Est-il dit qu'ils reprendront leur anciene fureur & que vous ne puissiés retrouver vostre anciene valeur ? Qui est-ce encor de vous qui estime la froideur pour sagesse ou plus tost la tepidité qui vous feroit vomir de la bouche de Dieu ? Ceux qui vous ont quittez ont declamé contre toute violence :

or sachez qu'il [y] en a de deux sortes, l'une à la persecution des miserables, l'autre au maintien des affligez : à la premiere que vous voyez eschauffer aujourd'huy les Princes, Seigneurs, Gentilshommes & soldats qui tous ont esté compagnons ou disciples de vos peres vertueux & encor de quelques uns de vous, leurs familiaritez, leurs caresses, leurs embrassades ne sont plus que pour joüer du poignard. Vous les voyez braver & baver d'invectives, de mespris & d'exortations à l'envi, pourchasser toute humanité d'entre les François, ils exaltent leurs violences : les plus grands les font sonner à Romme, les autres en la Cour ou en leur pays. Qu'ils regardent bien la loüange qu'ils practiquent, car quand ils auroyent exterminé & chassé de France le dernier de nous, ils ne se peuvent vanter sinon que mille ont esté victorieux sur un. Voila une violence de populace & du milieu de laquelle un soldat courageux se retireroit avec honte & horreur, voila ceste violence que je maintiens ne sentir rien le Chevalier, mais entierement le bourreau.

Mais l'espee du Chevalier est ceinte pour la deffence des personnes outragees, du pauvre, de la vefve & de l'orfelin, pour retirer l'accablé quand sa vertu est offusquee par une foule de poltrons : & encore ceste vertu de Chevalerie a son employ contre les bestes farouches, les monstres effroyables & l'injustice des tyrans. Voila ceste seconde sorte de violence à laquelle la bouche de Dieu a promis le Royaume des Cieux; c'est avec eux que David s'esgaye en les reveillant ainsi :

O qui & quand de Sion sortira
Pour Israël secours en sa souffrance,

Quand Dieu mettra son peuple en delivrance,
De joye adonc Israël jouyra,
Jacob rira.

Je ne veux point specifier les vengeances que Dieu excecutera par les mains de ses enfants, comme elles sont despeinctes en termes exprés aux Pseaumes 52, 68, 109 & 149, & autres. Je les laisse chanter aux Jesuites en leurs prieres de quarante heures & aux insolentes ceremonies de leurs feux de joye. Nous convions les gendarmes d'Israel à en prendre la modestie & non l'excés.

L'Ordonnance de Dieu nous appelle à deux sortes d'armes, premierement aux spirituelles. Armez-vous de toutes pieces comme les descrit Saint Paul, & puis venez aux temporelles que vostre justice, l'insolence & cruauté de vos ennemis, la charité de vos freres affligez, le soustien de la cause de Dieu, les loys du Royaume, & mesmes celles de l'humanité enfreintes, la foy publique violee, la perfidie plus impudemment arboree qu'elle ne fut jamais & enfin que la necessité, qui parfait vostre equité, met en vos innocentes & enfin victorieuses mains.

Ne vous estonnez pas pour la longue & profonde machination qui de loin & de longues annees s'est dressee contre vous. Les projects de la Saint-Barthelemy estoyent presque de mesme temps. C'est tousjours du levain de ce vieil serpent meurtrier dés le commencement du monde. Vous n'avez que les mesmes ennemis & le mesme Dieu des armees pour deffenseur.

Gardez vous bien, Capitaines Chrestiens, vous hommes pensants que le nombre vous donne la victoire. Autant de fois que les Israelites ont exalté

leur multitude pour s'enorgueillir au bras de la chair, autant de fois ils ont esté vainquus; mais aussi ne dites pas comme Elie : *Il n'y a que moy qui n'aye flechi le genouil devant Baal.* Dieu commence à vous en monstrer plus de sept mille. Vous serez assez forts s'il se met à vostre teste ou s'il prend place de bataille en la bande qui le soustient, mais il veut la diligence, il benit les mains de ceux qui jouissent des commodités de ceste vie sans en abuser & sans s'y plonger, qui boivent au ruisseau courant sans se veautrer. Ce fut l'espreuve des trois cents de Gedeon, quand Madian se desfit soy mesmes, comme encores il se desfera, & vostre Chef passera le premier au travers du torrent, rompra le fil de l'eau & des tempestes pour vous.

De l'eau courante à grand haste il boira,
Par ce moyen ayant victoire plaine,
La teste haut tout joyeux levera.

Ne daignez regarder ni conter les Grands qui vous abandonnent. Vos Princes & eux, faits esclaves par les massacres, arboroyent les faveurs de leurs maitresses & leurs hontes aux sieges de vos citez. La multitude des revoltez nous apporte plus de pitié que d'effroy, mais vous n'avez rien perdu, car ils n'estoyent point de nous. Il n'est point nouveau de voir ceux que Dieu a eslevez par les armes chrestienes fouler en la boüe l'honneur qu'ils ont gagné, & avoüer pour brigandages les actions qui les ont honorez. Si vous cerchez des chefs, vous trouverez encore des Langoràns, des Mombruns & Desdiguieres, & au defaut d'eux des Luzeaux, des Vivans, des Campets, des Merles, des Gremians, Boulliarges,

Geoffres & Fournys & de plus petits encore, de qui les mains seront assez fortes pour relever l'enseigne d'Israël quand celle de Dieu les relevera. Il vous donne encore des plus grands de la France qui se presentent à leur debvoir, & ayant tourné l'eschine au Diable & aux offres des grandeurs, parent l'estomac aux coups & à une desirable mort. Toutes choses vous abonderont, quand vos pechés n'esloigneront plus la face de Celuy qui a les victoires en sa main.



DU DEBVOIR MUTUEL
DES ROYS
ET DES SUBJECTS

[Inédit. Publié d'après le manuscrit original de la Collection Tronchin. Mss d'Aubigné, t. VI, f° 112.]



DU DEBVOIR MUTUEL
DES ROYS
ET DES SUBJECTS

Chapitre I.



eſſieurs, vous m'avez envoyé quelques theſes qui courent par voſtre Guyenne, & on nous a fait voir les meſmes choſes ou approchantes de divers endroicts de la France. Telles queſtions renouvelees par pluſieurs ſortes d'eſprits meriteroyent d'eſtre renvoyees au ſens commun & à la conſcience où il s'en trouve, ou bien à pluſieurs doctes eſcrits ſur ceſte matiere, entre leſquels je remarque un livre intitulé *la France Gaule* d'Hottoman, un autre qui a pour titre *Deffence contre les Tyrans* que nous avons longtemps attribué au meſme autheur, & depuis appris d'un Seigneur qualifié entre les Egliſes reformees & recommandable par

plusieurs livres de sa façon, que cestuy-là estoit sorti de sa main. Il seroit encores à renvoyer à la *Servitude volontaire* de la Boëtie & plusieurs autres doctes & libres discours, de ceux qui en France sont demourez françois, que le gaing, la flatterie, la bestise ou l'extreme pauvreté n'ont pas rendu marchands & prostitueurs de ce que nature leur avoit donné. Or puisque le Diable ne se lasse point de repeter ses impostures, il ne faut pas qu'il nous trouve harassez, mais prests à le convaincre de mensonge, comme nous ferons en marchant sur les pas des premiers. Voicy ce que vous avez mis en question :

Si les traittez, contracts & conventions entre le Prince & ses subjects sont obligatoires de la part du Prince.

Par quels moyens legitimes le Prince peut estre adstrainct à l'observation des conventions & promesses faites à ses subjects.

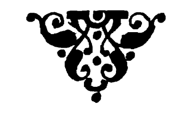
Quelles cautions & asseurances le peuple peut demander à son Prince pour l'observation des conventions & promesses.

Si le Prince peut, sans prejudicier à son authorité, traicter avec ses subjects des moyens qu'il convient tenir pour mettre à entiere execution ce qui a esté accordé & convenu de part & d'autre, & pour convenir de qualité des cautions qui ont esté promises de la part du dict Prince.

Si les subjects ayans la permission du Prince, se peuvent asseurer (ou continuer la tenuë de l'Assemblee convoquee par le Prince), pour adviser aux moyens legitimes de reparer les contreventions faites aux promesses de leur Prince & renouveler les cautions & asseurances que le Prince leur avoit donnees.

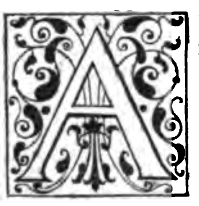
Pour respondre dignement à toutes ces questions,

il en faut prendre l'ordre ailleurs qu'en elles memes, car elles se sentent de la confusion des ames de leur autheurs, & comme à pieces auxquelles en quelque maniere on peut satisfaire conjointement & en autre esgard separement. Nous ferons la premiere distinction selon trois sortes de personnes qui nous obligent à parler à eux, ayant à payer de diverses monnoyes ceux qui proposent ces thezes : comme adversaires & du dehors, ceux qui comme simples cerchent instruction, ou les hypocrites qui en font semblant.





Chapitre II.



ux premiers qui ne peuvent souffrir nostre repos, celuy de la France, ni le leur mesmes, nous pouvons fermer la bouche par leurs tesmoins, qui est selon Cedrenus λαμπρὰ νίκη, & de plus outre leurs tesmoins irreprochables, nous leur mettrons en face leurs supremes juges & desquels il n'y a point d'appel.

Premierement ceux de la Sorbonne, auxquels on a proposé les mesmes questions ou æquivalantes par plusieurs fois, questions qui ont bien passé par de là le traitté avec leur Rois & obligation à leur parole, & par les voyes respectueuses pour demander l'accomplissement des choses promises avec les reverances observees en tout temps par les Reformez, parmi leurs angoisses, massacres & banissements.

Les consultants n'ayants rien à se plaindre, telz jouissants de leurs biens & leurs honneurs, & des biens & honneurs d'autruy, se sont enquis sur les differences des Princes aux Princes & sur ce qu'ils ont appelé la perfidie de Roy; si la foy violee à Blois ne meritoit pas que le peuple fust absoubs de la siene envers son Roy; si les serments violés & foulés au

pied par le Prince ne liberoyent pas de ferment tous ceux qui en avoyent envers luy; & là deffus les Docteurs ayant efpluché les ceremonies des jurements faicts à Blois, declarerent la foy publique violee, le Roy indigne du Royaume, enfuite de la vie & enfin du falut. Tel jugement a efté encheri par le confeil de Aquaviva & de fes affiftants avec l'advis de ce qu'ils appelent la Congregation, & de plus, toutes ces chofes confirmees & mifes au Confiftoire, les anathemes, excommunications, fulminations donnees, publiees & rengregees contre le violateur de fa foy: ce que un tel Siege, qui à tout ce que l'on dit ne peut errer, ne devoit ainfi nommer, s'il n'y avoit point de foy obligatoire entre le Roy & fes fubjets. Si l'exceffif defir de fatisfaire, ou convaincre les adverfaires, nous faifoit franchir les barrieres de l'amour & refpect de nos Rois comme ils ont fait, nous leur monftrerions par le menu comment la vengeance de cefte foy violee les a pouffez à remettre en lumiere le livre de la Boëtie touchant la *Servitude volontaire*, à cercher les lois *De præmiis tirannicidarum*, & qui eft horrible, furtout nous monftrerions comment ils ont recommandé d'apotheofe leurs affaffins canonizés.

C'eft ce que nous pouvons refpondre à ceux qui nous querelent comme le loup l'aigneau buvant au deffoubs de luy, n'entreprenant pas d'arrefter le vain babil par nos raifons & d'elles faouler ceux qui ne font point de noftre fang.





Chapitre III.



A la ſeconde ſorte de gens qui meuvent telles queſtions, bien qu'ils ſoyent de rare ſtupidité, on doibt principalement & plus expreſſement reſpondre; leur miſere le requiert & la matiere exige trois ſortes de raiſons tirees de la Theologie, de la Juriſprudence & des lois de l'Eſtat.

Les Sainctes Eſcriptures nous ont ſuffiſamment & expreſſement enſeigné, aprés la crainte de Dieu, l'honneur des Roix, de quoy elle nous a laiſſé les preceptes & exemples ſuffiſants.

On court à l'inſtitution des Roix d'Iſrael & à ce qu'on a interpreté le droit du Roy, ſur quoy il faut oſter l'acchoppement qui ſe fait ſur les termes de מִשְׁפָּט en Hebrieu ou le δικαίωμα en Grec, & veut on que toutes les rapines, extorſions & violements ſoient le τὸ βασιλικὸν δίκαιον, que par là nos Roys ſoyent mis non ſeulement hors la loy du Decalogue, mais encor hors l'humanité. Nous leur apprenons que δικαίωμα en grec & מִשְׁפָּט en Hebreu, en l'idiome de leur langue ſonnent la façon de faire droit. Pour prouver noſtre traduction & ne laiſſer point de fuite aux locutions & ſtiles particuliers des auteurs

Hebrieux & Grecs, les mesmes termes sont employés en l'une & l'autre langue au mesme livre (premier chapitre), sur la belle justice que rendoyent les enfants d'Ely au peuple, nommant leur rapine & non pas leur droit de מִשְׁפָּט & δικαίωμα, où il se voit la juste punition de Dieu qui eust esté injuste si c'eust esté leur droit. Nous fortifions ceste exposition par le chap. 7ᵉ d'Ezechiel, verset 27ᵉ, où il est dit : *Je les traiteray selon leur train & les jugeray selon qu'ils auront desservi* כְּמִשְׁפְּטֵיהֶם אֶשְׁפְּטֵם. La latine Vulgaire traduict *secundum judicia eorum judicabo* [*eos*]. J'ai encor mesmes passages au 5ᵉ d'Ezechiel & au premier des Rois, qui peuvent corriger les mauvais traducteurs quand ils ont pris l'injuste pour le juste & mis l'ennemi de justice en la place du droict. Et certes ce n'est point blasphemer de la justice de Dieu à demi de l'avoir voulu faire authêur & garant des violateurs qui ravissent les filles & les femmes au sein des peres & des maris.

Tant s'en faut que les peuples soyent obligez à souffrir telles choses qu'ils le sont à les empescher, à reprimer les Roys en leur malversations; c'est de quoy vous verrez une recerche excellente en nostre Junius Brutus; nous vous renvoyons à luy plustost que de transcrire les diverses façons par lesquelles Dieu s'est pris aux peuples de quoy ils n'avoyent pas arresté les fureurs de leurs Princes & Tyrans, les peuples, di je, punis d'avoir souffert tels excés. Or Dieu qui est juste n'auroit pas exigé de son peuple l'injuste & l'impossible, ni puni la souffrance ou l'obeissance qui auroit esté de son exprés commandement, mais au contraire voyez quelle authorité a le consentement des peuples sur les Rois.

Quelcun a escrit que tous les excés portés par

Samüel, lorſque avec menaces & non promeſſes il eſtabliſſoit la Monarchie ſur Iſraël, au lieu d'eſtre des excecrations & marques de ſon regret, eſtoyent des fermes deſcriptions & articles declaratoires du droit des Rois, & qu'autrement, au lieu de Rois, il les euſt appelez Tirans. Ceſtuy là ne ſçavoit pas que les Rois entre les Grecs n'avoyent autre nom que de Tirans, juſques à ce que l'uſage & non le vocable ait mis diſtinction entre la Tirannie & la Royauté. Samüel deſcrivant ſoubz le Roy le Tiran a voulu monſtrer combien l'eſprit de Dieu avoit à contre-cœur le deſir d'Iſraël, & à toutes les nations à quelles marques elles cognoiſtront celuy qui regne en l'ire de Dieu.

Cependant bien prés de l'inſtitution, nous avons les exemples du mal & des remedes; nous trouvons dés le premier regne la Tirannie, & auſſi toſt contre elle des juſtes oppoſitions. Saül fut choiſi de Dieu; David le bien aimé, le fidele, l'oinct du Seigneur, type du Sauveur, s'oppoſe à ce Roy, maintient ſon droict, le deffend avec ſa vie, en vient aux armes, nous donne la loy avec l'exemple juſques où la patience [doibt aller], & puis quand & comment nous pouvons, debvons arreſter la fureur de nos ſuperieurs. Ceſtuy là reſpond pour nous aux queſtions de ce temps, qu'il faut premierement venir par gemiſſements à Dieu & puis par trés humbles ſupplications & remonſtrances au Roy, qu'il faut fuir aux deſerts, ſe cacher aux cavernes, uſer des deffences ſans offences, reſpecter, diſtinguer la perſonne Royale parmi les ennemis, ne faire pas ce qu'on peut, mettre le droict de notre coſté. David aprés ces choſes appele l'aſſiſtance de Dieu contre Saül qu'il appele Lion raviſſant, & dit : *S'il y a iniquité en*

mes mains, si j'ay mesfait à celuy qui avoit paix avec moy, voire si je n'ay delivré celuy qui me molestoit sans cause, que l'ennemi poursuive mon ame, foule ma vie en terre & qu'il mette ma gloire à la poudre, & puis voyez les autres hardiesses de David en ce Pseaume. 7°.

Ceux qui mettent en question s'il n'y a aucun refuge juste envers le Prince & aucune deffence juste du juste refus, ceux là sont le procés à David qui aprés avoir refusé sa vie, couru aux prieres & au secours qu'il demande à Dieu contre son ennemi (car ce sont les termes) vient aux fuites, aux cachettes & aux cavernes, qui plus est, se retire au camp d'Achis, ennemi d'Israël, met en besogne les gens de guerre mal contents, mal vivants, & aprés les avoir armez use de surprise contre son Roy, luy prend les meubles de sa chambre pour monstrer ce qu'il pouvoit, se rendant puissant contre la personne du Prince.

Nous n'avons pas faute de gens qui veulent faire parler nos Rois de France en Πρасолъ & Duc de Moscovie qui s'appele maistre des esclaves. Ceux-là, aprés avoir condamné David, n'approuvent point le refus de Naboth pour son heritage, mais prenant les termes de Samüel soubmettroyent & eux & leurs enfants aux choses horribles & vilaines, comme il est dit des filles & garçons & dementiroyent l'Escriture en la sentence qu'elle prononce contre Achab sur le fait de Naboth. Si on nous reproche que nous n'avons pas usé des patiences de David, nous renvoyons ceux qui en veulent doubter aux veritables *Histoires* où ils apprendront comment nous avons emprunté sa harpe & ses Pseaumes, cuidants temperer la demoniaque fureur de nos Princes meurtriers (nous les

pouvons appeler ainsi) pour ce que le Roy fait ce qu'il n'empesche pas à faire, & ne punict pas estant fait, & encor nos Rois (soit dit avec honte) ont gibboyé des fenestres du Louvre sur des corps demi morts.

Comme David, nous avons fui aux Royaumes estrangers & mesmes outre les mers : comme luy, nous avons caché nos vies dans les cavernes & forests, & là presenté nos cœurs & nos requestes à Dieu pour luy, & puis pour nous. Si comme luy, nous avons muni d'armes nostre innocence, comme luy, nous les avons mises bas autant de fois que le Prince a fait semblant de poser son courroux : nous avons baisé la main affligeante de nos Rois autant de fois qu'ils l'ont tiree du gantelet & tenduë en signe de paix, & puis aux victoires que Dieu nous a donnees, nous les avons ployees aux pieds des persecuteurs, & ne leur a cousté que la peine de le demander. Comme David, nous avons combattu pour eux & rendu le bien pour le mal, tesmoin la guerre contre les Anglois nos amis & la reprise du Havre de Grace sur ceux qui venoyent de nous secourir, & qui plus est, de qui nous voyons à l'œuil avoir encores besoin. Là les Reformés mirent la poudre en l'œuil à leurs massacreurs, pour le service de leur Roy. Les assistances donnees à Monsieur, tant aux Terceres qu'aux guerres du Païs Bas, & plus de nouveau le secours de Tours, duquel je remets les circonstances à l'*Histoire,* les vies que nous prodigasmes pour ceux qui les avoyent ravies à nos freres, & qui nous appeloyent encores leur ennemis, ne sont ce point des tesmoignages de respect par delà la raison & l'humain? A quoy faut tousjours se souvenir que l'Eglise de ce temps a eu tousjours cest avantage de

n'avoir mis les mains au devant des coups que fur le fang de dix mille martirs & de trente mille maffacrez, ce qui ne paroiffoit pas en la juftice de David.

Or avant fortir du palais de la confcience, je leve la main à Dieu, que nonobftant ces chofes, je tien l'eftat de la Royauté le plus honorable & excellent de tous, quand elle eft appuyee des correctifs qui l'empefchent de tomber en la Tirannie : car les mefmes accidents peuvent arriver aux autres Gouvernements, felon que Dieu les benit ou maudit. Et pourtant tout ce que l'homme manie eftant fubject à degenerer, nous tenons l'Eftat où chacun fe trouve pour le plus defirable en practiquant ce que dit Guicciardin, qui eft de le rappeler fouvent à fa premiere inftitution.





Chapitre IV.



oila quelques marques de noſtre juſtice en ce que nous dicte la pieté. Il faut voir ſi noſtre droiture n'eſt point encore deffenduë par les ancienes loys, & ce qui s'appele droict eſcrit, obſervé par toutes les nations chreſtienes & honoré parmi les peuples où il eſt parvenu.

Il y a eu de tout temps des chevaliers Poncetz, beliſtres mercenaires, qui ne trouvans pas de quoy s'eſchauffer par les voyes communes & honorables, ſe ſont inſinuez en la bonne grace des dominateurs, en les voulant (comme ils diſoyent) mettre hors de la curatelle des lois, pour trouver en l'excés du pillage quelques retaillons à leur eſperance. De ces peſtes n'ont pas eſté exemps les Papes de Rome qui ont receu avec plaiſir qu'ils eſtoyent la cauſe des cauſes, & que par conſequent nul ne ſe pouvoit enquerir de leurs deportements ni demander pourquoy, meſmes quand ils tranſporteroyent les legions d'ames de l'enfer au ciel, & du ciel aux enfers; qu'ils pouvoyent faire injuſtice juſtice, & autres traicts qui ont abuſé les Princes de pluſieurs ſiecles. Auſſi s'en eſt-il trouvé dans l'antiquité quelques grands juſ-

ticiers, admirables à leur posterité, qui vrays Princes ont estimé debvoir estre protecteurs des loix, non destructeurs, & mieux aimé les doux liens de la justice que les chaines d'injustice. C'est de ces ames espurees que sont sorties plusieurs ordonnances qui partout ont pris authorité; ceux-là ont resisté aux flateurs, faux jurisconsultes, & ont tenu à dommage ce que ils vouloyent establir à leur profit. A la verité il s'en est trouvé quelques-uns considerables qui ont exempté les Roys des loix politiques, comme tesmogne la loy *Princeps* & autres semblables, mais nulles maximes & resolution des Docteurs n'ont exempté nos Princes naturels des loys de nature qui les avoyent fait Princes : au contraire ils les ont prononcees y estre subjectz & obligez.

Voila pourquoy l'observation des contracts & conventions estant du droict de nature (*L.* 1, *in principio*, II, *De Constitutionibus Principum*, & à la loy 1. *De Pactis*), les mesmes Docteurs en viennent là tous d'un consentement que *Princeps utitur in contractibus jure communi, & consideratur ut privatus, ita ut teneatur observare, quia obligatur de jure naturali propter consensum.* Baldus sur la loy 1, *De Constitutionibus Principum,* & autres Docteurs expliquent en ce sens la loy, qui est en ces termes : *Digna vox est majestate regnantis, legibus alligatum se principem profiteri : adeo de auctoritate juris nostra pendet authoritas, & revera majus est imperio submittere legibus principatum;* Zazius au conseil 10, *n.* 4 [*vol.* 2]; Gaillius, [*Lib.*] II. *Obser.* LV, 2, 7; Vasquius, docteur espagnol, *Lib.* 1, *Quæst. illust., cap.* 3, & Jason, *Lib.* 1. *Consil.* 2, 11. Decius au conseil 151, dit : *Principem adeo obligari ex suo contractu ut nec plenitudo potestatis,* (que d'autres appellent *plenitudi-*

nem tempestatis) aüt ulla urgens clausula eum eximat; & ainsi il n'y a clause si expresse, qui puisse exempter le Prince de ce qu'il a contracté. En voici une raison bien rude, c'est que la puissance du Prince procede de celle du peuple par lequel il est Prince. Sur quoy disent les maistres : *Non potuit populus plus juris dare principi in populum quam ipse habeat, nunquam autem licuit populo jus naturale aut gentium violare; jura enim naturæ sunt æterna, perpetua & immutabilia.* C'est que le Prince n'ayant droict que celuy que le peuple luy a donné, le peuple n'a peu transferer ce qu'il n'avoit pas, à sçavoir la puissance de violer le droit des gens, ou ceux de nature qui sont perpetuels, immuables & qu'ils appelent eternels. Ceux qui ont amené pour suite la distinction de puissance en absoluë & ordinaire, ont esté ridicules. Parmi les Jurisconsultes les plus estimez, *non est in principe potestas nisi ordinaria eademque ordinata.*

Qui niera que la bonne foy ne doibve tellement avoir lieu & operer és traités & conventions des Princes qu'elle ne soit pas fable, mais convention : c'est pourquoy veulent nos Docteurs que *omnes contractus facti cum principe habeant & sapiant naturam contractus bonæ fidei*; Baldus, *in cap.* 1, § *Si quis* (*num.* 1, De pace Constantiæ); Decius (*Consil.* 287); Cynus en la loy *Digna vox;* Zazius (*Consil.* 1, [*num.* 20,] *vol.* 2.) Là où quelques contracts entre les particuliers sont plus estroistement interpretez, *stricti juris*, surtout reluit la bonne foy és traictés & contracts des Princes, *& exuberantior in his est bona fides,* & puis *tantum abest juris vinculis non subjaceant contractus Principum ut in his apices juris non serventur* : & mesme la presence & intervention du

Prince supplee les defauts & subtilitez de droit & les fonde en equité (*Lege Omnium*, 19, Cod. De Testamentis).

Suetone en la vie d'Auguste raporte (*cap.* 42), *populo congiarium reposcenti Augustum respondisse « se bonæ fidei esse »*. Aussi les Ordonnances mesmes des Empereurs ont bien sceu dire que *perfidiæ neque perjurii Princeps author est* (Cod. Si adversus venditionem); — *principali authoritate circumscribi neminem oportet* (*Lege* 1, Cod. De his qui veniam); — ([*Lege*] 6, Cod. Unde vi); toutes loys generales, & qui determinent & bornent la puissance des Princes & leur deffendent de ravir à autruy pour gratifier un autre jusqu'à *situm ex contractu* (*vide* Gaillium) *nam beneficia principis nemini debent esse captiosa* (Paulus notat *L.* 8, II, De prætoriis stipulationibus).

Voire mesmes les Princes en leurs loys authorisent en quelque façon la rebellion contre leurs Edicts, comme quand leurs Ordonnances contienent quelque ottroy ou disposition contraire au droict & à l'equité. Sur ce subject plusieurs loys entr'autres la loy *Quotiens rescripto* (Cod. De precibus [Imperatori] offerendis; — *Lege* 4, Cod. Si contra jus vel utilitatem publicam; — *Lege* 4, Cod. De emancipationibus liberorum; — *Lege 2 & ultima*, II, De natalibus restituendis; — *Lege Jubemus nullam*, Cod. De sacrosanctis ecclesiis; — *Lege Prædia*, Cod. De locatione prædiorum civilium). La loy de Theodoze le Grand est excellente, quand pour reparer le carnage de Thessalonique, il commanda que doresnavant on surserroit les executions de semblables commandements l'espace de trente jours, pour donner loisir au Prince de changer d'advis & moderer sa passion : c'est la loy [*Si*] *Vindicari* (Cod. De

Pœnis), mentionnee en l'Hiſtoire eccleſiaſtique. Les Doćteurs diſent auſſi ſur la loy derniere (Cod. Si contra jus & cæt.) *Principem jus quæſitum per aćtus Juris gentium tollere non poſſe.* A cela les Grecs diſent Βασιλικὸν καὶ κατὰ Βασιλέως οἱ γενικοὶ κρατείτωσαν νόμοι.

Ce qui eſt dit en la loy 3 (Cod. De crimine ſacrilegii), *Diſputare de principali judicio non oportere & ſacrilegii inſtar eſſe dubitare an is dignus ſit quem elegerit Princeps,* n'a rien de commun avec les matieres generales, car il ne s'agiſt là que de l'eſtabliſſement des Officiers. Non plus eſt à propos la loy [*De*] *quadrennii præſcriptione* où eſt dit *omnia principis eſſe :* elle s'entend *ſive ex ſua ſubſtantia ſive ex fiſcali fuerit aliquid alienatum;* de meſme ce que vous voyez dit en la loy Ἀξίωσις (*ad legem Rhodiam,* De Jaćtu) *Principem dominum mundi eſſe.* Les Docteurs l'expliquent *quantum ad protećtionem & direćtionem : in eo ad Regem poteſtas omnium pertinet, ad ſingulos proprietas.*

Nous couperons chemin à la curieuſe recerche de telles choſes, ſur ce que Dieu s'oblige ſoy meſme, ſur quoy dit bien à propos Seneque : *Quoniam Deorum feci mentionem, optime hoc exemplum Principi conſtituam ad quod formetur, ut ſe talem eſſe civibus quales ſibi Deos velit,* & le Tragique ſuit ainſi le Philoſophe.

Vos, quibus rećtor maris atque terræ
Jus dedit magnum necis atque vitæ,
Ponite inflatos tumidoſque vultus.
Quicquid a vobis minor expaveſcit
Major hoc vobis Dominus minatur.

Parmi les loys que nous avons alleguees, nous en laiſſons plus grande quantité que n'en voudront lire

les flateurs des Princes & ceux qui sur toutes loys ont establi ces paroles : *Car tel est nostre bon plaisir.* Il y a peu de mois qu'un Ambassadeur de Saxe ayant dit à un Secretaire d'Estat qu'il ne demandoit que l'equité, il eut pour responce : *Laissons ce mauvais mot, on ne mene pas ainsi les Roix : ce mot d'equité n'est que de pareils à pareils. Il faut parler aux Rois comme aux Roix, & pleust à Dieu que les Cours de Parlement n'eussent point appris comme souveraines à ne s'attacher plus au terme du droit en jugeant (comme ils disent)* ex æquo & bono. Aussi un de nos Presidents s'est eschappé jusques à dire qu'il falloit laisser aux juges de village l'observation du Droict escript.





Chapitre V.



A ceste autre suite de raisons qui s'appellent d'Estat il nous faut courir entre des lices & barrieres estroites pour bastir le repos sans destruire en bastissant, & commencer par une precaution que n'ont pas observee ceux qui ont voulu affoiblir l'Estat affin que leurs chiens le prissent avec moins de peine. Ceux là voulans infirmer la Royauté au lieu de la relever n'ont oublié aucune voye de destruction, car ils se sont servis tantost de la recerche des races & branches, au chois desquelles on a fait tort à la lignee Royalle. D'autre costé ils ont voulu infirmer les personnes par les fautes des meres, par les impuissances des peres & mesme ont osé traicter des suppositions. Pour troisieme playe, ils ont voulu faire gouster l'Estat comme electuaire simplement, & à cela quelcun a remarqué les termes d'election curieusement affectez par du Haillan, surtout en sa premiere edition, à quoy ils ont apporté l'exemple & l'observation au sacre du Roy Henry IV, voulants selon le conseil de Guichardin restituer l'Estat de France en le ramenant à sa primitive institution. Ils y ont escript la ceremonie

de laquelle nous parlons, telle plus expressement observee en ce Roy, à cause qu'il y avoit plus de contradictions. C'est que le jour du sacre, les Pairs assemblez envoyerent un heraut qui ayant trouvé le Roy en sa chambre, paré de satin blanc, luy vint dire : « *Duc de Guyenne, les Pairs de France sont en conseil pour l'election du Roy de France & vous appellent pour y porter votre suffrage* » ; & demie heure aprés les Pairs le vindrent trouver pour luy signifier qu'il avoit esté esleu Roy, & comme tel le saluerent, puis firent faire la premiere acclamation. Il est bien veritable que les Grands differents, tant à cause de la Religion que pour la transmutation de race, furent observez de plus prés les ancienes formes que peut estre aux autres Roys.

Il y a encore d'autres recerches dignes de correction qu'on a ouy esclater tant aux guerres de la Ligue qu'aux derniers mouvements & mescontentements qui ont paru, de quoy tant s'en faut que nous voulions nous servir, qu'au contraire comme vrais François & amateurs du splendide Estat de Royauté, nous disons contre tout cela une raison qui n'a point faute de force en sa brieveté : c'est que tous les obstacles des trois poincts alleguez s'envolent en fumee par la possession de tant de Roys, par le consentement des Pairs, par celuy des Cours souveraines, & qui plus est des Estats Generaux, lesquels par cette raison mesme qu'ilz ont eu une puissance d'instituer & de deposer, ont aussi eu celle de confirmer, de juger la prescription & d'arrester l'Estat au poinct qu'il est à present.

Donc en nous contentant d'user de la justice sans abuser de sa rigueur, ne voulans que le droict, sans courir au passedroict, nous voulons examiner si ces

Roys, que nous aimons comme Roys, souffrent ou doibvent souffrir quelques loys, & si de ces loys ils doibvent estre protecteurs ou destructeurs, s'ils ont quelques regles ou s'il faut qu'ils soyent desreglez, s'ils doibvent garder quelque loyauté ou estre infideles & desloyaux; si selon l'opinion d'un Duc, les paroles qui servent aux autres hommes pour descouvrir leurs pensees doivent servir au Prince pour les cacher; si ces mots : *En foy & parole de Roy,* ne servent qu'au dehors & sont inutiles au dedans du Royaume; si celuy qui ne sçait pas dissimuler ne sçait pas regner, ou s'il seroit point mieux dit que celuy qui est contrainct de simuler cesse de regner; si pour rescinder les contracts des Rois, il vaut mieux les faire appeler mineurs ou si la majorité n'est pas mieux seante à la Royauté : s'il vaut mieux dire qu'ils ayent esté trompez, ou pour faire bien estimer d'eux & de leur conseil les faire demeurer stables en leurs resolutions : s'il vaut mieux remonstrer qu'il ayent esté contraincts & forcez ou ne souffrir pas que leur vigueur & leur courage tombe soubs le mespris, & en un mot, que leurs deliberations & resolutions ayent esté prises meurement, le nom de Dieu invoqué ou pour voir fouler par leur distances soubs les pieds du vulgaire leur constance & leur foy. Ceux de l'opinion qui va devant, au lieu de dresser l'Estat, n'en dressent qu'un Idole, nous depeignent au lieu d'un Roy un monstre horrible en toutes ses parties, de la bouche duquel il sort : *Oderint dum metuant.* Chacun le regarde en fraieur au commencement : depuis de frayeur passe en courroux, & quand l'impatience a guery la crainte, le peuple s'enfuiant dans l'asile de l'audace, se sauve par le sein de liberté, aprés avoir adjousté à ce que par dessus il faut guerir l'Estat & non le faire

mourir, & tenu nos Roys pour eftre legitimement appelez à la Royauté; & mefmes defauts que les ceremonies honorables avec lefquelles on les leve fur le bouclier, n'affoibliffent pas, mais authorifent le droit, comme en Ifraël le royaume a tellement efté electif qu'il n'a pas laiffé d'eftre fucceffif : ainfi approuvons nous qu'en France, l'election pofant en caufe la fucceffion l'authorife & ne l'affoiblit pas.

Ayant dit ces chofes en faveur de la Royauté, je ferois bien marri qu'elles fuffent employees pour la Tirannie & fon injufte fouftien. Nous devons maintenir l'Eftat foubs lequel nous fommes nez & refpirons, ennemis de fa decadence & du perilleux changement. En un mot nous devons tout au Roy & rien au Tyran. Or pour mieux cognoiftre la Royauté par l'oppofition de fon contraire qui eft la Tyrannie, il faut fçavoir que cefte ci n'eft point feulement aux excés & violences qui diffament le regne, mais en l'injufte ufage du fceptre, quand il veut poffeder ce que le regne ne tient point fous foy.[1]

Ainfi que le Roy ne peut fans tyrannie prendre ce qui n'eft point du Royaume, fur les frontieres duquel on plante des bornes comme arbitres de la domination, auffi cefte domination a fon eftenduë & fon arreft fur les matieres defquelles elle peut cognoiftre & difpofer, difpofer (dis je) de ce qu'elle peut cognoiftre, car ce qui eft par de là la cognoiffance eft par de là la difpofition. Partant ce qui eft de la confcience eft foubmis à Dieu feul, qui feul la pouvant cognoiftre, feul la peut juger, feul la peut dominer : d'où nous tirons que comme le Seigneur vaffal & fuferin commet felonnie & par la felonnie eft confifqué, quand par violence il excede fes droicts,

pour ravager ceux du Roy ou autre souverain, & ainsi le Prince commet felonnie & par elle est justement deposé de Dieu, quand il ravage les consciences qui n'appartiennent qu'au Dieu souverain.

C'est pourquoy l'eternel Dieu des armees a pris la verge de fer contre tels excés, a mis en danger & quelquefois en ruine les Princes qui ont eschappé entre leurs barrieres : tant de pays & de peuples, aux armees desquels Dieu a pris place de bataille, ont secoué le joug qu'ils eussent bien desiré supporter doucement, & en France les subjects affligez à leur grand regret ne pouvant plus, comme David fuyant, se deffendre avec les pieds, comme David armé se sont deffendus avec les mains, & Dieu a fortifié ces mains armees de fer & d'equité, ces mains (di je) qui joinctes n'avoyent peu impetrer la pitié, desployees ont obtenu la paix. Les Tirans chassez de Venise, des Suisses & des villes Imperiales ont esprouvé que Dieu n'estoit pas pour eux, & le ferré conseil du Roy d'Espagne pour avoir mieux aimé la Tyrannie que le regne au Pays bas a esté contrainct de ployer ses hautes maximes, traitter avec ses subjects, les tenir pour capables de recevoir serment de leur Roy, & encor a esprouvé quel malheur c'est au Prince, quand aprés les premieres perfidies il ne peut plus appaiser par sa parole, & luy faut cercher autre monoye que la foy & le serment.

Tout resonne d'escrits & de harangues de mercenaires qui sentent le traistre aussi bien que le coquin. Nous n'oyons que declamations sur l'autorité des Roys sans bornes & sur ce que ils ne doibvent point traicter avec leurs subjects; mais ce que nous trouvons plus estrange, c'est que les mesmes bouches & les mesmes plumes sont de ceux qui diffamoyent il n'y a que

trois jours Henry le Grand impudemment & donnoyent aux subjects des libertés par de là toute raison, jusques à exalter les Tyranicides, & aprés avoir rendu leurs chaires puantes d'invectives contre la succession du Royaume, ils se sont enrouez de crier, « *Il nous faut un Aod* ». Ceux là mesme qui tenoyent ces langages avant les victoires de nostre grand Roy, ce sont ceux là qui ont escrit & presché ce qui s'en suit : que traitter de paix avec son Roy estoit un crime qui ne se debvoit pardonner; que les choses extorquees seroyent une marque de felonnie à jamais; que les premiers s'estoyent contentez de prescher en secret n'ayans autres armes, quand on les faisoit mourir, que les prieres pour ceux mesmes qui leur donnoyent la mort; qu'apprés les premieres guerres, par la paix qu'ils obtindrent ils ne demanderent que la liberté de prescher publiquement sans autre caution que la foy & parole du Roy, & qu'aujourd'huy ils demandent plus de deux cents places de seurté, prés de quatre mille hommes és garnisons, & puis des Chambres mi parties avec tant de parité que tout cela se peut appeler : *Faire un Estat dans l'Estat*.

A quoy les Reformez respondent ce que nous tirerons d'une histoire de ce temps : à sçavoir que tout ce que disoyent leurs adversaires en termes generaux n'estoit que trop vray; toutes differences qui faisoient parti estoyent ruineuses en un Estat; les termes de guerre, de paix, de traitté, l'envoy de tambours, de trompettes, de reprezailles & tout ce qui par le droit des gens s'observe entre gens de diverses nations; mais que les demandes de pleiges à la foy Royalle & les places de seureté & d'hostage estoyent vocables ignominieux à la France & ruineux

à l'Eſtat, & que partant les autheurs & cauſes de telles horreurs ſont exſecrables devant Dieu & puniſſables à jamais; que donc il falloit mettre le doigt de l'eſpreuve ſur ceux là pour excecuter ſur eux la vengeance de Dieu devant lequel ils ont à reſpondre de 50,000 morts par le couteau, par le feu, par la faim, ſans diſtinction de l'enfant, de la femme, du vieillard & du languiſſant. Ça eſté aſſez d'oſter les vies à qui pouvoit mourir : il eſt beſoin pour la cognoiſſance de ceux là voir ſans confuſion & par ordre des temps & des cauſes la naiſſance & progrés de telles confuſions. Les archives des Maiſons de Ville & les greffes des Cours ſont encor pleins des procés, arreſts & ſentences de dix mille ames de tout ſexe, aage & condition, trainez dans le feu, & toutes ſortes de ſupplices exquis pour avoir quitté les erreurs & ſuivy la verité maintenuë par eſcrits & de diſputes au commencement, & depuis ſcellee de leur ſang : ſi bien que les plus Grands laſſez des ſuplices ont voulu entrer en cognoiſſance du vray ou du faux pour vuider la queſtion de juſte ou de l'injuſte, & cela fut fait au Colloque de Poiſſi, Aſſemblee authoriſee & deliberee aux Eſtats Generaux deſquels auſſi elle garda les formes, ſoit aux ſeances des Roys & Grands du Royaume, ſoit en l'aſſiſtance de toutes les perſonnes qui conſtituent les Eſtats. Le ſuccez de cette Aſſemblee fut tel que la Religion reformee fuſt receuë par l'edict de Janvier, & obtint ſon premier titre par tout le Royaume & une paix gagnee par les morts ſans revanche & par le ſang des agneaux, mais plus particulierement par les deliberations de toutes les teſtes qui peuvent eſtablir Loy fondamentale ou Edict univerſel, ne ſe pouvant telle paix appeler extorquee, ni s'attribuer aux armes des ſubjects contre leur Roy.

Or le Ciel tesmoignera pour jamais que tant qu'on a fait mourir les Reformez par les formes de la justice, quelque inique & insupportable qu'elle fust, tant qu'ils se sont veu condamner par le throne de leurs Roys & soubs leurs authorités & formes publiques, ils ont tendu les gorges & n'ont point eu de mains; mais quand l'authorité publique s'est convertie en insolence, & le magistrat lassé des feux a jetté le cousteau és mains des peuples, & par les tumultes & grands massacres de France a osté le visage venerable de la Justice & a fait mourir au son des trompettes & des tambours le voisin par son voisin, qui a peu deffendre aux miserables d'opposer le bras au bras & le fer au fer, & prendre d'une fureur sans justice la contagion d'une juste fureur, & voyant sans merci à leur sein les injustes poinctes des espees homicides, avoir desiré d'en saisir les pommeaux? Suivant Tertulien : *Adversus* [*hostes*] *omnis homo miles est*. Voila comment les armes receuës par force & non cerchees ont esté tirees des estomacs offencez pour les mettre dedans les mains justes qui en ont serré la poignee, non pour donner mais pour repousser la mort, & puis par degrés on a fait les patiens deffendeurs, la persecution guerre, les agneaux des lions (*furor fit lassa patientia*) comme jugent les plus estranges nations lesquels des uns ou des autres ont le crime de la guerre sur le front.

Mais à ceste guerre (dit-on) on posa les armes au premier offre de la paix, vous ne demandastes que la foy du Roy, & depuis vous avez appris à y joindre quelques cautions. On respond que si ceste foy Royalle n'a point empesché les desordres que vous lisez, non sans horreur, depuis les pre-

mieres jusques aux troisiemes guerres, qui a invalidé ceste foy, qui l'a enfreinte & osté de son excellente vertu, ou ceux qui l'ont avillie pour tuer, ou ceux qui l'eussent voulu entiere pour n'estre pas mis en morceaux ?

Il a donc fallu joindre la parolle des estrangers & la caution de tous les corps de France, & puis quand tant de seaux ont esté brisés par les massacres generaux de la Saint Barthelemy, ceux qui ont repris vie dans les cendres de Parti ne voyant plus de foy publique, ont demandé les places de refuge, d'ostage & de seureté, noms fascheux & nouveaux, reprochables pour jamais à ceux qui ont diffamé & deshonoré la France, mais sans fraude à ceux qui les doibvent à la benediction de leurs justes armes & à la puissante necessité.

Or ne voulons nous pas, comme les Liguez ont faict, practiquer le sentence de Lucain :

Omnia dat, qui justa negat,

ni encores ceste justice avec rigueur par laquelle le Roy violant la foy à son peuple le quitte de la sienne. Nous ne voulons pas juger de telles parités, mais conserver l'arc de la Royauté & de la loyauté, autant qu'il se peut, quand l'un des piliers qui le portent vient à manquer, couronnant cest article de la sentence prononcee par le Duc de Venise en un festin trés magnifique fait au Roy Henry III à son retour de Pologne. Le propos de table ayant esté employé sur ceste question, si le Roy doibt la foy à son peuple : là quelcun ayant dit que la grandeur de celuy qui jure fortifie d'autant plus le serment, un autre alleguant que le Prince qui estime

que pour sa hautesse la foy ne peut descendre jusques à son subject, quitte Dieu de ses promesses duquel la hauteur est eslevee par dessus le Roy plus que celle du Roy sur le peuple bas, & tout ce propos fut estouffé par les insolentes rebuffes & par les elevations des courtisans. Le Duc ferma le discours ainsi : « *Il est vrai que le Roy ne doibt point la foy à ses subjects, ni jamais venir là que de traitter avec eux en façon qu'il faille payer de ce joyau precieux de la foy; il luy est bien mieux seant de deffendre bien les loys fondamentales, traitté perpétuel & barrieres inviolables de la puissance & de l'obéissance : mais si le Prince traitte & paye de sa foy, il la doibt dés le jour qu'il l'a promise, aussi fermement qu'il veut que son regne soit ferme, soit que le compromis ait esté fait par sa bonté, par sa faute ou par son malheur* ».





Chapitre VI.


e n'ay plus à parler qu'à ceux de qui les doubles feintes descouvrent une veritable lascheté. Ceux là opposent l'honneur qu'on doibt aux Roys à l'obeissance qu'on doibt à Dieu, faisants choquer choses trés unies & desquelles la seconde prend de la premiere son authorité : ceux là veulent pratiquer proffit au dommage, & pour edifier en la ruine de leurs freres exaltent l'Estat, abbaissants la Religion, & ayans deliberé de sortir par la porte [de] derriere qui est celle de l'apostasie, ils couvrent ceste vilaine porte avec un rideau d'obeissance & de respect aux Roys. Je ne doibs pas employer beaucoup de raisons & de medecines envers ces trompeurs, j'y perdroy ma peine : car ils feignent une douleur de teste & c'est une defaillance du cœur.

Je leur demande qui s'acquitte mieux de son debvoir envers le Roy, ou ceux qui apprenent en la parole de Dieu & observent ce qui est deu aux Princes, ou ceux qui estudient en leurs affaires, en la peur de l'exil ou de la mort ou en l'esperance des pensions, ce que leur bouche & leurs plumes doib-

vent dire & efcrire en tordant leurs confciences & leurs cœurs, s'ils en avoyent. Voyons qui d'eux ou de nous s'acquitte mieux de ce debvoir & pourra mieux en refpondre devant Dieu.

L'un le veut doux, l'autre le veut rude, l'un le veut aymé & honoré, l'autre le veut hay ou craint, l'un regnant feurement par la paix, l'autre hafardant fon Eftat à la guerre civile, l'un le veut ouïr loüer & l'autre blamer, l'un le veut loyal & l'autre perfide, & enfin l'un le veut Roy & l'autre Tyran. Tels efprits ployants à tout voulurent meriter recompenfe pour contre leur profeffion ployer le Roy Henry IV à fa deplorable mutation, luy qui fans eux maintenoit tousjours la paix de 77 comme loy fur les Roys & obligatoire ferment : ceux là luy aiderent à la miferable refolution qui le fit cracher contre fon ouvrage, & depuis ne regnant pas fur foy mefme, regner precairement, affligeant les fiens de peur d'eftre affligé. En voyant tousjours un bon bras & les coufteaux de Chaftel & de Ravaillac à fa gorge, il avoit ployé de peur du coup, mais il l'avança au lieu de l'efchapper.

Ceux qui applaudiffent aux revoltez & les veulent fuivre, veulent meriter grace par des invectives contre leurs freres affligez, & par des apologies pour des bourreaux accufent ce qu'ils n'ofent deffendre & deffendent ce qu'ils n'ofent attaquer ; ils devroyent s'enquerir du refultat de Nancy qui eft plus que jamais en la bouche des Loyolites & de leurs valets aux pieds nuds : c'eft de diftinguer par vingtaine d'annees les exactions fur les biens & les ignominies fur les perfonnes de ceux qui auront abjuré depuis l'an 1560, & par opprobres & diverfes taxes les mulcter pour les crimes paffez, car (difent ils) le

brigand, le faux monoyeur, ni le ſorcier ne ſont pas quittez de leur offence pour y renoncer : & les Heretiques pires que tous les autres malfaicteurs doibvent-ils pour une parole feinte eſtre abſoubs de ce qu'ils ont commis par effect ? Les uns parlent de les traiter à la Juifve, les autres comme les Moriſques de Grenade, & quelques uns des derniers ayant poſé pour maxime que tous les revoltez bien eſpiez & recogneus, quelque fruit qu'ils y apportent, ſantent plus toſt à l'Atheiſme qu'à la Papauté, ceux là demandent s'il ne vaudroit pas mieux meſler ce ſang vil & de peu de prix avec celuy de leur compagnons. Voila le langage du Conſeil de conſcience eſlogné de l'opinion de Tite qui vouloit meſmes eſpargner ce ſang vil. C'eſt ce vil ſang de qui on ſe peut eſcrier : O hommes preparez à la ſervitude qui proſtituent celuy de leurs femmes & de leurs enfants aux vilains & abominables plaiſirs des Princes ou par la ſervile crainte ou par le ſervil gain, ayant ce mot : *C'eſt le Maiſtre* pour toute regle d'honneur & de ſeureté.

Le ſang qui n'eſt point vil ſe prodigue aux combats pour le ſervice de ſon Dieu, de ſon Roy & de ſa patrie, mais quand ce ſang ne deſment le ſens & que la conſcience dicte quelque choſe de bon, le cœur refuſe ce ſang & la peau qui le couvre aux Princes qui en veulent uſer vilainement, pour ce que quand ſon Prince devient vilain, ceſte qualité contraire ne compatit avec le Prince en meſme ſubject & en meſme temps.

Les eſprits libres qui portent glorieuſement la relation de Roy à ſubject, ou de Seigneur à vaſſal, ne peuvent endurer celle de maiſtre à eſclave qui n'eſt que pour le vil ſang, ne peuvent fouler aux

pieds le debvoir de fils à pere, de femme à mari & d'ami à ami, quand le Prince veut desraciner de leurs cœurs les semences d'humanité.

Ceux qui par l'abandon de leur juste parti, de leurs freres & d'eux mesmes, se condamnent par leurs pensees, actions & confessions à estre vendus, qui de leurs langues infames advoüent debvoir obeir aux choses desnaturees & à trahir leur ame dans ceste obeissance absoluë qu'ils deffendent & preschent tant, demandez leur à l'oreille s'ils sont de vil sang? Ils l'advoüeront de contenance, si ce n'est de a voix.

Ouy certes, ce terme est bien à propos employé pour les cœurs vils & degeneres, indignes successeurs de tant de martyrs magnanimes, ou aprés eux des heroïques Princes & chefs de guerre qui ont dans les batailles & combats donné à Dieu, aprés son nom invoqué, leurs aames consolees soubs les cornettes qui portoyent pour devise : *Doux le peril, douce la mort pour Christ & le pays.* Louy de Bourbon qui avec sa jambe en esclats & les os perceant la botte, alla au combat en disant : *C'est ainsi que ceux de Bourbon entrent en la meslee,* ce Prince en ceste action & en la mort mesmes n'eut point de douleurs pareilles à celles qu'il sentiroit en voyant le train de ses successeurs, successeurs du nom & des honneurs, non de l'honneur. Lasches avortons ou supposez à vos peres, vous les verez assis au throne flamboyant où Christ, d'aigneau de sacrifice devenu lion de Juda, jugera les nations & ceux qui ont diffamé ses allures, & là vos peres devenus juges redoutables, vous feront rendre compte des cendres de deshonneur que vous avez parsemees & des gibets que vos serviles & sales mains ont planté sur leur venerable tombeau.



CHAPITRE VII.

oici le corollaire de nos refolutions tirees de ce que nous avons dit : le Prince qui rompt la foy à fon peuple rompt celle de fon peuple.

Les moyens de luy faire tenir cefte foy font ceux mefmes qu'il a eftablis. Les cautions qu'il a mifes en vos mains doibvent eftre fermes comme l'Eftat.

Les conventions là deffus doibvent eftre bonnes entre bons, & quand le Prince les veut fauffer, ils ne participent pas à la fauffeté. Et quand vos Affemblees font authorifees par le Prince & par les voyes publiques & approuvees, ne les defauthorifez pas par voftre lafcheté. C'eft ce que ce difcours refpond aux propofitions. Et quand nous voyons la foy generale d'un Royaume violee, & qu'on ne refpond à nos plaintes que des rifees, & qu'on ne prepare que du fer pour nous guerir, tenons nos aames en nos mains, preftes pour les donner à celuy qui les a donnees, n'effayons point de les fauver devant celuy qui les a fauvees, à qui elles font & à qui elles doibvent retourner : changement auquel il n'y a gain fans mefure, debte de laquelle nous ne difputons que le

terme & non le principal, n'y ayant au payement en doubte que deux poincts, le temps & le moyen.

Pour le temps, deux esgards nous en doibvent faire demander l'abbregé, à sçavoir ce que nous laissons & ce que nous esperons. Nous laissons une infame condition d'un faux vivre, qui nous apprend à mourir tous les jours : nous avons dessoubs nous les rebellions de ceux qui nous servent, la trahison qui regne en ce temps, les revoltes de nos soldats & à plusieurs celles de leurs enfants, ou au moins une degenere lascheté qui nous ont fait soupçonner la supposition ; nous avons à nos deux costés les envies, les haines, les perfidies, les ingratitudes de nos plus proches, les aguets de nos ennemis, les pognards à la gorge, les poisons de nos domestiques, & pis que tout cela, les bouches blasphemantes qui infectent l'air d'invectives contre les agneaux & les martyrs, de loüanges pour les loups & les bourreaux qui eslevent en l'air la prosperité des meschants & leur douce vie en termes si vilains que nous haïssons la vie & la prosperité.

Au dessus de nos testes nous avons la pesante domination de l'Injustice, nous voyons sur les tribunaux les ennemis de Dieu & les nostres dispenser dans une balance inique nos vies & nos biens qu'ils adjugent à nos ennemis, & qui pis est, la liberté de nos consciences ; ils nous plument & nous escorchent vifs pour revestir ceux là mesmes qui nous abandonnent & qui en trahissant Dieu nous vendent entre leurs mains : & s'il faut regarder au dernier degré de ce qui est sur nous, nous y verrons un Roy pour lequel nous fleschissons tous les jours les genoux devant Dieu, & pour la vie duquel nous ferions jonchee des nostres de bon cœur : nous voyons

ce Prince fascine par les empoisonneurs des aames, courant & rugissant comme un lion à la mort & à la ruine de ceux en qui il trouvoit fidelité. Et encor pour rendre plus insupportable le fardeau de ceste domination, nous voyons sur les espaules & sur la perruque de nostre Prince né Souverain, les pieds infames & puants de l'Antechrist qui enfange de sa pantoufle les fleurs de lys & fait son marchepied du diademe françois.

Voila ce que nous perdons, voici ce que nous avons gaigné, c'est l'union parfaicte avec Christ & ses anges; là la joye, la liberté, la vie & l'honneur veritable & permanent, ce que nul sens n'a jamais savouré ni compris, que l'œuil n'a peu voir, que l'oreille n'a peu entendre, ni le cœur desirer.

Le change est bien autre à ceux qui des delices du monde, des tresors possedez auparavant & par de là l'esperance des hommes, plus tost acquis que meritez & attendus, de l'elevation pompeuse sur leurs pareils & sur leurs ennemis, d'une vie qui n'a esté qu'un jeu, qu'un festin, qu'un balet continuel, en fin qui de la possession des thrones & des Roys mesmes voyent la gueule de l'enfer ouverte, l'estang de souffre vif qui les attendent en impatience, & qui dés ceste heure sentent rouler ce qu'ils appelent leurs fortunes dans un prepicice effrayable de sa hauteur.

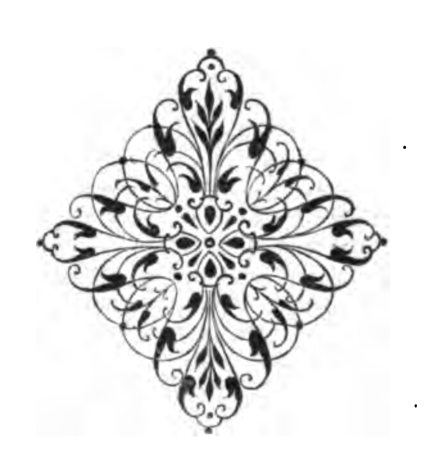
Le port de toutes nos tempestes est donc dans le havre & au giron de la mort, qui de nous entierement mesprisee ne peut plus nous espouvanter de ses moyens; car s'il faut donner du nés en terre dans une breche, ou en quelque autre sorte de combat, c'est trouver ce que nous avons tant cerché, c'est ce champ d'honneur duquel nous nous sommes tant vantés & que nous avons eu honte d'esquiver de

deux pas en arriere, c'eſt pour celuy qui donne la vie heureuſe & veritable pour la vaine & la fauſſe avec l'excellent gain au change, & au lieu de regrets nous comble de fœlicitez.

Mais ſi encore le bon Pere diſpoſant du terme & des moyens nous veut retirer par quelque voye plus calme & plus propre à diſpoſer nos eſprits pour l'heureux changement, ſi c'eſt par la potence, Chriſt l'a embraſſee pour nous & en a oſté le deshonneur & la malediction par ſon triomphe de benediction & d'honneur : il a laiſſé les traces à ſes ſerviteurs, dreſſant l'eſchelle que nous redoubtons mal à propos de la terre à la mort, de la mort au Ciel & ainſi en a faict l'eſchelle bien heureuſe de Jacob.

Sont-ce des eſchaffauds, ſont-ce des buchers, premiers eſchellons, premieres elevations pour quitter la terre? Diſons : Nous ſommes membres de Chriſt puis qu'il parfait ſes ſouffrances en ſes membres & qu'il veut les continuer en nous; ſoyent le Ciel & le Monde ſpectateurs du ſang que nous eſpandons, & s'il faut perir par les flammes, nous jettons nos veuës au chemin qu'elles prenent : elles iront devant & nous aprés, & avec elles de l'air dans les nuës; & en perceant le Ciel, nous volerons où ſont desjà nos deſirs arrivez, à ſçavoir au throne de l'Eternel, pour là prendre place, regner & triompher avec les Anges bienheureux.





LE CADUCEE

OU

L'ANGE DE PAIX

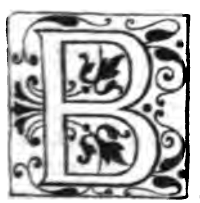
[Inédit. Publié d'après le manuscrit original de la Collection Tronchin, Mss. d'Aubigné. T. IX, f° 18.]



LE CADUCEE

OU

L'ANGE DE PAIX



ien heureux ſont ceux qui procurent la paix, car ils ſeront apelés Enfans de Dieu, dit le Seigneur, & pluſt à Dieu que les miſeres des diſcords, ſoit generaux, ſoit particuliers, ne nous euſſent point enſeigné la veritté d'une tele ſantance, à nous qui n'ayant peu ſoubſmettre nos penſees à l'otoritté d'un ſi grand Prophete, avons eu beſoin du maytre des fols, qui eſt l'experiance. Je m'advance à un labeur plain d'epines & deſpourveu de fruitz, ſi nous n'en devions eſperer qu'en la terre des vivans. Je n'atends icy pour ma recompenſe que le ſalaire des bons & juſtes arbitres, qui eſt la hayne des deux coſtez. Car nous ſommes, & les uns & les autres, ſi plains de noſtre

droit imaginaire qu'il n'y a plus de logis pour la veritable equitté. Je veux donc fascher & les uns & les autres pour aider aux deux, sans autres recompenses que de faire paix moy-mesme à ma conscience, laquele me piquant de mon devoir & de ma profession, depuis quelque mois m'a tiré du lit avant l'aube du jour, pour courir à la visitation des divisez. J'ay ouy avec passiance leur impassiance, & les amertumes de leur espritz avec douceur; je leur ay anoncé l'ire de Dieu, de laquele il ne fault tesmoignage que le schisme qui court. Ma simplicitté m'a rendu excusable envers eux. Ilz ont porté quelque respect à ma vieillesse, de laquele je ne voudrois plus que ce fruit de m'en aller dormir en paix, les ayant laissez en quelque repos. Mon desseing est de mettre à part les raisons ou plustost les maladies des deux opinions, & puis y aproprier les remedes qui seront remedes, si nous avons paix avec le Dieu de paix.

J'ay commencé mes visites par un Seigneur de beaucoup d'otoritté & d'experiance qui a assisté avec charge à tout ce qui s'est passé à Saumur & qui a eu authorité aux Assemblees Provinciales [de] devant & d'aprés. Voicy quel fut son language aprés ma semonce au nom de Dieu qu'il voulust m'aprendre les raisons sur lesqueles il s'estoit, avec le moindre nombre, separé du plus grand qui portoit le consentement des Eglises.

Si je parlois en clerc des armes (dit-il) ou si j'avois quelque esperance à la picoree, faute de pains & de moïens, j'eusse esté de l'opinion de ceux qui nous vouloyent reduire à contrequarer l'otoritté du Roy & de la Rayne, à faire un Estat dans l'Estat, à nous jetter dans la confusion des Suisses & Païs Bas; j'eusse aydé à declarer une guerre premiere-

ment ſans juſtice, puis aprés ſans moïens, & puis ſans ſuccés : car quelle juſtice peult il avoir enfraindre la Paix que nous avons receuë, ſi curieuſement conſervee par le Roy de ſi heureuſe memoire, ſi bon Prince & ſi bon Maiſtre, qui avoit tant de paines pour reſiſter aux importunités du Pape & du Roy d'Eſpagne. Ce grand Roy qui m'a dit pluſieurs fois, meſmes les larmes aux yeux, qu'il s'aloit jetter (quoy qu'il euſt en horreur la guerre) dedans cette grande Entreprize, de laquele ſa blanche vieilleſſe ne luy promettoit pas de veoir la fin, mais qu'il ne pouvoit pas autrement prolonger quelque promeſſes extorquees de luy contre nous à ſon ſacre & depuis plus expreſſes à ſon mariage, qu'il faloit, pour garantir cette paix, mettre en deſordre toute l'Europe, comme ne pouvans ceux de la Religion eſtre tolerés que dans un tel deſordre, n'eſt ce pas grand pitié que la douce memoire d'un tel Prince n'ayt point eſté un tableau d'honneur aux yeux des turbulans pour calmer leur impaſſiance, & qu'ils ayent eux meſmes ozé penſer à rompre un traité ſi ſaintement promis, ſi cherement conſervé par tant de dificultés, par des moïens ſi dificiles & par un tel Roy.

D'ailleurs que ne leur ont les cheveux dreſſé d'horeur en voiant l'image de tant d'Egliſes de delà Loire, Egliſes veritablement reſformees ſoit pour les mœurs, ſoit pour les eſpreufves de conſtance que les notres de deça [ont fournies], où nous voïons tant d'Huguenots de commodité, impatians de leur aize, & qui en veulent troubler autruy. Nous avons conſideré ces Egliſes, les Miniſtres aux feux, les femmes & les filles violees devant les yeux des peres, & en un mot un deluge de ſang par toute la France. C'eſt telle conſideration qui nous a fait, non au plus, mais au

meilleurs, cercher la paix dans le ſein de l'obeiſſance, & non des ſuretez dans celuy de la rebelion, aymant mieux avec ces grands perſonnages Marechaux de France & les principaux de ceux qui ont menagé nôs affaires, & puis avec l'otoritté Royale nous ſeparer, que d'eſtre miſerables avec une cohuë de gens pouſſez de paſſion, ignorant de l'Eſtat & meſme de leurs affaires, ſans nous amuzer à quelques articles vains, de peu d'importance & deſquels il vault mieux ſe paſſer que de rompre choſe ſi precieuze que la paix.

Je ne pûis vous celler que l'ambition de quelques uns de vos compagnons ne nous ayt eſté auſſi fort deplaiſante, y ayant recognu une merveilleuſe tention contre l'otorité des Grands, leſquels meſmes avoyent un deſſeing pour rendre le Party plus ferme & plus invincible que tout ce que l'on a fait & fera, deſſeing que je ne puis declarer. Mais ſachez, en tout cas, qu'il eſt bon que cheſcun ſe meſle de ſon meſtier. De plus il fault conſiderer que noſtre differant n'eſtoit que ſur une formalitté, aſſavoir de nommer devant ou aprés. Or, nous ne pouvions pas croire que les Provinces avoüaſſent leur Deputez d'avoir tenu tele rigueur à noſtre Rayne qui les prioit ſi doucement.

Que ſi on n'a pas trouvé aprés la nomination dans les reſponces le contentement qu'on nous avoit juré, & qu'avec raiſons nous y eſperions, auſſi n'avons nous pas fait ſexion aprés, mais conſenty à tout l'ordre qui s'en eſt enſuivy, particulierement au reglement que nous avons juré & voulons maintenir, ormis ces conſeils, leſquels ayant bien conſideré nous trouvons directement deroger à l'Eſtat que nous ne voulons aucunement offencer, plutoſt perir.

J'acheveray en protestant devant Dieu & ses Anges que je n'ay receu aucun argent contant à Saulmur, ni promesses en condition de trahir mon party, choses que je puis en bonne conscience acertener pour ceux qui ont esté de mesme opinion avec moy. Que si depuis la Rayne a voulu uzer de sa beneficence envers ses fideles serviteurs & subjets, je dis & maintiens à qui voudra qu'on peult justement recevoir des biens de la main de son Prince, & qui plus est, que le refus est marque d'une mauvaise consience, un signe de ne se vouloir pas obliger de fidelité à qui on l'est desja par nature, ce que les loix du Royaume nous enseignent quand elles defendent de recevoir present de la main des Estrangers : & puis il sembleroit que nostre Religion, comme celle des Cordeliers, fist vœu de pauvretté.

Avec telz ou semblables propos auquels je ne fis point de reponses, tant pour ce qu'ils m'esmeurent que pour la crainte de me trouver mal instruit, je m'en revins aprés une exhortation de paix & de douceur à laquele ce Seigneur promit de se composer, moïenant qu'on reconnust le bon droit des pacifiques & qu'on ostast de la bouche ce tiltre de trahistres qu'on leur imposoit. En partant il trouva bon l'ouverture que je luy fis d'oster d'une part ces noms de boutefeux, zelés, corneguerre, turbulans & rebeles, & de l'autre de trahistres, mercenaires, perfides & corrompus : mais que chescun recevant un terme honorable, comme la charité qui nous fait penser que chescun a voulu faire le bien, demande que les uns s'apellent entre nous *Prudens* & les autres *Fermes*.

Deux jours aprés je visitay un Gentilhomme de Xaintonge, lequel depuis vingt ans a tousjours esté

emploié aux Aſſemblees publiques, & notemment aux premieres & dernieres de Chaſteleraud, Vendoſme & Saumur, lequel s'y eſt porté ſans reproches en Gentilhomme qui n'a rien à eſperer par la guerre, ſi ce n'eſt de troubler ſes grandes & exquiſes commoditez, les plaiſirs de ſes exelans jardinages. Son humeur conſpire avec ſes affaires au deſir du repos, quoy que ce ſoit une ame ferme & entiere en ce qui eſt du ſervice de Dieu. Luy ayant teſmoigné mon deſir de communiquer avec luy, il me mene au ſortir du lit en une maiſonnette de plaiſir qui eſt au bout de ſon parterre. Là je deſploie dans ſon ſein les raiſons cy deſſus alleguees, y adjouſtant quelque choſe du mien comme ne pouvant nier que ces premieres forces n'euſſent pris une avantageuſe place en mon jugement. Voicy ce qu'il opoſa avec grande modeſtie.

Ceux qui veulent eſtouffer quelque droit prenent tousjours quelque ferme & invincible opinion contre laquele, comme contre un rocher, ils font choquer les teſtes de leurs adverſaires s'ils ne s'en deffendent par force. La guere eſt cette piere de ſcandale contre lequel vous pouſſez vos adverſaires, bien qu'ils s'en detournent & non pas vous. Il n'y a rien plus execrable que la guerre, & n'y a qu'aux brigans à qui il ſoit beſoin de la rendre horrible par voſtre declamation. J'avois ces jours ceans un des plus vieux Maiſtres de Camp de France qui m'aprit, en diſcourant des armes, des incommoditez que vous n'avez point deſduittes, comme la Praguerie univerſelle, les deſloïautez & deſobeiſſance contre les chefs, les gambades de pluſieurs Gouverneurs par deſſus les murailles de leurs places & à la conſideration des Egliſes qui ſont par delà Loyre. Luy & moy adjouſtions pour choſes

pires que la perte des vies & des biens, les grandes revoltes qui sont les vrayes & efficaces ruynes de l'Eglise. Quelques uns sont si fols que de se cuider, fortiffier par plusieurs Seigneurs & Gouverneurs Papistes qui veulent donner leur ame, leur places au Party, & moy je ne voy rien qui nous menace de tant de ruyne que telle conjonction. [J'entends] encor que nous pouvons bien par les armes veoir des moiens & plusieurs de ruiner la France, mais pas un de la relever. Que ferions doncq par la guerre? La rendre capable de n'estre plus ny à nos persecuteurs, ny à nous. J'ay veu en quelque lieu nostre condition despeinte par un navire qui loge deux partis, les uns de la prouë, les autres de la poupe crevant avec les canons qu'ils ont osté des saborts la partie oposee, ne pouvant le victorieux se venter que de perir un peu aprés son ennemy. Voila le vizage de la guerre civille avec des couleurs vrayes & plus vives que vous ne me l'avez despeint. Par ainsy il demeure constant entre nous que quiconque a pris le chemin d'un estat si funeste a voulu tuer la France sa mere, & est parricide pour le moins en volonté.

Je vous voy l'esprit preoccupé que ceux qui se sont tenus à leur memoyres, ont suivy la leçon de leur Provinces, ayent tendu à une guerre, & que ceux qui ont dependu des volontez de la Cour ayent eu pour but la paix. Il fault verifier ce doubte sans feinte, sans couleurs, par bonnes & fermes raisons, lesquelles ont besoin de forces pour rezister à l'ototitté de laquele nos *Prudans* sont covertz.

Il y a trois tezes qui font partout nos differances : la premiere, les uns disent que nous pouvons maintenir nos vies & nos biens en faisant pitié à nos

adverſaires; les autres diſent que nous nous maintenons *mutua formidine*. La ſegonde teze eſt que nos adverſaires n'ont plus de volonté de nous extirper, les autres diſent que ſi. La troiſieme que noſtre ordre ne peult eſtre juſte & ſubſiſter en l'Eſtat. Nous diſons qu'il eſt juſte & qu'il y peult ſubſiſter.

En traittant de la premiere queſtion, il me ſouvient qu'auparavant les Aſſemblees Provinciales qui donnerent forme à la Generale, ces Marechaux & grands perſonnages que vous avez ſpecifiez, & deſquels l'otorité vous emporte, nous envoyerent par le Sieur de Sainct Germain leurs memoires qui ſervirent de projetz aux noſtres ſuivis, à nos provinces voiſines, ſi meſme elles n'y ont diminuez. Ces grands hommes ne nous aprenoyent pas par leurs eſcrits qu'il nous fuſt ſeur, quand bien il euſt eſté honneſte, de nous ſauver dans le meſpris (& comme dit un ancien) nous cacher derriere nous meſmes.

Telle eſt la loy de ceux qui s'arment de foibleſſe. Il fault à bon eſcient recourir à ces extremités, ne garder en aucune de ſes parties aucunes marques de vertu qui puiſſe reveiller la crainte, & avec la crainte la memoire des offences, quand il n'y avoit offence que les deffences. Or n'emploiray je point de temps à combatre un ſi miſerable paradoxe que je n'aye veu quelqu'un qui le deffende, mais je paſſeray à l'autre qui eſt que nous ſubſiſtons par la mutuele crainte.

Le feu Roy nouvelement ſeparé d'avec nous, bien qu'agitté de crainte pour luy meſme, nous a apris cette leçon, nous a concedé & entretenu ce grand nombre de viles d'aſſeurance, & de notre Edit ce qu'il a peu obtenir de ſes Conſeillers, leſ-

quels agissoyent par les respectz de Romme & d'Espagne aussy souvent que par ceux de France. Il nous disoit en nous serrant la main : *Il m'est autant de besoin que vous subsistiez qu'à vous mesmes ;* & ostez les jalousies & les haynes qu'il concevoit contre les Grands de nostre Party, il aidoit à l'affermissement par les raisons qui suivent : c'est que quand du dedans du Royaume le Clergé assemblé soubz couleur des Comtes de Castille, l'envoïa presser par les Cardinaux de Joyeuse & de Sourdis de donner quelque esperance aux Catoliques de France sur leur desir de nostre extirpation, ce sage Roy s'engardoit bien de leur nier la teze, ny mesmes que sa volonté ne fust pareille, mais il leur faisoit veoir nostre multitude, nos places, nostre opiniatreté & dexterité à les deffendre, & par là la ruine du Clergé au tiers de la France, & payoit de nostre force pour eviter la guerre.

Quant le Nonce du Pape le pressoit de la part de son Maistre par prieres, par raisons & puis par menaces, à executer les promesses de nostre ruyne que vous avez cottees au couronnement, & plus expressement au mariage (l'apendix de Genebrard imprimé à Lyon nous en a instruits), ce Prince n'a jamais repondu qu'il n'en feroit rien, mais prins un delay de sa debte, ne pouvant nier le principal, assavoir en attendant qu'il nous eust afoibliz par la revolte de force gens de bonne maison, & par la substraction des places que nous demandons encor aujourd'huy. Il se servoit donc de la force qui nous restoit pour avoir terme.

Quant ayant alegué que le Roy d'Espagne enduroit les Mahometans en son Reaulme, luy qui le pressoit par la voye destournee de chasser des Chres-

tiens, ce Roy fit en son Royaulme une si sanglante cure comme il a paru, que nostre Roy privé de la premiere deffaite fut porté avec d'autres mouvemens à entreprendre le trouble de l'Europe, duquel vous avez parlé ; & à cela jugez :

Quantæ molis erit sanctam defendere gentem.

Quant la Raine aussi tost qu'establie pour Regente a esté pressee par le Nonce & par le Conte Boty estably auprés d'elle pour procurer cet affaire, de acomplir les promesses du Roy son mary & les sienes, & quant le Duc d'Epernon & autres luy ont montré leur grand desseing communiqué à luy & à elle à Monceaux (c'est ce qui s'en peult dire icy) elle s'est bien engardee de se montrer contrere à telle chose, bien qu'en effet elle ne le desire pas. Mais de crainte de venir à la derniere piece de leur menaces qu'il fault taire pour bonnes considerations, piece par laquele elle a acordé le mariage d'Espagne refuzé par quatre fois, pour eslogner donc cette vive menace, elle a esloigné & non rompu telles entreprises en ces termes : *Attendez que par la division que j'ay mise entr'eux & que je poursuis, je les rende incapables de deffance. Voiez vous pas que je n'y espargne rien?*

Ainsi par sy peu de crainte que nous donnons au reste de notre fermetté, nous donnons à la Rayne moïen de termoïer le mal du Royaume & de nous, & ne faloit point de si verte preufve pour prouver que de cette mutuele crainte vient la paix, lien que quiconque a voulu dissoudre, fomenter notre division, nous jetter dans le mespris, lequel & non la hayne nous fera persecuter, cettui là est coupable

devant Dieu & les hommes du vilain & sanglant estat des guerres civiles que nous avons escrit.

La seconde teze se presante, c'est que aucun ne nous veut plus extirper, & là dessus on alegue les corps des viles las de la guerre.

Je confesse qu'il y a en France plusieurs corps de viles sages à leurs despans & plus aux nostres, comme Paris, Orleans, Roüan & teles, desqueles tous les principaux sont enemis & craintifs du trouble, ce que Paris doibt à mon advis à la sage & bonne passion de leur Court de Parlement, Orleans à la rejection des Jesuites, Roühan à la prudence de leur premier Presidant, & ainsi plusieurs pour differantes causes ont apris à rejetter les estinceles de leur ruyne. Mais vous ne voïez point ces changemens parmy les mediocres & plus bas peuples, & principalement aux lieux où les Jesuites instruisent & preschent. Qui aura observé ceux de Toloze, Bourdeaux, Poictiers, Lyon, Angers & autres, en sçaura bien que dire. Les desenterrements qui se font journellement, mesmes aux pays où ceux de la Religion sont les plus forts, & des subjets sur les Gentilshommes, seroyent de suffizantes preusves de cette haine. Mais nous en avons une plus forte que nous ne voudrions & que j'ay aprise de la bouche de celuy de nos *Prudens* qui a aporté beaucoup de branle à notre division, c'est (comme il dit) que le Roy n'est point mort en vain. Les recerches de la Cour de Parlement, les derniers playdoïers de Marteliere ont fait veoir sur le plus hault eschaffault de la Chrestienté que la hayne n'est pas morte, & que Henri le Grand en est mort.

J'admire la profonde prudence de ceux qui ont chouffé les articles des Provinces qui demandoient

justice de cette mort. Ils nous ont fait taire, sans nous dire coment, en quoy & qui nous offensions. A qui pouvions nous demander chose si juste qu'à la Roine qui tient l'Estat? Pour qui? Pour le peuple & pour elle. Comment? Par la Cour des Pairs, en punissant les calomniateurs de mort, mais publique. On les accuse. S'il n'i a point de calomnie, quel pere est si execrable duquel meurtre on deffende la recherche aux enfans? Quand nous demandions l'Edit de Nantes, on nous fermoit la bouche par la reverence du Pere & Restaurateur de la patrie. On nous la ferme quand nous nous escrions sur le parricide. Est ce par respect ou par crainte qu'on nous deffent de nous escrier? Je brize là mon devis, mais les pierres parleront si les hommes se taisent. Or vous voïez parmi nous ceux que ce Prince a engressez, & qui pour leur esperance se bandoient contre l'interest des Eglises, estre les premiers à estoufer sa mort & à dire : de quoy vous meslez-vous? On a dit parmi quelques Papistes : il est mort pource qu'il arestoit l'extirpation des Huguenots. Ceste raison vaudra-elle?

La troisiesme teze est le subjet de plusieurs livres de ce temps, comme le livre qui s'apele *Vindiciæ*, lequel contentera à cœur saoul ceux qui le voudront lire, les Teologiens par la Teologie, les Jurisconsultes par les regles de Droit; & cela meritroit encor un livre à part, quand il faudroit rendre conte de nos actions, mesmes dans Romme. Mais icy nous disputons avec nos freres, desquelz les grands peres & peres, proches parans ou amis, jusques au nombre de trois cens mile pour temoins, sont mortz vertueusement aprés le nom de Dieu invoqué soubz les auspices de ces grandes lumieres de vertu, les Bour-

bons, aprés eux les Chaſtillons & tant d'autres Seigneurs principaux aux dignitez de la France. Ceux là ont veu bruſler ſix mile inocentz avant s'eſmouvoir, & euſſent plutoſt païé de leurs vies que de courir aux armes, ſi les exelens Paſteurs de ce ſiecle là & leur conſciences ne leur euſſent reproché le ſang des paſſez & celuy qui eſt preſt à verſer.

Ceux là ont conſulté la bouche du Seigneur, les oracles des livres ſaincts, ſans meſpriſer les exelants Juriſconſultes de leur temps; & Dieu leur ayant donné des Princes du ſang & des Pairs de France non ſeulement capables, mais obligez par leur eſtat de s'opoſer à la tyranie ſur les ames & à l'embrazement de la France, ceux là ont, avec toutes les formes ſpecifiees par le Droit, formé le Party accepté pour tel par l'Eſtat de France, dés lors que les Roys en leur Conſeil ont receu ledit Party à l'obſervation du droit des gens comme des capitulations, privileges, des tambours, trompettes & herautz, & enfin par la premiere paix formele traittee & concluë en egal nombre dans un pavillon violet ſur le ſable d'Orleans, par laquele paix ſont donnees au dit Party & approuvees les rançons, les reprezailles, jugemens en dernier reſſort, executions, graces, confection de poudre, fonte d'artillerie & fabrique de monoye, toutes ces marques de Party reconfirmees autant que les ocaſions des guerres l'ont deſiré, & enfin par neuf Paix ſolemneles.

Ouy, mais on dira que cela eſt le malheur de la France & que toutes ces marques bien eſtranges ont pu eſtre tolerees à la fumee des armes, mais eſteintes par la paix.

Ceux de la Religion n'ont jamais veu les mains du

Prince tenduës, quoy que lasses de fraper, & prestes à y retourner aprés le deslassement, qu'ils n'ayent couru pour les baiser & les pieds qui se levoyent pour se metre sur la gorge, & de plus marris de leur privilege, marque de ce malheur & de leur necessité. Ilz ont adoucy & les termes & les choses comme les paix en editz, & se sont despoüillez au commencement de viles & d'armes jusques au premier essay de la foy publique, laquele violee leur aprit à demander des places de suretté.

Ny les editz de paix, ni les places d'ostages de la foy, ny le tiltre de protecteur que le Roy a porté vingt ans, n'estoyent pieces bien consonantes à un estat juste & absolu : & pour en parler ingenument, nos reglemens, nos Conseils (ostez leur necessité) ne nous seroient aucunement agreables en un Estat uni & purgé de ces divisions. Mais voyons qui a imposé telle necessitté, car la seule necessité rend les changemens justes.

Vous trouverez que les brulemens & massacres sans ordre de justice ont esmu les armes, les armes ont formé le Party, les perfidies de la Saint Barthelemy ont amené les places d'otages, ces divisions qu'on semoit par les Provinces firent un protecteur, cele de Saumur a changé par necessité les abregez de Synodes en Conseilz.

S'il y a donc quelque chose qui ne soit pas consonant à l'Estat, que le blame en soit aux autheurs, & le remede vers eux mesmes, & non pas vers ceux qui n'apelent point la necessitté, mais la soufrent & ne contribuent à ce mal, sy ce n'est qu'ils ne veulent pas perir au gré de leurs ennemis.

Ces Conseils, leur raport par Cercles, de Cercles au General, refusez & debatus au comencement par

ceux qui les maintiennent aujourdhuy en veritez, [sont] mis en avant & sont omis par ceux qui les veulent maintenant oprimer.

J'acheveray par ce mot que deux choses nous feroyent plutost consentir à la mort qu'à prendre la voye de nos *Prudens*. C'est que, comme quelqu'un d'eux a confessé à deux de ses amis, les nerfs que veulent donner au Party les *Fermes* banissent la guerre & en ostent les moyens. L'estat miserable où nos *Prudens* le mettent appele la persecution & la guerre avec elle. Les uns ont suivy les memoires qu'ils receurent de nos Grands & ne peuvent changer leurs jugemens aux vents de toutes leurs volontés, les autres disent que c'est louveer sans changer de navigation; les uns veulent observer leurs sermans & leurs seings consignez en leur Assemblee otorisee de toute la France, les autres disent qu'ils ont des closes & equivoques pour explication. Les *Fermes* ne peuvent se departir des ordonnances de tele Assemblee que par les corrections d'une autre de pareille otorité; les *Prudans* veulent que par des Commissaires refusez, non advoüez & depeschez à l'execution des points discordez, on face par pieces accepter à chescune à part ce qui requiert le consentement commun. En fin la rejection, les menaces & les ruynes des uns me sont de meilleure odeur que les promesses, les eslevations & nouveles richesses, pour avoir apris que toutes les harangues qui commencent par : *Je te donneray,* ne sortent jamais de la bouche des Anges, mais de l'esprit de perdition.

Telles paroles prononcees avec plus d'emotion & de vehemance que je n'eusse desiré contenterent pourtant ma segonde oreille plus que n'avoit esté la

premiere. Aprés avoir pris haleine, je remontre au Gentilhomme tout ce que la charité doibt exiger d'un vray Chreſtien, combien eſt agreable à Dieu celuy qui quite de ſon droit pour avoir paix, aleguant la ſantance du Sage qui deffend meſme d'eſtre trop juſte. Luy m'ayant remercié, aprouvé mon bon deſſeing, promit de flaichir tous les cœurs de ſes amis pour aler au-devant de la reconciliation les bras avancez, mettre ſoubz les pieds la memoire des offanſes publiques & particulieres. Il acheva par ce terme qu'il ſeroit tousjours d'avis d'oublier toutes les infidelitez paſſees, mais non pas celles de l'avenir.

Je luy demande permiſſion de me retirer en ma chambre avec papier & ancre; c'eſtoit pour rediger ces propos par eſcrit, les ayans preſans en memoire ainſy que j'avois fait ceux du premier. Ce qu'ayant fait avec loiſir, comme nous nous mettions à table, arive dans la maiſon un Gentilhomme de trés bonne maiſon & couſin de mon hoſte, lequel ayant fait mettre ſes chevaux à l'eſtable & privement receu, fut de la partie du diſner fort peu encommencé. Il ne ſe donna pas grand loiſir ſans nous donner pour nouvelles la delivrance de mes Dames & Damoiſeles de Rohan, leur gardes oſtees & la liberté des priſonniers à la Baſtille; il ſeconda auſſy d'un pardon que la Rayne vouloit faire publier pour les Aſſemblees tenuës depuis la Generale. Je cognu dés l'entree que cetuicy eſtoit un des *Prudans* & qui ne marchoit pas ſans deſſeing.

Il y eut entre les couſins une legere velitation, l'un diſant que cet empriſonnement de perſonnes envoyees n'avoit guere eſté practiqué depuis le Roy Louis XI, & notemment de perſonnes deſqueles le

sexe, la grandeur & la probitté repugnoyent à telle action. La reponce fut qu'il n'y avoit point de sexe exampt de prison pour les crimes de leze Majesté, qu'il n'y avoit point de grandeur là où il s'agissoit des interets de la Rayne, que Madame de Rohan n'estoit pas Princesse, que pour la probité il n'y avoit rien à dire contre. Il fut repliqué que nul n'avoit acuzé cette Dame de crime de leze Majesté, mais qu'ele avoit esté prise en reprezailles, que ses enfans avoyent l'honneur d'estre heritiers de la race Royale, descendus des filles de France & en ligne masculine des Ducs de Bretagne, sur quoy la qualité de Princes ne leur [a] jamais esté refusee. De ce discours ils tumbent sur ce pardon : l'un se met à loüer la grande bonté de la Rayne de vouloir si aizement pardonner à ceux qui avoyent violé les formalitez de l'Estat; l'autre respondit qu'on n'avoit en rien contrevenu aux regles, veu mesmes que les lettres de la Raine ordonnoyent aux Deputez de Saumur qu'ils eussent à porter sa volonté à ceux qui les avoyent envoiés, lesquelz ne pouvoyent estre autre que les Assemblees Provinciales, que ceux qui avoyent inventé rehabilitation, pour mettre suptilement sur la teste des plus gens de bien de la France une ignominie, devoyent estre punis, car cognoissant bien que personnes si honorables opozeroyent à teles infamies leurs courages, par là ils ont voulu les emouvoir aux remedes extraordinaires. Tel propos fut receu avec eslevation & mespris de tout ce qu'on pouvoit faire contre le bon plaisir de leur Majestés. On se jetta sur la pauvreté, paucité des *Fermes* abandonnés des deux plus grands Capitaines de la France, mesmes de quelque Pasteurs. Je cognu bien aux responces à teles choses & à la modestie de mon

hoste, se contentant d'esloigner les remedes des armes, qu'il ne metoit pas en avant toutes ses pensees pour plusieurs respectz. Voyant aussi que les espritz s'alteroyent, je les priay de remettre telz propos en lieu privé, ce qu'ils firent l'un & l'autre volontiers.

Estant hors de table, nous nous en alons tous trois au mesme cabinet, où ayant pris nos places j'ouvris la lice au dialogue qui s'ensuit, commençant ainsy :

Le Modeste. C'est au nom de Dieu, auquel vous servez l'un & l'autre, par sa bonté que je vous conjure que nos propos soyent sans fiel, ayans la paix pour but, la verité pour guide, & l'humilité pour moïen. Laissons les matieres personneles, lesqueles ne se peuvent remuer sans pique, & [veuillez] me faire cet honneur de m'aprendre & l'origine & la cause du schisme pestiliencieux qui aujourd'huy diffame l'Eglise de Dieu.

Le *Prudent* empoigna la parole :

Le Prudent. C'est que nos *Fermes* ont voulu faire gloire de desobeissance & nous d'humilité, qu'en une simple formalité ilz ont ozé dire : *Nous n'en ferons rien*, desdizans le plus grand personage qui ait jamais mis le nez à nos affaires depuis le Roy, engageant les Provinces contre leur volonté à une guerre & à leur ruyne, & nous qui croyons qu'il fault rendre à Cœzar ce qui apartient à Cœzar, que Dieu maudit tout ce qui se fait sans justice, nous avons ploié le col soubz l'obeissance, nous separans des rebeles selon la forme & teneur à nous prescritte & par les Deputez de la Rayne & par ses lettres.

Le Ferme. Je ne me puis tenir de vous faire un conte plaisant, c'est que feu M. de Monferrant avoit

un pauvre fol niais nomé Geordy, lequel il faisoit trop inhumainement saulter de dessus un buffet dans un monceau de chaires & d'escabeaux, & comme ce pauvre homme refusoit en pleurant de s'aler blesser & meurtrir, son maistre n'avoit point de plus violantes solicitations pour le pousser à sa misere que de lui reprocher la gloire. Certes vos maistres & vous, vous joüez ainsi de nos aflictions, nous reprochant pour orgueil que nous ne voulons pas perir, & le desir de guerre quand nous voulons asseurer la pais & ne nous precipiter pas dans les massacres. Notre obeissance à la Rayne avoit esté concertee par nos Provinces, les moyens d'y obeir cherchés & prescriptz par la plupart d'iceles qui nous avoyent donné loy de n'en passer à la nomination qu'aprés le consentement receu : & d'ailleurs nous n'avons point refuzé absolument, mais dilayé jusques à la cognoissance de nos raisons & au refus antier de nos prieres : & ce grand personnage que vous aleguez nous avoit envoié partout les memoires sur lesquels on avoit dressé nostre leçon, & vous qui nous menassiez qu'autre estoit la volonté des Provinces, vous avez bien senty qu'elles nous ont advoués en vous desavoüant, la plupart ayant blasmé leur Deputés de s'estre laissé aler trop facilement au petit nombre. Vous estiez de ceux qui avoyent dressé nos articles : qu'avez vous veu depuis, vous & le Grand que vous aleguiez, pour vouloir que le droit de Cæzar estouffé celuy de Dieu?

Le Prudent. Nous ne pensions pas, estans aux Provinces, que la fermeté nous deust mener à la guerre comme elle est toute apparente. D'ailleurs sur les fermans que quelques uns faisoyent & que nous faizions aprés eux, nous croyons que les articles eussent res-

pondus aux defirs des Eglifes. Pour moy, je protefte devant Dieu & fes Anges que je le tenois pour affuré, & fi vous voulez avoüer veritté devant Monfieur que voïez qui annonce la veritté, vous viftes bien à ma contenance & à celle de plufieurs autres que nous avions eftés deceuz.

Le Ferme. Il ne fault point de conjuration pour me faire avoüer ce qui eft. Il eft certain que la lecture des refponces eftant faitte, quelques uns des voftres enfoncerent le chapeau, les autres fe prirent à rire, cinq ou fix à pleurer. Je vous penfe avoir efté du nombre des derniers, mais qui vous empefcha, à fraude veuë, de donner les mains à vos freres, comme firent deux des quatre Miniftres qui avoyent fuivy voftre opinion?

Le Prudent. Je vous en diray deux raifons : la premiere, qu'il n'eft point aizé de fe departir d'une focietté encommencee, principalement avec plus grand que foy. C'euft efté à moy une grande lafchetté de les abandonner en violant la foy & les promeffes faintement jurees és mains de ceux que je crois avoir efté pouffés d'un bon defir, & avoir eu des moyens plus exelans pour mettre l'Eglife de Dieu en un eftat heureux que ceux qui eftoyent mis en avant pour perfonnes fimples, ignorans de l'Eftat. L'autre raifon eft qu'il faloit choifir cela ou la guerre, du deffeing de laquele vous ferez tousjours coulpable, & nous porterons tousjours au front le defir des Enfans de Dieu, qui eft celuy de la paix.

Le Ferme. La premiere de vos raifons, c'eft l'unique, & je vous demande fimplement : n'eftiez vous point engagé, à voftre naiffance & nouriture en l'Eglife, au fermant prefté à la Province, où notamment il eft dit de vous regler à la pluralité des voix? Qui vous

estoit plus grand que ces choses & s'il y a lachetté, où paroist elle plus, à suivre les Grands ou les foibles? Je crains que ces saintes promesses ayent prins quelque seau plus precieux que vous ne direz. Et quant aux moïens exelans de ces Grands, en avoyent ils d'autres que ceux qu'ils nous ont proposés, fait ordonner & jurer pour la paix? Dittes en consciencе sy on nous en lairra jouir, divisez plutost que bien unis?

Le Modeste. J'eus un peu de paine à empescher la querelle sur ce seau precieux, mais enfin une explication les fit suivre en cette maniere.

Le Prudent. Quant l'œil voit ce qu'il n'avoit pas veu, le cœur pense ce qu'il n'avoit pas pensé. Je le dis tant pour nous que pour le principal d'entre nous. Pour nous, qui ne sçait que les derniers testamans & contratz n'effacent l'otoritté des premiers? En cela nostre cause est pareille à celuy qui nous conduisoit, & pour vous en dire autant qu'il en fault pour nous justifier, quant ce Seigneur eust recognu (je ne craindray point de parler ainsy devant Monsieur qui est remply de modestie) que les Ministres vouloyent ampietter l'otoritté, effacer parmi nous les degrez, & cornoyent la guerre pour ruyner l'Estat, nous reduire à la forme des Souisses & Pays Bas, ayant veu cela pour chose nouvele, les gens de bonne maison eurent juste ocasion de s'y oposer & de changer de moïens à l'ocasion presante. Au reste je croy qu'il n'y a nul moïen par lequel vous puissiez conserver la paix que par l'humilité à laquele vostre division en vous afoiblissant vous convie, & fault que vous l'apeliez une verge de Dieu pour nos pechez.

Le Ferme. Je ne sçay ce que vos yeux ont pu veoir à Saumur & voz oreilles ont ouy sonner, bien scai je que les nostres ont pleurez & que nous eussions

voulu eftre fourds, quand nous avons oüy vos acufations, comme cele de Alcimus, contre vos freres. Il eft vray qu'à la lecture de l'article qui condemnoit nos Pafteurs à figner que leurs Eglifes eftoyent *pretenduës Refformees*, de vint & ung les dix-neuf s'efcrierent : *Des potences, des buchers plutoft que cela*. Le commencement de cette voix fut par les Miniftres de Lyon, Paris, Roühan, Poitiers, Angers, lefquels, comme ils dirent puis aprés, ne peurent attendre du premier jour des armes que de veoir la corde au col violer leurs femmes & leurs filles devant leurs yeux en leur preparant une cruele mort; & voila leur guerre. Acuferez vous les neuf Paix impetrees par tant de fang d'avoir eu pour but l'Eftat des Souiffes par le confentement de trois Princes de Bourbon & du Roy, dernier mort? Ces paix, qui font les premiers contratz, les voulez vous anuler par vos traittez à prefent? Nos vieux Pafteurs ne fe font ils pas plaintz d'eftre emploïez trop fouvant aux chofes publiques, aux detrimans de leurs Eglifes? Voila l'acufation des Juifs vers les Romains : *Ces gens*, difoyent leur trahiftres, *font ennemis des Royautez*. Voila le crime par lequel on rendoit les Empereurs perfecuteurs de l'Eglife primitive & celuy qu'on nous mettoit fus à nos premieres Affemblees nocturnes. Il refte que vous aydiez à nous acufer de tuer les chandeles pour comettre les pechés ilicittes. Venans à voftre humilité, laquele feule vous eftimez le fouftien de noftre paix, je veux fi bien penfer du Roy & de la Raine que fi nous n'avions affaires qu'à leur fimples volontez, nous deuvrions dés demain tous abandonner fans regret toutes nos feuretez. Mais on fent les refforts violans qui menaçoyent le Roy & le contraignoyent de fe garder de nous. Ce bon

Prince ne les arrestoit pas en aleguant nostre humilité, mais bien la dificulté à nostre ruyne.

Le Prudent. Vostre discours de cette sonnerie à noz oreilles me piqueroit, si je ne croyois que vous le dites sans malice. J'ayme mieux venir au principal fait, auquel je dis que nous avions bien enduré soubs le feu Roy la qualité de l'Eglise *pretendue Refformee*. Nous est-il bien sceant sous le regne d'une vefve & d'un orfelin, de qui le pere nous a fait tant de bien, d'estre plus chastouilleux qu'aux temps passés, lorsqu'il fault contribuer à la conservation de l'Estat nos interetz auſſy bien que nos vies? Et puis, pourquoy nous accusez vous de vouloir consentir ce tiltre? N'en sommes nous pas auſſy desplaisant comme nous mesmes Compagnons de teles ignominies? S'il y en a, come vous dittes, montrez nous que nous l'ayons desiré ou consenty. Pour le point de mettre le regime des affaires entre les mains des Ministres & des populaires, ne nous aleguez point les guerres passees auqueles il y avoit des Princes, car maintenant qu'il n'y en a plus, nous verrions un beau mesnage & une grande confusion. Quant à l'humilité que nous vous avons tant recommandee, ce n'est pas à dire qu'elle fust du tout en se desarmant & desgarniſſant des moïens de subsister, mais que vos seuretez ne brident point l'otoritté du Prince, que les miſſions aux places vacantes ne dependent que du Souverain, lequel sçaura bien y pourveoir de personnes capables mieux que ne feroyent vos Ministres. Pour moy je deteste l'opinion de ceux qui en ont voulu attribuer la nomination à autre que au Roy.

Le Ferme. Je respons à trois matieres par l'ordre que vous leur avez donné. La premiere a deux chefs,

sçavoir que nous avons enduré le tiltre de *pretendus Refformés*, ce qui est vray par la bouche de noz adversaires, faulx par la nostre & notement par les tesmoignages que nos Ministres doibvent signer pour la profession d'un chescun. Les tiltres odieux que vos prestres nous donnent ne vous portent point d'infamie, sinon quant vous les acceptez & les gardez vous mesmes comme on a voulu en cette derniere action. L'autre branche est qu'il fault vous prouver que vous y avez consenti, ce que vous avez fait en opinant tous, qui vous appellez *Prudans*, que nous avions ocasion de contentement en la responſe à nos articles, desquels cettuy est le premier en scandale, & puis tous vos escritz notement celuy du Ministre Albigeois & le manifeste du Maire de St Jehan, ceux là impudemment prennent le tiltre de *pretendus Refformés*. Quant à la part de l'ignominie & du mal où vous participez, il y a des canards en Flandres qui se font prendre avec leur compagnons, mais ils sçavent par où sortir.

Au segond, je dis que les Princes n'ont point apris aux Pasteurs, mais des Pasteurs la reverance à la Royauté, tesmoin la guerre d'aprés la sanglante St Barthelemy, où non seulement les Princes avoyent abandonné le Party, mais aussy la Religion, & non seulement quité le Party, mais le persecutoyent avec les autres, tesmoin le siege de la Rochele où tous les Princes & grands Seigneurs revetez faisoyent les vaillans aux tranchees, tesmoin la maison & les gardes du Roy de Navarre qui furent envoyez seulz à la guerre de Normandie & depuis à celle de Champagne, & lesquels firent la charge du soir & le lendemain la premiere à la deffaitte des Reistres, tesmoin encor cette paix honorable de l'Assemblee

de Millaut, aux articles de laquele (bien qu'il n'y euſt aucun Prince dans le Party) il ne paruſt rien qui ſentiſt l'abandon de la Monarchie, mais bien quant le Roy dernier mort voulut à l'Aſſemblee de Montoban deliberer quelque choſe qui ſentoit trop le meſpris de l'Eſtat, ce furent les Miniſtres qui luy reziſterent en face : encor cette preufve, quant luy meſme, le Vicomte de Turene & Favas & deux autres delibererent & executerent la guerre que l'on nomma des *Amoureux*, ce furent les Conciſtoires qui la jugerent inique & briderent la plupart des viles contre le dit Roy de Navarre, leur faiſant recepvoir la confirmation de la paix & les contraignant de rentrer ſoubz le juſte joug de la Royauté. Nous avons bien quelqu'autre exemple de votre grandeur qui voulant prendre une belle ocaſion en fut arreſtee par ceux qu'on acuze d'eſtre Souiſſes : & Dieu vueille que l'aigreur qu'il a aujourdhuy contre les Egliſes & particuliers *Fermes* ne ſoit point venuë du trop grand reſpect au Roy, par lequel ſeul elles n'ont pas ſecouru ſa fortune quant il s'eſt veu un ſiege ſur les bras. Les reproches & les menaces qui ont ſuivy cet action en ont plus dit que moy qui me tairay ſur cette affaire.

Toutesfois & quantes que l'on condeſſent à quelqu'un ſuretés d'un contract, c'eſt une piperie que de les invalider aprés les avoir prins. Ç'a autrefois eſté un grand crime de doubter de ces mots : *En foy & parole de Roy.* Cheſcun eſtoit tenu de ſe paier d'une tele monoye. Sy quelqu'un l'a falcifiee, il n'en fault pas blaſmer ceux qui ſur ce gage ont perdu trente mile vies en une ſepmaine, mais bien ceux qui les ont oſtees.

C'eſt de là que ſont venus les noms d'otages

& furettez. Maudit foit qui en a amené la neceffitté; mais quant le Maiftre veult doner gage de fa parole à fon ferviteur, eft il pas moqueur s'il veult que ces gages foyent dans fon coffre, pareil à quelqu'un qui ayant offert la carte blanche, dift qu'il entendoit fans figner? Pour moy, je veux penfer que les dernieres affurances de nos Roys nous ont efté donees, ou pour le moins prolongees, pour les garentir des folicitations de Rome contre nous : or c'eft une faulceté que pas un de nous en ait demandé la pure nomination, mais bien quelque chofe d'aprochant à la formalité qui fe pratique pour nos Deputez generaux : doncq voicy la douleur, c'eft que ceux qui ont tourné le dos à leur vocation craignent que fi les Eglifes ont quelque fuffrage à l'election de leur gardiens, ils ne fe confiaffent plutoft à un Papifte ayant gardé la virginité de fa foy, qu'en l'Huguenot qu'ils eftiment mercenaire pour l'avoir veu violer fon fermant.

Le Prudent. Il n'y a plus moien de fuporter vos piques, car outre ce que je jure devant Dieu & fes Anges, je n'ay receu un feul denier à Saumur. Le premier qui me voudra imputer ce que vous dittes, je porte une efpee pour luy faire avoüer le contraire.

Le Ferme. Regardez bien ce que j'ay dit, je ne fuis pas preft de changer. J'ay parlé de l'eftime commune de laquele vous vous eftes plaint, & quant à la rupture de votre fermant, je vous la maintiendray par raifons pures, & puis par la voie d'honeur.

Le Modefte. Meffieurs, j'interpoze icy l'honneur de Dieu contre vos aigreurs, vous conjure en fon nom de quitter vos propos ou les continuer par le difcours de la vive raifon, & non prendre des voies

enemies du Chrestien, du vray honeur & contre les justes & severes loix qui sont maintenant en l'Estat. Monsieur de N. ne vous a point parlé de son estime, mais de cele du commun de laquele vous ne doubtez point; mesmes vous avez à vous preparer de defances contre un extrait qu'on fait courir des contans, pensions, estatz, promesses livrees & faites à un chescun, par qui, en quel lieu, en quelle monoye, sans oublier l'apophtegme d'un marchant de Saumur, lequel solicité par son hoste de serrer l'or qu'un Gentilhomme luy presantoit, refuza de le mettre en son coffre, le nommant le prix du sang. Vous ferez bien de refuter teles chozes que notre charité ne permet pas de croire.

Le Prudent. Ce n'est point moy qui pique, mais mon Cousin jette tousjours quelque trait comme inprudemmant, qu'il sçait bien estre des propos que le vulgaire a en la bouche pour nous diffamer.

Le Ferme. Je n'en ay pas plus dit que vous, & puis que vous avoüez que l'on le dit, donnez nous moyen de parler pour vous en cette ocasion.

Le Prudent. Nous ne pouvons, ny nous ne voulons nier que la Rayne n'ait fait du bien à plusieurs personnes d'honneur qui l'ont bien merité par leurs services, à quelques uns par la recomendation de Monsieur le Duc de B., à d'autres par d'autres voyes, comme à moy par l'intervantion de ma parante Madame la Marquise de Guerchevile, mais je jure devant Dieu & ses Anges que ce n'a point esté par conventions que je deusse dire ou faire cela, ce que je croy le mesme des autres; mais nous sçavons trois ou quatre de ceux qui sont apelez *Fermes,* lesquels ont pension il y a vingt & trente ans, telement que si les pensions sont marques de mal faire, il y a long-

temps qu'ilz font mal. J'adjoufte à cela que y aians lontemps que nous avons merité, nous aurions à nous plaindre d'avoir efté fruftrés pluftoft qu'eux ne doibvent trouver mauvais que nous ayons efté recognus.

Le Ferme. Mon Coufin, vos avantages ne me feront jamais odieux. Je vous veux faire fouvenir doucement combien la Dame que vous avés aleguee eft ennemie de notre Religion, vous a efté contre à caufe d'elle : recognoiffez en votre confience qui peult l'avoir apaizee envers vous. S'il fault fe deboutonner à la veritté, il n'y en a point de tous nous autres à qui on n'ayt fait des offres aventageux avec des conditions en termes doux, mais de rudes confequances. Satan de ceux qui fe font Sorciers & Magiciens au commencement ne demande qu'une goutte de fang ou un bouquet de vos cheveux, bienheureux qui conoift dés les ongles & cognoift dés l'exhorde quele eft fa conclufion. Je ne veux point pour ceux de votre condition trouver eftrange les penfions, fi je n'en voioys les paffions bien changees, & vous fouvenez du langage que vous me tintes à demie lieuë de Montreul-Belay, conbien differant à celuy d'aujourduy.

Le Prudent. C'eft plutoft opiniaftreté que conftance s'endurcir en fes premieres opinions, en fermant l'oeil & l'oreille aux inftructions des chozes prefantes.

Le Ferme. C'eft cette inftruction des profanes qui a aprins une Teologie nouvele, mefme à quelque Pafteurs.

Le Prudent. Vous avés tort de vous plaindre d'eux en vos termes tousjours malicieux, car vous avoués vous mefmes que fans eux la pluralité des voix

estoit nostre, & d'ailleurs ceux qui ont departy les bienfaitz avoyent eu le goust bien perverty d'en avoir offert à ceux qui les ont deschirez avec des sanglans sarcasmes jusques à leur faire quiter les Assemblees par leur injures redoublees à qui mieux mieux : & quant ils ont voulu en demander justice en une Assemblee d'Ecclesiastiques, on a deputé vers eux pour les admonester qu'ils avoyent pris les remontrances des profettes bien indignement interprettees pour attaque en leur particulier. Au lieu de leur faire justice, ils ont receu nouveles blessures en interprettant leur amertume à une mauvaise disposition d'estomach. Est ce à ceux là qu'on oroit offert & donné ?

Le Ferme. A ceux là offert auparavant de teles leçons & depuis pour les changer, mais non donné à ceux là, à cause de leur refus. Il est vrai que on ne leur presentoit point de pension en leur nom, mais ouy en celuy de leur enfans.

Le Prudent. Voulés vous maintenir qu'il y a quelque Ministres qui ayent reçu pension ?

Le Ferme. Je le maintiens de deux, & de l'offre qu'on en a fait à huit. De ces deux là l'un l'a receuë & luy est encor continuee au nom de son filz, & sans l'exhortation que Monsieur nous a faitte d'espargner les noms des individus, je l'orois desjà nommé : l'autre qui auparavant le voyage de Paris n'apeloit les *Prudans* que trahistres, contre les remontrances que nous luy faisions pour adoucir le terme, il reçut sa pension en contant & en raporta un langage bien differant du premier ; depuis ne pouvant suporter sa honte obtint son congé sur une depesche aprouvee fauce. Et puis qu'il en fault venir là, où est ce meritte de pensions à personnes du tout incognuës,

entre lesquelz nous pouvons specifier tel avocat qui en a quatre mile livres?

Le Prudent. La Rayne s'en est confiee à la sagesse & bonne dispensasion du Seigneur que vous sçavez.

Le Ferme. Ouy, qui en a apointé ses domestiques en leur ostant pourtant ce qu'ilz tiroyent auparavant: mais je demanderois bien une raison pourquoy cette sagesse y a compris quelque Papistes, & par quel droit ilz ont part aux deniers des Eglises?

Le Prudent. Et en pourriés vous nommer un de cette qualité?

Le Ferme. Ouy, le Seigneur de Regnac.

Le Prudent. Ce Seigneur le nye constamment.

Le Ferme. Nous l'avons aprouvé veritablement.

Le Prudent. Et quand cela seroit, cuidez vous qu'il n'y ait point de Catoliques qui ayent faitz de meileurs services à Dieu & à son Eglise que tel pretendu Refformé qu'on pourroit trouver?

Le Ferme. Il n'y a point de service s'il n'est de la volonté. Le Diable sert à Dieu, mais en grinçant les dentz: de mesme les ennemis sont quelquefois utiles, mais par d'estranges moyens.

Le Prudent. A la fin vous descouvrirez que c'est le partage de l'argent qui vous a offencé, & s'il n'y a que cela, n'est-ce pas proceder sans charitté que de porter une tele envie à ceux qui par les bienfaits du Prince ont relevé leur maisons qui tumboyent en decadance, & la pluspart, comme vous l'avoüez vous mesmes, ayant souffert diminution ou manquemant d'acroissance en hayne du Party & de la Religion?

Le Ferme. Il en est quelque chose, mais la procedure en est mauvaise, car il faloit que tel egard

fust entre les mains de ceux à qui telz deniers sont donnés, & non distribuez au prix de la deffection, mais plaise à Dieu qu'il n'y eust autres ocasions de plaintes.

Le Prudent. Aleguez-en quelqu'une serieuze & bien choisie à la charge qu'ele serve de fin à votre propos.

Le Ferme. C'est l'infidelité de laquele laissant toutes les marques qui nous obligeroyent aux preufves & recherches personneles, j'en prendray une en vous demandant : *Ne tenez vous pas l'execution des Conseilz Provinciaux pour mauvaise?*

Le Prudent. Ouy, & maintiens que telz Conseilz Provinciaux & l'othoritté qui leur est attribuee par les reglemens est incompatible avec l'Estat, que nous devons les retrancher. J'adjouste que nul bon François & bon serviteur de Roy ne peult dire autrement.

Le Ferme. Tenés vous pour homme de bien celuy qui viole son fermant?

Le Prudent. Non, mais pour infidele.

Le Ferme. Avés vous promis, juré & signé les reglemens?

Le Prudent. Ouy, mais la Rayne ayant depuis trouvé mauvais, nous nous en departons come bons serviteurs.

Le Ferme. Fault il pour estre bon serviteur violer sa foy?

Le Prudent. Le Prince peut dispenser de la foy.

Le Ferme. Ouy de la foy qu'il a receuë, mais non de cele que Dieu a stipulé.

Le Prudent. Il n'y a point de fermant sans quelque condition.

Le Ferme. Le serment non conditionel est violé quand on le conditione aprés.

Le Prudent. L'interpretation eſt en la penſee de celuy qui jure.

Le Ferme. Ouy la faulce, mais la vraye eſt aux paroles ſimples.

Le Prudent. Nous avons force traitez qui nous aprenent comment il faut uzer du ſens mental.

Le Ferme. Ouy, c'eſt le ſens menteur & l'equivocque des Jeſuites, deſquels vous vous en alez diſciples, ſi Dieu n'a pitié de vous.

Le Prudent. Mais voudriez vous maintenir qu'ayant adviſé des remedes en cas de meſcontentemens & de maltraitemens aux Egliſes, on ne puſt jamais relaſcher les moïens qu'on a eſtablis & jurez quant la neceſſité en eſt oſtee ?

Le Ferme. Non vrayemant, pourveu que par les meſmes ottoritez par leſquelles les fermentz ont eſté ſtipulés, ilz ſoient ou relaſchez ou autrement conceus.

Le Prudent. Donc vous vous attendez qu'on vous oƈtroye une Aſſemblee generale ?

Le Ferme. Ouy, ſi on veult un general conſentement.

Le Prudent. Sur quoy la pouvez vous demander ?

Le Ferme. Pour agreer les reſponces aux cayers, ſi elles ſont ſupportables.

Le Prudent. Je ſçay de bonne part qu'on ne vous acordera jamais cela.

Le Ferme. Et moy, je croy qu'il le fault, & que ceux de qui vous ſçavez cette reſolution n'ayans pas livré ce qu'ilz avoient promis, ſont decheuz du pouvoir qu'ilz avoient à Saumur, quant de là ils envoyerent nos reſponces à la Cour : pour le moins ne pourroient ils pas faire les reſponces des deux coſtés ?

Le Prudent. Ce sont de vos soupçons. Qui peult trouver estrange que la Rayne ait suivy les advis de ceux qui estoyent parmy les affaires?

Le Ferme. C'est à dire qu'ils travailloyent pour elle.

Le Prudent. Et pour qui donc? Ne sommes nous pas tenus de travailler pour notre Roy?

Le Ferme. C'est le servir que de faire droit aux complaignans.

Le Prudent. C'est mieux le servir que d'empescher les requestes.

Le Ferme. Ouy, en empeschant les causes des requestes.

Le Prudent. Vous m'avoüerez si le Roy eust fait trancher la teste à l'Amiral Chastillon, quant il presenta la premiere requeste aux Estats, il n'y eust jamais eu de Party.

Le Ferme. Ce qui est arrivé depuis a bien montré qu'un sy grand Party n'estoit point attaché à un fueille de papier; mais marquez en passant commant vous estes imbu de maximes pour estouffer le droit de vos freres. Quelle inspiration vous a instruits en une Theologie si nouvele & discordente des resolutions generales du Party, duquel vous vous dites encor?

Le Prudent. Vous le verrez par les resultatz du Synode de Privas. Nous sommes assurez que vos opiniastretez seront desavouees & que l'on nous fera raison de quelques Ministres, lesquels à une lettre de reunion qu'on leur escrivoit firent responces : *Nous devions prudemment nous reconcilier aux Eglises : vous verrez que la Rayne y sera servie & nous avoüerez de ce que vous appelez Schisme.*

Le Ferme. Vostre esperance vient de la longueur

du temps qu'on a eu pour parler aux Deputez, mais attendez au contraire que la veritté y sera maitresse, n'estant point oprimee d'otoritté.

Le Modeste. Messieurs, la longueur de vos propos n'amortist point vos violances & n'afoiblist pas vos tentions. Chescun de vous veult avoir la gloire de la dispute, mais pour en avoir pour soy, il en fault donner à Dieu. Je vous separeray par ce mot de reconciliation aux Eglises : *Voila le chemin*. Le National ne peult prononcer pour les deux opinions, il fault que l'une soit condemnee. Preparez vos cœurs à subir doucement le jugement qui en sera fait. Embrassez l'ordonnance de Dieu invoquee par la bouche de vos peres. J'estime qu'il faudra cela, ou abandoner le nom de Chrestien Ressormé. Je veux estimer que vous avez l'un & l'autre la paix pour but : nous en sommes indignes si nous sommes espars : separés nous ne meritons & n'aurons que des potences, unis sous l'obeissance du Roy nous sommes partie de l'Estat & dignes qu'on nous laisse la paix.

Tele fut nostre separation. Repassant par Saint-Jehan, Monsieur de Rohan me montra les resultatz de quelques Provinces pour l'avoüer & mesme remercier de ce qui s'estoit passé, notemment pour avoir empesché les gens du Roy de publier l'abolition. Il me fit veoir aussy mesmes remercimens de quelques villes principales. Je l'adjuray au nom de Dieu que comme beaucoup menassé & peu soutenu, il ne s'estoit pas abatu que hors voyant son droit mieux cognu. Il ne se rendist pas moins accessible pour la reunion. Voicy sa responce : *Quant j'eusse esté abandonné de tout le monde, j'ay esperé de Dieu de ne m'abandoner moy mesme. Il n'y a aussy nule prospe-*

rité qui me pust empescher d'aler à bras avancés au devant de ceux qui m'ont donné de quoy me plaindre aussy tost qu'ils me feront veoir un autre desseing. S'il ne tient qu'à ce que j'ay de bien & d'honeurs, j'exposeray tout pour avoir leur amitié. Mais de l'honeur & du bien du Party, c'est de quoy je ne trafique point. Il y en a parmy eux plus experimentés que moy : je feray gloire de leur obeir quant ilz voudront avoir pour but le bien de l'Eglise. Je repliqué : *Voila des paroles, Monseigneur, vrayement Crestiennes, mais ayant remarqué la differance que vous faites entre les honeurs & l'honeur, j'oze vous prier de l'esclaircir.* — *Les honneurs* (dit-il) *ce sont les marques ou faulces ou vrayes qu'on reçoit du vray honeur. Mais en cet endroit je ne parle que de notre honeur uni à celuy de Dieu, ce que j'aplique specialement à la foy donnee & aux sermans que nous avons prestez devant la face de toute l'Eglise. C'est aux despans de tele foy que je ne puis accepter l'amitié de personne : de toutes autres choses j'en feray litiere pour la reunion.* Quoy que j'eusse desseing pour parler tousjours pour les absans, comme doit tout Ministre de reconciliation, ce que je pus repliquer fut de prier Dieu qu'un propos tant saint fust confirmé. Je ne fus pas plutost à ma maison que je trouve un des freres revenans du National. Par luy je receus une copie de la declaration contre l'abolition, piece qui me sembla au commencement hardie & depuis necessaire. Ayant aussy leu les actes du Synode, veu le commun sentiment de tous, quelques sensures bien digerees & quelques repantances qui ont donné gloire à Dieu, je levay les yeux au Ciel, loüant ce Dieu tout puissant qui parfait son œuvre en Infinnitté.

Que toutes ces choſes aprenent à ceux qui ont failly de doner gloire à Dieu, à ceux qui ſont demeurez debout d'en rendre graces, de s'humilier & tirer du gantelet la main de paix en y conviant ſon contraire meſme. Ne ſuçons pas en ſerpent le venin de ces fleurs, mais comme abeilles, le miel de leur amertumes, & ſurtout le diſcours paſſé, conſolons-nous ainſy : jamais l'Egliſe de Dieu n'a uzé des violances, des fraudes, des corruptions, des trahiſons, ny du coffre de Memmon pour deſtruire les Herezies, mais elle a toujours eſté ataquee par telz moyens. Ce n'eſt pas parmi les chardons que l'Eſprit malin ſeme ſon yvroye, mais dans le froment du Seigneur, yvroye que le Pere a deffendu aux Anges d'aracher, comme ſi l'Egliſe militante eſtoit marquee par teles diviſions.

Dittes encor que cele qui n'a pu eſtre abatuë ny par puiſſance, ny par infidelitez eſt ſouſtenuë de la main de Dieu à qui les hommes ſont contrainctz de doner gloire, aprés avoir veu que de cent piliers qui ſouſtenoyent cette voulte eſlevee, plus du cart ont fait ventre, entre ceux là les plus eſlevez. Quelques autres ſe ſont fondus ſoubz le fardeau, mais l'Eternel de ſa main propre en a ſouſtenu la clé, ſy bien que quelques pierres ont repris & reprendront leurs places par ſa benignité, & lorſque les prophanes atendoyent la cheute de l'Egliſe, & diſoyent : *Le fondement s'en va s'il n'eſt ſoutenu.* Auſſi toſt qu'ele a dit en pleurs :

Tu nous as contre nos plus proches
Mis en quereles & reproches;
Nos haineux s'en moquent bien fort,
Ralie nous, o Dieu trés fort!

Il ſemble que Dieu ayt reſpondu du Ciel :

Mais ces piliers jà desjointz
Par moy ſeront toſt rejointz.

Viens, Seigneur, les rejoindre à la honte des meſchans, à la conſolation de ton eſpouze, à la gloire de ce grand nom auquel ſeul apartient gloire & triomphe à jamais.





MEDITATIONS

SUR

LES PSEAUMES

[Réimprimées pour la première fois d'après l'édition des *Petites Œuvres Meslees* de 1630.]



PREFACE.

L'AUTHEUR AU LECTEUR.



PLUSIEURS diverſes occaſions m'ont excité aux Meditations que ce Livret vous preſente, leſquelles ſont ſpecifiees particulierement en leur place ; mais il y en a une generale qui m'a convié à les faire paroiſtre au jour. C'eſt que parmi les corruptions de ce ſiecle les ſtupides qui en leur ignorance affectee n'ont penſees que terreſtres, ou les eſprits de vanité qui declament ouvertement contre la Parole de Dieu, la deſcrient pour eſtre d'un ſtyle groſſier, infectans d'un mortel deſgouſt les oreilles des Grands. Ce langage auſſi plein de malice que d'orgueil ne ſe pouvant combattre par diſputes ni remonſtrances, pource que les profeſſeurs de l'Atheiſme n'advoüent leur impieté qu'à leurs diſciples & complices, j'ay eſtimé eſtre à propos de faire voir comment parmi les ſtyles les plus elabourés, & dans les diſcours qui pour le moins ſont

purgez de barbarie, les paſſages de l'Eſcriture ſont non ſeulement comme un eſmail ſur l'or, mais comme les pierreries exquiſes, & relevent le langage le plus eſlevé, confirment par axiomes, preuvent par arreſt du Ciel, illuſtrent par exemples, & recreent les eſprits qui aiment Dieu par raviſſantes lumieres & parfaites beautez. Les eſcrivains, preſcheurs & harangueurs plus renommés de ce temps, n'ont point eſtimé deroger à leur eloquence, quelque diſerte & affectee qu'elle ſoit, lors que dans les chaires & barreaux de Paris, comme auſſi dans les Eſtats Generaux, ils ont allegué les authoritez de l'Eſcriture, meſmes aux termes de la verſion vulgate, qui eſt telle que chacun cognoiſt : ſachans que meſmes dans la rudeſſe de celle-là reluit tousjours la Majeſté de celui qui prononce, & la richeſſe qui n'a beſoin d'artifice, pour ravir à ſoi les yeux de l'ame & l'admiration des eſprits.

Vous ne treuverez ici aucune piccoterie de nos controverſes. A une ſeule difference vous cognoiſtrez de quelle Religion je fais profeſſion. C'eſt que je parle par unité à Dieu qui eſt un & ſeul, ne pouvant m'accomoder à dire : *Vous eſtes Dieu*. Je ſçay que l'on s'excuſe en la molleſſe des langues Françoiſes, Angloiſes & Flamandes, ou autres imperfections qu'on fait paſſer pour loi. J'ay pris plus de gouſt aux anciennes harangues faites aux Rois, & aux poëtes de la volee de Ronſard : (puis qu'il n'y a que du langage) ceux-là parlans à tout ce qu'ils ont voulu ſeparer du vulgaire, ont pris les termes maſles de l'unité : & ſur tout quand ils ont parlé aux Princes & à leurs maiſtreſſes, comme s'adreſſans à quelque choſe de Divin, nous ont deſployé leurs hautes flateries & vanitez, & leurs foles

adorations par le Toy, plus majeſtueux que le Vous. Certes qui prendroit la loi du vulgaire, & les mignardes flateries du temps, on ſe lairroit en fin mener à dire en choſes ſacrees, *Je vous baiſe les mains*, comme on l'a eſcrit d'un preſcheur Eſpagnol. J'en dirois d'advantage en un diſcours privé : c'eſt aſſés que par cette Epiſtre je convie mon Lecteur à eſlever (en ſimplicité du langage de Canaan) ſes penſees à Dieu, au ſein duquel y a propitiation, qui *ſe tient volontiers prés des cœurs deſolez*, qui n'oublie jamais la clameur de ceux qui le ſupplient, qui ne ſouffre point juſtice eſtre foulee, & en qui ſeul aux temps calamiteux ſe trouve conſeil & conſolation.







MEDITATIONS
SUR
LES PSEAUMES.

OCCASION ET ARGUMENT.

DE LA MEDITATION FAICTE SUR LE PSEAUME 133.



e Roy Henri IV ayant desiré au Baptesme du Dauphin & autres enfans de France, quelques entreprises de paix, surtout en jousles, carousels, & en combats de pied à la barriere, avoit envoyé querir nostre Autheur pour en ordonner; mais le Conseil du mesnage ayant faict espargner cette despence, le S^r d'Aubigné lui donna une meditation sur le Pseaume 101, laquelle il n'a peu tirer des coffres, comme la suivante. Il fut adverti par l'Abbé d'Elbene, que le Roi ayant faict lire cette piece à son coucher, Cotton avoit remarqué que le style sentoit un esprit tousjours prest à declamer contre

les vices, & qui ne se plaisoit point aux loüanges; l'Abbé ayant eu pour responſe, que le ſiecle donnoit bien plus d'arguments pour les premieres que pour les ſecondes, & d'ailleurs qu'il faloit avoir esgard à ce Pſeaume, qui traittoit de chaſſer les vices de la famille & de la Cité : depuis le Roy meſme ayant convié l'Autheur à monſtrer qu'il depoſoit bien quelquefois l'humeur cynique, à faire quelque piece ſur les douceurs de la paix, cette-ci fut choiſie, où il y a des choſes qui ſentent la contrainte, & quelque difference en l'uſage de la liberté.

PSEAUME 133.

1. *Voici, o que c'eſt choſe bonne, & que c'eſt choſe plaiſante, que freres s'entretiennent, meſmes enſemble.*

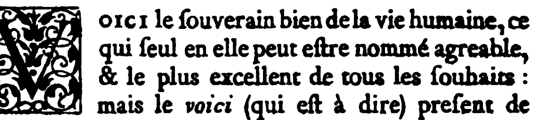
2. *C'eſt comme ceſte huyle precieuſe, eſpanduë ſur la teſte, laquelle decoule ſur la barbe d'Aaron, & qui decoule puis aprés ſur le bord de ſes veſtemens.*

3. *Et comme la roſee de Hermon, & celle qui deſcend ſur les montagnes de Sion : car l'Eternel a ordonné benediction & vie à tousjours.*

MEDITATION

SUR LE PSEAUME 133.

O combien eſt plaiſant.



VOICI le ſouverain bien de la vie humaine, ce qui ſeul en elle peut eſtre nommé agreable, & le plus excellent de tous les ſouhaits : mais le *voici* (qui eſt à dire) preſent de lieu, & point ſubjeƈt aux termes que demandent les mauvais payeurs, ni aux delais de l'impuiſſance :

Celui de qui vient toute bonne donation, qui a tousjours present & le pouvoir & le vouloir, a rendu nos desirs abregez, nous contente & dit *Voici*.

C'est de voir convenir comme freres ceux qui cognoissent un mesme pere, voir unis par la concorde ceux qui le sont par les loix & par obligation de nature, par communauté d'heritage, & par le doux joug de la patrie, voir habiter ensemble ce que le Diable avoit & voudroit encores espars, les cœurs qui ont esté si contraires eschauffés de mesmes desirs, & les esprits qui ont conspiré choses repugnantes unis à pareils desseins.

Il n'est point ici question de feindre un amour fabuleux, ni une vaine Deité conciliatrice des accords discordans. Vous ne verrez point ici le fils de Pore & de Penie employé à rejoindre l'Androgene separeę par le couteau de l'Absence, en portant à l'une & l'autre nature la reunion qui mit le Ciel en jalousie. Arriere les fables de nostre verité ; il ne faut plus cercher d'ombres, puis que nous recevons du Pere de lumiere le thresor de clarté : mais bien plus utilement que les poëtes & les peintres descrire & despeindre les fruicts de la concorde terrestre, arrhe de l'amour du Ciel, gage de cet estat parfaict, & du souverain Bien qui nous est promis en la bienheureuse immortalité.

Que beaux sont les pieds de ceux qui portent la paix, leur face est plaisante à voir, le son de leur propos est plein d'harmonie, leurs esprits ne respirent que des haleines douces, on ne cueille que fleurs agreables & fruicts delicieux en leur frequentation.

C'est la paix heureuse de la Chrestienté, car comme par contagion nous avions esmeu toutes les veines

de l'Europe, auſſi ſont elles racoiſees, quand noſtre paroxiſme s'eſt appaiſé. Trés-heureux ce Royaume où cette paix habite. Depuis neuf annees la France, comme eſtonnee de ſon bien, ne ſe peut ſouvenir d'avoir dormi un ſi long ſommeil ſur ſon lict paré de fleurs de lys. Depuis le ſceptre de Pharamond elle a porté les meſmes douceurs à la Province, à la Ville, à la famille & en fin à la perſonne particuliere qui ne ſent point de guerre entre ces qualitez ; en meſme temps que le ſang du Royaume n'eſt plus eſcumeux pour aigrir la pituite, la melancholie ne ravale point le flegme, l'eſtomac de ce grand corps prenant bonne part de la chaleur qu'il lui faict partager, & diſtribuer avec juſtice ſon chyle à toutes les extremités : mais ſur tout le cerveau non infecté n'affecte les parties baſſes de ſes intemperies & les meteores qui en naiſſent ſe convertiſſent en roſees, ne congele point de greſles & ne laiſſe point de ſujets ni pour les manies de ce qui commande, ni pour les cathares de ce qui eſt commandé. Cette annee qui eſt, en ſa felicité ſur toutes les parties & ſur toutes choſes tant generales que particulieres, teſmoignage le plus exquis des graces de Dieu, preuve que ſa paix eſt faicte avec nous, qu'il a *laſché les priſonniers d'Iſraël*, & que nos pechez ſont remis, comme la guerre eſt marque infaillible de ſa preſente fureur. Telle benediction a eſté accomparee au bauſme de haut prix qui s'eſpandoit ſur la teſte du grand Sacrificateur, diſtillant des cheveux ſur la face, d'elle eſpandu ſur les poils de la barbe venerable, ſur l'eſtomac, ſur l'Ephod & en fin paſſant de la ceinture juſques aux extremitez de la tunique.

Ce type & ſacrement de la grace du S. Eſprit

arrousoit premierement la *teste:* par ce que le Roy, qu'elle represente, partage en fils aisné de Dieu, cueille les premices des douceurs de la paix qui lui donne, dés le jour de sa naissance, le sommeil sans tressauts, les plaisirs sans frayeurs, les viandes sans amertume & sans soupçon.

Et c'est bien raison que celui qui a le premier savouré par prevoyance les angoisses des guerres, duquel le soin a devancé le soin de tous les autres, en mesme ordre participe à la mutation desiree & au salaire des labeurs.

Comme aussi aprés lui les parties plus hautes, qui ont senti les orages à mesure de leur elevation, reçoivent à leur rang le doux air souhaitté, la precieuse liqueur, en parfumant la *barbe* venerable.

Ce qui s'espanouit vers les *espaules* figure les offices divers, par les quels cette teste communique ces richesses coulantes & non precipitees sur cet Ephod, dans lui & avec lui sur les douze noms des Provinces : les douze pierres precieuses les denotent, sont comme le thresor amassé de toutes les tribus, qui à toutes retournent jusques à la parfaicte distribution, tant que le peuple bas en ait sa portion, ce qui est marqué en ces paroles, *Jusques au bord du sacré vestement.*

Encore pouvons nous marquer comment ceste liqueur passant sur l'Ephod fait souvenir les douze tribus des beneficences, & entre toutes de la prise de possession de Canaan. Et la France, imitant les douze lignees, a voulu estre separee en douze Provinces soubs douze Pairs, doit avoir en l'estomac, en la place de l'Ephod, la mesme obligation du passage de Payen au Christianisme qu'ont receu les Hebreux au traverser du Jordain. Et on demande : pourquoi

les douze choisis des lignees, comme douze Pairs, ont porté les douze pierres, chacun la sienne pour sa tribu? C'est en recognoissance & hypotheque perpetuelle du bienfait receu. Le Jordain, comme un' archive inviolable, garde ces tiltres pour les produire au grand jour à faire le procés à ceux qui auront oublié ou mesusé de la delivrance.

Oserions-nous point approprier aux choses susdites le Baptesme en la place du Jordain, où S. Jean l'exerça, & où Nostre Seigneur le voulut recevoir : en ce fleuve sacré considerer les douze Apostres comme les douze Pairs de l'Eglise, & mesme leur voir consigner au fond de ce Jordain les douze pierres & les douze articles de nostre foi, selon ce qu'il a pleu à quelques bons Peres, comme les douze pierres precieuses & fondamentales de la bonne Jerusalem; puis de mesmes gemmes, voüees aux douze portes, porter le pectoral de souvenance & jugement, qui est Urim & Thummin, pour l'attacher sur nostre sein & au dedans de nos cœurs?

Or est-il à considerer, qu'en la confection de cette liqueur celeste, le chef seul à qui il appartient d'offrir la Myrrhe, contribuë d'un tiers à sçavoir de cinq cens siecles, & emporte seul autant que l'Eglise & la Noblesse : au premier desquels nous approprions la cinnamome, & à l'autre le roseau aromatique, pour portion des peuples nous laissons la Casia de mesme poids.

Mon lecteur prene en bonne part un partage que je fai ici sans authorité expresse de l'Escriture, pour en tirer quelque doctrine, & des consequences propres pour convier à leur devoir ceux que nous ne pouvons y contraindre.

Nous posons que la tiare soit le type du Roi,

& laissons encore pour lui les yeux & le front; le reste du visage, la barbe & le col nous represente l'Ecclesiastique; les bras & la ceinture, où doit pendre l'espee, seront pour la Noblesse; les jambes & les pieds nous signifient le peuple, par lequel toutes les autres parties sont portees : desirant qu'au prix que chaque partie prend part à la douce liqueur des benedictions, qu'aussi elle contribuë à la veritable confection du bien public.

Ainsi à la tranquillité publique donnent les bons Rois leurs veilles, leur soin, les premiers mouvemens des traictez; & donnent plus que cela, les offenses receuës, les reproches des moindres, & les blasmes voire injustes, recevans du mal par ceux pour le salut desquels ils s'emploient fidelement; ils contribuent la victoire de leur cholere, leurs vengeances, qui peuvent s'appeler injustices, l'esloignement de leurs plaisirs, & abbaissent leur grandeur vers terre en s'eslevant vers le Ciel, avec cette resolution qu'au peuple & aux enfans il faut faire du bien par force, & sans espoir que la charité qui descend puisse remonter en haut.

Ainsi les Rois satisferont aux loix Divines & humaines, desquelles nous apprenons que celui n'est point à supporter qui aspire aux commoditez, & se soustrait aux charges; & puis c'est selon nature, que les commoditez & incommoditez soyent obligees l'une à l'autre, que qui sent le fardeau en tire le commode, & au contraire.

Ceste Myrrhe, de laquelle la singuliere proprieté est d'empescher les pourritures, de faire mourir les vers dés leur creation, represente la prudence des Rois, qui par le soin de faire exercer la justice empesche les amas des humeurs corrompuës des

infections populaires, & application à mauvaises mœurs, causes de la putrefaction & corruption des Estats.

Par ce moyen comme les Tyrans font devenir les corps vivans des charognes d'Estat, les Rois qui en sont peres, d'un Estat qu'ils trouvent en pieces & en charognes font refleurir un corps plein de vie, & un Royaume triomphant.

A ces restaurateurs, & non aux autres appartient de dire avec David : *Quand j'aurai accepté l'assignation, je jugerai droitement. Le pays s'escouloit, & tous ceux qui habitent en icelui : mais j'ai affermi ses piliers;* ou bien, *Je veux tenir la voye non nuisible, quand tu viendras me rendre Roi paisible*, & ce qui suit de ce Cantique excellent.

C'est aprés aux Ecclesiastiques, irreprochables & de bonne odeur en toute leur vie, à sacrifier prieres à Dieu, à conferer leurs remonstrances & exhortations aux Princes pour la paix publique, & par l'exemple de leur probité à ramener les parties esgarees à la recognoissance & observation de leur devoir.

Le Noble y contribuë son sang, & faut que l'amour de sa patrie lui face avaler doucement, que lui, qui sert au corps de bras, envoye toute la graisse au ventre, & mesme aux parties qui n'ont part à son honneur, n'ayant pour son partage que l'employ de sa vertu, l'exercice de leurs espees & de leurs lances : & le Calamus, que nous leur attribuons, est comme une lance garnie au haut d'une banderole.

De muscles & de nerfs est estoffé le peuple bas, auquel il seroit mal seant de se plaindre d'avoir si rude la peau de dessous les pieds, essayer de l'esgaler à la delicatesse de celle des paupieres. Le peuple

doit estre content de participer en son ordre à ces odeurs excellentes ; car bien qu'il porte tout, si est-il le dernier qui contribuë au soin du public, & la partie de dessous les pieds est la plus eslognee du peril.

Il n'appartient pas aussi aux bords du vestement & à ses doublures, de vouloir estre de mesme estoffe que la tiare. Bien peut l'extremité de l'habit se plaindre s'il y a des plis traversans, & des foulures (qui sont les schismes, sectes & divisions) qui empeschent l'estenduë de la distillation salutaire en toutes les parts où elle est requise, ou si les tignes & les vers les desgastent. Mais la Myrrhe, comme nous avons dit, y porte un remede souverain.

Pour seconde comparaison d'un Estat, ou d'une compagnie heureuse, l'Esprit de Dieu nous donne une montagne, & ne choisit pas un orgueilleux Basan, ni ces roches cornuës qui passent la region moyenne, pour de leur front endurci rompre & troubler les exercices des nuës, qui deffigurent la rondeur de la terre, propres seulement à donner dommage sans profit, & l'effroi sans plaisir.

Mais au lieu de ces montagnes steriles, il choisit les collines de *Sion* & de *Hermon*, par tout vertes, utiles par tout & agreables : ces monts vont recevoir doucement les faveurs de la pluye non precipitee. Et comme le poil *de la barbe d'Aaron* faisoit *decouler*, & non tomber par tuyaux la precieuse liqueur, ainsi d'herbe en herbe, de branche en branche se reçoit l'humeur nourissiere par les terres plus basses. Le coupeau, qui est le Roi de cette montagne, reçoit le premier coup de ces pluyes, les change en rosees, & par sa rondeur bien formee les distribuë esgalement : ce qui est le propre des bons Rois, de garder la proportion harmonique, selon laquelle se depart

plus de nourriture parmi les arbres plus eſtendus, ou qui ornent de plus grands feuillages, ou qui enrichiſſent de plus de fruicts ; & auſſi qui ſelon la capacité de leurs rameaux peuvent prendre du Soleil la vertu attractive, & de là les racines plus eſtenduës sont capables de ſuccer & d'attirer.

Mais ceux qui au lieu de faire degoutter leurs biensfaits, les precipitent ſans raiſon, font d'un coſté des ſechereſſes & deſluges de l'autre, enyvrent les uns, alterent les autres. Ceux-là ſont pareils à ces roches de Baſan, ſteriles en leur haut, caverneuſes au milieu, & qui ont les pieds en quelque mareſt puant. Le Ciel careſſe ces teſtes ſeiches de greſles au lieu de pluye, les embraſe au lieu de les eſchauffer : leurs fronts ſervent de quintenes aux orages & choleres de l'air : ce qui eſchappe en terre fait non des arrouſements, mais des ravines, playes & balafres à la terre : là les inſolences des nuës deſpoüillent la terre & la deſnuent juſques au roc, comme juſques aux os, & en font l'infertile habitation des lions, des ours & des loups : les neiges qui roulent furieuſement dans le plus bas, renverſent les logettes des paſtres. Telle montagne n'eſt point blanche de troupeaux de brebis, mais de glaçons ; le chef en eſt inacceſſible, le milieu perilleux, & le fonds obſcur, banni pour jamais des clairs rayons du Soleil.

O douce *Sion !* o *Hermon* agreable ! heureuſe compagnie de ceux le Roy deſquels a accez aux choſes hautes pour les digerer & diſtribuer ! Le milieu a accez au Roy, & de qui le pied, par la faveur des branches qui le couvrent, eſt à l'abri des tempeſtes. Ces arbres portent des fruicts agreables, comme font les conſeillers des Rois : les forts couvrent la naiſſance des foibles arbriſſeaux : les plus hauts

establissans & garantissans les loix du pays, & les autres s'opposans par leur vertu à celles d'un conquerant ennemi.

Nous avons veu la pratique de telles choses en ce Royaume affligé, la prodigalité sous le voile de liberalité precipiter par orages, non les fleuves, mais les torrens des bienfaicts, lesquels estouffoyent le trop de terre grasse poussee en un seul lieu; & mesme par abondance faisoyent mourir les plantes trop favorisees, comme font les arbres enterrés au dessus de leur nombril, en rendant le reste desnué jusques aux moëlles.

Le Ciel au lieu de pluyes primeroges pour enfler les bleds, les versoit à regret & à contresaison; & justement courroucé du mauvais usage de ces presens, ne prodiguoit que calamitez; les vents & foudres de diverses factions, qui s'entrechoquoyent en cette montagne, ont mis les plus exquises beautez de nature à morceaux & en cendres. Nous pouvons dire comme ceux qui navigent sous la ligne, que ce qui tomboit du Ciel enlevoit la peau, & causoit le scorbut. C'est de là que nous avons veu les palais changez en masures, les galeries de Fontainebleau en estables, les jardins en pasturages, les fontaines en soüil de pourceaux & la Sale du Louvre en gibets.

Si aujourd'hui nous voyons un Estat mesprisé jadis pour sa pauvreté, maintenant redouté pour ses thresors, si nous voyons nos masures relevees en palais admirables, nos deserts changés en paradis terrestres; ce que les estrangers & regnicoles regardoyent avec horreur & en se bouchant la veuë par leurs sourcils refroncés, maintenant ils le contemplent ravis d'admiration & de volupté, non sans tourner les yeux en haut : disons que les Princes n'ont pas seulement

faict la paix ensemble, mais que le Ciel la fait avec eux, & avec nous, & ne nous fait plus sentir que des rosees, & ne fera tant que nous aurons paix avec Dieu.

De ces rosees (laissans à part la cause des causes) l'efficiente est le Soleil; la matiere, l'humidité enclose en la terre; la forme, l'attraction & discussion; la fin, la distribution generale de l'humeur necessaire à la generation par les parties moyennes & hautes.

Vous diriez que le Soleil est un grand Prince souverain, qui tire ses tributs du peuple bas par ces voyes ordinaires, & depart les richesses (autrement inutiles en ses cabinets) pour les employer à la nourriture des beautés eslevees, à la decoration, & mesme à la defense des qualités loüables, gardant en tout & par tout sa proportion harmonique, à la splendeur de ses Princes, à la solde de ses vaillants, & plus que tout aux aumosnes du pauvre, & au secours de l'affligé.

Or comme les benedictions spirituelles sont non seulement principales, mais celles qui meritent ce nom, toutes nos doctrines doivent tendre directement à ce qui est de la gloire de Dieu, nous tournerons toutes ces similitudes à leur vrai but, commençans par là, que l'origine des faveurs du Ciel qui descoulent sur nos testes agit premierement en nos cœurs. Le premier present est la contrition pour nos pechez : le mesme Soleil de grace qui la donne, l'exhale par le haut Soleil : nos larmes sont perles precieuses devant la face de Dieu, qui retombent sur nous en rosees, en presents agreables du Ciel. C'est ce qui excite les vœux & les souspirs de l'Eglise en terre, voire de chaque membre en particulier, Dieu nous donnant, comme on donne les pommes

aux enfans, qu'on leur redemande puis aprés pour esprouver leur naturel. Ces choses, di-je, môntees par attraction dans le Ciel, sont de là renvoyees en riches benedictions pour en arrouser & rendre fertile l'heritage du Souverain. Et comme les richesses des peuples ne monteroyent point au thresor du Prince s'il ne les exigeoit par voyes accoustumees, les pensees qui se convertissent en loüanges à Dieu, croupiroyent & pourriroyent dans les vallees & cachettes de nos cœurs, si le Soleil de Justice ne les venoit cercher, esmouvoir & eschauffer. Tel est le soin sans soin de l'Esprit vivifiant.

Or voila la paix du Ciel avec nous, de nous à lui, durant laquelle le commerce va librement, la charité monte & descend, (ce qui n'arrive pas sur les sables d'Afrique où il ne pleut point) ou bien cette correspondance discontinuë entre le Ciel & nous, quand nous sommes en guerre avec lui : lors les chemins sont fermés à la communication, fors aux armees d'en haut, qui se font faire place pour ruiner, destruire, & rendre la terre en cendre dessous un Ciel d'airain.

Ayant esté exprimé par deux tableaux quelles sont les benedictions celestes sur les benits, nous pouvons par consequence des contraires, remarquer les maledictions qui pendent sur la teste des cœurs rebelles à Dieu, & sur tout sur les boute-feux & semeurs de discorde, soit dans les Royaumes & Provinces, ou dans les familles, soit en la conscience d'un chacun particulier, voir ce que prepare le Ciel aux *pestiferes oppresseurs*, qui sollicitent les carnages & sont insatiables de sang.

Nous avons à nous escrier sur eux aux termes *que nous donne* nostre premiere figure de felicité, *qu'au lieu* de participer au sainct bausme & parfum

de benediction, ils n'ont à attendre d'en haut que la pluye de Sodome. On leur appliquera les sentences qui s'ensuivent :

Ils ont rendu du mal pour le bien. Depuis qu'il a aimé malediction, qu'elle l'envahisse; & pource qu'il n'a point pris plaisir à la benediction, qu'aussi elle s'esloigne de lui. Il a aimé le mal-encontre, *qu'il en soit vestu comme de sa robbe, & qu'elle entre dans son corps comme eau, & comme huile dedans ses os.*

Voila un autre vestement, & une autre liqueur que celle d'Aaron, pour les ennemis de paix. Toutes les autres foudroyantes menaces sont de par Dieu le salaire des œuvres de nos adversaires, qui ont *persecuté celui que tu avois frappé, & font leurs comptes de la douleur de ceux que tu avois navrés, & qu'ils n'entrent point en ta justice. Qu'ils soyent effacés du livre de vie, & qu'ils ne soyent point escrits avec les justes.*

Et pour la seconde image de bonheur, il n'est pas raisonnable que les ennemis jouyssent des douces rosees de Sion : & que quand les *costaux & montagnettes* produiront aprés les belles fleurs, les bons fruicts, & sembleront *resjouyr de leurs chants, Et montagnes & champs,* que les malins ayent part à la joye publique des bienheureux; mais c'est à eux à grincer les dents, voyans que Dieu gresllera d'en haut leurs vignes toutes prestes : c'est à eux pour qui la *terre* sera de *fer,* leur *ciel* sera *d'airain.*

Ciel, qui au lieu de pluye envoye sang & poudre,
Terre, de qui les bleds n'attendent que le foudre,
Vous ne semez que vents en steriles sillons,
Vous n'y moissonnerez que volans tourbillons,
Qui, à vos yeux transis, folle & vaine Canaille,

Feront piroüetter les espics & la paille.
Ce qui en restera & deviendra du grain,
D'une bouche estrangere estourdira la faim.

On ne leur dira pas *beaux sont les pieds*, & ce qui s'ensuit; mais leurs talons seront plus beaux que le visage, leur despart plus beau que leur rencontre : on leur dira bon jour à regret, & l'adieu de bon cœur, voire le dernier, & enfin l'officier de la discorde aura pour son eloge.

Où marche le meurtrier des siens & de soi mesme,
Portant sa mort au front, livide, pasle & blesme?
Il est, au lieu de fer, armé de trahison,
De dureté brutale & lasche perfidie.
Sache le, boutefeu, que parmi l'incendie,
Rien n'est si tost bruslé que l'infame tison.

Or soit *leur partage en l'estang de feu & souffre vif.*

Nous revenons à la troupe blanche, & n'avons plus que la conclusion, qui dit que *cette Assemblee heureuse Sent du Seigneur la faveur plantureuse*. Ce qui a fait designer le mot *d'Assemblee* ou d'Eglise, c'est cette particule L A, qui se rapporte à Sion, & par consequent à la troupe des enfans de Dieu.

Ces benedictions se peuvent bien appliquer à plusieurs sortes de compagnies, mais plus particulierement & veritablement à l'Eglise, & aux familles de l'Eglise : car le Prophete en referrant cette beatitude à Sion designee par L A, en frustre privativement Moab & Amaleh, &c. Et encores sont incapables de cette faveur les orgueilleux rochers qui se treuveroyent proche de Sion, d'autant qu'ils eslevent leurs testes trop haut, & ne sont suscep-

tibles que des injures qu'ils reçoivent par les meteores. Ceux-là mesmes sont cailloux endurcis, propres à jetter du feu & non à recevoir l'humeur favorable qui passe dessus.

Encor pouvons nous remarquer comment en la consecration & sanctification d'Aaron, on lui ognoit le mol de l'oreille, le pouce de la main droitte, & l'orteil du pied droit, du sang qu'avoit rendu le mouton des consecrations. C'estoit pour fournir à toutes les parties du partage que nous avons deduit. A l'oreille qui unit les fonctions internes & externes du cerveau, celles du Roy & de son Conseil, est besoing que le Ciel benisse tant pour les intelligences des mysteres & secrets de Dieu, que pour celles des afflictions & requestes du peuple. La mesme faveur necessaire à la main droite pour soustenir ces nobles parties, & mettre à bien le succés de leur actions, à l'orteil du pied droit pour la partie inferieure, tant pour la fortifier à porter les fardeaux & travaux, que pour la dilection de ses voyes à salut. Ce champ nous fourniroit plus d'allegories agreables si la moderation ne nous commandoit d'en user sans abus.

Mais la derniere clause, excellente sur toutes, est la duree de cette felicité *pour jamais*. Ce que les hommes ne se pouvans promettre en cette vie, à cause de leurs pechez, il faut passer de l'ombre au corps, & de l'image à la chose, & dire que cette concorde & union eternelle, qui sera entre les benins, entre les enfans de paix, durera en toute perfection au siecle à venir.

Goustons ce mot *d'Eternité*, qui nous est entierement incomprehensible. Ce terme acheve de tous points le desespoir des damnez, ausquels on dit :

Mais n'esperez-vous point fin à vostre souffrance?
Point n'esclaire aux Enfers l'aube de l'esperance,
Transis, desesperez, il n'y a plus de mort,
Qui soit en vostre mer des orages le port.

Tout au contraire, c'est en quoi se pasment en leur extase les benits du Ciel, qu'en un aise tant incomprehensible, il n'y ait ni excés, ni manque, ni diminution, ni alteration, ni achevement.

Heureux donc le troupeau sainct & esleu pour une telle succession! *Trés heureux le lignage Que Dieu en partage Choisit & retient! Tous peuples du monde habitable, N'ont pas un traictement semblable.*

Car tous les royaumes de la terre apprennent par leurs lassitudes, dommages & mutuelles peines à former quelque paix, mais sujette aux inexecutions, aux prompts changements, & bien souvent à cacher sous les Oliviers les Orties & les Aconites : n'y ayant que la paix en l'Eglise, de laquelle on puisse dire absolument : *Voire pour jamais ne mourir.*

Baisons donc les pieds qui nous apportent la tranquillité, la main qui nous presente l'olive ; brisons le poing qui nous apporte le flambeau de ruine ; gardons-nous des distinctions qui font l'extinction des zeles, qui allument les fureurs ; ne mesprisons aucun de nos freres, ni pour sa petitesse, ni pour estre le dernier : ayans souvenance que Joseph condamné à mort, vendu, emprisonné, chassé aux pays des aulx & des oignons, nous peut un jour distribuer le pain, les douceurs du miel & du laict.

Estimez & attendez, François, d'une tribu, & que vous avez veu de la personne sacree qui regne sur vous à *joie*, que la force des Caïns ne vous eschauffe *point sur* Abel. Si vos freres ont quelque songe dif-

ferent des voſtres; ſi Jacob les diſtingue de quelque livree, ne vendez pas Joſeph aux Madianites bazanez: joinct que-c'eſt luy qui de la foſſe & de l'exil a redonné la vie à ſes freres.

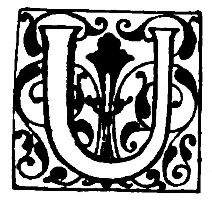
Gardons nos mains & nos penſees d'enſanglanter ſa robbe, car il la faudroit repreſenter au Pere au jour eſpouvantable de ſon dernier jugement.





OCCASION ET ARGUMENT.

DE LA MEDITATION FAICTE SUR LE PSEAUME 84.



N grand Seigneur du Royaume de France, plus eslevé encor en merites qu'en extraction, se complaignant aigrement & familierement à nostre auteur, entre plusieurs afflictions, des deux qui s'ensuivent : la premiere de la grande ingratitude que les Grands, les Republiques & les peuples rendent à ceux qui font litiere de bien & de vies, pour s'employer aux affaires publiques, & par leurs labeurs steriles, & par leurs perils mesprisés, s'opposent aux malheurs & ruines qui menacent leur parti; l'autre, de ce que nuls ne peuvent s'eslever par sa vertu (quoi que ce soit par les bonnes voyes) qu'ils n'encourent les envies, & la haine de ceux mesmes soubs qui & pour qui ils s'employent, & ne soyent tous les jours, au peril du precipice, à mesure de leur eslevation; ce Pseaume fut choisi pour consoler & conseiller ce Seigneur, & ceux que pareille amertume de cœur afflige journellement.

PSEAUME 62.

Ceux qui plaist à Dieu de hausser,
Ceux là ne font rien que penser
A les ruiner & destruire.

PSEAUME 84.

1. *Eternel des armees, combien sont aimables tes tabernacles!*

2. *Mon ame ne cesse de convoiter grandement, & mesme defaut aprés les parvis de l'Eternel : mon cœur & ma chair tressaillent de joye aprés le Dieu fort & vivant.*

3. *Le passereau mesme a bien trouvé sa maison, & l'arondelle son nid, où elle a mis ses petits : tes autels, o Eternel des armees, mon Roy & mon Dieu!*

4. *O que bien heureux sont ceux qui habitent en ta maison,* lesquels *te loüent incessamment! Selah.*

5. *O que bien heureux* est *l'homme duquel la force est en toi, & ceux au cœur desquels sont les chemins battus.*

6. *Passans par la vallee de Baca, ils la reduisent en fontaine : la pluye aussi comble les mares.*

7. *Ils vont de bande en bande pour se presenter devant Dieu en Sion.*

8. *Eternel Dieu des armees, escoute ma requeste : Dieu de Jacob, preste l'oreille : Selah.*

9. *O Dieu nostre bouclier, voi & regarde la face de ton oinct.*

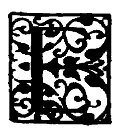
10. *Car mieux vaut un jour en tes parvis que mille ailleurs : j'aimeroys mieux me tenir à la porte en la maison de mon Dieu, que demeurer és tabernacles des meschans.*

11. *Car l'Eternel Dieu* nous est *un Soleil & un bouclier : l'Eternel donne grace & gloire, & n'espargne* aucun *bien à ceux qui cheminent en integrité.*

12. *Eternel des armees, o que bien heureux* est *l'homme qui s'asseure en toi!*

MEDITATION

SUR LE PSEAUME 84.



ternel · Dieu *des armees*, c'est à toy à qui nous adressons nos vœux & nos plaintes, par ce qu'il y a propitiation en ton sein, equité en tes jugements, force & victoire en ton bras, comme estant le Dieu trés fort, qui *retiens en ta puissance les issues de la mort.* Que beaux sont *tes tabernacles!* que tes exercites campent dessous de belles tentes, & qu'il faict bon loger dessous tes pavillons triomphans. Ce sont beautez qui ne fleurissent point pour estre fenees. & flestries sur le soir. Ce sont palais eslevés dans le Ciel, bien differens de ceux desquels les Princes se vantent pour y planter leurs titres orgueilleux. Les pierres n'en gelent point à la lune; le vent & les glaces ne les peuvent dissiper; leur eslevation ne les menace point de ruine, pour ce que tout y est fondé sur le roc.

Telle hautesse n'offense pas le Ciel, comme fit Babel; & les chapiteaux ne despitent pas les nuës, pour en appeler le foudre à leur destruction. Voila la cause violente de l'amour sans mesure que nous portons à tes parvis, o Dieu, & nos ames pantelantes les vont cerchant, comme la biche les eaux :

elles defaillent en cette recerche, & se pasment en leurs desirs enflammez, lors mesmement que les mechants qui n'ont point d'yeux pour le Temple spirituel, demandent : où est la demeure de nostre Dieu ?

Certes voici la dure saison où les fideles foisonnent de soupirs. Et bien qu'ils ayent de quoi fermer la bouche aux impies, sur ce que la demeure de l'Eternel n'est pas aux maisons faites de mains d'hommes, neantmoins ils se trouvent empeschez en eux-mesmes, à l'esclat de joie insolente, & aux cris de plus en plus montans jusques au Ciel, aux insultations des persecuteurs, lorsqu'ils bruslent nos Temples, dissipent nos Assemblees, rassasiants leurs yeux charnels au renversement des pierres mortes ; mais plus encor quand ils s'attaquent aux vives, brisent les angulaires, rasent les masures, rameinent contremont les haches aux travers des lambris, embrasent le sanctuaire, polluent le pavillon, mettent Jerusalem en monceaux, donnent les corps des serviteurs de Dieu pour viande aux oiseaux de l'air. Et alors Israël s'escrie : *Le passereau mesme a bien trouvé sa maison, & l'arondelle son nid*, logis à *ses petits :* la cigoigne ses sapins, les hautes montagnes sont pour les chamois, les rochers sont la retraite des connils ; *Eternel,* où sont *tes autels?* Toi qui as basti le monde, en feras-tu deslogé ? A telles apprehensions où la pieté se releve honteuse de sa cheute, nous apprenons d'estimer à juste prix l'Eglise de Dieu, & les sainctes Assemblees, lesquelles pour leur frequence ont esté tournees à mespris : nous ramassons curieusement & à leche doigt les miettes du man celeste, que nous laissions pourrir sous les pieds, en l'extremité de nostre desolation. *O quand*

me presenterai-je devant la face de Dieu! & puis : *Est-ce à jamais que ton ire estendras, & ta fureur de fils en fils ira?* & encore : *Souvienne-toi comme tes ennemis, o Eternel, ta gloire ont abbaissee.* En l'amertume de pareilles complaintes, nous cueillons des fleurs au Cantique du Prophete Royal que nous n'avions pas remarquees auparavant. Mais le plus precieux temps que nous trouvons à dire, sont ces habitacles privez que l'Esprit de Dieu avoit construits dans le sein de chacun fidele.

Ces seins qui estoyent sanctuaires, ces cœurs tables de la Loi, & sur lesquels elle estoit escrite du doigt de Dieu, ces estomacs, cabinets des thresors de constance, ont fait ouyr mesme dans les feux les magnifiques paroles du Dieu vivant. Ces premiers Temples ont esté abbatus par la mort, & en leur honteuse posterité nous ne voyons que masures, retraites de serpents & de lutins, de vices & d'infections: Ces pourceaux, où les diables se sont jettés, sont corps sans ame & sans vie, puisqu'ils ne sentent pas la froissure de Joseph. Ces cœurs affadis que Dieu a laissé fondre en les abandonnant, pource qu'il en estoit abandonné : ces seins qui ne sont saincts ni Temples, mais cloaques d'eaux puantes & de laschetez, ont changé les violences, par lesquelles leurs peres ont ravi le Royaume des Cieux, en tiedeurs que Dieu vomit de sa bouche, en mortelles froideurs, en tenebres Egyptiennes : tenebres, di-je, par l'absence du feu qui fut jadis marque de la presence de Dieu. Israël est affligé par les Balaams accueillis pour le maudire, par les Jasons, par les Alcimes : car les bouches qui mesmes avoyent esté sacrees à la verité, partisanes du Prince du monde, meurtriers & menteurs, accusent le peuple de Dieu, tesmoignent contre

lui, trahiſſent Jeruſalem, employent leur eloquence mercenaire à chanter le meurtre pour victoire, à avilir le ſang racheté par celui de Jeſus Chriſt, vanter les bras roides des tueurs, conter pour fange les morts de Judas, eſlever la juſtice des Nicanors, opprimer de blaſme les eſgorgez, faire fleurir les uns en leur bouche & eſcrits par loüanges feintes & menſongeres, & vomir ſur les affligés le jargon de Semeï contre David fugitif; & ainſi ſe rendans bourreaux de leurs compagnons, ou par la peur qu'apporte l'infidelité, ou par la vilaine & mercenaire eſperance que le Diable paye en fueilles le plus ſouvent.

On a eſcrit que le peuple allant en la captivité de Perſe, quelques Prophetes, ſuivis de leurs enfans, allerent cacher les precieux meubles de l'Egliſe, (& entre autres ce feu ſacré, teſmoin de l'aſſiſtance de l'Eternel) dans le puits ſec d'une vallee profonde : & ces eſcrits, deſquels nous prenons ſeulement (veu leur condition) l'exemple, ſans autre authorité que celle qui leur appartient, avec un tableau à propos, diſent qu'aprés longues anneés, le peuple eſtant delivré, une nuee qui avoit caché cette vallee profonde ſe diſparut; que les enfans des Prophetes qui avoyent eſté curieux de remarquer la cachette & le puits remplis de pierres, l'allerent vuider en preſence des Principaux; mais au lieu du feu n'y trouverent que de l'eau graſſe & puante. En autre lieu eſt adjouſté que Nehemie ayant fait arrouſer un holocauſte de cette eau, les rayons du ſoleil en allumerent un feu, qui depuis fut marque de la reſtauration & reconciliation du Temple du Seigneur.

Eſt ce point un miroir de noſtre condition aux perſecutions dernieres, pour ceux qui cachés ſoubs le nuage de leur honte, ou qui s'eſtans livrés en la

ſervitude du Tyran d'enfer, ont laiſſé mourir dedans leurs cœurs, jadis eſtimés ſanctuaires de Dieu, ce feu puiſſant de luire & de bruſler, & ne produiſent aujourd'hui de leurs bouches que flegmes puans, & vilains excrements de cette eau graſſe, dans laquelle les cœurs & les feux ſe ſont noyés? N'eſt ce de quoi tomber ſur nos genoux pour crier vers le Ciel : Tourne à part, o Soleil de Juſtice, le nuage eſpais de nos peſchez, à ce que ces rayons mettent en feu nos glaces, & fay de nos puits ſecs des autels fumans en bonne odeur; refais en des Temples, remets y ton Arche, l'Urim & Thumim, & tire encore dehors ſacrifices des nephtars & purifications. *O que bien heureux ſont ceux qui habitent en ta maiſon, qui te loüent inceſſamment*, & qui faiſants leur profit de leurs defauts, embraſſent les petites colonnes du Temple nouveau, l'exercice de tes loüanges qui leur eſtoit ennuyeux, prenent un appetit & une faim ſalutaire du pain des Anges, au lieu de leur damnable ſatieté, & logent une ſoif ardente en la place du meſpris, ayant perdu de veuë la maiſon de Dieu.

Il n'y a plus parmi nous loi ni foi; & tant de laſchetés & perfidies, qui ont rendu Iſraël meſpriſé aux nations voiſines, horrible à ſoi meſme, viennent de ce que la verité, qui ne peut loger ailleurs que dans l'Egliſe, a ſuivi ſon exil. Nous avons eu honte d'elle, elle de nous : nous lui avons deſnié ſon logis accoutumé, elle a eſté bien venuë au Ciel : nous lui avons deſrobé nos yeux, elle à nous ſa lumiere : nous avons fait un veau d'or & adoré les beſtes, & leur joug nous eſt demeuré ſur le col : nos Moyſes ont eu les bras appeſantis, quelques uns par les preſents d'iniquité. Iſraël a fuy devant Ama-

lec, au lieu qu'autresfois quand ils ont levé les mains hautes, Ifraël a efté vainqueur.

Quand ferons nous irrités de noftre lafcheté, pour la convertir en courage à Dieu ? Quand ferons-nous las d'avoir les pieds des vices & vicieux fur nos gorges, & faire hommage aux portes d'enfer ? Il faut dire de toutes nos affections, fi nous voulons que ce foit avec efficace, *O que bien-heureux eft l'homme, duquel l'amour & la crainte font en toi, & ceux en l'efprit defquels font tes chemins battus,* & à qui tu donnes d'y cheminer de vertu en vertu, de force en force, de benediction en benediction.

Pour reprendre ce bon vouloir, nous ne faurions fi toft dire, *Il faut confeffer à Dieu noftre mesfait,* qu'auffitoft l'Eternel n'ait ofté la peine de nos pefchez : & voila le defefpoir changé en efperance, l'ignorance en doctrine, & l'inconftance en fermeté ; & pourveu que nos defirs, quoique foibles, foyent purs, nous marcherons d'un pas affeuré cercher la fainčte Sion, & les tabernacles du Vivant : & au lieu que nos iniquitez & infidelitez nous avoyent fait perdre de veuë le pinacle du Temple facré, nous aurons le feu pour guide en noftre nuict, & l'eftoile des Sages nous menera devant la face de Dieu.

Quelques hiftoriens fe font delectez d'efcrire que leurs Princes conquerans faifoyent de leurs premieres victoires l'inftrument des fecondes. Nous dirons le mefme de ce que le Chreftien obtient au bon combat, où le premier degré de vaincre eft contre foi mefme. C'eft ce qui eft marqué par ces termes : *Ils vont de bande en bande* ou *de force en force pour fe prefenter devant Dieu.* Ce font les pas & les progrez de la foi, qui eft l'efchele de

Jacob, & laquelle ne confond point en la tribulation mesme, mais porte patience, la patience l'espreuve, & l'espreuve l'esperance. Ces premiers gages de la bonté de Dieu bien receus, bien possedés, ameinent le reste à la perfection, qui est à salut, suivant ce qui est dit : *A celui qui a, il lui sera* encores *donné*. Par ce moyen ceux qui ont cheminé de grace en grace sont couronnez, comme nous avons dit, de benediction en benediction.

Que si ce chemin est plein d'espines, si la voye de salut est estroite, si la secheresse de *Baca* & le val des meuriers fait perir de soif les passans, cette soif fait le desir, & le desir le courage. Creusons y des puits, Dieu y fera sourdre les ruisseaux à laict & les fontaines des eaux vivantes, qui estanchent la soif pour jamais. A ce labeur plein d'esperance, le Ciel, se rendant partisan de nos desseins, se liguera pour eux, les arrousera, les emplira de ses pluyes, faveurs & benedictions : *Et tout pour avoir dit à Dieu, Tu es ma retraite,* & avoir *establi le souverain pour ton domicile ;* il respond favorablement en ces termes : *Puis qu'il m'aime affectueusement, je le colloquerai en une haute retraitte, je serai avec lui en destresse, pour ce qu'il cognoist mon Nom.*

L'Esprit de Dieu nous fait present d'une merveilleuse consolation, en ce qu'il dit que passant la vallee de misere & les deserts du monde, les plus courageux caveront des puits qui seront emplis de la pluye du Ciel. Ceux qui travaillent aux puits & fontaines n'employent pas leurs peines pour eux seulement : tels ouvrages ne sont point à l'utilité d'un particulier, mais faits à l'usage des voisins & à la publique commodité.

O vous qui gemiſſez pour avoir travaillé aux affaires generales, y avoir deſpendu vos biens, voſtre ſang & voſtre ſueur; qui avez ſupporté pour les peuples les ingratitudes, les blaſmes, les ſoupçons, les mutineries, les revoltes; & enfin ce que ſouffre par eux quiconque ſe perd pour eux : Ou vous perſonnes particulieres, qui avez violemment travaillé pour les parents, domeſtiques ou amis; qui meſmes avez penſé relever les premieres ingratitudes par les bienfaits pluſieurs fois rëiterez, pareils à ceux qui n'ont pas laiſſé de creuſer les puits, quand la terre ingrate n'y envoie point d'eau; qui avez par perſeverance eſſayé de vaincre les cœurs endurcis, & continué vos travaux dans les arenes ſeiches & ſans humeur, voicy le portraict de vos peines & de vos ſuccez. Le Ciel, qui n'eſt jamais ingrat, repare les fautes de la terre, & au manquement des ſources terreſtres, ouvre les ſiennes à payer la peine du bien eſperant. Vous avez ſouſpiré vers lui, & ſi vous euſſiez trouvé en terre gratitude, foy, juſtice & charité, ne l'euſſiés pas cerché là haut. Dieu, en qui ſeul ces choſes ſe trouvent, vous fait avoir recours à la gratitude, faiſant degouter à propos dans vos puits les threſors de ſa pluye, & des ſalaires qui excedent vos eſperances & le merite de vos labeurs.

On diroit que de caver des puits dans cette vallee de miſeres, c'eſt trop de marque de s'y vouloir habituer, & que Dieu n'eut pas agreable la logette que Jonas marchant à ſon expedition dreſſa auprés de Ninive : mais les puits & la recerche de l'eau, comme choſe neceſſaire, ſera benite par les roſees d'en haut, au lieu que les voluptez, ombres, freſcheurs & delices que nous cerchons en nous amuſant, au lieu de marcher à noſtre vocation, nous

sont ostez de la main du Pere, qui envoye & suscite nos envieux comme vilains & infames vers, pour piquer le kikajon, & faire mourir les verdures delicieuses, par là nous oster des mains & de la frequentation des meschants, ses ennemis, & nous chasser droit au tabernacle de Sion. Observons donc cette regle, de n'affecter que le but de vocation supernelle, baisans la main de Dieu qui arrache des nostres les voluptez, donne amplement le necessaire, & ne veut estre invoqué que pour le pain quotidien.

Preste donc, o Eternel, à nos requestes tes oreilles favorables; regarde la face de ces oincts. C'est nous que tu as choisis & sanctifiez; tu nous as separé pour ton peuple acquis, ta sacrificature royale, ton heritage bien-aimé. Pour nous faire tiens, tu nous as rachetez, & payé nostre rançon de si haut prix, qu'elle a cousté le sang du Fils de ta dilection. Conserve & garantis ton heritage contre les embusches du meschant, qui a couché son trait sur la corde; defends-nous de la main d'oppresse & des traits enflammez de Satan.

Ton Esprit nous apprenne d'estimer plus les cachettes seures de ton Temple qu'estre haut montez és tabernacles d'iniquité, puis qu'un jour chez toi est plus precieux que mille au palais des Grands, desquels les grades plus eslevez ne sont que pieges & fientes à qui les cognoist bien, n'approchent ni en heur ni en honneur la qualité des fideles portiers en la maison du Roi des Rois, n'y ayant point de comparaison entre les clefs dorees des cabinets de vanité & celles du Royaume des Cieux.

Là dessus nous avons à mediter que tous les plus violents souhaits & desirs tendent à deux fins

bien differentes, qui ont contraires effets : asçavoir, à la splendeur & à la seurté tout ensemble. L'une veut l'eslevation, & l'autre la bassesse : l'une tend à estre veuë par dessus les autres, l'autre à estre cachee, mesme derriere soi. La premiere condition est exposee au peril des envies, l'autre à la honte & au mespris; la premiere craint les precipices, l'autre d'estre foulee aux pieds; l'une de s'estourdir en son eslevation, l'autre de pourrir en la fange & l'obscurité; & toutesfois tout homme de dessein veut de choses tant heterogenees faire un trés difficile accord.

Car ainsi qu'il advient aux maladies implicites, ceux qui se veulent guerir de l'envie & du mespris ensemble, n'employent aucun medicament salutaire à l'un de ces deux extremes, qui à l'autre ne soit poison; pour ce que le paroistre appelle à soi la veuë & l'envie, & la seurté fuit tous les deux.

Les Princes puissans ne peuvent garantir ceux qu'ils perchent en haut lieu, comme plusieurs tragiques exemples nous ont fait voir en nos jours. Mesmes il advient que les colliers d'ordre, qu'ils donnent à leurs conseillers, se changent en licols *d'Achitophel*, & que en bastissant à leurs mignons des throsnes eslevez, ils leur eslevent un trés haut gibet *d'Aman* : ou de plus, que les potences plantees par eux à la deffense de leur gloire, sont empuanties de leurs membres deschirez. D'autre costé, ceux qui appetent & cerchent l'obscurité, faisans sagesse de pusillanimité, prudents du siecle, inutiles à tous, font quelquefois ce mal, que le *talent* du Seigneur par eux est *fouï en terre*, & leur lumiere cachee sous le muy. Dieu est seul qui tout ensemble nous couvre & couve sous ses ailes, nous gardant aussi precieusement qu'on fait de son œil la prunelle,

& qui en mesme temps & sur mesmes sujects met en avant nostre justice comme l'aube, & puis nostre preud'homie comme le midi. C'est lui qui a *relevé le chetif de la poudre, & le souffreteux de la fiente & le fait seoir avec les Principaux*, & qui est notable, *avec les Principaux de son peuple.*

Aussi disons-nous avec David, *Il me cachera en sa logette au mauvais tems; il me tiendra caché en la cachette de son tabernacle :* & quand & quand est adjousté, *Il me haussera dessus un rocher, ma teste s'eslevera par dessus mes ennemis.*

Le mesme qui avoit caché *Moyse* dans le coffret de joncs quand il fut exposé, descouvrit sa beauté à la fille de Pharaon, pour lui communiquer aprés ses rayons & sa clarté, jusques à telle splendeur qu'elle fut insupportable aux yeux des Israëlites. C'est lui qui en nostre nuict nous guide avec un flambeau, & au plus grand midi nous couvre & conduit par la nuee; c'est lui qui a protegé son peuple dans les abysmes des eaux, de là dans les deserts, où, aprés avoir esté halé & basanné, il l'a fait luire

... Comme feroit
L'aile d'un pigeon qui seroit
De fin argent brunie,
Dont le pennage estincelant
Fait sembler l'aile en l'air volant
Du plus fin or jaunie :

Faisant de ce peuple tout sauvage des triomphants, qui firent leur glorieuse entree dans les conquestes de Canaan. Le mesme qui avoit caché *David* entre les brebis, le fit triompher glorieux à la teste de son armee, quand il fut temps; & pour un temps l'ayant deprimé en la caverne d'Odollan,

le combla de ſplendeur ſur le throſne d'Iſraël.

Me ſoit permis de choiſir entre tous les exemples de noſtre ſiecle celui de la Roine *Eliſabeth*, de laquelle on a eſcrit :

La main qui te ravit de la geole en ta ſale,
Qui changea la ſellette en la chaire royale,
Et le ſueil de la mort en un degré ſi haut,
Qui fit un tribunal d'un celeſte eſchaffaut :
L'œil qui vid les deſirs aſpirans à la flamme,
Quand tu gardas ton ame en voulant perdre l'ame,
Cet œil vid les dangers, ſa main porta le faix,
Te fit heureuſe en guerre & ferme dans la paix.

Dirons-nous que meſme en la perſonne de ſon *bien aimé Fils*, il a uſé comme il lui a pleu des tenebres, de la creche, de la fuite en Egypte, du meſpris des ſiens, & enfin de l'obſcurité du tombeau, pour en ce temps l'eſlever en ſa ſplendide Transfiguration, & puis a fait ſon entree en Jeruſalem, & pour couronner le tout, l'a plongé au profond des Enfers pour l'eſlever pardeſſus tous les Cieux.

Or, afin que ſa chere eſpouſe portaſt ſes livrees, comme l'eſpouſe a eu ſes tems d'humiliation, elle auſſi du temps *d'Elie* a eſte cachee en telle obſcurité, que le Voyant du Seigneur ne la voyoit pas, reduite à ſe couvrir meſme des ſiens. Vous voyez comme elle a ſa fuite au deſert; de ce deſert Dieu l'a retiree derriere les grandes eaux, pour lui donner en ſon temps, ſous le haut dais du Ciel, le ſoleil pour couronne & la lune pour marchepied.

Il n'y a que la divinité qui ſe maintiene exempte des viciſſitudes & decadences, teſmoin les cheutes, fautes & imperfections de tous ceux où les graces de Dieu ont abondé, depuis le parfait Adam à paſſer

par Noë, les Patriarches, Moyse, David bien aimé, Salomon le sage, les Prophetes, Apostres, & grands serviteurs de Dieu. Il a falu que ces excellents visages ayent esté marquez de quelques poreaux, & l'Eglise est demeuree obligee à sembler son chef aux divers temps de gloire & d'aneantissement, & en ces tems calamiteux la gloire de l'Eternel paroist obscurcie, comme le peut estre le soleil, & la bien aimee du Seigneur souffre comme la lune, non à l'esgard de ces corps precieux, mais du nostre, eclipse & defection.

Telle estant la condition du chef, de l'espouse, & de ses enfans plus favoris, qui sera celui des membres de l'Eglise à qui telles marques seront en horreur, puisque mesmement toutes ces vicissitudes tournent en triomphe aux esleus, & qu'aprés toutes les extremitez que nous considerons, la derniere nous passe aux extremes felicitez; la cachette la plus noire, la fosse la plus profonde, & la plus infime de nos conditions est le sepulchre; la cheute dans la fosse est le bond de la plus haute eslevation; les tenebres les plus obscures de toutes, qui noüs donnent la derniere nuict, sont celles qui sont vaincuës par l'aube de l'Esperance, & desquelles nous sortons pour posseder le lustre de la plus vive splendeur, qui est la gloire des Cieux.

D'où viennent ces effects si contraires & si excellens, hors la pensee & le pouvoir de l'homme, qui ne peut produire, ni suffisamment coignoistre la conciliation de telles extremitez? c'est de Dieu; & comment? pour ce que *Nostre Seigneur Dieu trés doux est soleil & bouclier pour nous,* qui seul peut *donner gloire & grace, n'espargnant aucun bien fait à ceux qui cheminent en integrité.* C'est le tresseur *bou-*

clier, & la *gloire* esprouvee qui nous retire quand il faut, & puis en temps opportun nous fait aller haut la teste levee; comme aussi les boucliers des anciens qui servoyent à les couvrir des coups, servoyent aussi à creer les Empereurs, en les enlevant sur des boucliers à la veuë des peuples en marque d'election.

Il est tout ensemble nostre lumiere, nostre victoire, & quant & quant nostre seurté; ses mesmes rayons qui donnent la splendeur, portent aussi la protection, car ils aveuglent les Sodomites pour sauver *Lot* : & comme les anciens guerriers faisoyent luire leur pavois & boucliers, ce bouclier de grace est rayonneux, puissant de parer aux coups, & d'esblouyr les yeux des ennemis. *Qui le regardera, s'en trouvera tout esclairé;* l'avez vous contemplé, vous estes illuminé, & vos faces ne seront point confuses: oüy les audacieuses veuës des orgueilleux, qui des mesmes rayons desquels les aiglons enfans du Ciel seront illuminez, eux ne recevront que tenebres par esblouyssement.

La seurté est pour celui *qui reside en la cachette* & sous le bouclier *du Souverain; qui se loge à l'ombre du Tout Puissant, il le couvrira de ses plumes, il aura retraite sous ses ailes, sa verité sera sa rondelle & targe*, & enfin il dit : *Je seray avec luy quand il sera en destresse, je l'en tirerai, & le glorifierai.*

Or la marque ordinaire de cette heureuse mutation de l'ombre au grand soleil, & des cachots aux triomphes, est le tesmoignage que la main de Dieu fait de nous comme la mere des enfants, qui en les soustenant par les landons les laisse tomber du nez à deux doigts de terre, pour les relever debout. C'est quand au plus noir des obscurités, nous nous

fentons efclairés de l'Efprit de lumiere, quand du profond de nos ennuis le cœur s'efleve aux Cieux, pour dire là dedans : A toi je foupire, à toi je tends les mains, o Sire. C'eft pourquoi l'Efprit defpeint les deux proprietés de ce *Soleil* & de ce *bouclier*, fous gloire & grace ; *gloire* au Soleil qui produit nos preud'homies en plein midi, *grace* au bouclier qui nous couvre des ennemis, & nos pefchez de la face de l'Eternel.

Mais voulez-vous voir dans le profond du peril mortel un portrait notable de ce que peut ce grand *Soleil de Juftice*, & ce bouclier qui ne tombe pas, comme les anciles du temps paffé, pour une fabuleufe fuperftition, mais pour un vrai fecours ; voulez-vous voir la fplendeur celefte bien mariee avec la feurté ; voyez flamboyer cette grande fournaife ardente de Nebucadnetfar, & le grand Ange du Ciel, qui la vient rendre plus fplendide qu'elle n'eftoit, y porte le bouclier d'en haut, la rend feure aux condamnés, & pernicieufe à leurs bourreaux : il vient rendre couronnés & couverts, honorés & affeurés les trois freres qu'il fait de fa compagnie, & honteux & tremblants les ennemis de la verité. Difcourez, philofophes vains, comme il vous plaira fur le fouverain Bien ; prophanes mondains logés dans les voluptez, aux honneurs & aux richeffes, nous avons trouvé à quoi attacher nos defirs : c'eft au pavois de l'Eternel, où nous trouvons la cachette fans honte & l'effevation fans peril.

C'eft de là, o Tout Puiffant, d'où la fplendeur de ton confeil de feu m'a vifité en mes prifons tenebreufes ; c'eft de là qu'a coulé le baufme celefte dans mes playes. C'eft de ton fainct mont, que j'ay ouï la fentence de ma gloire & de ma grace, quand les

meſchans ont prononcé celle d'opprobre & de mort : c'eſt là où je vai ployer mes voiles uſees de tempeſtes, je ne voi point ailleurs de port ni d'aſyle pour mon exil. Dieu ſeul eſt ma *fortereſſe,* ma *maiſon bien munie qui me gardera de deſtreſſe, m'environnera de chants de triomphe : mon ame ſe tiendra coye envers lui, ſous cette haute retraite je ne ſerai point esbranlé :* là où eſt ma *delivrance, ma gloire, le rocher de ma force, & corne de ma ſauveté.* Ce ſont les termes du Prophete, & pour finir comme lui au Pſeaume preſent,

Bref Dieu trésfort, heureux je croi
L'homme qui s'appuye ſur toi.





OCCASION ET ARGUMENT.

DE LA MEDITATION FAICTE SUR LE PSEAUME 73.



UELQUES *Seigneurs de Gascogne, aprés de grands services faits au Roy Henri IV, se voyans appauvris & privés des honneurs qu'ils estimoyent (non à tort avoir esté merités par les vertus; entre ceux-là le Viscomte de Gourdon, que l'histoire nous fait cognoistre, ayant pris un regret, qui lui dura jusques à la mort, de ne pouvoir estre honoré d'un collier, nostre autheur fit present à ses amis de cette piece, qu'il estima propre à leur consolation.*

PSEAUME D'ASAPH.

1. *Quoi que ce soit, Dieu est bon à Israël,* asçavoir *à ceux qui sont nets de cœur.*

2. *Or quant à moi, mes pieds m'ont presque failli, & ne s'en a comme rien falu que mes pas n'ayent glissé.*

3. *Car j'ai porté envie aux insensez, voyant la prosperité des meschans.*

4. *D'autant qu'il n'y a point d'estreintes en la mort d'iceux : ains leur force est en son entier.*

5. *Ils n'ahannent point comme les autres hommes, & ne sont point battus avec les* autres *hommes.*

6. *Pour cette cause, orgueil les environne comme un carquan, & accoustrement de violence les couvre.*

7. *Les yeux leur sortent dehors de force de graisse: ils surpassent les desseins de leur cœur.*

8. *Ils sont pernicieux, & parlent malicieusement d'opprimer, & parlent comme haut montez.*

9. *Ils mettent leur bouche aux Cieux, & leur langue trotte par terre.*

10. *Et pourtant son peuple en revient là, quand on leur fait succer l'eau à plein* verre.

11. *Et disent, comment le Dieu fort auroit-il cognoissance, & y auroit-il cognoissance au Souverain ?*

12. *Voila, ceux-ci sont meschans, & estans à leur aise en ce monde, ils acquierent de plus en plus des richesses.*

13. *Quoi que ce soit, c'est en vain que j'ai nettoyé mon cœur, & que j'ay lavé mes mains en innocence.*

14. *Car j'ai esté battu journellement, & mon chastiment revenoit tous les matins.*

15. Mais, *quand j'ay dit, j'en parlerai ainsi, voila, j'ai esté desloyal à la generation de tes enfans.*

16. *Toutesfois j'ai tasché à cognoistre cela,* mais *il m'a semblé fort fascheux.*

17. *Jusques à ce que je sois entré aux sanctuaires du Dieu fort, & que j'aye consideré la fin de telles gens.*

18. *Quoi que ce soit, tu les as mis en lieux glissans, tu les fais tomber en precipices.*

19. *Comment ont-ils esté destruits ainsi en un moment, sont-ils defaillis, ont ils ésté consumés d'espouvantements?*

20. Ils sont *comme un songe quand on s'est resveillé. Seigneur, tu mettras en mespris leur ressemblance quand tu te resveilleras.*

21. *Or, quand mon cœur s'en aigrissoit, & que je me tourmentois en mes reins;*

22. *Lors j'estois abruti, & n'avois aucune cognoissance : j'estois une grosse beste en ton endroit.*

23. *Je serai donc tousjours avec toi; tu m'as pris par la main droite.*

24. *Tu me conduiras par ton conseil, & puis me recevras en gloire.*

25. *Quel* autre *ai-je au Ciel? Or n ai-je pris plaisir en la terre en rien autre qu'en toi.*

26. *Ma chair & mon cœur estoyent defaillis,* mais *Dieu* est *le rocher de mon cœur, & mon partage à tousjours.*

27. *Car voila, ceux qui s'esloignent de toi periront: tu retrancheras tous ceux qui se desbauchent de toi.*

28. *Mais quant à moi, d'approcher de Dieu c'est mon bien : j'ai assis ma retraite sur le Seigneur Eternel, afin que je raconte tous tes ouvrages.*

MEDITATION

SUR LE PSEAUME 73.

Si est-ce que Dieu est, &c.



UAND nous mesurons à l'œil de la prudence humaine l'estat des enfans de Dieu, & à l'opposite celui de ses ennemis, ne voyans rien dans les consternations & miseres de l'Eglise de quoi esperer; & de l'autre

coſté rien à craindre dans les triomphes & proſperitez, l'ire de Dieu paroiſſant comme attachee ſur les bons, & ſur les autres l'apparente faveur du Ciel, il faut un grand ſouſtien & ſecours de l'eſprit de Dieu pour pouvoir dire de la penſee, comme de la bouche, *Quoi que ce ſoit, Dieu eſt bon à Iſraël, à ceux qui ſont nets de cœur.* C'eſt là où il faut dire en ſoi-meſme, & à bon eſcient, *Je prendrai garde à mes voyes, que je ne peche par ma langue, & garderai ma bouche avec une muſeliere, tant que le meſchant ſera devant moi. J'ai eſté muet ſans dire mot, je me ſuis teu du bien; mais ma douleur s'eſt rengregee; mon cœur s'eſt eſchauffé dedans moi, & le feu s'eſt embraſé en ma meditation dont j'ai parlé de ma langue.* Adjouſtons : *Eternel, mets garde à ma bouche, garde le guichet de mes levres, de peur qu'elles prononcent en l'amertume d'eſprit : car quant à moi mes pieds m'ont preſque failli, & s'en faut peu que leurs pas n'ayent gliſſé :* Juſques à demander à Dieu, *Eternel donne moi à cognoiſtre ma fin, & quelle eſt la meſure de mes jours; que je ſache de combien petite duree je ſuis,* comme pour me resjouyr de voir *le temps de ma vie à la meſure de quatre doigts.* Le cœur humain eſt comme forcé de porter envie aux inſenſez, voyant la proſperité des meſchants, juſques à vouloir argumenter ſur la juſtice de Dieu, tant il eſt difficile de dire, comme il faut dire & ſans contraſte de la chair, *Ta volonté ſoit faite.* C'eſt pourquoi la ſageſſe eternelle a colloqué cette clauſe aprés, *Ton regne advienne.* Car aprés avoir demandé l'advenement du regne de Dieu, où il ſemble que nous comprenions ſon jugement ſur les meſchants, (non ſeulement en la grande journee du Seigneur, mais

encore celui qu'il exerce tous les jours) nous sommes instruits d'en laisser le temps & les circonstances en la main du Tout Puissant, qui en ayant reservé la cognoissance à lui seul, s'en est aussi gardé la disposition.

Ce qui rend la mort desirable aux affligez, est, *qu'il n'y a point d'estreintes en celle des meschans, & leur force demeure en son entier*, c'est-à-dire, n'estant point cette mort desiree, à cause des langueurs, au lieu que nous lisons dans le miroir de la patience ces langages, *le sepulchre s'en va estre ma maison, j'ai dressé mon lict ès tenebres. J'ai crié à la fosse, tu es mon pere, & aux vers, vous estes ma mere & ma sœur : & où est-ce que sera mon attente? voire qui est-ce qui verra mes attentes? elles descendront en bas avec les barrieres du sepulchre : Si nous y sommes ensemble, le repos sera sur la poussiere.*

Au contraire voici ce que dit le Prophete des meschants ; *qu'ils n'ahannent point avec les autres hommes, & ne sont point battus avec les autres.* Mais encor n'est-il point estrange que Dieu supporte la prosperité des ennemis, comme l'orgueil qui vient de prosperité, & les blasphemes qui viennent de l'orgueil : *car il les environne d'un carquan, & accoustrement de violence les couvre.* Vous diriez que par cet *accoustrement* l'Esprit de Dieu veut designer les carquans que plusieurs ont obtenus à la persecution de l'Eglise, la plus part sans merites militaires, mais les ayant receus pour couronnes de *leur graisse* & de leur orgueil ; carquants que les Payens ont donné à ceux qui ont mis les villes en villages, à ceux qui avoyent sauvé les citoyens, maintenant ottroyez à leurs destructeurs : merités par ceux qui ont sauvé l'honneur du pays, possedés

par ceux qui l'ont deshonoré; deus aux sauveurs des peuples, & ottroyez à ceux par qui les uns & les autres ont esté ruinés.

C'est cet accoustrement de violence qui fait dire aux fols malins, *Il n'y a point de Dieu* : ou bien, *Nous avons le dessus par nos langues* : &, *Qui est Seigneur sur nous?* Et le Seigneur souffrant ces choses, permet qu'ils prosperent, *mesme que les yeux leur sortent dehors à force de graisse, & qu'ils surpassent les desseins de leur cœur.* Voila un beau portraict de ce que nous voyons tous les jours, que les plus marauds, les plus ignorants, stupides, & dormans sur le chevet de leur felicité sont portés aux Estats, qu'ils n'ont peu desirer sans cognoissance, poursuivre ni esperer sans desir. Cela nous est despeint en quelque discours tragique par l'insolence assise au tribunal des Rois, de laquelle il est dit :

Sans desir, sans espoir a volé dans ce train,
De la plus vile bouë au throne souverain,
Qui mesme en s'y voyant, encore ne s'y peut croire,
L'insolence camuse & honteuse de gloire.

Et quand ces poux armés ont pris haleine, & se sont asseurés en l'effroi de leur eslevation, *ils sont pernicieux & pensent malicieusement d'opprimer, parlans comme hauts montés.* Ouy certes, & prennent envie d'accabler ce qu'ils voyent au dessous : sur lesquels aussi ils se laissent cheoir souvent, les cuidans briser par leur precipice; ou bien ils employent leurs dents, comme viperes gelees, à piquer de mort le sein qui les a logés, si tost qu'ils ont pris force de la premiere chaleur. Mesme ayant mis une fois en oubli la bassesse de leur naissance, celle de leur nourriture & de leur education, ils pensent estre

nais à la hauteur où ils ſe trouvent, ſe font enfans de Jupiter, & *lors ils mettent leurs bouches aux Cieux & leur langue par toute la terre*, qu'elle bat & court pour diſpoſer de tout; ils ne cognoiſſent plus ni parents ni amis, mal heureux l'innocent devant de tels juges, & le ſouffreteux aux pieds de ces inſolens.

Voila le breuvage amer que Dieu preſente. *Et pourtant ſon peuple en revient là, quand on leur fait ſucer* cette liqueur *à plein verre.* Les humains enyvrés de ſi fumeuſe & amere poiſon, abreuvés de vinaigre, & faiſans de fiente leurs repas raſſaſiés de fiel, veulent entrer en conte avec Dieu, & dire avec Job, *A la mienne volonté que je ſçeuſſe où eſt l'Eternel, où je le treuverois; j'entrerois juſques à ſon ſiege; là deduirois je mon droit par ordre devant lui & remplirois ma bouche d'arguments :* & ailleurs : *T'eſt il bien ſeant que tu me faces tort, que tu deſdaignes le labeur de tes mains?* C'eſt cette amertume qui produit tant de hardieſſe en ſes ſerviteurs & que Dieu a pardonné en ſa juſtice; mais il ne pardonnera point à l'inique triomphant, qui dit en ſon inſolence, *Comment le Dieu Fort auroit-il cognoiſſance* de ce que nous faiſons? Où prendroit-il cette cognoiſſance? comme ne pouvant comprendre que de ſi loin, que de ſi haut, Dieu puiſſe juger & meſler ſon authorité dans les hommes de terre. L'*Eternel ne le verra point, le Dieu de Jacob n'en entendra rien.*

Mais Dieu aura pitié des affligés pour ſon Nom, il excuſera chacun fidele diſant avec angoiſſe, *Voila, ceux-ci ſont meſchans, à leur aiſe en ce monde, ils acquierent de plus en plus des richeſſes,* maintenus & augmentés tous les jours par leur Dieu Mammon auquel ils ſervent & ſacrifient; il exauce

leur priere, & leur fait jouyr de leurs vœux, & ceux qui servent le Souverain ont suivi sa loi pour neant.

Ils passent outre s'escrians, *quoi que ce soit, c'est en vain que j'ai nettoyé mon cœur & que j'ai lavé mes mains en innocence,* & puis emplissent leurs bouches, & prennent ces paroles au tableau de la patience, *Dieu n'a-t-il pas veu mon train? n'a-t-il pas compté toutes mes desmarches? si j'ai cheminé en fausseté & si mon pied s'est hasté à tromper, qu'on me pese en des balances justes, & Dieu cognoistra mon integrité, si mon cœur a suivi mes yeux, si j'ai fait defaillir les yeux à la vefve, si l'orphelin n'a point mangé avec moi, si j'ai veu un homme perir à faute d'estre vestu, si les reins ne m'ont point benit, & s'il n'a point esté eschauffé de la laine de mes aigneaux, si ma main a baisé ma bouche, si l'estranger a passé la nuict dehors?* & aprés plusieurs sortes de telles protestations, avec une punition juste qui est demeuree attachee, l'affligé ose dire : *A la mienne volonté que j'eusse qui m'ouyst : voila mon but, que le Tout Puissant me responde, je lui raconteroi mes pas, je m'approcheroi de luy comme d'un Prince;* & toutes les paroles qui tendent à provoquer Dieu en jugement. Que me sert (disent ces esprits alterés) d'avoir gardé le sentier de la Loi, que me sert l'amour & la crainte de mon Dieu, & de n'avoir eu recours qu'à lui; si ceux qui sacrifient aux faux Dieux sont exaucés & ceux qui s'attendent au Tout Puissant perissent en leur esperance, repoussez & non entendus?

Où est donc, disent-ils, la justice du Ciel, *car j'ai esté battu journellement, & mon chastiment renouvelle tous les matins. Mes larmes m'ont esté au lieu de pain jour & nuict; un abysme appelle l'autre abysme*

& flots ont passé sur moi. Enfin il a falu esclatter plus avant : car Satan, qui ne perd aucune occasion de nuire, nous dicte de plus furieuses leçons, & apprend ces textes à l'affligé : *Perisse le jour auquel je nasquis, & la nuict en laquelle fut dit, Un masle est né; ce jour là ne soit que tenebres, que Dieu ne le recerche point d'en haut & que la lumiere ne l'esclaire point. Tenebres & ombre de mort le rendent pollu, nuees demeurent sur lui; qu'il soit rendu terrible comme le jour de ceux à qui la vie est amere. Obscurité saisisse cette nuict là, qu'elle ne s'esjouisse point d'estre entre les jours de l'an, & qu'elle ne viene point en conte parmi les mois. Voila, que cette nuict là soit solitaire, qu'on ne s'esgaye point en elle, que ceux-là qui sont estat de maudire les jours, la maudissent, s'apprestans à remettre sus leur dueil. Les estoiles de son serain soyent obscurcies, qu'elle attende la lumiere, mais qu'il n'y en ait point, & qu'elle ne voye point les rayons de l'aube du jour, de ce qu'elle n'a pas clos les portes du ventre qui m'a porté, & n'a point caché le tourment arriere de mes yeux. Que ne suis-je mort dés la matrice? Que ne suis-je expiré si tost que je suis sorti du ventre de ma mere? Pourquoi m'ont prevenu les genoux, pourquoi aussi les mamelles, afin que je les succasse? car maintenant je seroye gisant, & me reposeroye, je dormiroye, & dés lors y eust eu repos pour moi.*

A tel excez de douleur, il est bien besoin que l'esprit conservateur s'oppose en destruisant, & dicte aux esleus nouvelles pensees, & un chant de repentance, avec une palinodie qui prenne le contre-ongle du passé comme : Ouy, je porte des peines insupportables; *mais quand j'ai parlé ainsi & ainsi, voila, j'ai esté desloyal à la generation de tes enfans,* o Dieu,

j'ai esté enfant bastard de la promesse, j'ai degeneré à cette race legitime & saincte, qui reçoit les verges de mesme main & doucement comme le pain, & baise cette main affligeante en tesmoignage d'amour. Cette bonne pensee a esté combattue par la chair, le sang & le sens humain; *toutes fois j'ai tasché à cognoistre cela, mais il m'a semblé fort fascheux;* si bien que n'y ayant rien de la prudence humaine, pour accorder ce different, j'ai invoqué la sagesse eternelle au secours de mes perplexités, & à mon aide au bon combat, *jusques à ce que je sois entré au sanctuaire du Dieu Fort, où j'ai consideré la fin de telles gens.* C'est cette fin qui porte jugement, decide le procés, monstre seurement où est l'heur, où le malheur, où le faux, où le veritable, car les abominables & condamnés, ausquels je porte envie, n'ont sur le front que l'apparence du bien, & en effect la ruine attachee à leurs dos; & cette hautesse où ils sont eslevés est la mesure de leur saut.

Quoi que ce soit, tu les as mis en lieux glissans, tu les fais tomber aux bas lieux : leurs chemins sont luisants, mais c'est de glaces & de verglas : ils commenceront à couler dans la pente, & de la pente au precipice, & de lui en l'eternelle mort.

En ces saisons de desolation l'Ange consolateur meine les esleus frapper à la porte du Sanctuaire, à ce grand cabinet des secrets de l'Eternité. Adam voulant s'acquerir la science de bien & de mal, pour se faire pareil à Dieu, trouva un Cherubin, officier du Paradis terrestre, qui le mit dehors honteusement, & puis en defendit l'entree avec un coutelas flamboyant, chastiant les outrecuidez en leurs desirs hautains, & les curieux de ce qui ne leur appartient pas; mais les cœurs humiliés sont reçeus doucement

à la recognoiſſance de leur ſalut, quand ils cerchent l'inſtruction ou conſolation du Conſeiller fidele, quand ils demandent les *paroles de vie*, & comme à Saint Jean, qui eſtoit l'Ange envoyé de Dieu : Maiſtre, que ferons-nous ?

Les enfans de Dieu, eſtants à l'huys du Sainct des Saincts, voyent arriver une femme, bien que claire brune de ſon Soleil qui la regarde de tous coſtés, d'une parfaite beauté, qui avoit ſes veſtemens deſchirés, ſes cheveux brunis, couverts d'un ſac & parfumés de cendre; ſes deux yeux noyoyent ſon viſage de larmes, toute en ſang & en feu de douleurs : quelque deſolee qu'elle fuſt, & tormentee en ſon courage, elle n'avoit rien diminué de ſa majeſtueuſe gravité, le reſpect de laquelle empeſche la troupe de paſſer le ſueil; & elle ſeule l'ayant franchi prononça la harangue qui s'enſuit, de laquelle elle fit les virgules de ſouſpirs, & les points de ſanglots redoublés :

Eſt-ce le doüaire d'un mariage ſi haut ? Sont-ce les habits ſi richement brodés, deſquels je devois eſtre ſi precieuſement atournee ? Où eſt cett' union proſpere, pour laquelle je devoye laiſſer de ſi bon cœur pere & mère ? Où eſt l'or d'Ophir, & les riches preſens de Tyr ? Où ſont ces beaux & nobles enfans qui devoyent eſtre Rois triomphans ſur la terre ?

Mon ame a tout ſon ſaoul de maux, & ma vie eſt parvenue au tombeau; je ſuis ſequeſtree parmi les morts comme les navrés giſants au ſepulchre, & deſquels il ne te ſouvient plus, ains qui ſont retranchés de ta main : tu m'as miſe en une foſſe des plus baſſes, és lieux plus tenebreux & profonds. *Les nations ſont entrees en ton heritage, ont pollu*

le temple de ta Sainctеté. Ils ont donné les corps morts de tes serviteurs pour viande aux oyseaux des Cieux, la chair de tes bien aimés aux bestes de la terre. Ils ont espandu leur sang comme eau, & n'y avoit personne qui les ensevelist. Tu as rejetté l'alliance de ton Israël, *rompu toutes ses cloisons; tu as mis ses forteresses en ruine; tu as surhaussé la dextre de ses adversaires, & resjouy tous ses ennemis: tu as rebouché la pointe de son espee, & ne l'a point redressee en la bataille: tu as livré en captivité sa force, & son peuple à la merci de la sanglante espee: le feu a consumé leurs gens d'eslite; leurs vierges n'ont point eu de dot de mariage; les Sacrificateurs sont tombés par l'espee; les vefves n'ont pas eu congé de pleurer: celles qui allaittoyent ont esté esventrees par les couteaux, estenduës le long des chemins, & les petits enfans ont esté veus succer les mamelles mortes & avaller du sang.* Tu as desployé sur moi les flots de ta tempeste, & les mesmes rigueurs qui ont mis ton serviteur Job sur le penchant du desespoir. Car comme tu as abandonné aux mains de Satan la famille fidele, tu as mis la mienne au mesme poinct. Premierement, tu as donné tous les biens de mes enfans en pillage aux enfans de Seba & de Caldee, tu as permis aux vents de raser mon habitation, & convertir en desert l'habitacle de la gloire de ton nom, & suis ensevelie dans ses ruines avec mes vrais enfans, assemblés pour te loüer & s'esjouyr en toi.

Et quand Satan n'a pas esté content de ces licences, tu as abandonné entre ses mains la chair precieuse de ton espouse, & la chaste peau intacte à tous autres, & sacree à toi seul. Il m'a frappee de l'ulcere mauvais depuis la teste jusqu'aux pieds. Ce

qui reprefentoit mon chef a efté troublé par l'efprit d'eftourdiffement: mon Confeil a failli, mes Levites corrompus, & ceux par lefquels j'interroguois la bouche du Seigneur devenus frenetiques, mes Balaams fe font accueillis à maudire Ifraël; le mal eft venu du Prophete, & mes autels ont porté le facrifice des Baalims.

Tu as fait fondre mon cœur, quand les Princes qui reprefentoyent cette place ont baifé la pantoufle de l'Ante-Chrift, & fur les pieds impurs lefché le pur fang de leurs freres, & puis en font devenus les bourreaux. Mes enfans, qui eftoyent en mes bras, ont efté affoiblis : & ceux qui les devoyent tenir hauts pour la gloire d'Ifraël les ont fait choir en bas en la faveur d'Amalec, ou bien ont tourné la poignee de leur efpee vers leurs ennemis, & la pointe à leur eftomac. Les enfans d'Ephraïm armés, d'entre les archers, ont tourné le dos au jour de la bataille.

Les parties baffes affoiblies par ce qui eftoit deffus elles, & comme frappees de catarrhes mortels, ont refufé de me porter, & m'ont laiffé choir fur l'opprobre du fumier. Ma peau entiere eft devenuë infenfible, la tendre humeur de la charité eft affechee, toute chaleur de zele efteinte dedans moi. Ce qui a caufé tant de rognes qui tombent de ma peau, fe donnent à l'apoftafie en quittant mon corps affligé, & ce qui angoiffe mon ame aprés les douleurs du corps, c'eft que je fuis environnee de froids & fols amis. Ce qui dort dans mon fein me tormente; les plus privés de moi font vis à vis de ma playe fans la fentir : l'ami de ma table leve fon talon contre moi; ceux qui devoyent eftre compagnons de mon affliction en font les juges, & par une prudence maudite defchirent ma droiture, levent au nez

mon esperance, & par leur sagesse mondaine rendent criminelle mon equité.

Jusques à quand m'oublieras-tu continuellement? Jusques à quand cacheras-tu ta face de moi? Jusques à quand consulterai-je mon cœur de jour? Jusques à quand s'eslevera mon ennemi contre moi? Eternel mon Dieu, regarde, exauce moi, illumine mes yeux, de peur que je ne dorme le somme de la mort, de peur que mon ennemi ne die, J'en ay eu le dessus, & que mes adversaires ne s'esgayent si je venois à tomber.

Jusques à quand, o Dieu, souffriras-tu que tes adversaires te blasment? Ton ennemi despitera-il ton nom à jamais impunement? Pourquoi retiens-tu ta main en ton sein? Aye souvenance que l'ennemi a diffamé l'Eternel, & qu'un peuple insensé a desfié ta puissance. Ne livre point ton humble tourterelle aux ongles de ces vautours, & en fin n'oublie point la crierie de tes adversaires : car le bruit de ceux qui s'eslevent contre toi monte continuellement.

A ces mots les ailes des Cherubins qui couvrent le Propitiatoire commencerent à s'eslever; de là sortit une nuee de parfums & baumes excellents qui encensa & remplit le lieu, si bien que nous perdismes la Fille du Ciel pour un temps; nous ouysmes une harmonie angelique qui nous ravit en extase jusques à ce que l'air esclairci, & nos esprits estans serenés, nous vismes ressortir la triomphante avec un visage aussi gay que desolé auparavant, recouverte de vestemens neufs & candides, une couronne d'estoiles sur son chef, & en sa main un livre scellé de plusieurs seaux : elle prit par la main les plus proches d'elle, & parla ainsi à tous :

O combien est grand à merveilles le bien que Dieu a preparé à ceux qui l'ont reveré. C'est la

grandeur, la ſplendeur & la duree de ſes graces eternelles, qui doivent rendre toutes douleurs de corps & d'eſprit douces, & doux le ſueil de la mort; toutes triſteſſes deviennent joyes, les abaiſſements & eſlevations, à la comparaiſon de l'un & de l'autre; l'ombre du ſepulchre eſt l'entree d'une indicible clarté, la terre n'eſt qu'un point à qui peut comprendre l'eſtenduë du firmament : ainſi il n'y a rien au monde qui ſe puiſſe juſtement appeler malheur, qui ſoit à craindre, à plaindre & qu'on doive abhorrer, à qui peut avoir les ſentiments des felicités à venir, que ce qui peüt nous priver d'elles ou nous en eſloigner. Au contraire, les proſperités qu'on envie aux meſchants ſont les entrees de leur deſaſtre, fumees ſeiches, & nuees ſans eau; de ſi petit moment au prix de l'Eternité, que ceux qui les jugent de bons yeux, *s'esbayſſent comment ils ont eſté deſtruits ainſi en un moment, comment ils ſont defaillis & ont eſté conſumés d'eſpouvantement. Certainement l'homme ſe promeine parmi ce qui n'a qu'apparence, & ſe tempeſte pour neant : ſes jours ſont comme foin, il fleurit comme un champ.* Car le vent eſtant paſſé par deſſus ſa beauté, elle n'eſt plus; & ſon lieu ne la cognoiſt plus; ſes ans ſont comme un ſonge quand on s'eſt reſveillé, & le Seigneur mettra en meſpris leur reſſemblance, quand il ſe reſveillera : les playes des ennemis de Dieu ſont ſans gueriſon, & celle de ſes enfans à ſalut; le ſang de ceux-là affoiblit cettui-ci, purge & retranche ce qui nuit. Et c'eſt pourquoi quand l'ordonnance de Dieu ira devant, je prendrai moi meſme & de bon cœur le caillou trenchant pour la circonciſion, comme fit la Sephora de Moyſe, mais il ne m'adviendra point comme à elle de me pren-

dre à mon Seigneur, & l'appeler mari de ſang.

Je voi parmi vous le laboureur, des mains duquel on arrache le pain qu'il avoit tiré de la terre pour ſe nourrir, & pour autrui; & l'homme du travail duquel les ſueurs eſpuiſees degenerent en ſang. Je voi le marchant rançonné, appauvri, & ſes adverſaires enrichis de ſa juſte ſubſtance injuſtement. Je voi les fideles paſteurs eſtre buttes aux outrages des puiſſants inſolents, dirai-je auſſi de leurs troupeaux eſchappés & des bouches blaſphemantes ? Je voi les vaillants d'Iſraël & vrais Chevaliers qui ont fait cheoir les murs de Jerico, deffendu ceux de Jeruſalem, delivré les citoyens, franchi les tranchees ennemies, garanti les Royaumes & les Rois, ſauvé les couronnes & les teſtes qui les devoyent porter, regarder de coſtées glorieux carquants, autresfois couronnes diſtinguees de telles honorables & profitables actions, ores, di-je, les voyent avec juſte douleur parer les eſpaules des plus laſches, refuſees aux victorieux; parer le col à qui une corde feroit mieux employee, & le licol que le carquant. J'exhorte les premiers à porter encores un peu les briques & les pots d'Egypte, laquelle toſt leur eſt donnee en pillage. Bourgeois, marquez vos portes & poteaux du ſang de l'agneau : l'Ange vient reſpandre celui de vos oppreſſeurs. Vous, Moyſes & Aarons, portez conſtamment les reproches des mutins, s'ils arrivent aux frontieres de la terre promiſe. Et vous, preux de Juda, meſpriſez les vaines marques des honneurs, puis que donnees injuſtement, elles ont eſté nommees colliers à toutes beſtes, & elles ſont ſymboles de l'orgueil & non de la vertu : foulez aux pieds les couronnes deshonorees & ſalies par les teſtes viles qui les ont portees. Il vaut mieux qu'on demande pourquoi

vous ne les avés pas, que si on demandoit pourquoi on vous en a honorés. Quittez joyeux ce qui sent la bouë & la terre; quittez sans regarder à regret Sodome bruslante, car il vous faut aspirer, & bien tost parvenir à la couronne celeste qui fleurit à l'Eternité.

Voila les enseignemens de la fille du Ciel, des oracles du sacré lieu, qu'il vaut mieux recevoir par les mains de l'Eglise que par les contes que nous faisons de nos doigts. Doctrine qui est de dure digestion, & pourtant bien heureux les petits enfans, pour qui cette douce mere convertit en laict des viandes sacrees recuites dans les mammelles & dans le sein qui a part à nos douleurs.

Nous confessons donc, o Dieu, que nous t'avons offensé en nos pensees, quand nous avons mesuré tes jugemens à nostre aulne, estimé tes verges à deffaveur, & la prosperité mondaine à felicité.

Nous avoüons avoir esté lors abrutis, n'ayans aucune cognoissance & avons esté bestes en ton endroit. Car pour neant nous as tu eslevé le visage en haut & vers le Ciel, si nous prenons les reigles de nostre jugement ailleurs que d'en haut; justement ployeras tu la face vers la terre (comme aux bestes brutes) à ceux qui prenent loi des choses basses, & les contemplent comme but principal.

Voici donc la resolution que chacun fidele prend, & proteste suivre aprés les leçons de la Sapience, & ce qui s'apprend au sanctuaire du Fort. Il doit dire à son Dieu, *Je serai donc tousjours avec toi, puisque tu m'as pris par la main droicte.* N'abandonne point cette conduite, o Pere de lumiere, & serre estroitement la main que tu as prise, afin que je ne me desvoye en me soustrayant.

Renforce cette main droite que tu as prise pour le bon combat de ton parti, & tu l'asseureras de la victoire, en lui disant : *Je suis ta delivrance;* instrui mon foible esprit que les sagesses des hommes sont folies, leur force foiblesse, leurs richesses pauvretés, & qu'en foulant aux pieds l'esperance de ces choses, *tu me conduiras par ton conseil, & puis me recevras en gloire*. Les guides du monde sont aveugles, les propos des habitans de la terre incertains : car toi seul disposes, tu t'abaisses pour regarder és Cieux & en terre, & n'y a que toi de qui on puisse dire, *l'Eternel gardera ton issuë & ton entree dés maintenant & à tousjours. Pourquoi irai-je cercher en ce bas monde quelque seconde divinité? Et qui est esgal és nuës à l'Eternel? Qui lui est semblable entre les fils des forts? Quel autre ai-je au Ciel? or je n'ai pris plaisir en la terre qu'en toi.*

Tu n'as que faire de nos mains pour aider à nostre delivrance, *Le Roi n'est point sauvé par une grosse armee, l'homme puissant n'eschappe pas par sa grande force, le cheval faut à sauver, & ne delivre point*. Mais tu prends plaisir à relever le miserable de la poudre, *pour le colloquer aux honneurs de ton peuple; tu soustiens tous ceux qui s'en vont tomber, & redresses tous ceux qui sont courbés; tu es prochain de tous ceux qui ont le cœur rompu, & delivres ceux qui ont le cœur brisé*. Il a paru en ce que *ma chair & mon cœur estoyent defaillis quand tu m'as tendu la main : aussi seras tu le rocher de mon cœur & mon partage à tousjours.*

Bien heureux qui se r'allie à toi, qui marche sous tes bannieres; car les victoires marchent de ce front; *& voila, ceux qui s'esloignent de toi periront, tu retrancheras tous ceux qui se desbauchent de toi :*

& puis tu te trouves en personne en la bande qui me soustiens. Doux le labeur, doux le peril que l'on subit pour & avec l'Eternel, *le Dieu Trés fort, qui retient les issuës de la mort en sa puissance.*

Je ne porterai donc *point d'envie & ne me despiterai point à cause des gens meschans. Je ne serai point jaloux de ceux qui s'adonnent à perversité.* Courent les condamnez à leurs faux Dieux & à leurs vaines esperances; *Quant à moi, d'approcher mon Dieu, c'est mon bien : j'ai ma retraite sur le Seigneur, afin que je raconte ses ouvrages. Il mettra en avant ma justice comme la clarté de l'aube & ma preud'homie comme le midi :* encor un peu de temps, & le meschant ne sera plus. *Je l'ai veu terrible & florissant comme le verd laurier, mais il est passé, & voila il n'est plus; je l'ai cerché, & ne l'ai point trouvé.*

Encores avons nous une remarque notable. C'est qu'entre les angoisses les plus piquantes des bons affligés, se fait sentir la comparaison de leurs miseres aux insolentes prosperités des meschans. Et n'est pas que le Lazare estant subject aux passions humaines, ne trouvast ses haillons encore plus vils, à l'esgard de l'escarlate du riche, & le pain moisi qu'on lui avoit jetté plus sec, en voyant passer les morceaux delicieux desquels on alloit servir le prosperant. Et ainsi se peut dire de toutes les autres parties, qui font differer la richesse d'avec la pauvreté. Or Dieu seul parfait en justice observe en elle les analogies des pechez aux punitions. Et les comparaisons qui ont affligé les enfans de Dieu en ce siecle en choses pareilles, s'observeront juridiquement en l'autre. Car le riche en ses destresses fait comparaison de son malheureux estat à la felicité

de ſon meſpriſé. Nous liſons en quelque eſcrit de ce temps une peincture de l'eſtat des damnez, auquel eſt apporté cette comparaiſon en ces termes :

Or de ce dur eſtat le poinct plus envieux,
C'eſt ſçavoir aux Enfers ce que l'on fait aux Cieux,
Où le camp triomphant gouſte l'aiſe indicible,
Cognoiſſable aux meſchans, & non pas acceſſible:
Où l'accord très parfait des douces uniſſons
A l'Univers entier accorde ſes chanſons:
Où tant d'eſprits ravis eſclattent de loüanges,
La voix des Saincts unis avec celle des Anges,
Les orbes des neuf Cieux, des trompettes le bruit,
Tiennent tous leur partie à l'hymne qui s'enſuit.

Venez, afflictions; elles me ſont douceurs pour Chriſt, qui m'eſt gain à vivre & à mourir : les pertes des biens me ſont richeſſes, quand ils ſont quittés pour Dieu. Vienne l'exil, que je ſois banni des Idolatres, & eux de moi; que je ſois ſeparé d'eux, pourveu que mon peché ſoit ſeparé auſſi : mais rien ne me ſeparera de la dilection de Chriſt, ni oppreſſion ni angoiſſe, perſecution, famine, nudité, peril, ni eſpee, eſtant aſſeuré que ni mort, ni vie, ni Anges, ni principautés, ni puiſſances, ni choſes preſentes, ni à venir, ni hauteſſe, ni profondeur, ne pourront auſſi nous ſeparer de la dilection de Dieu qu'il nous a monſtree en Jeſus Chriſt. Si l'homme charnel qui eſt en nous repugne à ces hautes penſees, voici les leçons qu'il lui faut donner, les verges en la main.

Pour te monſtrer la difference des choſes qui ſont à craindre ou à eſperer : toutes les choſes dont le monde te peut menacer, ſubjettes à la cognoiſſance de ton œil qui les void, de ton oreille qui les oit, l'eſprit qui les juge, l'eſprit qui les apprehende,

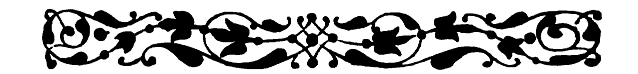
& tels objects ne sont que de la mesure des sens, puis qu'ils tombent sous eux.

Mais les choses à esperer, sont celles qu'œil n'a veuës, qu'oreille n'a ouyes, qu'aucun esprit n'a esté suffisant de comprendre, nul n'a peu desirer.

Embrasse donc les afflictions les yeux au Ciel, en disant : Quand tu me meurtrirois, si te beniroye ; embrasse la mort, desireux de dire de cœur & de bouche en sentant ces amertumes,

Si est ce que Dieu est trés doux.





OCCASION ET ARGUMENT

DE LA MEDITATION FAICTE SUR LE PSEAUME 51.



UR *une repentance que fit le Roi, estant Roi de Navarre, à la Rochelle, l'autheur lui fit present de cette meditation, laquelle fut lors très bien receuë, & plusieurs fois prononcee par Sa Majesté, avec toutes les contenances d'un cœur contrit & repentant.*

1. *Pseaume de David baillé au maistre chantre pour le chanter.*

2. Touchant ce que Nathan le Prophete vint à lui après qu'il fut entré vers Bathscebah.

3. *O Dieu, aye pitié de moi selon ta gratuité, selon la grandeur de tes compassions, efface mes forfaits.*

4. *Lave moi tant & plus de mon iniquité, & me nettoye de mon peché.*

5. *Car je cognoi mes transgressions, & mon peché est continuellement devant moi.*

6. *J'ai peché contre toi, contre toi proprement : & ay fait ce qui est desplaisant devant tes yeux, afin que tu sois cognu juste quand tu parles, & trouvé pur quand tu juges.*

7. *Voila, j'ai esté formé en iniquité, & ma mere m'a eschauffé en pesché.*

8. *Voila, tu aimes verité au dedans, & tu m'as enseigné sapience dedans le secret de mon cœur.*

9. *Purge moi du peché avec hyssope, & je serai net : lave moy, & je serai plus blanc que neige.*

10. *Fai moi entendre joye & liesse, & que les os que tu as brisez se resjouyssent.*

11. *Destourne ta face arriere de mes peschez & efface toutes mes iniquitez.*

12. *O Dieu, cree en moi un cœur net, & renouvelle au dedans de moi un esprit bien remis.*

13. *Ne me rejette point de devant ta face, & ne m'oste point l'esprit de ta Sainteté.*

14. *Ren moi la liesse de ton salut, & que l'esprit franc me soustienne.*

15. *J'enseignerai tes voyes aux transgresseurs, & les pescheurs se convertiront à toi.*

16. *O Dieu, Dieu de mon salut, delivre-moi de tant de sang : ma langue chantera hautement ta justice.*

17. *Seigneur, ouvre mes levres, & ma bouche annoncera ta louange.*

18. *Car tu ne prens point plaisir aux sacrifices, autrement j'en bailleroy ; l'holocauste ne t'est point agreable.*

19. *Les sacrifices de Dieu sont l'esprit froissé : o Dieu, tu ne mesprises point le cœur froissé & brisé.*

20. *Fai bien selon ta bienveillance à Sion, & edifie les murs de Jerusalem.*

21. *Adonc tu prendras plaisir aux sacrifices juste-*

ment faits, à l'holocauste & sacrifice qui se consument entierement par feu : adonc offrira-on des bouveaux sur ton autel.

MEDITATION

SUR LE PSEAUME 51.

Misericorde au pauvre vicieux, &c.

ISERICORDE, o Dieu, misericorde à moi qui tremble au nom de ta justice. J'ai besoin à ce coup que tu desployes toutes tes grandes commiserations : car mon peché semble devoir espuiser l'immensé de ta pitié. J'ai peché sans mesure, si haut est l'amas de mes ordures, chacune d'elles noire de tant de suye, qu'il faut laver plus de sept fois. Le bain de Siloé, ni le Jordain entier ne me peuvent rendre net; il est besoin que la source de ta grace soit plus feconde que tous les fleuves de l'Univers. *Eternel, aye souvenance de tes compassions, car elles sont de tout temps : mais n'en aye point de mes pechés pour l'amour de ton nom. Tu peux pardonner mon iniquité, quoi qu'elle soit grande;* vueilles estre par pitié mon advocat qui nous prens par la main comme enfans de la maison, nous arrachant du poing de ta justice, qui nous veut trainer en criminels. La pitié nous ouvre ton sein, l'autre les cachots; une nous monstre la sereine face d'un pere, l'autre d'un juge qui a le front ridé; l'une nous ouvre l'aube & l'esperance de la vie, l'autre nous veut enclorre aux tenebres de mort. Mes transgressions effroyables m'espouvantent, leur odeur

me vient au ronge, grondent à mes oreilles, la nuict fifflent comme ferpens, fe prefentent fans ceffe à mes yeux comme un fpectre effroyable, & avec lui la laide image de la mort : le pis eft que ce font pas vaines fumees de fonge, mais vifs tableaux des actions.

L'ingenieux Dæmon (qui fe fait tenir pour Dieu, & fe fait peindre en enfant chez les Payens) m'ayant defguifé le nom de mon forfait, l'adultere en amour, l'homicide en hardi, & le traiftre en habile, m'a conduit de degré en degré à l'extremité de toutes mefchancetés. Il m'a enflammé de trop d'amour d'autrui, & de celui de moi mefme, me faifant meriter par tel moyen la haine de tous & celle de moi mefme.

Le fubtil fait le meftier de peindre quand il veut : fon pinceau m'a fait voir les beautez, douceur & un paradis de delices, qui demeurent quand il a changé de region, horreurs, amertumes & un enfer de torments. Le mefme qui avoit efpié les heures inquietes de la nuict ou les oifeufes du jour, pour me meiner aux precipices, m'affronter à tous mes refveils de la nuict & toutes mes paufes du jour, un portrait effroyable, un vilain bouc, puant de paillardife, un efpouvantable crocodile, qui pleure pour trahir, un loup qui a les dents fanglantes d'ur aigneau domeftique ou du petit chien fidele qui gardoit la maifon; & puis fans portraict me fait dans fon miroir voir ces mefmes chofes en m'y voyant; lui auffi ne fe prefente plus comme un enfant, mais comme un vieux ferpent.

Ainfi les yeux qui m'attirent m'effrayent, & qui furent organes de peché font devenus inftruments de punition : defloyal peintre, qui a nos efprits pour papier, & pour tablettes nos cœurs.

Je reviens à mon crime, qui ne s'estant pas contenté d'offenser les hommes, a desployé ma temerité contre Dieu. Ouy, je me suis pris à toi, o Eternel: moi qui suis un ver, & non point un homme, opprobre des hommes & le mespris du peuple, desguiserai-je mon forfait devant celui qui cognoit & sonde, voire jusques au dernier point, les plus fins cœurs de tout le monde? Que ferai-je? Chercherai-je des objects contre le fidele tesmoin, duquel seul la parole est verité? Ou bien corromprai-je le seul & juste juge, duquel j'ai presché la droiture, sans qu'il y ait en lui aucune forfaicture? Et puis de quoi ferai-je mes presens à celui auquel appartiennent le donneur & les dons? *Le Dieu Fort renverseroit-il le droit, & le Tout-Puissant la justice? L'homme mortel se justifiera-t-il envers le Dieu Fort? S'il veut disputer avec luy, il ne lui respondra point de mille articles à un : il est sage de cœur, & robuste de force; qui est-ce qui s'est opposé à lui & s'en est bien trouvé?*

Quoi donc? me deffendrai-je contre le Dieu des armees, le puissant vengeur, mon Roi & mon Souverain? Aurai-je recours aux armes contre le bras qui peut par son pouvoir faire trembler des armes la puissance? Lui mettrai-je en teste un chevalier, un geant, pour debattre mon droit à la lance & à l'espee? Celui qui m'accuse vaincra tout champion qui lui contredira; les braves seront abbatus sous lui, car quand il est question de sçavoir lequel est le plus fort, voila, il est le Fort, & toute force est foiblesse devant lui.

Ne pourroi-je traiter par arbitres? Il n'y a personne qui prinst cognoissance de la chose d'entre-nous, & usast de main-mise sur nous deux. *Comment*

eschapperai-je, o Dieu? Tu me tiens serré devant & derriere; tu as mis sur moi ta main, si je vai arriere de ton esprit, ou hors de ta face : si je monte aux Cieux, tu y es; si je me trouve dans les abysmes, t'y voila; si je prends les ailes de l'aube du jour, & me loge derriere la mer, là aussi me conduira ta main, & ta dextre m'y empoignera. Si j'ay dit : Au moins les tenebres me couvriront, voila la nuict qui te servira de lumiere autour de moi, les tenebres ne m'oseront cacher arriere de toi.

Mais n'y a-t-il point quelque partie en moi que je te puisse montrer pour nette? Helas non! Tu dis que ma mere m'a conceu en peché, & que le germe de ma vie fut eschauffé dans la bourbe de l'iniquité.

Ai-je point quelques bonnes œuvres pour couvrir les autres en traittant de represailles avec l'Eternel? Je n'apporterois que pechez sur pechez, car les meilleures actions de l'homme sont ordes & puantes comme le flux de la femme. Que te monstrerai-je? Que t'offrirai-je? Tu veux la pureté au dedans & l'innocence.

Emprunterai-je de l'ignorance ses ailes de crespe noir, moi que tu as comme ton enfant & dés le berceau instruit de tes volontez? *O Dieu, tu m'as enseigné dés ma jeunesse, & jusques ici j'ai annoncé ma condamnation.*

Et ainsi toutes les voyes que je tiens me contraignent à venir cercher ta droite, & recourir à ton sein deboutonné à nos requestes, auquel seul y a propitiation. Tu es seul Souverain Sacrificateur; pren en main l'hysope teinte au costé de ton Fils; lave comme de rosee au lieu de gresle; employe cet hysope, qui rend les ames noircies plus blanches que la neige : neige que je passerai en blancheur par l'efficace de ton aspersion.

Fai-moi ouyr la nouvelle de ma delivrance par le tesmoignage interieur de ton Esprit, qui me prononce ma grace, son interinement sur la selette de mon humilité, afin que ces os & moëlles fonduës devant le feu de ton courroux soyent restituees en la restauration du mourant & restablissement du perdu. Qu'est-ce que tu tiens si long temps les yeux fichés sur mes forfaits? Cache ta face d'eux, mais non pas de moi. Que veux-tu faire de cette balance à peser? en laquelle si tu me mets d'un costé, & un rien de l'autre, ce rien pesera encores plus que moi. Que veus-tu faire de ce glaive trenchant de deux costez, puissant, à la dissipation, de manier des barres & des foudres? Mets ces choses à part pour les ennemis de ta gloire, pour les loups & lions qui dissipent ton troupeau : contente-toi de la verveine, & frappe sur moi en espargnant ton peuple; & à la fin efface de tes tablettes mon procez pour retourner à ton œuvre encommencee, assavoir la perfection de mon salut : puis que ce que tu as une fois commencé & advancé tu ne le delaisses point.

Rens ce que tu as créé, restabli ce qui estoit *venu*, ou donne un cœur nouveau pour nouveaux desirs, un esprit de mesme pour comprendre tes bontés & se resjouir en toi, car le mien a perdu l'usage & la joye : une ame nouvelle, pour s'embraser en ton amour : remplis mes entrailles de charité qui monte au Ciel, arreste ces mouvements esgarés de ma vie, approche la leur de cette face en la contemplation de laquelle je vis seulement : ne retire pas ton Esprit, sans lequel je ne suis qu'une anatomie de la puante charoigne d'un mort. Oserai-je te prier de descendre en mon sepulchre? Restitue en moi & la vie & la joie; refai-moi tel que tu prenes plaisir à

me regarder ; & lors, moi miserable (qui par mon exemple ai monſtré aux autres le chemin de perdition) & de voix & de cœur deviendrai un docteur de repentance, un miroir de ta grace, un eſchantillon de ton pouvoir, en me donnant un eſprit nouveau, & non content de me l'avoir donné, le maintenant en moi renouvellé.

Tu t'en ſerviras à convertir ce que j'aurai perverti ; de la meſme main qui m'a tiré du parc au palais, qui de berger m'a fait Roi, qui m'a eſlevé de la bouë pour me colloquer aux honneurs, qui de la conduite des brebis m'a promeu à celle des peuples, voire d'Iſraël, de cette main tu me fais peſcheur preſcheur & peſcheur d'hommes. Mutation plus miraculeuſe que la premiere, puis que tu me prends aux cachots des criminels de mort, & comme dans la foſſe de l'Enfer, pour m'employer au myſtere de vie & aux threſors du Royaume des Cieux.

Ce ſont les effects de ta puiſſance & de ta bonté. Qui euſt dit que ces pieds du perſecuteur, auquel les lapideurs du premier couronné avoyent baillé leurs veſtements en garde, peuſſent jamais devenir beaux ? Or ils ont eſté beaux & bien venus, pource que *beaux ſont les pieds de ceux qui annoncent la paix :* & ils ont porté celui qui a annoncé la paix aux Gentils.

Où ſuis-je ? En diſant ces choſes je penſe voir encor ſur mes mains & ſur mes habits quelque tache du ſang innocent que j'ai reſpandu : cette apprehenſion me fait rougir comme le ſang meſme de honte, couvre ma face de confuſion, ne pouvant penſer comment ma bouche, qui a prononcé blaſphemes, pourroit devenir organe de tes loüanges & mes ſcandales degré d'edification. Oſte de moi ce ſang

qui m'eftonne, & me rend un fpeƈtre à moi mefme. Ouvre mes levres fermees de mon fpafme, desferre mes dents que je fens grincer d'effroi, & lors ma bouche efclatera le chant de tes bontés, & lors *je declarerai ton nom à mes freres, je te loüerai au milieu de la congregation, & dirai.*

Vous qui craignez l'Eternel, loüés-le : toute la race de Jacob, glorifiés-le; & toute la race d'Ifraël, redoutez-le, car il n'a point mefprifé ne defdaigné la mifere de l'affligé, & n'a point caché fa face arriere de lui, ains quand il a crié vers lui, il l'a exaucé.

Ma loüange commencera de par toi : en la grande congregation je rendrai mes vaux en la prefence de ceux qui te craignent : je parlerai de tes tefmoignages devant les Rois, & ne rougirai point de honte.

Purge les mains qui n'ofent fe joindre vers le Ciel, ni manier les facrifices pour te les prefenter, pour ne fouiller les holocauftes en te les offrant; & puis *je laverai mes mains en innocence, & circuirai ton autel pour efclater en voix d'action de graces, & raconter toutes tes merveilles.*

Or, voici ton infpiration : j'empoigne premierement les cornes de l'autel ayant befoin de refuge; & puis je porte en ton temple les dons plus agreables qu'aucun troupeau de beftes affommees : c'eft un cœur abbatu, un couràge atterré, une ame froiffee; toutes ces parties, aux pieds de l'autel, comme beftes qu'on immole, ma chair efgorgee, bruflee devant toi, fi bien qu'il n'en demeure que les cendres : tout ploye vers terre, hors mis les yeux qui tendent au Ciel en me conviant d'eftre partie d'un tel facrifice. Je me fouviens que tu demandes les beftes fans tache : & que font devenues mes macules? cett'hy-

sope que j'ai demandé les a emportees bien loin, si que je me presente nettoyé de ta main.

C'est cette main qui fait tant de merveilles sans peine, qui abbat du throsne les orgueilleux & tire de la bouë le pauvre gisant sur terre, pour le colloquer aux honneurs, voire aux honneurs du peuple de Dieu, & de mesme tire un Joseph de la prison pour lui donner en main les resnes d'un Royaume, les libertez de ceux qui le tenoyent captif, & les vies de ceux qui disposoyent de la sienne. A quoi nous attacherons les exemples de Henri quatriesme en France, & en Angleterre d'Elizabeth. Et de plus, la mesme force (comme nous avons dit) qui opere ainsi aux oppressions & exaltations, le fait aussi aux mutations des esprits : tesmoin Paul le prescheur excellent & constant martyr, qui lavé du sang espandu est fait d'un loup ravissant une brebis de buisson. C'est elle encore qui reconcilie toutes choses à soi, ayant fait la paix par le sang de la croix : & ceux qui estoyent estrangers de Christ & estoyent ses ennemis en leur entendement, prests à toute mauvaise œuvre, ceux-là reconciliés au corps de sa chair ont esté rendus saincts, sans tache, & irreprehensibles devant Dieu.

Desploye, Seigneur, cette main à me relever de mon odieuse bouë : tu vois la haine que je me porte à cause de mes pechez ; c'est toi seul qui tires du sueil de l'Enfer mon esperance prosternee. Et comme les pensees que tu me donnes sont arres & avant-coureurs d'un plus grand ottroi, meine mon esprit où ma foi & mes regards sont desjà volés, asçavoir au sein de ta grace, & au giron de tes douceurs. Desjà je sens le courage d'un exaucé, pour aprés t'avoir invoqué pour moi mesme, t'oser prier pour

ta Sion. Le conseil que tu m'avois ordonné m'avoit tousjours guidé fidellement; si bien que *quelques assauts que j'aye senti, j'ai tousjours tenu ton parti, & le zele de ta maison* (quoi que tant infirme) *m'a mangé*. J'ose donc, ainsi bruslé de ce zele, m'escrier : *Vueilles rebastir les murs de ta Jerusalem.* Pour nos demerites tu les demantelles, mesmes par les bras qui les avoient gardés. Tu nous as donné de quoi dire avec deux de tes grands Prophetes : *Tu as rejetté l'alliance* de ton Eglise, *tu as souillé sa couronne, la jettant par terre : tu as rompu toutes ses cloisons, tu as mis ses forteresses en ruine; tous ceux qui passoyent par le chemin l'ont pillee; elle a esté mise en opprobre à ses voisins. Tu as surhaussé la dextre de ses adversaires, tu as resjouy tous ses ennemis, tu as aussi rebouché la pointe de l'espee de ses vaillants, & ne l'as point redressee en la bataille; tu as fait cesser la splendeur, tu as jetté par terre son throne, tu as accourci les jours de sa jeunesse, & l'as couvert de vergoigne.*

Certes nous pouvons dire que les sangliers & bestes sauvages ont degasté la vigne du Seigneur : je dis que sa haye a esté arrachee & non couppee, pour ce que les hauts aubespins & plus fleuris de cette haye se sont laissés desraciner par les menaces & promesses de l'ennemi de cette vigne & de Dieu mesme.

Nous pouvons dire avec Jeremie, que Sion *est devenue vefve : elle ne cesse de pleurer de nuict, & ses larmes sont sur ses jouës; il n'y a pas un de ses amis qui la console : ses intimes se sont portés desloyaument contre elle & lui sont devenus ennemis.*

Tout l'honneur de la fille de Sion s'est departi d'elle. Ses principaux sont devenus semblables à des

cerfs affamez, & ont marché destitués de force devant le poursuivant.

Tous les passants ont frappé des mains sur elle, *ils ont sifflé & hoché leurs testes contre la fille de Jerusalem, disans, Est-ce ici la ville qu'on nommoit la parfaite en beauté?*

Le Seigneur a esté comme un ennemi : il a abysmé Israël, il a dissipé les palais & toutes ses forteresses.

Et a pourpensé de destruire la muraille qui couvroit la fille de Sion, il a estendu le cordeau, & n'a point retenu sa main qu'il ne l'ait abysmee, & a desolé la muraille & l'avant-mur. Ses portes sont enfondrees en terre; il a detruit & brisé ses barres. Muraille de la fille de Sion, jette larmes jour & nuict comme un torrent; ne te donne point de repos, que la prunelle de tes yeux ne cesse point. Le jeune enfant & l'ancien ont esté gisans en terre par mes rues : mes pucelles & mes gens d'eslite sont tombés par l'espee, comme s'ils eussent esté pareils; *O Dieu, tu as tué au jour de ta cholere, tu as massacré, tu n'as point espargné. C'est pour les peschez de nos Prophetes, les iniquitez de nos sacrificateurs, qui ont espandu le sang des justes au milieu de Jerusalem.* Aussi les Prophetes n'avoyent preveu que choses vaines. Adjoustez-encores, *les serfs ont dominé sur nous, & personne ne nous a receus de leurs mains.*

Les principaux ont esté pendus par la main d'iceux, & n'a-on porté aucune reverence à la face des Anciens.

Nous apprenons de David à dire :

Les nations sont entrees en ton heritage; ils ont polu le temple de ta Sainteté, ils ont mis Jerusalem en monceaux de pierres. Ils ont donné les corps

morts de tes ſerviteurs pour viande aux oyſeaux des Cieux, & la chair de tes bien aimés aux beſtes de la terre : ils ont eſpandu le ſang d'iceux comme eau à l'entour de Jeruſalem, & n'y avoit perſonne pour les enſevelir.

O Dieu, qui as arraché mes hayes par ton courroux, redreſſe les autour de la troupe ſainƈte, & rends encore Jeruſalem ceinte de monts de toutes parts ainſi que de rempars : ren ſon mur eſlevé plus haut que l'eſchelle & que l'eſperance de ſes ennemis, quelques hautains qu'ils ſoyent.

Oſte nous la confiance que nous avions aux grandeurs, aux forces humaines, & en la fidellité des viellards qui ſe ſont endormis : rempare nous des montagnes de Prophetes, d'un mur de pierres vives, qui ſont celles deſquelles tu fais des enfans à Abraham. Donne nous pour fondement, & mets au principal endroit du coin, cette angulaire tant rejettee par les architeƈtes d'erreur. Donne nous pour portes celles de la nouvelle Jeruſalem, eſtoffees de gemmes & pierres precieuſes. Et puis que tu nous as fait ſentir la fragilité des humains, fai nous eſprouver la ferme aſſiſtance du Ciel. Sois la veille d'Iſraël, qui ne ſommeille jamais, ſoleil & bouclier de la permanente cité.

Et pource que, *C'eſt en Judee proprement que Dieu eſt cogneu, que ſon nom eſt grand en Iſraël, que ſon tabernacle eſt en Salem, & ſon domicile en Sion :* que c'eſt en ton temple (qui eſt ton Egliſe) & non ailleurs, que te ſont agreables nos ſacrifices.

C'eſt une charité hors la meſure de nos ſens, que le Tout Puiſſant createur de tout l'Univers, conſervateur de tout ce qui a eſtre, qui a pour haut dais les Cieux des Cieux, la terre pour marchepied, qui

seigneurie par tout, qui se fait obeyr sans peine en toutes ses Seigneuries, ait voulu choisir de tant de Royaumes un Royaume, de tant de Provinces Canaan, de tant de montaignes Sion, de tant de peuples un peuple acquis, sainct & separé, duquel il est dit : *Tous peuples du monde habitable n'ont pas un traictement semblable, car ses ordonnances sacrees il ne leur a pas declarees :* & puis *d'Israël, di-je, par exprés, Peuple qui lui touche de prés,* que ce troupeau bienheureux soit seul par qui il veut estre loüé.

Mais voici une seconde charité qui surpasse la premiere, que la nation esleuë ayant renoncé ou crucifié le Sauveur & Dieu de Gloire, il a mis la main sur nous, & sans occasion de choix, en ce qui estoit du nostre, nous a tirés d'entre les idolatres courans aprés les bois & la pierre, pour nous adopter en la place & au rang des enfans d'Abraham : si bien que nous puissions dire de nous, que c'est en sa trés saincte cité qu'il a choisi sa demeure, & que c'est de nous qu'il veut ses loüanges; en nous, di-je, est accomplie la prophetie de David, disant : *Dieu pour fonder son tabernacle aime les portes de Sion, plustost que tous les tabernacles de Jacob.*

Ce qui se dit de toi, cité de Dieu, ce sont choses honorables. Selah!

Je ferai mention de Rahab & de Babylon, entre ceux qui me cognoissent : voici Palestine & Tyr, avec Cus : Cettui-ci est né là.

Et de Sion sera dit : Cettuy-ci & cettuy-là est né en icelle : & le Souverain mesme l'establira.

Quand l'Eternel enregistrera les peuples, il les mettra par conte, & dira : *Cettui-cy est né là. Selah!*

Estant authorisé de titre si advantageux, l'espouse du Ciel, qui pleure son Fils perdu au jour de ses nopces, ose plaider son droict contre son Seigneur & dire : Puis que tu m'as appelee à un si haut heritage, ne me laisse point en friche & en masures. Je dois devenir une cité, qu'elle ne demeure point demolie, ren la digne de ton habitation. Te faut-il soliciter de bastir ta maison? Tu as jetté dans les fondements douze pierres si precieuses : mes douze portes doivent estre de perles. Sois mon temple, mon Soleil, & moi ta Lune; qu'il n'entre point en moi d'abomination, mais y conserve l'arbre de vie, qui porte au milieu de moi fruicts delicieux. *O Eternel, destourne ta malediction aux Royaumes qui n'ont ta cognoissance,* & desquels il est dit, *Leurs cris sont inutiles :* mesme les addressant à toi, fai qu'encores un jour mes enfans s'esjouyssent, *que les filles de Juda ayent liesse à cause de tes jugements,* & prennent quelques asseurances en contant mes tours & la hauteur de mon avant-mur. Edifie sur tout le Chasteau de ta grace : car, à dire vrai, nous n'avons autre forteresse que toi qui est nostre roc & rempart asseuré.

Estans donc instruits que ta Sion est le lieu où tu envoyeras, comme à la pierre d'Elie, le feu celeste, pour mettre en cendre nos holocaustes, nous ne les cercherons point sanglants, puisque ta parole nous instruit, que nous ne serons point redargués pour les sacrifices qui ont esté autresfois continuellement devant toi, que tu ne prendras point des bouveaux de nos maisons, ni des boucs de nos parcs, tout estant de ta possession, que tu n'es point mangeur de la chair des gros taureaux, ni beuveur du sang des boucs.

Tu as voulu que nous te ſacrifions loüanges, & pour holocauſtes les vœux de nos cœurs ardents; c'eſt ce que nous eſlevons vers le Ciel, c'eſt ce que nous deſployons devant ta face.

Et quand il te plaira nous faire dignes d'eſtre nous meſmes immolés, pour le teſmoignage de ta verité & de ton nom, nettoye-nous, Seigneur, des taches qui nous rendent impropres à tes offertes. Ren-nous par cett'hyſope nettoyante victimes blanches. Nous ſerons bien heureux, quand il te plaira prendre nos eſprits & nos vies, pour en ſacrifice de bon odeur faire fumer ton temple & ton autel.





OCCASION ET ARGUMENT.

DE LA MEDITATION FAICTE SUR LE PSEAUME 88.



'AUTHEUR *accablé d'un deuil desmesuré pour l'amour de Susanne de Lezai sa femme, prit le Pseaume* 88 *pour en tirer les vers Sapphiques mesurés qui sont dans ce livret, & depuis, la presente meditation.*

PSEAUME 88.

1. *Maskil d'Heman Ezrahite,* qui est *un Cantique & Pseaume,* baillé *au maistre chantre d'entre les enfans de Coré,* pour le chanter *sur Mahalath Jehannoth.*

2. *Eternel, Dieu de ma delivrance, je crie jour & nuict devant toi.*

3. *Que ma requeste vienne en ta presence, encline ton oreille à mon cri.*

4. *Car mon ame a tout son saoul de maux, & ma vie est parvenue jusqu'au sepulchre.*

5. *On m'a mis au rang de ceux qui descendent en la fosse : je suis devenu comme l'homme qui n'a plus de vigueur.*

6. *Sequestré parmi les morts, comme les navrés à mort gisans au sepulchre, desquels il ne te souvient plus, ains qui sont retranchés de ta main.*

7. *Tu m'as mis en une fosse des plus basses, és lieux tenebreux, és lieux profonds.*

8. *Ta fureur s'est jettee sur moi, & tu m'às accablé de tous tes flots : Selah.*

9. *Tu as esloigné de moi ceux desquels j'estoye cognu, tu m'as mis en extreme abomination envers eux. Je suis reclus tellement que je ne puis sortir.*

10. *Mon œil languit d'affliction : Eternel, je te reclame tout le jour, j'esten mes mains vers toi.*

11. *Feras-tu miracle envers les morts? ou si les trespassés se releveront pour te celebrer? Selah.*

12. *Racontera-on ta gratuité au sepulchre & ta fidelité au tombeau?*

13. *Cognoistra-on tes merveilles és tenebres & ta justice au pays d'oubliance?*

14. *Or quant à moi, o Eternel, je crie à toi & ma requeste te previent dés le matin.*

15. *Eternel, pourquoi rejettes-tu mon ame & caches-tu ta face de moi?*

16. Je suis *affligé & comme rendant l'esprit dés ma jeunesse : j'ai souffert tes effrois & ne say où j'en suis.*

17. *Les ardeurs de ta cholere sont passees sur moi, & tes estonnemens m'ont retranché.*

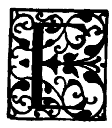
18. *Ils m'ont tout le jour environné comme eaux, ils m'ont entouré tous ensemble.*

19. *Tu as esloigné de moi l'ami, voire l'intime ami & ceux desquels je suis cognu* me *sont tenebres.*

MEDITATION

SUR LE PSEAUME 88.

O Dieu Eternel mon Sauveur, &c.



TERNEL, Dieu de ma delivrance, ou mieux, de mes delivrances, qui m'as tant de fois tiré du bas tombeau de la mort, & notamment quand j'ai dit à propos & avec ſon efficace :

Lorſqu'en moi de douleur eſpris s'enveloppent tous mes eſprits, Tu ſçais l'endroit par où je dois ſortir du lieu où je me vois.

Tu m'as fait voir que tu l'avois veu pour moi, quand les cordeaux du ſepulchre, le torrent des meſchants garnements, & les lacs de mort m'avoyent ſurpris. Tu as eſbranlé la terre, & les fondements des montagnes pour le ſecours des tiens. C'eſt toi qui dans la fumee & dans la pouſſiere des combats, parmi les tempeſtes de non-veuë as garanti ceux qui ſe ſont eſcriés à toi,

Mon Dieu tu m'as aidé,
C'eſt toi qui m'as gardé,
Sois preſt à ce beſoin.

Tu nous as deffendu contre les fleches du jour, & les eſpouvanteaux & peſtes de la nuict. C'eſt ce qui me donne la hardieſſe & l'adreſſe à toi, pour crier jour & nuict, lors que le jour a prolongé mes detreſſes, la nuict les a rafraichies, quand nos amertumes nous ont ſervi de pain, & nos pleurs de breuvage. Pourquoi eſt-il dit que la lumiere eſt

semee pour le juste, & la liesse pour ceux qui sont droits de cœur ?

Le Soleil qui fait sa carriere comme un espoux sortant de son lict nuptial, veu de tous, & voyant tout, peut-il desployer à mes yeux les beautez de nature pour m'en destituer. Je ne suis plus de ceux à qui les verdures portent quelque esperance, & si je voi des fleurs, je sçai que les fruits en sont pour les hommes de terre. Les moissons & les grappes sont pour les ennemis de Dieu, dont le jour ne m'apporte que le desir de la nuict pour me cacher, & elle m'est une annee pour m'enfuyr & me sauver de moi.

C'est en elle que tu m'as revisité. Tu as sondé mon cœur, tu l'as examiné : tu n'as point trouvé que ma pensee ait violé ma parole, ni que ma bouche ait desmenti mon cœur ; & nonobstant il n'y a point d'accord en mes membres. Je cerche le repos au lict sans le trouver. Le bœuf quitte le joug à la seree, le cheval la selle ou le collier ; mais l'ahan & les sueurs de mon ame travaillee me saisissent dés le crepuscule du soir, sans me quitter à celui du matin.

Les Anciens ont inventé que leurs Erynnes, ou Furies, estoyent filles du Soleil & de la Nuict : voulant cette doctrine à leur mode figurer, que les affaires pesants de la journee tormentoyent les affligés dans le nid des pensees, & au loisir de la nuict. C'est sous elle que la memoire me gehenne, ma couverture est de plomb & mon chevet d'espines, pour lesquelles je puis dire : J'ai ahanné en mon gemissement, je baigne ma couche toutes les nuicts, je trempe mon lict en mes larmes.

Voila de quoi crier jour & nuict, quand l'un

& l'autre m'affligent : je ſuis contraint d'eſtre importun ſans intervalle, puiſque mon mal ne m'en donne pas. Tu t'es laiſſé vaincre à l'importunité de la vefve, ſupporte la mienne : & afin qu'elle n'empeſche point que ma requeſte ne vienne en ta preſence, encline ton oreille à mon cri.

Je ſçai que mes pechés ont fait un gros & louche nuage entre toi & moi : perce & diſſipe, Seigneur, par les rayons de ton ſoleil de grace cet amas vicieux : abaiſſe ton oreille, qui eſt en ſi haut lieu, pour recevoir ma ſupplication venant des lieux profonds, & du fond de mes ameres penſees : abaiſſe-toi, ou avance ta dextre; car mon affliction, qui eſt ſi forte pour m'accabler, eſt trop foible pour (ſans ton ſecours) monter juſqu'au throſne de ta majeſté.

Ces larmes nuict & jour avalees ont empli mon eſtomac, & les angoiſſes diſtillent au dedans ſans ceſſer, d'où je puis dire que j'ai mon ſaoul d'adverſité, que mon ame s'eſt ſaoulee de maux, & ma vie eſt parvenue au ſepulchre. Certes il y en a par de là ce qu'on appelle ſatieté : car telle abondance ne ſe pouvant enduire ni digerer, la plettore en eſt mortelle, m'eſtouffe, & me traine au tombeau.

Auſſi bien pour y eſtre parvenu je me ſuis mis au rang de ceux qui deſcendent en la foſſe : je ſuis devenu comme l'homme qui n'a plus de vigueur. Auſſi je confeſſe qu'avec raiſon ſerai-je eſtimé tel : car m'ayant oſté de tes yeux le regard doux & gracieux, je decline, & m'en vai dechoir ainſi qu'une ombre ſur le ſoir, comme le ſouci & le giraſol ſont eſpanouys, & monſtrent avoir vigueur tant que le Soleil, qu'ils adorent, les anime par ſes rayons, mais ſentent une mort quotidiene quand ils ſont privés des regards vivifians.

Ainsi, ô toi, qui es le Soleil & le bouclier, pour ton œil delaissant d'allumer ma vie, je ne suis qu'un tison fumant sequestré de ta veuë, je suis parmi les morts comme les navrés mortellement, gisans parmi le meurtre, desquels il ne te souvient plus, & qui sont retranchés de ta main.

David se plaignoit d'estre hors de la souvenance de ses amis, d'estre mis en oubli du cœur des hommes comme un mort, & d'estre estimé autant qu'un vaisseau de nul usage : mais c'est bien pis, d'estre comme mis en oubli de son Dieu, & retranché d'entre les vaisseaux à honneur, pour estre jetté hors le camp, ou bien trainé aux immondices de la Cité.

Tu m'as mis en une fosse des plus basses és lieux tenebreux & profonds. Les prisonniers pour debtes ou causes legeres, ont les basses-cours des conciergeries, & les preaux pour bornes de leur liberté : mais combien deviennent transis ceux qu'on devale dans les basses fosses, pour aprés l'obscurité, la puanteur, & les horreurs des cachots longuement supportés, n'avoir delivrance que la sentence de mort ?

Ainsi suis-je accablé de tous tes flots : ta fureur s'est jettee sur moi : un abysme appelle l'autre abysme : au bruit de tes canaux toutes tes vagues & flots ont repassé sur ma teste, empli ma nef si basse & si fragile, qu'elle ne peut resister aux plus petites ondes de tes tempestes : & tout sans espoir de secours.

Pour ce que tu as esloigné de moi ceux desquels j'estois cogneu, tu m'as mis en extreme abomination envers eux ; tousjours tellement reclus, que je ne puis sortir ni avoir communication avec les humains.

Et puis quand je ſerois environné & armé d'une legion d'amis, pourroyent-ils forcer les priſons du Tout-Puiſſant, qui ſont la mort meſme & les portes d'Enfer? Il n'y a que toi ſeul qui puiſſes delivrer ce que tu as renfermé, ni rendre la liberté à qui tu l'as oſtee : il n'y a que toi, de qui l'on puiſſe dire, *Il les a tirés des tenebres & de l'ombre de mort en deſrompant leurs liens, pour ce qu'il a briſé les portes d'airain, & caſſé les barreaux de fer.*

Tes Anges ont delivré les priſonniers des hommes, mais les hommes n'ont jamais affranchi les tiens. Nos conſciences ſont nos plus eſtroites priſons. Le meſchant une fois arreſté en cet eſtroit cachot, encor qu'il euſt à ſon commandement la campaigne, porte la geole avec ſoi, & les ceps de ſa coulpable penſee galopent avec lui.

Cette priſon le ſuit, quoiqu'il coure à la chaſſe,
Quoi que mille pays comme un Caïn il trace,
Qu'il fende au gré du vent les fleuves & les mers,
Sa conſcience n'eſt ſans cordes & ſans fers.

C'eſt toi ſeul qui peux delivrer, & à qui je dis : Sauve moi de la bourbe : comme auſſi que le fil des eaux ſe debordant ne m'emporte pas, que le gouffre ne m'engloutiſſe, que le puits ne ferme point ſa gueule ſur moi.

Mon œil languit d'affliction. Eternel, je te reclame tout le jour : j'eſtens mes mains vers toi : c'eſt à toi que je me viens rendre. Les vaillants victorieux, qui ſe font eſtimer entre les humains, ne voudroyent pas achever ceux qui deſpouillent le gantelet gauche, & le preſentent à leur vainqueur. Toi en qui ſeul abonde la vraye magnanimité, & au

seul sein de qui se trouve propitiation, repousseras-tu les mains que te tend l'abbatu? pourroit-il entrer en ton courage de m'achever à terre de sang froid, toi qui es pitoyable, misericordieux, tardif à colere, & abondant en grace, pourrois-tu sauter sus à l'affligé, ayant maudit tous les lasches cœurs qui le font.

Fay voir encores que toute sorte de mort des bien aimés est precieuse devant tes yeux, sois donc liberal de la vie, toi qui en es le seul donneur, & qui en fais tes presens par l'univers sans en diminuer le thresor; car source de vie en toi gist, par ta clarté nous voyons clair.

Feras-tu miracle envers les morts, ou si les trespassés se releveront pour te celebrer? Tu as tiré du tombeau le Lazare desja puant : je confesse estre tout infect, & que l'odeur de mes pechez est insupportable à moi-mesme. Tu me vois couché dans le sepulchre; est-il point meilleur que celui de qui l'odeur est tant soüefve ne descende point en ces tanieres d'infections; & que plustost tu detournes la mort des testes qui t'honorent, que de la poursuivre dans l'horreur de ses cachettes; & que plustost tu faces merveilles entre les vivans, que les desployer entre les morts, veu que ceux-là ne se peuvent relever ponr recognoistre la delivrance, & aussi peu pour la celebrer en tes saintes assemblees?

Racontera-on ta grace au sepulchre, & ta fidelité au tombeau? Cette grace sera-elle goustee par les condamnés & en l'Enfer, où n'y ayant aucune redemption, ton Esprit ne peut aimer sa demeurance, pour exciter les cœurs à faire resonner tes bien-faits? car l'esperance estant bannie, aussi est toute voix d'exultation.

Pourront reluire tes merveilles aux tenebres, & ta justice en la terre d'oubliance? Si tes miracles tombent dans les espesses obscurités des bas lieux, qui pourra les voir, & n'estans point veus, qui les celebrera? A quoi aller cercher des deserts perdus & sans voye pour eterniser les faits de ton equité, qui est haut chantee & annoncee en la terre des vivans? Qui pourra dans la fosse & au profond puits de condamnation eslever sa voix de louanges dans le ciel? tes cœlestes clartés pourront-elles dorer les Enfers, & y contaminer leurs precieux rayons?

N'est-ce plus au ciel & aux lieux illuminés par lui que tes hauts faicts triompheront? ne veux-tu autels que les sepulchres infects? l'Enfer sera-il choisi & ouvert pour un temple? & les feux de la gehenne vaincront-ils ceux des holocaustes? auras-tu plus agreables les hurlemens & grincemens de dents des perdus, que les chansons des filles de Sion, & l'harmonie des Anges & des bien heureux?

Ou veux-tu que les hideux cimetieres soyent frequentés en la place de ton Sanctuaire? que les ombres des morts & les pestes nocturnes y troublent & espouvantent de spectres ces cheres assemblees?

Que là les os & les tets blanchis redemandent leurs nerfs & les peaux desquelles la mort s'est repeuë, pour reprendre les chants, ou plustost les cris oubliés, & en espouvanter tous ceux qui te psalmodieront?

Entre ces apprehensions, Eternel, je crie à toi, & ma requeste previent dés le matin. Mais voulant prier, mes genoux ne peuvent porter ma carcasse, ni mes yeux affoiblis supporter la lueur du Ciel pour le regarder. Ma voix enrouee ne peut rien

prononcer, & les mains, que je penſe joindre, n'aſſemblent plus que des os ; ſi bien qu'il ne faut plus d'autres ombres que la mienne pour effrayer par ſa veuë, & par l'eſclat de mes cris faire tranſir les ames deſolees qui m'approcheront. Eternel, pourquoi rejettes-tu mon ame ? Pourquoi caches-tu ta face de moi ? M'as-tu rendu ſi execrable que ma veuë te face horreur ? Tu m'as plongé & reduit dans le ventre obſcur des malheurs, deſtitué de tout, & ſur tout du jour de ta face & de la contemplation de ton Soleil : & non pas ſeulement de ce gracieux flambeau, mais auſſi de l'aube, qui me repreſentoit l'eſperance de ſon retour vers moi.

Je ſuis affligé, & comme rendant l'eſprit de ma jeuneſſe : j'ai ſouffert tes efforts, & ne ſçai où j'en ſuis. Tu ſçais, Seigneur, quels orages ont paſſé sur ma teſte dés mon enfance, où j'ai eſté comme mort parmi les vivans, où j'ai veſcu comme tranſi parmi les morts, ayant apris de ton Prophete à dire : Au ſortir du berceau les laboureurs ont labouré ſur mon dos, ils ont tiré tout au long leurs ſeillons : mais, o Dieu, tu m'as fait durer pour tousjours plus endurer. Ma vie a eſté condamnee en mes tendres ans, & quand j'ai eſté ſur le ſueil de la geole pour marcher au buſcher, tu as retiré mon ame du feu des hommes pour l'embraſer du tien. Tu l'as fortifiee contre toute ſorte d'accidents, tu l'as retiree des naufrages, du precipice, de l'horreur des batailles, & quelquefois d'entre les corps eſtendus, & puis voici ce que tu lui as fait ſentir.

Les ardeurs de ta cholere qui ſont paſſees ſur moi, tes eſtonnements m'ayans retranché, ouy cette cholere, quoi que juſte, a paſſé ſur ma teſte ſans la foudroyer : elle y a laiſſé ſes eſpouvantements, & les

terreurs qui m'ont fait dire : Suis-je rejetté & arraché d'entre les bons? Pardonne, Seigneur, puis que la mesme cholere attribuee & desployee sur l'agneau sans peché, quelque pur, juste & puissant qu'il fust, lui a fait dire : Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'as-tu abandonné, t'esloignant de ma delivrance & des paroles de mon gemissement? Mon Dieu, je crie de jour & de nuict, & n'ai point de cesse. Si le Fils de ta dilection, inseparable de sa divinité, a tremblé & jetté grumeaux de sang; si le Prince de vie a veu avec effroi le visage ridé de la mort, à quel poinct pourra demeurer le courage & l'esperance d'un miserable pescheur comme je suis, qui a de quoi s'escrier :

Mes jours passent comme un'ombre
Qui s'en va obscure & sombre.

La suite des propos de ton Prophete ne sont-ils pas la description de mon estre, & la leçon de mes funestes propos, tes deluges m'ayans environné comme eau tous ensemble? Celui qui n'a qu'un ennemi en front l'attend de pied coy, employe ses yeux, ses bras, ses armes à la deffense de son estomac paré, & offense comme veut la necessité; mais celui qui est attaqué devant, derriere, & par les costés, est en danger de perdre le courage & se rendre à son vainqueur : ainsi vois-je la mort & l'enfer qui cheminent devant toi, & ta main qui me menace de descoupler sur moi ses furieux executeurs. Je voy à mes deux costés mes vices soliciteurs de mal & de ruine, & puis en arriere le souvenir de tant d'offenses & pechez, & la juste vengeance de ces choses qui me marchent sur les talons.

Que si encores toutes ces choses se presentoyent pour me destruire en divers temps, & l'un aprés l'autre, il y auroit moyen de prendre haleine, quelque esperance de ramasser mes esprits pour essayer à me guarantir, non par armes, mais larmes & par l'invocation de ton secours;

Mais tout cela dont je tremble
Tout autour de moi s'assemble.

Il faut adjouster que les violences qui me destruisent ne sont seulement autour de moi, mais au dedans pour la guerre que se font mes diverses pensees, & mes divers desirs s'entrechoquants emplissent mon sein d'angoisses & perplexités, la chair & l'esprit estans chefs de deux partis logés en moi. Et ainsi les royaumes & cités imprenables à un ennemi seul & de dehors, ne le sont pas à plusieurs, moins quand les factions les deschirent par dedans : ainsi le corps, qui vigoureux a resisté aux maladies seules reglees & exterieures est abbatu par un concours de plusieurs maladies internes & implicites, quand ce qui remedie à l'un est à l'autre un venin mortel.

Enfin, o Eternel, tu m'avois desja separé de mes amis & voisins, & rendu execrable vers eux. Tu as porté mon habitation hors le doux air de ma naissance. Tu m'avois osté des lieux, aux commoditez & plaisirs desquels le labeur de ma jeunesse s'estoit employé; tu m'avois sevré du laict & des mamelles de ma chere patrie, tu m'avois fait quitter mes parens & cognoissances privees pour te suivre, & porter ma croix aprés toi, quand tu as descoché

ſur moi de tes punitions la plus deſtruiſante & irreparable à jamais.

Tu ne m'as point bleſſé aux extremités & membres qui retranchés laiſſent le reſte trainer quelque miſerable vie, mais tu m'as ſcié par la moitié de moi-meſme; tu as fendu mon cœur en deux, & diſſipé mes entrailles en arrachant de mon ſein ma fidele trés-aimee & trés chere moitié, laquelle comme genie de mon ame, me tenoit fidele compagnie à tes loüanges, m'exhortoit au bien, me retiroit du mal, arreſtoit mes violences, conſoloit mes afflictions, tenoit la bride à mes penſees deſreglees, & donnoit l'eſperon aux deſirs de m'employer à la cauſe de la verité.

Nous allions unis à ta maiſon, & de la noſtre, voire de la chambre & du lict faiſions un temple à ton honneur.

Depuis je marche exanimé comme un phantoſme, ou un ſpectre parmi les vivans : je vay mangeant la cendre comme pain, je trempe mon boire de pleurs amers comme les eaux de Mara : mes jours m'eſchappent, & je demeure comme l'herbe fauchee. Ouy, mes jours ſont defaillants comme fumees, & mes os ſont aſſechés comme un foyer. Ce cœur frappé à mort, devenu ſec comme foin, a oublié ſon appetit, & ma bouche à manger ſon pain : à ces os ſecs ma chair eſt collee à force de gemiſſements : je ſuis devenu ſemblable au cormoran du deſert, ou à la choüette qui ſe tient aux lieux ſauvages.

Comme durant ſon veſvage
Le paſſereau ſous l'ombrage
D'un teſt couve ſes ennuis
Ainſi je paſſe les nuicts.

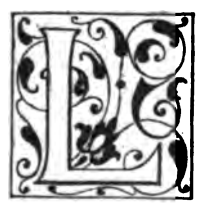
Je n'ay plus de paroles puiſſantes, ni aſſez violentes à l'expreſſion de mes miſeres. Seigneur, tu les cognois, puis qu'elles ſont de ta main. Je demeure extatique en mes angoiſſes, les genoux à terre, mes ſouſpirs en l'air, mes yeux au Ciel, mon cœur à toi; releve-le, Seigneur, en l'eſperance de ton ſalut.





OCCASION ET ARGUMENT.

DE LA MEDITATION FAICTE SUR LE PSEAUME 16.



AUTHEUR *s'estant trouvé à la mort d'un ami, homme de grand merite & probité, & ayant pris les fleurs du Pseaume 16 pour matiere de sa consolation, la mit depuis en ordre pour en faire present à ses amis.*

PSEAUME 16.

1. *Garde-moi, o Dieu fort : car je me suis retiré vers toi.*

2. *O mon ame, tu as dit à l'Eternel : Tu es le Seigneur, mon bien ne vient point jusqu'à toi.*

3. *Mais aux Saincts qui sont en la terre, & aux gens notables d'icelle, esquels je pren tout mon plaisir.*

4. *Les angoisses de ceux qui courent aprés un Dieu seront multipliees ; je ne ferai point leurs asper-*

fons de sang, & leur nom ne passera point par ma bouche.

5. *L'Eternel est la part de mon heritage & de mon breuvage : tu maintiens mon lot.*

6. *Les cordeaux me sont escheu en lieux plaisans, voire un trés bel heritage m'est advenu.*

7. *Je benirai l'Eternel, lequel me donne conseil, mesmement és nuicts, esquelles mes reins m'enseignent.*

8. *Je me suis tousjours proposé l'Eternel devant moi; puisqu'il est à ma dextre, je ne serai point esbranlé.*

9. *Partant, mon cœur s'est esjouy, & ma gloire s'est esgayee : aussi ma chair habitera en asseurance.*

10. *Car tu n'abandonneras point mon ame au sepulchre, & ne permettras point que ton bien-aimé sente corruption.*

11. *Tu me feras cognoistre le chemin de vie : ta face est un rassasiement de joye : il y a plaisance en ta dextre pour jamais.*

MEDITATION

SUR LE PSEAUME 16.

Sois moi Seigneur, &c.


OUS les accidents ausquels l'homme est sujeƈt, lui font sentir sa foiblesse, par elle la crainte, qui le meine à la recerche du secours : les hommes du monde y employent les hommes, lesquels, jusques aux Princes terriens, ne peuvent rien au besoin : les enfans de

Dieu n'y vont point à faute, cerchent le vouloir, le pouvoir, & la vraye assistance, dans le sein de leur pere, où elle est. Ils ne s'adressent point à ce refuge, doutans de la volonté de celui qui a donné son fils à la mort pour nous; ni du pouvoir de celui qui a tout fait; se souvenans que ces deux parties nous ont fait dire plusieurs fois : Je n'ai jamais eu mal ni destresse que je ne t'aye experimenté Dieu envers moi plein de bonté. Et la bonté, qui fait cette volonté, est telle que nous prenons plaisir à faire raisonner nos petits enfants avec nous. Dieu ne souffre pas seulement, mais prend plaisir que nous traittions avec lui comme de nostre droit, & ne nous renvoye pas à son authorité absoluë, comme font les maistres leurs mercenaires & les Rois leurs sujets.

Nous avons un familier exemple de cela au raisonnement de David avec son Dieu, qui argumente ainsi avec lui en plusieurs de ses Cantiques : J'ai mis mon esperance en toi, garde moi donc, Seigneur, ou bien : Je suis à toi, mets moi à sauveté.

Mais sur tout le Pseaume 16, s'attache à cette preuve dés le commencement jusques à la fin, amplifiant les graces vrayement gratuites, que Dieu ne confere point aux siens, si non les ayant trés chers; & ces graces de tant plus parfaites, qu'il leur donne avec elles l'esprit de les sentir bien & de les cognoistre : qui ne sont point apprentissages de la chair & du sang, non plus que l'esperance que nous logeons en lui. Et quand ces graces sont accompagnees d'espoir & de foi, lors elles sont couronnees de leur accomplissement, elles s'entresuivent l'une l'autre jusques à la perfection descrite par nostre grand Prophete de l'Esprit de Dieu.

Voila en general & en gros ce qu'avec plaisir indicible les enfants de Dieu doivent esplucher en toutes leurs angoisses, avec cette resolution : Tu es mon aide & mon liberateur ; mon Dieu, ne tarde point. Mais on vient plus expressement à cette preuve au poinct de la mort, lors que le lict du malade est le champ d'un perilleux combat entre le fidele & l'ennemi de nostre salut, plein de ruses & habile à prendre ses heures avantageuses, pour opposer aux graces que Dieu nous confere nos pechez, aux forces qu'il donne nos infirmités, à ses misericordes sa justice, & enfin les calomnies desquelles il effraye aux verités de l'Ange consolateur.

Qui es-tu (dit le meschant) que Dieu soit tenu à ta conservation, lui qui est si grand & si haut ? Et puis, quelles sont tes œuvres ? Et c'est sur ce poinct qu'il les met devant nos yeux, au plus mauvais lustre qu'il peut, pour les faire voir en grand nombre, indignes de pitié, & coulpables d'eternelle mort. En ce besoin le fidele leve les yeux, les mains, le cœur, & toutes les vigueurs de son ame vers son Dieu pour souspirer ainsi : Garde-moi, o Dieu Fort, car je me suis retiré vers toi. C'est bien contre les discours humains que de dire : Tu m'as fait du bien, il est donc raisonnable que tu m'en fasses davantage. Le trafic du monde conclud bien autrement, & dit : Je t'ai fait du bien, tu ne m'en as point remboursé, il est donc raisonnable que je cesse de t'en faire, jusques à ce que j'aye tiré de toi quelque utilité ; mais voici une autre procedure, qui est de l'escole de la Foi.

Un chef de guerre ayant poussé ses coureurs devant lui, doit sçavoir ce qu'ils deviennent, & leur dit communement : Allez, donnez, je vous ferai suivre,

& rendrai bon conte de vous. Les Princes mesmes en leurs vanitez aiment ceux qui ont receu leurs bien-faits, lesquels ils font suivre par d'autres, & les redoublent jusques à la parfaite grandeur de ceux qu'ils ont aimé. Or l'esperance colloquee en Dieu n'estant point de nostre nature, mais du tesmoignage & don pur de sa grace, sans laquelle, & sans les dons de l'esprit, nous courions au moyen de la chair, & cerchions auprés de nous en la terre ce qui semble si esloigné dans les Cieux; c'est donc une main celeste qui y attire nos esperances & les destourne de s'attacher à la terrestre vanité.

Voila la premiere troupe des graces du Dieu des armees, qui meilleur capitaine que tous les autres, les fera suivre de son gros pour ne les perdre point. Voila les premiers arres pour eslever bien haut ses creatures : bien mieux que les Princes, qui usans de ce titre en vanité, monstrent un dessein formé d'eslever ceux qu'ils aiment au plus haut point d'honneur.

Nous disons donc à Satan : Tu demandes qui nous sommes : & nous mesmes ne nous promettons rien, pour l'estoffe qui est en nous; mais beaucoup pour les formes qu'y a employé celui seul qui de rien fait tout. Mais quant à la question de ce que nous pourrions avoir fait pour estre agreables à Dieu, nous confessons volontiers ce que dit le Prophete : O mon ame, tu as dit à l'Eternel, tu es le Seigneur; mon bien ne vient point jusqu'à toi.

En l'heure derniere, le tentateur a belle prise sur ceux qui mettent leurs œuvres en ligne de conte : il desployé en grande marge devant leurs yeux les tableaux abominables de leurs crimes; & quand il faut mettre la main aux bonnes œuvres, pour les loger à l'autre colonne du registre, ou cercher de

quoi payer ses debtes, le trompeur, en riant, leur preste des fueilles desquelles il a coustume de payer ses ouvriers ; & ces fueilles sont les bonnes œuvres, ou les indulgences achetees bien cherement.

Les fidelles voyent bien aussi leurs pechez, qui se presentent incessamment noirs & hideux devant leur face; & de tant plus laids que les bons les hayssent, & qu'ils ont pour champ la repentance & la blanche pieté, & d'ailleurs les peschez sont diversement regardés par ceux qui ne les hayssent qu'à cause de la peine, ou par ceux qui les hayssent en l'amour de leur Dieu. Ces derniers, au lieu de courir au conte des merites, empoignent les graces sans merite : & c'est lors que Dieu fait suivre ses graces, & par icelles confirme les siens de plus en plus en l'asseurance du salut.

Or tout ainsi que le recours à Dieu n'est pas un present de nature, en voici encor'un autre qui vient de mesme lieu; c'est l'amour du bien, & la haine du mal : nous employons nos amitiés & affections, non pour assister aux pervers, mais aux saincts qui sont en la terre, & aux gens notables d'icelles, ausquels je prens tout mon plaisir.

Les pensees terrestres nous inclineroyent au contraire, & la prudence des enfants du siecle, plus subtile que de ceux du Royaume, nous feroit diligens à la recerche des meschans & des prosperans : mais les inclinations celestes nous font soldats & partisans du Dieu des armees qui nous fortifie au bon combat, en la compagnie des bons & des affligés. Là parmi nos imperfections & foiblesses nous osons dire :

Quelque assaut qu'aye senti
J'ai toujours tenu ton parti.

Et puis,

O Seigneur qui t'est contraire
Ne l'ai-je pas pour adversaire?

Dieu n'a que faire de nous pour sa milice? Jesus-Christ a les millions d'Anges à son secours s'il lui plait. Pourquoi nous daignera-il donques enroller, & remplir ses rangs de si foibles tirons ou bisognes que nous sommes? C'est que son plaisir est de parfaire son œuvre en l'infirmité, qu'il a aimé les tabernacles de Jacob, & veut estre victorieux sur les Geants & Goliaths par les frondes des petits bergers.

Et pour cela il ne nous donne pas seulement les armes parfaites que descrit S. Paul, mais il nous environne de force & de hardiesse : & de plus nous embrase de passion violente contre ses ennemis, nous faisant par cette violence ravir le royaume des Cieux.

Or, plus expressement l'Esprit de Dieu nous eschauffe contre l'idolatrie, (peché qui comprend tous pechez) voulant en ce cas que nous nous rendions jaloux de sa gloire, comme il s'est declaré tel au second commandement. Cette jalousie monstre ouvertement que l'indifference & la fade douceur ne peuvent convenir à un enfant de Dieu, en ce qui transfere sa gloire aux choses muettes, sourdes, aveugles, manchottes, & qui sont œuvres des mains de ceux qui les adorent : jusques là qu'il ne peut souffrir que nos bouches & nos langues soyent salies des termes de l'idolatrie, & du jargon diabolique qui est proferé en leurs sacrifices infects; comme aussi nul ne peut aimer Dieu qu'il ne haisse les idoles. Au prix de cet amour il nous donne la haine pour marque de son amour.

Nous apprenons à prononcer avec le Prophete cette sentence de condamnation : *Les angoisses de ceux qui courent aprés un autre Dieu seront multipliees : je ne feray point leur aspersion de sang, & leur nom ne passera point par ma bouche.*

Aprés la grace de Dieu qui nous a donné l'asseurance, & nous a fait dire, *Nostre pere qui es és Cieux;* aprés la seconde qui nous a fait suivre, *Ton nom soit sanctifié, ton regne advienne,* & puis *Ta volonté soit faite;* voici la troisieme grace, qui est du pain quotidien. Elle monstre comment nous sommes enfans de la maison : & quand le diable & ses suppots nous jettent hors des nostres, nous font abandonner nos familles & nos biens pour suivre la croix du Christ, nous voyons nos terres possedees par nos ennemis, on nous prive des esbats & des honneurs pour y colloquer des personnes indignes; bannis aux païs estrangers, où nous sommes quelques fois choqués, au lieu d'estre secourus, on nous y appelle malfaiteurs, rebelles & forbanis; certes, il semble que les enfants de Dieu soyent lors trés mal partagés, & toutefois (qui est un mystere incomprehensible à l'homme animal) c'est là où nous disons : *L'Eternel est la part de mon heritage & de mon breuvage; tu maintiens mon lot.*

Que les prosperans du siecle se levent du banc des moqueurs pour nous demander où est le pain de nos enfants & de nous? où trouverons-nous des terres & des maisons comme nous en laissons? où sont les benedictions temporelles de Dieu? En fin il le fait bon servir, & où il se plaist. Certes lors nous nous moquons des moqueurs, & mesprisons les mesprisans, qui ne sçauroyent comprendre comment l'homme ne vit point du pain seulement, mais de

toute parole procedante de la bouche de Dieu. Nous deteftons l'ignorance des hommes abrutis, qui ne peuvent cognoiftre & n'entendent rien à ceci : c'eft qu'il n'y a point de meilleur fonds, que quand Dieu fe fait noftre heritage, que quand nos rentes font affignees fur lui, quand il nous paift, & quand il fe rend noftre berger, fous lequel nous n'avons faute de rien : fous cette houlette nous poffedons la graiffe & les plaifirs de la terre : mefme nous avons par fa grace à le remercier, de quoi il enrichit de vivres neceffaires nos tables aux yeux de nos ennemis, jufqu'aux parfums & delices fpecifiés par noftre poëte facré, dans lefquelles, comme il dit ailleurs, nous fommes raffafiés de moëlles & de friandifes. Que s'il nous faut paffer le defert, là il nous repaift du man & du pain des Anges, & en tout lieu où que la tempefte nous emporte,

Dieu nous defpefchera commiffaires de vie
La Poule de Merlin, ou les Corbeaux d'Elie.

Si cette puiffance & bonté de Dieu conjointes à bien faire, à partager cet heritage, de la mention duquel les livres facrés font remplis, font chofes miraculeufes, il fe trouve encore plus de merveilles à la poffeffion de ces partages, à la benediction de l'ufufruict. Rappellons nos memoires qui s'efcoulent de nous, & nous laiffent ingrats & mal advifés, apprenons d'elles les exemples que nos yeux nous reprochent fi nous les oublions; combien nous avons veu de ceux qui ayans renoncé la voye de falut par celle des profperités, s'eftans vendus à l'ambition, à l'avarice, font morts infames & defhonorés, ont mendié preffés de faim, & a falu que

la pitié d'autrui leur ait donné le suaire pour le dernier present; verifians par leur succez ces paroles de l'Esprit de Dieu :

Le Lion affamé
Bien souvent ne trouvera riens,
Mais ceux-là sont remplis de biens,
Qui ont Dieu reclamé.

C'est ce qui nous ravit en exultation vers le Seigneur, quand si mal partagés au monde, nous le sommes heureusement au Ciel, & chantons avec le Prophete,

Que de bonté souveraine
Sa main droite est toute pleine.

Et faisans allusion aux cordeaux des arpenteurs qui estoyent appellés aux partages, nous disons, *Les cordeaux me sont escheus en lieu plaisant, voire un très bel heritage m'est advenu.*

L'enfant desbauché demanda partage à son pere en choses mobilieres, legeres & aisees à perdre & dissiper, desireux d'esloigner la maison & la face venerable de laquelle il fuyoit les reprehensions & les bons conseils, eschapper la main à craindre pour les chastimens, mais à baiser pour les bien-faits : ainsi sont ceux qui fuyent l'Eglise de Dieu pour le vain & menteur vocable de la liberté. Mais cependant que ces Esaüs courent à leur plaisir, les Jacobs possedent avec la maison & heritage la paternelle benediction avec moins d'esclat que les prodigues, mais en douceur & en seurté. Dieu nous conduit par son Esprit & grace à l'amour du pain de sa maison, à ce que nos insolences ne nous ameinent

pas à l'envie du reſte des mercenaires, ni à l'auge des porceaux.

Or voici la quatriesme marque, pour renvoyer les objeſtions de Satan par un teſmoignage bien aſſeuré : C'eſt que ce n'eſt point par noſtre eſpee que nous avons cette terre occupee.

Nous confeſſons injuſtement, qu'il ne faut pas ſacrifier à nos filets, ni à nos adreſſes pour avoir pris un ſi bon lot, & partagé avantageuſement : mais nous donnons ainſi gloire à l'Eſprit qui nous a conduits.

Je benirai l'Eternel, lequel me donne conſeil; meſmement les nuiſts eſquelles mes reins m'enſeignent.

Les jours coulent trop toſt, & les nuiſts nous doivent eſtre trop courtes pour les aſtions de grace que nous devons au Pere : nous avons occaſion de craindre l'ingratitude, & uſer de ces termes en noſtre eſmoi : Que donnerai-je à Dieu pour ſes bien-faits? mais en voici la ſurcharge : car ayant ces penſees au cœur & à la bouche, Voici la coupe de loüange de benediſtion qui nous vient à la main : & ainſi du bien-faiteur nous vient dequoi recognoiſtre & remercier; comme les peres demandent aux enfans ce qu'ils leur avoyent donné, pour recognoiſtre leur bon naturel, & prendre leur bon plaiſir.

Dieu fait pleuvoir ſur les bons & ſur les mauvais, auſſi donne-il ſes biens & aux uns & aux autres : mais voulez-vous diſcerner les biens qu'il donne à malediſtion & reproche, ou à benediſtion & ſalut? C'eſt qu'il jette le bien aux perdus comme le perdant, & aux autres il le met en la main : aux uns par orages, aux autres en douce pluye.

Les mesmes differences paroissent en la perception qu'en la donation : car les Geans & robustes veneurs sacrifient à leurs bras velus pour la proye qu'ils ont conquise; les autres à leur bien-faiteur : les uns en jouyssent sans jouyr, gourmandent cette proye & ne la savourent pas; les autres succent les douceurs de leurs fruicts en perpetuelle recognoissance au donneur.

Telles differences paroissent entre les bestes ravissantes qui vivent de proye & de sang, & les douces & innocentes, desquelles la vie n'esteint point d'autre vie, & les boyaux n'avallent point les entrailles d'aucun gibier. Les premiers animaux devorent vilainement, jettans les yeux à gauche & à droite au soupçon des tripailles, menacent & grondent pour estre effroyables, tout en peur, tout en fureur; & mesmes les loups mordent l'eau au lieu de l'avaller doucement : d'autre costé les petits poulets, les colombes & autres oyselets, ayans saucé le bec en l'eau, levent la teste & les yeux en haut; & regardez leurs paupieres, elles font contenance d'action de graces vers le Ciel.

C'est à propos de dire les causes parfaites, pourquoi les biens que nous avons receu d'enhaut ont esté accompagnés de liesse : & quand les meschans grinçoyent les dents en leurs prosperités, ils nous ont veu pleins de joye en nos afflictions. Dirai-je, qu'au point de la mort, en laquelle ils hurlent, nous apprenons à psalmodier à nostre Dieu, & jetter des cris d'allegresse au lieu de leur grincement de dents? Car les transis, ausquels leur loi defend d'estre asseurés de leur salut, n'ont que disette parmi leur abondance, que vergoignes en leurs honneurs, & que terreurs en ce qui leur est plus

asseuré : ils n'oseroyent dire à Dieu en foi comme nous,

Vueille sous l'ombre de ton aile
Me garder bien & seurement,
Et tenir aussi cherement
Qu'on tient de son œil la prunelle.

Où sont les enfans du siecle qui osent dire en le croyant, que les Anges ayent un camp planté alentour d'eux, qu'ils servent de rideaux à leur lict, & qu'ils ayent pour chevet le giron de Dieu? Prendront-ils pour eux ces propos excellents? Je les dois secourir, car ils adorent mon Nom. Et voici en nostre Pseaume, que Dieu est à la dextre du fidele pour sa garde. Il y a bien de quoi s'escrier : *Voyez quelle charité le Pere nous a donnee,* non seulement pour estre si heureusement & precieusement gardés ; mais de plus, il nous a fait present de la confiance & du repos que nous trouvons sur un Pilote, qui ne parle pas comme les communs, qui disent : Je vous garderai bien du mal, mais non pas de la peur. Ce grand conducteur nous instruit à prononcer en foi, *Je me suis tousjours proposé l'Eternel devant moi : puis qu'il est à ma dextre, je ne serai point esbranlé,* il n'y a point de joye pour ceux qui ne pourront gouster l'occasion de nos joyes : le cœur en est rempli à suffisance : & pource qu'il est le siege des desirs, c'est lui qui dit,

J'ai confiance en l'ombre de tes aisles.

Et puis,

De tes biens saoules leurs desirs,
Et au fleuve de tes plaisirs
Pour boire les appelles,

La langue plus legere s'esgaye, & dit en se moquant des orgueilleux,

Le Tout-puissant de leur façon despite,
Se moquera : car d'eux il ne lui chaut.

Et puis,

Dieu se rit du meschant, quand de ses yeux ouverts
Il voit venir le jour de sa ruine.

Et là dessus,

De joye adonc Israël jouyra,
Jacob rira.

Ce qui nous est permis contre les fausses langues, desquelles il est dit,

De tes mal-heurs ils se riront,
Et voila qu'ils diront :
C'est celui qui n'a voulu prendre
L'Eternel pour son soustien,

Et ce qui s'ensuit.

En mesme temps le Seigneur se rira de leurs vanteries, se moquera de tous ces glorieux, ayant auparavant menacé, *Au jour de vostre angoisse je me rirai de vostre calamité :* voila les termes auxquels il est dit que la langue se rit. Ainsi du contentement du cœur, & des exultations de la langue la masse presente du corps apprend à s'asseurer; cette chair mesme qui trembloit de la mort en mesprise les menaces, sur tout quand les afflictions de la vie la tenaillent, lui font voir avec longue & fascheuse leçon qu'un mieux l'attend qu'elle doit ardemment

desirer; & puis elle fait son esperance de ces desirs. Et c'est ce que dit le Psalmiste, *Pourtant mon cœur s'est esjouy, & ma gloire s'est esgayee, ainsi ma chair habitera en asseurance.*

Il n'y a que Dieu trés bon & trés sage qui sache envoyer le mal pour tourner son usage en bien, & d'un arsenal d'afflictions faire un cabinet de delices; il a une reserve d'infirmités, blessures, haines, querelles, maladies, pauvretez, angoisses, prisons, gehennes & mutilations de membres pour desployer sur nous, desquelles il tire sur nous toute fermeté, guerison, amitiez, concordes, santé, abondance, joye, liberté, plaisir & entiere perfection : & ces choses se tournent en bien quand par ses estranges moyens le corps est apprivoisé à suivre son ame franchement; tout s'accorde; l'ame feconde en pieté, l'esprit en jugement, les entrailles en charité, & la main prompte aux charitables actions : tout cela reçoit une signalee benediction de Dieu, quand les accidents qui ostent la veuë laissent au corps ses libres fonctions jusques dans le dernier fumeau pour louer le Seigneur, s'esjouïr avec lui, lui rendre grace de ses bien-faits, pour instruire, voire reprendre ses parents, amis & domestiques, & un chacun distinctement en l'authorité d'un mourant, & en fin consoler ceux qui venoyent à sa consolation.

Mais le plus utile apprentissage du corps, c'est celui que le sepulchre n'est pas la fin, qu'il en a bonnes promesses, pour arre desquelles il a la resurrection de Christ : aussi ce passage du Pseaume a esté employé sur ce mystere de la resurrection, & ce qui est dit pour le Sauveur est partagé à tous les sauvés, lui faisant part à ses freres de cet excellent verset, de son usage & de ses veritables effects,

quand le Prophete nous a monſtré Chriſt relevé du tombeau, & nous a fait voir qu'ayant part à ſes graces par le droit d'adoption, ſa reſurrection eſt le gage de la noſtre : ainſi de ſa montee aux Cieux, où il a pris place pour ſes coheritiers. Auſſi eſt-il dit pour nous, ſous lui, & avec lui, *Car tu n'abandonneras point mon ame au ſepulchre, & ne permettras que ton Sainct ſente corruption.*

La pourriture du corps eſt de peu de moment, pource que nulle partie, tant petite ſoit-elle, ne s'en perdra, puis que la terre & la mer rendront conte de leurs morts, pour les repreſenter : & cette chair, ayant eſté confite en la mort, renaiſtra purgee de toutes ſes imperfections ; non ſeulement ſans playes, mais auſſi ſans cicatrices & difformitez.

Les animaux irraiſonnables ſont de toute autre condition, eſtans nés pour ne renaiſtre point : & nature qui ſe purge d'eux par leur extinction, ſe glorifie en la conſervation des corps humains, comme les precieux inſtrumens de la gloire celeſte : & le ſecret de cela eſt, que ce qui eſt ſainct ne verra point corruption.

Les philoſophes Ethniques ont bien ſçeu dire, que la derniere mutation ne nous change qu'en nous meſmes, & non point en un autre : & ce mouvement tend à ſon information, ou à ſon achevement & perfection, qui n'eſt qu'au ſecond & dernier repos, fin du deſir & du mouvement. Quand la mort diſſout le corps de l'homme, le ſeparant pour le purifier, elle ne fait point perir le germe immortel qui reſtitue le tout ; la diſſolution apporte non la deſtruction, ni l'extinction, mais le renouvellement : elle n'a pas pour office de reduire à rien

ce qui eſt, mais que le caduc ſe releve, que le deſcrepit ſe rajeuniſſe, que le mortel renaiſſe pour deſpouiller la mortalité. Si cela par la cognoiſſance des Payens s'eſt peu dire de tous corps humains, à cauſe que l'homme eſt le plus precieux animant de ce grand immortel animant du monde, Empereur ſur les autres animaux.

L'homme de qui l'eſprit à penſer eſt porté
Deſſus les Cieux des Cieux vers ta divinité
A ſervir, adorer, reſonner, & cognoiſtre,
Juger pour le plus haut ce qui eſt au bas eſtre,
Eſt exempt de la Loi qui ſous la mort le rend,
Et de ce privilege a le Ciel pour garant.

Si, di-je, on a jugé la duree de l'homme ſur ces marques, que peut-on dire du Chreſtien, duquel l'heritage eſt ſurceleſte, & que Dieu a racheté par la mort du Fils de ſa dilection ? choſes de trop haut prix, & trop ſainctes pour eſtre condamnees à pourrir.

Ayant donc à tenir pour ſainct tout ce qui eſt acquis & ſanctifié par le ſang du Sauveur, & purifié par le ſang de l'Eſprit : c'eſt improprement qu'en parlant des corps humains nous uſons du mot de pourriture : eſtant plus à propos le terme de mutation, qui eſt une preparation pour paſſer de l'eſtat de miſere en celui de felicité, duquel voici le chemin :

Tu me feras cognoiſtre le chemin de vie. Ta face eſt un raſſaſiement de joye : il y a plaiſance en ta dextre pour jamais.

En ſuivant les exemples que nous avons pris des Rois & des Capitaines, voici tout le reſte des graces & bien-faits qui s'acheminent à leur perfection. Le

Dieu des armees, le grand Roi de tous les Rois, daigne bien nous prendre par la main, se faire nostre guide pour nous conduire par un petit sentier droit, mais espineux, à la porte estroite, & de là à la couronne de gloire & en son paradis. Ce fut avec grand murmure que le peuple d'Israël entra dans ce chemin. Les murmures, les eaux changees en sang, toutes les playes d'Egypte ne les pouvoyent animer à prendre ce dessein, si la main de Dieu, par le ministere de Moyse, ne les eust conduits, tirés, trainés : le labeur des pots, les tasches rengregees, le meurtre des enfants masles, & en tout le dur joug de Pharaon servit de lieu commun aux suasions de Moyse, comme les duretez de cette vie donnent commencement à l'estime & au desir de l'autre. Les deserts de quarante ans rendirent doux le nom de Canaan, & l'effroyable regard, ou souvenir de l'Egypte, corrigeoit le regret des aulx & des oignons : car c'est de la nature humaine, de vouloir toujours tourner le pied arriere : quand nous sommes dans ce sentier, qui nous conduit à vie plus heureuse, peu de Calebs & de Josuez continuent sans murmure la haine & le mespris de la vie, & servitude d'Egypte, pour aimer dignement & estimer la felicité de Canaan.

Que s'il a pleu à Dieu nous faire naistre de ses debonnaires, & non pas de ces bestes qu'il faille dompter par maux sans nombre & par douleurs extremes; & qu'aussi il nous traitte en ses douceurs & benedictions de cette vie, nous faisant la grace d'estre ravis en son amour par ce traittement, il ne faut pourtant pas changer le dessein du Ciel, quelques ravis que nous soyons ici aux contemplations celestes : ou bien il nous sera dit comme à Pierre,

qui vouloit en la transfiguration de Chrift (qui leur monftra un rayon de fa gloire) dreffer trois tabernacles : il faut monter plus haut, & qu'un ruiffeau plaifant du defert ne retarde point l'entreprife de la terre fainfte & fon acheminement.

Les pauvres Payens nous ont mefme donné quelques leçons pour monftrer que la derniere efperance doit engloutir toutes les autres paffions; ils nous ont, poëtes ou hiftoriens, depeint un Enee chaffé de fon pays naturel par une outrageufe guerre, les deftinees lui ayant promis le Latium, & là une aife parfaite; fon chemin eft traverfé de deux fortes d'accidens; la premiere, d'un pefant fardeau de pere, mere & enfant, qu'il lui faut porter & mener; de tempeftes maritimes, de la mort de fes plus chers compagnons, du peril de l'ifle enchantereffe, des peuples armés contre lui, & du murmure des fiens, des mouvements des Syrtes, des Sylles abayantes, des gouffres, des Carybdes, des rochers aveugles, plus dangereux plus ils font cachés.

L'autre forte d'oppofitions bien plus mortelle, fut les douceurs de Carthage, où toutes fortes de voluptés, bienfeances & engagements combattirent fon deffein, & ne l'abbatirent pas, pource que lui inftruit par quelques feintes Deïtez, apprit à vouloir conftamment, & à dire : Nous tendons au Latium, où les deftinees nous monftrent une demeure tranquille & affeuree.

Voila un portraift de ces ames aveuglees, qui pourroit eftre allegué en reproche à ceux qui ne font point inftruifts par des feintes Deïtez, mais par le Pere des lumieres; qui fçavent la difference des douceurs, & du repos celefte, & des troubles d'Italie, des royaumes & gloires qui nous attendent,

comparés avec les dominations esclaves de Satan; & où tant s'en faut qu'il y ait repos, que les vastes grandeurs les font esgarer, les richesses leur donnent la guerre; leurs esllevations, tant plus elles sont hautes, tant plus trouvent elles d'envie & de vents, & plus dangereux en est le precipice.

Le but de nostre esperance est au vrai & seul paradis, & la couronne de gloire : le chemin en est rude & montueux, comme celui qu'on attribue à la vertu. Il y a plus, la fin en est tousjours par la cheute de la vie. Certes les uns font cette cheute par precipice, les autres s'agenouillent & couchent doucement : mais en elle (pour tirer encore quelques fleurs de nos Ethniques) il faut contrefaire ce glorieux Empereur, qui tombant à l'entree de sa conqueste, baisa la terre, & dit (ce que nous pouvons mieux dire que lui), *Je prends possession de toi, o Canaan celeste, je te saluë, heritage que le Ciel me devoit.*

Tous les desirs humains, voire les plus violens, sont trompeurs, ou par le manquement, ou par la satieté : les desirs du Ciel sont infaillibles, & de justes desirs deviennent veritables plaisirs : les joyes de ce monde estoyent feu de paille, bien tost chagrins; autre est la joye eternelle : les amitiés des hommes en peu de temps se trouvent fausses, & les amours du Ciel sont eternels extases, & ravissemens par-dessus nostre imagination : nous affectons de gouster le bon & contempler le beau; Dieu seul est le bon & le beau, nous gousterons d'iceluy & cognoistrons sa grande douceur.

Ce passage qui a un nom si rude, a un effect si doux : il y a des douleurs pareilles à celles des meres qui accouchent, & des enfants mesmes qui

ont à sortir d'une tenebreuse prison pour venir jouyr de la lumiere : qui refuseroit cette mort pour passer à la vie, tirés & conduits par la main de celui qui nous a aimés avant que nous fussions pour nous faire estre ? & quand il nous tend les mains pour nous donner l'estre de perfection, avancerons-nous point nos mains au devant des siennes, ferons-nous pas la moitié du chemin vers lui ?

Comme ceux qui au travers de la fumee & des armes ennemies vont au devant de leurs secours, quand nostre batteau brisé des tempestes arrive, sautons à terre dans le port, & ne descendons point à regret.

Or voici le comble de joye & de liesse : c'est que cette felicité estant departie en diverses mansions, remplira chacun selon sa mesure, afin que chacun soit heureux parfaitement : & pource que les bien-faits de Dieu sont sans borne & sans repentance de son costé, ses graces surpassent nos mesures : dont au lieu de raser, il verse au comble jusques à ce que le boisseau en laisse aller la surabondance à la perfection de tous : que s'il y a du plus ou du moins, c'est pourtant le tout en tout, dont nous lisons en quelque lieu,

Nul ne monte trop haut, nul trop bas ne devale,
Pareille imparité en difference esgale.

C'est là que nous parviendrons à ce que l'homme n'a peu supporter, à la lumiere inaccessible qui esblouyt les Cherubins de ses rayons, de laquelle la contemplation a donné le nom aux Seraphins : c'est cette splendeur insupportable que Moyse ne peut endurer, ni voir Dieu que par les parties de derriere, qui sont les effets de ses merveilles passees ; &

pour finir, c'eſt là où nous attend cette beatitude, qui n'a peu eſtre depeinte dignement, ni par la Majeſté de Sina, ni par le ſplendide palais qu'Ezechiel nous a repreſenté, ni par le glorieux eſtat de la Transfiguration, non plus par le portraict de celui qui parut à Sainct Jean entre les chandeliers, ni par l'eſtat excellent de la triomphante Jeruſalem : c'eſt ce que nul œil n'a peu voir, nulle oreille n'a peu ouyr, nul eſprit n'a peu comprendre, & que nul cœur n'a peu deſirer dignement.





L'HERCULE CHRESTIEN.



MES enfans, il m'eſt ſouvenu de l'attention que vous me preſtaſtes la derniere fois que je vous ai veus, & elle me teſmoigna le plaiſir que vous preniez aux explications myſtiques de la Mythologie ancienne; je vous donnai pour adreſſe les lecteures de Leon Hebreu, de Noël le Comte, & d'un petit livre grec, nommé παλαίφατος περὶ μυθῶν, que je traduiſis en ma fievre quarte de Grec en François. Vous avez eſtimé ce plaiſant labeur vous venir à propos, aprés qu'on vous a leu la Theogenie d'Heſiode; j'ai eſtimé vous devoir enſeigner un chemin nouveau qu'il faut prendre en ces parterres pour en uſer ſans abus; pour ce qu'il eſt dangereux d'avoir pour preceptrice la delicieuſe ignorance des Anciens, qui n'ont eu autre Theologie que les fables & genealogies, leſquelles (comme dit S. Paul) *ſont ſans fin & engendrent pluſtoſt queſtions qu'edification de Dieu, laquelle giſt en foi.*

Ce chemin nouveau que je vous veux donner & ordonner, c'eſt que vous portiez plus de pitié que d'envie à ces belles reſveries, deſquelles on peut tirer pluſieurs doctrines pour la Philoſophie naturelle, & plus encores pour l'Ethique : m'accommodant en cela à la fole curioſité de ceux qui aiment mieux *legere aurum ex Ennii ſtercore,* que de prendre l'or d'Ophir tout pur de la parole de Dieu, où il vous en preſente ſans eſcume & ſans imperfection.

Je vai donc vous donner un exemple pour tirer des fabuleuſes feintes les veritables enſeignements, prenant pour eſſai les labeurs d'Hercule, choiſiſſant de trente quatre qui lui ſont attribués une douzaine de ceux qui plus à propos ſe rencontreront.

Les meilleurs des Anciens lui en attribuent douze, & Macrobe (qui ſur le nom d'Hercule veut qu'il n'ait eſté autre choſe que le Soleil) lui donne les douze ſignes du Zodiaque, leſquels il paſſe tous les jours : pour ces douze labeurs qu'on allegue, je le prends autrement, & veux que l'Hercule Chreſtien obtienne les victoires figurees par ces monſtres abbatus.

1. Commençant dés le berceau, comme dés lors ſanctifié à Dieu par une generoſité naturelle, à eſteindre les malices, les choleres, deſpits & mauvaiſtiez de la premiere jeuneſſe, figurees par ces deux ſerpens qui ſe couloyent dans le maillot d'Hercules, & dés lors rendent quelque preuve que les enfans de Dieu ſont ſanctifiés dés le ventre de la mere.

2. Eſtant advancé à la premiere jeuneſſe, & trouvant les pechez qui ne s'avancent plus contre nous un à un, mais ſept, & ſept fois ſept à la fois, noſtre jeuneſſe d'Hercule doit apporter feu bruſlant

& lumineux, & le trenchant du glaive de la parole à la destruction des crimes renaissans, qui attaquent furieusement & par venin les mœurs de la jeunesse, comme Hercule se servit du fer & du feu à la destruction des testes renaissantes de son Hydra.

3. Les voluptez legeres, soit à poursuivre, soit à fuyr, soyent representees par la biche aux cornes d'or, aussi plaisante à voir que dangereuse à esprouver ; c'est là où la vistesse d'Hercule est à pratiquer, soit à la fuyr, soit à la poursuivre pour l'atteindre.

4. Mais au prix que nous devenons forts se presentent aussi des ennemis plus dangereux & des vices plus furieux. Cela est despeint par le Lion Nemean, figure de l'orgueil qui nous saisit en adolescence, & qui nous rend bestes furieuses, qui ne vomissons que rage, choleres & desseins sanglants. Il faut donc nous vaincre en vainquant ce Lion; & comme Hercule le despouilla de sa peau pour porter à jamais les marques de nostre insigne victoire, ainsi en nous vainquant nous-mesmes desvestir la peau du vieil homme, & porter sans cesse sur nous les marques que nous avons vaincu au bon combat.

5. Nous avons aujourd'hui tant de Diomedes, qui engraissent les bestes qu'ils nourrissent de ceux qui logent en leur sein : nous sommes obligés, non-seulement de chasser les horreurs de nos estables, mais encores à la destruction, selon nostre pouvoir, des Diomedes de ce temps, en nous donnant garde pour nous que nos chevaux & les desirs qui nous portent, nos despenses d'orgueil, que les bestes & les crimes brutaux ne nous devorent point aprés avoir devoré autrui.

6. Et quant au sanglier d'Erimanthe, il faut

vaincre en nous-mesmes la nature porcine, qui nous fait gaster les beautez que nature nous concedoit, nous rend porceaux en paresse, en gourmandise & en appetis sauvages, & nous fait tousjours retourner en la bouë & au souil de nos ordures. Cette là est la victoire la plus necessaire à l'Hercule Chrestien.

7. De mesme nous donner garde de sanctifier & sacrifier à Dieu nostre jeunesse, reservant ce qui est plus specieux & plus beau à nos plaisirs, & employant cette beauté consacree aux voluptez : car Dieu punit ce mauvais choix par la fureur de l'esprit, à laquelle il abandonne nostre jeunesse, la laisse abuser de la force & ressembler un taureau eschappé en sa fureur. Si nous en venons là, il faut abbatre & porter par terre, dompter à bon escient nos vigueurs naturelles, qui rendent forts & vigoureux nos pechez.

8. Anthee nous sera ce grand vice pesant de l'amour de la terre, qui nous separe des desirs celestes, nous attache à soi, bannit nos esprits, par la contagion du corps, des contemplations spirituelles & celestes amours. Tant que Hercule le combatit sur le champ de sa naissance, il n'en peut venir au bout, mais l'eslevant hors de son element, il le fait petit, pressé par la vertu. Ainsi eslevant nos desirs de la terre vers le Ciel, nous nous vainquons nous mesmes & eux avec nous, & nos ames triomphantes ameinent le corps à leur domination.

9. De là nous venons à la victoire obtenue sur Cacus, le meschant larron & meurtrier, fils de Vulcain vilain & contrefait : Vulcain, qui forge par le feu les foudres punisseurs de nos demerites & de mesme feu eschauffe en nous les desirs d'ambition & d'avarice, les souhaits du bien d'autrui, & de là

nous fait brigands & raviſſeurs par diverſes voyes. Ces deſirs engendrent & jettent le feu dans la taniere de nos cœurs, rare victoire de l'Hercule Chreſtien, & pour laquelle il faut eſtre doüé de celeſte vertu.

10. Par ce vice nous devenons demi hommes & demi beſtes : & ce ſont les Centaures enfants des Nuës, à la naiſſance deſquels le Soleil eſt empeſché de contribuer par les fumees de nos vices. Bienheureux ceux-là qui deſpouilleront les beſtialités pour ſe rendre hommes parfaits & regenerés en naiſſance à Dieu!

11. Tel doit eſtre celui qui travaillera à la delivrance de la pauvre Heſione, & la fera d'eſclave triomphante, & de captive maiſtreſſe de ſon cœur, c'eſt à dire, qui travaillera à la liberté de l'Egliſe enchainee ſous la Tyrannie du grand monſtre des eaux, & de la beſte qui la pourſuit juſques dans le deſert.

12. A lui appartiennent les pommes d'or du jardin des Heſperides, à lui le fruict de vie du jardin d'Eden, & la couronne de gloire pour avoir vaincu le dragon vigilant, qui circuit ſans ſommeiller les heritiers du Royaume celeſte : dragon, auquel il faut froiſſer la teſte, ou voir, non pas aller boiteux aux ſentiers de l'Eternel, nos pieds broncher à la ruine, & nos talons piqués par la playe mortelle du ſerpent ennemi.

Les autres labeurs de noſtre Hercule ſe rapportent à ceux-là, nous deſpeignans le Chreſtien triomphant ſur les monſtres de nos pechez. J'adjouſterai ce que noſtre Palephate dit de ſon Alcide : aſçavoir qu'il naſquit φυλλίτης, qui eſt à dire fueillu, & ayant au lieu de cheveux les fueilles de laurier naturelles :

ainsi nostre Hercule au lieu des cheveux, qui marquent les delices, & qui ne sont qu'excrements que nous retranchons tous les jours, porte dés son enfance les lauriers, marques de sa victoire, & les olives, symboles de sa paix.





CONFESSION CATHOLIQUE

DU SIEUR

DE SANCY.

[Publiée pour la première fois d'après le manufcrit de la Collection Tronchin. Mss. d'Aubigné, T. IV, 2e partie, f° 1.]



CONFESSION CATHOLIQUE

DU SIEUR DE SANCY

Et Declaration des causes, tant d'Estat que de Religion, qui l'ont meu à se remettre au giron de l'Eglise Romaine.

LIVRE PREMIER.

A Monsieur le Reverendissime EVESQUE D'EVREUX

MONSIEUR,



YANT *deliberé de mettre en lumiere ma Confession (œuvre que je puis vanter n'estre pas* publici saporis) *je n'ay pas voulu faire comme ces ignorans, lesquels ayant quelque œuvre doubteux à mettre au vent, cerchent pour la deffence de leurs ecrits les uns le Roy, qui a tant d'autres choses à defendre, les autres quelque Prince*

non mesdisant, comme un des traducteurs du Tasso, *qui a choisi pour son apologue le Prince de Conty; les autres y employent les Gouverneurs, plus soigneux des rescriptions que de rymes, ou les Financiers occupez à l'exercice de leur fidelité. Enfin la folie des dedications est venuë jusques au Capitaine d'Argoulets & couppejarets. Le secours de telles gens sert aussi peu à la deffence de ces mauvais petits livres, que si on peignoit des bastions aux coings des pages, ou si l'on faisoit la couverture à la preuve du pistolet. Ces cautions ne deffendent point une mauvaise cause des censures; mais c'est en vostre sein capable de toutes choses, Monsieur mon Convertisseur, que j'ay voulu jetter ce petit avorton, vous ayant oüy (par maniere de passetemps) deffendre l'Alcoran de Mahomet & le Talmud des Juifs, avec telle dexterité, que les esprits des auditeurs furent mipartis, voulans sans le long voyage qui les faschoit ou la pauvreté qui les estonnoit, les uns coiffer un turban, les autres un bonnet orangé. Il me souvient aussi, que le Roy vous ayant un jour commandé de prouver par discours la Divinité, vous ravistes les Dames en admiration & vous offristes quant & quant à la preuve de l'*antiphaticque, *ce qui eust esté plaisant, mais le Roy vous fit taire. Nous vous oüismes une autrefois avec estonnement faire une homelie à la loüange de l'amour Sacré & Philosophique. A la catastrophe vous cheustes sur les regrets de Hyacinthe Catthamie, l'un de vos Mecænas. La France a oüy raisonner par vos vers chantés à la musique de Saincte Cecille les Antiphones de Caylus & ses compagnons. Et depuis c'est vous qui avez, par vostre eloquence, ramené à la grande & spacieuse voye tant de gens de bonne maison: le zele desquels & leurs*

conservations ayants touché les ames en perplexité, vous a rendus force disciples, preparez & acquis le nom de Grand Convertisseur. *Pour ces raisons je vous ay dedié mon livre, joint qu'ayant resolu de quitter cette voie espineuse, je fis election de vous pour le Sacrement de ma conversion. Je vous dis Sacrement, pour ce que vous m'avez promis de la faire conter doresnavant pour le huictiesme & le mettre au devant de la Confirmation. Ces signes seront une charge de livres; la chose signifiee, c'est l'esperance de parvenir. De toutes ces choses je veux faire une ample & publique declaration : dequoy je faisois une grande difficulté, n'appartenant qu'à personnes publiques de mettre au vent des escrits manifestes; mais feu Monsieur de Sponde m'a appris à vaincre cette difficulté, encore qu'il n'eust rien de public que sa femme. Or pour ce que ces derniers escrits ont servy de pretextes à la conversion de force honnestes gens, & ont donné quelque couverture à la mienne, je reproche (comme en passant), à ceux qui luy avoyent fait de si hautes promesses, qu'ils debvoient pour le moins retenir ce sainct personnage par une honneste prison en l'Abbaye de Sainct Martin, comme autresfois Postel, & maintenant Cayer, doctes & fols, ou plustost au Fort l'Evesque, comme Maistre Pierre, que de les laisser, ayant encore l'esprit troublé, aller par despit machiner la prise de Bayonne, & faire rompre sur la rouë ses compagnons. Encor le mal estant fait, y avoit il bien moyen de payer la grossesse de la fille de M. de Guerres, son hoste, sans le laisser courir à la cruelle resolution qu'il luy falut prendre de l'espouser, avec dispense de sa Saincteté & un decret du Conseil de conscience, que Pere Alexandre eut favorablement despesché; il pouvoit*

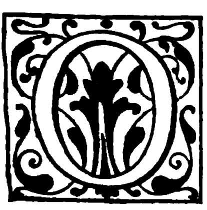
commodement empoisonner sa femme pour sa catholique & universelle luxure exercee en Broüage. Mais encore, pour quoy ne punit-on pas la boiteuse Rolette de la Rochelle, qui fit deux grandes meschancetez, l'une de s'offrir au pauvre de Sponde, pour empoisonner sa Maistresse, de laquelle elle lui conta les pechez les plus descouverts, suivant la conspiration faite par elles deux de Broüage? l'autre malice fut de changer de potage & lui donner le contretemps de poizon. Je dis ces choses en passant contre l'opinion des Huguenots, qui le croyent avoir esté empoizonné par Monsieur Raimond, pour avoir esté reconu en ce nouveau convert quelque trouble de conscience, & sa volonté d'aller faire sa repentance à la Rochelle. Voila pour l'apologie de sa mort & de la hardiesse que je prens en faisant ma declaration publique, laquelle je suis prest de signer de mon sang, à mes premieres hemorroïdes, vous protestant, Monsieur mon Convertisseur, que je tiens vos conseils δυνάμενα σοφίσαι εἰς σωτηρίαν: *ce que je n'interprete pas à perfection comme ce pauvre Ministre de Montauban, mais je l'entends selon vostre dispute de Mantes, & le beau livre que vous avés fait imprimer, portant pour tiltre :* De l'Insuffisance des Sainctes Escriptures. *Je l'entends donc comme vous dites d'elles que vos conseils sont suffisans pour me faire devenir sage, non pas entierement à salut, mais pour me faire parvenir à ce que je desire. Je les suivray donc* objective & subjective, *comme fit Morlas, jusques à une heure devant la mort.*





Chapitre Premier.

De l'authorité de l'Eglise & de son chef.



On n'a que trop debattu en ce temps si l'Estat est en l'Eglise, ou si l'Eglise est en l'Estat. Ceux qui veulent que l'Eglise soit en elle, les uns disent qu'elle ne seroit pas universelle, si elle estoit circumscrite de l'Estat, qui n'est pas universel; les autres prenans mesmes choses pour exemple : Voyez-vous pas, disent-ils, comme l'Estat se soubsmet à l'Eglise, que ce brave Roy, aprés tant d'armees desfaites, tant de sieges heureux, tant de grands Princes, ses ennemis, abbatus à ses pieds, il a fallu que lui, se prosternant aux pieds du Pape, ait receu les gaulades en la personne de Monsieur le Convertisseur & du Cardinal d'Ossat, lesquels deux furent couchez de ventre à bechenez, comme une paire de maquereaux sur la grille, depuis *Miserere* jusqu'à *vitulos*. Encor dit on qu'il a falu depuis joüer à mesme jeu entre la personne de sa Majesté & Monsieur le Legat, toutesfois ç'a esté doucement & soubs la custode. Ceux qui veulent anichiler l'authorité du Sainct Siege, alleguent la hardiesse de la Court, laquelle fugi-

tive à Tours, osa faire brusler les Bulles de Sa Sainteté par un bourreau. Ils alleguent aprés cela une seconde hardiesse de la Cour unie ensemble au bannissement des Jesuistes de France, qui est un grand mespris du Sainct Siege. Mais je respons contre cela qu'on n'est pas à s'en repentir : tesmoin la bonne Catholique de Tournon, & à son imitation les Parlements de Thoulouze & de Bourdeaux, qui replantent, maugré tout le monde, tous ces grands deffenseurs de l'Eglise Catholique. Voila des preuves d'une part, & d'autre par les effects. Maintenant j'en veux cercher par les causes ; & que nul ne treuve estrange cette façon de proceder. Il y a desjà longtemps que nous considerons en France les affaires par la consequence, & non pas par les raisons. Et puis j'advertis le Lecteur que j'aurois plus tost fait une soustraction de cent mille escus que de vuider des matieres si difficiles. Je me contente de dire que je croy le Pape estre plus que tout le monde ensemble, que tous les Saincts & que tous les Anges. Et voici les passages que m'a donné Monsieur le Convertisseur, pour m'asseurer en cette opinion nouvelle : Bernard, *de Consideratione, lib.* II, l'appelle Prince des Evesques, heritier des Apostres, en primauté Abel, en gouvernement Noé, en patriarchat Abraham, en ordre Melchisedech, en dignité Aaron, en titre Moyse, en jugement Samuel, en puissance Pierre, en authorité Christ. J'ay leu ce qu'en dit Clement Sixiesme en sa Bulle la *Distinction* 19 *in Canonicis*, le Proesme des Clementines & la glose : *Papa admirabilis* & Item *Papa stupor mundi*. Puis aprés : [*Nec Deus*], *nec homo, quasi neuter es inter utrumque*. M'a aussi montré la glose sur G. Dec. 1, cap. 17, où il dit que le Pape n'est pas homme. Et

pour abreger, j'ay leu la *diſtinction* & *Canon propoſuit, (de Con. præ.* 19. Cap.) *Si Romanorum,* où il eſt notamment dit du Pape que *ſecundum plenitudinem poteſtatis poteſt de jure ſupra jus diſpenſare.* Et 5 (Tranſſubſt. cap. 5 *in gloſſ.*) il eſt dit en expliquant, qu'il peut *ex injuſtitia juſtitiam facere.* Monſieur le Convertiſſeur, ne vous eſtonnez pas de ces derniers paſſages, les renforçant d'un troiſieſme, où il eſt dit que le Pape peut *facere infecta facta & facta infecta.* Par une ſeule hiſtoire, dit il, je vous prouveray que le Pape peut diſpoſer du droict contre tout droict, faire de injuſtice juſtice, & que les choſes faictes ne le ſoyent point. Ce grand Pontife Sixte Cinquieſme qui fit trancher en ſa vie quatre mille teſtes, & portoit envie à la Reine d'Angleterre, d'avoir gouſté le plaiſir [de faire] *ſaltare una teſta Coronata,* celui meſmes qui oſta les bourdeaux des femmes & des garçons faute d'avoir veu le livre de Monſieur Cayer, (car ceux-ci les remettent, & par conſequent octante mille ducats de rente à l'Egliſe) celui qui diſoit, *no ſi chiava in queſta religione, no durera,* & que le Roy appeloit Maiſtre Sixte, qui fut fait Pape pour avoir perdu un pourceau, ce grand perſonnage eſtant donc par malheur entré en pact avec le Diable, & ayant leu comment Alexandre ſixieſme qu'ils appelloyent en ſon temps *Alex. papa* (pour ce qu'il avoit pris la chaire par force) fut trompé ſur les douze ans & ſix; ceſtui ci fit ſon marché à regner ſept ans, & ſon contract fut fort ſimple, pour ſe garder de l'*& cætera* d'un tel Notaire. Aprés qu'il eut regné cinq ans fort redouté, il tombe malade le dernier jour du cinquieſme an, & à la veuë de ſon Camerier Maggiore, vint à ſon lict un Romipete, avec lequel le

Pape entra en des grandes altercations. Les assistans entendirent comme le Pape appelloit l'autre perfide, l'interroguant s'il n'avoit pas promis sept ans absolus, & s'il y en avoit plus de cinq passez. L'Ambassadeur d'Enfer respond à claire voix : *Il est vrai que je t'ay promis sept ans, & n'en as regné que cinq, & si pour cela je ne suis point perfide. Souvien toy que l'an passé voulant faire mourir le fils de ...... pour avoir ......, la justice te remonstrant qu'elle ne le pouvoit faire mourir par les lois avant seize ans, & qu'il n'en avoit que quatorze, tu le fis pourtant mourir, & respondis que tu lui en donnois deux des tiens.* Or cinq & deux font sept, il s'en faut venir, & s'en alla avec une façon estrange, comme je l'ay sceu par Monsieur de Vic, qui lors du siege de Paris Gouverneur de Sainct Denis, me montra le courrier & les lettres prinses par ses gens. Il falut avoir Chorin pour desmesler le chifre, & par ce malheur les Huguenots ont sceu l'histoire, laquelle il eut bien caché sans cela : car il est Catholic zelé. Mais puis qu'elle est descouverte, il en faut tirer ce profit de montrer la grande & absoluë puissance du Pape, qui en cet acte seul a prouvé ce que promettoyent les trois Canons alleguez. Il a dispensé du droict contre le droict, faisant mourir cet enfant contre le droict. C'est justice que l'enfant eschappe, il a rendu cela injustice. Le Diable & lui ont achevé le troisiesme poinct ; car le marché, qui estoit à sept ans, s'est trouvé n'estre poinct fait, & l'aage qui n'estoit pas encores fait, par la vertu du Pape & du Diable trouvé parfait, pour faire aller l'un d'eux à la mort & l'autre avec son maistre. Et pourtant ce bouffon de Prevost de Beaulieu, selon sa Matheologie, quand le Pape eut excommunié la

Messe, où le Roy fut sacré, avec ceux qui y assistoyent, n'avoit pas trop de tort de dire qu'une Assemblee, qui se fit d'Ecclesiastiques, estoit pour eslire un Dieu. Le Chancelier le reprenant : *Par le corps Dieu, Monsieur, dit le rustre, vous m'advoüerez que Dieu estoit à cette Messe là.* Le Chancelier ne l'osant nier, l'autre demande s'il y avoit là quelque heretique qui voulust borner la puissance de sa Sainteté ; chacun haussa les espaules, aimant mieux conceder l'excommunication du Dieu du Ciel que de borner la puissance du Dieu en terre.



Chapitre II.

Des traditions.



N 'faict bien faſcher les Huguenots, quand on leur montre que l'authorité de l'Egliſe & les traditions nous apprennent à reconoiſtre les Eſcritures, encor que les Ecritures Canoniques ne nous apprennent pas à reconoiſtre ni l'autorité de l'Egliſe Romaine, ni les traditions. De faict il ſe faut tenir aux livres de l'Egliſe & non aux Canoniques, autrement les heretiques diffameroyent nos affaires avec les paſſages de Bible. Mais pour avoir pluſtoſt fait, je ſerois d'advis qu'on ne contaſt point pour traditions ces anciens Docteurs des ſix cens premiers ans, durant leſquels l'Egliſe n'eſtoit pas encore annoblie, ces beaux temples n'eſtoient point baſtis : les Papes de Rome tenoyent leurs ſieges dans des cavernes, & pour dire en un mot, les Papes eſtoyent paſles comme Miniſtres des premiers troubles, & l'Egliſe ſentoit la Huguenotte, ou pour mieux dire le fagot. Je dis qu'ils n'eſcrivoyent point hardiment en ce premier temps, & pourtant j'advouë pour traditions les livres corrigés par le Sacro-ſainct Concile de Trente. Depuis quelque

temps nous avons veu à la Cour, & avons encor quelques Docteurs, qui pour contrefaire les consciencieux font les demi Huguenots & les appointeurs de Religion. Ce debvroit estre un bel exemple à Monsieur Benoist & ses compagnons; Berenger & Chauveau en sont morts de melancholie ou de poizon. Ces galands vouloyent persuader la suppression d'un livre nommé *Index expurgatorius*. C'est un resultat du Concile de Trente, selon lequel estoit commandé à tous Imprimeurs de corriger les plus rudes passages, par lesquels les Saincts Peres ont barbouïllé la croyance de l'Eglise, avec un catalogue des Sentences qu'il est bon d'estouffer ou restituer, afin que les Heretiques ne s'en servent. Ces sages mondains, se pensans plus sages que le Sainct Concile, ont voulu supprimer cet *Indice expurgatoire*, pour cacher (comme ils disoyent) la honte de l'Eglise qui ne debvoit plaidoyer sur des titres falsifiez. Mais ils en ont descouvert la honte en la pensant cacher; car ce livre tomba, il y a dix huict ou vingt ans, (je dis une copie signee du Concile) entre les mains de la Maison de Ville d'Anvers, & est aujourd'hui gardé soigneusement aux Archives de l'Electeur Palatin. Qui pis est, quelques Docteurs, entr'autres Baronius, qui furent choisis pour cette reformation, se sont reformés eux mesmes, & ont confessé par escrits imprimez que l'un d'eux en avoit changé pour sa part six cents & tant de passages. Ainsy le dessein du Concile estant descouvert, en voulant supprimer ce livre on supprimeroit l'authorité de l'Eglise, & on feroit doubter s'il est permis de changer les glozes des Docteurs & quelque peu de texte des Anciens. Il faut maintenir que ouy, & que l'Eglise doit chan-

ger le vieil & nouveau Testament, sans s'amuser non plus à la traduction des Septante qu'à celle des Quinze vingts, si on veut que les principes soyent tous de nostre costé. Les Primats de Bourges & de Lyon ont aussi voulu oster du rang des traditions les *Conformitez* de Sainct François, le *Doctrinal de Sapience*, le *Jardin des Ames desolees*, le *Marial*, les *Sermons* de Menot, le *Manipulus Curatorum*, *Stella Clericorum*, *Lavacrum conscientiæ*, *Summa peccatorum*, dedié à la Vierge Marie, la *Legende doree*, le *Livre des taxes*, & la *Vita Christi*. Un Precheur, nommé *Christi*, preschoit à Nantes en ces termes aux Dames : « *Mesdames les affetees, si je vous trouve entre les mains une Bible ou un nouveau Testament, je vous baillerai de mon foüet : mais ayez moy au poingt le bon* Vita Christi *qui fit Vespasius & Tite Crestiens, & le dessein du Siege de Hierusalem pour vanger la mort de Christ*; & faisoit condamner toutes Histoires pour establir la verité de ce livre. Mais l'un de ces Prelats sus allegués auroit aussitost appris à croire en Dieu que nous de croire en lui, & est aussi malaisé de nous faire quitter l'amour de ces livres qu'à l'autre l'amour de sa sœur. Ce sont livres qui sont unic fondement de nostre croyance. Je n'approuve pas aussi la desfaite de Monsieur Cayier. Il dit que les contes de Sainct François furent faits à Geneve. Cela est bon pour l'*Alcoran* de Sainct François; mais ces affettez de Ministres ont leurs bibliotheques pleines des livres de l'ancienne impression. Il vaut bien mieux les deffendre & dire qu'ils sont faits à bonne intention : comme quand on dit *Sainct François habitant avec sa femme de neige*; il faut dire que c'estoit un antidote pour sa chaleur naturelle,

& pour celle qui paroit en sa posterité. Quand il presche *aux Poissons*, c'est que quand sa posterité presche, elle aurait besoin d'auditeurs muets. Quand il leur conte pour miracle que Dieu les empescha d'estre noyez au deluge, c'est que les miracles de l'Eglise Romaine, selon Richeome, doivent estre des choses naturelles. Quand il appelle *les loups ses freres* & les fait toucher à la main, c'est en predisant que les Cordeliers feroient pattes peluës, & taschans de surprendre les innocentes brebis. Il appelle *les hirondelles ses sœurs*, parce que leurs freres, comme elles, se nichent en temps des messtives chez les villageois. Quand en priant, l'Ange dit à Sainct François, que *de son ordre devoit naistre l'Antechrist*, c'estoit afin qu'on ne desdaignast point de faire des Cordeliers Papes. Et quand il mit sa chemise à part pour s'arborer devant les Dames tout nud en la place du Crucifix, c'estoit pour monstrer les beautez de nature, comme n'ayant point mangé du fruict de l'arbre de Science, & reprendre, si non la science, à tout le moins la nudité du Pere Adam. Quand Sainct Germain ressuscite un asne, pourquoy par charité fraternelle & *onopatie* ne peut il, estant en vie, donner la vie aux asnes qui la recevoyent de lui mort en tant de lieux, comme à Sainct Germain des Prez & de l'Auxerrois? Blaize d'Anjou, qui menaçoit son fils d'excommunication, s'il sçavoit qu'il leust une ligne de la Saincte Escriture, notamment des Commandemens : enfin par l'intercession de l'Aubraye, bon Catholique, il lui fut permis de lire les *Machabees*. Frere Jacopon porta deux ans un bast d'asne, la croupiere à la bouche, ne pouvant chevaucher sans croupiere & en asne debasté. Quand j'estois Huguenot, je ne trouvois rien

qui me fist tant rire que la legende de ce bon Sainct. Il y en a encore un livre chez nous, où j'ay fait de belles annotations. Comme sur ce qu'il faisoit confesser à un sien frere ses pechez par signes, Madame de Villeroy s'enqueroit comment il confessoit sa paillardise : de mesme curiosité elle s'enqueroit comment s'appelleroit en Grec cette huile legere, que Sainct Dominique sema entre les cuisses d'une Nonnain, l'appelant huyle d'amour. Ces choses semblent absurdes, mais elles font ce bien au peuple, qu'aprés elles il ne trouve absurde aucune absurdité. Et c'est pourquoi Sainct Paul appelle la predication de telles choses la folie de la predication : de quoi Monsieur Cayier trouve ce brave Syllogisme. *Il a pleu à Dieu sauver les croyans par la folie de la predication : la predication de la legende est folie de la predication : Ergo Dieu veut sauver les croyans par la folie de la predication.* Si quelqu'un demande la notte de l'Universalité, & dit qu'on ne conclud rien *ex puris particularibus*, cela est bon pour les Scholastiques, mais cecy est logique de Financier, où tout se conclud de *pures particulieres*. La legende des Saincts est le jardin des ames desolees, comme les images le livre des ignorans. Dans ce jardin se trouvent des herbes, qui pour le moins endorment, si elles ne guerissent. Un galand homme qui s'accommode en ce temps, c'est ce que les Païsans appellent voler : s'il se trouve que son ame desolee ne puisse changer de vie, il y a en la legende au chapitre de l'*Annonciation*, l'exemple d'un Chevalier, qui voloit sans pitié pauvres & riches, & estoit quitte pour dire tous les jours une fois, *ave Maria*, & pour les soldats de ce temps & . . . . . le pratiquoit. Si une honneste Dame de la Cour sent

en ſon ame deſolee qu'elle ne ſe puiſſe paſſer d'une grande, catholique & univerſelle luxure, n'a elle pas pour ſe conſoler comme Saincte Marie Ægyptienne, qui depuis douze ans juſques à l'aage du meſpris, ne refuſa homme ? Et n'avons nous pas l'exemple de Saincte Thays, tant celebree par les Comicques anciens ? Les Poëtes de la legende nous ont depuis enſeigné comment elle fit par allechements que force gens de bonne maiſon vendirent leur bien pour elle, pluſieurs courageux ſe coupperent la gorge pour les jalouſies de ſon amour, & puis elle ne fut pas ſi toſt laſſe que la voila canonizee. Si quelque pauvre Preſtre ne ſe peut garder en chaſteté, & ne ſe peut ſervir du Canon, *ſi quis presbyter concubinam non habuerit*, qu'il ſoit auſſi honteux que l'Abbé Effrem, qui vouloit (auſſi Diogene) planter un homme en plein marché, s'authoriſa du chapitre *inter opera charitatis*, où il eſt dit que qui ſe couple avec une Magdelaine, *multum profuit in remiſſionem peccatorum*. Si quelque Eveſque ou Cardinal devient amoureux de ſon page, qu'il ſe conſole à l'imitation de Sainct François, qui appelle ſes amours avec *Frater Maceus* ſacrees. Et de fait ils teſmoignent leur fureur juſques l'autel. Quand ce dit le livre, que Saint François demeuroit tout en feu regardant Frere Macé, & s'eſcrioit ſouvent; meſme un jour comme il tenoit le calice & l'autre les canettes, il s'eſcria tranſporté de fureur : « *Præbe mihi teipſum*. » Je dirois en paſſant que ce fut là où ſe fonda Monſieur le Convertiſſeur, quand il nomma les amours de Caylus & de ſon Maiſtre *ſacrees* & depuis ce tiltre a demeuré. Un jour que je le enquis, il me monſtra ce paſſage dans l'Hiſtoire Ethiopique τὴν πανδήμιον Ἀφροδίτην προφητικὸν ἀτιμάζει γένος lequel

ceux desquels j'ay tantost parlé ont fort voulu extirper : mais le Sainct Siege ne le permettroit jamais. De Sponde fut le premier qui le demanda, *habeat jam Roma pudorem, ejusmodi mores toti mundo prostituere desinat*. C'est le *Livre des taxes*, où un bon Catholique voit les pechez à bon marché, & sçait en un mot, pour combien il en doit estre quitte. Celui qui aura desloré une vierge doit six gros. Quiconque aura connu charnellement, & toutesfois de gré à gré, sa propre mere, sa sœur, sa cousine germaine ou sa commere de baptesme, il en est quitte pour cinq gros. Toutesfois, si cela est commis en l'Eglise, il en faut six. Pour avoir tué son pere ou sa mere il faut un ducat & cinq carlins. Je vous en descrirois bien d'avantage, mais j'aime mieux vous dire que ces choses sont escrites au chapitre des *dispenses perpetuelles*. Le livre est imprimé à Paris l'an 1570, par Toussaincts Denis, ruë saint Jacques, à la Croix de bois & a pour titre *Taxa Cancellariæ Apostolicæ*. Un Poictevin me demandoit un jour, si je sçaurois lui soudre une gaillarde question : « *C'est* (disoit-il), *pourquoy les bougres sont plus zelez contre les Huguenots que les autres Catholiques.* » Je me pris à rire de cette question au commencement, mais là dessus il me souvient d'avoir autresfois oui dire au bon homme le Mareschal d'Aumont : « *Mon Dieu il n'y a que ces bougres qui nous menassent du tiers Parti & qui veulent chasser les Huguenots.* » Cette souvenance me represente aussi que le Roy n'avoit point eu si violents solliciteurs pour sa conversion que ceux qui en sont le plus soupçonnez. Cela fit (car j'etois encore Huguenot) que je voulus entendre quel estoit l'interest de Messieurs les bougres en telles affaires. « Vous sçavés, dit le Poictevin, qu'il y a force

gens entachez de ce *peccadiglio*, lesquels encores qu'ils ne soyent bien asseurez qu'il y ait un Paradis & un Enfer, ils en ont pourtant peur, & voudroyent bien, comme disent les Decretalistes, *uti absolutione ad cautelam*. S'ils vont demander à un Ministre, par quels moyens un pecheur execrable peut estre sauvé, le Ministre respond qu'il faut embrasser la mort de Christ avec la foy, prier d'un cœur contrit & d'une ame penitente, s'asseurer en la misericorde de Dieu, & puis, avec le regret du passé, avoir desir & resolution de vivre mieux. Voila pour tout potage ce que vous dira un Ministre, & le malheur est que les honnestes gens de ce siecle ne fournissent pas aisement ni de cette foy, ni de cette penitence. Le Sainct Siege composé de gens de bonne maison, qui ont interest à l'affaire, ayant jugé que tels remedes n'estoyent pas viande à gallands hommes, & ne voulans pas qu'un belistre aille braver un Prince ou autres Grands en l'autre monde, avec ses vertus Theologales, comme ce pauvre Lazare, qui morgoit un homme de bonne maison : les Peres, dis-je, y ont remedié bravement, car un Jesuiste, interrogé sur la perplexité d'un Sodomite, vous accommodera bien mieux que le Ministre. Il vous envoyera au Cardinal de Sourdis, qui par sa Bulle seule pourroit remettre la sodomie & l'inceste. Il vous mettra dans le col un chappelet des derniers impetrez par Messire Jacques David, Evesque d'Evreux. Si vous estes François, il vous baillera des grains qui sont cottés au dix neufviesme article, & vous fera dire les paroles qui sont portees par le septiesme, comme *Domine Jesu suscipe*, & autres telles paroles, qui sont imprimees à Paris par . . . . Et cette application, comme il est porté par là, vous donne

indulgence pleniere & remiſſion de tous vos pechez, tant de la coulpe que de la peine : ce qui eſt cotté exprez par M. le Convertiſſeur pour choſe nouvelle. En quoy il faut advouër que l'Antiquité ne fut pas aſſez hardie. Trouvez vous donc eſtrange ſi la religion des Huguenots, de laquelle par faute de telles drogues, je veux dire ce que diſoit du Chriſtianiſme ce ſçavant Empereur Julian, aſçavoir que c'eſt la religion des gueux & des beliſtres : trouvez vous, dis-je, eſtrange ſi les Princes, les Grands, les Financiers, qui aiment leurs voluptez, haïſſent de bon cœur la Huguenotterie & les Huguenots, & embraſſent une religion favorable, par les preceptes de laquelle ils ont la graine de Paradis à leur bourſe ; une religion, dis-je, où ils trouvent remedes à leur maladies naturelles & deſnaturees : *in Hiſpania los Cavalleros, in Francia los Grandes y los Pedentes, in Alamania pocos, in Italia todos ?*





Chapitre III.

De l'intercession des Saincts & Sainctes.



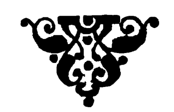
A faute d'argumens, nos Docteurs prouvent la plus part des poincts qui sont en controverse par gaillardes similitudes & comparaisons, & voici comment nous prouvons l'intercession des Saincts & des Sainctes : Toutes personnes ne vont pas indifferemment presenter leurs requestes au Roy, mais par mediateurs, comme Princes, Princesses, Conseillers d'Estat & Maistres des Requestes : *Ergo* il faut que les Saincts & Sainctes fassent leurs affaires du Ciel, comme nous faisons ceux de la Cour. J'entreprendrois bien de prouver par mesme comparaison que Dieu ne se mesle gueres des affaires du Monde, pour ce que nous faisons passer au Roy toutes les affaires comme il nous plaist : la plus part il n'en sent que le vent. Il est vray que cet heretique de Rosny lui veut faire prendre un autre chemin, & veut faire du Financier & de l'homme de bien ensemble, contre les preceptes que deux choses contraires ne peuvent subsister en un mesme subject. J'espere que l'un d'eux succombera par l'aide de ma conversion & de l'in-

terceſſion des Saincts. Qui doutera de la vertu de leur interceſſion ? Conſiderés que nuls crimes n'ont eſté ſi grands deſpuis quinze ans, que la coulpe & la peine n'ayent eſté abolis par leurs prieres. Nuls ſervices n'ont eſté ſi recommandables, que ceux qui ont cuidé les faire recompenſer ſans l'interceſſion de ces perſonnes ſacrees. C'eſt ce qu'a ecrit Hortoman en ſon livre *De regno vulvarum*. Je n'auray guere des peine à perſuader ce poinct à ceux qui ont eu affaire en Cour deſpuis mon regne. Le General de la Ligue n'ayant plus que deux places de ſon parti eſchappé, ne ſe pouvoit reconcilier avec ce Prince, comme il fit avec l'autre pour ſe le faire irrumer. On gagne plus à ceſtui ci qu'à ſe faire enrhumer aux trenchees. La Saincte qui regne lui a donné le pardon general & l'a mis au plus haut du Paradis terreſtre. Madame de Montpenſier, que nous voulions crucifier en peinture, a expié par meſme voye l'aſſaſſinat du feu Roy. Villeroy a fait ſa paix de meſmes heureuſement. L'oncle Sourdis a recouvert Chartres & la teſte qui lui branloit pour avoir trahi ſon Gouverneur, mais on ne lui donna pas l'Eſcurie : car les Pages ne ſe pouvoient plus tenir à cheval, dont fut eſcrit :

Pourquoy l'ont-ils caſſé aux gages?
Sourdis faiſoit-il tant de maux?
C'eſt pource qu'il piquoit les pages
Au lieu de piquer les chevaux.

Sans elle eſtoit auſſi chaſſé le Grand, & pour meſmes crimes : mais il porta ſa chandelle à cette Saincte plutoſt qu'à ſes merites. J'ay oſté mes enfans de la Rochelle, & ne veux plus qu'ils eſtudient Grec

ni Hebrieu, mais qu'ils apprennent les Sciences de Meſſeigneurs de Lignerac, la Varenne, Cachat & la Baſtide, qu'ils apprennent à dire de bonne grace leur *Ora pro nobis;* qu'ils ſçachent bien leurs heures à l'uſage de Chartres : dire ouy, & puis demander que c'eſt, & pour feindre la beſte, l'eſtre à bon eſcient. S'ils voyent des ordures à la Cour, je veux qu'ils ſoyent punis pour ne les ſentir point. Qu'ils apprennent comme Monſieur d'Eſpernon à porter au col les petits images de la Cour, & aider à leur torcher le derriere, treſſaillir de joye quand ils ſe ſont ſallis de bonne matiere, offrir en un beſoing ſa langue, quand le linge demeure trop à venir. Par telle voye ils gagneront une interceſſion, cette interceſſion ſert de ſuffiſance. Lignerac ne ſçait rien que rire, celui qui eſt *l'Amalgame* des maiſons d'Eſtree & de Lorraine. Cachat ne ſçait pas ſeulement parler François : c'eſt lui qui a fait la paix de Provence. La Varenne n'a commancé que cet hyver à apprendre à lire, & à meſme temps a fait la paix d'Eſpagne. Par ainſi les interceſſions donnent le meriter auſſi bien que la recompenſe. Et c'eſt pourquoy il y a dans nos Heures : *da nobis ut mereamur fieri participes, &c.* Et les Huguenots, qui ſe ſont mocquez de cette façon de parler, ne l'entendent pas.



Chapitre IV.

Du Purgatoire.



UIS que nous avons constitué le Paradis des galands hommes à la Cour, si faut il trouver quelque lieu où nous confessions que soit le Purgatoire, sans l'aller cercher jusques au trou Sainct Patrice, selon ce que Henry Estienne en discourt en l'*Apologie d'Herodote*. Je trouve ce qu'il en dit bien aggreable; mais il n'est pas approuvé de la Sorbonne. Si je voulois traitter cette matiere en Theologien, je me mettrois en grand peine. J'ay consulté M. le Convertisseur qui se print à rire de ma curiosité. Je lui demande où il estoit parlé du Purgatoire en la Saincte Escriture? Il ne m'allegua que des apocryphes & des langages fort douteux. Je m'enquis des Peres; il me dit que Sainct Augustin en avoit le mieux escrit. Je voulu voir ce qu'il en disoit au Livre 12 de Genese; sur l'Evangile de Sainct Jehan, traicté 47; au Livre 13 de la *Cité de Dieu,* chap. 8, & en plusieurs autres endroits, où je resolus ne faire jamais plus du Theologien en matiere de Purgatoire. J'en ay pourtant trouvé un en *Matheologie,* & je baille à deviner à

toute la Sorbonne où il eſt : je demande auſſi où eſt le Tiers Parti duquel on a tant parlé en France, & la crainte duquel a frappé un plus grand coup à la converſion du Roy que celle du Purgatoire ? Or je maintiens que j'ay trouvé le Tiers Parti & le Tiers Lieu logez enſemble à Nojan. Quelques uns l'avoient voulu mettre en Auvergne, & y confiner le Comte d'Auvergne : mais il eſt deſpetré de ſon Purgatoire deambulatoire, en cette heureuſe ſaiſon où les beaux ſieges de Paradis de la Cour ſont tapiſſez pour les fils de putains. Il n'a fait que rire de ſon Chartier verſé, & eſt aprés à reſtablir en ce ſacré lieu les amours, dont il fut inſtruit dés ſon enfance. Il y a en France quelques autres petits Purgatoires, mais ils ne font pas grand fumee, parce que les pardons y ſont à trop bon marché. Le grand Purgatoire eſt donc à Nojan, où le Comte de Soiſſons ſe purge au feu de ſa Veſtalle avec ſon train, qui eſt le Tiers Party, là où il oit parler des joyes du Paradis de la Cour, & en rid à la mode de Sainct Medard. Quelques Anges, comme La Varenne, le vont viſiter en paſſant, & dit on qu'il ira dire adieu à Madame, pour s'en retourner parachever ſes peines ; les complices imaginaires du Tiers Parti errent par là, comme eſtant ames vagabondes, par faute de terre & de baſtions pour s'enterrer. On dit pourtant que Nojan eſt fort propre à joüer des couteaux, & que ce Tiers Parti, qui contraignit le Roy à ſa converſion, le contraindra ces jours à la perſecution des Huguenots, ou à faire ſon eſtat alternatif. Le Comte du Lude m'ayant loüé il y a quelque temps ſon chef, me demanda ſi je ne trouvois pas ſa fortune bonne. *Quand vous courez la poſte,* lui dis-je, *prenez-vous plaiſir à vous embarquer ſur un cheval qui a les genoux*

escorchez? Il me respond que non. Je replique: *Considerez donc que quand ce grand Capitaine quitta le feu Roy, pour aller faire le Huguenot, les Huguenots parce qu'ils lui avoient veu tourner le cul à la mangeoire à Coutras, quand il s'est mutiné à toutes les apparences de bataille, à toutes les venuës du Duc de Parme, quand il ravit Madame invisiblement, à tous ces accidents il y a remedié pour avoir mis sept fois les genoux à terre. Monsieur le Comte mon ami, voudriez-vous mettre vostre coussinet sur un here qu'on a chevauché à dos & qui a les genoux tous escorchez?* Par tels propos j'ay desbauché le Connestable du Tiers Parti du Purgatoire de Nojan. Lavardin y voulut mettre le nez, mais on lui demanda la passade; il me dit à son retour qu'il avoit mis telle police à la premiere armee du Tiers Parti, qu'elle ne fouleroit point le peuple. De faict je croy que les Generaux des finances & des vivres ont eu beau loisir d'y joüer dés le matin au here & au mal content. Il me souvient à ce propos de la responce que fit le Roy, quand le Comte lui escrivit qu'il estoit là pour prier Dieu. Ce Prince pour le rembourser, lui manda que pour rendre ses oraisons parfaites, il mettroit ordre qu'elles fussent accompagnees du jeusne. Le foudre de Sainct Denis se trouva un peu violent pour feu de Purgatoire, & fit surseoyer la deliberation de *Jove tonante*. Le Cardinal de Bourbon, (j'entends celui que les Huguenots appelloyent *teste de Marotte*, & que Maistre Guillaume ne tenoit pas pour un homme, mais pour une ressemblance) ce petit Prestre tira avec un fer d'esguillette au sort dans son breviaire, & rencontra pour la bonne fortune de son frere cet Evangile, *Non habeat filius hominis ubi requiescat caput*, & là dessus

dit à Bellozane (celui pour lequel on disoit que ma femme estoit *belle aux asnes*) c'est à dire que mon frere n'a aucune place qui tienne pour nous. Maistre Guillaume s'y oppose, & dit qu'ils avoyent quatre places pour le Tiers Parti, places fortes, deffenduës d'un grand Mars & du feu du Ciel, Sodome, Gomorrhe, Adma & Seboïm. L'autheur des *Visions* dudit Maistre Guillaume traitte cette matiere fort amplement. Je concluray ce chapitre par une remontrance aux autheurs du Tiers Parti & habitans du Tiers Lieu : « Sçachez, zelez Catholiques, que ce parti n'a esté condamné ni absous, pour n'avoir fait ni bien ni mal, & pourtant reduit seulement au Purgatoire; vostre malheur est de n'estre pas authorisez de gens de guerre, mais de ceux qui appelloyent la poltronnerie patience. Le Pape n'a pas establi le Purgatoire par paroles. Vostre party n'avoit que faire tant de discours sur le droict des Princes du sang. Le Pape a mis le Purgatoire par fulminations: il faloit à vostre dessein une armee fulminante : l'un fait montre des clefs de Saint Pierre; il falloit à l'autre l'espee de Sainct Paul. Les canons des Decretales ont establi le Tiers Lieu : il falloit à coups de canons establir le Tiers Parti, & quand les Lutheriens ont voulu disputer, on a prouvé le feu du Purgatoire en bruslant ceux qui le mescroyoyent. Quand les Huguenots ont attaqué les canons spirituels, on s'est servi des temporels : ainsi par occasion j'ay comparé le Tiers Parti au Purgatoire, lequel a esté seulement *in potentia*. L'autre ne fut jamais *in actu*, & de faict la question n'est pas de petite importance, tesmoing . . . . qui à l'âge de soixante ans espousa une fille de vingt, dont il devint jaloux comme un tygre ou deux, & de jaloux catholique-

ment cocu, à quoy il apporta toutes les receptes de Hans Carvel. Ses amis un jour lui demandoient comment il avoit fait cette folie : aprés s'eſtre frotté les oreilles, eſſuyé le front, ſouſpiré profondement, il dit en ſe grattant l'occiput, & frottant les couilles : *Ce ſont par la vertu bieu les Huguenots qui ſont cauſes de ce malheur. Car au temps paſſé, nos peres avoyent une repeuë de quelque ſejour pour aller en Paradis ; maintenant que ces paillards ont deſmantelé le Purgatoire, il faut y aller d'une traicte : c'eſt pourquoy j'avois pris cette haquenee.*





Chapitre V.

De la Justification des œuvres & œuvres de supererogation.



SUIVANT cette sainƈte methode de traitter les poinƈts Theologaux par similitudes, il n'est pas besoin que tous les Chrestiens se fient aux intercessions des Sainƈts & Sainƈtes : il y a des gens de bien & des honnestes gens qui ont gagné place au Paradis de la France par braves & bonnes œuvres, comme par la prinse d'un Roan, pour s'estre faits chefs de Thoulouze, de Narbonne & de Carcassonne & païs adjacens ; un autre, d'Orleans, de Bourges, & des dependances : un autre, de Poiƈtiers & quelques menus suffrages ; un autre de trois frontieres de Bretagne : ce sont œuvres de par Dieu, lesquelles ont esté justifiees ; & sans dire *Da nobis ut mereamur*, elles ont merité, ou pour le moins acquis grace & pardon general. Les operateurs ont chastré les finances du Roy, & ont esté justifiez par icelles. Que les Heretiques avec leur Sainƈt Paul preschent la grace, la foy & la fidelité

tant qu'ils voudront, ceux ci avec leur Sainct Jacques, fust ce Sainct Jacques d'Espagne, ont prouvé la foy par leurs œuvres. C'est ici, Huguenots, qu'il faut advoüer nulle justification d'œuvre estre difficile aprés telles œuvres estre justifiees. Ceux ci ont obtenu une loy, & cette loy leur a esté loy de grace, & quand ce sera à vous à obtenir une loy, vous l'aurez si pauvre & avec tant de peines, que vous m'advouërez qu'il la faloit impetrer par œuvres, non par foy & fidelité. Vous ne croyez pas aux indulgences du Pape : voyez quelles sont les indulgences du Roy qui n'est pas Pape; nous trouverons bien plus, que ces bonnes œuvres que vous tenez difficiles à justifier sont devenuës meritoires, & ont merité ou pour le moins gagné au pauvre Villars une Admirauté & beau Gouvernement, aux autres Mareschaussees de France & Gouvernement aussi, & ne sont point Mareschaux sans forges, dont ils forgent monnoye à leur volonté; & au lieu que les bigots s'amusent à gagner pardon par milliers d'annees, ceux ci gagnent les escus par milliers, si bien qu'en calculant les payemens des merites de la Ligue, la somme verifiee à Roan, se monte [à] sept millions sept cens soixante & tant de mille escus. Il y a plus, ces œuvres sont venuës de supererogation; car ces Grands ont merité & pardons & bienfaits pour les autres exacteurs subalternes, qui avoient pris villes & chasteaux à leur ombre : ces suivans ont esté canonizez par la superabondance du merite de leurs Chefs. Je ne mets point en ce rang ni Mercœur, ni Espernon : ils sont aprés à sentir que c'est de ne s'estre fié aux œuvres. Or voyons que sont devenus ceux qui se sont amusez à garder la foy au Roy & à l'Estat, qui ont voulu estre justes, pensans que le juste doit vivre de

ſa foy. Ceux là ont fait œuvres dignes de repentance, & non pas bonnes œuvres, & ont fort bien ſenti que la foy ſans les œuvres eſt morte; auſſi meurent ils de faim, & ſont par la baſſe cour du Louvre Capitaines deſchirez, Maiſtres de Camp morfondus, Chevaux legers eſtropiez, Canonniers jambes de bois, Petardiers deſviſagez, Eſpions pieds nus, tout cela eſt à menees par les degrez en la ſalle des Suiſſes, aprés avoir diſcouru, *in genere petitorio & ſuaſorio*, à declamer contre Madame l'Ingratitude, les Capitaines portans la hotte, & les pauvres ſoldats l'oiſeau, exalter leur fidelité, montrer leurs playes, conter leurs combats, leurs eſtats perdus, faire de mauvais paſquins, crier contre moy & les autres Financiers, diſcourir ſur un ordre nouveau, menacer de ſe faire Croquans, & s'enquerir qui n'a pas encore diſné. Mais quelqu'un dira : Tous ces pauvres diables que vous nommez, n'ont-ils pas tant travaillé ? Pourquoy ne contez-vous pas leurs œuvres pour œuvres ? Je reſponds que c'eſtoyent œuvres d'iniquité, pour ce qu'il eſt inique de ſervir les ingrats, & de plus La Limaille un jour reprochant au Roy la longueur de ſes ſervices, ſa patience, & qu'il s'eſtoit rendu irreconciliable à ſes voiſins, pour avoir executé fidellement les commandements de Sa Majeſté, la cheute du diſcours fut, qu'il n'avoit pas dequoy diſner. *Ventre Sainct Gris,* dit le Roy, qui lors ne juroit pas en Catholique, *il y a tant d'annees que mon Royaume eſt en pillage, pourquoy n'avez-vous rien fait?* Ce *rien* monſtre que les œuvres de telle nature ne ſont pas œuvres, par conſequent indignes de juſtification. Le pauvre homme continua juſqu'à la mort, emporta pour ſa condition la pluſpart de l'honneur du ſiege d'Amyens, & mourut dans les

mines du foſſé, & cela s'appelle *en rien faiſant*. Qui veut voir diſputer cette matiere doctement, qu'il liſe l'*Apologie du Roy*, compoſee par M. Cahyer, eſtant lors Miniſtre de Madame. Le Roy me la montra comme ſtyle de Madame de Rohan; c'eſt une Apologie en prevarication, laquelle Rocquelaure oyant lire s'eſcria : *O mort bieu! que ceux qui ont eſcrit cela ſçavent de vos nouvelles*. Quelques uns en accuſent La Ruffie, pource qu'aprés avoir diſcouru de l'humeur du Roy, qui eſt de punir les ſervices & recompenſer les offenſes, il dit à ceux qui ſe plaignent de ſa Majeſté : *Vous devez vous plaindre de vous, non de luy; car ayant conneu ſon naturel, ſi vous vouliez des recompenſes, il les falloit meriter par œuvres dignes, comme il a eſté dit ci deſſus*. De là il parle à ceux qui ont cet honneur d'eſtre parents de Sa Majeſté, leſquels il rend encor plus mal traictez que les ſimples ſerviteurs, & c'eſt ce qui me feroit ſoupçonner La Ruffie d'eſtre autheur de cet eſcrit, car il ſe dit parent du Roy : teſmoin une harangue en Perigordin que feuë ſa mere fit à Madame eſtant à Bergerac : *Madamo*, lui dit elle, *you varcomendi lou prauvet hillot, La Ruffio; vou avé plo raiſou de l'aima ma que lou atre, per amo que you connegut lou Ray voſtre pay. — Si ont bien d'autres, m'amie*, dit Madame. La Perigordine repliqua : *Madamo, ſof voſtra gratia you entendy, (ſo l'hounor di Dio daubé & de la compenios), carnaumen*. Depuis La Ruffie, pour ne compoſer plus, fut honoré de l'eſtat d'eſpion à Chaſtelleraud, où il fit œuvre meritoire, car il deſroba quelques papiers & fut fait Conſeiller d'Eſtat, & Cocu major en payement. Qui voudra encor voir hiſtoire à propos, il faudroit lire le teſtament de Salbœuf, Gentilhomme de Gaſcongne, qui

bien qu'il fut fort Catholique, servit le Roy dés sa fuitte de Paris jusques au siege, vendit de suitte sept chevaux qu'il avoit de son train, remontrant tous les jours au Roy sa diminution. Enfin la honte le chassa de la Cour du Roy; mais le desir de mourir à son service le retint dans l'armee & il en vint donc là qu'il se rendit soldat d'une compagnie des gardes, commandee par son jeune frere. Il advint que quand on eut ruiné à coups de canons les boutiques qui sont sous la porte S. Honnoré, cestui-ci avoit demandé d'estre mis en sentinelle perduë dedans ses ruines. Le Roy visitant la nuict ses gardes & ses approches, le Capitaine lui montra du coin d'une maison avancee son frere aisné, en lieu duquel on avoit desjà retiré deux sentinelles par les pieds; le Roy voyant ses reproches, sans parler s'oste de là. Le Gentilhomme aprés quelques jours, & ayant de nouveau tasté le cœur de son Prince par le moyen de ses amis, enfin vaincu de passion d'esprit & de fatigue du corps, mourut, & en mourant, quoy qu'il fust homme sans lettres, voulut dicter son testament, par lequel il demandoit premierement pardon à Dieu, & puis au Roy son Maistre, d'avoir servy aux infames amours de ce Prince avec Catherine du Luc d'Agen, qui depuis mourut de faim, elle & l'enfant qu'elle avoit eu du Roy; de la Damoiselle de Montagu, que le Chevalier Montluc avoit livré entre les mains de ce Prince par les menees du dit Salbœuf, à quoy il eut beaucoup de peines : l'une, qu'elle aimoit le Chevalier jusques à ce point qu'elle avoit couru à Rome aprés lui, & aussi pour le mespris qu'elle avait conceu de ce Prince, pour lors plein de morpions, gaignez à coucher avec Arnaudine, garce du Veneur la Brosse. Ces poux Espagnols, las de posseder les

parties baſſes, ou eſtants trop preſſez de logis, avoyent pris un domicile evident dans les uſſes & le rond des cheveux, ſiege de la Couronne. Il alleguoit encores pour preuve une chaudepiſſe qu'il lui fit prendre dans l'eſtable de Tignonville à Agen, lui aidant à ſurprendre la putain du Palfrenier. Il avoit auſſi aidé aux amours de la petite Tignonville, qui fut imprenable avant eſtre mariee. Il l'avoit accompagné à aller voir de nuict la garce de Goliath, & meſme lui avoit ſauvé un coup de volant, que le goujat lui tira du lict, en ſortant du lict avec elle. Puis ſe fit l'entrepriſe ſur Rebours, à laquelle il ne fit rien que de perdre pour ſerviteur l'Admiral d'Anville, qui l'aimoit plus honneſtement. Il avoit encor aſſiſté aux amours de Dayel, Fauſſeuſe, Fleurette, fille du Jardinier de Nerac, de Martine, femme d'un Docteur de la Princeſſe de Condé, de la femme de Sponde, de Eſther Imbert qui mourut auſſi bien que le fils qu'elle avoit heu de lui, de pauvreté, auſſi bien que le pere d'Eſter, mort de faim à Sainct Denis, pourſuivant la penſion de ſa fille. Il contoit auſſi l'hiſtoire de Marroquin & l'avanture de Brillebault, telle qu'elle eſt deſcrite au ſecond livre de Feneſte. Aprés venoient les amours d'une boulengere de S. Jehan, de Madame de Potonville, de la Bavereſſe, nommee ainſi pour avoir ſué, de Madame de Duras, de la fille du Concierge, de Picotin Pancouſſaire à Pau, de la Vicomteſſe de Sainct Magrin, de la nourrice de Chaſtel Jaloux, qui lui voulut donner un coup de couſteau, pour ce que d'un eſcu qu'il lui faiſoit bailler par cette dame, il en retrancha quinze ſols pour la maquerelle, & puis des deux ſœurs de l'Eſpee. Toute cette marquetterie deduite en ce teſtament, pour monſtrer qu'en ce regne on

paye mal & qu'on ſe moque meſme des maquereaux. Aprés ces contes le teſtateur eſlevoit ſon ſtyle, laiſſant pour dernier preſent une remonſtrance pour faire leur profit de ſa perte, les faiſant ſouvenir des morts miſerables, pareilles à lui, comme du Sieur de Gerdreſt, Gentilhomme de Bearn, fort vaillant homme, qui ſe conſomme tout de meſme que lui ; du Capitaine Belle Hache, vaillant & docte, pour lequel les Chirurgiens lui remontrerent qu'ils le traiteroyent de deux arquebuzades (qu'il avoit eu en un aſſaut) pour l'honneur de Dieu : mais qu'ils ne le pouvoyent plus nourrir. Ceſtui là guerit des arquebuzades, mais il mourut de faim dans le lict du Capitaine Laporte, exempt des gardes, qui ayant ſauvé la vie & l'honneur à ſon Maiſtre, & à la trouppe de retraitte, par un coup valeureux qui eſt deſcrit en l'*Hiſtoire* au livre 4 du 2ᵉ tome, chapitre 8ᵉ, fut depuis pris en haine, caſſé, mort de miſere à Paris. Il eſt vray qu'on le pouvoit excuſer ſur ce qu'il s'eſtoit fait Huguenot. Aprés tels exemples, il contoit les resjoüiſſances qu'il avoit veuës à ce Prince, quand il voyoit mourir quelqu'un des ſiens qui avoit bon equipage : combien il eſtoit habile à ſucceder pour en payer, comme il diſoit, ſes debtes : les bruſques reſponſes qu'il faiſoit aux vefves & orphelins, qui demandoyent les manteaux de leurs maris & peres ; le teſtateur n'oublioit les noms des particuliers, comme de Arbilly, Sainct Gilles, & autres morts à la Rochelle. Mon frere m'a dit que là il fit tenir un conſeil, pour ſe delivrer de telles importunitez, & fit debattre ſi les Capitaines n'eſtoyent pas heritiers de l'equippage de leurs ſoldats. Ces Huguenots rudes & faſcheux declarerent cette loy inique, & n'avoir jamais eſté pratiquee que par les

Albanois, qui eſtoyent ſans ſucceſſeurs. Mais pour revenir au teſtament, ce pauvre le finiſſoit par injures, qui ne ſeroyent pas belles à dire, envoya ſes recommandations particulierement à un de ſes compagnons, lequel trouvant un jour par les ruës un vieux chien, nommé Citron, qui avoit accouſtumé de coucher ſur le lict du Roy, il faiſoit ſouvenir ce ſien compagnon d'un ſonnet qui fut trouvé attaché ſur le col de cette pauve beſte, au poinct que le Roy arrivoit à Agen ; ſi bien qu'il ſe preſenta lui & ſon ſonnet que vous verrez ailleurs. Il fit ſouvenir l'autheur, qu'aprés avoir commandé long temps un regiment de dix huit compagnies, gagné un Gouvernement avec grands & hazardeux combats, il lui arriva d'eſtre porté par terre, & prins en une ambuſcade, eſtant entre les mains de ſes ennemis. Le Roy & la Reine firent telle depeſche qu'il falloit pour le faire mourir, en haine de vingt cinq ans de fidelle ſervice, de pluſieurs playes, & notamment accuſé d'avoir ſauvé ſon Maiſtre de la priſon de Paris, lequel importuné du priſonnier pour le ſecourir, vendit aux ennemis ſon Gouvernement. Il y avoit d'autres poincts plus aigres au teſtament de Salbœuf, lequel mourut damné, s'il n'y a autre Paradis que la Cour. Il y eut de ce temps un autre teſtament fait par le petit fils du Chancelier de l'Hoſpital, lequel ayant quitté tous ſes eſtats pour ſuivre les miſeres de ſon Maiſtre & la foy à ſon parti & Religion, pour jurer aux paroles du meſme Prince, penſant avoir trouvé un port de ſes erreurs à Quillebœuf, que de bourg il avoit traduit en ville de guerre ; ce miſerable receut par le Sieur du Pleſſis la ſentence de refus & de diſgrace, & prononça de ſa bouche celle de ſa mort, demanda une main de papier, fit un teſtament de

ſtyle plus eſlevé & de meſme argument que celui de Salbœuf : mais les valets du teſtateur violerent ſa derniere volonté, & rendirent l'original, lequel (à ce qu'on dit) juſtifioit mon opinion ſur la juſtification des œuvres.





Chapitre Sixiesme.

Des Miracles & Voyages.



EU Monsieur le Cardinal, de bonne memoire κατ' ἐξοχὴν par excellence, c'eſt à dire de Lorraine, ayant ſçeu que Fervacques, de bonne memoire auſſi, avoit deſcouvert une garce, que le preſtre de Belouët, autrement dit le Saint Homme, inſtruiſait à faire la Demoniaque pour en tirer un miracle notable à la Pentecouſte prochaine, ce grand Prelat prononça contre l'impieté dudit Fervacques, diſant que bien que ces miracles fuſſent faux, ils eſtoyent pourtant utiles *ad pias fraudes*, à fraudes pieuſes, & de fait, il fit une grande playe au pays ; car en lieu inhabité il s'eſtoit baſti en trois ans quatre vingts maiſons & cinquante hoſteleries, qui ne pouvoyent fournir à recevoir les Pelerins de toutes parts, & meſme des grands Seigneurs hors de France ; & quand il n'y euſt eu autre miracle que baſtiment de maiſons, l'eſtenduë & la duree d'une opinion convertie en croyance ſans fondement, il n'y a Schiſmatique qui n'advoüe que cela eſt monſtrueux : & c'eſt ce qui fait enrager les Heretiques, quand ils voyent que le peuple bruſlant de bonnes intentions

ferme les yeux à leurs Bibles pour les ouvrir à telles inventions. Vray eſt que je voudrois admoneſter les bons Peres, qui conduiſent ces choſes, de couvrir un peu mieux le jeu. Celui qui inſtruiſoit le Demoniaque de Laon, fit bien le ſot de lui apprendre à dire qu'il falloit extirper les Huguenots; car comme remarque Poſtel, cela ſonneroit que le Diable fut ſoigneux de noſtre bien. Quand donc les Prelats voyent de telles inventions, qui ne ſont pas aſſez bien compoſees & colorees, ils les doivent racoutrer, polir, & faire valoir, non pas s'y oppoſer, comme fit l'Eveſque d'Angers, quand deux jeunes Religieux pleins de zele & d'invention, lui amenerent une Damoiſelle inſtruicte en Demonologie, & qui joüoit (ce dit on) auſſi bien que maiſtre François Villon à la Diablerie de Saint Maixant. L'Eveſque ſe fit amener la Demoniaque, ſur laquelle il fit une trop curieuſe inquiſition; il demande à quels ſignes plus violens on avoit conjecturé qu'elle fut farcie de Diables. Un des Protecoles lui reſpond qu'à deux choſes on conoiſſoit la vehemence de ſes tourmens : l'une quand on lui touchoit la peau de quelque croix, où il y eut du bois de la vraye croix : l'autre preuve ſe voyoit clairement à ſes treſſauts & mugiſſemens qu'elle rendoit, quand on lui liſoit quelque texte de l'Evangile. L'Eveſque avoit dans le col une de ces croix dont nous parlons au chapitre des reliques; car ſon pere, duquel j'ay ſçeu les plus ſecrets articles de la vie du feu Roy, avoit reçeu meſmes joyaux que les autres, & les gueriſſoit habilement de leurs chancres, cela ſoit dit en paſſant. Le conducteur de la Damoyſelle qui voyoit cette croix au col de l'Eveſque, trouſſa la gallande, (qui eſtoit couchee à terre) juſques au jarret, & fit ſigne au Prelat qu'il la touchaſt de la croix

ſubtilement : mais ce mauvais homme arracha bien la croix de ſon col, mais avec l'autre main il tira bien ſubtilement une clef de ſa pochette, & la bonne Dáme ne ſentit pas pluſtoſt la froidure de la clef à la cuiſſe, qu'elle effraya l'aſſiſtance de ſes gambades. Il fallut pour ſeconde preuve lire l'Evangile devant elle. L'Eveſque tire de ſa poche un *Petronius Arbiter,* qu'il portoit au lieu de breviaire, & commença à lire : *Matrona quædam Epheſi tam nota &c.* & la Damoiſelle d'eſcumer, & faire miracles, & quand ce fut à : *Placito ne etiam pugnabis amori?* lors elle tomba eſvanoüie. Ce Prelat (à demi Lutherien) dit qu'il ne peut fomenter ſes fauſſetez : mais il n'a pas bien leu un Docteur ancien, qui dit qu'il vaut mieux laiſſer les ſuperſtitions pour n'oſter les devotions. On lui en a fait de bonnes reprimendes : ſi bien qu'il ne s'eſt pas monſtré tant contraire à la ſeconde Demoniaque, qu'on lui preſenta dernierement, nommee Marthe, inſtruite & conduite par un honneſte Capucin. Cette ci a deux Diables, l'un nommé Beelzebuth, l'autre Aſtarot. Le premier eſt un rude Diable fort ennemi des Huguenots, qui frappe tout le monde, & eut frappé Monſieur Matras d'Angers, s'il n'euſt pris un baſton, en lui diſant : « *Belzebut, Maiſtre Mouche, ſi vous vous joüez à moi je vous battray en Diable.* » Aſtarot eſt un honneſte Diable, jeune & galand, qui veut que Marthe ſoit bien traictee & bien veſtuë. Cet equippage fuſt preſenté devant la Juſtice & le Clergé d'Angers. Le Clergé voulant que ces deux Diables fuſſent paſſez à la monſtre & enroollez pour Diables de bon lieu & de bonne part, un des Juges de la ville dit qu'il y alloit de leur honneur ; & pour examiner ces eſprits, commença à latiner, Matras à dire du Grec. Voila Belzebuth en

cholere qui dit, que s'il vouloit, il respondroit aussi bien au Grec comme au Latin. Le Capuchin, pour lui fournir d'excuses lui dit : *Belzebuth mon ami, il y a ici des Heretiques, c'est pour quoy vous ne voulez pas parler*. On se mit à latiner avec Astarot, qui s'excusa sur sa jeunesse : Belzebuth s'excusa, qu'il estoit pauvre Diable. Là il y eut grande dispute entre ceux de la Justice, si les Diables estoient tenus d'aller à l'escole ; les Jurisconsultes maintendrent que c'estoit le *proprium quarto modo* des Demoniaques de parler toutes langues, comme celui de Cartigny en Savoye, qui fut eprouvee en seize langues : aux enseignes que les ministres de Geneve n'oserent essayer de l'exorciser ; ceux d'Angers furent plus hardis, entr'autres qui commença en cette façon : *Commando tibi ut exeas, Belzebuth & Astarot, aut ego augmentabo vestras pœnas, & vobis dabo acriores.* A la seconde fois il redoubla : *Jubeo exeatis super pœnam excommunicationis majoris & minoris.* Enfin tout en colere, il adjousta : *Nisi vos exeatis, vos relego & confino in Infernum centum annos magis quam Deus ordinavit.* Les Conseillers en voulurent rire & descouvrir la mesche ; mais le peuple se mutina, & l'Evesque pour faire sa paix allegua qu'il avoit empesché un imprimeur Catholique par excommunication, qui vouloit imprimer un livre de Plessis, & que s'il vouloit, il excommunieroit Hautin de la Rochelle. Ce qui me fasche le plus de ces diableries mal joüees, c'est que l'affront en est à Notre Dame des Ardilliers, car il falloit que son Curé jettast hors les Demons, par la puissance & au nom de la bonne Dame, ayans refusé de sortir au nom de Dieu : cela eust fort accreu la devotion & le nombre des Pelerins ; quelques uns disoyent que ce miracle se gardoit à frere

Ange par preference. Lugoly, Lieutenant du grand Prevoſt, eſtoit fort contraire à ces inventions, & me dit il un jour, *Par la mort, ces faiſeurs de fables nous feront tous devenir heretiques, & ſi j'eſtois creu, on en pendroit;* & comme je lui dis qu'il ne falloit pas parler ainſi, il repliqua qu'il y avoit deux mille ames au Ciel, & autant en la terre qui reſpondroyent pour lui qu'il n'eſtoit point Huguenot, & que la Sainct Barthelemi en pourroit parler. On ſe mocqua de lui, & n'a on pas laiſſé de faire enrager les Huguenots, voyans arriver aux Ardilliers de toutes les parts de la France boiteux, aveugles, ſourds, ladres d'eſprits & de corps, voir cette levee, pleine d'allans & retournans de meſmes, leſquels s'ils ne gueriſſent, c'eſt pour certain faute de foy, comme diſoit le Preſtre de Beloüet à ſes Pelerins. Il ne ſe faut donc point ſcandaliſer de voir retourner les malades comme ils ſont venus; car l'operation du miracle ne ſe fait qu'au prix de la creance, pourtant ce ſainct homme inſtruiſoit les aveugles à dire qu'ils voyoyent, les ſourds à dire qu'ils entendoyent : il n'y avoit que les boiteux qui ne pouvans tromper autrui de leur tromperie, diſoient qu'ils ne marchoient point du tout auparavant. *Juxta illud, obedientiam expoſtulat Eccleſia,* ou comme dit Bernado Ochino, *che i miracoli della miſſa erano inviſibili.* Qui ne ſçait ſon meſtier ferme la boutique; ſi les Heretiques euſſent eu l'eſprit de convertir en miracles les gueriſons qui ſe font aux eaux chaudes, ils auroient beau jeu, & nos gens ont donné habilement des noms de Saincts aux fontaines de Pougues & par tout ailleurs eſtabli de bons miracles naturels. Je leur ay conſeillé d'en faire un; or il faut donner un eſchantillon aux meſcreans des miracles de la

bonne Dame, qui s'eſt eſprouvee juſques à la reſurrection par l'hiſtoire notable qui s'enſuit. Madame de la Chaſtre eſtant devenuë fort jalouſe de ſon mari & de l'une de ſes filles, ſe racommoda avec le Seigneur de Montigny, contre lequel elle avoit exercé de grandes inimitiez devant ces guerres : il ne fallut pas de grand ſemonce pour rappeller cet homme, par ce qu'il eſtoit fort amoureux de la Marcouſſy. Le premier office de reconciliation fut de tuer la Barthelemie, meſſagere des amours du pere & de la fille. Ce meurtre eut de l'apparence, pourçe qu'en ce faiſant elle s'eſtoit bandee contre Montigny. Aprés, le cœur content de ceſte execution, vint à elle ſur un cheval de poſte, jambe deça, jambe delà, Madame Avoye de Sainct Laurent des eaux, laquelle commança par un ſigne de croix la harangue de Nathan à David. Ces deux belles Dames, aprés s'eſtre confeſſees, reſolurent d'aller faire penitence aux Ardilliers. Madame Avoye fit preparer [un] habillement, un batteau, prend les habillemens de Madame de la Chaſtre, elle ceux de Madame Avoye. La Maiſtreſſe ſe nomma Mademoiſelle de Sainct Laurens, la Sousdame prit le nom de Celeſtine. Arrivees aux Ardilliers, le Curé du lieu oüit ſa confeſſion du meurtre avec ſanglots & ſoupirs ; premierement de la part du Curé, & puis de Celeſtine; ſi fut d'avis le Pere Confeſſeur que nôſtre Dame priſt pluſtoſt la peine de reparer ce malheur par une reſurrection, que par une interceſſion : dont avint que la pauvre alchaüete, qu'on penſoit avoir non enterree, mais emmerdee dans un retrait, ſe trouva reſuſcitee par le merite du Curé. Ce fut une belle viſion, quand aprés la neufvaine, Madame Celeſtine eſtant proſternee en terre devant l'autel, ſa Maiſtreſſe la Damoyſelle de

Sainct Laurens tenant la queuë du Curé, pour monstrer l'hostie (car il n'y vouloit pas plus de tesmoins) sortit la grosse Barthelemie derriere l'autel, laquelle ayant jetté son suaire par terre, vint pardonner de sa part à sa Maistresse, lors habillee en Sous-dame, laquelle s'agenoüilla promptement devant cette ame nuë, (qu'elle prenoit au commancement pour un fantosme); mais elle leur monstra toutes les pieces qu'il faut au corps d'une femme. Madame Avoye la court embrasser, Mademoiselle la Chastre va la baiser, elles s'entrebaisent l'une à l'autre, & le Curé les baise toutes trois. La peine fut de couvrir la nudité de la resuscitee; car desjà il y avoit des Pelerins lassez de voir si long-temps la chapelle fermee. Madame de la Chastre & Madame Avoye lui partagerent leurs vestements : Mademoiselle de Sainct Laurens lui donna son cottillon, Celestine sa cappe, & l'amenerent (criants miracle) au logis du Curé, où estoit caché Montigny. Qui voudra sçavoir le reste de l'histoire, le procez en est au grand Conseil, & ne peut estre vuidé à ce dernier Caresme prenant; je croy qu'on le garde pour l'autre. Les Heretiques disent là dessus que c'estoit un mouton que Montigny avoit tué. La Barthelemie elle mesme l'avoit enseveli dans un galatas, & puis Madame de la Chastre, aprés avoir dansé une Canarie sur le sang, en chantant : *Je suis vengee,* elle aida à trainer le corps mort au retraict. Ils disent aussi que ce fut Montigni qui fit prendre la poste à Madame Avoye, pour amener par frayeur cette femme enragee, afin que durant son absence Madame de la Chastre lui aidast à faire sortir la Barthelemie de Bojancy, & l'amener à Saumur pour aprés sa resurrection s'employer aux amours du bienfaicteur. Ils disent plus, que

le Curé des Ardilliers fut payé en chair, que la Barthelemie avoit fait la neufvaine avec lui, qu'il trouva Mademoyselle de Sainct Laurent & Celestine si vieilles & si maigres, qu'il n'en voulut qu'une fois. Je vous conterois tout cela, les prisons rompuës, les batailles entre les gardes du Mareschal de la Chastre, les valets & Damoiselles de la Dame, les preparatifs de Marcoussy pour empoizonner sa femme ; mais le Secretaire du Melier de Poictou en fait un *Traicté*, pour celebrer le miracle, & puis je me suis advisé que cela passoit un peu les bornes de Theologie. Si ne me sçauroy je empescher de finir ce chapitre par le tombeau de la pauvre Saincte Barthelemie, composé aux Ardillieres par Madame Avoye en style de Sainct Innocent :

Cy gist & ne gist pas icy,
(Un mouton y fut mis pour elle),
La Barthelemi maquerelle
De la femme de Marcoussy :
Montigni ne le tua pas,
Et le Curé des Ardillieres
La resuscita sans prieres,
Quinze mois avant son trespas.

Si vous trouvez ce tombeau ailleurs, le *Traicté des miracles* le demande ici.





Chapitre Septiesme.

Des Reliques & devotion du feu Roy.



NE des choses qui m'esmeut le plus à desdaigner l'Eglise, fut la lecture de quelques livres, qui sont, Dieu merci, comme abolis aujourd'huy, à sçavoir *le Livre des marchands*, *le Chevalier Chrestien*, *Sac & pieces d'entre le Pape & Christ* : mais sur tout l'*Inventaire des reliques*, & autres que je ne veux pas nommer, de peur d'y envoyer les esprits trop curieux de leur salut. Un jour, je trouvay un Augustin avec un bissac sur le col, criant : *Paradis à vendre*. Un Huguenot me vit scandalizé de ce mot, & prit ce temps pour me faire voir tous ces petits livres, lesquels je deffends à tout homme qui voudra vivre à son aise & en Catholique Romain. On sçait que j'ay esté treize fois Ambassadeur ; par ce moyen en voyageant aux despens d'autruy, j'ay esté si mal advisé que de vouloir verifier cet *Inventaire de reliques*, & un autre livre intitulé : *Le Cose maravigliose de l'alma cita di Roma*, imprimé au mesme lieu l'an 1585, *con licenzia di Superiori, per Giovanni Osmarino Gigliotto*. Ce livre confirme l'inventaire que fait Calvin. Ce que

j'en trouvay à mon voyage, & la lecture de tels escrits, m'apprindrent à mespriser les reliques des Saincts, voyant quinze ou seize testes à Sainct Pierre, dix huit à Sainct Paul, sept ou huict corps à chacun, dix mille martyrs enterrez en la grandeur d'un coffre, les traces des pieds de nostre Seigneur & des Anges, la marque des fesses de Sainct Fiacre en Brie sur une pierre, à Josse en Auvergne, dans le Catalogne & aux reliques trouvees, du linge salle de la Vierge ayant ses fleurs, des plumes de l'Ange Gabriel, les pierres de la fenestre par où il entra, du laict de la Vierge, à Maillezais, *in una parva bursa satini rubri*, les rongneures de ses ongles & un esternuëment du Sainct Esprit. Comme heretique je me mocquois de telles choses, & trouvois estrange cette dissipation des membres des martyrs, veu que nous reprochons aux Huguenots qu'ils les ont osté de leur repos. J'ay encor à demander pardon à Monsieur le Convertisseur, (car je me veux confesser à bon escient en ce chapitre) de m'estre mocqué de ses *Grains benits*, qu'il fit imprimer l'an passé à Paris pour les raisons que le lecteur amassera de ce qui s'ensuit. J'ay des contes un peu estranges à faire, pour preuver la vertu des reliques. Je proteste que j'aymerois mieux voir les Huguenots se mocquer de la vertu des *Saincts Joyaux*, que de mettre telles histoires au vent, si elles n'estoyent communes aux pages & laquais; car nous devons cacher les vices de nos Princes, mais puis qu'ils sont descouverts, il en faut authoriser les statuts du Sainct Siege. Sainct Luc fut le premier qui descouvrit le pot aux rozes; car il s'enfuit en Broüage quand la Sarbatane & l'Ange, qu'il avoit contrefait, pour donner frayeur à son maistre & tresve à sa personne, furent descouverts

par ſon compagnon le Duc de Joyeuſe. Rochepot eut tort de faire l'anagramme de Sainct Luc, *Cats in cul*. Ce pauvre garçon avoit en horreur cette vilenie, & fut forcé la premiere fois, le Roy lui faiſant prendre un livre dans un coffre, duquel le grand Prieur & Camille lui reſſerent le couvercle ſur les reins, & cela s'appelloit parmy eux, *prendre le lievre au collet*. Tant y a que cet honneſte homme fut mis par force au meſtier, & donna ſi grande frayeur à ſon Maiſtre, qu'il ſe fuſt repenti ou mort ſans le Duc de Joyeuſe, qui deſcouvrit l'entrepriſe pour ne ruiner pas ſa fortune. Je ne ſuis point coupable de deſcouvrir le conte du tapiſſier ; car le Roy le voyant au haut de ces deux eſchelles, pour racoutrer les chandeliers de la ſalle, en devint ſi amoureux qu'il ſe mit à pleurer avant qu'en ſortir, & cria qu'on le lui amenaſt. Monſieur Le Grand a lui meſme deſcouvert l'amour du borgne Reveillon, Capitaine des guides, qui fut empoigné par impatience d'attendre un jeune guide, qu'il avoit promis, & ceux du Duc d'Eſpernon & de lui, quand le jour de la mort du feu Roy, il ſe mit à genoux à la chambre, entre le Roy mort & celui qui eſt vivant, devant deux cens Gentil-hommes, & qui pis eſt, la plus part Huguenots ; il s'eſcria (le viſage couvert de larmes) : *Mon couſin, pardonnez moi ; car le Roy me le fit par force au commencement, & je n'ay point pris voſtre place pour vous faire tort*. Eſpernon honteux & plus aviſé, repliqua : *Vous parlez comme une femme, je ne ſçai que c'eſt*. Siblot en une audience publique, le Roy l'ayant fait approcher pour rire, & lui inſtruit de Maiſtre Guy, pour lui faire remettre un cheval de livree, faillit en ſon barragoüin à reprocher le violement de ſon Gouverneur, & pour ce

qu'il ne s'expliqua pas bien, je n'en dirai pas d'avantage : mais Loignac s'en alla criant & pleurant jusques à Poictiers, où estant visité par les principaux de la ville, qui le croyoyent encores en faveur, il leur fit ses plaintes de son honneur perdu, d'estre abandonné & non payé, presque en mesmes temps. On vit depuis celles de la femme de Salette, en une lettre prise au bagage de Monsieur de Joyeuse à Coutras. Sainct Severin depuis, pour cet acte nommé le poulain farouche, s'estant sauvé du cabinet du Roy par le renversement de Duhalde & de Soupitre, qui gardoyent les portes des deux hautes chambres, s'enfuit parmi les gardes conter au Mareschal d'Aumont, que le Roy l'avoit envoyé querir par Montigny, que lui bien glorieux d'estre admis au cabinet, aprés que le Roy lui eut demandé, qui estoit cette Maistresse pour l'amour de laquelle on ne pouvoit joüir de lui : lequel ayant respondu en demi françois *per Diou, Sire, you non avesse ny gout de patrona, ny voy servir altro ché vostra Majesta.* Le Roy lui repliqua : *Je voy bien que vous estes trop galant homme, estant du païs d'où vous estes, pour faire compte des femmes, je voy que vous n'estes pas ignorant de l'amour philosophique & sacree. — Moy,* dit Sainct Severino, *aggo sou soldat & non migou Philosophe.* Ce fut assez disputé, car en mesme temps le Maistre lui porte la main à la braguette, Montigni au collet & Monsieur d'O aux esguillettes : or, ils coururent aprés rire dans la salle pour appaiser les gardes scandalisés du chappeau & du manteau. Le pis fut que ce vieux François, Mareschal d'Aumont, faillit à tuer ce pauvre homme, quand il lui conta ces choses ; *Mee Dieu,* dit il, *je voudrois estre mort si cela estoit vray ; il vous faut faire mettre en prison.* Cette prison servit pour

achever la tragedie, il fut un mois enfermé, &, dit on, pis : la verité eſt qu'il ſe rendit aprés eſtre entre les mains du Duc de Mayenne. Les Seize de Paris ne pouvans croire cette hiſtoire le prindrent pour un Zopire, & pourtant lui baillerent à garder Sainct Germain des Prez, & fut tué avec deux ou trois cens hommes, quelques trois mois aprés, voulant regagner la ville. Telles choſes & autres comme le courrier du Duc de Longueville, à qui le Roy demanda l'autre paquet auparavant voir celui du papier, fut forcé lui & ſon poſtillon, & puis s'en recourut rapporter en poſte en Picardie leurs actions. Le courrier du Conneſtable fit les meſmes plaintes juſques au Languedoc, ſe plaignant ſur tout du Comte de Maulevrier qui l'avoit produit : mais ſon Maiſtre lui ayant reproché qu'il s'eſtonnoit de peu, le renvoya avec ſes paquets. N'eſt-ce pas aſſez pour me juſtifier que ces ſecrets ne ſont pas divulguez par moy ? Si je contois ce que m'a dit en ſecret la Princeſſe de Condé, quand ils firent toute une nuict *i tre contenti* en l'apprentiſſage du Comte d'Auvergne à ſon nombril : ou ſi je contois le banniſſement du jeune Roſni pour eſtre mal garni : de Noaillhes pour avoir eſcrit ſur ſon luth ces vers :

Nul heur, nul bien ne me contente
Abſent de ma divinité.

Le Roy, lors de Navarre, y avoit apoſtillé de ſa main,

Appellez tous ainſi ma tante,
Qui aime tant humanité.

On cognut par là qu'il aimoit les femmes, contre

les regles de l'amour ſacree. Cela le fit chaſſer à coups de pied, comme le Duc de Longueville, pour avoir demandé au Roy ſes couleurs en une lettre de papier enluminé. Si je contois les eſpouſailles de Caylus, l'autre contract ſigné du ſang du Roy, & du ſang de d'O pour teſmoin, par lequel il eſpouſoit Monſieur Le Grand; de plus ſi je rediſois les paroles de ce Prince, adveillé ſur Maugiron mort, ayant la bouche collee entre les deus parties honteuſes, je ferois deſplaiſir au Comte de Carnavas, qui leur ayant preſté ſa chambre, les eſpia par un trou du cabinet. Si je deſcouvrois encores la porte que le Conneſtable fit faire à Folambray pour aller coucher avec Le Grand, en contant ces choſes qui ſont encore quelque peu ſecrettes, on blaſmeroit mon humeur ſatyrique; ſi je deſcouvrois ce que m'a conté Le Pont, comment il fut pris au collet, par impatience d'attendre Monſieur Le Grand, lequel n'oſoit paſſer, pour ce que le Duc d'Eſpernon ſe pourmenoit dans le chemin, le chappeau enfoncé & l'eſpee hors des pendants. Les jeunes Deputez des Etats de Bois, comme Mirepoix, le Baron de Coſes, Monac & le jeune Miron, ne ſe ſont pas plaints aux Provinces qui les avoyent envoyez, de ce que l'on rompit leur chaſteté & leur corps, pour corrompre leur fidelité & leurs voix. Mais pour tirer profit de ces choſes divulguees, je dis, & le ſçay, car mes ſervices me donnoyent accez à ces choſes, que le Roy ayant pris une merveilleuſe frayeur de ſes pechez dez le temps de ſa ſarbatane, devint enfin ſi paoureux, qu'il trembloit & pleuroit à la veuë du moindre eſclair, & à l'oüir du moindre tonnerre. Monſieur Roze lui oſta la plus part de cette frayeur par un *Agnus Dei,* benit de la main de ſa Sainteté : mais depuis, lorſque il chan-

gea sa fantazie d'agent en celle de patient, il devint si timide qu'il craignoit mesme les vents, & lors le bon Prince eut besoin de remedes plus violens, & par le conseil de frere Ange, qui se repentit & lui remontra qu'il avoit commis inceste masculine, parce qu'il estoit frere du Duc de Joyeuse, ils firent par grande devotion les fondations des Capuchins, Jerosolimites & Feüillans, où vous avez veu le Duc de Joyeuse d'aujourd'huy en son lustre, & là où l'on dit qu'il retournera quelque jour, quand il sera saoul du plaisir de ce monde. Pour toutes ces choses ce devotieux Prince n'ayant perdu la peur, furent dressees les Confrairies des Penitens, & autres qu'on a veu par la France. La frayeur croissoit avec les artifices exquis des voluptez, quand Monsieur le Convertisseur y mit la main avec des amulettes plus puissantes : il fit donc venir de Rome des chapelets, des grains benits, desquels le Roy fit present à tous les Confreres du Cabinet, & fut advisé que leurs voluptez s'exerceroyent à travers lesdits chappelets: ce qui se pratique depuis aux bourdeaux de Paris, pour se garentir de la verole. Monsieur Pinart m'a dit qu'un Jesuite lui a advoüé s'en estre bien trouvé, & pour ce que quelqu'un de la bande sacree eut des chancres en mauvais endroit, fut adjousté (par le mesme qui avoit nommé ces choses *l'amour sacree)* la Messe qu'un Aumonier disoit en un plancher derobbé sur le lict du cabinet, Messe de laquelle les *Oremus* estoyent accommodez à ce peché, l'application entre les espaules d'une Croix pleine de sainct bois, les lavemens d'eschine & les clysteres d'eau benite, avec grains benits tirez de la personne de Sa Saincteté & du siege *Apostatic, quod Græci vocant Gringuenaudes*. On a oüy parler com-

ment le feu du Ciel embraza, il y a environ vingt ans, les Cordeliers de Paris; mais on n'a pas descouvert, que le Roy oyant conter qu'ils se mesloyent de cet amour sacree, fut averti que les reliques de Sainct François & de frere Massé leur servoient de laurier contre les foudres. Le Roy fit le gardien son Predicateur, à la charge de desrober ces reliques, lesquelles ne furent pas longtemps au Cabinet du Roy que le feu du Ciel se mit aux Cordeliers, *juxta illud (lib. 3 Cerem. Pontific. titulo 7), fulgura de sursum depellit*, &c. Le mesme gardien lui apprit aussi que ce peché n'estoit point peché sous l'habit d'un Cordelier, & en bonne intention de se rendre conforme à Sainct François & à frere Massé, son mignon; & c'est pourquoy ceux qui ont herité des Heures du feu Roi, ont monstré à leurs familiers tous ceux qui sont nommés en ce chapitre, peints & enluminez en Cordeliers, aux enseignes qu'à la fin desdites Heures, sont aussi peints ceux sur lesquels il n'a pu executer son entreprinse, comme Chastillon & Chambaret : le premier avec ses manches troussees pour montrer ces bras gras & blancs, & un escriteau *non per amor, ma per vendeta*. Cela est encor un peu secret, mais qui n'a point sçeu le coup de tonnerre (qui en temps trés serain), parmi cinq cens Gentilshommes & autant de Suisses, à une heure aprés midi donna, sans redoubler, en la chambre basse du Comte de Soissons, où lui & Monsieur Le Grand prenoyent leurs exercices accoustumez sur un lict, deux autres sur un lict, le cinquiesme estoit à la fenestre ? Le foudre les partagea, car il en tua deux & laissa le troisiesme à demi mort; à tous trois le coup entroit par le trou de la verge & sortoit par celui du derriere. Or voici de quoy faire dres-

ſer les cheveux à la teſte d'un Reformé, car les deux qui n'eurent point de mal avoyent chacun un chappelet; il n'en fut point trouvé ſur les morts. Je preſuppoſe que La Paſſe (qui ne fut que demi mort deux mois), avoit perdu la moitié du ſien. Voila pour authoriſer les reliques, & y prenez garde, vous verrez *agnus,* croix, ou chappelets aux bras de tous les freres de la Sacree Societé. A propos de reliques, ce meſchant Comte de La Rochefoucaut diſnoit un jour avec les filles de la Roine, qui le piccotoient, & lui demandoyent de ſes belles reliques qu'il avoit pillees à Tours aux premieres guerres; il leur accorda, à la charge qu'elles le viendroyent toutes baiſer, & qu'il leur donneroit des braſſieres de Sainℂte Catherine, qui leur feroit à toutes venir les tetins auſſi durs que quand elles eſtoient pucelles. C'eſt pour achever ces horreurs en riant (car on fait ainſi à la Cour). Pour moy ſi je ne fay pas tel cas des reliques, & ſeulement je fais ſemblant de les adorer, excuſez moy; car eſtant allé un ſoir à Bogny, à deux lieuës d'Orleans, qui eſt le ſiege des Grands Maiſtres de Sainℂt Lazare, je fus tout ebahi, en me levant au matin, d'oüir force clochettes à l'entour de la maiſon, voir entrer la banniere & la croix & force Chanoines de Sainℂt Aignan d'Orleans: mais autant de croix & de banieres qu'il en peut entrer dans une petite gallerie qui va aux privez. Le faiℂt eſtoit, qu'une garce du Chevalier Salviati, lors grand Prieur de l'Ordre, avoit trouvé quelques coffres que en temps de guerre on avoit jetté dans le privé; en les crochetant pour deſrober, elle vid dans un des coffres une boite ſeule, ſur laquelle y avoit eſcrit *R. de Coty.* Le Commandeur adverti y courut, & ſon Secretaire nommé Valderie,

qui print le R. avec le poinct pour le pere de Saincte Catherine : là dessus fust deffendu d'y toucher, & son Maistre & lui allerent trouver l'Evesque d'Orleans. Les Docteurs, & entr'autres Picard, appellez en consultation, resolurent que cette boite se devoit ouvrir par les mains sacrees de l'Evesque, assisté des processions voisines. Le voila donc arrivé au matin, & aprés une messe du Saint Esprit, on lui lava les doigts d'eau benite : il fait trois pas à genoux vers le coffre, ouvre la boite, qui se trouva une boite de bon Cotignac d'Orleans, & ainsi comme les Propheties ne se cognoissent qu'aprés leur effect, se trouva que le R. signifioit Reste, & *de Coty* de Cotignac.





Chapitre Huictiesme.

Des vœux.



AISTRE Pierre Ponſet, Gentil-homme Preſcheur, celui à qui Monſieur d'Eſpernon reprochoit qu'il faiſoit rire les gens, & qui reſpondit au dit Duc que lui les faiſoit aſſez pleurer : ce bon homme preſchant un jour aux Mathurins, fit un grand diſcours des miſeres des Chartreux qui ne mangent que du poiſſon, des Bons Hommes qui ne mangent rien qui ait eu vie, des Capuchins qui n'ont rien ſur leurs pieds, des Fueillans qui ſont ſi mal veſtus & vivent *in diem : di Fratri ignoranti* d'Italie, qui n'oſeroyent rien ſçavoir, des pourceaux Sainct Anthoine d'auprés de Roanne, des Penitens qui ſe foüettent. Ce Preſcheur fit pleurer beaucoup de bonnes femmes : de toutes ces devotions & vœux auſteres tira cet argument, que ſi la Religion Romaine eſtoit fauſſe, on n'y verroit point accomplir des vœux ſi durs & ſi difficiles. Je donnay le lendemain à diſner au dit Ponſet & à Renardiere de Bretagne ; nous mettons les raiſons ſuſdites ſur le bureau : ce Maiſtre Fol de Renardiere mit l'autre en grande colere, lui

difant que ces aufteritez de vœux & de vies eftoient pluftoft marques d'une fauffe Religion que d'une vraye : tefmoin, difoit il, que les facrifices des humains eftoient defendus aux Ifraëlites, obfervez parmi les Gentils, comme leur eft reproché au Pfeaume 105, tefmoin qu'il n'y en a aucune inftitution par les Apoftres; & puis il alla conter qu'il avoit veu en Turquie leurs enragez de Caloyers, n'ayans toute l'annee pour couverture qu'un reth, mais en la main droite un grand rafoir duquel il fe font faire une playe nouvelle quand la precedente acheve de guerir; & quand à leurs jeunes & abftinences, celle du vin qui eft enjointe à toutes perfonnes eft plus dure que toute autre. Quand ils jeufnent, ils ne boivent ni mangent. Quand aux pelerinages, où trouvez-vous une fi violente devotion que celle des Pelerins de la Meque, defquels plufieurs, aprés les incommoditez du voyage & la veuë du fepulchre de Mahomet, fe font crever les yeux, pour aprés chofe tant facree, n'en voir jamais une profane? Aprés il allegua l'eftrange zele des Calignois, & comment on trouva au grand temple de Mechico les parois frottees du fang des enfans immolez au Diable par leurs peres, & ce fang par tout de l'efpaiffeur de deux doigts; à la verité j'ay ouy confirmer cela par le gardien des Cordeliers de Mechico, & par deux autres, fes compagnons. Renardiere concluoit par là que telles inventions eftoient de fanatiques, ou des Diables mefmes qui fe font communement fervir ainfi. Là deffus ce maiftre fol fe mit fur les antiquitez, & je ne fçay où Diable il en avoit tant appris : « Sçavez-vous pas, difoit il, que les Chombes blefmes, les Druydes françois, les Anglois auffi, facrifioient à certains jours, & tenoient

les ſacrifices les plus ſaincts, quand ils faiſoyent mourir les hommes le plus cruellement? Ceux de Carthage prenoyent les enfans des meilleures maiſons, les habilloient à la Royale, & n'eſtoit permis aux parens d'en arracher un; ſi bien qu'eſtans vaincus par Agatocles, ſur l'opinion qu'ils eurent que leurs Dieux eſtoyent courroucez par la diſcontinuation de tels ſacrifices, ils aſſommerent tout d'un coup ſur leurs autels deux cents jeunes Gentilshommes. Ceux de Rhodes & de Cretes faiſoyent enyvrer leurs hoſties avant les offrir à Saturne. En Chio & Salamine ils deſchiroient les hommes pour les immoler à Diomedes. Les Arcadiens au temple de Denis y foüettoyent les pucelles juſques à ce qu'elles fuſſent mortes. Ceux de Sparte en faiſoient autant des enfans à l'autel de Mercure & de Diane *Ortie*. Quelques uns faiſoient un grand monceau de cliſſes, l'empliſſoient d'hommes vivans, mettoient le feu au quatre coings pour en faire un holocauſte. On dit qu'Ariſtomene Meſſenien ſacrifia tout d'une fois à ſon Dieu Ithomete trois cens hommes deſquels Theopompe eſtoit l'un. Les Traces tuoyent leurs hoſties humaines à coups de lances à l'autel de Zamolxis. Quelques Alemans & les Bourguignons faiſoient charouſſe du ſang des ſacrifiez. Les Perſes & les Grecs & quelques Anglois enterroient toutes vifves leurs hoſties. Je ne veux point dire les autres vilenies qui ſe faiſoyent des vierges & des garçons, & autres folies exercees par les Corinthiens & Bretons. Je dis donc que ces vœux auſteres & cruels ont eſté de tout temps ſervices de Diables ». Là deſſus la Renardiere ſe mit ſur la Theologie, allegua Sainct Mathieu chap. XI, les paroles, *Mon joug eſt doux*, & autres, & nous dit : « Meſſieurs, le meilleur vœu

que nous puissions faire est à Sainct Mathurin, car je vous asseure que le plus sage d'entre nous est tenu pour un fol. Et pour ce que tout le monde n'a pas conneu Renardiere, c'estoit un diseur de veritez au feu Roy, qui desirant estre desfrayé parmi ses Mareschaux de camp, leur dit un jour, qu'il faisoit plus que Dieu qui dit, *Du labeur que sçais faire tu vivras commodement :* & lui faisoit ses Mareschaux de camp vivre trés commodement du labeur où ils n'entendoient rien. A la fin Ponset se mit en colere, & lui repliqua que c'estoit des discours d'un Huguenot : l'autre poursuit en sousriant, & commença à causer sur les Pythagoriciens des Chartreux & Bons Hommes, entre lesquels on ne laisse pas de voir bien souvent *viscere viscera condi.* Il nous conta comment Monsieur du Bouchage estant las d'estre fessé par le Roy, & mis en prison entre quatre escrans, se confessa à un des compagnons de Picquepuce, lequel ayant ouy les vilenies du Cabinet, lui enjoignit de sortir du monde, & lui revela que s'il vouloit faire quelque temps la vie des Capucins, il le verroit un jour Pape : ce que l'enchanteur Raoul lui a confirmé, & vous verrez (dit Renardiere), que d'icy à quelque temps il y retournera, & disoit que les fols prophetisoient. Nous nous mocquasmes de lui, Ponset & moy, & le bonhomme en colere commença à dire : Vous estes quasi aussi meschans que le Mareschal de Biron, qui se mocqua du pauvre frere Ange, quand il alla joüer la passion devant le Roy à Chartres, se faisant foüetter, & portoit une croix qui pesoit comme tous les Diables. Là estoit Monsieur de Montpensier, s'enquerant quel estoit le mystere de la moralité. Ce n'estoit pas celui qui fit coupper le douzil de son vin de Gascongne, ayant oüy de Babelot

qu'il eſtoit digne de faire le ſang de Chriſt. C'eſtoit celui qui pour faire une bonne boutade vouloit oüir veſpres aux Auguſtins. Ce Mareſchal donc tirant à part le Duc lui dit : *Par le corps Dieu, Monſieur, ce fat en a bien dans le cul, ſi d'aventure il n'y a point de Paradis.* Le Duc lui reſpond : *Par Sainct Picaut, mon Maiſtre, voici qui eſt encor aſſez bien joüé, hormis que la muſique en eſt un peu aigre.* C'eſtoit un cornet de terre qu'ils avoient pris au four de Palezeaux en paſſant, ſans oublier le fournier pour en ſonner. Telles gens que vous furent ces beaux Eveſques de Lionnois, qui aſſemblerent un Synode pour reformer la couſtume de Sainct Anthoine de ce païs là : les Religieux du lieu s'appellent *Pourceaux de Sainct Antoine* par humilité : par elle encor ils ſont obligez à faire huict repas, comme montrant la fragilité du genre humain. Il y eut quelques Jeſuiſtes, Freres Mineurs, & quelque jeune Eveſque, qui firent de belles & longues harangues, pour montrer que telles conſtitutions peuvent changer *habitâ ratione temporum*, & que ce que nos peres avoyent faits à bonne intention, eſtoit aujourd'hui ridicule. Mais à toutes ces raiſons le Soubs Prieur de Sainct Anthoine qui ronfloit, ne reſpondit qu'une brave & notable ſentence : *Gardons nous des novalitez.* On recommença de plus belle contre les mocqueurs de ce ſiecle comme vous autres, & ce Soubs Prieur à quatre mentons recommença, *Gar, gar, gar, gar, gardons nous, &c.* Ouy, mais vous dites que ſoubs ombre de devotion il s'y fait de grandes folies : *Par Sainct Jehan, je le ſçay bien, l'Egliſe n'en peut mais: qui a plus crié contre le Roy & ſes Mignons que moy, ſi ay je preſque conté en chaire l'hiſtoire qui en ſuit? Le Roy eſtant amoureux à Lyon de la*

femme du Sire..... le marché fait par le Comte de Maulevrier avec la galande, il ne restoit que de pratiquer l'absence du mary, si jaloux qu'il refusa un bel ambassade honnorable, une commission sur le sel de Pecays profitable. Le Comte macquereau ne sachant plus quelle piece y coudre, pratiqua un Cordelier, Confesseur du jaloux, lui remontrant que les plus apparens de Lyon avoyent l'œil sur ce pauvre homme, & le soupçonnoient d'heresie, par ce qu'il n'estoit pas confrere des Penitens. Le Cordelier respond : *A d'autres, Monsieur; je suis trop mattois pour vous soupçonner de devotion. Parlez moy Sainct François, & vous trouverez que les Cordeliers sont bons compagnons. — Par la vertu Dieu,* dit le Comte, *c'est que nous voulons chevaucher sa femme, & il y a trente escus pour toy.* Le Cordelier replique, *Allez vous en, Monsieur, & m'en laissez faire.* De là à six jours (qui fut un jeudi), voila le pauvre sire au revestiaire, qui se prepare à porter la croix, comme dernier novice. Le Roy, le Comte & Clermont d'Antragues vont joüer leur jeu, & peu de temps aprés virent par les vitres de la chambre venir la procession & le Porte croix, lequel *dentro del sacro* se mit à resver & à fantastiquer en son cerveau ce qui en estoit, si bien qu'à la porte de son logis il lui prit une pasmoison. La procession s'y arreste pour changer de Porte croix. Il falloit ouvrir la porte, cacher les trois compagnons dans un comptoir, où ils estoyent en grand danger, sans le Cordelier & un confrere, qui vinrent persuader au sire, que c'estoit son debvoir de rapporter l'habit lui mesme au revestiaire. Qui a plus crié que moy contre le feu Roy, qui portoit ses Mignons en ses heures, enluminez (comme il est dit ailleurs), en Cordeliers? N'ay-

je pas fait conoiſtre à Sainct Euſtache la Ducheſſe de Guyſe & celle de Nevers, qui portoient Rocquemauret & le Baron de Fumel peints en crucifix en leurs heures & cabinets, & eux leurs maiſtreſſes tout de meſmes en Noſtres Dames? Mais vous autres Heretiques, vous avez tort de blaſmer l'Egliſe pour cela. Je rompis le propos de Monſieur Poncet, diſant : L'invention des habits & des heures n'eſt pas coulpable du mauvais uſage. Mais pour vous rembourſer tous deux de vos vieux contes, je vous en veux donner un tout nouveau. Qui penſez-vous qui ait fait quitter le monde au Comte de la Chappelle? C'eſt, dit Renardiere, le Cardinal de Florence, qui lui fit je ne ſçai quoy, & lui promit qu'il deviendroit Pape. Je me pris à ſecoüer la teſte. Pourquoy non (dit Ponſet), auſſi bien que le Pape..., qui fut pris à la porte pauvre garçon, pour ce que la ſingeſſe du Cardinal.... le print en amour? Quelques-uns diſent qu'elle l'aimoit pour la grande quantité de poux qu'elle trouvoit ſur lui. Tant y a, qu'eſtant desbarboüillé il fut aggreable à ſon Maiſtre, advancé deſpuis, nommé *Il Cardinale della Simia*, & enfin *Pere Sainct*. Aux enſeignes que le College remontrant à Sa Sainteté, comme il avoit fait Cardinal un gueux & un ignorant, elle reſpondit, *C'eſt ce que vous trouvaſtes en moy, & s'il devient vieux, ce qui le fera Pape.* — Tout cela, dis-je, n'y touche point. C'eſt que ſa Mere eſtant laſſe de lui, partie pour ce qu'il tombe du haut mal, & qu'elle le trouvoit fort ſot, mais principalement d'autant que ſon frere virginal entroit en ſervice, elle lui fit faire le voyage d'Italie, & lui ſuſcita par le moyen de... ſon homme, un Confeſſeur, nommé *Fra Ieronimo*. Ceſtui ci tira ſi bien les vers du nez du jeune veau, qu'il lui con-

feſſa des pechez que j'ai honte de dire, pour leſquels lui fit croire qu'il n'y avoit aucune digne expiation que de quitter le monde & ſe voüer à l'Egliſe. Je ſçai bien (dit Renardiere), ce que vous n'avez oſé dire. J'oüis à la feneſtre de l'eſcurie à Sainct Denis, un page qui importunoit ſon compagnon de lui dire ſi le Comte de la Chappelle devoit venir; la reſponſe fut : *Je ne ſçaurois non plus dire cela, que deviner qui a eu ſon pucelage, le pere, la mere, l'oncle ou la ſœur.* Mais à ce propos, ce vœu eſtoit auſſi rude pour expiation de ſes forfaits, comme celui que deſcrit l'Aretin en la perſonne de *Meſſer Marca Saneſſe.* Sa pauvre mere penſant mourir en douleur d'enfantement, le voüa à eſtre Cardinal par humilité. C'eſt de lui que le Paſquin prononça : *C'ha fatto il Cardinale, ha laſſiato il ſuo Eleemoſinario all'hoſpitalle?* Enfin M. Ponſet ſe faſcha de ce diſcours, & nous dit : Si vous autres Huguenots ne fuſſiez venus à la traverſe, on euſt bien appris au feu Roy des veſtemens, des tonſures & des vœux ſecrets. Car on l'euſt mis à la grande Chartrouſſe, bien fortifiée de baſtions au lieu de raiſons. On l'eut habillé comme l'eſtoient ſes bardaches en ſes heures. On eut changé ſa Couronne en couronne de poil, & pour vous dire adieu, & finir vos diſcours, on eut payé ſa deviſe, *manet ultima cœlo,* de ce diſtique qui fut trouvé affiché ſur l'orologe du Palais :

Qui dedit ante duas, unam abſtulit, altera nutat:
Tertia tonſoris nunc facienda manu.

Celui qui devant en a donné deux, en oſte l'une, l'autre branſle, la troiſieſme ſe fera maintenant par la main d'un barbier. Et adieu, Meſſieurs, je ſuis

marri de voir ſi mal uſer des œuvres pies. Renardiere lui voulut faire un diſcours ſur ce mot d'œuvres pies, mais Ponſet paſſa la porte, & Renardiere m'acheva ſon conte. C'eſt, dit il, que l'Eveſque de Xainctes eſt un des meilleurs compagnons qui ſe puiſſe trouver. Il y a auſſi une Abbeſſe aux fauxbourgs, de laquelle le convent eſt plutoſt une Cour qu'un Monaſtere; car n'en deſplaiſe à Maubuiſſon, où durant le ſiege de Pontoiſe il y demeura huict Religieuſes, que la verolle retenoit, n'en deſplaiſe à Lonchamp ni à Montmartre, qu'on appeloit les magazins des engins de l'armee; n'en deſplaiſe auſſi à la Trinité de Poictiers, à Vielmur d'Albigeois, au Lis, vray ſeminaire des Enfants rouges, au Sainct Eſprit, à... où Sureſne mena ces jours Fervacques, dit à l'Abeſſe qui eſt ſa fille, qu'elle fit l'honneur de ſa maiſon à M. le nouveau Duc & Pair, cependant que lui alloit lui desbaucher une religieuſe fort belle, & ſeule cauſe de leur voyage: Dans demi heure Sureſne revint, vint dire à l'oreille de ſon compagnon : *Allez, morbleu, la galande m'a donné de la peine, mais voſtre cas eſt preſt.* — *Non eſt par le corps Dieu,* dit Fervacques, *car j'ay cependant joüé à deux actes avec l'Abbeſſe.* Sureſne s'eſcrie : *Comment? c'eſt ma fille.* L'autre : *Je ſuis donc ton gendre.* Soit dit à propos en paſſant. L'abbaye de Xainctes ne cede à aucune autre en galanteries & maſcarades, & en un mot on y fait tout ce qui ſe fait à la Cour. Mais quelques fois l'Eveſque & l'Abbeſſe ſe deſrobent en quelques lieux deſrobez & accomodez exprez, & lors tout le couvent eſt en devotion, par ce que Monſieur & Madame ſont allez aux œuvres pies. Chaſcun eſtoit en peine quelles œuvres c'eſtoient: mais la Prieuſe du Pont l'Abbé, les ayant

un jour defcouverts, efcrivit à M. de Potonville ce que c'eftoit en ces termes :

L'Evefque & l'Abbeffe de Xainctes,
Pour faire œuvres pies & fainctes,
Vont au filence fort fouvent.
La plus finette du Convent
Y fait un trou, & les efpie,
Puis voyant preffer flanc à flanc,
Le roquet noir, le furcot blanc,
Vit bien que c'eftoit œuvre pie.

Il conclud par la refponfe de Verville fur tant de baftimens, pour la reception des Cordeliers, Capuchiens & tels, à fçavoir pour empefcher que les fols ne nous crevent les yeux, ou bien par ce petit Epigramme :

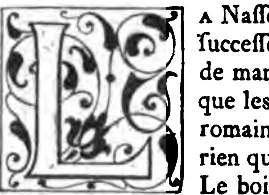
Huguenots fafcheux & aufteres,
Qui blafmez tant les monafteres,
A la pareille dites nous
Où l'on pourroit loger les fous?





Chapitre Neufviesme.

De diverses manieres de pescher les hommes.



A Nasselle de Sainct Pierre & ses successeurs ont maintenant changé de maniere de pescher. Car tant que les tenebres ont duré, l'Eglise romaine a pesché au feu & n'y a rien qui destruise tant les rivieres. Le bois n'y a pas esté espargné, par lequel on a consommé les corps de ceux qui apprehendoyent par trop le feu des ames. Les Convertisseurs de ce temps là ne failloient point ou de convertir l'ame par la terreur du feu, ou faire conversion du corps en cendres. La lumiere estant venuë, & le feu n'ayant plus de vogue, il falut pescher en eau trouble, & cela se fit durant les troubles, où plusieurs par l'exil de leurs maisons entrerent dans les filets des pescheurs. Quand l'eau n'estoit plus trouble on pescha à l'endormie, à quoy ne fut pas espargnee la coque de Levant, qui fut fournie par les droguistes d'Italie; à cela furent pris les plus pesans, comme les Mareschaux de Montmorency & de Cossé. Aprés on guetta le gros poisson au fray; à quoy fut prins Anthoine, Roy de Navarre, par Roüet, Louys de Bourbon par Lymeul: mais ce

dernier plus vigoureux se sentant pris, rompit les mailles & se sauva. Quelques poissons se perdent en la suitte des Dauphins, comme font les chiens, les barbarins, les maquereaux, & tout le menu des suivans de la Cour, qui entrent à la suitte de leurs maistres dans cette grande & profonde balaine de l'Eglise Romaine. Le menu peuple est deceu au travail, où on le fait sortir de ses cachettes à force de fouler. Pour cela il n'y a petite paroisse aujourd'huy en France, où par bonne & saincte intelligence, les Huguenots, plus foulez que les autres, ne soyent contraints d'entrer aux filets de S. Pierre, de mesme que les gelees font courir le poisson morfondu aux fontaines. Les hyvers d'afflictions en font courir plusieurs aux grandes sources d'honneurs & de biens, comme est la Cour de Rome, celle de l'Empereur, celle des Rois de France & d'Espagne. C'est à ce jeu que nous avons pris en ces dernieres saisons plusieurs esprits relevez, impatiens de petitesse & de pauvreté, & entre ceux là Morlas, qui ne pouvant mettre d'accord la bassesse de sa naissance & l'elevation de son esprit, s'accourut aux sources alleguees, lors que les Huguenots estoient plus bas. Et mesme pour tirer chaleur des autres, il voulut amener une mouee, ce qu'il fit par un artifice nouveau : tenant en cela quelque chose du Dauphin, horsmis l'issuë, Il amenoit son gibier de dispute contre M. le Convertisseur, les advertissoit premierement de se donner garde de lui, comme d'un imposteur dangereux, les exhortoit à tenir bon, & puis se laissoit prendre avec eux. Je luî vids un jour amener au bord de la nasse le petit Baron de Courtomer, auquel il donnoit de la main par le costé, au milieu de la dispute, lui disant : *Courage, mon*

petit Baron; & toutesfois il faut considerer ce que dit M. du Perron. Là dessus avec une artificieuse & sacree prevarication il se laissoit vaincre d'une violence bien simulee. Ce petit Baron se sauva : aussi est il du pays de sapience. Je me suis despestré plusieurs fois de mesme filet. M. de Chastillon fut adverti par les vieux serviteurs de son pere, que l'entreprinse estoit pour l'amener au Cabinet, & autant sur son corps que sur sa conscience; mais il en est parlé ailleurs. M. le Convertisseur, un des grands pescheurs qui ait esté en l'Eglise, a plus heureusement que les autres espié en ces saisons les manieres de pescher à la ligne, fait sage en cela par lui mesme, qui fust appasté d'une bonne Evesché; mais il est de l'humeur de ceux qui tirent l'eschelle aprés eux; car il a trouvé invention de mettre les appasts si avant dans l'hameçon, que le poisson est pris, sans que l'appast soit avallé. Tesmoing le pauvre de Sponde, duquel l'appast a esté pour un autre, & qui ayant sacrifié son ame pour l'Eglise, a tellement esté pippé, qu'il a veu avant que mourir, ses enfans aux portes, sa femme au bordeau, & sa personne à l'hospital; tesmoin le pauvre Cahier, qui a abbayé aprés l'Abbaye promise, & n'en void que l'image. Les bonnes gens du temps passé faisoyent leur pescherie par prescherie, & peschoyent avec le salut : mais en ce temps nous laissons roüiller les saluts pour ce que le poisson est trop esveillé, & on ne le peut tromper en leschant la bouë. Dandelot ne cousta gueres, car il fut pris à belle main, & cela demeura pour œnigme aux bons compagnons. Je dirai encore ce mot de la prudence de Monsieur le Convertisseur, que là où il triomphe le plus, c'est aux eaux dormantes. Ce ne sont pas celles que de Sponde faisoit enfler chez M.

de Guerres ; c'eſt qu'il eſpie ceux de qui la maiſon s'en eſt allee par les feneſtres, comme quand l'eſtang ſort par la bonde, & ſont demeurez à ſec, comme eſtoit le Baron de Salignac, quand ſa femme le convertit. Les autres ſont prins par la prevoyance de tels accidents, comme moy. Pour peſcher encor ſur les eaux dormantes, Monſieur le Convertiſſeur a pris la peine de venir preſcher & peſcher à St Merry, à la bourbe du peuple, là où il prend les grenoüilles en dormant. Là il preſche à Diacre & Souſdiacre ; ſon frere & quelques autres de ſes apoſtres ont une banque devant la chaire chargee de beaux livres. Ils les ouvrent à la citation des paſſages, ils les ferment le plus fort qu'ils peuvent, pour reſveiller l'aſſiſtance : mais tant eſt douce la polulogie de ce perſonnage, que la plus part y dorment trois heures, & comme à la peſcherie, y gaignent force rheumes ; en quoy la Faculté de Theologie apporte des commoditez nouvelles à la Faculté de Medecine.





Chapitre Dixiesme.

De la Transubstantiation.

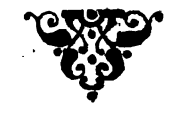


ous ne pouvons pas dire beaucoup sur le poinct de la Transubstantiation; car elle est plus malaisee à prouver qu'à prononcer. Mais, comme dit Monsieur le Convertisseur, aprés avoir confessé que c'estoit un poinct absurde, encores le faut il debattre pour l'honneur de l'Eglise, & pour n'esplucher en cela la volonté de Dieu, il me deffendit de lire la pluspart des Anciens, notamment Sainct Augustin, *in lib. De agone Christiano, cap. 25. De præsentia Dei ad Dardanum, cap. 17. In Psalmos 33, 34. In Evangelium Joannis, tract., 27. Ad Bonifacium epist. 23. In sermone ad Infant., lib. 3. De doctrina Christiana, cap. 9 & 10.* Il me defendit aussi de lire tous les autres, si non corrigez par l'Indice expurgatoire, & m'apprit sur cette dispute à ne prouver rien que la toute puissance. Or voici les argumens que j'ay cherché de mon invention. Pourquoy soubs le nom de Dieu ne peut on changer la substance de toutes choses, veu que sous le nom du Roy on a fait & fait on tous les jours de si estranges metamorphoses & transubstantiations? La sueur d'un mise-

rable laboureur se transsubstantie en la graisse d'un prosperant thresorier; la mouëlle des doigts d'un vigneron de Gascogne resjoüit les boyaux & le ventre de Parisiere; les pleurs d'une vesve ruïnee en Bretagne font avoir du fard à la femme de Santeny; le sang d'un soldat perdu à chasser Espernon de Provence, se change en hypocras pour l'hoste de la Roze de Blois, aujourd'huy transubstantié à Monsieur de Bussy Guibert. Les imposts de la France ont transubstantié aujourd'huy les champs de labeur en pasturages, les vignes en friche, les laboureurs en mendians, les soldats en voleurs, les vilains en Gentilhommes, les valets en maistres, les maistres en valets, les Sieurs en Haubereaux, & les Princes en Carrabins. Quelle alteration a souffert le domaine du Roy? Qui est ce qui ne s'escrie en passant, *O domus antiqua, quam dispari domino dominaris?* Les putains des Princes sont transsubstantiees en femmes & les femmes en putains. Les maqueraux s'en vont Princes. La Varenne a transsubstantié ses potages de cuisine en potages d'Estat, ses poulets de chairs en poulets de papier. Pardonnez à Morlas s'il a fait semblant de croire la transsubstantiation, lui qui s'est veu, dés le berceau, changé de bastard de Sallettes en fils d'un couturier; de là nourri par les aumosnes des Eglises de Pau, puis escolier aux despens de la Roine, d'escolier devenu Ministre, de Ministre espion des Huguenots à Paris, d'espion gendarme, de gendarme disciple de du Perron; de là Courtizan; de Courtizan traistre, & enfin General des vivres. Qui pourroit dire les changemens notables de Lansac, de Lavardin, du Marquis de Belle-Isle & de Protasius? Le feu Evesque de Valence, qui ne croyoit point la Transubstantiation, qu'eust-il dit

de voir ſon fils de Champis Capitaine; de Capitaine Prince ſouverain ; de Prince poltron; de poltron banny; de banni Mareſchal, de Mareſchal cocu, & Mareſchal auſſi cocu que le Mareſchal Vulcan ? Mais ce qui m'a confirmé davantage en la creance de la Tranſubſtantiation, ç'a eſté le γνῶθι σεαυτόν, *connoi toi meſme*, en voyant combien j'ay changé & augmenté mes ſubſtances. Je me ſuis veu d'eſcolier Conſeiller; de Conſeiller Ambaſſadeur ; d'Ambaſſadeur ſaffranier; de ſaffranier mattois; de mattois financier ; de financier Colonel, Capitaine & Chaſtelain du petit Chalon. C'euſt eſté encore un bel argument des eſtranges tranſſubſtantiations, ſi le Comte Maurice euſt eſté auſſi prompt à contribuer les quatre cens mille eſcus que furent ceux de Berne, & Geneve les cents mille eſcus, ſur les gages de ma troiſieſme converſion. A propos je ne conte point mes quatre commiſſions entre mes notables changemens. Laiſſons cela, & diſons que ſi je me fuſſe veu Comte de Bourgongne, j'euſſe payé mes Suiſſes en ſel. Rotan euſt gagné le cœur du peuple comme Primat du Païs; on y accommoda les Religions. Je ſçai bien où j'euſſe marié mes enfans. Mais je change trop de diſcours en parlant du changement de conſcience. Nous avons veu la ſalle baſſe du Louvre changee, de ſalle de comedies en ſalle de tragedies, de palais de Rois en gibet, (quand le Preſident Briſſon & ſes compagnons y furent pendus): depuis reconciliee au Dieu de paix. A quoy je n'adjouſterai plus que l'exemple de M. de *Mercure* qui, de Prince morfondu, ſe vid beau frere du Roy; de là Gouverneur de Bretagne; de Gouverneur Tyran; de Tyran Duc, par fantaſie la frayeur de la France, l'eſperance de l'Eſpagne. Il eſt tellement tranſſubſtantié, que c'eſt aujourd'huy le

proverbe des Eſpagnols, le meſpris de la France, la honte de Lorraine, le deſdain de la Bretagne. Il n'eſt ni Duc, ny Tyran, ni Gouverneur, & lui qui avoit gagné des batailles, a laiſſé ruiner cette belle grande fortune, ſans tirer pas un coup, horſmis (aprés la paix faite), un pauvre pet qu'il fit l'autre jour de ſang froid, en la preſence du Roy.







LIVRE SECOND.

Chapitre Premier.

Dialogue de Mathurine & du jeune du Perron.



ON m'a donné une piece nouvelle de Theologie moderne, digne, à mon advis, de tenir place en cette marqueterie. C'est une honneste conference entre les conferences que ce siecle a conferees : & vous verrez par là combien la bonne mesnagere Saincte Eglise Romaine employe de gens à ramener le monde à la grand voye. Mathurine sortoit de faire une leçon à Vignolles, chez Madame de Montluc : du Perron alloit faire la sienne, qui changea de couleur à la veuë de Mathurine, passa la main sur son front chauve, puis commença. *Perron.* Et à vous, belle Dame : on m'a dit que vous

vous vantez par tout que vous avez converti Sainte Marie du Mont. *Mathur.* Et qui seroit ce donc, mon bel amy? *Perron.* Par ma foy il y auroit bien de l'apparence, vous estes une belle Theologienne. *Mathur.* Oüy, comme s'il falloit convertir les gens par la *Troulogie.* C'estoit du vieux temps, quand on faisoit à la pareille. Hé! pauvre Job, te souvien-tu pas qu'il me le promit la nuict & que j'en allai donner la bonne nouvelle à ton frere, si matin que je trouvai là de La Court, qui sortoit de sa chambre? *Perron.* Tout beau, Madame la galande, parlez-vous ainsi d'un tel Prelat? *Mathur.* O mon ami, cela n'empesche point la conversion, tesmoin Chesnaye, qui pour estre venu trop matin, vit un chapperon dans les sacrees besongnes de ton frere. *Perron.* Ce qui faillit le rebuter au chapperon. Laissons ces sottises; car je me fascherois, & continuant propos: Je ne dis pas que Saincte Marie ne t'eust promis la nuict; mais le jour auparavant, j'avois procedé à l'instruction, tesmoin trois charges de livres, qui furent portees chez Madame la Marquise. *Mathur.* Et penses-tu que je ne sçache pas à quel jeu vous joüastes, au lieu de disputer? Mon ami, ce fut moy qui entre partout, & qui entray la premiere en familiarité avec lui: je lui appris *le pont du coil, le coil du pont:* je lui mis la main à la braguette, aussi privement que je fis à toy à ma premiere conoissance. Tu ne l'as accosté de plus de deux mois aprés; pour le moins ay je l'honneur de t'y avoir appellé, pauvre pelé. *Perron.* Vrayement elles sont belles, tes entrees. Et penses-tu que pour avoir hurlé un air de la façon de Guedron, que cela donne accez à venir parler de choses si difficiles que la conversion? *Mathur.* Et penses-tu que l'invention que tu as trouvee de traduire les Epistres

familieres de Ciceron, pour te rendre familier, soit quelque chose de bien ferial? j'ay oüy dire à la Brosse, que quand il estoit Regent de la Troisiesme en Bourgongne, il eust foüetté ses grimaux, s'ils n'eussent mieux fait. *Perron.* Penses-tu que je ne lui aye rien appris que cela? Il estoit tout brutal & barbare, je lui ay appris à parler des Peres, sans les avoir leus; des Conciles de mesmes, & lui ai fait part, non seulement de la *Matheologie,* mais à parler de l'Estat, à admirer ce grand corps d'Espagne, à reigler tout au Conseil de Rome, & m'a falu lui montrer jusques aux termes: au lieu de dire le Pape, je lui ai appris à dire Sa Sainteté; au lieu du Roy, sa Majesté; il disoit le petit La Roche, Zamet, La Varenne, comme s'ils estoient encore nains, valets de garderobe & cuisiniers; je lui appris à dire, *Monsieur de La Varenne,* l'*r* bien sonnee; ainsi des autres. Il se prit à rire, quand je lui dis que parler autrement estoit une espece de leze Majesté. Mais je lui fis voir que ce crime avoit bien plus de poids au temps passé, & que honorer à demi les creatures de Sa Majesté estoit manque de respect au createur. Je lui appris encores à dire souvent, *maxime d'Estat, maladie d'Estat, periode d'affaires, interesser, prendre la garantie, faire fortune, courir risque, symboliser, jalouzer, ambitionner, un esprit poli,* & mille termes en cette façon, à quoy on conoist aujourd'huy une belle ame. *Mathur.* Bel asne, mon ami, je ne lui ai point appris toutes ces pedanteries, mais bien ses contenances: il marchait droict comme Gaillart, faisoit les reverences pardevant, il ne rioit point s'il n'y avoit de quoy rire. Je lui donnay de la tablature de M. Le Grand. Je lui appris à tourner les talons en dedans, à cheminer en oye, & de pareille gravité, à

escrimer des deux bras, à s'emmonceler le ventre, à reculer la teste, à la dodeliner de bonne grace, à faire les reverences en quarts & en revers, à rire du coing des dents ou comme un chien à qui on presente de l'ail, à parler de la gorge, à peigner ses cheveux, au moins aux pauses des discours, à dire *ma foay,* au lieu de dire *ma foy.* Il a bien appris à dire toutes les admirations comme, *Jesus, le plus du monde, oh, oh, oh, il y a de l'excez, c'est pour en mourir.* Quand il rencontre un des fardez de la Cour : *Oh! que vous estes bien aujourd'huy espanoüy comme une rose,* & là dessus parler des couleurs selon la nouveauté, & comme elles sont deduites dans ce meschant *Faneste.* Je lui appris à mettre des rozes par tous les coings, où le Marquis de Quatre Sols les porte, à relever sa ceinture à la fosse de l'estomach, comme le petit Auger, barbier de Paris, à faire accrouppir le chappeau & les perruques. Quoi! il portoit son rabbat sans empoix, comme du temps des haussecols, je lui en ay donné six, qui viennent à la moitié de l'eschine, & des manchettes jusques aux coudes. *Perron.* Vràyement, il t'est bien obligé. Il estoit allé disner chez le Marquis de Beuvron; comme ils lavoient, le Marquis d'Arcy, qui tournoit la teste à ses visions, prit une de ses manchettes pour la serviette, & s'en essuyoit les mains. Mais moi, je lui appris des choses serieuses: comme à deviner des premiers ceux qui entrent en faveur; entre vingt paroles dire dix fois, *Monsieur;* feindre le bizarre, se retirer en un coing, courtiser les valets de ceux à qui on void un beau commancement, non seulement des Princes & Cavaliers, mais aussi des gens de robbes longues courtisans, comme les Presidents d'Auberville & de

Commartin, doctes en jurisprudence moderne, & qui sçavent bien faire un procez à la mode, se treuver à leur disner, & se faire caresser chez M. le Chancelier pour sa reduction. *Mathur*. Et n'appelles-tu rien le branlement de la main, à faire enfler les plis de son collet, à la mode de Gratiane, & enfin tout le petit dictionaire de la mode, savoir contrefaire toutes les douces mines de Fecan, si bien que le Mareschal d'Ancre l'a nommé le bel Ægyptien, & le conte entre les beaux, quelque noir qu'il soit. Enfin je lui donnay une entree, de laquelle il se sent tant mon obligé, que c'est pour l'amour de moy qu'il porte cette corne de cheveux. *Perron*. Allez, morbieu, vous estes une maquerelle pour tout potage, & qu'on die à Rome que c'est vous qui avez converti les Huguenots. Ils diroyent bien que pour amener les paillards à la grand putain de Rome, que les maquerelles seroyent nos Docteurs. *Mathur*. Et depuis quand, frere, dis-tu mal du mestier? A quoy as-tu gagné chausses & pourpoinct, avant que ton frere fut Evesque, qu'à produire à l'Université la Controleuse, la Libraireſſe, la femme du Chandelier? Je t'en nommeray vingt qui t'ont contenté du miserable quart d'escu. Mais quand ton frere t'eust donné ce manteau doublé de mizane, tu pris credit aux Conseilleres, & depuis aux Presidentes, & tu fus lors le macquereau de la Cour de Parlement, & puis de la Cour. Tu ne devois point venir oster les pratiques à la pauvre Mademoiselle du Tillet, & à moy. Elle ne produit que pour avoir credit & moy, qui suis pauvre fille, j'ay besoin de toutes mes pieces. Escoutte; si la du Tillet te peut faire bailler sur les jarrets, il y paroistra. Et puis la Roine a desjà dit à la Marquise de Guercheville :

Io inteso che questo Perro si diletta de la ruffianeria. Perron. Par Dieu, tu es une meschante langue. Je ne crains ni la du Tillet, ni l'effroyable Tignonville, & pour toy, comment oses-tu parler, qui couches avec les pages, laquais & Suisses? Tu as donné un chancre au Pont de Courlay, & à Engoulevent, & la verole enfin au Baron de Vignolles, en traittant de vos conversions. Le pis est que tu es bougresse, car tu as gagné le cheval blanc & ta robbe de velours verd figuré, en payement du pucelage de ton petit . . . . à Monsieur Le Grand, sans rien nommer. Tu es laide comme un diable : la teste molle comme feu Sybillot, tonduë, puante par les aisselles & par les pieds. Va au Diable, tu me feras rendre ma gorge. *Mathur.* Teste pelee, teste de Sainct Innocent, bougre agent, bougre patient au temps passé, me feras-tu dire que ton frere te vendit à l'Abbé de Tyron? Veux-tu que je conte de toy & de ce beau parrain de l'amour sacree autant de sodomies, de bestialitez, de sorceleries & empoisonnemens, qu'il y en a en *l'abolition de la Fin*, & en *la legende* de *Sainct Nicaise? Perron.* Ho, vertu bieu, je te feray taire, maraude. *Mathur.* Aux mains, coquin! Voila Flamberge qui en fera raison; ne te joüe pas à moi. Ne sçais-tu pas que j'eus une arquebuzade au travers de la cuisse, & que je suis soldate? *Perron.* Je sçai bien que tu as esté goujatte, & que tu as couru le regiment de Picardie. Mais ne faisons point ici la comedie, ne reprochons point nos ordures, & te contente que c'est moy qui ay converti Saincte Marie, par l'argument de la visibilité, & succession personnelle. *Mathur.* Tu as menti : il te respondit que s'il falloit à l'Eglise un conducteur visible, il faudroit un visible Sainct

Eſprit. Et quant à la ſucceſſion perſonnelle, il dit que nous ſerions tous fils de putains, puis que les Preſtres ne ſont pas mariez. Mais je l'eſtonnai, moi qui avois couché deux ou trois nuićts à Sainćt Martin, pour apprendre les argumens de Cahier : je lui appris comment Caïn avoit chanté la Meſſe, & commis le ſacrifice de l'autel, en la perſonne de ſon frere Abel. *Perron.* Voila un ſot argument. Cahier ne paye-il point ſon hoſteſſe de meilleure marchandiſe? Avez-vous point fait le petit homme? *Mathur.* Ha! ma foy nenny, il faut qu'il ſuë encore une fois. *Perron.* O! pour cettui là, pour des poix tu rendrois des febves : ce n'eſt pas ce que je veux dire. As-tu point aidé à ſouffler le feu lent ſous la coque d'œuf où eſt le germe, la ſoye cramoyſie, & cela dequoi les Maniciens faiſoient leurs Paſques avec la petite mandragore, &c. *Mathur.* Il m'a bien montré dans un cabinet ce qu'ils appellent l'œuvre de creation; mais de verolle, attends que les cheveux te ſoient revenus, & puis nous en parlerons. *Perron.* On m'a viſité, eſprouvé chez la Princeſſe, tu ne me ſçaurois nuire par ta meſdiſance. Pour ton argument, s'il eſtoit ainſi, Judas, les Juifs & les bourreaux ſeroient les precurſeurs de nos Preſtres : mais je l'arreſtai tout court, par un ſophiſme bien mieux trouſſé. Croyez-vous, lui dis-je, que le Pape eſt l'Antechriſt? Oüy, dićt il, il n'eſt pas Chreſtien qui ne le croit. Je replique : ores cet Antechriſt doit s'aſſeoir au temple de Dieu, qui eſt à dire l'Egliſe; le lieu donc où eſt le Pape eſt l'Egliſe ſans faillir. *Mathur.* Je ſçai bien que tu lui dis cela, & qu'il ne reſpondit rien : mais il me dit au ſoir, que cela lui avoit fait peur, qu'il n'y eut point moyen de prouver l'Egliſe de Chriſt que par le regime de l'Ante-

christ. Là dessus je le relevai d'un autre argument de l'invention de Bonniere, ou du moins de Guedron, & du Conroy, qui l'ont converty. *Perron.* Ha ! de cettuy là je l'advoüe, car il a mieux aimé chanter la palinodie, que de prendre la surintendance des chanteurs. *Mathur.* Laisse moy achever. Vous dites, Messieurs les Huguenots, que ceux qui aujourdhuy tiennent les grands rangs en l'Eglise de Rome sont brigands & voleurs, qui pillent le bien des pauvres; or il est dit : *Ma maison est maison d'oraison, mais ils en ont fait une caverne de brigands ;* ores donc puis que nos gens d'Eglise sont brigands, nostre Eglise, qui lui sert de caverne, est par necessité maison d'oraison. *Perron.* Par le corps bieu! Il faut que j'advoüe que tu es une bonne vilaine. Ce trait est bon & delicat. Et tout de mesmes sur ces mots : *Et sederunt Scribæ & Pharisæi super Cathedram Mosis.* Nous maintiendrons que tenons la chaire de Moyse, qu'il faut faire tout ce que nos Evesques disent; car il ne faut pas suivre leurs œuvres, lesquelles, aussi bien que leur doctrine, les monstrent en tout & par tout Scribes & Pharisiens. Mais pour te rembourcer, je t'en apprends un autre que je garde pour Vignoles; quand il faut prouver que Sainct Pierre a esté à Rome, nous alleguons l'epistre de Sainct Pierre, là où il fait les recommandations de ceux qui estoyent avec lui en Babylone. Nous ne pouvons nier aux Huguenots que Rome n'eust ainsi nom, & particulierement en l'Apocalypse, puis donc que Babylone estoit Rome, Sainct Pierre a escrit de Rome. *Mathur.* Cela pourra servir avec les gages que lui baille Madame de Montluc. Converti de ton costé, & moy du mien. J'espere faire parler de moy; j'espere desbaucher quelques

uns des apoſtres de ton frere, comme j'ay fait de ſes trompettes la Broſſe & Beaulieu. Je leur changerai de tant de viandes, qu'ils parleront de mes converſions, comme ils ont commancé chez la Conneſtable à un diſner, où ils dirent que j'avois plus porté à la converſion de Saincte Marie que ton frere le Convertiſſeur. Vois tu, ils ſont las d'attendre. Ton frere parvint par les loüanges de l'Abbé de Tyron; perſonne ne s'advance par celles de ton frere. Ils m'ont fort bien dit qu'ils ne loüeroient plus. Pourquoy ne les a il contentez, puis qu'ils eſtoient loüez pour loüer? *Perron.* Quant à Duret, on conoit ſa langue. Il fut bien ſi impudent à l'Arſenac, de dire devant moy qu'il ne venoit point diſner, quand mon frere & l'Abbé de Tyron y ſeroyent, ſi on ne marquoit leurs verres, & que l'un eſtoit pourri de verole, & l'autre de lepre. Si ces emiſſaires cherche-diſnez ſe veulent eſgaler à mon frere, on leur reſpondra ce que fit le Comte de Tonnerre à Beaulieu, lequel parlant d'une maſquarade, diſoit à tout propos, *les Comtes de Soiſſons, d'Auvergnes & moy.* Tonnerre lui fit ſouvenir de la fable des eſtrons, *etiam nos poma natamus.* Mon frere n'eſt plus de leurs amis, & ne leur aidera pas à deſmeſler cette fuſee. Ores ils ne nageront plus enſemble, pour ce que Monſieur le Comte a commandé au Capitaine de ſes gardes de lui coupper les mains, & le jetter en la riviere, & là deſſus alla demander grace au Roy à genoux pour ce meurtre, qui devoit eſtre datté du jour du commandement. Eſt-ce pas une grande impudence, d'avoir oſé dire & eſcrire en aſſez mauvaiſes rimes, que le Roy & M. de Rhoſny, pour l'eſpargne (à laquelle ils eſtoient ſi attachez) devoient congedier les Come-

diens ; encor que le Roy, par une prudence à lui particuliere, ayant despendu l'autre hyver sept testons & demi (il est vrai qu'ils estoient roignez, car il les avoit tirez au jeu,) & encore trois testons & demi à oüir les comedies, a trouvé une belle invention : c'est qu'il a menacé les Comediens de les interdire, s'ils ne vouloient recevoir sa personne, sans payer, & depuis encore a eu le mesme privilege pour Madame la Marquize, & si on dit qu'il avoit tous les mois quelque comedie au soir, qui ne lui coustoit rien. Tout cela n'a point empesché que ce Duret, (je ne sçay s'il pense devenir thresorier de l'Espargne) ne lui ait conseillé de chasser les Comediens, alleguant qu'il avoit en sa Cour la comedie toute complette, qu'il avoit pour Capitaine Espente, Vitry, qui est devenu Sbirre, le Comte de Soissons, qui joüe le Docteur en sa Cour, quand avec sa mine de Magister de classe, il fait ses leçons de guerre à la porte du Cabinet. Il commance par conclusions. En ses comedies il dit aussi que le Roy a pourveu à ses personnages, que les Italiens representent pour *Rempino forca impica* . . . . qui sont tous deschirez ; il a en sa basse Cour force Mestres de Camp & Capitaines, comme Bourdeau & autres, qui joüeront ce personnage & autre. *Mathur.* Ma foy aussi ton frere veut estre le premier de trop loin. Il avoit bien à faire de mescontenter Salette, & un autre de ses apostres, pour cette garce de Condel, qui ne peut endurer de compagnon, & ne se peut endurer soy mesmes. Et toy, soubs ombre que tu as pris le latin par escalade, tu ne voulois pas tantost m'endurer pour ta compagne à la conversion de Saincte Marie. *Perron.* Pour le moins, si quelqu'un de nous deux est le second en merite, il faut que le

plus jeune & le plus nouveau ait appris du plus vieil, & soit son imitateur, par tout droict de nature. *Mathur*. Garde toy bien d'establir cette maxime, & en donne advis à ton frere : car les Huguenots en feroyent trop leur profit. Sçais-tu pas bien que toutes les ceremonies des Catholiques de Calicut, desquels l'Eglise adore le Diable visiblement, sont toutes semblables aux ceremonies de l'Eglise Romaine, en diversitez de Moynes & Moinesses, de jeusnes, confessions auriculaires, & tout (comme il est dit plus au long ailleurs), jusques au nom de leur souverain Pontife, qui s'appelle Pape, & a la tiarre du Pape, qui n'a pas un clou moins que celle du Sainct Pere ? Les Jesuistes disent là dessus que c'est le Diable, qui est singe du bon Dieu en terre, & les Huguenots au contraire maintiennent que ce sont les Papes, qui ont esté en tout & par tout les singes du Diable, par la mesme raison que tu as dite, c'est que le Diable est le plus vieux. Ores regarde par où tu te lairras empaster par l'ambition que tu as contre moy. *Perron*. Parle bas, le Diable la folle; Voila le Baron de Salignac qui passe. *Mathur*. C'est tout un : c'est un de mes porcs d'eslite. *Perron*. Tu veux dire Proselites, fausse vesse que tu es! Attend, le voila passé. Voy tu! il a des heures qu'il maugree de s'estre converti, des autres qu'il n'y pense pas. Je ne voudrois pas pour beaucoup qu'il nous eust escouté, ou quelque autre, qui ne fust bien resolu. Tu m'as appelé maquereau, je t'ay appelé paillarde, qui t'est encor plus honorable. Qui croiroit que tels gens sont propres à retirer de l'heresie, & à sauver les ames qui sont en danger ? *Mathur*. Pour toy, maquereau major, cela est sans exemple, mais non pas pour moy, qui suis pauvre

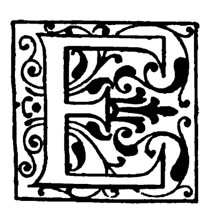
paillarde, comme eſtoit Rahab. Sçais-tu pas bien que Rahab paillarde retira & ſauva les eſpies d'Iſraël, & ainſi moy, & force autres paillardes à la Cour avons retiré Sainƈte Marie, qui n'eſtoit pas eſpie pour Iſraël, mais il ſervoit d'eſpie au Roi parmi les Iſraëlites Huguenots. *Perron*. Touche là. Je ſuis ton ſerviteur, & ſi j'oy plus dire que tu ayes donné la verole à Sainƈte Marie, je dirai bien que non, & que tu l'as encores par devers toy. *Mathur*. Dis que tu as trouvé ta maitreſſe. Bon jour. Je m'en vois conter noſtre diſpute à Guedron.





Chapitre Second.

De la reunion des religions.



STANT chofe trés malaifee de deftruire l'opinion des Huguenots par difputes, ni par perfecutions, nous avions trés bien deffeigné d'y proceder par reunion des Religions, par les ouvertures & intelligences de nos Miniftres gagnez : mais de fix qu'ils eftoient, il y en a cinq morts & l'autre chaffé. Pour certain il n'y avoit point de danger de leur quitter force poincts Theologaux, pourveu que l'authorité de l'Eglife & du Pape demeuraffent entiers. La raifon en eft prompte, que eux s'eftant foufmis à l'authorité, euffent aprés facilement perdu les raifons par elle. Et quand nos Jefuiftes fe font oppofez à plufieurs articles, qu'on leur vouloit conceder, ils ignoroyent le deffein, & quelques uns avoyent pour but la guerre civile, plus toft que la paix de confcience. Or voici ce que nous autres honneftes gens voulions que l'Eglife Romaine laiffaft aller : premierement que le fervice fuft en François, pourveu qu'on oftaft quelques drolleries, qui euffent fait rire les gens, comme de commencer la meffe par un *Et*, & autres

abſurditez, qui ſont proprement & ſubtilement eſcrites par Bernardo Ochino, au Traicté *della Nativita della Miſſa*. Quant aux ornemens, en oſter le plus ridicule, & pour le reſte, reſpondre ce que dit ledit Ochino; c'eſt la Cene deſguiſee, & qui s'eſt faite religieuſe, *per parer piou Sancta*. Qu'il fut permis aux preſtres de ſe marier, & quitter leurs femmes, quand elles ſeroyent faſcheuſes : en tout cas, uſer du Sainct Decret, & de ſes libertez, comme il eſt porté au Canon, qui commance, *is qui non habet* [*uxorem*], *loco illius*, &c. Il eſt dit notamment *in rubrica decreti, quod qui non habet uxorem, loco illius debet concubinam habere. Ita nefas Epiſcopum creari, niſi ſaltem unius concubinæ dominum.* Diſtinct. 34. hyper. de Var. Stud. Theolog. vol. libr. 4, cap. 5, Villavincent, ibid. cap. 4. Si ces privileges eſtoient bien eſtablis, fils de putain qui ne ſeroit d'Egliſe. Aprés nous voulions oſter tous les jeuſnes, ſi non aux pauvres & aux malades, quitter cette frayeur du Purgatoire imaginaire, ſans toutes fois gaſter la priere des Saincts, de peur de ruiner l'Egliſe. Je ne dis pas ſans raiſon, oſter ce Purgatoire. Il n'y a rien qui ait fait tant d'eſprits curieux de leur ſalut vers la fin, que ce qui s'enſuit. Un preſtre conſolant ſon malade, l'enſeigne que les angoiſſes de la mort ſont entrees aux gehennes du purgatoire; un Miniſtre, qu'elles ſont comme angoiſſes d'enfantement, pour naiſtre en la vie bienheureuſe, & ſe fonde ſur ce texte : *tu ſeras aujourd'huy en Paradis avec moi*. Je dirai hardiment que l'indice *expurgation* devoit donner une venuë à ce paſſage. Or le gouſt de ces deux differences de mourir a fait renier le Purgatoire à beaucoup de bons Catholiques au lict de la mort, où les eſperances & les craintes de ce monde font place à

celles de l'autre. Nous leur eussions baillé par le marché le vendredi & samedi, le Caresme & les Vigiles, si non que la police en eust austrement ordonné, comme en Angleterre, & par ce moyen nous eussions fait paix avec Sainct Paul, au 4 de la premiere à Timothee. C'est encor une oubliance à l'indice. Il falloit oster ces marques des revoltez de la foy, des abuseurs, des Docteurs de mensonge, d'hypocrisie & de doctrine des Diables. Calvin n'eust pas sçeu dire pis. Que nul Catholique lise Sainct Paul jusqu'aprés l'accord fait. En mesme temps l'autre Eglise devoit reprendre les pompes, la musique, les dances, force festes, les beaux & grands revenus d'Eglise. Les Ministres eussent esté en charosse, force chiens & oyseaux à leur suitte. Nous eussions establi le franc arbitre : sur tout chassé cette fascheuse discipline, qui leur a fait perdre tant d'honnestes gens. Nous n'eussions point tenu entre les pechez la simple fornication, ni l'adultere par amour, suivant le cahier de Cahyer en son docte livre *Du retablissement des bourdeaux*, & sa docte dispute sur le septiesme Commandement. Je di le septiesme, parce que nous avons remis le second, que le Concile de Trente a voulu oster : mais il n'y a pas moyen de couvrir cette honte. Ce septiesme Commandement, qui est, *Non mæchaberis*, tu ne paillarderas pas, defend seulement le peché des enfans d'Onan, car μοιχεύειν derive selon cette Theologie moderne ἀπὸ τοῦ μοίχου & χέειν, *quod est humidum fundere*. C'eust esté une brave religion, qui eust rejetté les incommoditez des deux, & eust establi ce qui est plausible en l'une & l'autre. Chacun y eust esté receu & content, nul dechassé. Je sçay que des Aristarches controlleront mon bon desir, mais je dis contr'eux : Premierement que la Saincte

Eglise doit avoir les bras ouverts à toute sorte de gens. Or ce n'est pas les recevoir, que de chasser leurs vices ou incommoditez. Ce sont les Huguenots, qui disent que l'Eglise n'est que des esleus. Et à ce propos nous les renvoyons ici à un sonnet, qui prouve bien cette matiere, ce me semble. Il se trouvera en son lieu, & commence ainsi :

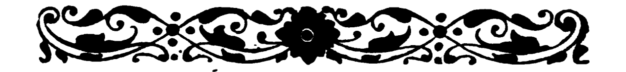
Huguenots, vous croyez qu'au doux sein de l'Eglise, &c.

Secondement, je demande à ces sourcilleux, s'ils veulent estre plus sages que les Apostres, qui voulurent enterrer le Judaïsme avec honneur. Vous voyez en l'Epistre aux Galates, comment Monsieur Sainct Pierre s'accommodoit en galand homme aux humeurs & aux infirmitez des Juifs. Sainct Paul l'en reprend : mais, comme disoit frere Gilles, il se seroit bien passé de dire beaucoup de choses qui sentoient le fagot. Mais espluchons aussi ce que firent nos Saincts Peres, quand ils voulurent enterrer le Paganisme avec honneur. Ils nous ont appris à peindre nostre Dame à l'ancien modelle de Vesta, tenant en son sein Jupiter Bambino : la Trinité comme *Medius Fidius*. Ils ont mis le Guillan-neuf en la place des Saturnales, les Rois pour [les Lupercales], le Mardi gras pour le jour de la feste des fols. Ils nous ont laissé le premier jour de May en l'honneur de Cloris, en la place de laquelle est canonisee Saincte Thays; les Perveils autresfois appellez *Pervigilia* se font encores partout, particulierement à Beaucaire, le jour de la Magdelaine, en commemoration de sa premiere vie. Les putains ont une messe à part, aprés laquelle elles vont courir le prix qui leur est ordonné. Ce que les Anciens appeloient *Supplicationes*, nous

[le] retenons en nos processions, notamment à Poictiers, où on fait procession, pour demander de l'eau aux Naiades. Nous avons encor de la gentille Antiquité l'eau lustrale, & le pain & le vin qu'on apporte aujourd'huy sur la fosse des morts, dequoy il eschappa un jour au bon homme Benoist de dire, *ista paganismum sapiunt*. Mesmement les instituteurs de nos ceremonies n'ont pas eu honte des plus anciennes pieces de l'Antiquité, puis que l'on adore le Dieu des jardins en tant d'endroits de la France : tesmoin Sainct Foutin de Varailles en Provence, auquel on desdie des parties honteuses de l'un & l'autre sexe formees en cire. Le plancher de la chappelle en est fort garni, & quand le vent les fait entrebattre, cela desbauche un peu les devotions en l'honneur de ce Sainct. Quand j'y passay, je fus fort scandalisé d'oüir force hommes qui avoyent nom Foutin ; la fille de mon hostesse avoit pour sa marraine une Damoiselle nommee Mademoiselle Foutine. Quand les Huguenots prindrent Ambrun, ils trouverent entre les reliques de la principale Eglise un Priape de bois à l'antique, qui avoit le bout rougi à force d'estre lavé de vin. Les femmes en faisoient le Sainct Vinaigre; pour appliquer à un estrange usage. Quand ceux d'Orange ruinerent le temple de Saint Eutropy, on trouva une mesme piece, mais plus grosse, enrichie de peau & de bourre. Il fut bruslé publiquement en la place par les Heretiques, qui cuyderent tous crever de la puanteur. Il y a un autre Sainct Foutin à la ville d'Auxerre & un autre en un bourg nommé Vuedre, aux marches de Bourbonnois. Il y a un autre Sainct Foutin au bas Languedoc, diocese de Viviers, appellé Sainct Foutin de Cruas. Voila comme nos Docteurs ont appointé le Paganisme avec

nous. Il falloit de par Dieu ou de par l'autre, descoudre, & ne deschirer pas, comme ont fait ces Ministres fascheux, qui ont voulu servir Dieu avec trop de pureté. Je trouve la Riviere, premier medecin, de meilleur' humeur que ces gens là. Il est bon Galeniste, & trés bon Paracelsiste. Il dit que la doctrine de Gallien est honorable, & non meprisable pour la Pathologie, profitable pour les boutiques. L'autre, pourveu que ce soit des vrais preceptes de Paracelse, est bonne à suivre pour la verité, pour la subtilité, pour l'espargne, en somme pour la Therapeutique. Partant il fait de son ame comme de son corps: il est Papiste pour la reputation, il est Huguenot pour la guerison de son ame. Maistre Gervais, Philosophe de Magné, le prend plus haut, car sans paradoxe il maintient que toutes les guerres ne sont nees qu'à faute de grammaire. Si nous eussions, dit il, suivi *Grandem matrem,* nous eussions bien parlé, parlant bien nous nous fussions entendus, *ergo* d'accord; car les discords ne s'esmeuvent qu'à faute de s'entendre. Sa premiere reigle estoit, qu'on fist un grand retranchement de threforiers, qui sont les participes, des interjections, pour oster les exclamations aux Prescheurs, de quelques noms & de plusieurs adverbes, comme *corporellement, substantiellement, charnellement* & autres tels. Ce paillard se vantoit de sçavoir plus de l'Estat que Bissouze, ni que son Basque, ni que Monsieur de Royan, Ambassadeur en Canada. Mais pour fortifier encor mon bon œuvre par exemple, Roquelaure disoit, que qui ne voudroit juger les differens à trois coups de dez, comme Bridoye, il falloit enfermer une douzaine de Docteurs, & autant de Ministres avec vivres pour un jour, & ne leur en

bailler plus, qu'ils n'euſſent devalé par une feneſtre leur accord bien ecrit & ſigné. Le Curé des Eſchillez diſoit pourtant que ce ſeroit ſupercherie, pource que les Miniſtres ont accouſtumé de vivre petitement. Quant à lui, pour ne tomber point en ces peines, il mit les Religions d'accord en ſa Paroiſſe, & quand on lui apportoit un enfant à baptizer, il demandoit de quelle religion eſtoient les pere & mere. S'ils diſoient : *Nous ſommes de la religion de nos peres,* lors il couroit à l'aube & à l'eſtole, & demi veſtu commençoit, *Adjutorium noſtrum in nomine Domini.* S'ils diſoient qu'ils avoient la cognoiſſance de Dieu par ſa grace, il tournoit une chaire devant derriere, & mettant les mains ſur le haut, il commançoit aprés l'interrogation : *Noſtre Seigneur nous monſtre en quelle pauvreté nous naiſſons tous en nous diſant, &c.* Si c'eſtoit un mariage, aprés pareilles queſtions, il ſe mettoit ſur *Adjutorium,* ou *Noſtre aide ſoit, &c.* Puis, *Dieu noſtre Pere aprés avoir formé, &c.* Voila un habile homme cettui là, & non pas ce paſſionné *frere Jan Bonhomme,* qui peta ſenſiblement de colere en la chaire, en criant ſur la converſion du Roy : *Courage, mes Paroiſſiens, courage, les Heretiques ſont bien eſtonnez ; ils n'oſent plus nous appeler Papiſtes, ni manger chair en Careſme devant les gens, ils chomment les feſtes, quelques Miniſtres s'y accordent, ils ſont devenus mols comme coüilles de Lorraine, & les Catholiques ſe roidiſſent comme beaux vits d'azes de Myrebalais.* Or voila en diſcourant de l'accord des Religions une deſcription de la mienne.



Chapitre Troisiesme.

Des causes qui me poussèrent à ma seconde reformation, qui fut la troisiesme conversion.



ANIEL, comme dit son livre, preschoit à fenestres ouvertes, ayant la face tournee vers l'Orient : O que je vis un jour triompher M. le Convertisseur sur ce texte. C'est un merveilleux homme, quand il trouve un poinct de *Matheologie* propre pour ses allegories. C'est, disoit il, que comme Daniel, pour faire ses prieres, tournoit sa face vers le Soleil levant, il faut toujours qu'un galand homme adresse tousjours ses devotions au Soleil levant, & aux grandeurs naissantes, & tourne le dos à celles qui vont en decadence. Je ne fis pas grand cas du feu Roi depuis la fuite des barricades, mais ayant promptement jugé les prosperitez de cestuici, j'ay tourné mes devotions aux rayons de ce beau Soleil levant, lequel aprés avoir dissipé tant de nuages, mettoit entre ses mains les forces du feu Roy, à ses pieds celles de la Ligue. Je revenois d'Auvergne, & des confins d'Ita-

lie, où j'avois appris qu'à Rome les disputes publiques avoient pour theses ordinaires la comparaison du Roi d'Espagne & de lui. Les devineurs de là trouvoyent par figure de Geomance, par oracles, par le nom fatal de Bourbon, que ce prince doit convertir les hierarchies à l'Empire, la chaire en throsne, & les clefs en espees, qu'il doit mourir Empereur des Chrestiens. Les Venitiens adoroient ce Soleil levant avec telle devotion, que quand il passoit par leur ville un Gentilhomme François, ils couroient à lui de meme ferveur que les *Papimanes* de Rabelais, crians : *L'avez vous veu?* sur l'adveu du Gentilhomme, les magnifices de leurs peintres contrefaisoient son portraict, & si tost qu'il se treuvoit un tableau reconneu pour semblable au Roy, le passant estoit traitté publiquement. Et aprés que les Pantalons avoient demeuré demie heure bouche beante de quatre doigts (comme ravis en admiration,) le peintre, outre le prix ordinaire, en recevoit un present & honneur public, & le tableau estoit logé en lieu sacré. A la Cour de l'Empereur & en Pologne, on oyait vœux publics, pour mettre l'Empire en ses heureuses mains, avec disputes pour la reunion des Religions, ou la tolerance de toutes, force discours d'amener l'Italie à cette raison, & de rendre les tiltres d'Empereur de Rome efficatieux, & non point tiltres vains, pour la reduction du Pape à son Evesché. Le Duc de Saxe faisoit faire en sa presence des homelies sur les similitudes de David & de ce Prince, honoroit & guerdonnoit ceux qui trouvoient plus de graces au dernier qu'au premier, envoya jusques Zurich une chaine d'or de recompense à l'autheur du livre, intitulé *Carolus Magnus redivivus*. Ce grand lustre

de reputation, ſecondé de tant d'exploits de guerre, que promettoit-il de ce Prince, ſe ſervant des diviſions desjà creees entre les Moſcovites, Polonois & Suedois, le Tranſilvain & l'Empereur, & autres affaires de Septentrion, conoiſſant les infirmitez du Roy d'Ecoſſe, les deſſeins divers ſur la vieilleſſe de la Roine Elizabeth, les revoltes de l'Irlande, la vieilleſſe & mort certaine du Roy d'Eſpagne, l'ambition & ſubtilité de ſa fille, la pauvre reputation pour lors de ſon fils, les machinations des Princes d'Italie, pour parvenir à leur liberté ſur la decadence des ans & affaires de leur Tyran, la bourſe du Grand Duc ouverte au Roy, Don Ceſare de Ferrare cerchant appuy en France pour la ſucceſſion qu'il voyoit branler, le Duc de Savoye en diſpute pour l'accompliſſement des poincts de ſon mariage, la Breſſe perduë, le reſte bien enfoncé par Lediguieres, mal ſecouru par les ſiens : ſur toutes choſes les appareils du Turc faiſoient une merveilleuſe diſtraction des eſprits & forces de la Chreſtienté. Toutes ces occurences deſignoient le Roy pour ſeul chef Chreſtien ; leſquels eſtimans en leurs cœurs, que cette perſonne eſtoit aggreable à Dieu, par la pureté de ſa religion, tous ſe preparoient à la ſouffrir, ou à la ſuivre. Je m'adviſai en meſme temps que ſecouër le joug du Pape, & mettre au threſor de la guerre tous les benefices ſans cures, changer l'ordre Eccleſiaſtique en ordre Equeſtre, c'eſtoit mettre quatre fois le Perou entre les mains du Prince, ſans la deſpence & les hazards des convois. Je m'en vins à la Cour, gros de ces ouvertures, pour eſtre compagnon de tant de belles eſperances, maiſtre de tant de finances, & bon ſerviteur de ma conſcience par meſme moyen, qui eſtoit la derniere conſideration.

Jugez, Meſſieurs, ſi cette mutation n'eſtoit pas ſouſtenable. A la verité je ne connoiſſois pas aſſez la caballe du monde, les infirmitez des Princes, & encores moins les grands intereſts des Conſeillers de l'Eſtat à maintenir la *Diane des Epheſiens*.





Chapitre Quatriesme.

Apologetique pour ma longue demeure entre les heretiques.



ASSEZ amples sont les considerations, par lesquelles je fus alleché à une religion desjà autresfois gouftee & suivie, de laquelle j'avois esté jetté hors par les miseres qui l'accompagnoient, lesquelles miseres sembloient estre lassees d'affliger cette pauvre Eglise, laquelle de militante prenoit le chemin de triomphante. Quelque goust de salut m'y alleschoit : & quiconque aura autresfois essayé tels combats d'esprit, m'excusera facilement d'avoir quelque temps balancé avant que de me resoudre. Mais aussi ayant veu de loing qu'il faudroit faire le sault, je resolus d'obliger en moi le parti Catholique, aider premierement à mon Maistre à faire la gambade, afin que le valet la peut faire sans honte puis aprés. Il fut donc question d'affoiblir le parti Huguenot; pour à quoy parvenir, il fallut sapper deux des principales colomnes: la premiere, cette distinction d'Estat, par laquelle sous la loi de tresve ils estoient separez de nostre police; l'autre colomne estoit la difference des Reli-

gions, qu'il fallut rendre moindre, pour puis aprés l'annuller. Nous touchasmes à la premiere de ces differences, lors que les Huguenots se virent le cœur en joye, lors que mal à propos ils concluoient, qu'ayans un Roy & un Protecteur en une personne, ces deux qualités estoyent inseparables, sans perte de la chose, *absque rei interitu*. Sur ce point, nous despeschames ce maistre *Aliborum* du Fay, instrument trompeur & trompé, comme il a paru par son testament, auquel il a confessé avoir trahi le parti de Dieu, pour faire sa fortune; mais il y a deffence de parler de ce testament. Cestuici ayant quelque caquet à la bouche, & au front assez d'impudence, mit en un mois la Messe où il voulut, cassa toutes leurs Chambres de justice, leur fit quitter toutes leurs finances, apprit à leurs gens de guerre à parler d'Estat, ne connoistre que le Roy, lequel ayant gaigné ce poinct, mit tost aprés le Protecteur derriere : & puis quand ce nom de Protecteur lui peza sur les espaules, il l'ensevelit auprés des Rois à la porte du temple Sainct Denis. Pour faire toutes ces belles preparations, à tous ceux qui demandoient au Fay sa commission particuliere, le Fay leur montroit la clef des poulets de Madame Martine, qu'il disoit estre la clef des seaux de Navarre. Quelques Huguenots malitieux voulurent s'opposer à cette menee : les autres Huguenots, ou simples ou gaignez, les appellent Corneguerres, les accusent vers le Roy ; si bien que voila tout au pouvoir d'un seul : *omnia penes unum*. Leurs justices & leurs finances tombent entre les mains de Madame Formalité, par laquelle nous leur soustrayons en peu de temps les places de Clermont, Joinville, Chasteaudun, & en Lorraine Stenay, Ville-Franche, Dun & Beaumont, Chavigny, Aubenas

& plusieurs autres. Voila la Huguenotaille à gronder chacun à part, sans pouvoir dire *Nous*. Or je me puis vanter d'avoir frappé les plus grands coups à sapper le rampart de cette difference. Pour la seconde, Dieu ait l'ame de feu Morlas, mais si lui & ses compagnons eussent aussi bien joüé pour le faict de la Religion, comme fit pour l'Estat du Fay, il n'y auroit aujourd'hui d'Huguenots en France que les Consistoriaux & bruslables : les Huguenots d'Estat ou d'espee (comme je les appelle), eussent fait leur paquet. Encor avons nous entrepris, pour estonner les plus saints, d'avoir gaigné les six plus huppez de leurs Ministres, lesquels avoyent juré, que estans choisis pour la dispute, aprés avoir fait les mauvais, ils useroient d'une sacree prevarication. Qu'ainsi ne soit, mon Rotan allant à la dispute de Mante me dit à l'oreille qu'il vouloit comme Otto, quand il se tua, *remittere Reipublicæ Christianæ novissimum casum* : mais le mal de ventre l'empescha, & celui qui le seconda n'estoit si honneste homme que lui. Il avoit gagné parmi les Huguenots, qu'on l'eslisoit à toutes affaires & presidoit presques tousjours. La moitié de la Rochelle estoit bandee contre l'autre pour lui. Il avoit posé pour question parmy les Synodes, si l'Eglise Romaine n'estoit pas l'Eglise de Christt ἁπλῶς, pour le moins κατά τι, si l'on ne pouvoit pas y faire son salut. Et voila la bresche par où le Roy & d'autres se sont rendus. Il fit oster de leurs prieres le mot de Papistes entre les Infidelles, & apprit à leurs jeunes Ministres à parler doucement. Juge tout bon Catholique, si durant ces saincts exercices, j'ay esté inutile à nostre Religion. Salvaison disoit qu'il aimoit mieux trois hommes dans une ville qu'il vouloit prendre, que trois mille

dehors. Si j'eusse esté impatient comme Cahier, ou sollicteur d'assignations, comme Serres, je n'eusse pas fait au nom des Huguenots l'election de la Chambre, je n'eusse pas eu le credit de renvoyer Chouppes, sans recuser les Parlements; car ce vieillard estoit invincible, s'il ne m'eust pensé zelé. Je ne sçay qui en ce temps là alla barboüiller le dialogue de Rosni & de Revol : je mourois de peur en le lisant, d'y voir mon nom, car si j'eusse esté decouvert par ce devin aussi bien que Morlas, j'eusse perdu mon credit. Ce fut de mon invention, durant les assemblees des Huguenots, d'en depecher dix en leurs dix Provinces, pour faire semer la zizanie qui a ainsi multipliee. Ils furent despeschez de ma main, & presque tous furent poussés en cette entreprise, en me croyant de mesme Religion qu'eux : notamment Source, ancien de Cour, qui fit faire de si beaux sermons à Mermet de Nerac. Cestui ci, encor que nous l'eussions mortifié par une longue famine, me protesta qu'il n'eust pris ni mon argent, ni mes instructions, sans l'asseurance de ma pieté. En ce temps là, j'ay appris aux plus fringants Huguenots cette sentence : Ce qu'on demande pour le public vient tard, gaigne les bonnes grace aussi tost. Fais tes affaires particulieres, & laisse les publiques. *Tarda sunt quæ in publicum expostulantur; privatam gratiam cito mereare, cito accipias.* Je ne vous conte point les aphorismes d'Estat, desquels j'ay instruit le petit Vissouze, son petit lacquais, Lomenie, Maineville & M. de Royan. Tant y a que j'ay fait du pis que j'ay peu, comme ceux qui ont peur dans un siege de ville : avant sauter la muraille ils espauvantent le plus qu'ils peuvent leurs compagnons, & quand ils l'ont sautee, menez devant le General

qui assiege, ils disent & font le pis qu'ils peuvent, pour n'estre pas seuls deshonorez. Et de plus il n'y a point de Catholiques plus renforcez, ni qui facent plus de mal aux Huguenots que les nouveaux convertis. Pour preuve de quoy je me vay rendre solliciteur des Jesuistes ; pour lesquels je veux faire une Apologie contre ce qu'on les accuse de faire joüer le couteau partout. Par cela mesme je monstre qu'ils sont imitateurs de Jesus-Christ, venus, comme lui, mettre la guerre entre le pere & le fils, non porteurs de la paix, mais du glaive : & ce sont ces petits glaives qui sortent de la manche de leurs Apostres. Il faut que les proselytes signent leur zele par le sang de leurs anciens compagnons, & Fougasse, Gouverneur du Prince de Condé, m'a promis qu'il rendroit son nourrisson le plus infidelle & le plus sanglant ennemy de ceux qui ont suivi son grand pere & son pere en toutes occasions, où il pourra tuer, sans estre tué.





Chapitre Cinquiesme.

Des miseres des Huguenots.



OYANT que j'ay ouvert un beau champ aux freres, pour discourir de ma conversion, je delibere en ce chapitre contenter mieux les esprits curieux, que je n'ay fait les consciences serieuses. Chacun s'enquiert qui a induit Sancy à sa revolte : Je demande, qui a contraint le Roi à cela mesme? S'ils respondent, pour sauver un Estat, *& moy le mien,* diray je. *Oüy, mais cela est honteux ; la pauvreté l'est davantage.*

Nihil habet infelix paupertas durius, &c.

La miserable pauvreté n'a rien de plus dur, que ce qu'elle rend les hommes ridicules. . . . . Mais philosophons un peu sur cette question. Ce n'est pas changer que de suivre tousjours mesme but. J'ay eu pour but, sans changer, le profit, l'honneur, l'aise & la seurté. Tant que le dessein d'estre Huguenot a esté conforme à ces quatre fins, je l'ai suivi sans changer. Quant au contraire j'ay veu dommage, honte, peine & danger, c'eust esté

inconſtance de changer des deſſeins oppoſez diametralement. J'ay donc ſuivi mon but, je n'ay changé que de moyens. *Ad conſtitutum portum tendens eadem prorſus navigatione, ſed velificatione mutata.* Or pour reprendre le premier de nos quatre poincts, qui eſt l'utilité, quel moyen a de s'avancer un pauvre Huguenot en temps de paix ? S'il eſt roturier, nous avons commandé qu'on fiſt les Aſſoyeurs ou Receveurs Catholiques, & les Collecteurs Huguenots. S'il a des procés civils, nos Juges les changeront en criminels. S'il eſt Gentilhomme, & qu'il eſpere quelque choſe du Roy, nous n'avons laiſſé en ſa puiſſance de diſpoſer d'aucun bien faict. Si Monſieur le Huguenot pretend quelques benefices, nous avons fait preſter ſerment à tous les Eccleſiaſtiques de retirer leurs noms, & leur rompre la foi, ſuivant l'article du Concile de Conſtance. Leurs tiltres leur ſerviront autant que firent ceux de Cheredame. C'eſtoit un Huguenot de la ſimplicité ancienne. Je lui demandois un jour s'il jouiſſoit paiſiblement du benefice de Bandouille, que le Roy lui avoit donné. *Ouy, Monſieur*, dit il, *car ce ſont les benefices dont tu ſeras joüiſſant, &c.* Item, *mais les benins poſſederont la terre.* Je replique : *Oui, mais quel tiltre avez-vous pour monſtrer que cela vous appartient ? Bon tiltre,* dit-il, *la terre au Seigneur appartient.* Je le preſſe encores : *N'eſtes-vous point mieux fondé que cela ? Car tout cela ne parle point de Bandouille.* Il conclud : *Comment puis-je eſtre mieux fondé que ſur ces paroles ſainctes : Sur mer fondement lui donna.* Et pour vous monſtrer (ſi vous avez eſté à Bandouille) qu'il parle de ce lieu ſans autre, voici la clauſe, *l'enrichit & l'environna de mainte riviere trés belle.* Toutes

les raiſons que les Huguenots allegueront ſerviront autant devant nos juges, que celles de Cheradame. Quant à l'honneur, ceux qui auront à ſe faire recevoir en la Cour, aprés l'Edict receu, m'en diront des nouvelles. Et cela ſoit ſecret entre nous. Quelle aiſe peut-il avoir entre gens, qui n'oſeroient s'eſtre resjouys, ni avoir raillé avec une de leurs voiſines, qu'ils n'ayent auſſi toſt un ſurveillant au coſté, comme une eſcarcelle ? Quelle ſeurté à gens à qui on fait le procez aprés eſtre pendus ? Si c'eſt en temps de guerre (ce que la paix d'Eſpagne & le Jubilé prochain m'ont fait apprehender) que peut eſperer un homme de mon eſtat en leurs affaires ? Et comment pourrait-on grignotter en leurs fidelles & bizarres formalitez ? On me conta un jour que durant ces dernieres guerres, il y avoit en Poictou deux financiers, qui ſeuls exerçoient tous les Eſtats des Preſidens & des Eſleus de cinq Elections, des Receveurs generaux & particuliers, & de leurs Commis Controlleurs, mais Payeurs à bon eſcient : car c'eſtoit à la banque un à un. Ceux là aſſiſtoient aux jugements criminels & civils, & avoient la moitié du temps à ſe joüer. Les Capitaines ne les pouvoient tromper d'un paſſe-volant. Il paſſa deux milions d'argent par les mains de ces deux. Quand il falut ſuivre le Roy de ça Loyre, il fallut auſſi qu'un d'eux empruntaſt cent eſcus. Oyant ce conte, je me ſouviens auſſi d'un Eſpagnol, qui ayant ſervi dix huict ans feu M. le Conneſtable, & lui voyant renoüer une eſguillette, le galand la prit & la baiſa, & ne l'euſt pas ſitoſt remiſe en ſa place par le commandement de ſon maiſtre, qu'il lui dit pour adieu, *beso las manos*. Auſſi j'en dis autant à Meſſieurs les Huguenots, entre leſquels il ſe void des

financiers pauvres. Quant à l'honneur, en temps de guerre il ne ſe gagne avec eux qu'à coups d'eſpee : choſe que je deſdaigne fort, encor que l'on m'ait fait Colonnel des Suiſſes. Mais quel aiſe peuvent ſentir les Huguenots couſus en leurs cuiraſſes, comme tortuës en leurs coquilles ? Pour leur ſeurté ils n'ont que Dieu pour tout potage, où un homme de mon humeur ne ſe fie qu'à raiſon. Mais pour traicter cette matiere un peu plus generalement, je vids que la meſme violence qui avoit eſbranlé le Roy, devoit eſbranler les teſtes plus eſlevees. Je vids la fiance qu'ils avoient en une ame agitee au gré de ſes ennemis, qu'ils cerchoient leurs ſeurtés ailleurs qu'en eux meſmes : prenoient leurs reſolutions chez leurs ennemis, & non pas chez eux, comme font les Suiſſes : tenoyent la paix pour faicte, avant qu'elle fut bien commencee à traicter, & ſe deſpoüilloient de leurs advantages & diſtinctions premier qu'elle fut executee. Qui pis eſt, nous avions gagné trois ou quatre de leurs principaux, qui les faiſoient traicter comme desjà couſus dans le parti du Roy, non en guerre, car ils portoyent les armes pour lui, non en paix, puis qu'il falloit traicter, non en treſve, car ils avoient abandonné leurs diſtinctions, à ſçavoir, leur juſtice, leurs finances, & leurs forces ſeparees : par ainſi n'eſtant ni en guerre, ni en paix, ni en treſve, ils s'imaginoient un quatrieſme eſtat, qui ne fut jamais, & branſloyent un pied en l'air, qui n'eſt pas pour faire bonne deſmarche. Il y en avoit parmi eux, qui crioient haut ces choſes, les autres n'y vouloient pas remedier, que les Grands, qui eſtoyent gaignez du Roy, ne rentraſſent avec eux, pour enfler leur parti de pieces eterogenees, l'aimans mieux gros que ſain. Ils apprehenderent leur

foibleſſe, ſans conſiderer les diſtinctions des affaires de l'Eſtat : de là ils commancerent à traicter avec reſpect, pour conclure ſans ſeurté. Ils en faiſoient aſſez pour offence, non pour deffence. Voyant ces pauvres gens en leur ſimple fidelité, condamnez à eſtre le joüet des plus Grands, adviſez aux affaires du Roy, diviſez aux leurs, avoir pitié de la France quand la France n'en avoit point d'eux, la vouloir garder, & n'y avoir rien, la fortifier quand on les en chaſſe, je dis *Bezomanos* de l'Eſpagnol, jugeant bien que celui qui a les mains liees de la crainte de Dieu, & le front bas du reſpect de ſon Prince, ſa paix ne ſera jamais paix, *ſed pactio ſervitutis*, mais accord de ſervitude.



Chapitre Sixiesme.

Examen de quelques livres de ce temps.



QUAND Monsieur le Convertisseur vint à mon logis & y fit apporter trois charges de livres pour faire la ceremonie de ma conversion, quelques censeurs de ce temps ont descouvert que nous n'en feuilletasmes pas un, mais que l'apresdinee fut passee à joüer au Cent, & à la Depesche. Je veux montrer à ceux qui prindrent la peine d'espier cette journee, que j'en ay bien employé d'autres en Theologie moderne, pour authoriser mon dessein. J'ay veu les responses que l'on a faites au livre du Plessis. C'est grand dommage que Monsieur le Convertisseur n'a eu loisir d'y travailler, comme il y commança, il y a environ dix huict ans : mais lors il avoit sur les bras tant d'affaires d'Estat, tant d'authorité à soustenir, une si grande famille à conduire, qu'il n'a encores rien paru de lui. Le Theologal de Xainctes, voyant tous nos dogues abbayer cet ours, sans mordre, ne l'osant prendre à l'oreille, a fait pour le moins une gambade par dessus. Que chacun en fasse autant : car encor qu'il n'ait respondu que par eslevation, ce qui ne sert en detail

& apart, ſert en gros : *quæ non proſunt ſingula, multa juvant*, il a fallu uſer de meſme dexterité contre cet orthodoxe, & effleurer les matieres, ſans deſmeſler à bon eſcient ſes argumentations ſerrees, qui prouveroient toute l'orthodoxie. Quant à Richeome, les Heretiques ſont contraints d'advoüer, que c'eſt le ſtyle le plus courtiſan qui ſoit ſorti en lumiere de ce temps, pour le moins la preface : ſi on dit qu'elle n'eſt pas de lui, ſi elle eſt ſienne ou par don ou par achapt. Si le corps de l'œuvre eſt groſſier, ne voit-on pas la jeuneſſe de ce temps porter du linon empezé au collet & aux poingnets, bien que le corps de la chemiſe ſoit de groſſe toile & pourrie, & auſſi peu couſuë aux extremitez, comme ce livre à ſes prolegomenes ? Ne fait-il bon voir ces trois bataillons, qu'on ameine devant le Roy, pour lui faire recepvoir les Jeſuiſtes ? Car à la verité trois bataillons, de huict mille hommes chacun, accompagnez de cinquante Canons & leur ſuitte, feroient bien autant perſuaſifs pour le moins, & feroyent mieux taire l'Advocat Arnault que le livre de *la Verité defenduë*. Or pour ſuivre mon propos, je prins mes lunettes, comme quand je jouë aux dez, & voyant de prés ces bataillons, dés le premier rang, je ne vids que des croquans, qui portoient morions dorez d'or de feuille, mais tout ſert aux guerres civiles. A la teſte je vids un bel argument, pour prouver les miracles : *La Nature peut cecy ou cela : Contre ſon ordre ſont advenuës autresfois telles ou telles choſes :* Ergo *les miracles des Ardillieres ne ſont point faux*. Les enſeignes eſtoient de beau taffetas, & bien neufves. Celui qui portoit la Colomnelle, en voulut faire des tordions à la mode de Paris, & la paſſer ſous la jambe, mais il l'em-

brena toute : car là se trouva une pierre, qui le fit broncher. C'est la confession de defunct Beze, & le testament qu'il fit en mourant par lequel il donne tout à sa femme, & le reste aux Cordeliers, meurt bon Catholique Romain & ce qui s'ensuit. On m'a dit qu'un vieux Heresiarche a leu ce traicté avec beaucoup de plaisir, & y veut faire respondre Passevent ; mais peut estre il crevera d'en rire, & ce seroit un bel argument, pour prouver les miracles, qui est le suject de ce livre. Je sçai que force Catholiques ont trouvé monstrueuse la supposition de cette mort ; mais à un livre qui traicte des merveilles, faut-il pas un discours merveilleux ? Moy je tiens & maintiens aussi vrai que les autres miracles que Beze est mort. Premierement par l'argument par lequel nous prouvons la Transubstantiation. *Dieu peut faire qu'il est mort.* Ergo *il est mort.* Puis aprés, ce livre qui est au rang des traditions, doit estre mieux creu que la Bible, car comme prescha ces jours le Curé de Sainct Gervais : les traditions sont plus croyables que le Vieux & Nouveau Testament, attendu qu'ils sont authorisez par les traditions, non pas les traditions par eux ; & puis Beze est mort de mort civile : à sçavoir par bannissement, & de mort spirituelle, *morte civili, utpote exilio, & morte spirituali,* à sçavoir par l'excommunication. Mais prenons qu'il ne soit pas mort : cette nouvelle a tousjours servi d'une peau de vautour à l'estomach de quelque Catholique debile *ad pias fraudes ,* à fraudes pieuses du bon homme Cardinal, suivant ce livre, *& juxta illud* suivant le dire de la feuë bonne femme Royne sa compagne, qu'une nouvelle fausse creuë trois jours pouvoit sauver un Estat. Pensez-vous que ce livre de Saint Clement, que Capel Veni-

tien trouva en Crette, n'ait pas fait grand bien à l'establissement des Messes privees? car tout le monde n'a pas l'esprit, en voyant la lettre par laquelle ledit Sainct Clement advertit Sainct Jaques de la mort de S[t] Pierre, de sçavoir que S[t] Jaques estoit mort sept ans devant l'autre, & aussi le mesme conte S[t] Pierre de la mort de S[t] Jaques. C'est bien à un honneste homme de sçavoir lequel a dit vray, ou Anaclet, qui se dit successeur de S[t] Clement, ou Irenee & Eusebe, qui disent que Clement fut successeur d'Anaclet, lequel escrivit pourtant une belle lettre audit Clement aprés qu'il fut mort. Il parle du temps de S[t]-Pierre, trois cens ans avant que les Chrestiens eussent aucun Temple. J'allegue ces choses, comme aussi ce bon Pere, qui escrit trois cens ans avant Constantin, & ne laisse pas d'appeller Bizance Constantinople; pour faire que l'on ne se mocque pas de la lettre que........ escrit à la Vierge Marie, lui desdiant son livre, de celle que Jesus-Christ a escrit à trois bons Catholiques, trouvee soubs la croix d'Azé en Poictou par un Mareschal, prosnee par les Curez des Paroisses. Mais pour ne faire point tort au chapitre des miracles, & pour vous montrer que je ne suis pas converti sans science, j'ay leu presque tout Bellarmin, & me suis bien engardé, (estant resolu à me convertir), de lire Wytaker, Lubert, ni Raynoldus. J'ay les belles declamations & fictions de Campianus, où j'ay veu tant de Martyrs de la nouvelle Eglise Catholique. Il fait bon lire ce livre sans l'examiner. J'ay plus fait; car j'ay bouché mes oreilles, comme l'aspic contre les enchanteurs, oyant un Heretique, qui me vouloit montrer tous ces Martirs estre faux, & m'alleguant qu'il falloit deux marques aux Martyrs: l'une la pure querelle de la

Religion, l'autre qu'il soit absolument à son choix de vivre ou de mourir; que *penes eum sit liberum suæ vitæ necisque arbitrium* jusques à la mort. Je me mis à jurer que la Roine d'Escosse estoit vraye Martyre : *Ah*, dit l'Heretique, *miserable Religion, qui n'a point de Martyre ni plus pure qu'une homicide, ni plus chaste qu'une putain*. Je faillis le frapper, mais c'estoit un homme d'espee. J'ay leu les sermons amoureux de Monsieur S[t] Panigarole, & ne croy point ce que les Heretiques disent de son bardache. Quant à sa maistresse, pour laquelle il commança son sermon ainsi : *C'est pour vous, belle, que je meurs*, je ne reprouve point cette galanterie; car il adjousta quelque pause aprés, *disoit Jesus-Christ à son Eglise*. C'a esté un hardi Prescheur, & toutes fois il n'a pas esté si hardi, que je n'aye leu en ses leçons faites à Thurin, que encor que les Saints soyent canonizez, il ne tient pas pourtant qu'ils soyent en Paradis; & lui sage de ne respondre pour personne. J'ay leu les braves sermons de l'Evesque de Bitonte, qui m'ont preparé le cœur au prochain massacre. Qui a jamais leu une si belle clauze que celle-ci : *Che pietà lor fur crudelle, che crudelta lor fur pietosa*. J'ay leu les escrits de Reboul, qui a bien dit les secrets de l'Escole, pour y avoir esté foüetté : & ce livre est bon pour servir de farce aprés les matieres tragiques, qui affligent la conscience d'un converti. J'ay leu le Docteur Boulanger, qui escrit en Diable, promptement & sans y songer; & qui ne me voudra croire, le lise. Il sçait bien mieux maintenant la Logique, que quand il disputa à Nyort, & s'il avoit affaire encore à cet aveugle, il le rembarreroit bien mieux qu'il ne fit : car il a respondu à la preface du Plessis; pour le moins il parle bien à lui :

tousjours resolu comme les chefs du Sainct Parti, que *in magnis voluisse sat est*, qu'és grands affaires c'est assez d'avoir bonne volonté. Si ne me suis je peu tenir de rire en lisant le *Iambonicum* de Michau contre lui. On sçait que la Sorbonne lui a deffendu d'escrire sur une lettre de Monsieur le Convertisseur, mais par tout il y a de l'envie; mais je blasme en la replique de Michau ce qu'il dit, que les boulangers sont de Troye en Champagne. Michau ne sçavoit pas qu'ils estoient venus de Lyon, où ils n'avoient peu demeurer pour estre trop prés de la Provence, d'où à toute heure venoient qui avoient veu Maistre Auguste sur l'eschaffaut ou à l'eschelle. J'ay leu l'entree de Doremet, mais il m'ennuya dés le commancement. J'ai prins plaisir aux façons d'argumenter du jeune Sponde, car nous avons Sponde le jeune, comme Nostradamus le jeune. On dit aussi que la vefve escrit. Il y en aura bien d'estonnez, car on pensoit qu'elle eust desjà mis tout en public. Je n'ay point parlé des *Traictés* de son mari, pour ce que les premiers gastent les derniers, lesquels ne semblent point faits de si bonne humeur, ni de si bon cœur que les autres. Ceux ci sont pleins de discours agencés seulement pour l'apparence, *oratione in speciem composita :* les autres, *ad fidem faciendam*. Mais le jeune, pour persuader, traictant des cymetieres sacrez, tire de l'estenduë de son livre cet argument consequentieux : Les Juifs, dit il, ont esté curieux des sepulchres, comme il paroist par beaucoup d'histoires alleguees à ce propos. Les Turcs tiennent les cimetieres sacrez, & vont en voyage au tombeau de Mahomet. Les Payens ont fait de si belles pyramides, ont canonizé leurs morts, & leur ont

ordonné des ſupplications : *Ergo* les Chreſtiens doivent faire de meſme, pour reſſembler aux Juifs, aux Turcs & aux Payens. Mais pour n'oſter à perſonne l'honneur qui lui eſt deu, nous avons bien ſçeu que ce labeur eſt de M. Reymond, ou pour mieux dire de ſon hoſte, auquel on attribue auſſi l'Epiſtre liminaire de Richeome. Quoy que ce ſoit, tous deux enſemble m'ont appris de belles choſes, comme le premier, qu'il faut porter le Pape ſur les eſpaules. Les Romains, dit il, eſlevoient leurs Empereurs ſur le bouclier, & le portoient ſur leurs eſpaules; les Payens le faiſoient aux Druydes, aux Veſtales. Les Romains faiſoient porter leurs litieres par des eſclaves. Ceux de Tangoa à la Chine portent ainſi leurs Religieux, & les payſans de Xainctonge ſe font porter le jour de leurs nopces, comme auſſi font ceux de Lorraine à leurs eſpouſees : *Ergo* on doit ainſi porter les Papes, Cardinaux & Eveſques, pour reſſembler en religion les Chinois & les Payens : ſe montrer eſclaves, comme ceux qui portoient les litieres des Romains, & faire ce qu'on dit que font les mariez, principalement les païſans & payſanes à leurs nopces. Le meſme autheur dit, que Madame Symonite (voulant dire la Sunamite), baiſa les pieds d'Elizee : *Ergo* les Rois, qui ſont Symonites, ſe dit il, doivent baiſer les pieds du Pape. Ce M. Raymond & ſes compagnons ont bien parlé aux Huguenots, & à leurs plaintes imprimees, en leur montrant qu'ils ſe plaignent de teſte ſaine. Car comme dit Raymond à Rabeſne, briguant ſa voix pour faire perdre à une Damoiſelle Huguenotte la garde de ſes enfans : *Les loix ne ſe doivent point obſerver aux jugemens des proſcrits.* Et depuis ſollicitant pour faire mourir un Huguenot, pour un

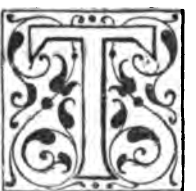
meurtre qu'un bon Catholique avoit commis : *Il ne faut pas*, dit il, *faire difficulté de faire perdre les biens à ceux desquels la vie est condamnee, ni de condamner à mort les particuliers, desquels le corps general est condamné entre nous.* Il n'a pas mis cela en son livre, pour ce que l'Edict n'estoit pas encor modifié. J'ay leu de plus un livre de sa façon, pour effacer la memoire de la Papesse Jane. Et pour vous montrer que j'ay bien estudié, & de plus ay intelligence avec les doctes, je lui ay envoyé une epigramme sur ce subject. Il commence : *Fœmina quod mentita virum.* Vous le trouverez en son lieu au livre des *Epigrammes.* Il est bien de ma façon, & attends la responce.





Chapitre Septiesme.

De l'impudence des Huguenots.



TOUT Prince qui voudra regner ſans qu'on le barboüille par l'equité & ſans eſtre controllé de la parole de Dieu, il faut qu'il extermine les Huguenots. Car ils ſont gens qui pour la gloire de Dieu foulent aux pieds toute gloire des Princes. Il eſt vrai que ceux de ce temps ſont un peu plus reſpectueux. Chacun a leu ce que des premiers troubles ils ont fait courir contre la feuë Roine, Mere du Roy, l'accuſans de paillardiſe avec Monſieur le Cardinal, bien que ce fut le moindre de ſes crimes, comme celle qui prenant les ſoucis des hommes, avoit deſpoüillé les vices des femmes, *quæ virilibus curis muliebria exuerat vitia.* En ce temps là ils firent des vers contre le Cardinal ſur un benefice de ventre que lui moyenna le Prince Portian. Mais S[t] Nicaize, baſtard dudit Cardinal, en empoiſonna bravement ledit Prince. Ces paillards firent imprudemment courir par toute la France *les nouvelles du tableau,* où le Cardinal, la Roine d'Eſcoſſe ſa niepce, & autres perſonnes eſtoient embraſſés d'un eſtrange artifice, & tous ces contes

imprimez, deux mois aprés les grandes batailles & justices de la St-Barthelemy; en mesme temps furent si impudents de demander à Millau, & se faire ordonner une paix, lorsqu'ils n'avoient que quatre ou cinq places, plus advantageuse pour eux que la derniere paix, que leur a concedee la Cour de Parlement. On ne sçauroit croire combien peu de respect ils portoient à la Reine, & aux Conseillers d'Estat qui l'accompagnoient. M. de Pybrac avoit usé deux paires de topicques, pour construire une oraison, laquelle il adressa aux Deputez des Huguenots en la presence de la Roine. Toute l'assistance fut rangee : la Roine se frottoit d'un mouchoir, le Duc de Montpensier pleuroit, Richelieu souspiroit, l'Abbé de Gadaigne ne montroit que le blanc des yeux. Quand ce fut au *dixi*, la Roine demanda : *Eh bien, mes amis, que pouvez-vous dire à cela?* Au lieu de respondre une autre harangue bien faite, voici la response du boiteux la Meausse : *Madame, si Monsieur que voila a bien estudié, est-ce à dire que nous mourions pourtant?* Le mesme boiteux passant par la chambre des filles, oüyt Atrye qui disoit, *Faut-il que nous soyons confinez en cette maudite Gascongne, pour trois ou quatre espees roüillees des Deputez?* — *Mademoiselle* (ce respond le boiteux,) *elles ne sont pas si souvent fourbies que vos engins.* La pauvre Atrye se plaignit de l'effronterie des Huguenots, y adjoustant la response du Comte de La Rochefoucaut, à qui, comme elle demanda de ses reliques, qu'il avoit desrobees à St-Martin de Tours, le Comte respondit, *Ouy m'amie, je t'en donnerai qui feront miracle, si elles te font revenir les tetins durs, comme à pucelle.* Or je dis & maintiens que ces gens estoyent

moins honteux que putains, puiſqu'ils faiſoient rougir ces Dames. C'eſt un grand cas de leurs hardieſſes effrontees, de leurs reſponſes hardies, & n'eſt pas croyable comment ils ont tenu teſte aux plus grands Princes par repliques bruſques, comme celle du Prince de Condé à la Roine Mere, laquelle voyànt paſſer une trouppe de caſaques blanches, lui reprocha que ces gens eſtoient meuſniers. *Ouy,* dit le Prince, *Madame, pour toucher vos aſnes.* Le conte eſt vieux, comme auſſy l'interpretation que le Comte ſuſdit donnoit du mot de Catholique Romain en bougre univerſel. Le meſme Roy l'enquerant pourquoy il ne recognoiſſoit pas la Vierge Marie pour Roine du Ciel, *Pour ce,* dit le Comte, *qu'un ſi beau Royaume que cettui là ne doit pas tomber en quenoüille.* Pour marques plus fraiſches de leurs audaces, le Roy, pour lors Roy de Navarre, ayant envoyé Aubigné vers le Roi Henry troiſieſme, pour lui remettre entre les mains l'honneur de ſon alliance, avant qu'il fit juſtice ou de ſa ſœur, ou des affronts qu'elle avoit receus, le Roy tout en furie dit à Aubigné : *Que voſtre Maiſtre, puis que vous l'appellez ainſi, regarde ce qu'il fera ; s'il meſconnoit que je ſuis ſon Roi, je lui mettray ſur les bras un fardeau, qui feroit ployer les eſpaules du grand Seigneur.* Ce Huguenot replique impudement : *Sire, le Roy de Navarre mon Maiſtre, a eſté (à ſon grand regret) eſlevé ſoubs ce fardeau ; ſans menaces, il hommagera tousjours ſous Voſtre Majeſté ſa vie & ſes conditions ; mais de ſon honneur il n'en rendra hommage à Prince du monde, tant qu'il aura une goutte de ſang & un pied d'eſpee.* Mais ſans conter les hardieſſes de ceux qui en font profeſſion, que direz-vous du pauvre potier Maiſtre

Bernard à qui le mesme Roy parla un jour en cette sorte ? *Mon bon homme, il y a quarante & cinq ans que vous estes au service de la Roine, ma mere, & de moi ; nous avons enduré que vous ayez vescu en vostre Religion, parmi les feux & les massacres ; maintenant je suis tellement pressé par ceux de Guise & mon peuple, qu'il m'a fallu maugré moy, mettre en prison ces deux pauvres femmes & vous : elles seront demain bruslees & vous aussi, si vous ne vous convertissez.* — *Sire,* respond Bernard, *le Comte de Mauleuvrier vint hier de vostre part pour promettre la vie à ces deux sœurs, si elles vouloient vous donner chacune une nuict. Elles ont respondu qu'encores elles seroyent Martyres de leur honneur comme de celuy de Dieu. Vous m'avez dit plusieurs fois, Sire, que vous aviez pitié de moy, mais moy j'ay pitié de vous, qui avez prononcé ces mots :* je suis contraint : *ce n'est pas parler en Roy. Ces filles & moy, qui avons part au Royaume des Cieux, nous vous apprendrons ce langage royal, que les Guysards, vostre peuple, ni vous ne sçauriez contraindre un potier.* Voyez l'impudence de ce belistre. Vous diriez qu'il avoit leu ces vers de Senecque, *Qui mori scit, cogi nescit,* on ne peut contraindre celui qui sçait mourir. Or il a paru encore plus d'effronterie à ces gens au dernier traicté de paix, & aux Assemblees qui ont duré quatre ans, où ces opiniastres ont impudemment resisté, non seulement aux plus honnestes Deputez que le Roy put choisir en son Conseil d'Estat, mais aussi aux plus grands Seigneurs de leur parti, lorsque que considerans les affaires du Royaume, ils les vouloyent ployer à quelques honnestetez. Vous voyez paroistre d'entre eux un front d'airain qui respondoit franchement :

Ces propoſitions ne reſpondent pas à la bonne opinion qu'ont pris de nous ceux qui nous ont envoyez. On demanda l'explication de cela. La Valliere s'avance, & dit en explicant : *Cela s'appelle, Meſſieurs, trahir les Egliſes de Dieu.* J'oüys ces jours Monſieur de Villeroy, qui contoit comment lui avec Meſſieurs de Rhoſny, de Thou, & autres, s'eſtans abbouchez avec quatre de ces mal honneſtes gens, cependant que Calignon de la part du Roy vouloit adoucir ces eſprits par ſon bien dire : le gros Chamier, ayant mis ſon manteau ſous ſes feſſes, avoit le coude gauche avancé preſqu'au milieu de la table, de l'autre main faiſoit ſes ongles avec des cyſeaux, les coupeaux deſquels voloient à la mouſtache de la bouche de l'orateur : un donna dans l'œil de Rhoſny, & en cette contenance reprouvait tout ce que l'on pouvoit dire de lui. Chouppes a eſté ſi effronté, que d'avoir porté juſques au Conſeil privé la recuſation de tous les Parlemens de France, & fut à peine retiré de la porte par les honneſtes Huguenots de la Cour. Aubigné fut ſi deſvergongné, que le Roy lui faiſant une honneſte reception à Senlis, & lui ayant demandé familierement ce qu'il diſoit de ce coup de couſteau que Jean Chaſtel lui avoit donné dans la levre, ce ruſtre reſpondit, *Je dis, Sire, que le Dieu que vous n'avez renoncé que des levres, ne vous a percé que les levres, mais ſitoſt que le cœur renoncera, il vous tranſpercera le cœur.* On ne m'a ſceu nommer qui fut un autre vieux Deputé, lequel eſtant un jour aſſis avec ſes compagnons ſur un bahut de l'antichambre, prit garde que Monſieur d'O, le jeune Rhoſny, & quatre ou cinq autres des galands de la Cour, ſe rioient de voir ces Deputés habillez à la vieille mode : ces

Courtifans s'eftans dits plufieurs fois l'un à l'autre : *Frere, je te tiendrois pour brave, fi tu voulois aller demander le nom de ce vieux Herefiarque,* D'O, qui fe voulut montrer plus impudent que les impudents, s'en va dire de caprice au plus vieux : *Mon Gentilhomme, ces honneftes gens & moy fommes en peine de fçavoir voftre nom. — Si je fçavois,* dit le vieillard, *comment vous appeler, je vous refpondrois : Je fuis bien Gentilhomme, mais non pas voftre.* D'O replique : *On m'appelle O. — Donc,* dit le Deputé, *fi vous aviez efté aux batailles, vous me connoitriez. Pour O il eft mieux cogneu à la chambre des Comptes que là ou je vous dits. Je le connois pour un zero qui fait compte avec tous les autres, & qui tout feul ne vaut rien.* Voila les compagnons du Cabinet, qui s'efclattent de rire, & le meffager fort eftonné, auquel le vieux Deputé adjoufta : *Allez, mon ami, allez tuer quelqu'un, afin que le Roy vous donne une grace, autrement vous n'en avez point.* Le Sieur de Believre, defpefché par le Roy vers le Roy de Navarre au Mont-de-Marfan, voyoit tous les matins par la feneftre de fon logis la Comteffe de la Guiche, lors garce en quartier, qui alloit à la Meffe, accompagnee d'Efprit, de la petite Lambert, d'un More, d'une Bafque avec une robbe verte, du magot Bertrand, & un page Anglois, un barbet & un lacquais. Ce Senateur remontroit à un Huguenot leur defaut en ces termes : *J'ay veu plufieurs fois de mon temps quelques amies de nos Rois, mais les plus grands, voire les Princes, eftoyent bien heureux de guetter l'heure qu'elles fortoyent de leur logis, pour leur faire honneur; je voy cette femme, qui eft de bonne maifon, qui tourne & remuë le Prince comme elle veut, la voila qui va à la Meffe un jour de fefte,*

accompagnee pour tout pottage d'un ſinge, d'un barbet, & d'un bouffon. — *Monſieur,* repliqua le Huguenot, *c'eſt qu'en toute cette Cour il n'y a ſinge, ny barbet, ni bouffon que ce que vous voyez.* Le bon homme fut eſtonné, mais il le fut bien davantage, quand il ſçeut la frizarde de Sainct Meſſant ſur la jouë de Madame de Duras.





Chapitre Huictiesme.

Des Martyrs à la Romaine.



E tous les livres qui peuvent faire un Heretique, ou au moins duquel un bon Catholique Romain se doit garder, je n'en trouve pas un si dangereux, aprés la Bible, que ce gros livre des Martyrs. Car c'est grand cas de voir six ou sept mille morts, qui ont toutes les marques du vrai martyre, à sçavoir la probité de la vie, la pureté de la cause de la Religion, non meslee d'autres forfaits, les disputes, les sollicitations, & pour derniere marque, c'est d'avoir eu le choix de la vie ou de la mort jusques à l'extremité. Cela nous a osté beaucoup de gens, qui ont veu autrefois ces Prescheurs, ayant pour chaire l'eschaffaut, l'eschelle, ou le bucher. Ce sont ces suggestes, où l'on dit que les vaines esperances font place à la vertu. On se conduit bien plus prudemment aujourd'hui en Espagne & en Italie. Il ne passe annee, qu'il n'en meure tousjours quelque centaine; mais leur constance n'a de tesmoins que les geoliers & les bourreaux, qui ne discouvriront pas le secret, comme les gruës d'Ibicus. Il y a trente ans qu'on laissoit desrober des

greffes des Cours de Parlements tous les procés criminels desquels ce dangereux livre est plain, & verifié. Mais aussi bien n'y a il pas moyen d'en estouffer la memoire, & faire conter telles choses pour fables tant que les tesmoins occulaires vivront? Que faut-il donc faire? je suis d'advis que l'on choisisse quelque style bien fleury, comme celui du *Comte de Permission,* que nous lui fassions faire un livre, duquel le tiltre soit : *Les Martyrs à la Romaine,* où nous ne coucherons point les Martyrs de l'Eglise primitive, parce qu'ils sont en debat entre les autres & nous ; & puis ces beaux Reformez disent que l'Eglise a esté reformee aussi longtemps que persecutee, suivant ce que dit le Pape Silvestre, quand on l'arracha des rochers de Soracte : *Adieu,* dit-il, *la pauvreté, adieu la pureté.* Il leur faudra donc montrer que nous avons des Martyrs de ce siecle d'aussi bonne maison que les leurs. Le premier de la Letanie sera le Curé de Sainct Medard de Paris, qui fut blessé en sonnant le toxin : celui de Sainct Espin en Touraine, pendu aux cordes des cloches, en faisant de mesme : tous deux prenans la peine d'esmouvoir le peuple pour faire d'autres Martyrs. De là, pour deguiser l'histoire, nous ferons une course au Japon, où les Jesuistes disent qu'ils ont esté crucifiez, & ont faits de grands miracles, qui ne se peuvent faire ailleurs qu'au Jappon, parce que les autres nations sont incredules. Il faudroit condamner tous les Huguenots de France à aller voir s'il est vrai. Nos Peres Jesuistes prevoyans la necessité de ce livre, & qu'il se trouveroit plus de Confesseurs que de Martyrs ; d'autre part que les Huguenots, au lieu de faire mourir les hommes pour leurs erreurs en la foy, s'amusoyent à prier Dieu pour

eux, & les vouloir convertir : ces habiles hommes y ont pourveu, ayant dreſſé à Rome & à Rheims deux Colleges de jeunes gens Anglois, qu'ils ont choiſis d'humeur melancholique, la plus part bannis, & en colere affamez, & quand on les met dans ce College (comme eſcrit Martinus Navarrus au troiſieſme livre des Conciles), cela, dit il, eſt eſtabli par une Conſtitution Papale, que qui veut entrer dans ce College, eſt tenu de jurer qu'aprés certaines annees il ira en Angleterre, pour y publier ce qu'on lui dira. Et comme on a veu qu'il en eſtoit ſorti quelques eſclats, teſmoin le Cardinal Alain en ſon Apologie pour les Seminaires, le Pape a redoublé la penſion. Mais il ne failloit pas que Baronius en ſon Martyrologue romain mit ces mots : *Sanctos, ſanctos ſanctiſſimosque Sacerdotes a ſancta ſocietate Jeſu Sanctis conditionibus ad martyrium acceptiſſimas Deo hoſtias in ſacris collegiis Romano & Remenſi velut agnos innoxios in ſacris ſeptis ſaginatos & quod ſanctæ Romanæ Eccleſiæ fidem tenerent ac prædicarent in Anglia occiſos eſſe;* Que les trés ſaincts Preſtres, comme agneaux innocents, engraiſſés dans les ſacrees cloiſons par la ſainte Societé de Jeſus par ſaintes inſtructions au martyre, ſacrifices agreables à Dieu, & ſacrez Colleges de Rome & de Rheims, ont eſté mis à mort, parce qu'ils tenoyent & preſchoyent en Angleterre la doctrine de ſainte Egliſe Romaine. Je voudrois qu'il n'y eut point là, comment ils ſont envoyez de la Societé des Jeſuiſtes, pour ce qu'on les accuſe aſſez d'eſtre liberaux du ſang d'autruy, & que ſe convier au Martyre eſt loüable, mais non pas d'y envoyer les autres; & puis les nourrir comme hoſties à Dieu, il ſembleroit que nous les ſacrifiaſſions; cela ſentiroit un peu le

Baalpeor aprés, ce mot *ſeptis* (cloiſons) ſentiroit ſa priſon pour leur faire tenir leur ſerment, & là deſſus les Heretiques diroient que ce Dieu à qui nous les ſacrifions, que ce ſeroit au Dieu de ce ſiecle, ou au Dieu en Terre, car celui du Ciel ne veut plus de ſacrifices ſanglans, & n'a jamais voulu des humains. Mais ce qui gaſte tout, c'eſt ce *ſaginatos,* engraiſſés. Je demandai à l'Archeveſque Vallegrand, que c'eſtoit à dire : il m'alla querir les Saturnales de Lipſius, au chap. 14 du premier livre. Là, j'appris que ce terme eſtoit particulier pour les gladiateurs, qu'on amaſſoit à Rome d'entre les condamnez ou eſclaves miſerables, & puis on les nourriſſoit dans des Colleges ſacrés, pour le moins execrables, & les nouriſſoit on avec cette *ſagine,* cet engraiſſement, afin qu'ils achetaſſent leur graiſſe par leur mort, dont dit Properce :

Qui dabit immundæ venalia fata ſaginæ :

Bellarmin ſe fut bien paſſé de nous faire ſouvenir de ces neuf vingts prins dans Menerbé, qui aimerent mieux eſtre bruſlez que de renoncer à un ſeul petit poinct de leur Religion. Et Antonin, de qui cettui ci l'a pris, ſe fut bien paſſé d'eſcrire : *Cumque captis daretur optio, ut quicumque hæreſim abjuraret liber recederet, centum octoginta ex eis potius comburi elegerunt,* comme on bailloit aux priſonniers le choix, quiconque abjureroit l'Hereſie ſeroit mis en liberté, cent & huitante d'entr'eux choiſirent pluſtoſt d'eſtre bruſlez. Voila pourquoy je voudrois que celuy qui ſera noſtre livre des Martyrs n'allaſt point cercher ce latin friand, pour lequel faire valoir, nos affetés eſcrivent des choſes nuiſibles, en

descouvrant les affaires. Il se faut contenter de ce gros latin de Vicaire, duquel use Monsieur le Convertisseur en disputant. Et pour suivre nostre propos, il faudroit gaigner en Angleterre quelques Justiciers, ou quelques Ministres, lesquels quand on pend nos gens, leur parlassent tout haut de quelques poincts de Religion; & non pas d'entreprise de guerre, sedition, de petards, de saulcisses, de mines à faire sauter tant de gens, & de ces subtiles poisons, que leur fournit l'apothicaire du Pape. Aprés il faudroit qu'on leur baillast à l'eschelle le choix de sauver leurs vies en se revoltant; car ces Heretiques ne content pour Martyrs que ceux qui ont eu un tel choix, & desquels le procez monstre, qu'il n'y a que le seul poinct de la creance qui les face mourir. Suivant cette reigle, ils n'ont pas voulu dans le gros livre de leurs Martyrs ceux qui sont morts pour leur Religion, ayant le sang eschauffé à la deffense, mais seulement ceux qui n'avoient armes que la priere, comme les dix sept mille Albigeois esgorgez en un jour, & trente ou quarente mille ames despeschees à la feste & aux feries de Sainct Barthelemy. Pour nous, qui avons meilleure veuë, je ne suis pas d'advis que nous y regardions de si prez, mais que nous enrollions, par faute d'autres, en nostre Martyrologue tous ceux qui sont morts aux batailles, aux sieges, aux escarmouches, & aux duels, si ç'a esté contre les Heretiques, & puis tous ces Hyrlandois, leurs femmes & enfans, qui meurent de faim par les ruës de nos villes. Et ceux là sont victimes du grand Sacrificateur Sanderus, & autres Docteurs, qui aprés & nonobstant plusieurs pardons, leur ont fait pratiquer la bulle du St Pere Pie Quinte, comme la recite Bellarmin, & selon cela

n'ont pas fait difficulté de rompre la foy à leur Roine. Et quant à ceux là qui se logeoyent dans les niches du Pont Neuf, lors non achevé, & qui au soir & la nuict prenoient par un pied ceux qui passoient sur le pont, & les ayans precipitez & despoüillez les jettoyent dans l'eau, à ceux là si on fait quelque difficulté de les sanctifier, il faut avoir esgard s'ils presuppossoient ne faire mal qu'à des Heretiques. Il y en a qui crient que les Evesques les debvroient nourrir; mais je croy que la plus part ne leur baillent rien en bonne intention, pour en faire des sacrifices de bonne odeur, à remplir le livre: & de ce rang pourroyent bien estre tant de pauvres, que fit brusler l'Evesque de Mayence, à bonne intention aussi, pour espargner les bleds. Que si les Huguenots refusent ceux ci à la montre, si ferons nous passer Martyrs, maugré eux, ceux que nous avons alleguez morts à la guerre. Nous en avons bons tiltres; car les Peres de la Societé de Bourdeaux s'en sont trés doctement advisez, & escrit par le menu au Traicté qu'ils firent du massacre de Coultras, & sur les escrits des quels Paris fut rempli. Toutes les bonnes personnes ont creu que les Huguenots estans forcez à la bataille, l'ont gaignee par trahison, parce qu'ils avoient caché leur canon soubs terre, & ainsi firent sauter nos gens dedans l'air. Par cette eschelle nous montons à des Martyrs bien plus nobles que ceux des Heretiques. Saincte Foy a esté fait Evesque de Sanlis, pour avoir mis le Roy Charles au rang des Martyrs; (il me faudroit bien aussi quelque Evesché pour tant de Martyrs que j'enroolle icy.) Suivant mon propos: le Roy, dit le bon Prescheur, eut tant de peines à massacrer les Huguenots, qu'il en mourut de desplaisir, pour ne les pouvoir tous

achever, & eux difent qu'il en mourut blafphemant de rage. C'eft une gentille phrafe que nos Docteurs practiquent aujourd'hui pour le Pont aux Meufniers envers quelques uns, je dis mefmes Catholiques bigots, qui croyent que Dieu ait abyfmé ce pont, commançant par les deux maifons qui touchent à la Vallee de Mifere, lefquelles eftoyent l'efchaffaut de la tuërie, le jour propre que les enfans des deux maifons fe marioient enfemble, & que cela a efté une notable vengeance du Ciel. Nous difons au contraire, que ce n'eft pas pour les cruautez exercees, mais pource qu'on n'y en exerce plus, & là nous nous renforçons huict ou neuf cens Martyrs d'eau douce. Mais faut-il cercher de ceux qui font morts de fang froid? l'aftre le plus luifant de nos Martyrs c'eft la Royne d'Efcoffe, qui avoit fait fauter fon mari, conftamment refoluë à cela, contre toutes les mignardifes & humilitez d'amour qu'il lui montroit. Je ne puis ici paffer fous filence ce que me refpondit un Heretique, à qui j'alleguois cette Saincte : *Malheureufe Religion*, dit-il, *qui n'a point de Martyre ni plus chafte que celle là, ni plus pure qu'une parricide*. C'eft tout un : à la verité elle s'entendoit un peu aux artifices de feu. Mais elle eft canonifee, & fera dans l'Almanach, à la barbe des Heretiques, logee auprés de Saincte Marie Ægyptienne, & pour la diftinguer, elle s'appellera Saincte Marie de la Sauciffe. Nous mettons à fes pieds Pere Edmond & Hard... avec leur compagnie de cent & dix, felon le conte de Baronius. La plus part de ceux ci eftoyent braves foldats, bons petardiers du Seminaire de Maurevel & du vieillard de la Montagne, qui pour une fort legere fomme vous defaifoyent d'un homme qui vous fafchoit, ayans tousjours

intention contre l'Hereſie. De ceux là il faut croire que leurs ames ſont ſauvees, car ils les ont voulu perdre, & vous ſçavez ce qui eſt dit de ceux qui veulent perdre leurs ames, que *qui voudra perdre ſon ame, la perde.* Maurevel fut Catholique ſi zelé, que en haine des Meſcreans, avec un peu d'argent que la Royne lui avoit promis, ayant failli à Montcontour de tuer l'Admiral, il fit pourtant un ſacrifice ſanglant & de bonne odeur à la dite Royne, en tuant à ſes affaires Moüy, qui de long-temps le nourriſſoit, le montoit & lui donnoit des chauſſes. Il fut martyrizé par Moüy le fils, qui y mourut auſſi. Quant au vieillard de la Montagne, c'eſtoit un habille homme, & ſoit dit en paſſant, qu'il fut le Patriarche des Jeſuiſtes: car en enfermant dans ſon Paradis contrefait ſes aſſaſſins zelez, il les envoyoit aprés tous joyeux de mourir, tuer les chefs des Chreſtiens. Ce Paradis fut le prototype de la *Chambre des meditations.* Par la varieté & marqueterie de cette œuvre, nous ferons un article de tant de Crucifix & de Sainƈts & de Sainƈtes, encor qu'ils fuſſent de pierre ou de bois, à qui les Huguenots, comme dit Bellarmin, ont craché au viſage, les ont foulé aux pieds en la bouë, arraché les yeux (je dis les yeux, pource que nous avons veu qui en remuoient comme des perſonnes) coupé le nez & les oreilles. Mais il y a encor plus d'apparence des corps ſaints, qu'ils ont martyrizez, comme Sainƈt Claude, qui fut bruſlé avec l'Abbaye l'an mil cinq cents ſoixante quatre. Il eſt vray qu'un bon Chreſtien du lieu mit en ſa place un corps, qu'on avoit pendu à Dortail, & voila une bonne compagnie de Martyrs. Aprés, entre les ſenſibles, marchera La Motte Servand, le pitoyable Montferrand, duquel

les sœurs prenoyent la peine d'enferger, & quelquefois gehenner les prisonniers Huguenots. Nous avons des plus nouveaux, Cheffé & Maillé Benhart de Vendosme, & cette autre belle liste de Plessis de Come, Fontenelle. Si ne faut il pas oublier nos Martyrs de Blois, de qui le pere fut aussi Martyr, aussi canonizé à Rome, soubs le nom de Sainct François le pistolier. Leur posterité sera canonizee de mesme, sçavoir Sainct Henry des barricades, & St Denis Capitaine & Cardinal. D'une autre bande nous mettrons Monsieur St Clement, & Monsieur St Sponde, l'un martyrizé par le Procureur General, l'autre par sa femme. Ces deux zelez personnages, que je mets ensemble par despit des Huguenots, lesquels jaloux dequoy l'un fut canonizé, & l'autre prés de là, les ont mariez en l'epigramme suivante :

Qui modo Clementem voluisti jungere Divis,
Et Spondam Divis annumerare potes.
In vitas Regum fuit insidiator uterque :
Ille animam Regis sustulit, hic animum.

Toi qui as voulu canoniser Clement, tu peus bien aussi canonizer Sponde; l'un & l'autre a dressé des embusches à la vie des Rois : l'un a osté la vie au Roi, l'autre lui a osté l'ame & le cœur. Que deviendront St Pierre Chastel, St Bourgoin, St Guinard, St Barriere, St Joanille, St Garnet? Encor y aura-t-il place pour le President Brisson, pour les cinq Martyrs qu'ils pendirent & le Sainct Boureau, qu'ils pendirent avec eux? Et à ce propos le feu Admiral, faisant pendre aux secondes guerres douze saincts Cordeliers de Chasteau Vilain, qui n'avoient pas assommé des sains, mais des malades de l'armee,

les pauvres Martyrs eurent ce desplasir, que deux de leurs *fratres* briguerent la commission de faire l'office. Sur le debat ambitieux, leur fut baillé à chacun un cordeau, pour voir lequel des deux seroit le plus habile à succeder. Jamais Retiaires & Laqueaires ne firent plus de tordions contre Secuteurs & Myrmillons, que firent ces deux paillards, desquels enfin l'un fut empoigné, comme il vouloit faire un passe dessoubs. Le victorieux ayant fort bien estranglé son competiteur, pendit tout le reste. Et estoit le pendeur & les pendus tout d'une livree. Ce rejetton de S[t] François, tant que la guerre dura ne changea ni d'office ni d'habit, & sçachant en quelque lieu un grand jeune novice, qui s'estoit sauvé, l'envoya querir pour estre son valet : qui faisoient aprés la besongne fort joyeusement, & servoyent moult à la police de l'armee, quand on crioit aux goujats : *garde le Cordelier*. Il me souvient que ce vilain se plaignoit, quand il n'avoit point de besongne. Voici les Neoteriques, S[t] Pere Henry d'Anvers, & S........ de Saumur, qui furent bruslez pour estre Catholiques Romains, selon l'interpretation du Comte de La Rochefoucaut. Ils confesserent un exercice de leur pieté fort estrange : sans cette confession on n'eust sçeu faire brusler le dernier ; car l'escolier & le Sergeant ne furent que foüettez, pour avoir essayé devotement d'assassiner l'Heresiarque du Plessis. Ici prend sa place le glorieux Martyr Monsieur Sainct Biron, qui ayant vescu en mespris de toute religion, devint tout à coup si bigot, que quand il trouvoit en son chemin quelques reliques d'une croix cassee, mettoit pied à terre, & cheminoit de genoux quatre vingt ou cent pas, pour aller baiser la pierre toute fangeuse, jusque là que prés de Beligni en Bour-

gongne il en baiſa une entre deux eſtrons. Ce fut une grande perte pour l'Egliſe, car il avoit renié Dieu de bon cœur, qu'il mettroit la guerre en France contre les Huguenots. Ce fut une belle fin d'homme, & en bons termes. Croyez qu'il ne juroit point en Huguenot, non plus que Cotton, quand il receut un coup d'eſpee à la feſſe gauche. Vous avez un notable Martyr en M. S. Baumier, duquel ce meſchant Fœneſte nous a deſrobé l'hiſtoire ; mais il a oublié, ou n'a pas ſçeu en la deſcrivant, la difference qu'il y eut entre la femme & la Comteſſe de Norton, ſur la robbe & les cotillons que gagna la medecine, en faiſant & ne faiſant point : & la Comteſſe ayant declaré à ſon mary, qu'elle avoit faiƈt un vœu de chaſteté quatre jours la ſepmaine, ſon mary en fit un pour les autres trois. Elle en mourut de deſplaiſir, & c'eſt un Martyr à la mode.





Chapitre Neufviesme.

Corollaire.



n jour qu'il tonnoit, Monſieur le Convertiſſeur me vint voir, & me trouva tout eſtonné, peu de temps aprés ma converſion. Je n'avois pas bien dormi la nuict ; & ſans mentir j'euſſe voulu ma conſcience couchee à part. Ce qui m'avoit picqué au ſoir, c'eſtoit l'amas de ſottes nouvelles, comme de quelque ordre nouveau que donnoyent les Huguenots à leurs affaires. Ce badin de Luat m'avoit fait voir à l'œil, que depuis ma converſion le Roy ne ſe fioit point en moy ; au contraire, que Roſny, qui demeuroit ferme Heretique, gaignoit un grand païs en faveur vers le Roy, & en authorité en finance. A ces penſees j'y adjouſte les faſcheuſes morts de Sponde, deſſavoriſé du Roy auſſi toſt qu'il fut converti : de Morlas, ne faiſant que commancer à faire profiter ſa revolte : de Clereville, regrettant à la mort de s'eſtre damné pour ſe mettre à ſon aiſe, ſans avoir gouſté toutesfois l'aiſe : Du Fay mort defavoriſé, & deſeſperé au poinct qu'il

diſputoit publiquement que l'Egliſe Romaine eſtoit l'Egliſe de Chriſt : Barriliere comme il commançoit à propoſer ſes theſes : Salettes entrant en meſme train, & ayant appris de ſa femme, que quiconque craignoit beaucoup Dieu craignoit auſſi les hommes, elle qui ne craignoit & refuſoit homme du monde eſtoit hardie contre Dieu. Toutes ces morts me vindrent en la penſee avec pluſieurs autres de meſme farine. Comme j'eſtois en cette agonie, j'apperçois M. Cahyer ſe pourmenant en la baſſe cour. Je lui cours demander qu'eſtoit devenu le Miniſtre de Vaux. *Monſieur*, dit-il, *ce malheureux, aprés les belles promeſſes qu'il avoit fait à Monſieur d'Evreux, & argent receu pour les executer, il lui print une fiebvre poltronne, & s'en alla d'ici en ſon pais, riant & braillant que la cauſe de Dieu eſtoit trahie par lui, & cinq de ſes compagnons, leſquels il deſignoit ſans nommer.* Il adjouſtoit à cela que Dieu lui feroit pardon, qu'il alloit à ſa maiſon, vendre ſon ame entre ſes mains, auſſi toſt qu'il ſeroit à Millau. Il s'offrit cependant à eſcrire des lettres à Monſieur d'Evreux, leſquelles lettres portoyent creance par quelque habille homme, & ſur leſquelles Monſieur d'Evreux deſcouvriroit la prevarication de la diſpute de Nantes, & les autres preparatifs de Rotan & de Serres, que vous ſçavez. De bon heur, les Huguenots ont éſté ſi ſimples que de refuſer ſon offre, diſant que le regne de Chriſt ne s'eſtablit point par ruſes. Je romps le propos de Cahier, & lui demande, *Mais qu'eſt devenu de Vaulx? — Peu de temps*, dit-il, *aprés qu'il fut arrivé à Milhau, il continua ſes regrets & ſes cris, & notamment le jour de ſa mort, lequel jour il ſe pourmena hors de la ville avec ſes amis, ſouppa bien, & ſi toſt qu'il fut*

au liƈt appelle ſa femme, lui dit qu'il failloit mourir, prononça ce couplet du Pſalmiſte :

> *Je ſçay auſſi que tu aimes de fait*
> *Vraye equité dedans la conſcience,*
> *Ce que n'ay eu moy, à qui tu as fait*
> *Voir les ſecrets de ta grand ſapience.*

Et à ce mot il expira. Aprés y avoir reſvé, je repris la parole & demandai comme ſe peuvent aujourd'hui couvrir parmi eux Rotan & Serres & les autres. *Ces deux là,* reſpond Cahyer, *n'ont que faire de couvertures; car ils ſont couverts de terre. Je vous dirai comment. Si toſt qu'ils eurent ſçeu la confeſſion de Vaux, ils s'encouragent l'un l'autre par lettres, ſe ſont eſlire pour le Synode National de Montpellier, avec reſolution de paſſer le Rubicon, & avant faire retraitte, eſſayer de gaigner quelque choſe avec les Confederez. Mais le malheur fut ſi grand, qu'ils ſont morts tous deux à l'oûverture du Synode. J'ay grand regret à l'argent que Serres avoit porté à ſa femme; car elle mourut le meſme jour que ſon mari : & cet argent euſt eſté bien employé pour moy. Monſieur, s'il vous plaiſoit me faire ordonner meſme ſomme, & prendre les reſcriptions, que...* Je ne lui donnai pas le loiſir d'achever. Je m'en vays ſouſpirant, & repouſſe ce marault, qui m'importunoit, pour m'en aller au liƈt, non au repos. Au poinƈt du jour, mes gens ayans adverti M. le Convertiſſeur de mes inquietudes & exclamations la nuiƈt, le voici entrer en ma chambre. Il prend lui meſme un ſiege, & commença ces paroles dorees : Monſieur, j'ai ſçeu par vos gens, & dés hier au ſoir par M. Cahyer, que voſtre ame eſtoit agitee de quelques terreurs panicques : j'en cognois

quelque chose aussi en vostre poulx; mais je vous prie gouster mes paroles, comme remedes lenitifs & palliatifs pour vostre playe exterieure. Nulle violence [de] dehors, nulle promesse, esperance ni crainte ne peuvent changer l'interieur des opinions. La raison seule qui les esmeut est celle qui les arrache. Aussi sa puissance est la faculté des esperances & des craintes, & est & se preuve à regir les actions de dehors. Quand je parle des craintes & desespoirs, je l'entends des affaires de ce siecle : car à la verité quand il y va du siecle à venir, lors l'esperance du bien & la crainte du mal exerce tyrannie sur l'une & sur les retraittes du cœur. Vos pensees vous affligent : n'estes-vous pas bien heureux de ne sentir que le doux regne & la puissance naturelle de vos pensees, & non pas la violence des necessitez ? Sçachez que presque tous les hommes en sont reduits à ce poinct, ou d'estre en mauvais mesnage avec sa conscience, ou avec les affaires du siecle : mais pour ce qu'il n'y a point de felicité parfaite, les sages voyans persecuter la liberté de leurs pensees, s'ensuyent aux cachettes du cœur, & quand vostre conscience ne se peut unir aux condition du temps, fuyez à ces cachettes des sages, asservissant à vous mesmes les choses desquelles vous estes le juge, & aux autres celles qui tombent sous leur jugement. Vos actions exterieures peuvent estre jugees par ceux qui dominent, & pource qu'ils en ont la cognoissance, vous ne pouvez empescher que cette partie ne soit de leur gibier, qu'ils n'exercent sur elles la recompense & la punition, mais ils ne peuvent executer sur vos pensees, ausquelles ils ne peuvent faire le procez. Je di ces choses pour vous & pour moy, Monsieur, pour vous prier que les combats de nos

consciences ne sortent point dehors, & si la conscience picque pour esclatter, ne la pouvant rendre morte, il la faut pour le moins endormir. Cahyer m'a dit que vous vous estonniez pour dix ou douze morts promptes de nos nouveaux convertis. Le Baron de Salignac & moy sommes encores en vie. Les femmes de lui, de Salette, de Sponde, & Morlas, & autres ne sont pas mortes non plus. La raison en est facile : ceux qui sont morts ont voulu laisser vivre leur conscience, & elle les a tuez. Il la faut donc tuer à bon escient, (comme je me vante d'avoir fait), ou l'endormir par stupidité, comme le Baron ou comme sa femme & les autres par mille petits passe-temps d'amour. Tenez, je vous donne un petit centonet que je desrobai à Lucain hier au soir en me couchant :

Jus & fas faciunt multos, Harlæe, *nocentes.*
Dat pœnas laudata fides, cum sustinet illos
Quos Fortuna premit. Fatis accede secundis,
Et cole felices, miseros fuge; nam sapientis
Nulla fides unquam miseros elegit amicos.
Cum fato converte fidem; tu desere partes,
Postquam nulla manet fiducia partibus illis;
Victrices sequeris, raperis quo cuncta feruntur.
Cum qua gente cadas, non confert : sidera terra
Ut distant, & flamma mari, sic utile recto.
Ampla domus peritura ruit, *si pendere justa*
Incipit, evertitque arces respectus honesti.
Libertas scelerum est quæ regna invisa tuetur,
Sublatusque modus sceleri; *facere omnia sæve*
Non impune licet, nisi cum *facis; exeat aula*
Qui vult esse pius! virtus & celsa *potestas*
Non coeunt : semper metuet quem fœda pudebunt.
At quorsum pudeat sapientem, principis instar,
Regis ad exemplum? Facinus quos inquinat æquat.

Principibus placuisse viris non ultima laus est.
Infoelix probitas semper laudatur & alget.
Nil habet infoelix paupertas durius in se
Quam quod ridiculos homines facit improba virtus
Quos nuda immitis patitur ludibria vulgi.

J'en faisois davantage, tous desrobez en divers autheurs, mais on m'est venu appeller pour reconcilier un mariage desbauché. Enfin, Monsieur, voila à quoi j'ay passé le temps à vostre contemplation, m'asseurant que vous en ferez vostre profit, comme estant ceste medecine propre à vostre naturel. Car au lieu d'eslire des amis miserables, *miseros amicos, tu afflictis insultabis* [vous insulterez] aux affligez, comme vous fistes bravement à Compigni, lequel estant matté de trois ans de prison, ayant veu tant de fois les voix mi-parties, la moitié à sa mort, l'autre moitié à une vie pire que la mort, quand vous vistes que la longueur eut adouci le procez (comme il advient aux criminels), vous prinstes le temps de sa frayeur pour avoir de lui dix mille francs, desquels vous vous rendistes dispensateur à vos collegues : mais vous corrompistes tous les autres de paroles, & vous de la somme. Bien fistes vous une faute de bailler un memoire du partage escrit de vostre main, qui fut difficile à recouvrer. Je remercie Monsieur le Convertisseur, & prenant son propos lui dis : Je vous ai dit ces choses comme en confession ; je vous recommande mon honneur. Mais pour vous monstrer que vos enseignemens sont semez en bonne terre, tant s'en faut que je me vueille embrener de l'amitié des affligez : j'ay appris de M..... qu'il faut manger les viandes lors qu'elles sont mortifiees, & profiter sur les

hommes quand ils ſont attendris par leurs miſeres. Et à ce propos je vous conterai un brave traict que je fi à ma ſeconde converſion. Nous eſtions à Orleans, l'Abbé du... & moy, quand le maſſacre ſe fit. L'Abbé me conſeille de ſortir en ruë l'eſpee à la main, & faire le maſſacreur, pour ſauver ma vie. Voyant que ce conſeil avoit ſuccedé, & que pour avoir mis mon eſpee dans le corps d'un pauvre chappelier mort, j'eſtois le bien venu parmi les tueurs, il me va ſouvenir du Sire... (à qui je devois encor ma nourriture de quatre mois). Je m'envay à ſa porte avec... & autres compagnons. Ce bon homme eſtoit à genoux en ſa chambre, ſe preparant à la mort. Quand il oüit ma voix à la porte, où il courut ſoudain, me receut plein de joye, & s'eſcria tournant les yeux au Ciel : *O Dieu, tu m'as envoyé cet ami comme un Ange, pour me ſecourir en mes peines*. Ce fut bien pour l'en oſter : car je lui fourre quant & quant mon eſpee dans le corps, & le fis bien achever. Je ſauvai la vie à ſa femme, qui fut accouſtree par moi &..... avec les autres compagnons, qui me la tenoient. Puis aprés, elle ſe va preſenter à des batteliers, qui tuoient en cette ruë, & ſe fit pour le deſplaiſir du violement, aſſommer à eux. Je faillis à tuer un vallet Huguenot, qui ne voulut jamais faire comme moy, & pour n'avoir des gens à ma poſte je ne gagnai que quatre vingts eſcus, & un habillement de camelot vert, & c'eſt ce que vous m'avez oüi reprocher en paroles couvertes à.... qui s'en revindrent à Paris avec moi. Voila, dit le Convertiſſeur, un brave traict, & c'eſt preſque en meſme monnoye que vous avez payé le Chevalier de Geneve, qui vous importunoit de cent mille eſcus : mais ç'a eſté *jugulo ſicco*, ſans faire ſaigner la gorge. Tels propos me regail-

lardoient pour un temps. Je me delibere de m'endurcir en pareilles resolutions, penser peu au passé, souvent à l'advenir. Il ne me reste que deux petites craintes : une d'Estat, l'autre de Religion. La premiere est que si les Huguenots se ravisoient en leurs affaires, suivant le discours du chapitre precedent, je voy que la meilleure part de la France fuyroit entre leurs bras. En ce cas nous sçavons, Dieu merci, le chemin d'y aller, d'en venir & d'en retourner, quitte pour contrefaire Ezebolius, & me veautrer dans un sac à la porte de Sainct Yon de la Rochelle, en criant : « Chrestiens foulez-moi aux pieds, qui suis sel sans saveur : *Calcate me sal insipidum, Christiani.* » La crainte de conscience est qu'une fiebre chaude me pourmeine, & trompe, comme elle fit Morlas : au fort peut estre que Dieu me pardonnera, si je puis, à l'exemple de ce bon compagnon, donner des coups de pieds au Crucifix, en signe de repentance.





LES AVANTURES

DU

BARON DE FÆNESTE

COMPRINSES EN QUATRE PARTIES

Les trois premieres reveuës,

augmentees & distinguees par chapitres :

ENSEMBLE

LA QUATRIESME PARTIE

NOUVELLEMENT MISE EN LUMIERE

Le tout par le mesme AUTHEUR.



AU DEZERT

IMPRIMÉ AUX DESPENS DE L'AUTHEUR

M. DC. XXX



L'IMPRIMEUR AU LECTEUR.



ECTEUR *qui cherches, & as trouvé à rire de contes esloignez du scurrile, je te veux dire sans le reprocher, que si cet ouvrage merite quelque gré, il m'en est deu plus qu'à l'Autheur, lequel ayant perdu ses humeurs gaillardes, ou pour l'age, ou pour les afflictions, avoit condamné au feu ce dernier livre, si bien que mes prieres, & celles de plus grands que moi estans esconduites, je trouvai moyen d'en desrober une grande partie par l'aide d'un Gentil-homme qui estoit prés de lui, & lors estant menacé que ce que je tenois au poing tout bourru & tout imparfait verroit le jour, il a esté contraint de faire comme la bonne mere ne pouvant voir son enfant mi-parti. J'espere mettre la main sur quelques autres livres qu'il nomme τὰ γελοῖα, de plus haut goust que ceux-cy, si j'en puis venir à bout, j'en ferai part au public : & qu'on ne*

me die pas comme faisoit nostre Autheur, que les plaisants propos estoient dessaisonnez en un temps de guerre & d'afflictions : je dis ce que j'ay appris de lui-mesme, que lors les tristesses viennent aussi mal à propos que la peur dans les perils. Adieu.



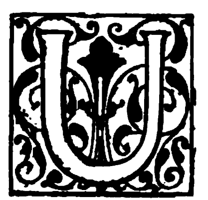


LES AVANTURES

DU BARON DE FÆNESTE

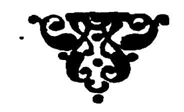
LIVRE PREMIER.

PREFACE



N esprit, lassé de discours graves & tragiques, s'est voulu recreer à la description de ce siecle, en ramassant quelques bourdes vrayes. Et pource que la plus generale difference des buts & complexions des hommes est que les uns pointent leurs desirs & desseins aux apparences, & les autres aux effects, l'Autheur a commencé ces Dialogues par un Baron de Gascongne, Baron en l'air, qui a pour Seigneurie Fæneste, *signifiant en Grec* paroistre; *cetui-là jeune eventé,* demi *courtisan,*

demi soldat; & d'autre part un vieil Gentil-homme nommé Enay, *qui en mesme langue signifie* estre *homme consommé aux lettres, aux experiences de la Cour & de la guerre: cettui-ci un faux Poictevin, qui prend occasion de la rencontre de Feneste pour s'en donner du plaisir, & mesme en faire part à quelque voisin qui pour lors estoit chez lui. Je desire faire savoir au Lecteur que celui qui escrit ces choses, sur toutes les parties de la France affectionne la Gascongne, & en ses discours communs n'estime & ne louë rien tant que les Gascons, autant qu'on peut distinguer les vices & vertus par nations: & mesme c'est par le conseil d'un des plus excellens Gentils-hommes de ce pays-là que ce personnage a esté choisi, comme l'escume de ces cerveaux bouillants, d'entre lesquels se tirent plus de Capitaines & de Mareschaux de France que d'aucun autre lieu.*





ARGUMENT.



E Baron de Fænefte revenant de la guerre d'Aunix, prend des relais à Nyort : à quelque lieuë de là, fe trouve efgaré avec celui de fes laquais qui montoit à cheval en fon rang : les autres deux mutinez d'un mauvais desjeuné & dequoy le Monfieur ne partageoit pas bien les heures, fuivoient à regret. Le Baron enfermé d'un parc & d'une riviere, rencontre le bon homme Enay, veftu d'une juppe de bure & fans fouliers à cric; il l'accofte en ces termes.





Chapitre I.

Rencontre d'Enay & de Fæneste qui couche d'entree de dix ou douze querelles.



Fæneste. Bon yor, lou mien.— *Enay.* Et à vous, Monſieur. — *F.* Don benez-bous enſi ? — *E.* Je ne vien pas de loin ; je me pourmene autour de ce clos.— *F.* Comment Diavle, clos, il y a un quart d'ure que je ſuis emvarracé le long de ces murailles, & bous ne le nommez pas un parc. — *E.* Comment voudriez-vous que j'appellaſſe celui de Monceaux ou de Madric ? — *F.* Encore ne couſtera il rien de nommer les choſes pour noms honoravles. — *E.* Il ſerviroit encores moins qu'il ne couſteroit. — *F.* Et de qui eſt cecy ? — *E.* C'eſt à moi pour voſtre ſervice. — *F.* A bous ? [*à part*] J'ay failli à faire une grande cagade, car le boyant

ſans fraiſe & ſans pennache, je lui allois demander le chemin. — *E.* Mais, Monſieur, où allez-vous ainſi? Vous vous enfermez de demie lieuë de rivieres. — *F.* Nous nous ſommes eſgarez dans un billage il y a une hure : car, pour bous dire, il m'eſt faſchux de demander le chemin, & mes beilets de pied ſont demeurez arriere, hors mis ce couquin trop gloriux pour parler à un bilen, s'il n'y en a dus. D'aillurs on ne peut faire marcher ce meſchant relez : j'ai quitté à Surgeres mes rouſſens, en la compenio de Monſur de Cantelouz, qui m'en aboit accommodé, ils ſont miens & ne ſont pas miens, on nous les garde pour une autre vegade. — *E.* S'il vous plaiſt de venir vous repoſer à une petite maiſon à mille pas d'ici, nous envoyerons pour faire rallier voſtre train, & vous me ferez honneur & plaiſir. — *F.* Monſur, j'abſette la courteſie : [*à ſon valet*] tien hau, Carmagnole : pren en men cette meſchante veſte, je m'en irai debiſan abec Monſur que beci. — *E.* Tenez, mon ami, vous n'avez gueres loin : ſuivez ce chemin, il vous menera dans la porte. — *F.* Appellez-bous cela un chemin? c'eſt une velle allee bien droicte, vien couberte & unie? — *E.* C'eſt pource que les charrettes y paſſent en la ſaiſon des foins. — *F.* Or ça, Monſur, comment allez-bous de cette feçon ſulet ſans epeio? — *E.* Je n'ai ni querelle ni procez, & ſuis bien aimé de mes voiſins & tenanciers, d'ailleurs j'ai une petite lame dans ce bourdon. — *F.* Je boudrois la faire pareſtre : quant à moi, je n'en ſuis pas enſi, & c'eſt pourquoi bous boyez à ce laqué ce grand duel & ce poignard à couquille. — *E.* J'euſſe pluſtoſt pris ce que je voi à voſtre homme pour une targue que pour une coquille. — *F.* Il faut vien de ces menages à un prauve

cabalier qui eſt exterminé à ne ſouffrir d'aucun, & qui a eu trente querelles pour un an; car au premier c'eſtoit à qui en auroit au Varon. Mentenant il n'y a plus preſſe, ils n'y voyent rien à gagner. — *E.* Je vous plains bien de tant de querelles; je me ſuis autrefois trouvé bien empeſché d'une. — *F.* Il n'y a pas ourdre de pareſtre en Cour que par ces vroulleries : un mien laqué nommé Eſtrade me rapourta qu'un ſouldat des gardes lui aboit auté une garce : je m'aveſſe tant que de lui emboyer le villet, mais ce galland s'ennuya de m'attendre au pré aux Clercs. Autresfois nous faiſions à premiere un Aboucat de Paris, ou aumens un ſollicitur. Il bit que mon laqué me faiſoit quelque grimace par derriere; il lui donne du chandelier par la teſte & me prit huict libres de mon aryent. Nous fuſmes appoentez par la compenio; il me pria d'ouvlier. Pour l'argent, je luy laiſſai bolontiers. Autre coup : un fort honeſte homme qui ſuit Monſur de Caſteaubieux ſe mocquoit de mon pennache. Je le tire par la cappe, je le mene ſur le pré. Nous desfimes les voutons, l'egullette, la jartiere & le ruven du ſoulier; & là nous y fiſmes, (à paroles, s'entent). Toſt aprés, un eſcoulier me combia de joüer; j'eſtois en coulere d'aillurs pour quelque pic qu'un ezent des gardes m'aboit donné à ſon abantaye, comme je cuidois entrer au valet de la Marquiſe. Je reſpondi donc à l'eſcoulier que depuis la querelle de l'Aboucat je ne joüois plus que je n'euſſe l'eſpeio & le poignard nud à vout de tavle : le ruſtre me reſpond qu'il aboit de couſtume de tirer trois coups d'eſpeio pour ſaboir à qui auroit le dai. Je repliqué que je me deſpoüillerois de qualité de Gentilhomme & d'autres grades acquis pour le convattre.

Ce fat redouvle que ſans me depoüiller il me vatteroit vien tout veſtu : « *Cap de you,* ce dis je, *il faut que la beuē en deſcrube lou fait.* » Il me ſoubint en chemin de la rigür des ordonnances, & partant, boulus adoucir l'affaire en lui diſant : «*Quand je ne propoſe point à toi, pourquoi propoſes-tu à moi?* » Cela ne ſerbit pas de rien ; nous en binſmes aux mens. Sur le vor de la ribiere il ſe troube une grande paillarde qui laboit quauques hardes ; la bilene ſauta au coulet du jeune homme, & je ne le boulus pas tüer entre ſes vras. — *E.* Cela n'eſt pas ſans exemple : Madame de Bonneval de Limouſin, voiant un appel fait chez elle, fit atteler ſa littiere pour ſeparer, & arriva tout à temps pour jetter le caducee entre les combattans. — *F.* Je hai Paris de cela. Je fuſſe mentenant entre les r'afinez d'haunur, mais on y eſt trop ſoubent ſeparé, & d'aillurs la juſtice ne reſpette point les Gentiuſhommes : un ſeryent bous executera un carrouce, comme l'on feroit ici une charrette : & quelque chers que ſoyent les bibres, un paillard d'hoſte, pour trente piſtoles, bous fera mettre là dedans, & n'eſt pas aiſé d'en ſortir ſans aryent. Pour moi je ſuis en pene pour obtenir une grace d'un couquin qu'un mien camerade a tué.





CHAPITRE II.

Moyens de pareſtre, deffenſe des bottes, & des roſes, pennaches, & perruques.



NAY. Voila bien des affaires, mais puis que vous me les contez ainſi privement, vous ne trouverez pas mauvais que je vous demande pourquoi vous vous donnez tant de peines. — *F.* Pour pareſtre. — *E.* Comment paroiſt-on aujourd'hui à la Cour? — *F.* Premierement faut eſtre vien beſtu à la mode de trois ou quatre Meſſurs qui ont l'autourité : il faut un perpunt de quatre ou cinq tafetas l'un ſur l'autre, des chauſſes comme celles que bous boyez, dans leſquelles, tant friſe qu'eſcarlatte, je bous puis aſſurer de huict haulnes d'eſtoffe pour le mens. — *E.* Eſt-il poſſible que ce gros lodier qui vous monte autour des reins ne vous faſſe point ſentir de gravelle? — *F.* Qu'appellez-bous loudier? Bous autres abez d'eſtranges mouts pour francimantiſer aux bilayes. Or grabelle ou non grabelle, ſi faut il pourter en Etay cette emvourure; puch aprés il bous faut des ſouliers à cricq ou à pont levedis, ſi bous boulez, eſcoulez juſques

à la femelle. — *E*. Et en Hyver? — *F*. Sçachez que dux ans abant la mort du fu Roy, il luy eschappa de loüer S. Michel de ses diligences, & d'estre tousjours votté : deslors les Courtisans prindrent la feçon de une vottes, la chair en dehors, le talon fort haussé, abec certes pantoufles fort haussees encores, le surpied de l'esperon fort large, & les soulettes qui enbeloppent le dessous de la pantoufle. Ces vottes ainsi tirees tout du long bous espargnent toutes sortes de vas de soye; si bous allez à pied par la bille, on conjetture que le chebal n'est pas loin de bous : mais il faut que l'esperon soit douré. Bous boyez tous ces honestes gens d'entre les Huguenots qui bont à pied & en cet equipage à Charanton. Je sai un de mes camerades & un parent mien qui ont fait le boyage du pays en cet estat, & quant ils trouboient quelques Seignurs, ils se joüoient d'une gaule, faisoient semvlant de se pourmener au long de leurs heritages : cela est espargnant. Toutefois, Ponpignan inbenta des descoupures sur le pied de la votte, pour faire parestre un vas de soie incarnadin, & ceux qui n'ont de vas de soie prenent de la decoupure abec le ruven de couleur. Ces vottes bous font chebaucher long. Et puis les ladrines de l'inbention de Lamvert, & puis les grands capuchons qui prennent de dessus le chapeau à la Portugaise, jusqu'au dessous des essailes, tout cela fait parestre le cabalier, si vien qu'un gros de cabalerie ensi equipé monteroit un tiers dabantaye. Or ces vottes & ces esperons ne se quittent ni en carrosse, ni en vatteau : & quand un galand homme n'est poent votté, faut aboir recours à la vonne fortune pour aller en carorsse, principalement en Hyver, de peur d'enfanyer ses roses. — *E*. Vous avez des roses en Hyver?

— *F.* Oy vien, nos autres, oy : ſur les dux pieds, trainantes à terre, aux dux jarrets, pendentes à mi-jamves, au vuſc du perpunt, une au pendant de l'eſpeio, une ſur l'eſtomach, au droit des vraſarts, & aux coudes. — *E.* Et quels fruits de tant de fleurs ? — *F.* C'eſt pour pareſtre. Il y a aprés la diverſité des rotondes, à douvle rang de dantele, ou vien fraiſes à confuſion. — *E.* N'avez-vous point de diſpute avec les Dames ? — *F.* Boila de boſtres prepaux, à bous autres qui benez quauque biages en Cour abec le cul plat & le coulet ravatu, comme les Surs de la Nouë & d'Auvigni ; ce n'eſt pas pour y pareſtre, & je m'eſtonne comment l'Huſier oubre pour telles gens la porte du cavinet : & puch, il y a tant de velles feçons de pennaches. — *E.* Accordez-vous bien ces pennaches avec les perruques ? — *F.* Oy da : ſi bous euſſiez bu Monſur, l'autre yor, quand il fit ſon entree debant la Rouchelle, bous ne demanderiez pas cela, ou vien ſi bous abiez bu Monſur de Sulli commander à un bailet à l'Arcenal avec la calotte, qui eſt vien pis que la perruque, un vraſſard de pierrerie à la men gauche, & un gros vaton à la men drette, bous diriez bien que c'eſt pour pareſtre. — *E.* Et bien, voila pour les habillemens : eſtans ainſi veſtus à la trotte qui mode, que faictes-vous aprés pour paroiſtre ? — *F.* Eſtans ainſi couberts, abec trois laquais, de vroderies, pluſtoſt loüez, un videt pluſtoſt emprunté, bous boila dans la Cour du Loubre. — *E.* Tout à cheval ? — *F.* Non pas, non ; on deſcend entre les gardes, entendez : bous commencez à rire au premier que bous rencontrez : bous ſaluez l'un, bous dittes le mot à l'autre : « *Fraire, que tu es vrave, eſpanoüy comme une roſe, tu es vien traitté de ta maiſtreſſe. Cette cruelle,*

cette revelle, rent-elle point les armes à ce veau front, à ceste moustache vien trouſſee, & puis ceste velle greve, c'eſt pour en mourir. » Il faut dire cela en demenant les vras, vranlant la teſte, changeant de pied, peignant d'une men la mouſtache, & d'aucunefois les chebus. Abez-vous gagné l'antichamvre? bous accouſtez quelque galant homme & diſcourez de la bertu. — *E.* Vraiment, Monſieur, vous me raviſſez, & croy qu'il n'y a gueres de courtiſans qui en ſçachent tant : mais encore les vertus deſquelles vous diſcourez ſont-elles morales ou intellectuelles? — *F.* J'ay vien oüy dire ces mouts là; bous boulez ſaboir de quoi ſont nos diſcours : ils ſont des duels, où il ſe faut vien garder de admirer la balur d'aucun, mais dire fredement là où il aboit quelque peu de couraye : & puis des vonnes fortunes enbers les Dames, & boila le compagnon qui n'en eſt pas deſpourbu. — *E.* Et faudroit qu'elles fuſſent aveugles. — *F.* Et puis nous cauſons de l'abancement en Cour, de ceux qui ont ovtenu penſions, quand il y aura moyen de boir le Roy, comvien de piſtoles a perdu Crequi & S. Luc : ou ſi bous ne boulez point diſcourir de chauſes ſi hautes, bous philoſophez ſur les vas de chauſſes de la Cour, ſur un vlu Turquoiſe, un orenzé, feüille morte, iſavelle, zizoulin, coulur du Roy, minime, triſtamie, vantre de viche ou de Nonains, ſi bous boulez, amarante, nacarade, penſee, fleur de ſeigle, gris de lin, gris d'eſté, orangé paſtel, Eſpagnol malade, Celadon, aſtree, face grattee, couleur de rat, fleur de peſché, fleur mourante, verd naiſſant, verd gay, verd brun, verd de mer, verd de pré, verd de gris, merde d'oye, jaune paiſle, jaune doré, couleur de Judas, de verollé, d'aurore, de ſerain, eſcarlatte, rouge

ſang-de-beuf, couleur d'eau, couleur d'ormus, argentin, cinge mourant, couleur d'ardoiſe, gris de ramier, gris perlé, bleud mourant, bleuë de la fébvre, gris argenté, merde d'enfant, couleur de ſelle à dos, de veſve resjoüie, de temps perdu, fiammette, de ſoulphre, de la faveur, couleur de pain bis, couleur de conſtipé, couleur de faute de piſſer, jus de nature, ſinge envenimé, ris de guenon, treſpaſſé revenu, Eſpagnol mourant, couleur de baize-moi-ma-mignonne, couleur de peché mortel, couleur de crystaline, couleur de bœuf enfumé, de jambons communs, de ſoulcys, de deſirs amoureux, de racleurs de cheminee. J'ay oüy dire à Guedron que toutes ces couleurs s'appellent la ſcience de Cromaticque, & que d'oreſnavant on s'avilleroit de couleur de Phyſicque, comme de jambes pourries, de nez chancreux, bouches puantes, yeux chacieux, teſtes galeuſes, perruques de pendus, & le tout à la mode, ſans y comprendre les couleürs de Rhetoricque, & m'a dit qu'il ſe falloit garder de la couleur d'amitié. — *E.* Et par ces diſcours à quoi parvenez-vous? — *F.* Quelquesfois nous entrons dans le grand cavinet, dans la foule de quelque Grand, nous ſourtons ſous celuy de Beringand, deſcendons par le petit degrai, & puis faiſons ſemvlant d'aboir bu le Roy, contons quelques noubelles, & là faut cercher quelqu'un qui aille encore diſner. — *E.* Comment, encores? Et diſne-on deus fois à la Cour?—*F.* Ha! pourquoi demandez bous cela? — *E.* Pource que vous dites *encores :* mais je voi bien, c'eſt un dialecte du pays, comme le *ſeulement* des Angevins. Ne diſputons point du langage, mais trouvez-vous tousjours ce diſné à propos? — *F.* Nenni pas, non; les Maiſtres d'Hoſtel quelquesfois grondent, les Sei-

gneurs font fermer leurs portes, disent qu'ils ont affaire, ou qu'ils se treuvent mal. — *E*. Et lors, vous ne vous trouvez pas bien? — *F*. Nenni certes; mais lors il faut bouter couraye, faire vonne mine, un curedent à la vouche pour parestre aboir disné. — *E*. Et quel appoinctement avez-vous, ou quel estat? — *F*. Pas estat autrement; je suis Monsur de Guise, quand Monsur n'y est point, qui est un galand Prince, de velle humeur, qui a de velles paroles. — *E*. Excusez-moi si je vous demande qui est ce Monsieur. — *F*. On ne l'appelle point Monsur le Duc autrement en l'armee : depuis que la Rouchelle est renduë, je bous laisse à penser s'il le faut appeller autrement : en fin c'est le vrave des vraves, & le baillant des baillants. — *E*. Vous tenez donc la Rochelle pour renduë? — *F*. Non, pas du tout; mais je ne bous donne terme que de Pasques, pour boir que Monsur y a vonne part, & de vons serbiteurs, & entr'autres... — *E*. Je vous prie n'aller pas plus avant, & retournons à la Cour : je desirerois fort sçavoir comment vous vous y acheminastes.





Chapitre III.

Arrivee de Fæneste à la Cour.



ÆNESTE. Premierement, il faut que bous ſachez que le cadet de Paulaſtron & moi fiſmes tant & ſi vien, que lui eut de ſon frere deux cens cinquante francs (Vourdelais s'entend) pour ſa legitime, & moi bingt cinq piſtoles de mon couſin l'Ebeſque d'Aire. Nous nous havillaſmes doncq aſſez proprement, & abec des lettres de recommandation & unes memoires, nous deſcendiſmes par Garonne à Vourdeaux : là nous troubaſmes au Chapeau rouye un grand Gentil homme qui alloit à Paris; j'ai eſtai tant fat que je n'en ſai pas le nom. Nous boulumes lui faire compenio; il nous dit qu'il courroit en poſte. — *Comment, di-ye, abés bous un rouci qui puisse pouſſer d'ici à Paris?* — Il nous conta & apprit comment on alloit en poſte. — « *Boila,* di-ye, *un veau plaiſir; nous bous prions de nous faire vailler chevaux.* » Il commande à ſon bailet de nous en faire venir au vatteau, où nous nous rendiſmes, aiant vonnes chauſſettes de toile vlanche & fine. Ce biel Cour-

tisan nous remonstra vien dans le vatteau que nous falloit aboir vottes & coussinets, de quoi nous nous mouquions entre nous, comme cela n'estoit propre qu'à Francimants, lingues peluts & glatayases. Le cadet & moi fismes cinquante carrieres l'un contre l'autre abant qu'estre arribé au Carvon vlanc : là, ne poubans plus durer sans estriers, il nous fit acheter à checun un chappelet. Nous commençasmes à la Grosle à nous trouber las; à Sent Sivardeau, je m'apperçeus que ma chaussette estoit en sang : ce qui m'y fit plustost regarder, estoit que le postillon & le bailet y regardoient en riant. J'estois si eschauffé que l'ardillon de l'estriere m'aboit entré dans le gras de la jamve sans le sentir : quant à mon compegnon, il se disoit aboir la fiebre d'un coüillon enflé, & ne courroit plus que sur une cuisse. De s'arrester pour repaistre, point de noubeles. Pour fin de conte, nous nous troubasmes à Aigre tous dux en fiebre, & n'ayant plus une vaquette : car nous nous en estions fait pour nostre aryent. Nous nous boutasmes couraye jusqu'à Billefagnen, où nostre grand courier nous mena chez lou Coq, nous donnant à tous dux trois pistolles. Ce Coq nous fit bien traiter & ne prit pas un denier de nous. Il a plus de vien lui tout seul que six Varons de nostre païs, car son rebenu est de quatre à cinq mille escus : le mal est que c'est sans parestre. Nous nous portions un peu vien quand le Comte de Merle passa, qui fut vien aise, estant amourux, de nous prendre pour parer son train, & pourtant il nous fit faire à Poictiers à checun une houpelande fort superve. Entre la Tricherie & Chastelleraut, nous troubasmes, à demi poste, un courier à cinq chebaux; c'estoit un rousseau que j'ai vien depuis rencontré. Le Comte bou-

lut quitter la houpelande pour faire pareſtre ſon tren; je crus deboir faire auſſi comme lui : « *Tien, couquin,* fis-ye au pouſtillon, *pren la mienne* » & les mit encore toutes dux debant lui, en prenant l'equipaye des dux autres courriers; encores ne nous apperceuſmes nous d'eſtre demantelez qu'à la ſeconde poſte : & comme *à chien maigre bont les mouſches,* nous troubaſmes en la Veauce les pouſtes tellement rompuës par Monſur de la Barene, qui couroit lui meſme en perſonne, que le Comte fut contraint de me laiſſer à Anyerbile, abec quauque aryent pour l'attrapper le lendemen. Le pouſtillon de Guillerbal & moi euſmes querelle, pource que ye le nommois couquin, comme c'eſt la feiçon; il me repliqua : « *Couquin bous meſmes.* » Ye m'approche pour lui donner une plataſſade; mon eſpeio s'eſtoit priſe dans les deſcoupures; comme lou taquin bit que ye ne la poubois arracher, il me boulut donner de ſon fouët : toute la courroie s'entourtille à l'entour de mon cou. Pou! cap de you!... me boila par terre, ſi eſtonnai de la cheute, que mon bilen eſtoit hors de buë, & lou pis eſt que mon chebal l'aboit ſuibi. De vonne fortune il n'aboit nulles hardes à moi : ye prins donc mon chappelet, qui eſtoit tunvé abec moi, & m'en allai, à veau pied s'entend. Toutes hures me furent velles quand ye fus ſur le haut d'Eſtampes, où ye troubai & le ſavlon & la balee enſemvle. Le chappelet me fit grand vien, car ſans lui ye n'euſſe pas ſeu louyer qu'en quauque cavaret. J'alai donc aux trois Mores; vien vous dirai ye qu'il me falut hauſſer la fraiſe, pource que ye me ſentis la gorye fort eſcourcheio. Aprés aboir ſoupai en vonne compenio, un homme maigre me demanda ſi ye boulois paſſer l'aprés ſouppeio.

Ye ne cerchois autre chause pour faire baloir tous les traits de cartes que y' abois appris des laqués de Monſur de Roquelaure : y'entendois la carte courte, la longue, la ciree, la pliee, les ſemences, la poncee, les marques de toute ſorte, l'attrappe, la ripouſſe, le coude, le tour du petit doigt, la manche, lou chappeau, l'ange & lou mirail. Pou! cap de you! abec tout cela, mon homme, qui s'appelloit Montaiſon, m'empourta les trois piſtoles qu'on m'aboit laiſſai : encores fut-il ſi honneſte homme, que pour ma varbe il paia l'hoſte & me monſtra de courteſie une feçon d'eſcamouter & de mettre aryent bif dedans lou dai pour faire petit. Comme au matin ye me lebois fort triſte, y' abiſai lou chapelet & lou fouët qui m'eſtoit demeurai; ye bous ben l'un vrabement huict bons ſous pour me mener yuſques dans Paris, & me ſers du fouët pour contenance & pour pareſtre, & cela me faiſoit hauneur : car ye diſois aux paſſans qu'ils fiſſent haſter mon pouſtillon. Enſi lou chappelet me ſerbit dux fois, & le fouët m'aida à louyer au fauxbourg Sant Yaques, non ſans peno. Mais y en eus vien dabantaye à troubber lou logis de Monſur lou Comte, car ces vadaus ſe rioient quand ye le demandois. Il me ſoubenoit de l'arvaleſte, mais non pas de la ruo : mon recours fut aux payes & laqués, à qui ye n'eus poent ſi toſt demandai Monſur lou Comte, qu'ils ſe prirent tous à crier : *Au renard! il a chié au lict!* comme s'ils euſſent crié : *bibe lou Ré,* & boila mon entree que bous demandiez.

Chapitre IV.

Rencontre du rouſſeau, l'accident des f çots, & l'ambition de Fæneſte.



NAY. Et bien, Monſieur, vous voila arrivé. Vous m'excuſerez ſi je ri : c'eſt de joie de vous voir hors de ces petits accidents : & comment vous miſtes-vous au monde ? — *F.* Monſur le Comte me fit fort vien aviller, bran, il faut dire coubrir, ſi vien qu'ils me trouboient tous trop vonne mine pour eſtre aux gardes ; comme y'abois penſai en partant, il me laiſſa à Monſur de Monteſpan ; ye me fis ſi vonne feçon que y'entrois par tout, horſmis au petit cavinet : ye prens conneſſance abec les Maiſtres d'hoſtel & certains Gentius hommes ſerbans : quand ye fus laiſſé ſul, ye frequentai l'hoſtel de Monſur de Guiſe, par la faveur de Monſur de Loux, qui me demandoit ſoubant ſi ye n'aiderois pas à tuer quauque Duc, à quoi ye m'aufrois livrement. Par là me boila familier, ſi vien qu'un yor y'eſcoutois debiſer l'Ebeſque de Seez, Vertaut, Malerve & Mathiu abec un homme de vonne feçon : ces quatre aians

parlé de la Philosouphie comme de grands sabantas qu'ils sont, lou rousseau estant demeurai sul, ye lui demandis à qui il estoit. Il me respond qu'il estoit de noubeau arribai en Cour, & qu'il n'aboit poent d'accez pour se doner à quauque Prince. Ye lui contis comme y'abois fait. Lui me respond qu'il n'aboit point tant de hardiesse; il mena si vien l'affaire que ye le presentis à Monsur de Guise, en la chamvre duquel il aboit couchai la nuict d'auparabant, comme y'ai su depuis. De là à dux yors, ye boi mon homme en grande familiaritai abec ce Prince : y'eus quauque soupçon, mais lui me remercioit des faburs qu'il receboit pour l'amour de moi. Un soir que Monsur de Guise bouoit ayec lou Roi, ye bis mon roussau qui tenoit la vougie du Roi, & li diset force biedaseries à l'oureille, dont lou Roi se creboit de rire; ye me pousse, comme estant la cause de son abancement. Que me fit-il? Aprés lui aboir dit un mout à l'oreille, il me tend le vougeoir & me dit : *Serbez lou Roi.* Me boila audessus des nuës, ye vaise la vougie, & estudiois quauque petits moutets pour dire comme il faisoit, quand lou bailet de la garderove yetta dux fagots dans la chemineio. Lou Roi estet vien coubert d'un von escran de vois; yamais homme n'ut tant de mal; y'abois veau trepigner & passer une yamve sur l'autre : lou Roi, qui estet de la partio, me diset, *Esclairez vien* : mon vas de saie fumoit, ye n'attendois que l'hure que le vas & la yamve creboyent. O que y'eusse vien boulu estre dans les fanyes de Veaussé, comme l'autre fois. En fin, y'entens que les Signurs qui bouçoyent lou passaye disoent, *Il vrule d'amvition.* En mesme temps ye fis rire lou Roi, ye m'aronce à bet trabers, me fis faire place à peno : à la

beritai, ye fis un grand cri au commencement, mais quand ye bis tou lou monde rire, ye m'efforcis de rire, vien aiſe que tout ſe paſſaſt en raillerio. Cela me ſerbit d'autant de coneſſance. Vien bous dirai-ye que ce rouſſeau me fit autre coup mettre dans le carouſſe de la Rene, diſant que y'y aurois place; mais en fin ye le reconus pour le meſme rouſſeau des houpelandes.





Chapitre V.

Discours sur la maison d'Enay, & de la chasse.



NAY. Monsieur, cependant qu'on couvrira pour vous donner un mauvais souper, voulez-vous point faire un tour d'allee? — *F.* Oy vien, Monsur; cela nous donnera appetit. Or çà, boila bostre maison, qui me semvle que bous l'ussiez plus fait parestre si bous eussiez boulu. — *E.* Pour parestre peu, patience; le pis est qu'elle est de peu. — *F.* Y'eusse boulu pourter ce pabillon sur la porte de la vasse cour, & là dedans louger mes oufficiers loen de moi. — *E.* J'aime mieux avoir petit train, & prés. — *F.* Bos escuries sont trop prés du chasteau. — *E.* Il fait bon avoir l'estable prés de la maison pour empescher tant qu'on peut les insolences des valets. — *F.* Boila un praube mout; il y a pour louyer trante chebaux à l'aise, & bous ne l'appellerez pas une escurie, & bous ne l'appellerez pas un chasteau, un dongeon de huict tours abec sa platte fourme, fossez de quarante pieds, & une vasse cour vien flanquee, trois ponts levedis! — *E.* Nous n'appellons cela en ce païs

qu'une cour. — *F.* Où eſt boſtre chenil? — *E.* Dans les paillers. — *F.* Comment, ye ne boi ni chins courans, ni auſeaux. — *E.* Ils m'empeſchoient de dormir, me deſpenſoient en fauconniers & en hongres; ils eſtoient cauſe que je tombois en les picquant. Quand j'ai veu qu'ils me caſſoient, je les ai caſſez, & puis l'aage en caſſoit ſa part. — *F.* Oy, mais où eſt la nouvleſſe? — *E.* Je l'ai cerchee ailleurs, aprés avoir leu l'Utopie de Thomas Maurus, qui raconte qu'eſtant en ce païs là, il ouït un grand bruit de cors & de trompes, & voiant paſſer devant ſon logis une grande foule de gens de cheval, une meutte de chiens, des limiers, des aboieurs, des chiens pour le fauve, chiens pour le noir, levriers de compagnon & d'attache, & puis force oiſeaux de leurre & de poing, trois charrettes de cordes, autant de toiles, il demanda qui eſtoient ces Seigneurs : on luy reſpondit qu'ils eſtoient ſagneurs vraiement, que c'eſtoient les bouchers de la ville, auſquels ſeuls la chaſſe eſtoit permiſe en ce païs là. — *F.* Fa au diavle lou païs, qu'euſſent-ils dit du Maneſchal de Montmoranci, qui embouié en amvaſſade en Angleterre, marchoit abec huict bints auſeaux? Bous ne feriez pas comme moi : ma mere nourriſſoit dus vufs gras; ye les trouquai emper lou lebrier de Monſur de Roquepine, qui depuis me l'a deſrouvai, mais c'eſt par familiaritai. — *E.* Non, je ne trouve pas voſtre change avantageux. — *F.* Oy vien, mais c'eſt pour pareſtre, & puch n'eſt-ce pas une grande commoditai que les auſeaux? Ye bous puis yurer qu'en la ſaiſon, à Fioux (ſi bous ſabez où c'eſt), nous faiſons voucherie de perdigaux. — *E.* J'aurois peur que là où ſeroit boucherie de perdriaux, le lard y fuſt venaiſon. — *F.* Quoi, des paillers en boſte vaſſe cour?

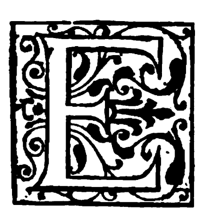
— *E.* C'eſt le mieux quand elle en eſt bien empeſchee. — *F.* Où allons-nous ici? en une galerio? O praube! & boila du vlai dedans, faire de la galerie un grenier!





Chapitre VI.

Des Vadepied.



nay. Monſieur, nous ſommes ſi groſſiers, que nous ſommes encores plus marris quand nous faiſons du grenier une galerie. Il me ſemble que voila vos gens venus. — *F.* Oy, boila mes laqués. Eh vien, Chervoniere, que diavle avous tant demeurai ? — *Cherbonniere.* Ventre de loup, Monſieur, ſavous pas bien comment nous avions desjeuné ? — *F.* Boyiez bous, pource qu'il eſt biel, & qu'il a eſtai Seryent du Queitaine Papeſu, y'en endure. — *E.* De vrai, voila un laquais tout griſon, en un temps où nous voions tant de Conſeillers ſans barbe : hola, qu'on face boire ces bons compagnons, & qu'on apporte la colation pour Monſieur leur maiſtre, en haſtant le ſoupper. — *Ch.* Ventre de loup, le maiſtre & les valets aimeroient mieux un morceau de lard qu'une prune. — *E.* Je ne vous ai pas demandé, Monſieur, ſi vous avez diſné, veu l'heure qu'il eſt. — *F.* J'ai ſi vien deſyunai, que cela ſe peut appeler & pareſtre pour un diſnai, mais ces maraus ſont ſi

impudens, il n'y en a pas un d'us qui ne croie eſtre cauſe que la Rouchelle a compouſai. — *E.* Voici la collation plus à propos que la compoſition : vous autres, retournez querir un jambon, & voici un paſté de veau; Monſieur, là, prenez que vous ſoiez en une trenchee. — *F.* Bous dittes vien : quand nous eſtions en Saboye, nous troubions de tels rebeillons en la tente de Monſur de Bord.





Chapitre VII.

Des quatre guerres de Fæneste.



Enay. Vous avez donc veu la guerre de Savoie? — *F.* Oy, y'y arribai le propre yor que ce malhurus Preſtre acheba la paix. Nous ſouffrions veaucoup en ce boyage, mais nous n'uſmes pas loiſir de faire pareſtre la balur : quoi que ce ſoit, lou Roy fit pareſtre ſa bictoire, vien qu'elle ne lui demuraſt pas. — *E.* Nous ſommes malades du pareſtre auſſi bien aux affaires generales que particulieres. — *F.* Tel que bous me boyiez mentenant, y'ai bu quatre guerres, aſſaboir : celle de Saboie, celle de Juliers, où, ſi y'euſſe etai en la place du Maneſchal de la Chaſtre, y'euſſe vien empeſchai le Prince Maurice de faire tout ſans nous : nous coubrions l'armeio du coſtai des païſans des Ardenes. La troiſieſme guerre eſt abec lou Maneſchau de Vois Dauphin, que ye bins yoindre auprés de Chaſtelleraut. La quatrieſme, c'eſt cette guerre d'Aunix, que y'ai buë du commancement yuſques à la fin. — *E.* Vous eſtes bien heureux, car je ne vous voi point eſtropié. — *F.* Si ai ye vien

bu pluboir les mousquetades plus espesses que la gresle, tic, tac, toc, per aci, per entre las yambes, sous les essellles, rasibus les aureilles. Il fait von se saboir remuder. — *E.* Je ne doute point de cela suivant les belles occasions que vous avez dites. — *F.* Ha lou baillant homme qu'estoit ce Manefchal de Viron! S'il eust bescu, ye ne serois pas en si praube estat : quoi qu'il tarde, La Fin en mourra. Que si y'eusse estai de l'entreprise du pont Nostre Dame, ye lui eusse donai cinquante soissades, il tarde à mourir. — *E.* Il ne tarde plus, il est mort : vous l'avez donc connu? — *F.* Oy, connu, oy; quant il me trouboit : « *Et vien, mon vrable, mon Varon? & vien, cela est fait?* » — *E.* Laissons là ces fascheux discours, Monsieur, parlons encores de la Cour & des Dames.





Chapitre VIII.

Amours de Fæneste, querelle du Carrossier.



Æneste. Quant on parle de la Cour & des Dames, ye me troube en mon lustre. J'abois une amie & une maistresse : la premiere estet la fame d'un bius Dotur qui prenoit pensionnaires. Ellë me donnoit de l'aryent, pour paier davant son mari, qui grondoit fort quand il boioit chez lui pensionnaires portans varve ; il ne bouloit loger que des petits escoüillez. — *E.* Dittes-vous escoüillez? — *F.* Et il feroit encores von ensi : bous estes un galant home. — *E.* Ce n'est pas d'aujourd'hui que ce discord est arrivé : il y avoit à Paris un Loudunois, savant homme, nommé le Goulu ; il enrageoit quand sa femme prenoit en pension ceux qui estudioient aux Loix ; il ne vouloit que les petits Grimaux, dont il fut fait un quatrain, duquel le sens vaut bien la rime ; le voici :

Du Goulu savant ne prend gueres
Les barbus pour pensionnaires :
Il choisit les petits enfans,
Mais la Goulüe les veut grands.

F. Je vous prie que j'aye ceftui là ; mais l'autre Maiftreffe eftet de plus grande qualitai, & Diu gar de mal celle qui m'a dus fois beftu de clic & de clac : mais auffi y'us une vonne querelle pour l'amour d'elle. Nous eftions en la Place aux Beaux, emvarraffez de fept ou huict carroffes; il y eut des efpeios tirees. Le carroffier de Madame Varat me douna du pouman dans l'eftomach : fi fes compegnons ne l'euffent fouftenu, ye l'abois difamai. Ye fis confulter abec les amis fi ye le debois appeller. Les uns difoent qu'oy, pource qu'il aboit eftai Seryent d'une compenio. Enfin, il y eut un aville homme qui s'abifa que non, & par une velle inbention. Bous boyez comment font beftus ces pendarts de carroffiers : il fut dit qu'abec hauneur ye ne le pouvois comvattre, pour ce qu'il eftoit homme de rove longue. — *E*. Je voi bien qu'il y a de bons efprits à la Cour. — *F*. L'haunur ne s'y eft yamais oservai comme mentenant. Si ye poubois parbenir à eftre contai entre les r'afinez, ye ferois vien contant. — *E*. Apprenez moi que c'eft : ce m'eft un terme nouveau.





Chapitre IX.

Des braves, des r'affinez & duels.



Aeneste. Ce ſont yens qui ſe vattent pour un clin d'uil, ſi on ne les ſaluë que par acquit, pour une fredur, ſi un manteau d'un autre touche le lur, ſi on crache à quatre pieds d'ux : & noutez que ſur un rapport, vien qu'il ſe troube faux, ou ſi bous prenez un homme pour l'autre, il en faut uſer comme firent dux Gentius-hommes, dont l'un eſtet au Cardinal de Joyuſe. En allant deſſus lou prai, l'un demanda à l'autre : « *N'eſtes-bous pas un tel d'Aubergne?* — *Non,* dit l'autre, *ye ſuis un tel de Dauphiné.* » Pourtant ils abiſerent que puis qu'il y aboit appel, il ſe falloit tuer, comme ils firent, & cela s'appelle r'afiné d'haunur. — *E.* Y a il quelque eſtat pour cela? Vient-il aux parties caſuelles? — *F.* Non pas, non : que c'eſt d'eſtre reduit aux bilayes! cela n'eſt que pour pareſtre dabantaye. — *E.* Me voudriez-vous bien nommer quelques uns de ces rafinez d'honneur? — *F.* Bous abez lou vrabe Valany, Pompignan, Begole, lou cabdet de Suz, Bazané Monglas, Bile-

mor, la Fontaine, le Varon de Montmorin, Petris, & tels autres vrabes que leur courage a fait pareſtre. — *E.* Excuſez moi, mais empeſché de pareſtre, car pas un de ceux là ne pareſt plus... — *F.* Bous boulez dire qu'ils ſont morts, mais leur renommee eſt immortelle, c'eſt un veau mout. — *E.* Vous attendez-vous que les Hiſtoriens facent mention de telle ſorte de valeur? — *F.* Je ne donnerois pas un eſtiflet de Roquemadour, ni un curedent de Monſur lou Maneſchal de Roquelaure, de toutes bos Hiſtoiregraphes; c'eſt aſſez qu'on en parle à la Cour, lors qu'on y ba. — *E.* Et qui voiez-vous à la Cour parvenir par là? Y a il un ſeul Gouverneur de Province ou Mareſchal de France qui doive ſon avancement à un duel? — *F.* C'eſt que les galands & baillants hommes ne ſont pas eſtimez. — *E.* C'eſt à dire qu'ils ne paroiſſent pas, & cependant tout le but eſt de pareſtre. — *F.* Si y'en eſtois creu, il n'y auroit Chebalier du Sent Eſperit, ni Maneſchau de France, qui n'ut eſtai ſur lou prai bint ou trente fois. — *E.* Vous voudriez que tout le monde s'y fuſt gouverné comme vous; tous ne peuvent pas en eſchapper à ſi bon marché : mais ſi aller ſur le pré eſt un crime, pour lequel, par l'ordonnance de ce brave Roi Henri le Grand, on eſtoit pendu par les pieds par les mains du bourreau, il n'eſt pas raiſonnable que les honneurs les plus relevez ſoient les ſalaires des crimes les plus abjects. Bon, ſi vous diſiez, comme j'ai oüi autrefois, qu'on faiſoit Mareſchal de France celui qui ſans tourner arriere avoit percé en trois batailles, qui avoit eſté en trois aſſauts, qui avoit heureuſement commandé en trois ſieges, & fait ſignalement en trois combats à drapeaux deployez. Il y a fort peu de nos Mareſchaus qui

ne soient parvenus à leurs grades par telles espreuves, qui sont justes, & non celles que vous voudriez establir. — *F*. Faut donc que les guerres soent d'autre feiçon que les quatre que j'ai buës. — *E*. Nous en avons veu en France qui pouvoient donner occasion de touttes ces preuves en dixhuict mois : mais aujourd'hui les esprits sont plus tranquilles ; je dis en dixhuict mois, dans lesquels nous avons veu quatre batailles & deux combats d'armee qui en valloient chacun une, huict sieges de villes, autant d'assauts, & deux fois autant de rencontres. — *F*. J'ai leu les Histoires, mais je n'ai poent rencontrai cela. — *E*. Si vous avez leu aux troisiesmes guerres, depuis la bataille de Jarnac jusqu'à celle de Luçon, vous y trouverez tout ce que je vous dis. — *F*. Cela est veau, mais le duel ne s'exerçoit poent comme auyourd'hui. — *E*. Il se faisoit peu de choses comme aujourd'hui, & s'en fait peu comme lors. — *F*. Boudriez-bous donc effacer toute la loi du duel? — *E*. Nullement; il y en a qui sont trés justes, assavoir quand le Roi les concede, ou pour crime de leze Majesté trop caché, ou pour accusation de trahison, ou pour maintenir l'honneur d'une femme de bien oppressee, ou pour supporter l'orfelin contre le meurtrier injuste du pere : encores, le combat de deux Chefs entre leurs deux armees, pour espargner le sang d'une multitude : je mets à ce rang les duels qui se font pour la gloire du parti : il est vrai qu'il n'y en a qu'un des deux qui soit juste. — *F*. Bouiez-bous pas que toutes les cruelles punitions qu'on a ourdonnees là dessus n'ont de rien serbi. — *E*. J'ai veu plusieurs Jurisconsultes & grands hommes d'Estat s'estendre sur cet affaire; j'ai appris d'eux que si on eust puni cette vaine & fausse

gloire par une pesante & veritable honte, le remede eust esté beaucoup meilleur; comme qui eust ordonné & fait executer soigneusement, que tout appellant, comme estant celui qui blesse le droit du Roi, fust degradé de Noblesse, mis à la taille, les parroisses où leurs biens sont situez cruës de leurs taux, obligees de le porter au Receveur, leur recours sur le bien avec les mesmes privileges qu'ont les executions des amendes; d'ailleurs ceux là privez de tous estats & pensions. Ces hommes survivans à leur honte eussent presché le malheur du duel. J'eusse voulu chose beaucoup plus douce pour les appellez. Cela estant ainsi practiqué, les courages se fussent eslevez aux actions, par lesquelles nous desirons qu'on parvienne aux offices de la Couronne. — *F.* Mais regardons si tous nos Maneschaux ont vien passai par lou chemin que bous abez dit : il n'y en a gueres qui aient bu les trois vatailles. — *E.* Il y en a pourtant : mais, s'il vous plaist, passons le temps ailleurs qu'à examiner ceux à qui nous devons obeissance. — *F.* Nous ne sommes poent si sages à la Cour, nous parlons de tout le monde. — *E.* Et nous, gens de village, devons estre respectueux. — *F.* Cap de you, si j'abois vu encore un coup, si bous dirois ye d'estranges chouses.





Chapitre X.

Entree de table, attaque de Religion.



nay. Monſieur, vous eſtes ſervi; nous nous mettrons à table quand il vous plaira. — *F.* Monſur, j'ai vien conu à boſte priere, & à ce que bous n'abez fait lou ſigne de la croix, que bous eſtes de la Religion. — *E.* Oui, Monſieur, & ne ſuis pas ſi bon religieux que je devrois. — *F.* Il y a eu de vrabes homes de boſte parti. — *E.* Il en a eſté beſoin. — *F.* Bous plaiſt-il pas de faire ſeoir ces honneſtes hommes? — *E.* Monſieur, ils prendront bien leur place. — *F.* Il me ſemvle pourtant que lou ſigne de la Croix fait pareſtre un Chreſtien. — *E.* Il faut l'eſtre pour le paroiſtre : Dieu requiert de nous d'autres marques, & reprouve celle là. Mais, s'il vous plaiſt, nous ne ferons pas de la Theologie un propos de table. — *F.* Je bus donc bous conbertir aprés ſoupai, & bous faire pareſtre que y'ai beu toute la Theologie moderne, & vien eſcoutai Pere Couton, qui preche d'une velle feiçon. — *E.* L'eſtoffe eſt plus que la façon. — *F.* Abez-bous bu ſes prieres jaculatoires? —

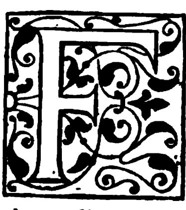
E. Oüy, Monſieur, & joyeuſement. Nous avons des commentaires deſſus : & nous ont fait deſplaiſir de les ſupprimer, quand ce ne feroit qu'en un endroit où il fait trois interceſſions, de Dieu le Pere, de Noſtre Dame, & de Jeſus Chriſt, chacun à ſon tour & à la pareille. Mais ne nous enfonçons point là : il vaut mieux boire, à quoi je vous convie. — *F*. C'eſt vien dit : mais ſi bous attaquerai ye à l'autre pourmenade. — *E*. Et moi je vous rendrai nos ſimples raiſons de village.





Chapitre XI.

Du Baron de Fayolle, & du Dognon.



Aeneste. Puis que bous ne boulez pas que nous parlions de la Religion, j'ai à bous dire que nous eſtions à Surgeres, où nous faiſions chere entiero. Eſtans à tavle bis à bis du Varon de Fayoles, qui eſt de mes vrabes, y'entendis que lou prepaux eſtet d'une certaine vicoque qu'ils appellent Dongnon; les uns diſoent qu'elle eſtet imprenavle, les autres inaſſiegeavle, les autres qu'elle eſtet de maubaiſe apparence. Tous ces Queiteines qui eſtoient là parloient de la ſurprendre, de l'aſſieger; comvien il couſteroit à faire un païs noubeau pour louger l'armee debant. Je ne bis jamais une telle confuſion d'oupinions; il me faſchoit qu'une place ſans pareſtre fuſt ſi malaiſee à mettre à raiſon. Ye me met lou coude ſur tavle, l'oureille dans la paume, je me ride lou front, you vranle la teſte quatre vonnes fois, & puch addreſſant ma parole au haut vout : « *Monſur*, di ye, *c'eſt un ongnon dequoi bous parlez; ye ne bous demande qu'une libre de burre, & foi de Queiteine, ye le*

bous ren fricassai. » Lou mout fut vien pris, car ye bous puis jurer que toutte la taulade se prit à rire. — *E*. C'est signe que vous ne leur aviez pas fait desplaisir en la peine où ils estoient. — *F*. Comme je me bis en tren, & quauques uns qui me contredisoient, comme ne troubans pas l'affaire tant fassible : « *Messurs,* di ye, *tel que bous me boyez, j'ai des velles memoires, qui sont benuës d'un grand Queiteine nommai le Lignoux, qui estoit un grand preneur de billes & aboit des inbentions qui ne sont poent du commun.* » Monsur me commanda d'en dire quauques unes ; moi vien aise, car c'estoit lou mouien de parestre en grand compenio.





CHAPITRE XII.

Entreprises de Du Lignoux.

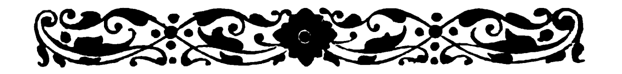


ÆNESTE. Monsyr, di je, ye bous en dirai des plus veaux. Il y aboit une petite bille en Limousin, où un varbé demeuroit à bet prés de la pourte; lou mouyen de prendre la bille estoit de donner à sept ou huiſt hommes des siens, vien fidelles, chacun un coup d'espeio sur la teste, & qu'aucun d'us veaucoup vlessai, pource que s'allant faire penser chez lou varbé, ils amusoent lou puble, & sur tout çus de la garde, & durant cela en dounant à la pourte on pouboit prendre la bille : boila encores toute la compenio à rire. J'ai vien autre imbention, di je, y'ai bu conter à çus qui estoient dans Oustande qu'ils aboient des mourtiers, desquels il connoissoient si vien la pourtee, qu'ils faisoent tomver les grenades à poent nommai, les assiegez dans la tranchee, & les autres darrere lou rempart. Or boici ce que ye dis : puch qu'abec pu de poudre on pourte les chauses ensi doucement, aboir quarante ou cinquante mortiers courts comme

petards, & mettre devant la gule des hommes vien à preube per darré, & faire qu'abec pu de poudre ils ſoent empourtez ſur lou rempart, comme s'ils aboient fait un ſaut pour plaiſir, & puch recharger juſqu'à quatre ou cinq fois. Boila dux cents hommes dedans une bile, aquo és barrat. Bous ne biſtes yamais imbention troubee millure, horſmis de quauque fat qui diſoit qu'il faudroit choiſir les boſſus pour mieux emvoucher lou mortier. — *E.* Pour certain, Monſieur, voila des inventions du Capitaine Lignoux: les avez-vous appriſes de lui-meſmes? — *F.* Non pas, non certes, que je ne le bis yamais. — *E.* Si ai bien moi, & fort privement. Chicot l'appelloit Mathelin; & pour rendre un de ſes contes aux voſtres, je vous dirai qu'un jour je le menai au cabinet du Roi de Navarre, où il nous conta la premiere de vos inventions, & c'eſtoit pour S. Junio. En s'eſchauffant à deviſer, nous parlaſmes du grand ſervice que feroit à la cauſe qui pourroit lui donner Limoges (le Roi prenant plaiſir à ſes inventions). Vous ſavez bien, di je, Capitaine Lignoux, que ſi aujourd'hui vous eſtiez pris à Limoges, vous ſeriez pendu le lendemain; comme il eut avoué cela pour trés vrai: « Faiſons, dis je, vous & moi, un bon ſervice : vous avez bien veu une grange au deſſous de la porte la Reine, qui n'eſt qu'à deux cens pas de la muraille? » Comme il eut dit qu'oui : « Il faut, di je, que vous vous laiſſiez prendre un ſoir, & que la nuict d'aprés je me coule avec quatre cent bons hommes dans cette grange, & Monſieur que voila, en monſtrant le Vicomte de Turenne, ſera avec mille hommes choiſis en un bois à veuë du fauxbourg. C'eſt à deux heures aprés midi qu'on pend les gens; il ne demeurera petit ni grand qui n'aille voir pendre Du Lignoux.

J'entendrai le bruit de la ville, & verrai accourir ceux du fauxbourg; j'attendrai le ſilence, qui ſera l'heure où ils feront bien ententifs à ce que dira le paſcient, & n'y a point dangé de leur conter goguettes, & à l'heure l'eſcallade. Qu'en dites-vous? » Le Lignoux ſe mit à jurer que c'eſtoit l'entrepriſe la plus infaillible dont il euſt jamais ouy parler, & que le tout conſiſtoit à ne prendre le temps ni trop toſt ni trop tard: & de là en avant ne donnoit point de paſcience pour ſolliciter l'execution. — *F*. Boila qui eſt vrabe & vien hazardus; y'euſſe vien boulu eſtre de l'envuſcade du bois.





Chapitre XIII.

De la Cour.



ÆNESTE. Mais changeans perpaux, ye ferai vien empefché à mon arribee à la Çour, car toutes chaufes y changent à un biremen. Tel penfe s'en appuyer d'un Grand, qu'il fe boit auffi toft renbercé. — *E.* Si la Cour ne changeoit point, elle auroit changé; nous n'en avons jamais veu ni leu autre chofe. — *F.* Je troube que Monfur de Themines eft parbenu à la Marechauffee par un vrabe moyen & vien noubeau. — *E.* C'eft dequoi je ne fai rien que m'en taire. — *F.* Ils difent pourtant que toute la France eft entre les mains de Barbin & Mangot : ils difent que ce font d'avilles hommes, & vien fideles à la Rene & à Madame la Marefchale. — *E.* Nous n'en connoiffons ni les noms ni les conditions. — *F.* Bous eftes par trop difcrets, bous autres, nous ne fommes pas fi reteneus. O que boila de veaux fruicts : fontils du jardin où nous fommes eftés pourmené ? —

E. Ouy, Monſieur. — *F.* Je bous bus reprendre d'une choſe, ſi bous l'abez pour agreavle. — *E.* Vous m'obligerez, Monſieur. — *F.* Je trobe maubais que bos palliſſades ſoient toutes de fruictiers; les eſpaillers de buis ont vien autre apparence. Ma mere a un jardin qui n'eſt gueres plus grand que le boſte : les eſpalliers de buis y ſont hauts d'une picque; il eſt brai qu'il faut que cela ſoit de charpenterie; auſſi elle s'en faict tous les ans pour mille piſtoles, & cela n'eſt pas le plaiſir que bous prenez aux proumenades, quand les Signurs & Gentiushommes bous biſitent. D'aillurs nous autres pratiquons tellement l'aunur en toutes chauſes, que nous ne faiſons rien pareſtre qui ne ſoit fort abantajus. — *E.* Je l'ai bien remarqué à voſtre arrivee, & ſurtout à cette grande eſpee que portoit voſtre laquais; & de vrai chacun a quelque raiſon en ſon eſpece : vous auſtres, qui eſtes bien fondez, donnez vos penſees au paroiſtre, & nous à l'eſtre ſeulement. — *F.* Bous me faictes ſoubenir d'un ſonet que quelqu'homme de bilaye a fait contre nous autres Courtiſans; je bous le donne pour boſte fruict; je croi l'aboir en ma pouchette; le boici :

Quand le Paon met au vent ſon pennache pompeux,
Il s'admire ſoi-meſme & ſe tient pour eſtrange :
Le Courtiſan, ravi de ſa vaine loüange,
Voudroit comme le Paon eſtre parſemé d'yeux.
Tou deux ſont mal fondez; auſſi de tous les deux,
Quant il faut s'eſprouver, la vaine gloire change,
Comme le Paon miré dans ſon pennache d'Ange
En deſdaignant ſes pieds devient moins glorieux.
Encore eſt noſtre Paon au Courtiſan ſemblable,
Que de la voix ſans plus il ſe monſtre effroiable :
Il deſcouvré l'ami qui le loge chez lui,

Il est jaloux de tout, il est subjet aux rheumes :
Ils different d'un poinct, que l'un monstre ses plumes,
Et que l'autre est paré du pennache d'autrui.

FIN DU PREMIER LIVRE.

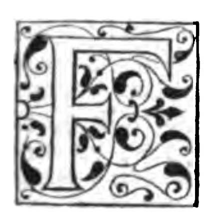




LIVRE SECOND.

CHAPITRE I.

Des graces latines & de leur construction.



ÆNESTE. *Et beata viscera Mariæ quæ portaverunt æterni Patris Filium.* Boila comment je di mes graces, moi. — *E.* Je croi que vous les entendez bien, puis que vous les dites. — *F.* Oy da, j'ai esté de la premiere au coulege de Guienne, & de la Philosouphie à Poictiers, où nous paressions vien escouliers, mais nous vattions lou pabai : y'estois un lebraut en ce temps là. Il me soubient un your au ju de paume de Sant Yacques, à des Comediens qui joüoient, ye me mis à interpreter l'Italien à un varbe raze qui s'appelloit Scaliger ; ye fis vien rire Messurs de la Sante Marthe qui estoent

là. Il faut dire que nous oserbions dés lors le punt d'aunur, comme eust faict l'ecellent Castel-Vayard : c'estoit cettui là qui estet lou maistre des vraberies. Passant à Poictiers, un autre Courtisan qui eut prise abec lui, lui aiant dit à l'oureille : « *Rendez bous à la porte de la Tranchee,* » la vrabe repartie qu'il fit, « *Je n'en ferai rien,* dit il, *car je ne me rend jamais.* » Mais j'ouvlie de bous expliquer ma priere; c'est : Et les vien heureuses entrailles de Marie qui ont pourté le Fils du Pere eternel. — *E.* Comment? vous commencez par un *Et?* — *F.* Pour bous dire, il y a debant : *Laus Deo, pax vivis, requies defunctis. Tu autem, Domine, miserere nobis;* & puis : *Et beata.* Mais je ne di jamais gueres le premier pour accourcir : & puis pour ne bous mentir poent, il y a un mout qui me desplaist en diable, c'est ce *Defunctis* qui m'a fait la plus grande trahison, qu'il faut que ye bous die. Nous estions allez, le cabdet de Polastron & moi, passer lou temps chez la Du Moulin; nous entrasmes sans dire gare, & troubasmes un preschur de S. Marri qui se cachoit : nous lui abions pris lou mantou & quauquommet petit; la garce aboit aberti : en sourtant de la porte nous troubons [un home] qui tenoit un autre au coulet, & qui se deffendoit ; cettui nous cria : *Messurs, ye bous conte cent escus au petit pont, & m'aidez à mener ce pendart yusques-là. — Cap de you,* di je, *cent escus sont veaux.* Nous lui aidons; ce fripon nous donnoit des coups de pieds par las yamves. Nous boila dedans, on nous prend, & fusmes encroüez. Ce *Defunctis* nous conta cent escus, mais ils ne furent poent pour nous : l'autre estet son archer, & n'en aboit qu'un pource qu'il alloit en lieu secret, & n'ust etai pur de deshonorer lou preschur, on nous

euſt fait un affront ſous la cuſtode. Me boila encores hors de mon perpaux ; où eſtois-ye ? — *E.* Vous eſtiez ſur la conjonction de cèt *Et* avec ce qui eſt au devant. — *F.* Je m'en bois bous le dire tout du long en Françés : *Loüange à Diu, paix aux bïbans, repos aux morts :* Mais toi, Signur, aies pitié de nous, & les vienheureuſes entrailles. — *E.* Il faut que ce ſoit que Dieu aie pitié des entrailles, ou qu'elles aient pitié de nous. — *F.* On n'ezamine pas ces chauſes à boſte mode ; noſtre Theoloügie n'a que faire de la Gramaire, car auſſi vien ce *mais* debroit contredire & ne le fait pas. Boici comment il faut proufiter ; aprés *Defunctis* (que lou diavle lou mot), il faut faire une pauze, & aprés *nobis* une autre ; à ces pauzes, bous penſez quauque chauſe de contraire, & puis bous dites : Mais toi, Signur ; & à l'autre : Penſez bous que Diu eſt vien hurux, & auſſi les entrailles. — *E.* Je trouverai bien moien que ce *Defunctis* ne vous ſcandalizera plus : Diſons paix aux vivans, qu'il y ait paix entre vous qui eſtes vivant & les archers, ou que vous viviez en paix, & puis *requies defunctis,* que *Defunctis* ſe repoſe. Il y en a quatre ou cinq à la Baſtille qui diront *Amen.* Voila pour ce paſſage. Mais venons à l'*Et.* — *F.* Boyez-bous pas que la Meſſe commence par un *Et?* diſant : « Et j'entrerai à l'Autel du Seigneur ; » l'autre reſpond : « A Dieu qui resjouit ma jeuneſſe. » Il ſemvle qu'il n'y a pas grand ſens à cela, & c'eſt ce qui faict tant de merbeilles. Il y a de nos Docteurs noubeaux qui bulent corriyer *l'Introïit,* mais il s'en faut vien garder, car bous autres diriez qu'on auroit falli. — *E.* Il y a pluſieurs paſſages de cette ſorte, je ſuis bien aiſe d'en apprendre la raiſon. — *F.* On ne parle pas aux chauſes excellentes comme

aux communes : & mesmes aux enchantemens bous abez force passaye des Pseaumes qui commencent par *Et*. J'en sai plusieurs, je me contenterai d'un exemple : à prendre les serpens bous abez : *Et conculcavis leonem & draconem*. Ce n'est pas pour dire comme Monsur le Maneschal à Pere Couton, qu'il estoit enchanteur parce qu'il faisoit benir Dieu sur le pung, je suis trop Cathoulique : mais il y a d: la Magie divine, comme dit Pere Seguirand, & puis j'ai leu en Charon une compareson de la Messe & de la Transubstantiation abec les sourciers & enchanteurs, qui meslent de leur substance dans les bruvages d'amour. Il dit aussi qu'à la Messe, on emploie la substance du Signur pour nous rendre amourux : ye n'en ose dire dabantaye. Il me soubient que Casaubon, dans le cavinet duquel nous lisions cela, nous tira le libre, disant : *N'achebez de lire cette impietai*. — *E*. J'ai leu ce passage ; il commence par : « *O amour, que ne fais-tu point?* » & c'est bien fait de ne l'expliquer pas ; mais il valoit mieux confesser une faute en Gramaire, que de la couvrir par des blasphemes.





Chapitre II.

Maziliere. L'Eglise invisible, des reliques & bonne intention.



Fænestre. Pour moi, ye deffendrai tout jusqu'au vatesme des cloches, & bous convertirai, si bous en abez la boulontai. Contentez bous que ma priere pareſt pour priere, comme l'*Ave Maria.* — *E.* Je voi bien à ce que vous dites que ceux que vous convertiſſez le veulent desjà eſtre. — *F.* Oy da, y'ai aidai plus que nul autre à combertir lou Queitaine Maziliere du Regiment de Nabarre. On lui fit du vien, il alla à la Meſſe, & puch il alloit chez les Grands pour faire pareſtre ſa conberſion. Un your on eſtoit en perpaux chez Monſur de Roquelaure laquelle des Religions eſtet la meillure : « *Il faut,* dit Monſur lou Maneſchal, *demander à ce Queitaine : Bien ça,* dit il, *tu as taſtai & trouquai des dux depuis ſamedi : que t'en ſemvle, qui eſt la millure?* » L'autre repond abec aſſurance que c'eſtoit la Cathoulique; lou Maneſchal replique : « *Tu mens, frere, ou tu nous as trompez, car tu as eu de l'aryent de retour.* » —

E. Voila un des bons mots de ce temps : vous me voulez convertir joyeusement. — *F.* Il est de retour des bostes, & m'a renboié ce Chapelet qne je lui abois presté pour parestre Catholique; car bos debotions de bous autres sont inbisivles, & boste Eglise inbisivle. — *E.* Que n'achevez-vous de nous reprocher, comme les Sauvages, que nostre Dieu est invisible? — *F.* Nous autres boulons tout bisivle. — *E.* C'est pourquoi, entre les reliques de S. Front, on trouva dans une petite phiole un esternument du S. Esprit. — *F.* Ce sont des imbentions de bous autres, qui abez fait imprimer un imbentaire des reliques, où S. Paul a dix huict testes, S. Pierre seize corps, S. Antoine quarante vras. — *E.* Vous avez fait paroistre ce que nos gens ont dit ne pouvoir estre; vous pourriez voir la plusspart de ces choses en un livre que j'ai ceans, qui s'appelle : *Le Cose maravigliose de l'alma città di Roma, ove si tratta de le Reliquie dei corpi santi, per Giovanni Osmarino Gigliotto, con licenzia di Superiori.* — *F.* Si ces vonnes gens en disent un peu plus qu'il n'y en a, c'est par debotion, & pour faire parestre l'aunur qu'on porte aux Senćts, non pas bous autres qui les abez ostez de leur repaux. — *E.* C'est donc leur faire honneur que d'en faire des monstres : car nous n'avons jamais veu de leurs os que nous sachions, mais vous les croians tels, les avez fait vendre à petits morceaux en toute l'Europe par les porteurs de rogatons. — *F.* Je ne m'en donne pas de rien : car je croi que ce qui est fait en vonne intention est von. — *E.* Moi aussi. — *F.* Pourtant bous autres ne croiez pas cela. — *E.* Nous ne blasmons aucune bonne intention; mais la difficulté est à monstrer qu'elle soit bonne : car nous main-

tenons que tout ce qui offenſe Dieu ne peut eſtre appellé bon. — *F*. Et comment jugerez-bous que l'intention eſt vonne? — *E*. Quand elle s'accorde à la regle du bien. — *F*. Encore faut il que cette vonne intention pareſſe. — *E*. C'eſt ce que nous demandons au jour & au flambeau de la verité.





Chapitre III.

La gageure de Canisi, la question du baptesme agitee à Rome.



ÆNESTE. Je demoure à cela que l'intention fait tout : c'est là où y'ai bu triompher Pere Couton, quant il fut pris pour yuge d'une gayure entre lou Varon de Courtaumer & le Sur de Canisi. — *E.* J'en ai oüi parler; c'estoit qu'il n'y avoit point de consecration sans la droite intention du Prestre. — *F.* Oy, qui diavle bous a dit cela en ce païs perdut? Ye pensois qu'aussi vien que les Vretons, bous ne seussiez noubelle du mariage des Rois qu'au vatesme de leurs enfans. La gayure estant donc faite, la Cour se trobe en grand envarras. Comment, disoit l'un, nous tenons que les Sacremens sont necessaires à salut, & ye ne sai si y'ai communié. — *E.* Cela ne deroge point à vostre religion, qui vous ordonne l'incertitude de salut : c'est prudemment fait, car qui seroit bien asseuré ne leur porteroit plus rien. — *F.* Laissez moi dire. Un autre disoit : Mon pere mourut par hier, si un rivaut Prestre sonyoit à sa garce, boila

mon pere dannai par la faute d'autrui. Un autre disoit : Nous tenons lou Mariage pour un Sacrement, & si lou Prestre sonyoit à desyunai, lou Mariage est nul, par ensi nous & les nostres serions tous fils de putens. — *E*. Il y a bien pis : car, si toutes les Messes du Sainct Esprit qui ont esté dites à vous faire des Prestres, des Evesques, des Archevesques, n'ont esté avec l'intention, où sont vos absolutions, vos Ordres & vos Eglises, & par consequent la succession personnelle de laquelle vous vous vantez ? Il y a eu dans le Consistoire de Rome une pareille question agitee plus de six mois : Un Archevesque des plus riches, des plus doctes d'Italie, & un des plus grands hommes d'Estat, fut visité par sa nourrice, de laquelle, bien que pauvre villageoise, il voulut avoir la frequentation deux jours, pour se plaire aux contes de son enfance. Cette pauvre idiotte, le second jour, ravie des splendeurs de son nourrigeon, lui sauta au col, en disant : *V'è qui dunque il bambino ch'io battezzai pensando che trapassasse*. — *Comment*, dit le Prelat, *ma chere mere, n'ai-je esté baptisé d'autre que de vous ?* — *Non*, dit-elle, *car nous vous tenions pour mort*. — Et il repliqua : *En quels termes me baptisastes-vous ?* — *Mi fiol, diss' io, io ti battezzo nel nome di nostra Donna*. — L'Archevesque adjouste : *E di più? Non più, disse la balia, che noi altre non battezavamo d'altra foggia*. Là finit le plaisir de ce personnage, qui emplit tout le college des Cardinaux de cris & lamentations, disant : Je ne suis pas Chrestien, n'estant pas baptisé au nom de Dieu. Où sont tous les Sacremens administrez par les Prestres que j'ai fait Prestres, & tant d'Ecclesiastiques faussement sacrez de ma main, qui en ont

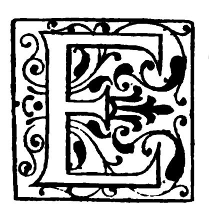
tant ſacré d'autres ? De quelle multitude ai-je rempli l'Enfer, ſi les ſacrements ſont neceſſaires à ſalut, & ſi Dieu s'attache à ce qui ſe fait *ex opere operato*? — *F*. Je boi vien que bous en ſabez veaucoup. — *E*. Pardonnez moi, ce ſont les termes du memoire qu'on nous envoia. — *F*. Pere Couton eſt plus avile que tout ce Conſiſtoire : car il euſt demeſlé tout cela, comme il fit la gayure, aſſaboir que l'homme ne poubant juger que de ce qui pareſt, toutes ces chauſes ſe doibent contenter de pareſtre, & boila pour mon *Pareſtre* contre boſte *Eſtre*.





CHAPITRE IV.

Le baron Harelais, le Moine & autres jeux.



NAY. Ouy, mais on ne veut pas que la Consecration paroisse : car Gabriel Biel dit que l'invention de la *Secrete,* qui est de dire les paroles missifiantes bas, fut que le pain des Clercs parut chair, dont il y eut une grande peste : & cela va un peu loin pour nostre familiere proposition : mais je vous demande si le Baron fut contant de cette resolution. — *F.* Non pas, non, qu'il le fit trés vien paier un von courtaut, qu'on appeloit à la Cour, les uns le courtaut de la Consecration, les autres de l'Intention, aux enseignes que l'Aumounier de Monsur de Lucembour me le monstra un yor que nous passions au bois de Joüembal : il estoit là en relez. Nous demandasmes aux payez si c'estoit là le courtaut de la gayure. En debisant ils nous empoignent tous dux, nous depoüillent, & nous fouëtent en Diavle ; mais l'Aumosnier le fut plus que moi. Cette quanaille rioit si fort, qu'en fourtant de là je m'effourçai de rire : car cela s'appelle le relez. Cap

de S. Arnaut, les railleries y paroiſſoient de là à dix jours, à propaus de pareſtre. — *E.* Vous qui aimez les anciennes ceremonies, ne devez pas reprouver cela : car ce ſont les vieilles uſances de la chaſſe. — *F.* Un Queiteine de Vrouage (pour dire comment ces payes ſont meſchants), me mena chez Gibaut ou Enyibaut; là dedans eſtoient reſtez quauques chebaux de Monſur lou Duc & quauques payes auſſi. Ces fripons ne debiſoient que de vailler le moine; j'en abois oüi parler, mais afin qu'ils ne ſe joüaſſent point à moi, je me bantois de l'aboir donné à tous les payes de la petite eſcurie. La nuiſt, comme nous eſtions couché, ce Queiteine & moi, je ſens je ne ſai quoi qui me ſembloit arracher lou gros ourteil : lou Queitaine, autant que je criois, me donnoit de grands coups de coude dans l'eſtomac, crioit plus haut que moi qu'il bouloit dormir, qu'il n'aboit que faire de mes foulies. Cela dura long temps, qu'au prix que j'abançois lou pied, au prix donnoit la ſaccade, & moi de crier, & mon camarade encore plus haut, & coups de coude : je l'abois eſtranglé, mais je ſentois une doulur pour faire renier un Fuillant. En fin, à force d'oveir, cela me tire par les piés hors du liſt, & puch, j'eus patience. — *Cherbonniere.* Monſieur, c'eſtoit le Capitaine, qui avoit paſſé la corde à la quenoüille du liſt : il tiroit d'une main & frappoit de l'autre. — *F.* Dis-tu brai, Chervonniere ? Que ne me le diſois-tu ? Jou l'eu demen fait appeler. — *Ch.* Voyez vous, Monſieur, vous eſtes ſi malheureux à prendre querelle, & puis vous en feriez bien autant à un autre. — *F.* Oy da, oy; mais ce qui me fachoit le plus, c'eſt que j'abois desjà mau aux ourteils. Ce Givaut eſt vouſon & mattois : nous abions joüé force jux, entr'autres au *ſauſſimet.* C'eſt

le plus fat ju de tous les jux; un autre, lui & moi estions embeloppez la teste d'un tappis : je disois qu'ils m'emporteroient les ongles de coups, car par mesgarde ils frappoient sur le bout des pieds au lieu du dessous, & moi qui ay force cors, & qui me chausse à cinq puncts, comme bous boyez, pensez encore ne pouboi je debiner pour sortir! — *Ch.* J'eusse bien deviné, moi. C'estoit lui qui passoit la main par dessous le tappis & qui cognoit les deux autres. — *F.* Ha! j'enten vien, c'est à la fausse compenio; c'est le ju de la paix de Lodun; s'ils me l'eussent nommai ensi, je n'y eusse pas entré. O vien, il m'en soubiendra du *fausimet,* & m'en ressentirai. — *Ch.* Et dite moi, n'avez point senti les deux genoux, où vous alliez les yeux bandez pour empoigner l'escu? — *F.* Il y aboit vien à rire, car nous ne le poubions saisir. — *Ch.* Ventre de loup! ces deux genoux estoient les fesses d'un lacquais, où vous fistes tant trevirer la piece avec la langue, & la poussiez en un vilain pertuis. — *F.* Habalisque! comme disent les Provençaux de toute la Xentonge, je disois que c'estoient les genoux de ce bilen qui puoient : car, pour bous dire, j'ai le sentiment bon. — *E.* Il y a dequoi s'en ressentir : mais c'est en jeu. — *F.* Nous passasmes vien le temps estant là dedans. Tous les dimanches il faict benir tous ses bailets pour joüer abec lui. — *E.* Nous en eussions faict autant ce soir, qui est dimanche, sans la pene que vous preniez pour me convertir. Nous y sommes entrez trop avant, mais vous l'avez voulu. — *F.* Estrade, dites là vas que Monsur demande ses yens pour joüer comme de coustume; boyez bous, je m'esvatterai abec mes bailets comme les Princes font abec nous autres : & cependant qu'ils biendront, je ne me puis

tenir de bous dire que si bous abiez bu les miracles qui se font en plusieurs liux, & sur tout aux Hardilieres, bous seriez comberti. — *E*. Comme quoi, Monsieur ?





Chapitre V

De Marthe la demoniaque, & autres miracles.



ÆNESTE. J'y estois quand Marthe la demoniaque y fut amenee; il faisoit furiux de la boir. — *E.* Que lui fit l'Evesque d'Angers? — *F.* J'entens vien ce que bous boulez dire; mais le Clergé fut contre l'Ebesque. Estoit-ce vien fait à un Prelat, quant le Capucin lui dit qu'il touchast Marthe au jarret de la braye croix, il la toucha de sa clef? Et puis estoit-ce fait en von Pasteur, au lieu de lui lire de l'Ebangile, lui dire un Epigramme de Martial? — *E.* J'ai oüi dire qu'elle fit gambades à ses deux espreuves. — *F.* Je croi vien, & je bous payerai de raison : Les Diavles de Marthe, qui estoent Velzevut & Ascallot, comme ils sceurent vien dire au Conseiller Matras, qui les interroguoit en Grec, estoent l'un trop praube & l'autre trop jeune pour aboir estudié. — *E.* Je voi bien, l'Enfer multiplie, & ils alloient ensemble, un jeune & un vieux, comme font les Prescheurs. Avez-vous sceu ce qu'en ordonna la Cour? car Rappin qui la ramena en garde à ses parens me l'a conté. — *F.* Si

Pere Gontier fust esté creu, la Cour fust esté excommuniee. Bous abez veau dire, il se fait de grands miracles à Saumur. N'est-ce pas un velle chause du Seryent Mayour, qui emboya son chebal en boyage pource qu'il perdoit les yeux? Son chebal fut gueri, & lui debint abeugle. — *E.* Le conte dit que huict jours aprés, il vid entrer un Evesque & lui tourna l'eschine, que Dieu l'abandonna à faire la fausse monnoie quatre ou cinq ans durans, dont il fut pendu à Thouars. — *F.* Peut estre qu'il se combertit & fit le boyage comme son chebal, mais encores si bous y abez esté, il faut que bous confessiez que les voiteux y ont laissé un amas de vourdes plus haut que le planchai de cette salle. — *E.* Je vous rembourserai du sonnet que vous m'avez donné aprés disné, par un Epigramme qu'un escolier de Saumur m'a donné pour respondre à vostre question.

Que dites-vous, disoit n'agueres
Le bon Curé des Ardilieres,
Des miracles qu'on faict ceans
A la barbe des mescreans?
— Je responds qu'ils sont invisibles.
— Vous estes, dit l'autre, terribles,
Si vous ouvrez encor les yeux,
Si vos oreilles ne sont sourdes,
Tant de bourdes de ces boiteux
Qu'en dites-vous? Ce sont des bourdes.





Chapitre VI.

Miracles de la Rochelle, de Saincte Leurine, du sainct homme de Billoüet, & de la Mer Rouge.



ÆNESTE. Boila qui est vien meschant; je bous prie de me le faire escrire. — *E.* Vous l'aurez, & avec lui un qui est en même page, c'est du Curé de la Rochelle qui avoit empli une garce, instruite à faire la demoniaque : mais l'incredulité des Rochelois ne lui permit pas de faire miracle, & voici ce qu'ils en disent :

Nostre Curé la bailla belle
Aux Huguenots de La Rochelle;
Il mit un Diable dans un corps
Et lui mesme le mit dehors.
Elle desfiguroit sa face,
Faisoit grimace sur grimace,
Et pour miracle plus nouveau
Trouva bien la feve au gasteau:
Nul ne peut guerir cette garce
Sinon le Curé; c'estoit parce
Que pour chasser tels ennemis,
Il faut celui qui les a mis.

Un Rochelois m'a donné cela; l'autre me fut donné ſur le lieu, comme je m'y pourmenois pour demander un miracle qui fut vrai & vraiement miracle. Je les ay tous trouvez inviſibles, & c'eſt le poinct où je m'accorde avec vous pour demander le pareſtre. Nous avons veu force gens gagez pour contrefaire les aveugles & les boiteux, comme le Mareſchal de Niort, qui alla le cul dans un plateau trois mois, pour contrefaire le malade, & le gueri à propos, ſur la confiance que la perquiſition de telle choſe eſt malaiſee. L'Eveſque de Xaintes a fait un trait de bon Paſteur : quatre gueux ayans contrefaict les aveugles, allerent preſcher leur gueriſon par une ſource nouvellement trouvee à Saincte Lurine prés Archiac. Le miracle print ſi bien feu, que des parroiſſes de ſix lieuës environ, on y porta en deux mois prés de deux mille charretees de pierres. L'Eveſque alla ſur le lieu, & ayant faict enqueſte, contraignit chacun de remporter ſa pierre. Le Cardinal de Lorraine l'euſt anathematiſé : car il voulut faire mourir Fervaques pour avoir ruiné le Preſtre de Billouët. — *F*. Comment cela? — *E*. Ce Preſtre eſtoit Lorrain, excellent radoubeur; il racoutroit pluſieurs eſtropiez dans le païs; il faiſoit venir des aveugles & des boiteux à ſa poſte; aux autres qu'il ne connoiſſoit point, il leur diſoit que la volonté d'eſtre gueri, croire l'eſtre & le dire eſtoient le commencement de gueriſon. Il dreſſa une loge auprés d'une chapelle ruinee, qui fuſt en deux ans & demi accompagnee d'une bourgade de ſix à ſept vingts maiſons, où il y avoit quarante bonnes hoſtelleries. Tous les Princes du Royaume & pluſieurs eſtrangers y vindrent. En fin comme il inſtruiſoit une garce à faire la demoniaque pour la Pentecoſte, Fervaque & la Lauſiere la deſ-

baucherent, & lui ayant tout fait confeffer entre les mains de la Juftice d'Orbec, la bourgade que j'avois veuë en fa grandeur fut rafee en deux jours. Le Cardinal difoit qu'il ne falloit pas ruiner les fraudes pies. Ce font telles impoftures qui firent declarer Berne par le miracle des Jacobins, & Geneve par les enfans qu'on faifoit reffufciter fur un fourneau dans l'autel, & des lames qui leur brufloient les nerfs de la nucque : cela ne peut fervir que couverture aux niais, & qui veulent desjà eftre convertis, & au contraire ces villonneries vous oftent tous les efprits qui ont quelque foin de falut, pource que jamais le menfonge n'edifia la verité. — *F*. Je bous dirai vien qu'il y peut aboir eu quauques tragetaires qui ont fadegé comme cela, ne fut ce que ce dux merciers qui mirent Noftre-Dame de la Mer Rouge en la Brenne, dans un nid de pie, & firent manger & emporter au peuple par devotion un gros chéfne jufques à la racine : bous ferez caufe que y'y regarderai de plus prés.





Chapitre VII.

Divers jeux.



Aeneste. Boila velle compenio pour yoüer, ça enfans, *au Roy desfpoüillay* : on ayme fort d'y yoüer, ou vien *au poirier*. — *E*. Quel meflange d'affaires en la tefte de ce peuvre Baron! Le voila pris, & fon Cherbonniere qui le garde. Vien çà, Carmagnolle : vois-tu comment ton compagnon frappe ton maiftre par le derriere, au lieu de le garder : c'eft ainfi que quelques uns ont gardé l'Eftat. Ne craint-il point qu'il s'en apperçoive? — *Carmagnolle*. Par ma foi, Monfieur, nous avons le plus drolle de maiftre. O il n'eft pas plus maiftre qu'il ne faut. Quand vous eftes tous deux enfemble, il y en a un plus fin que l'autre : le voila delivré. — *F*. Ces pendarts m'ont efchauffai l'efchine, mais ye bus aboir rebanche. Or ça, yoüons *à bis-combis*, ou vien *à banque banquet*. — *E*. C'eft une figure d'eftre bien & mal qui fe pratique à la Cour. Faites comme vous aviferez, je m'en vai voir à voftre chambre. — *Ch*. Monfieur, revenez voir à la falle, fi vous voulez voir

du plaisir. Vos gens ont fait jouër nostre Baron à *Michau;* vostre valet les a laissez voir, Carmagnolle & lui, leur apprenant à frapper un coup à terre en entre deux, afin qu'il ne paroisse pas qu'ils voient. — *E.* Ainsi nous voyons tous à nous malfaire, nul à se garder. Hé là, Monsieur, vous tenez trop long-temps ce jeu debout. — *F.* Je ne m'en soucirois pas de rien, mais ce pendart toque tousjours d'un extrem. — *Ch.* Que ferai-je, quand je ne voi goutte?





Chapitre VIII.

Dispute du Lymbe.

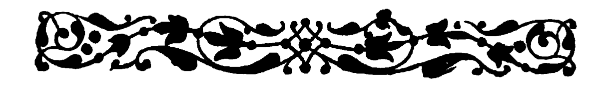


ÆNESTE. Or lou diavle lou yeu & les ſerbiettes, tant elles ſont dures : lou paſſetemps eſt pourtant gaillard, mais c'eſt aſſez. Ye ne penſe poent qu'il n'y euſt quauque vale de mouſquet dans la ſerbiette : denoüez la mienne, il n'y en a poent : y'aurai demen lou cougot enflai. Y'euſſe mius fait de bous conbertir : cela me baudroit une penſion, & à bous une autre. A quiconque Pere Couton en proumet, c'eſt autant de varré : & comme il dit en preſchant de la Tranſſubſtantiation, dés que les paraules ſont dites, c'eſt : *crac, il* [*eſt*] *dedans.* — *E.* Eſt-il Apoſtre de celui qui commence ſes harangues par *Dabo tibi?* — *F.* Que penſez-bous le credit qu'ils ont, lui & ſes compegnons : il s'en bont aux priſous, ſi quauque praube condanné de boſte Religion ſe but combertir, ils le feront delibrer. — *E.* Et s'il ne le veut? — *F.* Ils le laiſſent paſſer. — *E.* S'il y a lieu où ils puiſſent trouver des gens qui aient la volonté preparee, c'eſt là : mais ont-ils bien en ſi peu de temps inſtruit un devoié de

toute ſa creance? — *F*. Je lur ai fait une fois compenio pour un de vas Poictou, qui s'appeloit la Combe, mais depuch il s'eſt decomberti. Ye pris garde à tous les punēts : ils ne s'attachent qu'à la primautai du Pape, & font von marché de tous les autres : ye me faſchoi qu'ils ne lui diſoient rien du Purgatoire; ils me reſpondirent que pourbu qu'on ne touchaſt point aux Indulgences, toutes les queſtions de l'eſtat des ames aprés la mort eſtoent trop difficiles per lou commun. Je demandai à Pere Baile comment il entendoit lou paſſage de pluſieurs manſions & du ſen d'Avrahan ; il me dit pour tout potaye : *Liſez là deſſus Sant Auguſtin.* — *E.* Encores qu'il me faſche de traiter ces matieres entre des jeux, ſi ne puis je me tenir de vous dire qu'il avoit raiſon, car ce ſainct Autheur prend à taſche d'expoſer ce poinct, diſant : *Puis que ces manſions ſont en la maiſon du Pere, quelle impieté ſeroit-ce qu'il y euſt quelque lieu de tourment?* Il conclud en ces termes contre ceux qui veulent plus de deux lieux, ſoit pour le Purgatoire, ou pour le Lymbe : *Cette foi,* dit il, *n'eſt point foi Catholique, & par deux fois je vous prie qu'avec vous n'habitent point ceux qui habitent en telle erreur.* Et quant au ſein d'Abraham : *Quelle brutalité de loger dans ce ſein où eſt noſtre eſperance, un fouyer & un fourneau de tourmens.* Je vous monſtrerai mot à mot ce que je vous dis, ſans partir de ceans. — *F.* Je bous en prie, & auſſi l'eſtranye paſſaye de Charon, & cependant ye bous prouteſte que ye bus tousjours croire lou Purgatoire & lou Limbe, quoi que ce ſoit. — *E.* Voïez-vous ce grand maſſon borgne & l'autre païſan qui eſt avec lui? Ils ont quitté le jeu pour nous eſcouter. Ils diſputent ſans ceſſe l'un contre l'autre, ſi bien que ma

besongne ne s'en fait pas mieux; ils en viennent quelquesfois aux coups, & concluënt en *ferio* sans s'entendre, & protestent tousjours, comme vous, de ne se viré jà. Leurs raisons ne se connoissent point à la Sorbonne, & seroient meilleures pour la foiree que ce que nous disons. Je voi bien à leur mine qu'ils enragent d'en dire leur avis.





Chapitre IX.

Theologie de Clochard & de Mathé.



ÆNESTE. Oy, ce vorgne nous escoute vien de prés. Qu'en ditesbous, mon compere, du Limbe & du Purgatoire? — *Clochard.* Est to do Picataire & do Zimbre que ve disé? Y ve veil foere vittus, que me fit netre Menihtre y quo Crapucin de l'otre semoine. Est to pa vrez que le ceau est tot d'ine pece? Que disé? — *E.* C'est qu'il vous demande si le Ciel n'est pas tout d'une piece. — *F.* Je l'entens vien : bous ai-je pas dit que y'ai demuré à Poitiers? Oy, compere, oy, ye bus vien qu'il soit tout d'une piece. — *Cl.* Ve zou velé ben, le Moestre n'a que foere que ve li ajué. O ben, est-to pas vrez que glé fat en voute? — *F.* Oi da. — *Cl.* Et qu'o fo dispurré d'ine voute, o l'est mé qui en sé moestre fasou; y ai fat toute lez caves de cions, e ly en at ine qui a tronte brasses, & si avoure ve vehé veni picqué in piquataire, ou ben y gratté do zimbres, pr'ou foere chére & foere treviré la moeson, y ou endurré, feré? & netre Seigneur, qui é pu gron Moestre queque vou, las-

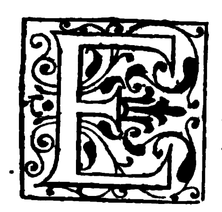
cherat ail picqué do cavera pro foere do piquataire & do zimbres, difé? — *F.* A quin perpaux toutes ces maſſonneries? — *E.* Monſieur, faiſons lui reſpondre par l'autre : Avancez vous, Mathé, reſpondez à Clochard, il fait le ſçavant. — *Mathé.* Menſieu, agaré, y n'enten poent toute y quelles vetilles ; Clochard a bea pirouetté ſen bounet dons les eilz do preſoune quant gle parle : O me ſonvent qu'ine foi ve li demondiez s'gle vou velet virebrequiné la cervelle. — *Cl.* O l'ez ma menere, mez vequi le bounet à bas. — *M.* Agaré, Meſſius, o l'y at ine chouſe, qu'y ſerai toute ma vie de la Meſſe, & Clochart, qui eſt in bea parlou, ne me ſaret gongni d'y quo couſti. Eſt-to pa vraiz que les nouzillers fleuriſſant à toute lez netre Damme? — *Cl.* Et ben, pre quieu qu'eſt-to? — *M.* O l'eſt que l'Egleſe ou a ben ordonni. — *Cl.* Eſt-to pas vraiz qu'o l'at deux ons qu'o ne fit poent d'Hyvert, & quette onnee encore les nouzillers n'en poent laſché flour? Vedrez-tu dire qu'o l'aret eſti feſte toute l'onnie? — *M.* O vretudi! ſi ne me vou zi pas viré : agaré, Manſieu le Baron, in ſot aviſe ben ine bete : ne ve viré ja nen plus que mé. — *E.* Et bien, Monſieur, que dites-vous de ces Docteurs? — *F.* Je dis que l'un eſt ta fat que l'autre... Ye boi vien que bous y paſſez boſte tens. Je ſuis d'accord de ne parler plus des Religions, mais de la Cour & de l'Eſtat.





Chapitre X.

Amours du Baron & enchantemens.



NAY. Ne faifons point nos rifees criminelles : çà, parlons de Paris. — *F.* Qui n'eft en Paris n'eft pas au monde. Ma praube maiftreffe m'attend de von cœur. Diu fait fi elle eft en pene, la paubrette, ye lui ai pourtant efcrit. — *E.* Vous avez bien fait : car encores que voftre guerre ait plus efpandu de vin que de fang, fi eft ce que la Rochelle eft redoutee. — *F.* Elle le fuft, mais nous l'abons defcouverte : les chaufes ne demeureront pas comme elles font : le Roi beut que fes fortifications foient rafees. Y'ai oüi dire à celui qui a fait lou manifefte de Monfur lou Duc, que ce qui fort des mens des revelles fera razé, mais ce que nous tenons demeurera là, en changeant de quelque nom feulement. — *E.* Je crains ce que vous dites : retournons à Paris. N'avez-vous point la coppie de la lettre que vous avez envoié? — *F.* Oi braiment, ye penfe aboir le vroillart en ma pouchette. — *E.* Voyons, Monfieur, des fruits de ce bel efprit.

— *F.* Attendez, la boici : vous en rirez, ceci eſt tout vroüillé :

« *Madamiſelle, enfin les aſtres & les elemens m'ont tant indiſgracié de boſte velle abſence & douce memoire d'eſtre ſeparé de bos veaux yeux, ſemvlavles à une aurore plubiuſe, que y'abois faim de* [*me*] *priber des champs Eliſees. Toutesfois, il ſeroit une grande indiſcourtaiſie à bous de deſouvlier boſte praube eſclabe. Au reſte nous abons tiré la piſtoulade pour l'amour boſte, ayans eſté ſoixante cabaliers vien extermine, entre leſquels ye ſuis eſtimai pour un bius routurier de guerre, à bet prés de Tadon, defier les revelles par deſſus lurs murailles. Et croiez qu'il ſera parlé du Baron de Fæneſte en vonne compenio. Je vous dirai pour noubelles que bous ne me reproucherez plus mes chebaux indomptez, pource qu'en cette armee nous bibons ſayement, n'allant poent à la deſbauche, prians Dieu, Madamiſelle, qu'ainſi ſoit de bous. Du camp d'auprés de la Rouchelle.* »

E. Voila d'un haut ſtyle, cela : l'amour eſt un eſtrange precepteur. Et n'avez-vous fait qu'une maiſtreſſe à Paris? — *F.* Quauque flongnac, j'en fis une pour epouſer la premiere, qui me fit plus de maux que quatre Eſpagnols n'ont de morpions : y'eſtois au commencement de nuict à la porte, abec violons & auvades; ye faillis à la quitter pour quauques peyrades que les courtaux de voutiques nous yetterent. Il y eut un enchantur & une fame, noumee Laſcotte, qui me proumirent de lui amoulir lou couraye. — *E.* Et quels enchantemens avez-vous veu de ces gens-là? — *F.* Laſcotte prenoit un enfant de trois à quatre ans, lui raſcloit les ongles & les oignoit de creſme, & là dedans cet enfant boujoit, ſoit pour larcin ou pour murdre, l'homme que l'on

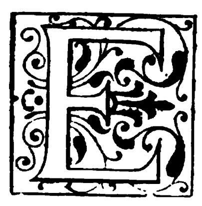
cherchoit. — *E.* Ne marmottoit-elle pas des oraiſons à l'oreille de l'enfant? — *F.* Oi vien, abec une eſtolle ſur lou col & un cierge allumai, & lou beneſtier là prés. — *E.* L'enfant ne diſoit que ce qu'elle lui grondoit dans l'oreille. — *F.* Et que diriez-bous de ce qu'elle me mena dans un jardin, & qu'elle me fit boir ma maiſtreſſe? — *E.* Je dis qu'elle eſtoit de l'autre coſté de la muraille, & que vous la viſtes dans la reflection de deux miroirs, dont l'un eſtoit demi ſpherique, pour empeſcher qu'elle n'euſt les pieds en haut: je gage qu'elle vous fit un cercle, duquel vous ne deviez point ſortir. — *F.* Oi vien, mais c'eſtet pourtant enchantement. Or, ye bous en ai trop dit pour bous pouboir rien celer : ſachez que celle que ye boulois eſpouſer me mit à telle rage, que ye boulus parler au Diavle. Un Italien m'en proumit l'experiment, pourbu que ye n'euſſe poent de pur. « *Pur, dis ye, ſi lou pont levedis d'Enfer eſtoit veſſé, ou ſi y'entreprens de le petarder, ye bous irai abec un nerf de buf faire trouter la quanaille d'Enfer à mon ſervice.* » Il falut donc benir à la preube. La porte Sant Marceault eſtoit ouberte toute la nuict, pource que c'eſtoit l'annee de la peſte. Nous ſourtiſmes donc pour benir dans une petite plenne qui eſt à bat de Biſſextre, où nous arribons ſur les onze hures. Mon homme me redemande ſi y'abois poent pur. « *Ventre de Sant Chriſtoli,* di ye, *ce ſont les Diavles qui chient de pur de me boir, & te font demander cela.* Oi vien, il ſe ſepare de moi & ſe ba pourmener prés d'une hure, & puis me bint prendre par la main pour me mener dans un cercle. Il aboit un coudre blan en men abec un petit fuſil; il allume de l'encens, & puch aiant dit : *Adeſte ſpiritus benevoli,* & quauques moutets,

il me fait tourner bers l'Ourient. N'aiant rien fait de ce costé, il me tourne au Midi, où il commença par : *Et ecce ego totus vester.* Et n'aiant encores rien fait de ce costé, il me dit : *Ce sont les Septentrionaux à qui ceci appartient.* Nous faisons demi tour, & comme il commençoit : *Agla Varcan,* ye boi comme sourtir de terre un homme aussi grand que nous dus l'un sur l'autre, boussu debant & derriere. De bous dire son bisage, pour cap Sant Mamoulin, il me prend si grande frayur ; regardez comme mes chebux en dressent encores, ye me mets à hutte plus biste que lou bent, ye tumvai dans des espines, & devout : courant donc sans regarder, ye me precipite dans une caberne sur quauque chose qui n'estet poent trop dur, si vien que ye ne me rompis rien. A un demi clair de lune, ye m'abise que y'estois dans lou charnier des pestiferez. Lors ye commençai à sentir les corps : ye fis un vrabe trait pour sourtir, c'est que ye fis eschelle de dix ou douze corps, & gagne lou logis sans me banter de rien, horsmis au Curé à qui ye fis dire une messe de S. Roch. Il me bouloit faire seigner de pur de la peste, mais l'autre pur douminoit. Et vien, ordonnas aqui dessus ? — *E.* Je dis qu'il y avoit quelque fosse ou petite muraille demi ruinee, derriere laquelle estoit couché vostre demon, & qui eut loisir de prendre ses eschasses, cependant que l'enchanteur vous tenoit la veuë devers le Midi. — *F.* Il aboit des yamves vien gresles, bous me faites penser, ye boudrois tenir mes douze pistoles que y'abois confinees auparabant.



Chapitre XI.

Autres amours.



nay. Et bien, aprés tant de maux, euftes-vous la maiftreffe? — *F.* Sachez que je continuai encores de lui donner des auvades : y'abois trois honeftes fils de bille, & un foir, comme nous achebions de chanter, il y aboit tout plain de loüanges, entr'autres qu'elle eftoit la fource de ma bie, fontaine de toutes bertus, fontaine de grace, tout par fontaine. Comme nous finiffions ces dux vers :

Sois de douceur la fontaine
Comme tu l'es de beauté.

me boila une terrace pleine de piffat, abec quauque bilanie parmi, qui me tira du fang de la tefte. Mes compagnons fe mirent à injures : l'un l'appella fontaine de merde, l'autre fontaine de piffat, & nous en allons. — *E.* Et voila la cadence de l'amour. — *F.* Depuis, ye boulus l'aller vraber : ces couquins fortent abec alevardes, fi vien qu'il fe falut retirer fort bifte. Le guet nous prit; y'en fus pour mes

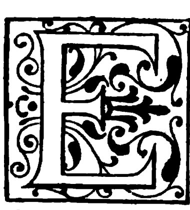
trois yours au Chaſtelet. Avec quauques patas, lou Maneſchal de Ferbaques nous tira de là. Ye fis encores un autre amour pour mariage, & depuis ye n'y ai pas penſai. Les gens du Maneſchal m'accompagnoient, m'appelloient lou Marquis de Franciſcas; force honneſtes hommes de la Cour me preſtoient carroſſe pour y aller. Ce n'eſtoit que la fille d'un plumacier, mais elle aboit dix mille eſcus petits, au mens, diſoit ſa mere, qui pour faire ſa fille Marquiſe, me la fiança. Lou malheur boulut que lou Maneſchal me devaucha pour aller au vourdeau chez un maiſtre Thomas; il monta lou premier en la chamvre haute, & puis me fit place pour aboir ma part. Cap Sant Philebert, ye troubis que c'eſtet ma fiancee! You m'en alli fort penaut, & depuis n'ai penſai en mariage, encor que Monſur Cayer m'euſt promis de m'en amener une au montouer par enchantement.





Chapitre XII.

Histoire de Cayer.



NAY. Et croiez-vous que Cayer en feuſt plus que les autres? — *F.* Ha, Monſur! il m'a monſtré des libres de magie compouſez par lui, de dus pieds de haut; il m'a fait boir dans une couque d'uf où il faiſet lou petit homme abec des germes, des Mandragores, de la ſoie cramauſie & un fu lent, pour parbenir à des choſes que je ne bus pas dire. Il m'a monſtrai les images de cire qu'il faiſoit fondre tout vellement pour eſchauffer le qur de la galande, & celles qu'il bleſſoit d'une petite fleche pour faire perir un Prince à cent lieuës de là. Qu'en poubez-bous dire? — *E.* Je croi qu'il eſtoit enchanteur comme les autres. — *F.* Et quoi, bous autres ne croiez-bous ni Anges, ni Demons? — *E.* Nous ſerions Sadduceens, comme un heretique de ce païs que je ne vous nommerai pas, pource qu'il a fait ſemblant de ſe repentir.

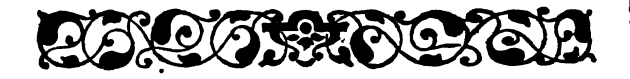
L'Escriture nous apprend qu'il y a des enchanteurs & des sorciers : les premiers rares, tesmoin qu'un Duc de Savoie a despendu cent mille escus à en cercher; les autres trop frequens, au nombre desquels je mets Cayer, qui s'estoit donné au Diavle par cedule signee de sa main, stipulee de la main de l'acquereur. Vous avez oüy dire son horrible mort; mais j'ai veu entre les mains de Monsieur Gillot la piece originaire, lors que la Cour deliberoit pour faire brusler son corps ou le pendre à Monfaucon, les pieds en haut; mais on trouva des Seigneurs & des Dames de si haute estoffe qui participoient à ses horreurs, qu'on estouffa cette ordure, comme on fait aujourd'hui d'autres, qu'on estime estre plus seur de faire pourrir en nostre sein, que de les mettre hors en evidence; & là, le parestre n'est pas à propos. — *F.* Est-il brai qu'il aboit aussi bendu au Diavle son beilet & son mulet? — *E.* C'est ce que je ne sai pas bien. — *F*, Il bous fit pourtant grand mal quand il bous quitta. — *E.* Il ne nous quitta pas, il fut chassé, & nous ne tenons pas à desavantage que telles gens ne peuvent durer parmi nous. — *F.* Le chassastes-bous pour la magie? — *E.* Il ne fut au commencement accusé que de deux livres, l'un par lequel il soustenoit que la fornication ni l'adultere n'estoient point le peché deffendu par le septiesme commandement, mais qu'il deffend seulement τὸ μοιχευειν, voulant toucher le peché d'Onam, & là dessus eut la sacree societé pour ennemie. L'autre livre estoit de restablir les bourdeaux; mais sur son procez intervint l'accusation de la magie, & nous eusmes les livres qu'il avoit escrits au Teil Chauvin de tout cela. Il n'est pas que vous n'aiez veu un sonnet à sa loüange, qui a fort couru? — *F.* Je ne l'ai

poent beu, ye bous prie de me le donnér. — *E.* Je le ſai par cœur; il y a ainſi :

Huguenots, vous croiez qu'au doux ſein de l'Egliſe
Sont nourris & ſauvez les fideles ſans plus :
Nous diſons que parmi les agneaux, les eleus,
Elle embraſſe les boucs & les loups favoriſe.
Cayer voulut loger les putains en franchiſe,
Canoniſer pour Sainɛts les verolez perclus.
Noſtre Egliſe l'a pris quand vous n'en vouliez plus;
Catholique, il pourſuit encor ſon entrepriſe.
La paillarde le veid Martyr pour les bordeaux,
L'Avocat des putins, Sindic des macquereaux;
Elle ouvre ſes genoux, l'accolle trés humaine,
Honteux, banni, puant, verolé, ladre vert.
Huguenots, confeſſez que l'Egliſe Romaine
Tient ſon giron paillard à tous venans ouvert.

— *F.* Cet homme aboit proumis au Meneſchal de Ferbaques plus velles chauſes du monde, & deboit en eſtre.





Chapitre XIII.

Du Mareſchal de Fervacques & des clers du Palais.



ENAY. Comment eſt-ce que le Mareſchal avec qui vous avez eu tant de privauté, ne vous a avancé? — *F*. Oi vien, privauté, oi, ſi vien qu'un embius, comme ye contois que lui & moi abions fait quauque cauſe, me reſpond : *Etiam nos, poma natamus* — *E*. C'eſt un emblesme d'une maiſon tombee dans l'eau, là où les eſtrons allant à nage avec les pommes diſent ce mot, & les ruines des grandes maiſons font nager les excremens les plus vils avec les meilleurs fruicts. Cela ſeroit bon pour les champignons de ce temps, & non pas pour vous. — *F*. Si lors ye l'euſſe entendu, il y euſſe eu de l'aſne. Ye recevois tousjours quauque affront abec ces Nourmans. Un yor ye les oüis rire par une feneſtre qu'ils me regardoient marcher par la ruë. Pour bous dire, ye ne marche pas en bourgeois ni en recoulé; ye bai un pu de grabitai, trainant une yamve à la cadence de la teſte, comme font tous les galands hommes. Ces paillards, en donnant l'eſcu, deſpeſchent dus tambours, qui pren-

nent leur marche de ma mesure. Je pensois au commencement qu'ils vattissent la garde, & ne bous mentirai pas, que comme ils prenoient la pene de s'assujettir à ma demarche, aussi abec quelque plaisir ye m'adonnois à lur cadence. Je m'apperçeus en fin qu'autant de ruë que ye changeois, ils en changeoient aussi. Ye m'arrestai, & eux aussi; ye repars, ils vattent aux champs. Quand ye fus vien las, ye fai ferme & lur demande : *Pourquoi benez-bous par tout où ye bai?* Eux respondent : *Pourquoi allez-bous par tout où nous benons? — Pourquoi sonnez-bous quand je marche? —* Eux : *Pourquoi marchez-bous quand nous sonnons? — Pourquoi ne sonnez-bous pas quand ye m'arreste? —* Eux : *Pourquoi bous arrestez-bous quand nous ne sonnons plus?* De mesme sur la marche à l'accord & sur l'accord à la marche. — *En fin,* di ye, *ye boi vien que bous estes des vouffons : pou cap de you, you bous fandrai lou parchemin. — Nous bous mettrons la caisse dans la teste, comme au Curé* [*de*] *Sant-Eustache.* Ye mis la men sur la poignee de l'espee, eux sur les lur : en fin, le plus veau que ye puisse faire, c'est d'entrer chez un fourvissur. — *E.* Vraiment, cette champisserie n'estoit que gaillarde; j'en vis faire autant sous la halle de Nyort à un Gentilhomme qui avoit un de ses bas de chausses bandé au haut de la cuisse & l'autre en courcaillet. — *F.* J'estois vien de mesme, mais cela ne me separa poent : & mesmes quelques vadineries que ye receusse chez lou Maneschal, si la guerre à la huguenotte eust commençai, ye lui abois promis une petite brigade d'un païs. Ye lui eusse mené quauque huict mille harquebusiers & dux mille chebaux, force cabdets : mais ye fus irritai par d'autres biedaseries :

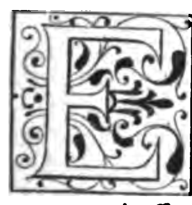
comme un yor ils firent partie en disnant, une bintaine sans les beilets, de s'aller praumener dans la salle du Palais tous esperonnez à quatre hures. Ye me mis de la partie. La taquanerie fut qu'en montant lou degrai, les laquais outerent les esperons de lurs maistres, & les miens me demurent. Quand nous fusmes dans la salle, eux-mesmes m'accuserent. Beci aussi tost à mes yamves de petits Vasochiens, & moi à trucs, pensant qu'us en fissent de mesme. Les boila tous à rire, & moi offensé des pugnades que firent ces maraux. Ils m'enlebirent sur lur teste; bous eussiez dit qu'ils me bouloient faire leur Roi : & patience pour cela, n'eust esté que les petits me donnoient par dessous quauques foissades d'espingles. Quand ye fus eschapai, ye dis tout haut que quiconque aboit fait cela estoit un sot, ce qu'ils abouërent. N'estant pas satisfait, y'appelai traitre un qui monstroit à escrimer aux Payes. Il me print par la men & me dit à l'oureille : *Allons au Prai aux Clers*. Ye lui respondis de vonne feiçon : *Vous n'abez rien à me commander*. C'est pour bous dire que ye n'estois pas sur mes armes : ye n'abois qu'une petite foi de Gentilhomme, mais aprés ye lui ai emboié lou villet, & depuch ye bai equipai comme bous bouiez.





Chapitre XIV.

Conte de Matthé, des quatre Curez.



NAY. Si vous eussiez mené la brigade promise au Mareschal en Aunix, pour le jour de l'entree, vous eussiez esté le bien receu. — *F.* A diavle! ce n'estet pas la huguenotte, & puch abec cette trouppe y'eusse fait telle poussiere que nous n'eussions seu boir la bille, ni elle nous. — *E.* Voila une belle discretion; mais à propos de n'estre pas sur ses armes, il arrive de grands accidens faute d'estre preparé. Voyez-vous bien ce faux païsan avec ses nouzilles : il lui est arrivé une avanture qui n'est pas excellente comme les vostres de la Cour. Je vous la dirois, mais il me fasche de vous faire un conte de village. — *F.* Ne laissez pas, Monsur, ils sont par fois les millurs. — *E.* Ce compagnon est un macquereau de village. Il entreprit tout à la fois quatre Curez & leurs quatre chambrieres. A chacun des Curez il dit : « *Que voulez-vous faire de cette vilenne salaude, cette esdentee? Je vous en veux donner une propre & honneste.* » Et

dit auſſi à chacune des garces : « *Que veux-tu faire avec ce vieux pourri, verolé, qui n'en peut plus? Je te veux donner un maiſtre qui fait bonne chere : tu es encores jolie.* » Tous les huict aiant promis un preſent, il fit mettre les manches rouges aux quatre chambrieres, & adimancher les quatre Curez, & changea tout ſans ſortir des huict, & en eut un manteau, un chapeau & cinq piſtoles, donnant pourtant ordre que la moins vilenne fuſt à ſon proche voiſin. Un ſoir il lui faiſoit l'amour par la feneſtre en l'abſence du Curé, & n'aiant pu faire ouvrir la porte par promeſſe, en fin il la menaça *que*, ſi elle ne lui ouvroit, il emmeneroit le gorret, & s'en met en devoir, & Magdelene de crier aux volleurs. Voila le compagnon à la ſuite. Le Curé de retour, la fidelle ne faillit pas de lui dire dans le lict, qu'il y a des perſonnes qui font bonne mine aux perſonnes, que ſi les perſonnes ſavoient la fidelité d'une pauvre perſonne, qu'on ne penſeroit pas : il falut en fin qu'elle nommaſt le ribaut, & qu'elle lui donnaſt aſſignation au lendemain au ſoir, que M. le Curé fit ſemblant d'eſtre aux champs : cette entrepriſe faite ſur d'autres, de meſme qu'ils avoient leuës *en* Bocace. Matthé ne faillit pas à l'aſſignation ſur les onze heures. Le malheur fut que le Curé ne ſe trouva pas ſur ſes armes, non plus que vous ; il ſe ſouvint pourtant d'une arbaleſte dont ſon valet, lors en Limouſin, alloit quelquefois tirer aux garennes du Fié. Il demande à Madelenne : « *Où eſt l'arbaleſte? — Je l'ai,* dit elle, *fait bander aprés diſné.* » Il la falut aller querir ſans chandelle, de peur que Matthé ne vid le feu à travers la porte. C'eſtoit une arbaleſte à rats que cette vieille apporta au penart, lui monſtrant comme il la faloit debander. Là deſſus il fit

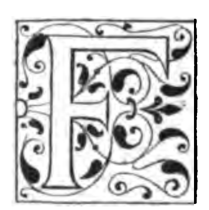
ouvrir la porte, il met le doigt au pertuis en delaſchant. Ce fut à crier à plenne teſte, & Matthé à ſe ſauver, & aux voiſins, qui accoururent au ſcandale, à deviner qui tenoit ce pauvre homme.





Chapitre XV.

Theologie de Surgeres, querelle du Baron.



ÆNESTE. Boila vonne histoire de bilaye. Toucque la men, crouquant, ye ſuis ton camerade d'abantures amouruſes. A l'autre biage que ye fis à Surgeres, ye me fis traiter de quauque mau de Paris; ye fus eſmeu de debotion, & par le conſeil de la Dame du liu, qui me fit preſent de l'argument inbincivle de ſon paire, y'allai à Sant Rigoumé de Maillezais. — *E.* Ne paſſons pas ſans voir cet argument invincible. — *F.* Je le garde cherement, car il a rendu muets tous bos Miniſtres; toutesfois un yeune homme de Maillezais y mit au bas quatre mouts en Grec : tenez, bela le tout. — *E.* Je voi bien : Οὐ διαλεκτικὸν ταῖς μεταφοραῖς: il dit vrai & voſtre Sorbonne dit que : *Theologia allegorica non eſt argumentativa.* — *F.* Cap Sant Arnaut, trop en ſabez per eſta Notari. Aprés les ceremounies faictes, ye m'accouſtai de la chamvriere d'un Moine, qui me donna aſſignation dans le cavinet d'un grand jardin. Il me falut paſſer ſur un pont, ye me troubai cap vas & pés en ſus

dans lou connibert. Ils disent que Sant Rigoumé guerit de la coulique, mais pour cette hure il m'en vailla la malausie. Je ne me soubenoi pas de l'escrimur que ye bous ai contai, qui m'aboit appellai : par lou villet que ye lui enbouiai, ye lui donnai assignation à demie lieuë hors des faux-bourgs, à l'endret du clocher Sante Genebiebe ; ye n'abois garde de prendre lou costai de Vissestre, de pur de la pur que y'eus de l'enchantement. Ye m'en allai aux pierrieres de Baugirard, où quauquefois ye me mettois à coubert de la vize. Ye ne sai pas si lou galland se pourmena long tens : mais pour se banger, il me donna assignation, comme la Cour estoit à Moulens, pour nous vattre au Grand Jardin. En pensant aller à lui, ye me ronce dans l'autre connibert. C'est grand cas quand dux opiniastres sont ensemvle, ils ne bulent rien laisser aller. Lou Maneschal de Viron, y'entens lou dernier, estant à Chavoutonne, m'accorda une querelle abec un auvereau de là prés ; nous fusmes sur lou pré : ye m'arrestai sur un petit tuquet plus haut pour boir au loin, de pur de supercherie. Lui qui estoit au pré, me dit que ye descende ; moi lui dis qu'il monte. — *Biens à moi*, disoit l'un. — *Biens à moi*, disoit l'autre. Chacun bouloit garder son haunur. Nous fusmes si long tens sur lou : *Monte haut*, & sur lou : *Descend ça bas*, que lou mounier & sa femme se mirent entre dux. — *F.* C'est bien fait d'aviser aux supercheries ; est-il possible qu'en tant de querelles, il ne vous en soit point arrivé une ?





Chapitre XVI.

Combat de Corbineau.



Fænneste. Poubez dire, c'eſt ce qui fait que ye n'y bai plus à la devandade. Il n'y a pas un mois j'eſtois lougé à Noſtre Dame, à Xentes; il abint qu'eſtant un pu deſtrempé du bentre, ye mettois au ſoir le cul à la feneſtre. Un fadas de Seryent, nommé Corvineau, dans la porte duquel alloent quauques ourdures, m'aiant menacé auparabant, m'eſpia ſi à perpaux, que lui & ſa femme me tirerent tout d'un temps, lui une piſtoulade ſans valle, & ſa femme une ſeringade qui m'emplit chauſſes & perpunt de ſang. Ye m'eſcrie à la lumiere, y'eus lou varbier, qui aiant accommodé ſon premier appareil, me laba toute la region dau darré à veau bin vlanc tiede, & puch ne troubant rien, me boulut quereller, me pourta lou pung prés lou biſage, me diſant qu'il n'eſtoit poent beilet d'eſtubes, mais Chirurgien des vandes, & que ye lui ferois raiſon. C'eſtoit un grand paillard, havile homme, & y'en eſtois en pene; mais ye ſeus par les voiſins la veſte qui aboit fait lou dommage : c'eſtet ce Corvineau,

dont, pource qu'il eſtet eſtropié d'un vras & d'une yambe, ye l'appelai à chebal, au pré lou Roi. Le Courdelier à qui ye me confeſſai abant aller au comvat me dit gouguetes de ce paillard, & me le deſpeignit comme le fraudeur des ruſes que bous boiez en Amadis. Il ſe troube donc à l'aſſignation, dit qu'il me bouloit biſiter, de crainte que y'euſſe cuiraſſe. Que fit lou deſpouderat? Il mit vas la vride de mon rouſſi, & de meſme tens lui donne de la vourde ſur veau nez pour lui faire tourner la teſte. Ye mis l'eſpee à la men, penſant lui donner un pic par deſſus l'eſpaule; il pare de la vourde & tourne à pics ſur moi; boila mon chebal dans lou fauxbourg des Dames : noutez que c'eſtet un yor de marché, où il y aboit force cabales. Boila mon diavle aprés; le bilen me ſuiboit tousjours à pics & foiſſades abec ſa vourde. En chemin ſe troube lou praube Chanoine Roi, qui alloit à Therac; cette meſchante veſte lui mit les jamves ſur les eſpaules & embeſſe ſa yument. Boila lou puble à rire, & mon Corvineau me boiant aſſez emveſongné, me dit : « *Faites, faites, & bous en benez.* » Encor lou pis fut des pitaux qui à velles peyrades & vaſtons bolants, bouloyent ſeparer le chebal & la yument, dont y'eus par l'eſchine force trucs & vaſtonades, ce que je ne pris pas au poent d'aunur, car ce n'eſtoit pas à bon eſcient; d'aillurs force canailles qui chantoient au tour de moi *Jehan Foutaquin.* Que boulez-vous, ye ne peux pas tous les appeller en duel. J'ouvlie à dire, comme il me pourſuiboit, qu'il crioit biſtoire : ye n'eus patience de tout le monde que ye ne fuſſe appoenté. Lou Maire, qui faiſet l'accord, havile homme, m'allegue ſon eſtropiement, que y'eſtois demuré lou dernier ſur le lieu,

& qu'en fin s'il eftoit moi, il fe contenteroit; ye fus donc prié d'ouvlier. — *E.* Je croi que fi euft il fait, s'il euft efté vous-mefmes; mais pour le conte, je vous prie, ne me priez pas de l'oublier & en tout je dis que voila une notable fupercherie, & fi n'eft point faite à la Cour.





Chapitre XVII.

Enchantemens à la Cour sur les amours du Baron.



FAENESTE. Je bis raconter dans la chamvre du Roi une querelle semvlavle & un veau prouceder. Ye boudrois aboir donné cent pistoles de la coupie. C'est l'excellence de la Cour; ostez en les Dames, les duels & les balets, ye ne voudrois pas bibre. Là & aux champs y'ai tousjours troubé force embius à ma fortune. Mais pour laisser là lou billage, ye bous dirai que ye m'accoustai d'un Courtisan qui s'appelloit Sant Phelix, homme vien benu chez tous les Princes & Princesses. Cettui-ci m'ayant ouï faire cas des enchantemens, me dit qu'il en saboit plus que Cosme, Cæsar, lou petit Prestre, lou Curé Sant Saturnin, que Messire Louys de Marseille, qui aboit tant consacré de crapaux, couché abec six bingts bierges par enchantement, mangé tant d'housties de nabeaux, qu'il en saboit encores plus que ces dux Prestres de qui bous boyez les proucez imprimez, & que sans tant de mysteres, si ye boulois, il me meneroit en vonne compenio, où il passoit les soirees, sans que

ye fusse bu. Pour m'assurer davantage, il me gagna un laqués qui s'appelloit Vulpin. Il me fit mettre mon manteau à l'enbers & mon chappeau la gule en sus, prendre de chaque men de la cendre, yetter de l'une en vas, de l'autre en haut en disant : *Tassius ei.* Cela dit, y'entre dans la chamvre où estoient ses beilets & le mien ; un d'ux me tocque bentre contre bentre ; mon laqués me donne d'un tros per l'os de la yamve. Ansi assuré, ye m'en bois abec mon homme [chez] une Duchesse, là où une fille de chamvre qui empesoit, me vrida lou nas d'une confusion par mesgarde, & moi de sous-rire. Le yor d'aprés, il m'y mena en chebal ; toutes les Dames fuïoient & se cachoent sous les licts, parce qu'il me faisoit ruer, mais quant Sant Phelis bit que les beilets benoient à l'alarme abec fourches, chamvrieres abec nerfs de vuf, il me mene entre dux portes, me remet lou mante & lou chapeau : boila la paix faicte. Un autre yor il me mene en lion, & un autre en asne, & me menoit par l'oureille ; & puch, quand ye fus debenu amourux de la Dame, il me changea un yor en escaveau, surquoi Ferbaques s'assioit prés d'elle ; le rivaut me fit ploier les rens en se laissant choir sur moi, & pris plaisir d'entendre de lurs amours : par fois ils disoent mal du praube Varon de Fæneste : en fin, mon goubernur s'abisant que les yamves de l'escabeau plioient, & suoit à grosses gouttes, il s'en bint dire au Maneschal : « *Si bous boulez estre au coucher du Roi, il est temps ;* » ensi il me delibra d'un pesant fardeau. Quand nous eusmes ensi plusieurs fois fait de les nostres, il s'abisa d'un veau plaisir : un soir il me mena vien bestu, & quand ye fus dans la salle, tout lou monde me prenoit pour nud, & me chan-

gea les mots, me faiſant dire au lieu des premiers : *te uo fel ſaruaut.* Les yunes Dames s'eſtonnoient, ſe cachoient; les bieilles & les beilets prenoient des centures; alors il me ſaube dans la garderove, & monſtra que c'eſtet par enchantement. En nous retirant au ſoir, ye m'abiſe d'un vrabe trait : « Cette dame, di ye, me met la men ſur les chauſſes en debiſant; ne me ſauriez-bous mener là dedans tout nud, & que ye ſemvlaſſe bien beſtu? — Autant faſſible l'un comme l'autre, dit mon homme. » — Le ſoir du lendemain benu, il me mene dans une petite garderove, & là m'aida à deſpoüiller. Quand y'eus oſté la chemiſe, y'eus quauque apprehenſion, me ſoubenant le ſoir auparabant que les Dames m'aboient dit : « *Ne benez plus enſi tout nud, on bous deſcouplera des foüetteurs.* » Je dis à San Phelis à l'oureille : « Ye me troube moi meſme tout nud. Lui me replique en coulere : « *Et où eſt l'aunur? Hé depuis quand la pur au Varon de Fæneſte?* » Ce fut aſſez dit : ye ſaute en la ſalle comme un lion; & Dames & filles à gagner la porte du jardin. Noutez que le meſchant Sant Phelis bouloit aboir ſon plaiſir de tous, tellement qu'ils n'eſtoient poent abertis. Tou lou mal que y'eus fut une bieille Damoiſelle & une fame à chaperon & dux petits payes qui aboient quauques centures & quauque vuſc. Aprés quauques eſſuyades, ye gagne la garderove, où ye m'enfermai : l'excuſe de l'architecte fut que nous abions failli aux mouts, qui eſtoient *te uo fel iaruaj.* — *E.* Tous magiciens ſont ſujets à faire des fautes, car le Diable eſt trompeur. Je ne m'eſtonne pas ſi vous dites que qui n'eſt à Paris n'eſt en nul lieu; vous n'euſſiez pas trouvé ce plaiſir au village. Le profit de voſtre hiſtoire eſt ſur ce mot : *Où eſt l'hon-*

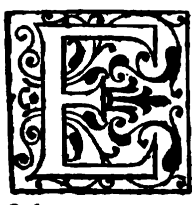
neur? C'est une resolution qui mene les gens aux coups, non pas seulement de ceinture & de busc, mais au gibet & à l'echaffaut. J'en sai qui ont pris la verole par honneur, & à ce propos je vous veux rembourser d'un conte empour les vostres, duquel le mot pour rire est cet honneur : seulement vous veux je faire souvenir que l'*Estre* & le *Parestre* tomberent d'accord en vostre accident. — *F.* Tant y a bouyant qu'on me faiset la guerre au Loubre de ces foulies, ye m'en bins de despit en cette expedition : mais ayons donc bostre conte.





Chapitre XVIII.

Avanture sur Brilbaut & sur le mot : Où est l'honneur?



NAY. Le Roi de Navarre, estant lors à Agen, avoit promis à une vieille maquerelle nommee Marroquin, de lui donner une nuictee de sa Majesté, pourveu qu'elle lui livrast une de ses belles sœurs. La vilenne avoit quelque verole & la peau grenee, dont elle avoit eu ce nom. Un soir que ce Prince se desroboit par l'escurie, avec le Sieur de Duras & quelques autres, & Peroton qui portoit l'eschelle, un jeune rousseau qui s'appeloit Brilbaut, tousjours brillant, se faisant de feste, quoi que souvent repoussé, se mit de la compagnie, mal venu du commencement; mais quand l'escallade fut posee à la fenestre, il prit un mal de cœur au Roi en pensant aux boutons qui servoient de poinçons à la Nymphe; il se repentit donc d'acheter si cher un repenti : il se tourne à Brilbaut, lui demande s'il estoit son serviteur? L'autre ayant protesté : « *Allez*, dit il, *pour moi, & revenez sans parler.* — *Jà n'avienne*, dit Brilbaut, *que je me mette en la place*

de mon Maiſtre. » Le Roi adjouſte : « *C'eſt manque de courage. Où eſt l'honneur? Si vous en avez, vous ferez ce que je commande.* » Quand le Paladin veid qu'il y alloit de la reputation, il ſaute en l'eſchelle comme vous fiſtes en la ſalle, trouve la feneſtre ouverte, il entre & va au liɛt, où il fut receu avec harangues baſſes & baiſers. Il voulut bien executer tout habillé; mais la Dame dit que ce n'eſtoit pas fait en Prince. Elle donc le deſchauſſe & lui oſte le pourpoint. Entre les linceux, la courtiſane voulut du preambule : « *Quoi,* Sire, *ne ſauroi-ye aboir une parole d'un Prince qui fait tant d'haunur à une praube Damiſelle?* » Tant fut preſſé le muet qu'il falut dire à l'oreille : « *Parlez bas, je ne ſuis pas le Roi.* » — « *Que diavble eſtes bous donc?* » lui reſpond elle. Il n'eut pas ſitoſt reſpondu : « *Brilbaut,* » que la voila crier à pleine teſte : « *Bou ses Bribault? bous es lou diavle, au murdre! aux bolurs!* » Et puis elle court à la feneſtre crier à l'*arme, arme, arme.* Elle void que les autres avoient laiſſé l'eſchelle : elle avance le bras pour la renverſer, & n'y pouvant toucher, ſe mit à crier *arme* plus que jamais. L'amant avantureux entendit en la chambre du deſſus remuer deux Capitaines, freres de la diableſſe. Durant qu'elle travailloit à l'eſchelle, il gagna la porte de la chambre, puis une galerie, ſaute dans la baſſe court, paſſe par deſſus un puits & dans le jardin d'un Conſeiller, où eſtoit logé le Sieur de Frontenac, qui lors eſtoit avec le Roi. En esjambant par deſſus une treille, le compagnon tombe entre des branches, la chemiſe trouſſee ſous les eſſelles, les bras enveloppez dedans; le voila pendu ſans ſe pouvoir deſpetrer : en cette poſture, il entend toute la ville en rumeur, criant *aux armes!* dix huiɛt ou

vingt tambours par les ruës, les trompettes & les cloches. Il ne se debattoit plus pour se depeftrer, quand les vallets du Sieur de Frontenac courent par deffous la treille porter les armes à leur maiftre; le premier donne du mourre de la falade dans une cuiffe & de la crefte dans les genitoires du fantofme, & tombe en arriere du coup. Celui d'aprés voyant cela blanc en l'air, & fon compagnon à bas, fe met à crier : *Avete, omnes fpiritus.* Mais le pendu refpondit : « *Hé, mes amis, ayez pitié de moi!* » —A cette parole les deux coquins fe refolurent de le prendre ; il ajoufta : « *Ne me monftrez à perfonne, & je vous ferai un prefent.* » Alors ils crurent que c'eftoit un des traiftres dont venoit l'alarme; fi le menerent prifonnier fur fa foi dans un coin de l'eftable, lui donnant pour le couvrir un caparaffon bleu bandé de blanc & de jaune. Le prifonnier, ne fçachant comment appaifer toutes chofes, les prie de ne s'efmouvoir point, les affeure que ce n'eftoit rien, qu'il racommoderoit tout, que ce n'eftoit pas à lui à monter à l'efchelle, qu'il avoit efté trompé. Aiant oüi ces propos, un valet de chiens picque à la chambre du Roi affurer qu'ils avoient pris un prifonnier qui eftoit un des principaux de l'entreprife. Le Roi commençoit à foupçonner qu'au mefme temps de la folie fuft arrivé quelqu'autre chofe, quand le cadet de Frontenac, qui avoit porté de la lumiere à l'eftable, vint avertir que c'eftoit Brilbaut, qu'il l'avoit connu fans eftre defcouvert. Quand la nuit & l'alarme furent paffees, le Roi voulut avoir la gloire de delivrer le prifonnier, s'en va avec joyeufe compagnie à l'eftable refpondre de fa rençon aux vallets, & l'emmenerent tout boiteux, la tefte paffee dans la teftiere du caparaçon, dont

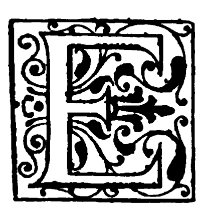
Peroton portoit la queuë, parce qu'il estoit trop long; & ainsi le menerent en la chambre du Roi, où il fut receu honorablement, tout le monde criant : « *Vive l'honneur & l'amour ensemble !* » Rien ne fascha tant Brilbaut qu'un pennache du mulet de Frontenac, que ces coquins lui avoient attaché par derriere. — F. Boila le plus veau conte que y'ai jamais entendu; est-il possivle qu'il soit ensi arribai ?





Chapitre XIX.

Sur l'Estre & Parestre, le coucher du Baron.



NAY. Nous avons au commencement protesté de bourdes vrayes : nous n'avons rien dit en tout nostre discours qui ne soit arrivé, seulement avons nous attribué à un mesme ce qui appartient à plusieurs. Le profit de tout nostre discours est qu'il y a six choses desquelles il est dangereux de prendre le *Parestre* pour l'*Estre* : le gain, la volupté, l'amitié, l'honneur, le service du Roi ou de la Patrie, & la Religion. Vous perdistes vostre argent quand vous pensiez gagner; vos voluptez de Paris vous ont donné des maladies; vostre ami vous a faict fouëtter; l'honneur battre & mespriser. Les deux derniers poincts sont de plus haute consequence, aussi en est la tromperie plus dangereuse : car ceux qui font parestre desirer le bien public le desirent, mais pour soi. Et à ce propos, il fut fait à Lodun quelques couplets sur les zelateurs du bien public; quelqu'un y donna cette conclusion :

En fin chacun deteste
Les guerres, & proteste

Ne vouloir que le bien :
Chacun au bien aspire,
Chacun ce bien desire,
Et le desire sien.

S'il y a du *Parestre* sans *Estre* de ce costé-là, il n'y en a pas moins de l'autre; mais l'abus du *Parestre* en la Religion, qui est le dernier poinct, est le plus pernicieux, pource que le terme d'hypocrisie, qui se peut appliquer au jeu, à l'amitié, à la guerre & au service des Grands, est plus proprement voüé au fait de la Religion. La condition de nos discours & l'heure qu'il est n'en permettent pas davantage, & nous convient aller dormir. Prenez ces chandeliers, vous autres : allons, Monsieur. — *F.* Bous me faictes grand despit : que ne dites bous ces flambeaux? ils sont de von aryent, & trop vien faicts pour billage. — *E.* Allons, Monsieur, je ne vous ai pas demandé si vous voulez un matras: vous estes trop de la Cour pour vouloir autre chose. — *F.* Cette chamvre ne sent poent trop lou billage : boila tapisserie des Goubelins. — *E.* Bon soir, Monsieur, usez privement de vostre serviteur. — *F.* Monsur, ye suis lou boste. — *E.* Ne faisons point le convoi de Limoges. — *F.* Comment? — *E.* Quelques Limousins passerent une nuict à se convoier. — *F.* O vien, Monsur : auzits, Chervonniere, Estrade, il se faut vien garder de frotter les vottes à la tapisserie de ceans, ni de rien desrover. Cap de you, cet homme ne se mouche pas du talon. — *Chèrbonniere.* — Encores ne sçavez vous pas qu'il est; je vous le dirai à l'oreille, car il ne veut pas estre nommé : c'est N... — *F.* O cap de you! ye m'en bai dans sa cranbe parler à lui. Ye ne bus

poent de perpunt; vaille lou mante. Comment, Monſur, bous ne me diſiez pas qui bous eſtes. Tout lou monde bous connoiſt : bous avez de ſi vonnes places, tant fait de ſerbices; on bous a oſté bos bieilles & noubelles penſions, bos garniſons n'ont eſté paiees il y a dux ans, on bous pille, bous qui ſauriez vien piller les autres, & bous ne boulez pas que nous parlions de l'Eſtat. Y'ai appris quauque cauſe de voſtre ſecretari. — *E.* Je n'ai point de Secretaire; celui qui eſcrit ſous moi en pourroit trop dire, & je ne me veux pas venger par paroles de ceux qui me font tort, ſçachant bien endurer perte de vie & de biens de mon Roi. Mais de ceux qui abuſent de ſon nom, aprés avoir bien enduré, je me pourrai plaindre avec efficace. — *F.* Je bous bus monſtrer demen matin que ye ſai le ſecret de l'eſchoule, & bous dirai des noubelles que bous ne ſauriez bous empeſcher de repartir. — *E.* Bon ſoir, Monſieur, vous vous morfondez. — *F.* A Dieu ſias.

FIN DU SECOND LIVRE.



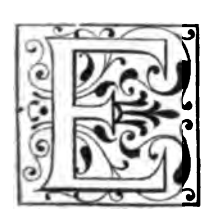




LIVRE TROISIESME.

Chapitre I.

La vie de Fæneste à Paris.



Enay. Que cherches-tu mon fils? — *Ch.* Quelques espoussettes, un miroir, une chauffe-rette, un manche de cuillere, du bran de froment. — *E.* Mon ami, tu trouveras tout ceans; mais à quoi bon cela? — *Ch.* C'est à trousser la moustache, à nettoier le cuir; nostre homme est propre comme un chandelier de bois aux choses qui paressent; pour le reste... je lui ai veu mettre tout son argent en une fraise à grand dantelle blanchie en Flandre, que sa chemise estant pourrie sur lui, il n'en avoit plus du tout. Quelquesfois, en passant païs, il empoigne la chemise

à l'esparoi, & si la vieille le void, c'est en riant. Cependant il est demie heure à se frotter les dents. Un matin à Paris, estant au lever de Madamoiselle Caboche, en fouillant toutes ses hardes de nuict, il arriva à une boëte d'yvoire, lui demandant ce qu'il y avoit dedans, & elle ne voulant pas dire que c'estoit de la fiente d'enfant, qu'elle avoit tousjours pour remede à la matrice, aima mieux feindre que ce fust pour blanchir les dents: aussitost nostre Baron l'emporte dans le degré pour s'en frotter à son aise, & elle lui ferma la porte de peur qu'il ne la battist. — *E.* Vraiment, mon ami, vous avez un honneste maistre. — *Ch.* Il feroit bon avec lui si l'argent ne manquoit point; mais à tous coups, faute d'or, nous ne pouvons avoir de monnoie. — *E.* Si, a il assez bon equipage, trois valets de pied bien couverts. — *Ch.* Quand nous sommes à Paris, chacun pour soi & Dieu pour tous. Nous nous promenons aux soirs avec les compagnons de la Matte; tout le jour nous joüons au brelant ou devant le Louvre, avec les petits dez chargez, & tous les avantages de cartes dont le Baron s'est vanté à vous, & à quoi il ne fait rien du tout, & puis nous lui donnons son droit d'Amirauté. Quand nous sommes par païs, si c'est à la guerre, nous plumons la poule sans crier, nous brulons le village, c'est à dire que nous faisons semblant d'estre fourriers. Nous nous mettons de deux ou trois logis tous en un, pour avoir argent des autres; nous avons tousjours quelques hardes perduës que nous leur faisons payer; nous demandons du laict de truye à l'hostesse: l'un faict le mauvais, l'autre le Judas, & tout vient en partage avec les compagnons. Quand c'est en temps de paix, si nous nous mettons

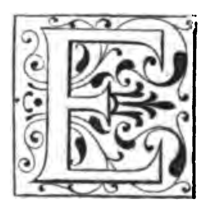
à l'hostellerie, ce qui n'arrive gueres souvent, nous emportons tousjours quelque serviette, & s'ils n'y prennent bien garde, le linceul; mais le plus souvent nous logeons par honnesteté en quelque mestairie, & puis aux noblesses par fois, & si nous avons affaire à gens qui n'ayent pas le courage de foüiller l'equipage, nous faisons sauter ce que nous pouvons: mais en un lieu comme ceans, nous n'avons garde de joüer à ce jeu là, car c'est moi qui leur ai appris qui vous estiez. — *E.* Vraiment, mon ami, je te remercie, & comment me connoissois-tu? — *Ch.* J'ai porté la pique à quatre cornes dans la compagnie du Capitaine Bourdeaux, votre Sergent major. Je me souviens bien quand vous pendistes de vos mains Patavast & ses quatre compagnons auprés de Barbezieux, parce qu'ils vouloient que l'hostesse leur gressast l'engein de beurre: mais vous leur fistes coupper la corde pourtant par le capitaine Fonsalmois, que nous cachasmes plus de dix jours dans le bagage & au logis, pource que vous faisiez semblant de le vouloir tuer.





Chapitre II.

Vie de la Dame de la Coste & des Bohemiens.



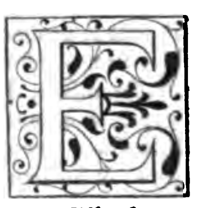
Enay. Vraiment, mon camarade, tu me donnes des enſeignes de connoiſſance. Touche moi à la main. — *Ch.* Et ſi ai je eſté nourri chez voſtre proche voiſine, & c'eſt là où j'ai appris une partie de noſtre façon de vivre; car en Limouſin, où elle a du bien, la pauvre Nobleſſe ne s'en cache point, & appelle cela apprendre à gagner. Je ſai galand qui a vendu quatre fois un aſne, en lui couppant les aureilles à deux fois, la queuë à l'autre, & puis lui fendant les nazeaux. Je vous en dirois bien d'autres, mais il faut que vous ſçachiez ce qui nous arriva à Maſſigni. Ma maiſtreſſe avoit un coche de cliſſe, qui n'eſtoit gueres ſuſpendu que de cordes; nous avions de couſtume d'arriver ſur le ſoir à quelque groſſe meſtairie comme celle là; on deſnoüoit ou couppoit des cordes: voila tout renverſé. C'eſtoit à demander un mareſchal & un charron pour racouſtrer, une hoſtellerie que nous ſçavions bien & voulions bien n'y eſtre point; à faute

de cela, il faloit loger avec excuſes & grands regrets de l'incommodité de Madame & de ſon hoſte. Le lendemain au partir, on commandoit à la Damoiſelle de donner quelque eſcu : elle en monſtroit un, en diſant tout haut que le bon homme n'eſtoit point ſi mal appris. Or, il advint qu'à jour couchant, ayant fait joüer le trebuchet entre les deux meſtairies de Maſſigni, où il ne paroiſſoit perſonne dehors à cauſe de la pluie, nous les trouvaſmes toutes deux plaines de la compagnie de Charle Anthoine, & c'eſtoit lors qu'il venoit de faire un bon tour de ſon meſtier à S. Cire : car, aiant fait ſurprendre un des compagnons en larcin, il le falut aller pendre à un demi quart de lieuë du bourg, où tout le peuple courut pour voir le paſſe temps. Eſtant bien confeſſé & admoneſté, aiant baiſé ſa femme & ſes enfans, il s'aviſa d'en appeller à la petite Egypte, à quoi il falut deferer, & cependant le petit meſnage avoit fait un grand meſnage dans la bourgade, & ſur tous viſité le Curé admoneſteur du patient. — *E.* Je connois bien les compagnons : ils firent des leurs à Maillezais, le jour S. Rigoumé. Le Capitaine couppa la bourſe du Prieur en ſe confeſſant à lui, pour commencer le bonne journee. Ils deſroberent quarante cavales aux pelerins, leur remonſtrant ſur le ſoir qu'un tel voiage ſe devoit faire à pied, eſtant le bon Sainct neveu de Saincte Catherine à la mode de Bretagne, & meſme leur remonſtrant l'accident arrivé au medecin Baumier, à une proceſſion de S. Mexant, pour y avoir cheminé ſur ſon mulet.



Chapitre III.

Du Theologal de Maillezais.



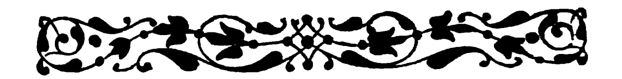
NAY. Un Theologal qui eftoit là, aiant furieufement prefché contre les difeurs de bonne avanture, fut tellement mefnagé par une vieille Boefmienne, qui lui fit croire qu'il eftoit enforcelé, qu'il s'alla cacher avec elle en fon logis. Elle fit apporter de l'eau claire, & prefenta une bague au Docteur, qui l'ayant mife de fa main dans le verre, & l'eau eftant troublee, & depuis par l'epreuve d'une poule & d'un mouton, qui mouroient fur l'eftomach du patient, & qu'il faloit jetter par deffus les murailles, où le petit mefnage attendoit; il falut venir à une offerte de treize doubles ducats, dont la vieille en donnoit un, qu'il porta vingt quatre heures coufus au coing de fa chemife. Durant ces affaires on lui crocheta le buffet, & quatre cent livres dedans. La vieille pour fe fauver deguifee, prit le baft du mulet du moine, mit la croupiere dans fon cou, le baft fur fon ventre, & couvrant le tout d'une grande manteline, paffa pour femme prefte à

accoucher. Le lendemain le Docteur se trouvant trompé monte à cheval, ce qu'il n'avoit fait il y avoit longtemps, court aprés les Sarrazins, les menace. Anthoine Charles lui disoit: « *Hé! que vous estes bien hurux, mon bon Signur, d'estre si bien gueri! Voiez, Messiurs, comme il se tremousse, Hé! la belle cure que voila!* » La bonne femme avoit estudié six ans à Montpellier, si bien que le monsieur ne fut rembourcé d'autre monnoye. Mais je vous amuse & vostre train n'est pas logé, car vous estes demeuré entre les deux mestairies. Que fistes-vous? passastes-vous outre? — *Ch.* Messire Julien, Curé de Boulié, nous bailla courage, si bien que n'ayans peu obtenir qu'ils nous quittassent une des mestairies, nous nous meslasmes dans toutes les deux: le Capitaine aiant faict deffense que nul du mesnage ne touchast aux hardes de la bonne Dame, femme du noble Chevalier, duquel il monstra des passe ports en son livre. Au matin nous partismes les premiers, si bien que nous fusmes à S. Remi deux heures aprés soleil levé. Le cimetiere du lieu fut trouvé propre pour faire reveuë, & la marmaille le demanda, pource que Mademoiselle de la Vessiere, la mesme qui avoit faict semblant de payer à Massigni, avoit au dernier butin caché une cuillere qu'elle pensoit d'argent, mais elle fut trouvee dans la retraicte de son busc. Là, sur une belle touffe de sauge, Messire Julien estendit sa robe. Là dessus, chacun ayant desployé son industrie, nous trouvasmes avoir gagné quatre chandelles de roux, un cizeau, un rossignol à crocheter, un grignon, un fromage, le reste d'un autre, un canapsa, un petit pot cassé demi plein de beurre fort, une bague d'argent de Limoge avec une crapodine, une livre & demie de lard fort rance, un

peigne de cheval avec un morceau de ſon eſponge, deux tricouſes de toile noire, dont l'une avoit le pied bruſlé (& cela faillit à nous deſcouvrir, car ces vilaines ſentoient la meche), trois morceaux de vieux rideaux de ſerge de S. Mexant, jaune & rouge, frangez en quelque endroit, un cruïon d'huile de noix, demie veſſie d'ouin, une fauſſe barbe, deux pieces de dix ſols qui n'eſtoient marquees que d'un coſté (la Damoiſelle les avoit gagnees en tirant la bourſe du ſein d'une Bohemienne à qui elle faiſoit tirer une paille de ſon eſchigne) : & le page de Madame, qui n'avoit qu'un ſabot & un ſoulier, faute d'aller dans les villes, gagna des ladrines où il pouvoit entrer le corps, & tout cela lui demeura par faveur. La beſongne alloit aſſez bien, mais en reconnoiſſant le butin, nous viſmes ce qu'il y avoit de perte : les Boheſmes avoient donc gagné ſur nous un chauſſe pied, la moitié d'un maſque, deux pelotons de fil blanc, & un de fil d'Enfer, un vieux tafetas fort percé, quaſi trois quartrons d'eſpingles, deux cueilleres jaunes & une d'arquemie, deux ſerviettes qui n'avoient eſté gagnees qu'à la chaume, un tiers de linceul, un chauſſon plein de noix, de vieilles heures à l'uſage de Chartres, un eſtui de lunettes, trois gands, un porte fraiſe partie de fer blanc partie d'oiſi, un tirefond, une ouïllette, un virebrequin, & un beneſtier à breliere que le Curé leur penſoit vendre ; & (qui fut plus regretté que tout) la bouteille de cuir de Madame, bien avinee. Il y avoit lors une gaillarde Academie de larrons en Poiƈtou, n'en deſplaiſe à la Gaſcogne, ni à la Bretagne. Il me ſouvient du Poſte de Meſle, qui enragé de quoi on faiſoit l'honneur à Famine, lacqueſt de S. Gelais, de le conter entre les lar-

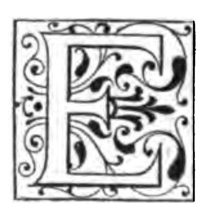
rons, entreprit de lui desrober sa chemise vestuë, & en vint à bout. — *E.* Mais que j'aye un peu achevé de rire, je vous monstrerai que le lieu de vostre reveuë nous fera encores un present.





Chapitre IV.

De l'Advocat Chesne-verd, & de la vente du Cimetiere.



NAY. Mathurin Biraud de la Bithe avoit employé tout son bien en procez, suivant les vaillants conseils de l'Avocat Chesne-verd de Nyort. Biraud estant contraint de quitter le païs pour ses debtes, c'est à dire d'aller demeurer en Gastine, arriva un Samedi au soir chez l'Avocat, tout pleureux, & aprés avoir jetté son chappeau par terre, il s'assit sur une selle de buee pour faire cette harangue en Poictevin : « O l'é, mon moestre, que passé inet, vou ne me veiré iemoez ; y sé vengu ve dire à Dé, & à ma moestresse que vequi. O me fat graonz ire de vredé forz le pouiz pre trez chetiz foz temeinz. » Et comme Chesne-verd & sa femme l'interrompoient, il poursuit : — « Agaré, mon moestre, y n'avez pu qu'ine ouche de quatorze boicelees, fremee de muraille de sept pé... O fo dire qu'o l'ét ine Baronnie d'iquelle terre ; a n'a chommé de vivant d'homme ; les vezins y sont

treignans & tenuz d'ou fumi. Agaré m'nami, y penſez gardé iquieu, & que pre le moens d'iquelle pece, y n'arez pu fote de pouen ; més quand ma moenagere a eſté oguë morte de maleze, ma fé, y ouez tout vendu, & lez beſochous en papé ſont iqui à l'Eſtrille qui m'attendant pr'ou achevi. » Cheſneverd prend Matelin par le bras, lui diſant : « He ! tu m'as vendu le reſte de ton bien, que je t'ai ſi bien payé ; pourquoi t'es-tu addreſſé à d'autres ? » Matelin reſpond : « Ma fé, mon moeſtre, ve me diciré jeudi, quan y vou demaondi quatre fran à emprunti, que ve n'aviez pas in dené. » L'Avocat, aprés quelques excuſes, s'enquiert ſi le marché eſtoit fait de tout poinct, trouve que non, s'enquiert du prix & des differents, meſnage ſi bien ſon client qu'ils concluent à quatre cents livres contant, & cent que ſur ſa foi il lui devoit envoier à Breſſuire ; mais de peur que Matelin ne fuſt battu par ceux qui l'attendoient, il falut faire diligemment, payer & chaſſer le compagnon, qui monſtroit avoir grand peur. Encores voulut il toucher à la main, en jurant à ſon patron que jamais il n'avoit fait un tel marché, & qu'il ſe ſouviendroit de lui. Le lendemain l'Avocat & ſa femme, ſans perdre temps, vont à S. Remi, deſcendent devant l'Egliſe, & puis ſe tenans par deſſous les bras, vont à la porte du cimetiere, où eſtoit la foule des habitans ; là ils ſe vont enquerir de leur acqueſt, liſent dans le contract les tenans & aboutiſſans de leur ouche, mettent en grand peine la compagnie pour deviner cet heritage. Aprés demie heure de diſpute, un vieillard le pouce ſur la ceinture, va s'ecrier : « Y ſaiz ben oure o l'ét avoure, Monſieur le Bailli. Pré la vretudé, Matelin a eſté le moeſtre yquiai quot ; o l'é be vraiz qugl a part en

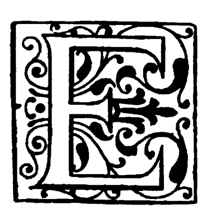
la pece, mai o n'é grin tou ſon. — Comment, dit l'Avocat, ſeroit-il bien faux vendeur ? — Ma fé, dit le bonhomme, o l'é le cemetere qugl bous a vendu. » Ce qui fut trouvé fort vrai, & vrai le proverbe qui dit que le Diable fait des nopces quand on trompe un Avocat. — *Ch.* Et où peut aller vivre ce pauvre Diable ? — *E.* Il s'en alla jardinier à la Roche-Boiceau, où les Sergens ne font point d'ordure. — *Ch.* Comment ?





Chapitre V.

De la Roche-Boisseau & des Sergents.



NAY. Là dedans y a bien pis qu'aux noces de Baché: je vous en pourrois faire force contes, comme quand il frotta un Sergent de glu, le mit dans de la plume, & puis les bras estendus liez à un baston, avec une mitre & un escriteau portant *l'Antechrist,* au poinct du jour le fit lier sur son cheval, & en cet equipage l'arouta dans le grand chemin. Il fit si grand peur à ceux qui le rencontroient, qu'il fut sans secours jusqu'à la nuict, que son cheval s'estant mis dans la hale de Maulevrier, passa par les boucheries, & le laissa pendu au crochet des veaux. Je vous dirois bien encore de tels tours, comme d'un autre Sergent qu'il apprivoisa par bonne chere, & puis ils jouërent au soir à *une perdrix, deux perdrix & la caille:* un Gentilhomme, ayant fait le mutin, fut lié avec une serviette, la jambe à la quenoüille du lict, & fut dict que tous les autres jouëroyent ainsi, comme fit la Roche-Boiceau lui mesme, mais le Sergent y estant eut le talon

dislоqué d'avec le reste du pied, dont il fut boiteux toute sa vie, & pour cela appellé au pays le Sergent la Caille. Je ne vous dirai point les conniverts où les exploits & les cedules se perdoient, je me contenterai d'une rude malice, & qui a pourtant quelque proportion. Un Sergent de Doüai voulant prendre un adjournement à lui porter, ses parens & voisins lui raconterent comment depuis peu de jours il avoit fait faire tout le poil d'un Sergent avec des fusees; mais cettui ci se moqua d'eux, disant : « *Par la mort, s'il me gratigne je le mordrai.* » Roche-Boiceau ayant seu ces propos, voit de là à deux jours arriver son homme, le reçoit avec toute honnesteté, le fait disner, bien boire & chanter le beau pinceau. Le tapis mis, il se fait donner des cizeaux, commence à s'en faire les ongles, mais ne s'y prenant pas bien, il prie le Sergent d'achever la besongne, & le met à mesme de si bonne grace qu'il ne l'en put refuser : cela fait, Roche-Boiceau lui monstre ses doigs, en disant : « *Monsieur le Roy, il n'y a plus moyen que je vous puisse grafigner; vous voila en seureté, il faut que j'y sois aussi; ce fut à dire qu'il lui arracha les dents, afin que, lui ne pouvant grafigner, ne pust aussi estre mordu.* »





CHAPITRE VI.

Miracle du loup, & de l'uitre, du pistolet avallé.



HERBONNIERE. Ventre de loup! je trouve qu'il y avoit de la raison par tout ; mon maistre ne fut pas si heureux à Paris, que deux Sergens emmenerent, lui donnant du pommeau de la dague dans le croupion pour le faire aller. Il fait tousjours le brave au commencement, & puis se couëffe de sa chemise. L'autre jour à Villebois, il fut battu par un soldat pour ce qu'il l'appelloit compagnon trop desdaigneusement. Quand il trouve des gens qui l'escoutent à gueule bee, vous ne sçauriez croire ce qu'il dit. Il contoit ces jours devant des Dames comment il avoit esté prisonnier des Turcs, cent lieuës par delà Alep, qu'ils l'avoyent pour prison enfoncé dans une pippe, & laissé en cet estat, sur le bord d'un grand rocher, & que là il vint un loup qui se mit à pisser à l'endroit de la bonde, par laquelle avec ce grand ongle qu'il porte, (& dites que les ongles ne servent de rien) il avoit

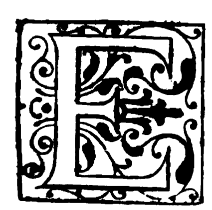
tiré le poil de la queuë & fait un nœud de sa grand moustache gauche, & voyez à quoi servent les grands ongles & les moustaches qu'on porte aujourd'hui: le loup se sentant pris, pour se vouloir sauver, entraine la pippe du haut en bas du rocher; la pippe se mit en canelle, & lui eut la vie sauve, pource qu'il tomba sur le loup, & le tua. Il maintenoit que les huitres, desquelles on rejettoit la coquille en la mer, se refaisoient comme auparavant, pour preuve dequoi il disoit qu'en Alexandrie, ayant mis son chiffre, qui est un double Fi, sur une coquille, il la trouve en Broüage trois ans aprés. Il disoit qu'estant tombé à un certain combat dans l'estang de Congnac, un brochet avoit avalé son pistolet tout bandé, & depuis le brochet pris à Cherac sur Charente avec le pistolet dans le ventre, il gagea cent pistoles qu'il tireroit, & n'y manqua pas. Il a ces gageures de cent pistoles fort à commandement. La derniere fois que nous avons esté à Escure, il se mit en dispute avec un pauvre forçat qui lui demandoit un hardit, pour sçavoir qui estoit le Lieutenant de Beauregard. *Je te gage*, dit mon maistre, *cent pistoles que tu as menti;* le pauvre diable s'en alla sans un liard & avec le desmenti. Mais, Monsieur, je ne puis oublier le conte que vous avez failli à faire du Medecin qui vouloit paroistre si bon Catholique.





Chapitre VII.

La procession de Baumier.



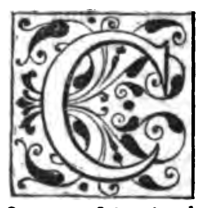
NAY. Je vous entend, c'est le medecin Baumier de Nyort; il estoit si zelé qu'un autre bigot le priant d'assister sa mere fort huguenotte & malade à la mort, lui disant que c'estoit chose horrible de refuser secours au ventre qui l'avoit porté, Baumier respondit qu'il l'iroit voir comme sa mere, mais qu'il offenseroit sa conscience de guerir un Heretique. Un jour il estoit à S.-Mexant, & comme il vouloit paroistre restaurateur de l'antiquité, il lui souvint qu'on avoit autrefois fait une procession solennelle à trois lieuës de la ville, à un S. Silvin des bois, où les mazures ne paroissoient plus. Il avisa avec le Curé que le vent aprés avoir esté longtemps au Nord, tournoit au Su, & faisoit un chaud picquant & estouffé, marque de pluye au lendemain, & pourtant estoit bien à propos de faire une brave procession à la barbe des Heretiques pour demander de l'eau: c'estoit en Juillet, & la chaleur fut si grande qu'il

en esvanouït, & d'autres eurent le mal de coste, mais povres gens & qui ne pouvoient faire gagner le Medecin, pource que les plus apparens s'estoient retirez : d'ailleurs la populace commença à gronder de ce que Baumier estoit monté sur sa mule sans haut de chausses, couvert d'une grande sotane de demie ostade ou serge d'Arras. Les païsans donc devisoient ainsi : « M'arme o l'é qu'o n'i a pu de devotion depeu qu'on vet à chevo. — O let ine mule, dit l'autre. Vant-eilz pas ben bestez o Zardilere, & lez Curez lez beaz premez ? » — Un tiers adjouste : « O l'é pretan in houme mou fantaziou : gle baillit à sa famme in cotillon pre qu'il ne couchist poent o lé, & in otre ine robe pre qu'a ne couchist pas soule. O gliat in an à quiette Chandelour, qugl m'avet priz pre le mené à Partenai ; i prangui le semblé pre l'amour do bouil. Cordi ! gle se faschit à mé & dit qu'i le menguisse pre le gron chemin, le chemin de l'Eglese Catholique & do Pere ! — Ma fé, fiz i, o n'é pas le pu chevochant ni le pu court. Vequi m'nhoume qui s'en vet pre le bea mitan. M'arme garz, gle n'aguiran paz fat ine vresenne, sa mule & li, qugle trevirian dans in tertre où o ne paresset que lez oreilles de la mule & le chappea do moedecin ; o foguit aver do geonz pre lez accroché d'iqui. Diantre, fiz i aprez, é to quieu le chemin de l'Eglese ? Jou avez ben oï dire à Guillemard de Chandenez que le grond chemin charria menet tout dret en preditian. » Durant ces discours, avint que le porteur de clochettes cria : *le costé*, & la procession demeuroit ; adonc Baumier, pour contenter l'infanterie, qu'il voyoit mutinee, demande les clochettes, prit au commencement la bride avec les dents, puis trouvant cela ennuieux la mit dans son col. La

musique ne fut pas longue, pource que la mule, nee & native de Chorais, *nota,* où ils sont tous Heretiques, & elle n'aimant pas le son des cloches, se mit par haut, à temps & contre temps. On crioit au Medecin de tous costez qu'il jettast les eschiles; « *Mater Dei!* je n'en ferai rien, disoit il, car elles sont baptisees. » Tout le monde court pour empoigner la bride, & le bruit echauffa si bien la mule, qu'elle passa sur le ventre à la procession, & comme si elle eust eu un taon au cul, s'enfuit dans les bois. Le cavaleris voulut empoigner une des renes; le malheur fut qu'il donna d'une des eschiles sur l'œil de la beste, & en gardant la cistole & diastole, il se donna de l'autre par le front. De cè coup la mule fit deux cents pas tousjours le cul en haut, & au bout de cela le Medecin mit le nez à terre, le pied passé dans un estrier, & si fit encores quelque chemin trainé à l'escorche-cul, la sotane & la chemise autour de sa teste. Je ne sai s'il appella Sainct Silvin à son aide, mais bien lui prit que l'estriviere estoit petacee d'esguillettes, dont l'estrier lui demeura dans le pied. Le Curé & les plus charitables de la procession se mirent à les chercher jusqu'à deux heures de nuict, & enfin la lune estant levee, lui virent le cul le premier, & le trouverent auprés de Pillas, la teste en bas en un fossé, en profonde meditation, & oncques plus ne fit son prou. Quant à la mule (comme les lieux sont fataux), elle s'alla rendre à la croix osaniere du cimetiere S. Mexant, au mesme lieu où fut amassé frere Jean Tappe-couë, un grand Jubilé auparavant, comme escrit Maistre François, autheur excellent.

Chapitre VIII.

Le quadran des Ouſches; du cours du Soleil.



HERBONNIERE. Monſieur, je vous laiſſe ici, voici venir noſtre homme, qui ne s'eſt point peigné. — *F.* Bonyor, Monſur, bonyor. — *E.* Et à vous, Monſieur. Eh bien, vous avez eſté mal couché? — *F.* Poubez penſer, & toutesfois vien bous bux ye dire qu'à ces faſchuſes guerres ici nous abons ſi vien accouſtumé les armes à dos, que ne poubant dourmir autrement, il m'a falu reprendre la cuirace pour le mens. Que ye ſois pribé de la Cour s'il n'eſt brai! Mais ye penſe qu'il eſt vien haute hure. — *E.* Voila un quadran. — *F.* Braimant, ye n'y connois pas de rien, nous autres gens de guerre ne ſommes pas boulontiers Aſtrologues, & ce quadran a trop de feiçons. Il m'en ſoubient d'un autre qu'un yor comme nous eſtions à Biron, un bieil Gentilhomme Poiꝏevin qu'on appeloit les Ouſches, nous monſtroit à quinze ou ſeize Gentilshommes pour ſaboir l'hure à la chandelle. — *E.* Et comment ſe pouvoit cela? — *F.* Penſez le bous: mais il me

ſoubient que Monſur lou Maneſchal en rioit fort, & n'y aboit que lui qui n'en fuſt vien eſmerbeillé. — *E*. Et vous, qu'en penſez-vous? — *F*. Ne bous ai-ye pas dit que ye ne ſuis poent de ces cherchurs d'Antipodes? auſſi ne croi ye pas qu'il en ſoit. — *E*. Vous voila compagnon de S. Auguſtin. — *F*. Et n'en croioit-il point? — *E*. Non, & declaroit Heretiques ceux qui en croioient : mais n'avez-vous jamais veu coucher le ſoleil, & quel chemin il pouvoit prendre pour venir à ſon lever? — *F*. Oi da, y'ai paſſé vingt mille nuicts à chebal, mais comment paſſeroit-il ſous la terre? — *E*. Il faut qu'il repaſſe de l'autre coſté pour recommencer les vingt mille journees que vous avez attenduës à lever, & cela font prés de ſoixante ans. — *F*. Et il rebient par le meſme chemin qu'il eſtoit allé. — *E*. Et ne le verroit-on pas retourner? — *F*. Non, braiment, car il s'en rebient de nuict. — *E*. Vous l'avez mis en grand peine de ſe cacher vingt mille nuicts : & pourtant, vous qui ne voulez point uſer du quadran, vous avez une monſtre à la ceinture. — *F*. Pour n'en mentir poent, ce n'eſt qu'une vouëtte, qui me ſert de drageoir, & cela pareſt autant que ſi toute la monſtre y eſtet. — *E*. Je voi bien, pour vrai, c'eſt une monſtre.





Chapitre IX.

Songe du Conneſtable, Adiouſias d'Eſtrade.



ÆNESTE. Il faut que ye bous conte un ſonge que j'ai fait cette nuict, & ſur le matin à l'hure qu'ils ſont prouphetiques. Ye me figurois que y'eſtois le Roi François, & qu'un de mes Princes bouloit eſtre mon Conneſtavle ſans mon conget. — *E.* Vous n'avez point les penſees de nuict baſſes, non plus que les diſcours du jour ; je voudrois eſtre aſſez bon Joſeph pour vous l'expliquer. — *F.* Je bous aſſure que y'ai debiné de grandes affaires d'Eſtat quelquesfois, ſur tout la priſon du Prince de Condé : car y'abois ſongé que nous eſtions à la chaſſe du Duc, & que noſtre pippee s'eſtoit lui-meſme envrené dans les gluaux. — *Ch.* Ventre de loup ! voila de ſottes nouvelles. Voſtre bel Eſtrade, dc qui vous faiſiez plus de cas que de nous, s'en eſt allé avant jour & a emporté voſtre eſpee. — *F.* Mon duel, la maſſacroire ! o cap Sant Crapaſi, l'eſpaſe dont ye me ſuis battu trente cinq fois, la bictoriuſe qui n'a yamais manqué, la

Mappemonde, cerchez une Mappemonde. — *E.* Il y en a une des nouvelles en la galerie. — *F.* Cap de you ! cerchez dedans, bous ne trouberez place en la terre où le bilen se puisse cacher; à moi desrover, à moi : « O vien, patience. » — *E.* Je suis bien aise de vous voir resous ainsi, & voila vostre songe arrivé, car celui qui porte l'espee du Roi est son Connestable, & c'est Estrade qui s'est fait Connestable du Roi François maugré lui. — *F.* Il y a parmi cela quauque bintaines de pistoles, de quoi ye ne suis pas trop marri, parce que cela sera parestre à ceux qu'il serbira, qu'il ne sort pas du serbice d'un quauquin. J'abois abant lui un autre pendart qui s'appelloit Barbacane. Ce maraut, ye lui faisois pourter aprés moi trois vagues de ces ruvis valets que y'abois eu d'un du Mont, pour faire present à ma maistresse : comme j'estois assis au bet prés d'elle, ye tendois le doigt par derriere pour qu'il mist dedans les aneaux, & cela paressoit dabantage que si ye les eusse pourtez moi mesme : ye troubai que mon bilen aboit escarpinai. Ye courus yusques à la ruë sulement, mais quant & quant me boila resoulut. — *E.* Ha que j'aime ces resolutions, elles sentent bien le cavalier.





Chapitre X.

Des resolutions.



Fæneste. Dés mon enfance j'ai esté tousjours resolut, & pour cela fouëtté en diavle. Monsur, en commençant lou desyunai, ye bous en bux dire trois ou quatre qui levent la paille, pour monstrer qu'un galant homme doit prendre parti, & estre ferme en ses resolutions. Mentenant que nous sommes assis, ye bous dirai qu'à la guerre d'Aunix, comme nous estions lougez dans Mauzai, Monsur se permenant lou soir, nous boions benir une vrigade de gens vien coubers; ye m'abance lou pistolet à la men, & aiant dit furieusement : « *Qui ba là? demourez là, cap de you, lou bet premé qu'avancera.* » Cus ci ne se boulans pas arrester & se mettans à rire : « *Bous riez,* » di ye. — « *Oi da,* » firent ils; ye prens ma resolution & dis : « *Et moi aussi vien que bous.* » — *E.* Voila d'excellentes resolutions. — F. Nous estions à la Comedie aux poids pilez : un Parisien bestu de biolet se leboit à tous coups & m'empeschoit la buë des youurs ; ye lui crie rudement,

« *Hola bioulet, biras bous d'aquiou.* » Ce fat tournant la teste, me respond, « *Je n'en ferai rien.* » Et moi resoulut quant & quant, ye redouvle : « *Demouras y donc.* » Et par ce mouyen il ne fit rien sans mon commandement. — *E*. Que c'est de sçavoir prendre son avantage. — *F*. Au fauxbourg S. Germen, en la ruë du Cœur-Bolant, comme y'alois un soir boir ma maistresse, ye fis rencontre d'un taquain qui benoit la teste vessee : sans respect il jette la male men à mon mantou, & de l'autre me porte une espee courte à la gourge, si vien que n'estant pas sur mes armes, il falut lui avandonner lou mantou, encores fut il si impudent de s'arrester à dix pas de moi pour me regarder. Lors sans m'estonner ye lui criai : « *Cabalier, il y ba de boste haunur, car bous serez mon pourte manteau.* » Et ainsi soulagé des espaules, ye ne laisse point d'aller boir ma maistresse tout en perpunt, comme abec plus de pribauté. — *E*. Ce fut bien dit ; car au moins il estoit emporte manteau. C'est entendre le numero ou je ne m'y connois pas. Il faut pourtant un grand r'envitaillement de patience ou de philosophie pour prendre ces resolutions, mais que voulez-vous ? quand la chose est faite, il se faut resoudre à ne faire pas pis : & de cette sorte de resolutions s'arma bien à propos le Ministre de Glenai. — *F*. Attendez, abant faire boste conte, que ye bous die comment y'en suis sourti une fois mal satisfait, faute de m'estre resoulut comme autrefois. — *E*. Et bien, j'attendrai ; auriez-vous bien manqué une fois à prendre vos bonnes resolutions, & qui ne sont communes qu'à vous ?



Chapitre XI.

Querelle avec le Sçabantas, duel de Valleri.

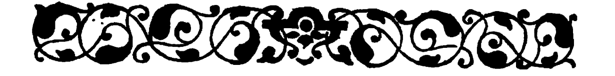


Æneste. De toutes mes querelles, ye n'ai regret qu'à une, & ce qui m'en fasche, c'est que c'estet en presence de ma maistresse. Un certen Huguenot sabantas l'entretenoit des idees de Platon & autres farfanteries, à quoi ye ne poubois rien dire à perpaux ; de là il tomba à se moucquer de son chapelet. Elle respondit : « Contentez bous que je suis fort Cathoulique. — Cathoulique? dit l'autre, ye n'ai pas si maubaise oupinion de bous, mais y'estime que bous n'estes qu'à boste mari, ou pour le plus à quauque ami, & non pas à tous. » Ce paillard se met à philosoupher sur ce qu'elle estoit Catolou, & qu'il faloit dire : « *Estre de l'Eglise Cathoulique*, & non pas : *Cathoulique.* » Ye prins la parole, disant qu'elle n'estoit ni *Cat* ni *olou*. « Bezez bous vien, di ye, ye ne sai ni Grec ni Latin & ne suis poent sabantas, mais ye bous ferai raison sur ce que bous dites. » Pour cap de you,

lou galand me bient dire : « Monſur l'ignorantas, ye ne ſai poent tant de Grec ni de Latin que ye boudrois, mais pour m'accommoder à bous, ye bous dis en Francés que bous eſtes un ſot ; » & là deſſus me hauſſe lou nas du pung. Là fut grand lou reſpect de ma maiſtreſſe, qui ſe mit entre dux, & le boyage de la guerre a empeſché que nous n'ayons parlé à maſſe, encore qu'il me faſche fort abec un Latiniſte. — *E*. Vous voiez, il eſt François quand il veut. Mais cela s'appointera bien encores : peut eſtre, puiſqu'il eſt ſi mal heureux de ſavoir du Grec & du Latin, ne ſe ſaura il pas battre en Francés. — *F*. Cap de you, il me faſche fort d'une chauſe qu'on m'a dite de lui, c'eſt qu'il n'y a eſcrimur dans Paris qu'il n'ait pourté par terre. — *E*. En Latin ? — *F*. Je ne ſai pas ; mais Grand Jean, l'Anglois, ni Jean Petit ne bulent plus tirer abec lui. — *E*. Vous eſtes deffendeur, le choix des armes eſt à vous. — *F*. J'abois penſai de le faire appeller abec une arvaleſte & chacun trois mattras, ou vien à chebal. Puteſtre qu'il chebauche en Latin, mais diavle, c'eſt un coureur de vague. — *E*. Il faut trouver quelqu'autre invention. Le Prince de Condé en trouva une pour un ſommelier & un valet de garderobe, deux bons ſoldats & qu'il ne vouloit pas perdre. Il leur accorda le combat à Valeri, leur remonſtrant que comme ſerviteurs d'un Prince du ſang, ils ſe devoient battre à cheval, & que *gent de Roi appelle à Baron*. Il les fit donc armer avec les hautes pieces, eſlire parrains, ſe confeſſer, leur fit tirer les deux meilleurs chevaux, & quant ils furent ſur le montouër, ne pouvans regarder qu'à la hauteur de leur viſiere, les palefreniers les monterent ſur deux mulets d'Auvergne bien empanachez. Les mulets ne combattirent

que du derriere, & les chevaliers aians fait leur pouvoir, furent appointez. — *F*. Je crois que bous ne boudriez pas faire comparaison d'un à moi, mais pourtant l'imbention en estoit gaillarde.





Chapitre XII.

Du Ministre de Glenay.



Fæneste. Mais benons à boste Ministre. — *E.* C'estoi celui de Glenai, nommé la Fleur, personnage fort grave, qui ne faisoit rien que meurement & avec moderation. Ce bon homme donc venant d'un Synode de Nyort, prit sa couchee à Lageon, où il ne fut pas plustost arrivé qu'il void venir en mesme logis un Cordelier, qui avoit le nez plus haut en couleur que lui. L'horreur de cette rencontre lui fit gagner un jardin pour se promener à part; mais il n'y fut pas plustost que le Cordelier y entre, & comme M. de la Fleur, avec une mine fort desdaigneuse, en tournant l'eschine, monstroit au Frater toutes sortes de deffaveurs, lui d'une voix bien moderee, commença ainsi: « *Monsieur, je voi bien que cet odieux habit & que ce froc de deception vous sont à contre cœur. Celui qui les porte en est las; mais au nom du Seigneur & en la charité d'un fidelle qui n'est jamais soupçonneuse, je vous supplie chrestiennement, ne m'abandonnez point*

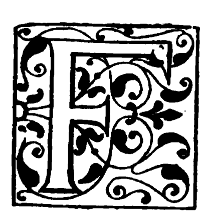
ainsi, pource que ce voile d'hypocrisie m'est ennuieux, & ma deliberation est de le changer bientost en l'habit d'un homme de bien comme vous, & ce moiennant la Grace, que vous me devez aider à implorer. Despouillez vous donc de ce qui empesche notre communication. Ce fut assez dit, car le Ministre embrasse le Cordelier, & avec toutes sortes de congratulations lui promet de faciliter son dessein, & l'hostesse qui n'avoit qu'un lict ne fut plus en peine de les coucher ensemble. Voici ce qui advint: c'est qu'estant jour sur le lict, & le bon homme, trouvant son camarade le premier debout, se voulut lever aussi: mais ne voiant rien à ses pieds que le froc & l'habit gris, pensa resver au commencement, & puis se mit aux exclamations, rememorant que le cauteleux avoit appellé son froc de deception, & avoit dit qu'il vouloit changer son habit pour celui d'un homme de bien. Aprés plusieurs regrets, le besoin, maistre des resolutions dont nous parlions, fit vestir à la Fleur le mystere d'iniquité. Le pis fut à l'arrivee de Glenai, où le vieillard, Seigneur du lieu, estant dans la tourette du coin, aprés avoir crié : *Bonté de Dieu, quelle facture d'homme est ceci,* faillit à lapider son Pasteur, qu'il estimoit avoir changé de profession comme d'habit, mais comme un morceau tire l'autre, il me vient à la bouche une autre resolution que vous estimerez fort.





Chapitre XIII.

Histoire de Pautrot, & de la Dame de Noaillé.



ÆNESTE. Nous abions eu querelle au Marché Neuf, Monroud & moi, & abions eſté ſeparez faiſans à paroles, ſur un coup qu'il m'aboit touché le collet. Lou Caiteine Friſquet me dit à la ruë de Senio : « Varon, je bous beux faire boir enſemble Monroud & bous. » Je reſpondis : « Je l'abcette, Cabalier. » Incontinent il me mena par la ruë des Maraiz, que nous autres appelons le petit Geneve. Quand je bis qu'il me paſſoit au Pré aux Clercs, je demande : « A quin cabaret me menez-bous voire ? — *A l'enſeigne de la bataille,* dit Friſquet. — Vous m'abez, di ye, combié à voire, je ne beux pas qu'on ſe moucque de moi, & eſtre ainſi mené par lou naz : je m'entourne. — Et où eſt l'hauneur ? fit l'autre. — Je donnerai, di ye, cent piſtoles à qui me faira vattre abec ce galand homme, mais non pas à fauſſes enſeignes. » Et m'entourne reſolut ; car noutez que quand Friſquet aboit dit *voir* enſemble, j'abois entendu *voire* enſemble : boila

que c'eſt de Francimentaiza. — *E.* Laiſſons ces reſolutions furieuſes. La couſtume du Poictou eſt que les meilleures maiſons du païs retiennent des chambres à Nyort & Fontenai pour ſe trouver aux foires qui ſont en ces deux lieux. Une Dame de Noaillé retenoit à chaque foire de Nyort, chez Barberie, la petite chambre qui eſt au haut de l'eſcalier. N'eſtant point arrivee le premier jour, le Sieur de Pautrot de la maiſon de S.-Gelais s'y logea. Le lendemain à deux heures aprés midi, arriva la Dame, & cependant qu'elle diſoit les honneſtetez à ſon hoſte, Yſabeau, ſa fille de chambre, d'une gentille humeur : car il faut que je vous die en paſſant qu'un charpentier, nommé Biraut, lui aiant donné des lettres pour ſa maiſtreſſe, jamais elle ne voulut nommer le porteur par ſon nom ; eſtant preſſee, elle tendoit la gorge & demandoit un couteau pluſtoſt que de prononcer un ſi vilain mot ; enfin la maiſtreſſe qui avoit beſoin de ſçavoir le nom, n'aiant rien gagné ni par menace ni par promeſſes, lui commanda de le faire connoiſtre par entreſeings. « Ha bien cela ! dit Yſabeau, il s'appelle comme cela de quoi on vous le fait. » Elle prononça un terme de bourdeau. Elle meſme donc eſtant montee à la chambre, trouve ſur ſa table pretenduë une male rouge, qu'auſſi toſt elle empoigne par les cordons & la fait ſauter par la feneſtre. La male tombe ſur une eſpaule de Martin, valet de Pautrot. Comme Martin regardoit qui eſtoit bleſſé de la malle ou de l'eſpaule, arrive ſon maiſtre qui la fait apporter aprés ſoi, & trouve la Dame au haut. Les voilà aux paroles, froides pour le commencement, mais en fin il y falut faire, & venir aux reſolutions, comme vous ſçavez qu'elles ne ſont pas toutes pour le duel. — *F.* Non pas, elles ſe

remarquent vien au procedé. — *E.* Les voila ſur : « Je n'endurerai pas cet affront ; » — l'autre : « Ni moi, & que ma male ſoit precipitee. » — Elle : « J'ai cinquante Gentilshommes en cette foire, mes ſerviteurs & parens, pour prendre ma querelle, j'y ai auſſi deux gendres que vous connoiſſez bien. » Cela eſchauffa Pautrot à dire : « Madame, ſi vos gendres reçoivent le preſent de la querelle auſſi liberalement que vous leur donnez, ils me trouveront plus roide en leur endroit que je ne ſaurois eſtre au voſtre, veu voſtre aage & ce qui en deſpend. » Cette dependance picqua fort la Dame, pource qu'on diſoit qu'il lui pendoit quelque choſe, joint qu'elle ne ſe ſentoit pas encores à l'aage de meſpris. Elle donc troublee de colere revint au dialogue. « Voila mon lict, dit elle, où j'ai accouſtumé de coucher, & j'y coucherai cette nuict. » — Pautrot replique : « Voila le lict où j'ai couché la nuict paſſee, & j'y coucherai encores cette ci. — Je dis que j'y coucherai, repart la Dame. — *Pautrot.* Et moi auſſi. — *La Dame.* Je ne di pas que vous n'y couchiez, mais j'y coucherai. — *Pautrot.* Et moi je ne di pas que vous n'y couchiez, mais ſi ſçai je bien que j'y coucherai auſſi. — *La Dame.* Et pour vous faire pareſtre mon courage, j'y coucherai dés à preſent. » Là deſſus Fæneſte jetta un grand ſouſpir, diſant : « O couraye, tant que tu me coſte. » — Enay pourſuivant ſon conte : Pautrot dit qu'il alloit faire comme la Dame qui appelle Iſabeau pour la deveſtir ; Pautrot, Martin pour le deſchauſſer ; ce fut à qui feroit paroiſtre la reſolution par la diligence. La Dame eut l'avantage pour eſtre la premiere preſte, & Pautrot eut la ruette. Yſabeau regarde Martin, & lui levant le nez, dit : « Eh bien, maitre ſot, ſavois-je pas bien que nous y couche-

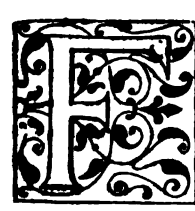
rions : — Et nous, dit Martin. » Sans vous amuser plus long temps, voila les deux qui prennent le chemin de leur maistre & maistresse, premierement en paroles, mais plus racourcies, & puis au lict ; mais pource que Martin ferma la porte, & qu'il disputoit ce point d'honneur, il eut pour partage la place de devant. Pensez charitablement qu'ils ne firent rien que bien à propos. Cette dame a dit depuis à quelques uns qui l'en ont voulu gausser, qu'elle n'avoit rien fait par amour, mais pour faire paroistre qu'il ne lui pendoit rien, & faire mentir les mesdisans.





Chapitre XIV.

De Bourron, ænigme de Filasse.



Fænestre. Or il faut boire ſur ce conte, & bibe la reſolution. Ye ne bus pourtant poent monter à chebal que ye ne bous aie fait preſent de quauques pieces rares que me douna lou praube Bourron quauques yours abant ſa mort. — *E*. Eſt-il mort? — *F*. Oi, c'en eſt fait. — *E*. Les nouvelles le ſont auſſi. — *F*. On a fait des epitaphes pour lui, deſquelles ye bous dirai le plus court :

Ci giſt Bourron, qui de nouvelles
Ne fut jamais chiche ni ſou,
Et qui alloit, en paiant d'elles,
De Nante à Lion pour un ſou.

E. Et bien, Monſieur, le tapis eſt mis, donnez nous donc la piece que vous nous promettiez. — *F*. Ceci n'eſt plus du rang des railleries, il ne faut pas tousjours fadeger; c'eſt une prouphetie troubee aux ruines de Partenai lou Biux, abec une

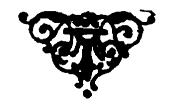
lettre que Noſtre-Dame eſcriboit au Maneſchal d'Aſai. Ye bous puis aſſeurer que ceci a mis en pene les plus ſabans hommes de la France. Liſez, s'il vous plaiſt. — *E.* « Du reſte des fleaux & tempeſtes paſſees, & d'entre les fers pointus & preſſez qui feront voler 40,000,000 de teſtes en deux mois, je voi preparer à la diſcorde des ſemences qui de ſoi meſmes s'eſchauffent, & ces matieres eſtre bien receuës & pratiquees, meſmes par les plus peſantes humeurs. Je voi au premier beau temps qui paſſera l'Equinoxe de Mars, les entrepreneurs donner la teſte baiſſee & mettre le fer en beſongne, nommement ſur le 45ᵉ degré de la France Occidentale. Je voi quelques vieillards Saturniens faire quitter à la jeuneſſe le repos & les delices, ſoit pour aller en garde, ſoit pour attaquer. Le tumulte s'echauffera premierement par bruits, par injures & cris contre les voiſins, & meſme contre quelques domeſtiques revoltez. Les ennemis ſont compoſez de divers langages, parures & complexions : les uns ſont de bandes noires, larronneſſes & odieuſes par tout, les autres ſont ames douces & ſans fiel, qui ne cerchent que leur vie en paix ; c'eſt une race cherie, & fut de bonne augure au maiſtre de tout le monde, qui pourtant n'eſtoit qu'homme, lors qu'il aſſeura l'Egliſe à la plus grande deffaite des meſcreans. La querelle ſera pource que les Occidentaux entreprendront la deffenſe de leur mortelle ennemie, je di mortelle, pour ce qu'elle recompenſera d'une maudite mort ceux qui l'auront conſervee, & voici la viciſſitude des mignons d'Aſſuerus. Ces choſes arriveront lors que les plus temeraires eſſayeront de deſloger & deſplacer les armes de leur Roi en la preſſe & en l'obſcurité. Je m'explique davantage en

vous disant que les plus outrecuidez, plus par ruses que par effort entreprendront sur le Soleil & la Lune, couverts d'armes deffensives que Saturne leur fournit, & aians pour offensives les plus rares presents de Mars. L'ingratte de qui nous parlons est celle par qui tant de vies perissent ou se conservent, par qui les esperances sont dressees, par qui abbatuës; c'est celle qui retient ou lasche la bride aux fureurs de l'air & à celles de l'Ocean; par elle Samson fut dompté, par elle S. Paul fut sauvé: elle est si necessaire pour les exploicts martiaux qu'elle a les effects du feu en sa puissance, & que par faute d'elle toutes les Princesses de Cartage se coupperent les cheveux. Sa querelle donc viendra des paroles aux coups; les uns s'aidans des armes des Parthes, les autres de celles qui deffirent les Philistins. Oserai-je dire que contre les debonnaires, comme par necromancie, seront emploiees les choses mortes, les spectres, les promptes idoles & la despoüille des pauvres, mesmes des reliques qui feront des effects contre nature par les terreurs & espouvantemens? Je reste à vous dire que les forces de l'air y seront emploiees, si que par un mouvement spherique les esprits animeront les choses sans voix à des bruits & rumeurs pour resveiller les plus endormis: garde la nuict contre les esperviers de la sagesse. Les deffendeurs penseront avoir vaincu; mais lors qu'ils s'escrieront:

O fortunati nimium queis militat æther
Et conjurati veniunt ad classica venti!

ils se trouveront circonvenus par la multitude, & voici le secours des enfans d'Hercule, qui fortifians l'esperance des plus bas, mettront l'ingratte

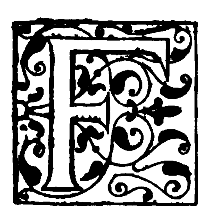
deffenduë hors de peril. Quelques mois aprés se feront des embrassemens : o Marmande, o Tonneins, que peu dureront tes feux de joye, car on y bruslera les os des morts despoüillez de leur peau & de leurs nerfs : les derniers effects de tout ceci plus familiers aux Anglois & plus redoutables aux Espagnols. »





Chapitre XV.

Explication de l'enigme.



Fanestr. Et vien, les chebus ne bous dreffent-ils poent en la teste? — E. Je demande loifir de repaffer ceci à part moi. — F. Cependant que bous lires, ye m'en bai faire un tour aux chebaux. Hola haut, Chervonniere, Carmagnolle, Eftrade; à proupaux, ce couquin n'y eft plus. Et vien, Monfur, bous y abés penfai. — E. Oui vraiment, & l'enigme eft faite avec fes lois; mais de prophetie il n'y en a que le pareftre. — F. Comment, pareftre? — E. Or donnez vous patience, & je vous monftrerai à quoi tombent les chofes merveilleufes de cet efcrit, duquel un feul mot m'a donné connoiffance du refte. — F. Bous me feriez vien eftonner & mefprifer les fabants hommes que y'ai oüi là deffus; mais boyons. — E. *Du refte des fleaux & tempeftes paffees.* Les femences ordinairement, ou viennent de deffous le fleau, ou font refemees, par ce que le mauvais tempe fait demeurer dans le champ. *Et d'entre les fers pointus & prof-*

sez qui feront tomber quarante millions de testes en deux mois. C'est le propre de ce que nous appellons icy & vers vous la cherve, d'estre esgrugee entre des fers serrez & pointus; & de conter les testes qui tombent par là il n'est pas possible, & pourtant quarante millions est un nombre certain pour l'incertain. *Je voi preparer des semences qui de soi mesmes s'eschauffent*. Voila le mot qui m'a donné connoissance de tout le reste, pource que le chenevoi s'eschauffe soi mesme, dont on tire un proverbe assez commun. *Ces matieres bien receuës par les humeurs plus pesantes*. Celles-là sont les aquatiques, pource qu'en tels lieux se seme ordinairement la grene dont est question. *Je voi au premier beau temps qui passera l'Equinoxe de Mars donner la teste baissee & mettre le fer en besongne*. C'est la droite saison que les marreux vont aux chenevieres mettre les mottes en gueret, & ceux là n'ont pas la teste haut. *Nommement sur le 45e degré de l'Occident de la France*. C'est en la valee de Garonne que j'ai veu le plus de chenevieres, & les plus grandes qui se trouvent ailleurs, & cela est la plusspart par le 45e degré. *Je voi les vieillards Saturniens faire quitter à la jeunesse le repos & les delices*. Ce sont les jeunes enfans que les peres font lever du lict & du sommeil pour aller garder les semences. *Le tumulte s'eschauffera premierement par bruits, par injures & cris*. Qui a veu cette garde n'a point besoin d'explication. *Contre les voisins, & mesmes contre quelques domestiques revoltez*. C'est pource que les pigeons de la maison y vont aussi bien que les autres. *Entre lesquels il y a de deux sortes d'esprits, les uns sont bandes noires, larronnesses & odieuses par tout*. Cela sont les grosses, corneilles & chucats. *Les*

autres sont ames douces & sans fiel, qui ne cerchent que leur vie en paix. Ce sont les pigeons, pour la douceur desquels quelques naturalistes ont escrit qu'eux & les tourtres estoient sans fiel. *C'est une race cherie & de bonne augure à celui qui asseura l'Eglise.* Pource que la colombe apporta l'Olive, marque de paix, & asseura Noé Prince des hommes qui restoient, & l'arche, type de l'Eglise, que les eaux se retiroient. *A la plus grande deffaite des Infidelles.* Toutes les deffaites du monde n'ont point esgalé celle là, & ce qui n'estoit point dans l'Eglise se contoit pour infidelle. *La querelle sera pource que les Occidentaux entreprendront la deffense de leur mortelle ennemie.* Les Occidentaux de la France sont les habitans de Bretagne, Poictou, Xainctonge & Guienne : mais plus particulierement la Prophetie semble en vouloir à la Gascongne, plus curieuse que les autres à eslever ce qu'on a nommé la *salade de Gascongne,* qui a fait de mauvais tours à plusieurs du païs, comme il pareſt par ce qui suit. *Je dis mortelle, pource qu'elle recompensera d'une maudite mort ceux qui l'auront conservee. Elle est maudite par l'Escriture.* Tel en est estranglé qui l'a gardee en sa jeunesse. *Les rendant compagnons du mignon d'Assuerus,* c'est-à-dire leur baillant Aman pour camarade. *Lorsque les plus temeraires essaieront de desloger & desplacer les armes de leur Roy d'obscurité en obscurité.* C'est quand les couppeurs de bourses les arrachent de la pochette d'autrui pour les mettre en la leur : & les armes du Roy s'entendent de toute sorte de monnoie marquee des armoiries du Royaume. *Je dis davantage que les plus outrecuidez, plus par ruses que par effort, entreprendront de ravir & quelquesfois raviront le Soleil & la Lune, par la deffense de Saturne & par les*

attaques de Mars. Ceci depeint plus exprés les coupeurs de bourses : les Alchimistes appellent l'or le Soleil & l'argent la Lune; quand ils parlent donc de ravir le Soleil & la Lune, c'est ravir l'or & l'argent : & tout de mesme pource que le plomb est entendu par Saturne, & le fer & l'acier par Mars, *deffense de Saturne* est sans doute le pouce de plomb qui empesche le galand de se coupper, & les *attaques de Mars* sont les coups du petit couteau. *C'est encor elle par qui tant de vies perissent ou se conservent*. Qui a esté sur la mer sait combien les cables & funins sont necessaires à garentir les vies, & combien il s'en perd faute d'eux, sans conter ceux que la corde emporte en terre ferme. *Par qui les esperances sont dressees, par qui abbatuës*. Les esperances sont les voiles, qui sont guindees & ameinees par les cordages. *C'est elle qui retient & lasche la bride aux fureurs de l'air & à celles de l'Ocean*. Les encrages contre les tempestes dependent de la bonté du cable sur tout. *Par elle fut dompté Samson*. Quand estant lié de cordes neuves, il tomba és mains des Philistins. *Par elle S. Paul sauvé*. Quand avec des cordes il fut devalé des murailles de la ville de Damas. *Elle est si necessaire qu'elle a les effects du feu en sa puissance*. C'est de la corde qu'on se sert pour tous les exploicts de guerre où les armes à feu sont mises en besongne. *Et pour son absence toutes les Princesses de Cartage se coupperent les cheveux*. C'est qu'à la troisiesme paix Punique un Cartaginien ayant repondu au Romain qui demandoit s'ils avoient encores quelque autel pour parjurer : *Faites nous*, dit il, *jurer sur l'impuissance de rompre la foi*. Les vaincus furent donc tellement desarmez qu'on ne leur laissa ni cordes ni dequoi en faire : eux donc revenans à la

guerre, firent des cordages en couppant les cheveux de toutes les femmes du païs, sans que les Princesses y espargnassent les leurs. *Cette querelle viendra des paroles aux coups, les uns s'aidans des armes des Parthes, & les autres de celles qui desfirent les Philistins.* Pource que les Parthes ont reputation de vaincre en fuyant, ceci est la fuite d'un des partis, assavoir des oiseaux : & pour ce que David ayant pris pour armes une fonde & deffait les Philistins par la perte de Goliath, ceci est conté pour les fondes desquelles les petits enfans tirent aux oiseaux. *Oserai-je dire que contre les debonnaires, comme par necromantie, seront employees les choses mortes?* Necromantie est une science qui se practique par les morts : l'Enigme dit donc qu'on n'employe pas seulement les personnes à chasser les oiseaux, mais les choses mortes, qu'on appelle au païs les Baboüins. *Les spectres, les promptes idoles.* Spectre est ce qui effraye du regard, & ces hommes de paille sont des simulacres faits à la haste. *Et la ruine des povres, & les reliques qui feront plus d'effect que ne doivent pouvoir les terreurs & espouvantemens.* A cela servent les depoüilles des plus povres : & quant au mot de *reliques*, il est fort proprement emploié, car il signifie *restes*, & nul n'y met rien de quoi il se puisse servir encores. Et quant à la terreur, qui a là plus de force qu'elle ne devroit, c'est pource qu'il n'y a point de raison que les choses qui ont vie fuient pour celles qui n'en ont point. *Il reste à vous dire que les forces de l'air y seront employees, si que par un mouvement spherique, les esprits animeront les choses mortes à des tours violents, puissants à resveiller les plus endormis.* Les forces de l'air sont les vents, & voici les moulinets dans les arbres qui chassent de leur bruit, & auprés

desquels on ne dort pas à l'aise ; leur mouvement est spherique & paroist tel quand ils vont viste principalement. *Garde la nuict contre les esperviers de la Sagesse.* C'est pour chasser la nuict, qu'il n'y a point de garde, les cheveches & hibous qui y font aussi du mal : le tiltre qu'on leur baille ici est pource que Jupiter va tousjours accompagné de l'aigle, ainsi l'oiseau de nuict est l'aigle de Pallas, à qui la Sagesse appartient. *Les perturbateurs penséront avoir vaincu; mais lorsqu'ils crieront :*

O fortunati nimium queis militat æther
Et conjurati veniunt ad classica venti!

ils se trouveront circonvenus par la multitude. C'est pour le mal que les mouëes font maugré tous ces artifices. Et les deux vers sont pris d'un Poëte Chrestien, qui aux guerres de Stilico s'esjoüit de ce qu'au jour du combat les vents donnoient au visage des ennemis; & le jeu des Enigmes est d'approprier les grandes choses aux pueriles comme cette ci. *Et voici le secours des enfans d'Hercule, qui fortifians l'esperance des plus bas, mettront l'ingratte deffenduë hors de peril.* Les enfans d'Hercule sont les Jumeaux, qui durent jusqu'au 22 de Mai; dans ce temps la verdure, qui est l'esperance, s'estant eslevee couvre le plus bas, met la semence deffenduë en herbe : vous savez bien pourquoi il l'appelle ingratte. *Quelques mois aprés seront des embrasemens.* Ce sont les feux que vous voyez tout le long de Garonne, que celles qui teillent font. *O Marmande, o Tonnins, que peu dureront tes chants & tes feux de joye : car on y bruslera les os des morts despouillez de leur peau & de leurs nerfs.* Il s'attaque à Marmande & à Tonnins, comme lieux où principalement se void ce

qui ſe raconte ici : les chants ſont alleguez pour les chanſons continuelles qui s'y diſent en veillant : & pour ce qui eſt dit des os deſpoüillez de leur peau & de leurs nerfs, c'eſt une peinture aſſez expreſſe de l'eſtat où on laiſſe la chenevotte avant la donner au feu. *Les accidents de tout ceci ſeront plus familiers aux Anglois & plus redoutables aux Eſpagnols.* Ceux qui ont frequenté l'une & l'autre de ces nations, ſavent combien la mort de la corde eſt familiere aux Anglois & horrible aux Eſpagnols. — *F.* Bous me faites faſchai & puis yoius : ye ſuis marri de boir de ſi velles chauſes benir à rien, car ye m'en faiſois admirer & pareſtre en vonne compagnie, mais auſſi l'explication me baudra force vonnes repuës.





Chapitre XVI.

De Sourdy & sa femme, du Prince joüeur, de Chenevieres, du Prestre de Bougeuin, du Moyne de Maillezais.



NAY. Je vous proteste que j'ai choisi votre païs pour y avoir plus de cherves qu'ailleurs, mais non pas plus de larrons : car les coupeurs de bourse viennent plus de Paris que d'autre lieu. Or je reçoi la prophetie de votre main : mais vous avez tiré quant & quant de petits papiers, desquels je voudrois bien avoir part, s'il vous plaist. — *F.* Monsur, ce sont petits sauvriquets que Bourron m'aboit encores donnez. — *E.* Vous parlez d'un honneste homme, & que je prenois à autant de contentement de voir mettre pied à terre ceans que de Gentilhomme qui me fist cet honneur. — *F.* Tenez, en boila quatre à boste commandement. — *E.* Voyons cettui ci. — *F.* C'est d'un Signur qui aboit à Chartres une praube garce mal bestuë ; il prit un caprice à sa fame en passant par là de la faire aviller

tout à nuf; lors lou Monſur boyant cette vraberie en dit ce petit mout,

Oui, ma femme, il eſt tout certain
Que c'eſt vaincre la jalouſie,
Et un trait de grand courtoiſie,
D'avoir reveſtu ma putain.
Si je veux, comme la merveille
Et l'excellence des maris,
Rendre à vos ribaux la pareille,
Cela ne ſe peut qu'à Paris.

E. Bon, & cettui ci ? — *F*. Les alliances en ſont changees, car c'eſt d'un des plus galands Princes, & de la plus gentille Princeſſe qui ſoient à la Cour.

Comme l'on a ſoin de ſes proches,
Une tante blaſmoit du jeu,
Son neveu, avec grands reproches.
A la fin ce dit le neveu :
« Ne joüez plus du cul ma tante,
Ni moi aux dez, je le promets.
— Va, traitre, dit la reprenante,
Tu ne t'en chatiras jamais ».

E. Voici qui va bien : mais en voila trois que vous cachez. — *F*. Ye n'en cache qu'un qui me feroit pendre s'il eſtoit troubé ſur moi à Paris; y'aime mius bous donner ces dux ici. Le premier a le nom changé, mais il eſt de meſme rime.

C'eſt un droſle que Jenevieres,
Sa femme ne lui en doit gueres ;
Ils ſe pippent en cent façons,
Mais il perd à ce marché, parce
Que lui n'entretient qu'une garce,
Et elle cinquante garçons.

E. Voions ce que dit l'autre. — *F*. Cettui ci eſt

de Bougoin, où y'espere aller coucher de soir ; c'est un biux conte du Curé Fraslart, qui en mourut de tristesse, ou autrement. Lisez,

Ci dessous gist un pauvre Prestre,
Plaintif que Bougoin son maistre
Lui fit faire plus d'un mestier.
L'esprit revient & lui reproche
Qu'il viroit en Esté la broche,
Et l'Hyver il estoit portier.

E Je vous assure que cettui là n'est pas mauvais: mais puis que vous craignez de porter à Paris tous ces papiers que vous serrez, où pouvez-vous les laisser mieux qu'ici, à nous autres qui ne sommes pas si ombragez des potences comme on l'est à la Place aux veaux ? — *F.* Il y en a vien qui ne sont pas dangerux : aussi tenez, prenez les comme ils biendront : cettui ci est d'un Moine de Maillezais, qui, se boiant fort vas, cachoit entre ses cuisses une petite bourse de pistoles pour en faire son dernier present: celui qu'il aboit choisi pour le confesser lui pensa arracher un pacquet pour l'autre. Lisez,

Pour donner l'onction derniere,
Le frere confessant le frere
Lui fit mal, non à son escient ;
Aussi il s'en excuse, pource
Que ce fut en tirant la bourse
Qu'il prit la couille du patient.





Chapitre XVII.

Du Comte de Lorme.



Faeneste. Puis que bous estes si opiniastre à boir les autres, gardez les, & ne les bouiez que quand je ferai vien loin, car il est dangerus en diavle d'estre troubé abec quauque cause qui touche Monsur lou Maneschal, & y'ai affaire de sa fabur pour une grande entreprise à laquelle ye suis combié, & pour laquelle il me faudra rebenir en ce païs à un amvarquement. — *E.* Est-il possible que je ne vous y saurois aider puis que c'est en ce païs? — *F.* Je ne sai pas; ye m'en bai bous conter que c'est, mais ye bous recommande lou secret. — *E.* Et moi à vous mesmes. — *F.* Je bis à Paris abant partir un grand cabalier, qui est benu ouffrir de merbeilluses richesses pour relever la Couronne d'une grande partie de ses debtes, mettre force Princes & Signurs à lur aise, & rendre le Roi maistre de la mer en despit des Anglois, Flamans & Espagnols : cet homme bient de la part du General Scincs & huict autres grands pirates, qui

ont boulu vailler au Roi d'Angleterre dux milions d'or, & lui conquerir le Perou à leurs despens; & leur Roi (car ils sont la pluspart Anglois) ne les voulant recevoir à aucun traicté, ils crierent en levant l'ancre devant l'isle de Wich, qu'il demeurast Roi d'Angleterre & ux de la mer : ils ont fait quelques ouffres semvlavles aux Estats, au Roi d'Espagne, aux Benitiens, & au Duc de Florence : mais ces gens là trop ceremonius, n'ont pas boulu prendre sur lurs consciences l'aboulition de tant de murdres & rabissemens, & sur tout de cinquante mille ames benduës aux Infideles. Tous les Conseillers d'Estat de ces païs se rendoient trop scrupuleux : vien est brai que les bius du Conseil d'Estat s'y oppo usoient au commencement; mais les plus aviles, comme Mangot & Varvin, & plus encor Monsur lou Maneschal & Madame, lui ont fait passer sauf-conduits, abolition & contracts honoravles, non sulement pour tous les maux passez, mais encores pour çus qu'ils feront en se benant rendre à la France, & yusques à ce qu'ils soyent en la ribiere de Morbian ou en celle de Maran. — *E*. C'est à dire l'Aiguillon. — *F*. Coment, Monsur, en sabez-bous quauque cause? — *E*. Je n'ai que cela pour cet' heure. Poursuivez, s'il vous plaist, & parlons sobrement de nos superieurs. — *F*. Cap de you, ye ne dis rien que ce qu'il a fait boir à mille personnes : car il a, partout où il a peu, engagé ses contracts quand il trouboit de l'aryent dessus. — *E*. Et que promettoit ce grand personnage? — *F*. Il promettoit au Roi un present de deux millions d'or, si mius Sa Majesté ne bouloit conter pour nuf cens mille escus dixhuict navires qu'on n'esquiperoit pas en France pour les deux millions, & puis onze cent mille escus en especes. Il donnoit à M. lou Maneschal

300,000 eſcus, & à Madame pour cent mille eſcus de diamans; à un Prince & à dux Oufficiers, chacun cent mille eſcus; pour cinq cents mille eſcus de preſents par ci par là. Tout cela ne lui eſt que fumier, car ils ont trente ſix millions d'or en lingots & monnoye, & plus que cela encores en diamants bruts, n'ayans daigné empaqueter ceux qui eſtoient au deſſous de quatre quarrats, pour ſeize millions de perles, ſi groſſes qu'elles incommodent à les pourter. Ye me haſte de m'en aller là pour être emplouié à ce grand ſerbice : car on emvarquera en ce païs pour aller querir ces richeſſes. — *E.* Et avez-vous connu ce bon Seigneur là? — *F.* Oi braiment, il m'appelle ſon camarade; il m'a mené dux fois diſner abec les Gentiushommes de Monſur lou Maneſchal. C'eſt un petit homme viſarre & qui jure en Diavle, ne parle que d'eſtrangler mille hommes à la fois, & ne proumet au moendre de nous autres rien moens de 20,000 eſcus. C'eſt pour pareſtre, cela. Il dit qu'il a une tour à Vanes, qu'il a fait murer pource qu'elle eſt plaine d'or; qu'il a laiſſé 1400 piſtoles entre les mains d'un ſien ami prés d'Angers, & en autres divers lieux autant, & dix ſept cent mille eſcus à la Generale Chau, abec une licorne plus velle qu'il y en ait yamais eu en France, un pelican, de qui les yeux d'eſcarvoucle balent un demi million d'or, un poignard, de qui le pommeau eſt d'un diamant : & moi là. — *E.* Ce que vous avez dit du parchemin & de la cire, un voiſin en pourroit reſpondre, parce qu'on a depoſé entre ſes mains les premiers originaux : pour le ſuccez de tout cela c'eſt une bizarre piece; nous avons veu l'homme, vous a il jamais donné ou preſté un eſcu? A il à Paris payé la commedie ou le baſteau pour vous?

Avez-vous difné à fes defpens? Avez-vous efprouvé une verité de tout ce qu'il dit? — *F*. Non pas certes, non. — *E*. Ces jours, eftant à Fontenai le Comte, il fit un teftament, par lequel il donnoit quatre cent mille efcus à quelques Gentilshommes & Dames. Le Notaire Grignon, un des meilleurs de la Province, prit plaifir à coucher cela en termes honorifiques, comme la befongne la plus fplendide qu'il euft fait en fa vie, mais la minutte & la groffe lui demeurerent, pource qu'aucun des donataires ne voulut hafarder vingt fous pour la façon, & pour la colation qui fe fit à cette occafion, demeura le mandil du laquais. Et là il declame contre les Poictevins, les appelle mauvais niais; & j'ai veu dans le cabinet de mon voifin dixhuict ou vingt pacquets qu'il a receus, & en reçoit tous les jours des plus grands de la Cour, qui l'employent à maintenir leur droit à la façon de ce grand partage, pour lequel y a Commiffaire entretenu en ce pays, avec beaucoup de particularitez en cet affaire, qui ne doivent point eftre divulguees, pour le refpect que nous devons aux plus eflevez : je me contente de vous avoir dit cela, me fentant obligé par votre joyeufe vifitation à vous deftourner d'un fi pernicieux voyage, comme je fai tous ceux fur qui j'ai creance ou authorité.





Chapitre XVIII.

Quelque suitte de l'Orme.



ÆNESTE. Cap de buch ! me boila aussi estonnai que quand bous abez reduit ma prouphetie en filace. Comment diavle feroent trompez tant d'aviles hommes, & qui sont si prés du Souleil ? — *E.* Le trop prés esbloüit au lieu d'esclairer ; nous autres aux villages, à la juste proportion & rencontre des lignes visuelles, voyons quelquesfois plus à clair. C'est que ce galand, qui s'appelle en ce pays tantost l'Amiral, pour l'esperance de commander une armee navale, tantost le Comte de Marans, pource qu'il le veut acheter, tantost le Marquis de Belle Isle ou de Ré, Comte d'Oleron, Lieutenant de Roi en Bretagne, & ainsi prend le tiltre d'autres Seigneuries & Gouvernemens, ainsi qu'il les desire : ces jours en un festin de ce pays où il avoit appellé trois Ducs ses cousins, un maçon le voyant à table & ayant bien catechisé sa memoire pour se reconnoistre, le tira par les chausses au sortir du disné, & lui dit : « Mon cousin, j'aurois bien à

cette heure affaire des huict livres que vous touchastes pour moi, quand nous travaillions à Briſſac. » Les Ducs qu'il avoit accouſinez n'empeſcherent point les premiers coups de poings du couſinage nouveau, & aprés la ſeparation firent une enqueſte ſur M. de l'Orme, comme pour le faire Chevalier du S. Eſprit, & ſe trouva que ſon pere & ſon frere pleins de vie & bons maçons, travaillent encores prés de Cran. Ce mauvais coup fut ſecondé par un Flamand mal gracieux, qui dans un logis de Maran lui maintint avec le poing au viſage, que tous les pirates qu'il alleguoit eſtoient noms contrefaits, ou perſonnes qui n'eſtoient plus. Ces petits accidents, querelles de mauvais ſuccés, ſoufflets, coups de pieds & autres rebuffes, que ſouffrit ce bon Seigneur, m'aiderent à deſcourager l'embarquement, où ſe vouloient engager quelques jeunes Gentilshommes en la perte deſquels j'aurois intereſt; mais tout cela ne m'a point empeſché que je n'aie perdu l'amitié de quelques uns, & que ce ruſtre avec deux ou trois eſpions de ce pays, au deſpens de pluſieurs fauſſetez inventees, ne m'aye mis mal avec ceux qui peuvent le mal & le bien. Cela m'a fait dire des eſpions, avec Tacite : *Genus hominum ſemper ſatis odioſum, nunquam ſatis coercitum.* Je ne vous dirai plus que ce mot, pour cette fois, c'eſt que le Commiſſaire de cette affaire, aprés avoir été huict mois en ce pays, voulant retirer de mon voiſin les originaux de toutes les depeſches, lui fit une remonſtrance ſerieuſe, ſentant la menace, en ces termes : « Monſieur, vous offenſez le plus grand & le plus honorable Conſeil qui ſoit en l'Univers, de vouloir avoir un ſentiment contraire au leur, & voyant cet affaire authoriſé de ſi honorables & autenthiques deſpeſches, pour pareſtre plus

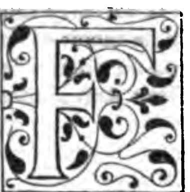
habile qu'eux, les descrier, desdaignant de suivre leur exemple, en deployant votre assistance & vos moyens pour un affaire tant desiré ; pour moi, je ferai mon rapport de ce que vous me respondrez là dessus. Mon voisin respondit : « Monsieur, dites donc comment je voudrois que ces pieces que vous estimez tant honorables, le fussent pour tous : & quant au mespris de l'exemple duquel vous me chargez, tant s'en faut, car je suivrai Messeigneurs de poinct en poinct, & comme ils n'ont point espargné les tiltres & n'ont rien desbourcé, ainsi j'appellerai Jean de l'Orme que voila, Monsieur l'Amiral, mais il n'aura point de mon argent, comme ce conseil n'en donne point. » — *F.* Ha, Monsur, me boila deffait : à la beritai, y'abois vien pensai dux chauses, l'une, qu'il ne saboit ni lire ni escrire, & l'autre qu'il n'aboit pas un villet sulement de la part de çus à qui il se disoit Amvassadur.





Chapitre XIX.

Du Comte de Manle.



aeneste. Or ye m'en bai boir à la Cour comment cet affaire ést abançai : si ye ne puis rien de ce costai, ye me bai mettre de dux mestiers l'un, ou coyon de mille libres ou espion : car y'en boi qui font lurs affaires & bandent vien cher des biedaseries. — *E.* Vous ferez bien de ne vous attendre plus de ce costé là : je pense vous en pouvoir dire la fin au premier voyage que vous ferez en ce pays, mais je crains qu'elle ne soit pas comique comme celle du Comte de Manle. — *F.* Qu'estoit cela ? — *E.* C'estoit le greffier du lieu, qui de dix mille libres que son pere lui avoit laissé en mourant, avec l'estat, en ayant mangé huict mille en friponnerie, hazarda les deux qui lui restoient à faire un train, composé de ses compagnons de desbauche. Le plus vieux fit Monsieur le Maistre ; un autre qui jargonnoit l'Italien fut Seigneur Francisque Escuyer ; un autre le Secretaire, & le quatriesme le vallet de chambre. Le Secretaire sollicitant un pro-

cés contre la Comteſſe de More & la maiſon de Caumont, à cauſe d'un partage de ſon maiſtre, avoit pris connoiſſance en un logis de la ruë du Temple à Paris, trouva ſon maiſtre arrivant fortuitement en poſte, & le mena deſcendre & loger où il y avoit pour lui ſalle & deux chambre tapiſſees, en attendant que le train fuſt venu, pour lequel, la cuiſine & les pages, il erra un petit logis auprés, l'hoſteſſe faiſant le marché. Monſieur le Comte ayant receu nouvelles que la biche privee eſtoit morte, ſe mit au lict de deplaiſir, mais ſous cette couverture c'eſtoit pour l'amour ſans raiſon qu'il portoit à Madame Avoie, fille unique du logis, à laquelle il ne pouvoit manquer quarante mille eſcus de ſucceſſion, outre les immeubles. La mere & la fille en peu de temps s'apprivoiſerent fort avec leur hoſte, qu'ils louoient de ſes bons propos, mais ſur tout d'eſtre bien privé pour un grand Seigneur. Le Secretaire ſe cachoit avec elles derriere une cloiſon fenduë, d'où ces femmes eſcoutoient ce qui ſe diſoit en la chambre de M. le Comte. Un ſoir ils eſpierent de plus prés pour un grand contraſte qu'ils entendoient entre le Maiſtre d'hoſtel & l'Eſcuyer au chevet du Seigneur : « Comment, diſoit le Seigneur Franciſque, pourrez-vous comparoiſtre devant Meſſieurs du Lude, de Bourdeilles, de Ruffec & des Cars, & leur mener pour proche parente une Pariſienne, & pour alliez des ſires & des chapperons de drap? — Ha, Franciſque, diſoit le Maiſtre d'hoſtel, penſe-tu que noſtre Maiſtre n'ait pas combattu ces choſes par la vehemence d'un amour, à quoi toi ni moi ne ſaurions remedier? Il n'eſt plus temps de le conſeiller, mais de le ſervir; il eſt aſſez grand pour agrandir une femme, de laquelle les enfans ne porteront pas le nom. » L'Eſcuyer redoubloit : « C'eſt toi qui

l'as flatté en cette opinion : quand tu feras au pays ces Seigneurs te feront pendre. — Vois tu, bougre, disoit l'autre, si tu leur fais recit de moi autre qu'il n'appartient, je te ferai manger un pied d'espee. » Le Comte levait le bras entre deux, & aprés quelques souspirs, disoit : « O Francisque, que tu juge de ma vie iniquement. » La mere & la fille disoyent l'une à l'autre à l'oreille : « Voigé vou, jamais nous n'avons eu que du mal par ces caillettes d'Estalians illec. » Il faut accourcir que par telles menees, M. le Comte daigna espouser Avoie, & cassa Francisque pour le premier de son train, avec cent beaux escus content, & quelque promesse ; le Secretaire avec autant fut depesché aux affaires du pays pour ne revenir plus. M. le Comte disoit à son beau pere qu'il le prioit de l'emploier à ses affaires d'Alemagne, & qu'il prendroit à grand plaisir de voiager en le servant, mettant la commission de facteur au nom du Maistre d'hostel. Ce discours vint bien à propos, pource que dans le mois un vilain de Manle tout nud jambe passoit devant la porte comme le Comte venoit de la ville ; il se jette aprés lui dans l'allee en s'escriant : « La piadé, maistre Guillome, que vou m'avé baillé de pouenne à vou treché : Chardé, que vou este brave ! Quement, diantre, vou portez-vou ? Hé, vequi Metre Francas Thibodeau (parlant du Maistre d'hostel). Y sé venu pre lez quatre-vingt franc que vou savé. Voila un grand scandale dans la maison, la mere & la fille aux hauts cris. Le pere, qui leur avoit contredit au mariage, les arreste, & les prenant par les deux mains : « Là, là, dit il, il ne faut point faire les bestes : nous pensions avoir pour gendre un grand Seigneur, & nous avons un habile homme que j'estime autant. » *F.* Cap S.

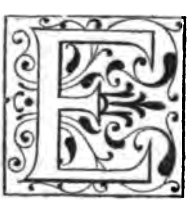
Arnaud, lou vrabe home! Y'abois vien penſai d'en faire autant, mais tout mon cas s'en ba en cagade: ye biens à mon perpaux, qu'il me faut eſtre ou coyon de mille libres ou eſpion.





Chapitre XX.

De Coyons de mille livres, des espions.



NAY. Qu'appellez-vous coyon de mille livres? — *F.* Ce sont quarante Gentiushommes, & quauques Signurs parmi, à qui Monsur lou Maneschal donne mille libres & bouche à cour, pour se tenir prés de sa personne, & selon qu'ils se rendent sujets, il lur fait du vien d'aillurs. — *E.* Qui les a nommez ainsi? — *F.* C'est lui mesme. Quelques uns les bouloient appeller les quarante cinq ou ordinaires, mais cela sentoit trop lou Roi; les autres couppe-jarrets ou suibants, mais cela estoit trop odius ou trop vas, tellement que Monsur lou Maneschal, en les appellant, commandoit qu'on lui fit benir ses coyons de mille libres, quand il sortoit, & ce nom leur est demuré. Il y en a qui disent que tous les Princes le haïssent, & mesmes qu'il a à se craindre du Ciel, mais si vien accompagné, il n'y a pas mouien de lui rien deman-

der : il vatteroit vien tout lou Loubre. — *E*. La garde des mercenaires s'eſt trouvee bien ſouvent infidele au beſoin : & quel moyen auriez-vous d'entrer en cette compagnie? — *F*. Il y a un Eſcuier de Madame que y'ai accompagné pour un acqueſt de quinze mil libres de rente qu'il but faire ; il m'a dit que ye paruſſe au diſnai de Monſur & qu'il me preſenteroit. — *E*. Comment! l'Eſcuier quinze mille livres de rente. Je bous puis aſſurer que celui qu'ils appellent le petit Taillur murmuroit l'autre yor debant nous autres que depuis la fourtune de ſon Maiſtre il ne ſauroit aboir monſtré que cent cinquante mille eſcus net. Il ne fut yamais une telle puiſſance ; bous ne bouiez par les ruës de Paris que poutances plantees pour çus qui ozent oubrir la vouche contre Monſur ou Madame. — *E*. Et que penſez-vous que ce ſoit pour eux qu'on ait fait cela? — *F*. Oi, ye bous maintiens que c'eſt pour ux qu'elles ſont plantees. — *E*. Peut eſtre. — *F*. Mais, Monſur, quand il n'auroit baillant que le rebenu de la Poulette qu'ils ont eſteinte, cela leur a balu trois millions. — *E*. Si vous pouvez donc entrer en cette coyonnerie, & qu'elle dure, vous y ferez mieux voſtre profit qu'à l'autre meſtier d'eſpion. — *F*. Pourquoi, une vone penſion & la vone grace des Gouberneurs n'eſt poent à meſpriſer. — *E*. Oui, mais ce meſtier veut une grande dilligence, dexterité, invention, impudence, & avec tout cela il n'eſt point ſans danger : car quand l'eſpion n'a rien de vrai à produire, il faut qu'il entretienne ſa boutique de fauſſetés, & ne faut que la preuve d'une pour gaſter tout de l'une ou de l'autre part. Je vous dirai comment ſe gouverne un Senat de telles gens que nous avons en ce pays, compoſé de quelques Catholiques ruinez

qui ſe veulent relever par les choſes extremes, d'Huguenots revoltez tout à plat, & d'autres qui prenent terme pour l'eſtre. Premierement ils empliſſent leurs lettres des pas & des paroles des plus gens de bien du pays, en detournant toutes choſes de leur droit ſens. Ils vont diſner avec un Gentilhomme qui leur en donne de bon cœur: ils le mettent à propos du mauvais gouvernement d'aujourd'hui. Si c'eſt quelqu'un qui ait charge, ils demandent combien de quartiers il a perdu depuis trois ans, lui font voir au profit de qui va ce larcin, & que les choſes iront ci aprés de mal en pis; alleguent les penſions nouvelles des perſonnes les plus indignes qu'ils peuvent choiſir; de là ils viennent ſur les comparaiſons du temps du feu Roi, & qu'on eſtoit bien payé ſous l'adminiſtration de M. de Sulli. Si là deſſus ils peuvent aigrir quelque cœur par ſes intereſts, & faire eſchapper de la bouche choſe qui ſente le meſcontentement, voila dequoi meriter l'entretien; s'ils rencontrent, comme il leur avient tous les jours, des gens qui par probité, par patience, ou par connoiſſance des galands, leur reſpondent en bons & loyaux François & ſerviteurs du Roi, lors ils ſe contentent d'eſcrire ainſi: *J'ay veu un tel à qui j'ay taſté le poux, où j'ai trouvé quelque inegalité ou alteration pour le ſervice du Roi; mais je l'ai remis en tel eſtat qu'on ne doit rien craindre de ce coſté là.* Ils ont un bureau à Nyort, qu'ils appelent le Conſeil du Roi ou le Conſeil des avis. — *F.* J'ai un frere qui eſt de cette vande; c'eſt lui qui m'y combie. C'eſtoit un gus il n'y a que trois mois, il n'y a que lui mentenant pour pareſtre. Ils s'attendent d'avoir vien toſt des confiſcations. — *E.* Il y a de trop bonnes cervelles au Conſeil du Roi pour donner les gens de

bien en proye à cette canaille. — *F*. Si eſt ce qu'ils ſeront recompenſez, car ce ſont gens qui la pluſpart ſe ſont faits nſtruire. — *E*. Que l'Egliſe doit maintenir.





Chapitre XXI.

Quelques quatrains & commencement de l'hiſtoire de Calopſe.



ÆNESTE. Il faut que je bous die un veau plaiſir, c'eſt que ce min frere en a mené huit qui ſe ſont faits confeſſer à Paris en tiltre de combertis, & pourtant il n'y en a qu'un d'ux qui uſt yamais eſté Huguenot. N'eſt-ce pas un galand trait ? car il y en doit encores mener d'autres. — *E.* Ceux qui aiment telles marchandiſes meritent d'eſtre trompez. Croirez-vous que la verité ſe maintienne par telles choſes ? — *F.* Et quoi, ne bous eſtonnez-bous poent de quatorze Meſtres de camp, ou yens de ceſte eſtoffe, que bous abez perdus depuis la mort du Roi ? — *E.* Non, car rien ne s'en eſt allé qui fuſt à nous ; & vous verrez que ces Meſtres de camp ont perdu leur meſtriſe, & ont leurs ſoldats pour ennemis depuis qu'ils ſe ſont faits valets. — *F.* Or y'ai à m'excuſer de tant d'importunité que je bous ai apporté. — *E.* Vous m'avez richement payé ; permettez que je voye les deux petites nou-

veautez que vous m'avez laiſſees. — *F*. Monſur, cette là eſt d'une Dame que je ne voudrois pas qu'elle fut nommee pour dix mille piſtoles. Il lui prit une debotion de communier tous les yours; là deſſus quauq'un de boz yens lui donna quauque rime, dont ce quatrin fait la concluſion; boyez :

ENAY.

Commune, qui te communies
Ainſi qu'en amours en hoſties,
Qui communies tous les jours
En hoſties comm' en amours,
A quoi ces Dieux que tu conſommes
Et en tout temps & en tous lieux?
Toi qui ne t'es peu ſouler d'hommes
Te penſes-tu crever de Dieux?

Ceci eſt de haut gouſt. — *F*. L'autre eſt vien plus dangerus; liſez :

ENAY.

On demande à quoi ſont utiles
Conchine & force autres encor :
Philippes en euſt pris des villes,
Ce ſont des aſnes chargez d'or.

Touchez là, vous mettez le nez en bon lieu. Ne me promettez-vous pas que, s'il vous tombe quelque choſe de meſme entre les mains, vous me l'envoyerez? — *F*. Oi, de bon cœur. — *E*. Et moi en revanche je vous promets un livret à quoi un de mes voiſins travaille, qui vous fera baiſer à la jouë aux bonnes compagnies que vous frequentez, c'eſt un Traitté qui n'a point encores de tiltre. On veut qu'il le nomme *le Rabilleur*, les autres *Eſculape;* le corps eſt d'un Baron de [ce] pays, qui comme Don Guichot

voyages pour remettre la Chevalerie errante, cettui-ci court le pays pour restablir l'honneur des Seigneurs & regler la menuë Noblesse, où il lui arrive des accidens qui ne vous lairront pas dormir. — *F.* Monsieur, ye me mets à genoux debant bous, pour que bous m'en disiez quauque cause, & que ye m'en aille en cette vostre vouche. — *E.* Je ne l'ai leu que deux fois, mais pour vous donner courage de m'envoyer des nouveautez, je vous en dirai le commencement & la fin. Un Baron de ce pays, qui porte le nom de Calopsie de bonne & grande maison, nourri aux lettres, & qui en sa jeunesse a esté homme de guerre, depuis par le loisir de la paix est devenu plein de meditations, à force desquelles (sans tirer cela de sa race) il est devenu ipocondriaque. Cettui-ci convia un jour des gens qui approchoyent le plus de sa complexion, sur tout quelques Theologiens & Medecins, & aprés disner mit sur le tapis qu'il ne dormoit point, pour le desplaisir que l'Estat alloit si mal, que les qualitez les plus relevees estoyent opprimees; enfin, comme si la France eust esté son jardin, il mit en peine la compagnie de dire leur avis, sans faire à deux fois, pourquoy l'Estat alloit mal, & du remede qui s'y pourroit trouver.





Chapitre XXII.

Commencement des opinions du Conſei & la reſolution.



UELQU'UN propoſa l'opinion de feu Segur, qui diſoit qu'en Turquie les fous eſtoyent tenus pour Prophetes, & que tout y proſperoit : ainſi que la France iroit bien, ſi on vouloit adjouſter plus de foi aux Propheties de Brocart. Là fut allegué Renaudiere, diſant qu'on ne portoit point aſſez d'honneur à la Nobleſſe, & que tous les diſcords de la France ſe devoyent vuider par les Annales de Bretagne. On mit en avant un petit livre qui pour regler la grande multitude d'Officiers vouloit eſlire 120,000 Cenſeurs. Le Preſident de Provins qui eſtoit là, maintenoit tout aller en decadence pour ce qu'il n'eſtoit pas Chancelier. Un baladin nommé Faucheri, qui n'eſtoit pas aſſis avec les autres, vint dire par deſſus les eſpaules comment il avoit leu en Bodin que les Royaumes ſe ruinoyent faute de la dance, & pour cela il ne vouloit plus monſtrer qu'à piſtoles, & qu'en fin la France le perdroit. Ce pro-

pos fut rejetté, pource qu'il n'y avoit là perſonne pour les caprioles. J'aimerois autant, dit le Baron de Calopſe, l'opinion de Mademoiſelle Sevin, aſſavoir que le monde ſe perdoit à faute de pelerinages : & Grandri d'auprés de Melle, s'eſcrioit tousjours que le monde ſe perdoit par trop de Clergerie. Ce propos fut rompu par Madame de Bonneval, la bonne femme, qui avoit ſeance en ce Conſeil, & qui, aprés avoir diſcouru ſur la felicité d'Angleterre durant la Reine Elizabeth, maintint qu'il faloit mettre la France en Gunocratie. Voila le Baron en colere : « Bran, dit il, j'aimerois autant la Jobelinocratie du Prince Malaiſé de la Rochelle. » Auſſi à propos fut l'opinion du bon homme de Cliſſon, diſant que tout periſſoit faute d'uſer de pimpenelle ; j'y adjouſterois de la betoine, pource que telles herbes purgent les cerveaux, & les eſprits ſeroient plus propres à gouverner. Garigues, autheur de l'*Abregé de l'Almanac*, contenant trente quatre mains de papier, vouloit parler. Ce propos fut arreſté par Conſtantin, qui dit en ces termes : « Certes, Meſſieurs, vous me feriez pluſtoſt adherer à l'opinion de Maiſtre Gervais, autrement le philoſophe de Magné. » — *F.* J'ai ouy conter de lui que le von homme Maneſchal de Viron prenoit plaiſir de l'entretenir, & quauques fois le vattoit quand il l'importunoit, dont il diſoit au Maneſchal ſon fils, que le pere aboit quauques maubaiſes hures ſur lou ſoir ; & qui un yor, picqué par un Gentilhomme, qui li diſet en donant la ſacade dans les feſſes : « Bous eſtes philoſophe ; » l'autre reſpond : « Et bous picque-philoſophe. » — *E.* Monſieur, c'eſt cettui là, mais ſouvenez vous que nous ſommes en un Conſeil & ne rompons pas les voix. Ce bon homme donc maintenoit que l'Univers ſe deſtruiſoit à faute

de Grammere : car cette Grammere, qui vient de *grandis mater*, tiendroit tous ses enfans en paix, s'ils faisoient d'elle l'estat qu'ils doivent. C'est par elle que nous nous entendons les uns les autres. Faute de Grammaire fait que nous ne nous entendons pas ; faute de s'entendre ameine les dissentions, les guerres, la ruine du pays : *ergo*, faute de Grammaire ruine le pays : « Mais encores voudrois je, disoit maistre Gervais, que cette Grammaire fust chastree d'une grande quantité d'adverbes, comme *charnellement*, *reallement*, *corporellement*, *transsubstantiellement* ; d'austre costé, *sacramentellement*, *figurement*, *spirituellement*, *inneffablement*, *accommodement* ; & encores parmi les Courtisans tant de *Extremement*, *je suis vostre serviteur eternellement* ; & aujourd'huy court *furieusement*, jusques à dire *il est sage, il est doux furieusement*. La premiere bande de ces adverbes a trop peté dans les escholes & trop fait peter de coups de canons : les autres emplissent la bouche des plus sots Courtisans, & cet *accommodement* est terme de haute vollerie ou de gibeciere, ou style de bourreau pour l'accommodement de la corde au patient. On use mal aussi de plusieurs adverbes à la Cour, comme : je vous aime *horriblement* ; on dit mesmes *grandement* petit. » Sur ces propos, le Baron de Calopse commença à changer de couleur, & ne pouvant plus tenir son eau, jette sa calotte sur la table, va dire à Constantin : « Je vous dis que vos discours sont spurques d'impertinences, d'incongruitez & comme dit Coton, *vesve de jugement*. » Il eschet *rem acu tangere* : tous les desordres viennent de ce que la menuë Noblesse ne respecte pas assez les Seigneurs comme moi. La Cour m'a esté en abomination en oyant les petits aubereaux dire : « *Hau Vicomte*, *hau Marquis*,

veux-tu venir jouër? » De là toutes choſes vont ſur ce mot *ſurſum atque deorſum* & tous ceux qui eſtiment autrement, ſont pié-gris, ruſtiques & carabins. Or n'eſt ce pas aſſez d'en diſcourir pathologiquement, il faut proceder à la therapeutique, à quoi je m'offre en cette bonne compagnie, par un voyage, duquel il ſera memoire, & pourtant je deſire vos conſentemens, *item* que vous l'accompagnez de vos prieres & benedictions, reſervé à l'arriere boutique de mes ſecrets le progrez de l'expedition. La fureur qui parut au viſage de ce Seigneur fit approuver le tout, pour le moins par ſilence, & dés le lendemain le voyage & l'equipage preparé comme s'enſuit.





Chapitre XXIII.

Execution du voyage.



REMIEREMENT il convient ſavoir l'habit, qui eſtoit d'une paire de bottines fourrees de peau de lievre, un haut de chauſſes de veloux cramoiſi rouge, un propoint de ſatin bluf; par deſſus une juppe ſans manches de demie oſtade tannee, une robbe de tiretenne fourree de renard, un chappeau de veloux violet à quatre quarres & ouppes pendantes, & deſſous une calotte de toile blanche picquee, qui deſcendoit juſqu'aux eſpaules, & par une feneſtre carree laiſſoit paroiſtre un fort grand nez & deux gros yeux admirans toutes choſes. Sa litiere, doublee d'eſcarlatte d'Angleterre, eſtoit portee par deux jumens, l'une rouge, l'autre poil d'eſtourneau. Il eſtoit aſſiſté de ſon apotiquaire, nommé Riclet, chevauchant une mule entiere, garni d'une ſeringue à l'arçon de la ſelle & de l'autre coſté d'un pot de chambre : le reſte de ſon bagage eſtoit une petite variſe verte, que ſon jardinier, à cuiſſes nuës, portoit à pied. Le premier logis de ce convoi fut en

Ars, où le Seigneur ſon parent le reçeut ſelon les loix qu'il lui avoit oüi preſcrire, & puis ayant entendu l'expedition, & que de ce pas il marchoit à la correction de la menuë Nobleſſe, l'hoſte propoſe que le train eſtoit un peu trop modeſte & de trop peu d'eſclat pour une ſi haute entrepriſe, pource, diſoit il, que ſans pareſtre vous ne pouvez garder voſtre authorité. — *F.* Et vien, ye bous y tiens au Pareſtre; mais ne laiſſez pas de ſuibre boſte perpaux. — *E.* Je me rends à vous, & vous dirai en pourſuivant mon diſcours, que M. d'Ars jura qu'il ne l'abandonneroit point en un ſi grand & ſi honorable deſſein, & vont coucher à Saugeon, que Calopſe avoit mis ſur ſes tablettes pour avoir veu au Baron de là la mouſtache trop relevee. Saugeon le reçeut avec toutes les civilitez qu'il ſe peuſt aviſer. Le vieux Baron à toutes occaſions branloit la teſte, jettoit des œillades à ſon couſin, conterollant les reverences, longueurs de l'appreſt, les ceremonies & façons. Quand le ſouper fut preſt, il pria Ars d'aller piſſer avec lui pour lui dire : « Quand nous ſerons à table, ſans faire ſemblant, ſaiſiſſez vous de tous les couſteaux, car vous cognoiſſez combien je ſuis colere & prompt. » Le bon couſin ne faillit pas de mettre tous les couſteaux ſur ſon aſſiette, ce qu'ayant fait, & dit : « Monſieur, vous eſtes ſervi, » le Cenſeur commença une harangue par : « Petit ruſtre, petit carabin, enfant de vanité!... » Là deſſus, il cotte toutes les indeſcences qu'il avoit remarquees depuis ſon entree, comme de n'avoir couru au devant de ſon hoſte juſques au bout du bourg; au ſalut, n'avoir tenu le chapeau bas; à la reverence, n'avoir porté la main qu'à la jarretiere, n'avoir baiſé que le bout du petit doigt, trouſſé le coude en haut, tout fait par incartade & avec un

ſous ris hors de ſaiſon. Là deſſus force injures; & puis ſur la longueur d'allumer du feu & l'attente du ſouper. Saugeon, preparé par Ars, ne reſpond que des excuſes, & qu'il avoit eſté eſbloui par la grandeur du Seigneur. Au coucher, le Baron entretint ſon couſin du beau commencement de reformation qu'il avoit desjà obtenu ſur ſon hoſte, lequel pour marque de ſa repentence, ſe renge au train pour reformer les autres. Là deſſus ce livre conte un beau voyage, comme il arreſta des chaſſeurs; comme on punit un page qui avoit percé ſon pot à piſſer; ce qui ſe paſſa à la rencontre d'un equipage plus bizarre que le ſien, au Conſeil de Cherveux, quand il fut adoré à Chefboutonne. Je ne vous ſaurois dire le livre, mais il me ſouvient du dernier acte que vous m'avez demandé. Enfin tant chevaucherent qu'ils arriverent chez Riou, beau frere du correcteur, où il ne trouva rien à redire ſur la reception; mais ſur la mi-nuict, un eſpagneux s'eſtant mis à japper & hurler, ce Seigneur, à qui le dormir eſtoit cher, fait ſauter Ars en place : « Allez, luy dit il, faire tout preſentement aſſommer le chien, & eſtrangler le Fauconnier de ceans. » — « Cela vaut fait, reſpond Ars; & ayant un peu paſſé le temps avec Riou, il remonte anoncer comment le chien eſtoit mort, & que le Fauconnier eſtoit mort joyeuſement, puis qu'il avoit offenſé ſa Grandeur. — Vraiment, dit Calopſe, je m'en repens, & cela me fait ſouvenir de ceux que le Pape Sixte faiſoit mourir, & qui reſpondoit à ceux qui demandoyent remiſſion pour leurs parens : *Andate, confortatelo, acciochè moia allegramente; io li mando la mia benedizione*. Le mal heur fut que quatre autres chiens ſe mirent à japper au ſecond ſommeil. Telle fut l'impatience du Seigneur, ou l'authorité qu'il avoit priſe à ſes pre-

miers progrés, qu'il prend un baston, descend en chemise, s'en va tirer le rideau de son beau-frere, criant : « *Ineptie, felonnie & carabinage ineffable!* » Mais ce n'est pas tout, car il commençoit la charge quand Riou vint aux prises; & sa femme, resveillee à grand peine, pource qu'elle estoit sourde, vint au secours de son mari, empoigne son beau-frere par le manche; luy, quitte tout pour la saisir à la gorge. Ars & Riou se mettent à les desprendre, ce qu'ils ne pouvoient faire sans le secours d'un sceau d'eau. Ce duel estant separé, il n'y eut humilité ni repentance qui peust empescher le reformateur de marcher à la vengeance. Il se fait donc poser dans sa litiere, marche droict à Pons, arrive au chasteau à soleil levant, ne voulut pas qu'on avertist la Dame, sa cousine, qui surprise en sa chambre en se voulant habiller, fut pressee d'envoyer querir la justice. Tout estant arrivé, le Baron ayant pris ses lunettes & ordonné que ceux qui en avoient besoin les prissent, saisit d'une main le Procureur fiscal & de l'autre la Dame, avec ce langage : « Vous, comme Procureur de l'ancienne maison, & vous, comme estant le tige feminin, je veux que vous presentiez à justice, de vos deux mains unies ensemble, les parties nobles offensees par enorme contusion, & que vous vous rendiez parties, pour voir aujourd'huy torce & arrachee la racine & l'organe par lequel devoit pululer l'illustre germe de Pons, produit par succession immaculee depuis Pompee jusqu'à nous. La Dame & le Procureur tiroient leurs mains pour ne les appliquer pas en lieu honteux; elle par ses pleurs, & le Juge Colineau par raisons, remonstroyent que sans cette actuelle presentation, qui vituperoit & vilipendoit les faces de la Dame & de la justice, elle pourroit faire droict

aux conclusions. Mais le Baron ayant faisi un grand couteau Bayonnois qui pendoit lez la braguette de Colineau, le porte aux gorges des refusans, & les contraignit à choses estranges, au moins en pleurant, à descouvrir & faire exhibition. A la verité la piece estoit moult livide & d'un regard affreux; enfin, les rieux osterent le cousteau. La lecture du procez & un occicrate appliqué adoucirent un peu la douleur & la fureur.



Chapitre XXIV.

Histoire de Riclet & du Medecin.



VOILA comment fortune accourcit un beau livre & un beau voyage, car il falut gaigner la maison, & envoyer querir le medecin, qui, à son arrivee, n'oublia rien pour arrester les humeurs *flu*antes, resoudre l'absez & consoler les nerfs. La seconde nuict, nostre patient, qui *n'en* dormoit pas une heure, se va souvenir que son medecin estoit allé à la Messe, pour ce qu'il avoit moins de pratique estant Huguenot. « Comment! disoit nostre melancolique, je veux travailler à la benediction de la lignee, & j'ai employé les mains d'un *nequam renegat apostatque!* » car c'estoit ses termes. Là dessus, aprés s'estre eschauffé en ses pensees, il print sa resolution. Il avoit en la ruelle de son lict un dard, duquel il tuoit des loches en *son* jardin : il le prend en sa main pour aller tuer le medecin, & puis polissant son entreprise, il fait lever une vieille horriblement maigre, luy fait allumer une chandelle, se fait suivre par elle en chemise & esche-

velee, ſans luy bailler loiſir de cercher ſa couëffe, & ayant deliberé de changer d'armes, luy fait porter le dard aprés ſoi. Et voici comment il s'eſquipa : il avoit ſur ſon bras gauche, d'un bout, & de l'autre ſur l'eſpaule, une grande Bible de Jean de Tournes, ouverte ſur le 20 d'Exode; porte en la droitte une eſpee nuë, & en cet equipage, marche au lict où le medecin & Riclet eſtoyent enſemble couchez. Le medecin, eſveillé en ſurſaut, eut encores plus de peur de la chambriere que du maiſtre, s'ecrie : « Si tu es de Dieu, parle, ſi tu es de l'autre, va t'en! » Mais auſſi toſt il reconnut ſon malade à la parole, diſant : « Traitre au Supernel & à ton ame, il convient que tu la rendes maintenant. » Voila le medecin à mains jointes, demandant la vie & pardon à Dieu & à Monſieur le Baron, proteſtant que quand il devroit eſtre le plus pauvre medecin du pays, il feroit ſa reconnoiſſance dés le lendemain. Calopſe cependant lui preſente tantoſt la Bible, tantoſt l'eſpee, douteux qui devoit operer le premier, le glaive ſpirituel ou le temporel; mais le bras gauche lui faiſant mal, il mit l'eſpee ſur le pied du lict, prit la Bible à deux mains & frappoit ſur la cervelle en criant : « C'eſt pour t'inculquer ce que prononcent les ſainctes pages. » Sur ce mot, ayant ouy Riclet qui rioit, il tourne là ſa fureur : « Riclet! diſoit il, Heretique comme un rat, voici ton heure poſterieure! » Comme il couroit à l'eſpee, Riclet qui cognoiſſoit ſon maiſtre, prit ſa chemiſe entre ſes dents, eſcarquille les ongles, & tournant les yeux en la teſte avec un grand bruit, fit tomber de frayeur Monſieur le Baron à la renverſe, & lui ſa chambriere; & Riclet le premier, le medecin aprés, paſſerent ſur le ventre des renverſez. Voila comment ſucceda le remede aux deſordres de

la France. — *F*. J'entens vien : bous boulez dire que nous abons force medecins de l'Estat aussi propres a cela comme un crucifix à jouër d'un estifler. Quand bous aurez lou libre, ye bous donne ma legitime, & me l'embouiez.

FIN DU TROISIESME LIVRE.



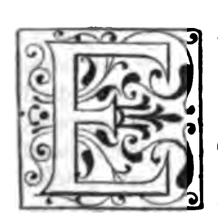


LIVRE QUATRIESME.

LE SIEUR D'ENAY, LE BARON DE FÆNESTE ET BEAUJEU, interlocuteurs.

CHAPITRE I.

Comme le Sieur d'Enay & le Sieur de Beaujeu, qu'il avoit receu en sa maison, estoient sur l'entree du disner, arrive le Baron de Fæneste plus mal en poinct que de coustume, & n'ayant que luy il fut dans la salle avant estre apperceu : Enay qui le void entrer, s'escrie ainsi :



NAY. Voila Monsieur le Baron. — *F.* Pour bous serbir eternellement. — *E.* Qu'on aille loger les chevaux de Monsieur le Baron, courez. — *F.* Monsur, il n'est pas de vesoin : bous boyez tout mon equipage pour cette hure; cette pendarde de Fourtune m'en a joüé des siennes, comme je bous dirai. — *E.* Lavez vous donc, & gardons le

reste aprés le fruict. — *F*. Certes boici un von rencontre; je n'ai rien beu si à proupos depuis la vataille de Sainct Pierre que bostre tavle. — *E*. Vous venez donc de ce mauvais affaire.—*F*. Oi da, oy, c'est là où y'ai beu de la guerre à von escient. Je me suis troubé depuis l'haunur de bostre beuë en trois guerres où les affaires ont esté vien vroüillees, à la vataille du pont de Sey, à celle de Trahonne en Balteline, & à celle de la Bal-Sanct-Pierre, à la frontiere de Piedmont. — *E*. Appellez-vous ces rencontres batailles? — *F*. Pourquoi non, quand ce sont armees Royales qui se chocquent, quand il y a drappeaux vlancs arborez & artillerie qui marche. — *E*. Mais n'avez-vous point quelque cheval de loüage pour le moins? — *F*. Non pas non, que je me suis mis en l'infanterie, comme le sul moyen de parestre & de parbenir. Quand y'estois en la caballerie, ma balur dependoit d'une veste; maintenant je puis respondre de mes attions, & puis on murt de biellesse dans les compeinies de gendarmes. Parmi l'infanterie bous estes vien tost d'appunté comme j'estois, Enseigne, Capitaine, Maistre de camp, comme Arnaud qui de Secretaire a sauté dans ce degré. Il n'y a qu'une chause qui me fasche en ce mestier, c'est qu'aujourd'hui n'est pas tenu pour Gentilhomme qui n'est tousjours votté & esperonné, aussi vien que les Procureurs de Londres dans le Palais; & ne faut point mentir qu'à quauques diligences & carrieres qu'il m'a fallu passer pour sauber le moulle du perpunt, les vottes m'ont failli à ruiner, principalement quand je boulois m'arrouser au bet trabers d'une palisse, mes esperons se prenoient aux espines, & je demourois pendu par les pieds : toutesfois il faut oveir à la mode. — *B*. Je ne suis pas des plus vieux,

mais il me souvient que si un Capitaine ou un Maistre de camp eust esté veu avec des bottes & esperons à quelque exploict de guerre, on eust crié qu'il avoit derriere le bataillon quelque barbe ou cheval viste pour jouër à la fausse compagnie, & gaigner le moulin, si bien que les gens de commandement ne portoient que la gamache. — *F.* Que boulez-bous? il y a assez d'otres biedaseries qui ne sont pas comme en ce temps là. — *E.* Laissons ce discours pour ouyr de Monsieur le Baron les avantures qu'il a couruës en ces trois guerres. Par où estes-vous d'advis de commencer? — *F.* Suibons l'ourdre du temps, & ce sera la guerre du pont de Sey.





CHAPITRE II.

Du pont de Sei, & par occasion de la mode.



ÆNESTE. Ouy, j'estois au pont de Sei, & fis bingt & dus liuës en bingt quatre hures. Je passai à grand regret outre cette maison, sachant que bous n'y estiez pas; je me retirai chez boste meusnier, où ye repeus fort vien. — *B.* Monsieur, voila une belle preuve que vous estiez propre pour l'infanterie. — *F.* Que lou mau Sant Crapazi poschi arappa celui qui a inbenté de pourter vottes à pied & pantoufles à chebal. Je n'usse poent esté las sans ces vilaines vottes, qui à toutes vegades s'emvrouilloient dans ces genets du vas Poictou, l'haunur me cuida couster la vie. — *E.* Comment, Monsieur le Baron, fustes-vous poursuivi? Fustes-vous contraint de füir? — *F.* Füir, füir, non pas tant füir, c'est une retraite; mais j'abois le cur enflai, & mesprisay tant ces couquins qui crioient: « *Demure, demure, canaille!* » que je ne daignai faire la courtoisie de tourner le bisage pour les regarder; je me contentai quand je fus par deçà Vrissac, de lur don-

ner un dementi. C'eſt un vrabe païs pour ſe ſauber que ce vas Poictou, tout plein de haies, que nous ſautions par les eſcaliers. Yamais je n'abois maudit mes eſperons qu'à l'hure, car je tenuchois à tous coups, & les uſſe laiſſez, mais c'eſt ce qui fait pareſtre le caballier. Soubent la teſte alloit la premiere & le cuiou faiſoit le ſouvreſaut, comme je diſois : mais bous ſçabez qu'un homme de guerre doit prendre ſes abantages partout. Se po dire que nous en ſçabins trop per eſta notaris; c'eſt une velle chauſe qu'une retraite vien faite. — *B.* Qui commença cette deſroute du pont de Sey? — *F.* Ce fut un vrabe Duc, qui boyant les approches, prit une gaillarde reſolution, & lebant la main haute, s'eſcria : « *Qui m'aime, ſi me ſuibe! ſaube qui put!* » Il dit cela de ſi vone feiçon qu'il fut ovei, en deſpit d'un bieux Meſtre de camp nommé Voiſguerin, & quelques Huguenaux qui bouloient comvattre. — *E.* On apprend tous les jours; jamais je n'avois ouy applicquer ce commandement : « *Qui m'aime, ſi me ſuive,* » ſinon pour aller au combat. — *B.* Et moi j'admire la reſolution de ce jeune homme; vous ne dites rien du Comte Sainct-Aignan, qui alla bien au combat. — *F.* Je n'en ſai rien, car il eſtoit delà l'eau. — *B.* Et vous, où eſtiez-vous? — *F.* A l'autre eſtreme du pont. Il y en aboit qui bouloient que nous nous miſſions en vataille ſur un haut pour pareſtre; mais quand nous ouiſmes la furie de la charge, chaicun prit parti. — *E.* Vous fiſtes fort bien, & cette fois là vous aimaſtes mieux l'eſtre que le pareſtre, & peut eſtre eſtes vous encor aujourd'hui pour n'avoir pas paru. Peut eſtre apprendrez vous que l'eſtre vaut mieux que le pareſtre, pour le mal que vous avez receu à pareſtre botté. — *F.* Bentre

Sant Fiacre! bous me tenez à cette fois. — *B*. J'ai veu que nous nous mocquions des Anglois, qui pour pareftre Gentilshommes, font tousjours bottez & efperonnez dans les navires, & les gens de robbe longue au Palais. — *E*. C'eft bien loing de ceux de Paris, qui mal traiðent les Gentilshommes efperonnez, comme vous l'effayaftes quand Fervacques vous fit cette mefchanceté au Palais. — *F*. Ils font vien encor ces biedazeries, & n'y a plus qu'us; car les foldats des gardes font prefques tous vottés, & cela paroift vien dabantage, car ils fentent les gendarmes reformez. — *B*. Nous efperons un de ces jours que les Dames iront bottees & efperonnees pour faire honneur à la mode, & à l'inventeur Sainct Michel. Je voi quelquesfois des Juges par la France qui prennent de mauvaifes conjectures de leurs prifonniers quand ils ont de grands cheveux. — *F*. C'eft une grande indifcretion à ces Juges de ne refpecter point les honneftes hommes. Ces marauts firent à Poictiers un affront au vrabe Capitaine du Lyon, mais ces couquins de chicaneurs en beulent aux hommes vien faicts. — *B*. Et quel affront lui firent-ils? — *F*. Ils lui firent defpouiller le clinquant & l'efcarlatte & faire le tour par la bille. — *B*. Si eft ce que la mode eft bien fuivie par tout, on ne void le monde que par un pertuis. — *F*. Je boi vien que bous otres troubez eftrange de nous boir ainfi en emvufcade dans nos chebeux, auffi longs que çus des Dames. Et quoi! feroit-il dit que les ballets de pied de la Cour pourteroient chebeux & perruques jufques fur les efpaules, les manchettes jufques au coude, les chauffes fur les talons, la gorge, le cordon de chapeau, & les oreilles toutes vigarrees de ruvans incarnadins, & que nous fuffions razez & reformez

comme pedants du bieux temps ? A proupos des manchettes, y'eſtois allé diſner chez Monſur lou Bidaſme ; un fadaſſe de Caiteine prit mes manchettes pour la ſerbiette, & s'y eſſuia les mains : ye l'uſſe trucquai, mais il aboit fait cela par ignorance. Ye bous dits & bous maintiens, pour rebenir aux chebeux, que c'eſt une chauſe vien honteuſe que le poil ne couvre point les oreilles. — *B.* Vous verrez que cette invention eſt venuë de Gaſcogne, & quelques uns s'en feront ſervis, au lieu de cacher les oreilles, à couvrir la place où elles avoient eſté. — *F.* N'eſt-il pas vien plus veau qu'un eſprit retiré en ſoi meſme offuſque ainſi les oreilles & les yeux pour ne rien boir & ne rien oüir qu'abec deſdain, & ne deſtourner point ſes velles meditations ? — *B.* Le Roi paſſant à Grenoble pour aller en bas, demanda à l'Eveſque comme quoi il gouvernoit les Dames, & les voyant coiffees à la garcette, tint un langage fort à la defaveur de la mode. — F. Je croi vien que le Roy n'aime que les armes abec leſquelles les moudes ne s'accommodent pas vien, & ſur tous les grands chebeux dans les caſques, qui ſe coupent entre le hauſſe-col, font l'havillement de teſte plus grand, & par conſequent plus peſant ; meſme il y a un de ſes Eſcuiers qui a oſé rimer ſur les garcettes & dire :

Les Artiſans ont à leur porte
L'enſeigne du meſtier qu'ils font,
Et nos Dames en cette ſorte
Ont les garcettes ſur le front.



Chapitre III.

Du ſecond deſaſtre à la Valteline.

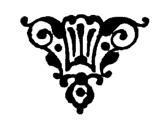


ÆNESTE. Ayant tout perdu au yu & me boyant engagé de debtes pour les bibres, ye me laiſſai deſvaucher à Monſur de Baux, Aide de camp en l'armee qui alloit à la Balteline. Ye me deſrovai donc de Paris; nous allaſmes paſſer en Souiſſe. Quiconque a beu ce païs là ſe peut banter d'aboir vien beu. Les diſners communs ſont de quatre hures, les feſtins de douze. De ce temps là les Miniſtres de Souiſſe y firent faire une reformation, & les feſtins reiglez à ſix hures. Je troubai à Saulure le gros Aumoſnier du Roy, c'eſt à dire des Souiſſes du Roy : jamais homme ne m'a tant faiƈt d'enbie de l'infanterie que cettui là; je ne ſai ſi bous le cognoiſſez ? — *B.* Je le connois trés bien, comme je vous ferai paroiſtre par un conte de lui. — *F.* Monſur eſt un ſabant homme, gras & poutelé, qui ſuit tousjours la Cour à pied : je l'ai beu faire ſix hures de chemin, diſputant en Latin abec Monſur d'Aunus, qui eſtoit Huguenot, & argumenter en

diavle, ſans ſe mettre en forte haleine. Il me lougea dus fois à Sant Germen, que je ne ſçabois où aller, & m'apprit les coumoditez qu'il y a de n'aboir poent de rouſſis. Mais, Monſur, quel von conte ſçabez bous de lui? — *B.* Si ſçai, & qui viendra à propos d'aller à pied ou à cheval. On dict qu'un Grand de France qui porte l'eſcarlatte, ne deſdaigne point cet homme de pied, *& ſi dilletava della ſua buona robba.* Un jour que nous eſtions bonne compagnie à paſſer le bac de Chattou, nous voyons venir à courſe de cheval un autre Aumoſnier qui n'ayant put nous joindre que nous ne fuſſions à milieu de l'eau, s'eſcria au Souiſſe qui parloit tousjours latin : « *Redi, redi, Dominus te vult conventum, & ſi ulterius progrediaris, acerrimas dabis pænas.* » Le Souiſſe s'eſcria du milieu de noſtre batteau : « *Tomine, Tominatio feſtra ticat Tominationi Tomini Præſoulis, quod non ſiolo mæchis inſerſire illious præpoſteræ lipidini, quantoquitem ego ſado petes.* » Le cavalier du bord replicqua force menaces, n'entendant point ce Latin tudeſque, que fort peu du batteau entendirent auſſi. Il n'eut pas ſi toſt dit : « *Que dites-vous, Monſieur le barragoüin? vous aurez des eſtrivieres,* » que le gros brode repliqua : « *Parti, moi tit qu'il n'eſt point raiſon chevaucher moi; chevaucher point un cheval.* » — *E.* Ces diſcours ſont dangereux : il ſe pourroit trouver quelque courtiſan qui approprieroit la choſe à ſon poinct; laiſſons cela, Monſieur le Baron, je vous demande, l'armee que vous menaſtes aux Griſons eſtoit-elle belle? — *F.* Mais des plus velles, preſques tous les ſoldats vien accoumodez à la moude, tous les perpunts vien decouppez. — *B.* Vous ne dites que ceux qui avoyent moyen portoient tous des Royales; mais les gens de pied furent contraints de les laiſſer, ou rougner (au

moins ceux qui portoyent bottes), car à tous coups les esperons s'engageoyent dedans, & faisoyent faire des parterres. — *E.* Je ne vous demandois pas cela, je demandois si l'armee estoit forte. — *F.* On nous contoit pour quatorze mille hommes de pied, & dus mille chebaux. — *B.* Monsieur, j'y fis un tour avec Monsieur de Vaulecourt; quand tout fut joint, il y avoit cela. — *F.* Mais, Monsur de Veauju, ces vandes ne pareissent-elles pas horriblement velles? — *B.* Ouy, il n'y eut que le desastre qui gasta tout. — *E.* Que fusse, Beaujeu? — *B.* Ce fut que l'armee, qui tenoit quatre lieuës d'assiette, fut un jour attaquee par le regiment seul de Papnem, lequel changeant de cartier, les Capitaines presque tous yvres aussi bien que le reste, se dirent l'un à l'autre: « *Voyons si ces gens sont sur leurs armes.* » Là dessus, sans commandement & sans ordre, ils descendent par des batteaux dans le cartier de..., l'emportent sans resistance: ceux là donnent l'effroi aux autres cartiers; toute l'armee prit la fuite depuis le lac de Cosme jusques à Trahonne, & encor une lieuë plus haut, l'effroi n'ayant espargné personne. — *F.* Je bous dirai premierement pour excuses, c'est que tous les paubres soldats, ayant senti le bent de ses montagnes, estoient tous au souleil, à l'avril des rouchers, à recoudre les grandes taillades des purpunts, si vien que j'en bis plus de cent qui n'y ayans pas eu loisir de les rebestir, trainoient lurs perpunts à la hute. Les Chefs firent ce qu'ils purent, mais enfin ils furent empourtez. — *B.* Mais que pouvez-vous dire à voir onze pieces emportees par un regiment de trois mille hommes, à la barbe d'une armee de 14 mille hommes, car encor se faloit il rallier pour oster aux ennemis ces gages de victoire. — *F.* Premierement, je bous

refpons que de ces unze pieces il n'y en aboit que dus Roïales, trois baftardes, & le refte n'eftoit guieres que de pierrieres. Pour le ralliement, nous abions quelques uns efchappez jufques à 4 lieuës & demi; il n'y aboit moien d'en faire 9, & encor ne fe pouboit qu'au lendemain, qu'on fe rallia aprés que ces ybrognes fe furent retirez. Mais, boiez bous, il y a des chaufes qui ont empefché l'entiere liverté de ce pays, qu'il n'eft pas vefoing que tout le monde fache; car il y aboit des terres où nous n'ofions vouter lou pied, pour ce qu'elles eftoient ou au Roy d'Efpagne, ou à l'Emperur. D'aillurs nous eftions vridez par le refpect de Sa Sancteté. — *E*. Et eux n'uferent pas de ce refpect. — *F*. Comme j'ai appris d'un Secretaire de Monfur lou Marquis, les affaires d'Eftat ne font pas comme celles de la guerre. Nous eftions là pour negotier, il y a des efprits qui bont 6aaaaaaaa, & qui beulent qu'on donne *zeft, craq, boutte*, mais il faut aller à pied de plomb. — *B*. Et en ce faifant, on va quelquesfois à pied de veau.





CHAPITRE IV.

Exercice de Fæneste, & quelque chose du voyage d'Italie.

NAY. Mais, Monsieur, vous nous avez parlé de trois desastres : du pont de Sey, de la Valteline, & de S. Pierre; il y a eu plusieurs guerres entredeux : à quoi s'est employee vostre vertu cependant? — *F.* Je m'estois attaché à la fortune de Monsur le Duc *d'Agaran,* & usse fait lou boyage d'Italie abec lui, mais il me laissa en Dauphinai, pour certaines incoumoditais; il disoit que y'abois les pieds puants. J'entendis vien que c'estoit à dire; si j'usse estai agreavle pour son trin, j'usse beu Roume & Lorette. Boulez-bous que je bous monstre une legende de ce boyage? — *E.* Je vous remercie, & rompons là, pour cause. — *F.* Je ne laissai pas de me r'approucher de lui en ces dus guerres, où nous fismes enrager les parpaillots. Là, pour nous benger de quelques affronts, poubez dire que nous arraschasmes vien des bignes; & noutez que les grands Seignurs, par emulation, en faisoient

us que les proubes goinfres. — *B*. Voyez vous comment les couſtumes ſe changent. Je me ſuis trouvé aux vieilles bandes, où ſi nos chefs nous euſſent commandez de tels ouvrages, nous nous fuſſions mutinez, & euſſions reſpondu : « *Allez cercher des gaſtadours !* » — *F*. Oh ! il y aboit vien des glorioux parmi nous qui firent de telles reſponſes ; mais on menaça de pendre, & l'exemple de nous otres Gentilshommes lur fit quitter lur gloire. — *B*. Gloire ? vrayement ceux qui ne pollurent point leurs mains à telle beſongne, eurent à bon eſcient gloire de cavalliers. — *F*. Qu'eſt-ce que gloire de cabalier ? — *E*. Beaujeu dit vrai. Il y a trois ſortes de gloire : la divine, celle du cavallier & celle du barbier. De la divine, il n'en faut point parler en nos cauſeries ; la ſeconde, c'eſt celle qui ſçait *parcere ſubjectis, & debellare ſuperbos ;* celle du barbier giſt en morgues, ou en affetterie de putain, en habits à la mode, & telles marchandiſes. — *B*. Ha ! Monſieur, vous ne comptez pas la *glori Bernat ?* — *E*. Où avez-vous trouvé cela ? — *B*. En un feſtin où je me trouvai à Nerac. Le Sieur de la Cheze, qui avoit acheté un eſtat de Conſeiller, ſe maria à une riche fille de la ville. Or eſtoit il fils d'un riche laboureur, tellement de la vieille mode qu'il n'avoit jamais porté de haut de chauſſes. Le fils fut deux mois aprés lui, & employa tous ſes amis, & meſmes quelques Eccleſiaſtiques, à lui perſuader de porter des hauts de chauſſes un jour ſeulement, pour tenir place de pere aux nopces de ſon fils. En fin ce pere le promit en pleurant, & prediſant qu'il en arriveroit quelque ſiniſtre malheur. Le voila donc veſtu d'un grand caſaquin noir, & de chauſſes de meſmes, où l'on ne mit que quatre eſguillettes avec celle de devant. Il

falut lui aider à cheminer pour le mener à cap de table. Monsieur de la Cheze servoit, & prenoit garde à pousser devant son pere les plus friands mourceaux qu'il pouvoit. Ce grand vieillard sec & avide, voyant d'autres vivres que le cap d'ail, se mit à escrimer des mains & des dents furieusement, non sans le sousris de la compagnie. Quand son fils Bernat le sollicitoit de prendre des chausses, il n'avoit autre responsе sinon : « *Ah! Bernat, que tu es glorius, Mauqit la glori Bernat!* » A toutes les friandises qu'on approchoit de lui, il disoit entre les dents : « *Ah! que de glori, & de glorious!* » La furie de manger le fit pourtant taire jusques un peu avant le fruict, & lors on lui vid faire des mines d'un colliqueux, rougir & paslir. Or avoit il auprés de lui un chartier, son vallet, auquel il faisoit part de son disner. En fin, se trouvant grandement pressé, il cria au vallet : « *Oste mé d'aquiou, Hillot, iou n'en podi maye!* » Le vallet Guilley leve son maistre ; le fils y accourt, mais trop tard, car en lui destachant une esguillette, tout lui eschappe dans ses chausses, & le bon homme s'escria : « *A qui l'as la glori, Bernat.* » — *E.* Voila une quatriesme espece de gloire dont nos Philosophes ne se sont pas advisez. — *F.* Mais ne troubez-bous pas la gloire vonne quand elle fait parestre, & le parestre fait parbenir? — *E.* Cette gloire qui fait parvenir n'est point du barbier, mais faisant parvenir à quelque chose de bon, elle est de cavallier ou de soldat, & gist en autres choses qu'en morgues, braveries, suffisances, feintes, & gravitez pedantesques. Nous avons autresfois appellé ces gens-là *Morgue-tous-seuls.*



Chapitre V.

Suite des gloires.



BEAUJEU. Vous trouvez de ces morgues de vent couftumierement aux Efpagnols. Je vous en veux donner un exemple. Un Efpagnol & un foldat Gafcon arriverent à loger enfemble [à la Reole], à l'enfeigne du *Maupiteux*. Tout eftant ruiné en ce pays là, l'hofte eut peine à leur trouver un chaponneau. Comme ils furent venus à la petite chambre baffe, le foldat nommé Perot y eftant le premier, l'Efpagnol entre avec grandes defmarches, & aprés plufieurs morgues Efpagnoles, il creut eftre de la civilité de faire une entree de difcours, & le commença ainfi, en regardant cette volaille par defdain : « *Yo me efpanto de vos otros Francefes, quienes comeis los capones fin naranjas?* » Le Gafcon refpond : « *Et you, de bous otres Spagnous, qui mengas las orenges fans capous.* » L'Efpagnol, là deffus, efclatte un ris pour faire trembler la maifon, & fe mit le dernier à table, pour achever fon ris, cependant que Perot tranchoit le chapon. Le rieur

ſuit : « *Por Dios, grandes palabras por reir! De gracia, hermano, dezirme el tu nombre, por recitar eſte apophtegma?* — *Cap de you,* dit le Gaſcon, *digas me el voſtre noun & you dirai lou min;* » & ce diſant, commença à manger. Le cavalier ſuit : « *Verdaderamente, es la razon que el que pide el nombre de los otros diga el ſuyo primero. Hermano, yo me llamo Don Juan Hernandez Rodrigo de Parmentiera, Señor de las Arenas de la Sierra Morena, Cavallero de Alcantara.* — *Cap de you! tant de gens!* dit l'autre; *& you, m'appelli Perot.* » L'Eſpagnol ſe met la face entre les coudes ſur la table, criant avec un effroi delicat : A a a a a, Perot! a a a, Perot! a a a a, Perot! Perot! *O Dios, qual nombre! Nombre dado y inventado del tiempo de Noé! Entonces el mundo tenia falta de nombres!* » Là deſſus les ris redoublez ne peurent s'achever pluſtot que le chappon que Perot avoit frippé. La carcaſſe deſpouillee fit arreſter le ris, & noſtre brave demanda en courroux : « *Quien ha comido eſte capon?* — *Perot,* dit l'autre, *& tous lous otres que bous abez nommats, Fiderigo, Roderigo, & toute la Morene.* » Le morgueur, ne pouvant impetrer de Perot qu'il ſe laiſſa battre, n'euſt gueres que le ris & les paroles à ſoupper. — *F.* Boila un von conte, & à l'haunur de la Gaſcogne. — *B.* Vous en aurez encor un autre ſur les ſottiſes que la vaine gloire fait faire. Un Gentilhomme nommé la Beauſſe eſpouſa en Xainctonges [la] vefve de Sainct-Fort, ſœur d'un trés riche homme nommé l'Eſtrancards. Les deux beaux-freres eurent un grand procez à Bourdeaux pour leur ſucceſſion. L'Eſtrancards faiſoit ſes affaires à graiſſe d'argent; l'autre gagnoit le cœur de ſes Juges par pluſieurs gentilleſſes deſquelles il ſe faiſoit valoir, quelque tour de Page à ſa partie,

que les Juges tournoient en risee. Comme ayant un Rapporteur trés rude & hergnieux d'une fiebvre quarte, il fit passer un homme aposté devant le banc du Procureur de d'Estrancards. Il n'y avoit que les clercs; il leur dit : « N'y a il personne ici qui puisse advertir Monsieur d'Estrancards que son Rapporteur le demande, mais promptement pour l'esclaircir de quelques poincts importans sur le procez? Ceux qui ont plaidé savent quelle faveur de Rapporteur est cela. Nostre grand homme donc adverti, & un escu donné au clerc, entre tout hors d'haleine au cabinet du Conseiller, qui le receut à belles injures. Je vous conterois quelques autres traicts, mais je me contenterai de celui que j'estime le meilleur. Il y avoit à la Cour de Parlement de Bourdeaux un Conseiller plein de hautes imaginations ridicules pour elles & pour ses contenances. On ne lui refusoit point la seance, mais on ne prenoit plus son advis; il se disoit Conseiller d'Estat, & homme qui pour sa gloire joüoit des mains. Nous vous l'avons fait voir à Montferrant, quand il joüa avec d'Ardillon. La Beausse se botte & s'esquippe en courier, & ayant bien troussé un pacquet, cacheté des armes de Portugal, par le moyen d'un petit ducat, va trouver sur les neuf heures du matin nostre Conseiller, avec multitude de reverences, lui dit : « Monseigneur, voila un pacquet que je vous apporte en diligence de la part du Roy nostre Maistre, le Roy de Portugal : vous y verrez de grandes nouvelles pour vous; je vous supplie, quand vous serez en vostre regne, avoir souvenance du pauvre Capitaine Romarin, vostre serviteur. » Le Conseiller lit la suscription : « A Monsieur... nostre cher & honoré Chancelier de Portugal & des Royaumes qui en despendent : *Sur vostre bonne*

renommee, soit de probité de vie, de prudence, grande doctrine, experience aux grands & importans affaires de l'Estat, comme aussi d'honorable famille dont vous estes issu, Nous avons fait choix de vostre personne pour vous faire Chancelier & Chef de nostre Justice. tant en Portugal qu'aux Royaumes qui en despendent; dequoi lettres plus amples vous seront depeschees à vostre arrivee. Nous vous prions donc vous acheminer le plustost que faire se pourra. Nous avons donné charge au Sieur d'Estrancards, nostre Thresorier, de vous mettre en main quatre mille ducats pour le voyage. Nous remettans du chemin, & autres particularitez qui en despendent, au Capitaine Romarin, present porteur, qui vous dira plus particulierement combien nous desirons vostre venuë, &c. » La principale pensee de nostre Chancelier fut de sçavoir le logis de nostre Thresorier, prendre les plus beaux habits qu'il eut, s'accompagner de trois hommes de bonne mine, & Romarin lui monstra le logis, se separant pour d'autres depesches qu'il avoit, & ne retarder point le partement. Nostre grand Colosse, arrivé au logis, fait demander la chambre du Sieur d'Estrancards, où il le trouva faisant nouvelles escritures. Voila deux forts grands hommes affrontez. Romarin le conduisant lui avoit depeint sa partie pour un homme cauteleux, impudent, mesprisant tout le monde, & faisant le mesconneu en toutes affaires. Le Conseiller donc lui ayant dit ces mots : « Monsieur le Thresorier, j'ay eu lettres du Roy nostre Maistre, selon lesquelles il faut que je parte dés demain pour aller recevoir l'honneur de ses sceaux. Je m'asseure que vous serez bien aise de voir la maison conduite par un de vostre pays, & qui aura moyen de reconnoistre vos bonnes volontez. Je vous prie de me

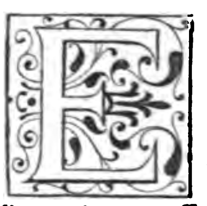
defpefcher aujourd'hui les quatre mille ducats qu'on m'a ordonnez, comme vous verrez par la defpefche que voila. La refponfe fut en Xainctongois : « *Agre, Monfieur, vous vous mefprenez ben. Par la mordi, je ne fçay quo l'è ni de Portingal, ni de la Portingalerie, y ay ben d'autres efcuelles à laver.* » Le Chancelier repart : « On m'a bien dit que vous faifiez le ruftre & le mefconneu. Contez moi argent & marchez droit, ou je vous montrerai comme je fçai chaftier tels galands que vous. » Pourquoi m'amuferai-je à vous conter les replicques & les duplicques, jufqu'au premier foufflet que defcocha le Chancelier? L'autre, qui eftoit auffi fort que lui, lui ramena la boule, & eut fait bon voir l'efcrime de ces deux demi-Geants, fi les couppe-jarrets de la conduite ne s'en fuffent meflez. L'hofte & les voifins arriverent un peu tard au fecours du Threforier, & le Capitaine Romarin fit joüer cette farce fur le poinct qu'il alloit faire vendanges au Guas.





Chapitre VI.

De la guerre du Prince; familiarité du Roi & de Faneste; Chalus, tiltres : Regnante Jesu; *l'antiquité de Langin.*



NAY. Mais Monsieur le Baron, nous n'avons point sçeu que vous vous soiez fait paroistre en la guerre de Monsieur le Prince? — *F.* Si ai ye vien paru en ceste guerre là; ye n'abois jamais esté contre lou Roi qu'à cette fois. De berité, l'ennemi ne paressoit point. Du reste, il faisoit assez von en ce parti : on n'estoit tenu à rien, ni à marcher en vataille. Le yor, que tout couroit à la petite guerre, les garces gardoent leu drapeau, & me soubient qu'une nuict que le regiment de Sant Paul marchoit, n'aiant troubé par les villages aucune guide à prendre, nous fusmes contraints à nous servir d'une femme. Çus de la teste à tous coups crioient : *Alte, alte!* nous nous en faschions; à la fin on cria *Alte! on vesogne la guide!* On pensoit que ce fut un masle, nous nous en primes tous à rire. La nuict, au Diavle la garde! vruloit le billage qui bouloit.

Nos Grands le bruloient, à la moude s'entend, c'eſt à dire qu'ils prenoient cent eſcus d'une Pareſſe pour la laiſſer buide au milieu du departement. Çus qui faiſoient la charge aboient cinquante eſcus pour tous enſemble, & les plus grands chacun vingt cinq. — *B*. Vous avez bien faict de m'expliquer ce bruſlement; je penſois que ce fuſt mettre le feu pour faire degaſt. — *F*. Non, cela n'appartient qu'au païs des Parpaillots. — *E*. J'ai veu le temps que la teſte d'un Mareſchal de camp euſt ſauté pour avoir laiſſé un village vuide entre les logis de l'armee. — *F*. Quand nous euſmes joints lous Huguenots, ils en diſoent autant que bous, & appeloent cette liverté deſourdre; mais nous nous mouquions vien d'us, & ce deſourdre nous a ſerbi quelquefois : car une nuict que nous eſtions parti de Cheſnai, où nous abions gagné chacun la piſtole pour garder une maiſon de Gentilhomme, nous nous amuſaſmes à voire en une otre. La nuict nous ſurprit à Thourignai; nous allions trouber Monſur à Selles. Nous eſtions eſgarais pour toute la nuict, quand nous troubaſmes dans le chemin un canon, de là à un quart de liuë un otre, à mille pas de là lou tiers; cela nous ſerbit de vriſſees. Il y aboit un fadas de Caitaine du bieux temps qui bouloit que nous envoiaſſions abertir comment le canon eſtoit avandonné, par un de nous, & que les dus otres demouraſſent en bedettes dans lou camin; nous nous mouquaſmes vien de lui. Il me ſoubient auſſi qu'à la Croix blanche de Luſignan, Monſur y eſtant lougé, Rochefort abec lui, & un grand trin, il fit demourer à coucher un Mareſchal de camp Huguenot, qui le lendemain au partir, boyant qu'on ne donnoit pas un hardit à l'hoſte, fut vien ſimple de payer. *A voire, Page, à voire!* Excuſez moi : je penſois

estre encores à Fæneste, où mon Paye est demouré abec ma meire; ce sont de mes resberies. Abant ces guerres, aux vones compeignies, à tous coups, en resbant il m'eschappoit : *Oy da, Sire,* ou quauques otres moutets, en pensant que lou Roy m'interrogua familierement. — *B.* Et pensez-vous que le Roy quelquesfois n'en laisse pas aller de mesmes, comme de dire : *Que dites-vous, Baron?* pensant que vous soyez tousjours à son oreille. — *F.* Oi da, oi, & sur tout quand on parle de la guerre. — *E.* Et ne craignez-vous point que la guerre que vous lui avez faict ne fasse quelque bresche à vostre grande faveur? — *F.* Sa Majestai est trop caballiere pour n'excuser pas les caprices que prennent les galands hommes, ou pour les Dames, ou pour l'ami. — *B.* Vous me faites souvenir d'un dialogue qui fut entre le Roy [Henri] quatriesme & Chalus de Limousin, qui avoit escallé une maison, ravi une fille, & tué quatre ou cinq personnes de qui elle estoit heritiere. Estant prisonnier, le Roy voulut parler à lui, pour s'enquerir sur les menees & entreprises du Limousin, qui avoient causé son voyage. Chalus en decela quelques nouvelles qui firent trancher la teste à deux de ses compagnons, & de là prit occasion de parler de son principal affaire, en ces termes : *Sire, vostre Majesté est trop galante, & cavalliere, & a trop senti les poinctures de ce petit Dieu à qui on peint des aisles, pour vouloir punir les excez que le fils de Venus a mis au cœur de ses esclaves.* — Oui da, respond le Roy; mais vous avez à craindre que ma Cour de Parlement ne soit pas assez cavalliere, & mon Chancelier assez galand. Ce qui arriva, car il fut roüé dans huict jours. — *F.* Ce conte n'est pas vien à proupos, car je

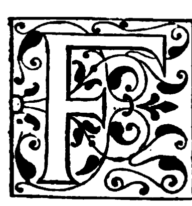
m'attends d'aboir autant de pribautai abec Sa Majesté à mon retour qu'auparavant. Il ſait vien d'où je ſuis, & que baut lou Baron. Il a èſtai chais mon couſin de Poulaſtron abec les plus galands de ſa Cour, pour comvattre lou Diavle, qui avoit ſaiſi la moitié du lougis, & à grandes peirades feſoit pur à çus qui y bouloient aller. Ma couſine fut vien eſtonnaye, quand elle bid la meiſon pleine de gens qui aboient tous l'eſpee à la droicte, & lou piſtolet à la male man : lou Diavle s'en eſtoit allé. Il arriba que trois mes couſins qui alloient en une partie de vagues entrerent maſquez dans la vaſſe cour, la lance ſur la cuiſſe, us & lurs chebaux vardez de taffetas vlu. Boila un grand cri : *Boici lou Diavle, boici lou Diavle!* Ceux ci s'enfuirent, & lou Roy à chebal aprés us, qui les prit à une liuë de là, & ce Prince les amena diſner. Il eſtoit fort droſle en ce temps là; & quand lou cadet de Paulaſtron & moi arribaſmes à la Cour, il s'en ſoubint, & le fit mettre aux Gardes. — *B.* J'eſtois lors à la Cour de Navarre, & me ſouvient qu'on diſoit comment c'eſtoit un eſcolier de Thouloufe, qui pour coucher avec la Damoiſelle du logis, fit le Diable comme cela. — *E.* Vous eſtes tousjours ſcandaleux. — *B.* Le Roy meſme, pour aller à l'amour, accompagné de Frontenac ſeul, eſtant tous deux deſguiſez de cappes de Bearn blanches, alla en poſte à Yemant. Ayant paſſé Artez, trouva la populace du pays, qui avec baſtons ferrez pourſuivoit des ſorciers; toutes les cloches ſonnerent ſur lui, & deux cents populaces, qu'à pied, qu'à cheval, les pourſuivirent aux rais de la lune, crians: *A la cauſe, à la cauſe!* juſques dans le jardin de Yemant, où la Comteſſe qui les attendoit, fit le *hola.* — *F.* Je beux vien cela, mais je

continuë à dire que Sa Majeſtai ſçait vien d'où ye ſuis. & encor que ye ſoiez à pied, ye ſuis tousjours lou Varon de Fæneſte. auſſi vien Gentilhomme que lou Roy meſmes. Il y a des tiltres chez nous qui diſent : *Regnante Jeſu propheta.* — *B.* Je me trouvai une fois à la table d'une Ducheſſe qui allegua la meſme choſe, ce qui fut relevé par un des plus doctes Gentilshommes de la France en diſant : « J'ai veu en divers lieux des tiltres de meſme datte ; ils ſont tousjours honorables, car ils ſont de cinq cens ans, du temps d'un grand Schiſme qui eſtablit un Pape à Rome, un à Ravenne, & l'autre en Avignon. Les Papes avoient lors gagné un tel avantage que l'ære du ſiecle couroit ſur leurs noms, & diſoit on lors : *Regnant tel Pape ;* les Seigneurs, qui ne voulurent prendre parti avec aucun des Schiſmes, comme les Notaires demandoient ce qu'ils mettroient après *Regnante,* la reſponſe eſtoit : *Regnante Jeſu.* » — *F.* Cela n'empeſche pas que je ne ſois Gentilhomme de von lieu & de vonne part. — *E.* Non, non ; peu de gens ſont leur preuve de cinq cents ans. — *F.* Le Curai de noſtre Pareſſe diſoit à un oncle min qu'il montreroit dans la Vivle le nom de Fæneſte, & que l'on aboit troubai de la monnoie de nos armoiries, lors que lou chaſtel fut vaſti, à la bieille moude s'entend. Il y a force mazures que je ne voudrois pas changer à la gallerie du Loubre. Bous riez, & you je bous dits que cade fad a ſon ſens. — *B.* Ce n'eſt pas pour mal que je ris ; mais il me ſouvient qu'eſtant un jour en Savoie, logé au pied d'une vieille mazure qui s'appelle Langin, le Curé du lieu me diſoit : *Ved vo, Monſieu, ceti chaté? ſe pu prouva par la Bibla que s'en a yta roina y a prés de trai cents ans.*



Chapitre VII.

Noblesse de Fæneste, & en suitte discours de Renardiere.



ÆNESTE. Tant y a donc qu'aussi vien que Langin nous sommes à la Vivle. — *B.* La Noblesse de vostre pays est fort heureuse à se faire valoir & à parestre. J'estois ces jours chez un Orphevre au bout du Pont-au-Change ; un Gentilhomme bien couvert s'arresta devant la bouticque d'un Orphevre, & demanda : « *Es bous Favre?* » Le Parisien ne l'entendant pas, je respondis pour lui. Il redoubla s'il feroit bien un cachet ? Cela accepté, il mit pied à terre, & je demourai à la bouticque pour leur servir de truchement, parce qu'il venoit tout bourru de Gascongne. Pour accourcir, l'Orfevre prit son ardoise, & l'autre se mit à dicter ce qu'il vouloit : « *Je bus,* dit il, *mes armoiries.* — *Demande.* Et bien, Monsieur, quel en est le champ ? — *Response.* Boutats me aquiou un camp de millet. — *D.* Et bien, Monsieur, que mettrons-nous dedans ? — *R.* Boutats me you, me dis. — *D.* Comment ? — *R.* Souvre aquest roussis, qui me

couſte cents vons eſcus, petits s'entend. Boutats me un eſperverot ſur lou poing. — *D*. N'y a il que cela ? — *R*. Quatre caynots eſpagnouls, vigarraz de vlanc & de negre. Ne demembrez pas lou plumet, ni lou mante d'eſcarlatte. — *D*. Cela eſt fait ; & la deviſe ? — *R*. C'eſt : *Haré per aquiou* & de l'otre eſtrem : *Tout pour pareſtre*. L'Orfevre ne ſe peut empeſcher de rire, & il y eut eu de la batterie entre lui & le Gentilhomme, ſans quelque petite aſſiſtance qui les ſepara, & envoya le Gentilhomme en cercher un autre plus habile que cettui ci. — *F*. Cap de Sant Vaſile ! je me fuſſe ouffert d'eſtre ſecond contre ce couquin, car ce Gentilhomme aboit de velles inbentions. Il n'y a point tant de fadeiges dans les miennes : c'eſt une feneſtre en incarnadin d'Eſpagne, & la diviſe : *Entre comme lou vent*. — *E*. Les plus courtes ſont les meilleures. — *F*. Monſur, quand je n'aurois otre preube de ma Nouvleſſe, ye la montrerai touſjours par vons arreſts de Cour de Parlement. Un de mes grands peres eut la teſte tranchee à Thoulouſe pour aboir biolé une nonnain, & mon oncle & ſon fils pour aboir tué un preſtre. Il n'y a que dire à cela. — *B*. Monſieur, vous avez connu Renardiere qui, à force d'eſtre noble, dés la premiere veuë connoiſſoit fort bien un Gentilhomme, & au ſentir meſme ; car il vouloit qu'un vrai Noble euſt un peu l'eſeille ſurette, & les pieds fumants. — *F*. Tenez, ye me devoutonne : bous ſentirez. — *B*. Ho vertu bieu ! quel parfum ! — *F*. Et les pieds de meſme. — *B*. Monſieur le Baron, ſi vous eſtiez en Allemagne, là où on donne à tout le monde des Excellences, vous auriez nom *Voſtre Æſellence*, à cauſe des æſelles, *Voſtre Naïfveté*, pour je ne ſçai quoi qui vous ſort du nez, & *Voſtre Piété*, pour le parfum

des pieds. — *F.* Il y a des fats qui diroient que ce ſeroit ſentir le vouc, mais c'eſt l'homme. Rebenons au proupos que diſoit Renardiere. — *B.* Il diſoit que quand le chaſteau de la Renardiere fut fondé, Hercules paſſant pays pour aller en Eſpagne, y mit la premiere pierre, aux enſeignes que, quand il fallut demolir un coing pour baſtir la groſſe tour de l'horloge, on trouva dans le fondement un quadruple d'Eſpagne, & quelques maloedis. — *F.* Hé ! Monſur, noſtre meiſon a fleuri, & fleurira encor maugré les enbieux. Où eſt lou temps, où eſt lou temps, qu'allant boir quelque couquine de Princeſſe, la vraverie de mes havits trouvloit ma vonne fortune, quand les vroderies de diamants, & quelques eſcarvoucles parmi, me deſcoubroient à la veuë de tous ? C'eſt lors que je maudiſſois lou pareſtre. Ce n'eſt pas d'aujourd'hui que les grandes bertus ne ſe peuvent cacher ; & quand à la balur, où eſt lou temps que nous allions lougeant par la Veauſſe, & comme les couquins des billages ſe deffendoient, aprés aboir crié : *Sus ! il faut menger la muraille à velles dents !* & me arrouſois lou bel premier ; d'où bint que les compagnons me nommerent *lou mangeur de Murailles.* Quant à l'eſprit, je ſuis lou premier qui ait inbenté à louger bingt chebaux en cinq eſtavles, & en toutes nompairs ; & les chanſounettes d'amour en veau Gaſcon, quauques unes ne ſont-elles pas contees pour rien ? Je ſuis fils de maiſtre. Abez-bous yamais eſté à Turaines ? — *B.* Ouy da, & eſpere encor y aller bien toſt. — *F.* Je bous prie, à la premiere fois, regarder ſur lou mantou de la chemineo en la grande ſalle, & bous y berrez, de la feiçon du peire mien, en lettre d'or maſſif : *Epitaphe ſur la naiſſance d'Henri de la Tour.* Mais il me reſouviens



que bous m'abez accomparé à ce Renardeau : quel homme estoit-ce? — *B.* C'estoit un homme moitié Soldat, moitié Procureur, moitié Gentilhomme, qui briguoit estre Aide de camp, disoit au Roy tout ce qui lui venoit en la bouche. Quand on publia les droicts de representation pour maintenir le Cardinal de Bourbon, plus habile à succeder à la Couronne que le Roi de Navarre, lors que par toute la France les deux tiers l'appeloient Charles dixiesme, & la monnoye battuë en ce tiltre là, se prenoit, horsmis aux villes Royales, le Conseil du Roy travaillant tous les jours à ordonner & à faire escrire sur cette question, Renardiere frappa à la porte du Conseil, qui lors se tenoit au cabinet, demandant audience pour chose qui importoit l'Estat. Estant admis, chargé d'un gros livre, il dit au Roy que ni lui ni son Conseil n'entendoient rien à l'Estat, mais qu'il leur apportoit le procez tout vuidé, & qu'il falloit juger le different de la France par les Annales de Bretagne ; & ce disant, mit ces grosses Annales sur la table. On le remit sans rebut à une autre seance, à laquelle il ne faillit pas de se trouver avec un autre plus gros volume ; c'estoit le livre de Guarigues manuscript, contenant quarante & deux mains de papier, & s'appelloit l'*Abbregé de l'Almanach.* Et pour vous dire encores un des traits du Compagnon, un jour que les Mareschaux de camp l'avoient fait amuser dans le jardin par un Breton qui les importunoit, & par ce moyen avoient disné sans lui, Renardiere vint tout scandalizé au disner du Roy, lequel lui ayant demandé qu'il disoit de bon, Renardiere respond : « *Du bien de vous, Sire,* à tout hazard. » — Mais encor, dit le Roi, qu'en dites-vous? La response fut : « Je dits, Sire, que vous estes le plus

grand Prince du monde, car vous faites plus que Dieu, pource qu'il ne promet à ſes enfans ſinon que du labeur qu'ils ſavent faire, ils vivront commodement; & vous faites vivre vos Mareſchaux de camp trés commodement du labeur où ils n'entendent rien. — *F*. Je ne troube von qu'on m'accompare à un Flongnac, & il me ſoubient maintenant l'aboir beu. — *B*. C'eſt ce que j'avois envie de vous dire, quand vous nous avez dit n'agueres que vous n'aviez porté les armes qu'au parti du Roy, & il me ſemble vous avoir veu en l'armee du Roy de Navarre, quand il reprit Marans, aux enſeignes de la petite caſaque de drap rouge. — *F*. Ha! que je bous dirai, mon pere aboit charge à l'Artillerie, & quelquesfois par voutade & par caprice, je prenois quelque caſaque d'un des pionniers de ſa compeinie, mais par fantaiſie, non pas autrement. — *B*. Encor eſtiez vous pour lors Huguenot. — *F*. Oui da, en quelque façon; mais je bous dirai que veaucoup d'honneſtes gens ont quitté ce parti pour les peines qu'on y trouboit. — *B*. Vous ne contez point les perils. — *F*. Comme le Roi s'abançoit à Coutras, je troubai un honneſte homme qui s'appelle Sponde, à Taillebourg, qui s'en retournoit. Il me mena coucher chez Monſur d'Echilais, & me douna connoiſſance du Curai du lieu, havil homme, ou il n'en fut yamais, & qui mettoit en practique ces inſtructions touchant l'accord des Religions, & je bous dirai comment.





Chapitre VIII.

Invention du Curé d'Eschilais; difference des Sermons.



Fænestre. Doncques le Curé d'Eschilais qui aboit esté Moine, & puis Diacre Huguenot, de là s'estoit fait Hermite, d'Hermite Prescheur reformé en Bretagne, sans avoir eu l'imposition des mains. Il se jetta encor dans une Avvaye devant laquelle le Comte de la Rochefoucaut passant abec quelques vandes, il sort lui presenter un dizain tendant à sauber l'Avvaye. Lou Comte qui le connut, lui demanda s'il composeroit vien en Comedie, en Tragedie; aprés qu'il eut respondu qu'ouy, le Comte : « Hé! les feriez bous pas vien jouër aussi? — Trés bien, Monseigneur, respond le Moine. — Je le croi, dit le Seigneur, car bous abez joüé toute sorte de personnages. » Et le renvoya ainsi. Il parbint donc à estre Curé d'Eschilais, & rendit Guilbidonin le Seignur dou lieu. Quand quelqu'un de la Parroisse lui apportoit un enfant à vaptiser, il en usoit comme bous boyez de

lui amplement en la Confeſſion de Sanci. J'admirai l'eſprit de l'homme qui marioit & vaptiſoit les Papiſtes à lur moude, & les Huguenaux à la lur, & depuis ye me fis inſtruire par quauques Peres Capuchins & par un Pere Bernabit. — *B*. S'il eſtoit Bernabit, il n'eſtoit pas marié, ou vous feriez fils de putain. — *F*. Bous otres prenez les chouſes ſimplement; c'eſt une feiçon d'haunur qu'on leur pourte; on les appelle auſſi Doctꝛurs. — *E*. Ce n'eſt pas obeyr au paſſage de l'Evangile qui deffend ſi exprés aux Chreſtiens de n'appeller aucun Pere, pour ce qu'ils n'ont qu'un Pere aux Cieux, ni aucun Docteur, pource qu'il n'y a Docteur que l'eſprit de Dieu. — *F*. Tant y a que ce ſont d'avilles hommes : mais ſur tout je fus conberti par un ſermon que fit Pere Ange à Paris, le Judi-Aſolu : il conta la Paſſion tant pituſement que je ne pus pas me tenir de plorer, ou de pitié, ou pource que je regardois attentibement les yeux chaſſius de la bielle de Merſec. — *B*. Et que put vous dire voſtre Pere Ange, qui n'avoit jamais eſtudié? — *F*. Il aboit un Precepteur ſabant homme, auſſi vien que le Cardinal de Sourdis, & apprenoit auſſi vien que lui les ſermons par quur, mais diberſement, car le Cardinal, qui aboit une memoire cabaline (comme on dit) rediſoit ſa leiçon ſans y changer une ſyllave; l'otre ne diſoit que lou comancement, & puis alloit à l'eſcarpoullet, s'enboloit dans les nuës, hardi en diavle, & diſoit des forfanteries les plus aggreavles du monde. Il faut abouër que le eſtyle & la feiçon de nos Preſcheurs ſont bien otres chouſes que celles de vos prouves Miniſtres, auſquels on ne permet ni Allegories, ni Paravolles, ni Favles, ni gentilleſſes, ni livertez qui biennent quelquesfois vien

à proupos, quand ce ne feroit que pour refbeiller lou puble, à l'imitation de Ciceron, qui boyant paffer fon gendre aiant au coftai une efpee de fa grandeur, s'efcria : *Quis tanto generum alligavit gladio?* — *E*. De mefme façon fut ce que fit un Grec au milieu de fon oraifon : voyant tout le monde endormi, il fit le difcours de l'afne vendu, & de la poffeffion de l'ombre, à laquelle chacun des deux vouloit dormir; le vendeur maintenoit ne l'avoir pas venduë. Telle fut encor l'invention d'un Cordelier, qui ayant pris une pierre en fa chaire, fit femblant de la vouloir jetter à la tefte d'un cornard, & prenant fon branle la fit baiffer à plufieurs, & puis : « Je penfois (dit-il) qu'il n'y en eut qu'un. » Le ris refveilla les auditeurs. Non, on ne permet pas ces gayetez à nos Miniftres, mefmes on leur defend les Allegories, tant qu'on peut, pour les attacher à leur texte fans efchapper. — *F*. Mais, Monfur, ils ne font point de velles entrees par quelque piece vizarre & fantafque. Nos Prefcheurs s'en efcriment vrabement; comme un frere Luvin qui commençoit par un argument qu'il appeloit, ce me femble, Croucodile : *S'il bient, il ne biendra point, & s'il ne bient point, il biendra,* ce qu'il entendoit de fon afne & du loup. — *E*. Mettez en ce rang Panigarole, commençant par ces mots : *C'eft pour vous, belle, que je meurs,* en appliquant fes yeux fur une galande, de l'amour de laquelle il eftoit embrené & defcrié partout. Il l'avoit menacee de lui faire cet affront. Le peuple tout eftonné de cette entree, fe raffeura quand, aprés paufes & foufpirs, ce bon Docteur fuivit : *dit noftre Seigneur à fon Eglife.* — *B*. Je n'euffe ofé parler des Prefcheurs, de crainte d'offenfer, mais puifque vous en

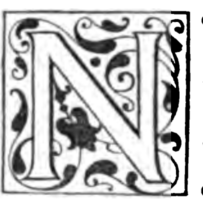
eftes venu fi avant, je vous dirai l'entree & la fuitte du fermon de Pere Ange, lequel auffi bien Monfieur le Baron a mis en jeu, s'il ne veut lui mefme le raconter, car c'eft le mefme, puifque ce fut le Jeudi-Abfolu. — *F*. J'aime mieux que ce foit Monfur de Beauju, car pour dire lou brai, je n'en ouys que la moitié; lou refte me fut contai par un otre. — *B*. Or bien, vous en faurez autant que ma memoire & voftre patience en pourront porter. Aprés les croix, les reverences & le plonge, ayant fait branler la pointe du capuchon & celle de la barbe, touffit en *E-la*, mit le haut mout devotieufement, & craché trois fois, il commença d'une voix haute, difant :





Chapitre IX.

Sermon du Pere Ange.



Nouvelles, nouvelles, nouvelles!... (là une grande pause). Et quelles nouvelles?... (là encor une), de querelles, de guerres entre de grands Seigneurs. Vous estes bien aises, vous autres, quand on vous conte quelques combats, quelques duels, & sur tous, vous autres Courtisans, vous n'avez en la bouche autres discours en picquant le bahut. Sachez, Chrestiens, que nostre Seigneur estant venu çà bas pour sauver le monde, & par consequent troubler les affaires de Sathan, Sathan l'appelloit broüillon, car il estoit fondé en bonne possession, & pour lors Souverain de l'Eglise, authorisé de trois mille ans d'ancienneté & de succession, Concierge de la maison d'oraison, Possesseur de la chaire de Moyse, Secretain de toutes les Eglises parrochiales d'entre les Juifs; sa monarchie estoit visible, l'arbre de sa genealogie montroit une longue succession, il presidoit en la Sorbonne des Pharisiens, qu'ai-je dit? de la chaire de Moyse, ce ne

l'eſtoit pas proprement, mais il en avoit faict faire une toute pareille, & la ſuppoſa en la place de la vieille. Ce Prelat, bravant en ſa tyarre & habits pontificaux, avoit par ſes menees eſtabli l'Empire de Rome preſque par tout, & ſous l'Empire politique fortifié & enrichi ſon Eccleſiaſtique. Ce Tyran, tant au ſpirituel qu'au temporel, vit venir le pauvre noſtre Seigneur, fils d'un charpentier, qui eut pour premier logis une eſtable, & une creche pour berceau, accompagné pour tout potage de pauvres peſcheurs, & quelques diſciples maigres, paſles & morfondus, comme vous diriez ces beliſtres de la vallee d'Angrogne, qui ont mieux la mine de demander l'auſmonne que de preſcher la verité. Il y avoit long temps que Maiſtre Sathan diſputoit contre les Prophetes, leur oppoſoit les traditions de ſes Rabins, maintenoit ſur tout que le Meſſie viendroit avec main forte & bras eſtendu, comme peut & doit faire un bon Capitaine & grand Empereur pareil à Mahomet, qu'il couvriroit la terre d'armees, ſe feroit bien conoiſtre & paroiſtre, en fin feroit le feu violet. Là deſſus, eſtant arrivé le Meſſie, aprés l'avoir eſſayé par la tentation, il ſe mit à preſcher contre lui. Comme l'autre preſchoit de ſon coſté, tous deux dans les Synagogues, tous deux aux deſerts, il appelloit Jeſus Novaliſte, ſuborneur, troubleur d'Iſraël, demandoit ſa vocation, diſoit de lui & de ſes Apoſtres qu'ils s'eſtoient ingerez; l'autre faiſoit des miracles, chaſſoit les Diables de pluſieurs, principalement des pourceaux de Sathan, & l'irrita grandement quand il chaſſa ſes marchands du temple. Il arriva que le meſme jour que noſtre Seigneur venoit de jouër du fouët ſur ces canailles, & qui lors n'eſtoit pas en humeur de courtoiſie

& d'humilité, telle qu'a bien depeinte un Cordelier Espagnol en descrivant la tentation, & quand Sathan le conviant à se jetter du pinacle en bas, il respondit, *como Cavallero bien criado : Beso las manos, Señor Sathanas, por que yo tengo escalas para bajarme*. Lui donc, estant encor esmeu de la charge qu'il venoit de faire, Sathan s'approcha en colere aussi, & fort resolument lui dit : « Je te maintiens que tu n'es point le fils de Dieu. — Tu en as menti (dit le Seigneur) par ta puante gorge, ce que je te maintiendrai à telles armes que tu voudras. » Ces propos, au jugement des Ministres, seroient des blasphemes, mais nous autres appellons le pain, pain, & disons les choses comme elles sont; tant y a que Sathan le prend au mot, demande à loisir l'election des armes. — *F*. Je maintiens que Sathan aboit le tort, car celui qui a reçu lou desmenti, c'est à lui à appeller, & le choix des armes est à l'otre. Y'usse vien boulu serbir de second. — *E*. Ne rompons point le discours du Prescheur; vous estes trop vaillant, & le courage vous emporte. Poursuivez, Monsieur de Beaujeu, & y mettez du vostre le moins que vous pourrez. — *B*. Il s'en court donc en Enfer faire une consultation, & se conseiller à ses meilleurs Capitaines, comme un Marquis de la nouvelle impression, qui alla consulter son cartel avec les gens du Roy; & eux lui promirent de lui estre bons seconds, & le cacher aux plis de leurs robes. Les plus vieux Diables, & qui avoient le mieux estudié, eurent recours à l'invention Saincte Croix, en laquelle Jesus seroit mis pour le combat. Cette offre si injuste estant faite à nostre Seigneur, je vous laisse à penser s'il n'y eut pas de l'estonnement au commencement ; toutesfois, ayant le courage d'un

Gentilhomme de bonne maison, il s'y resolut. Si fust choisi pour le lieu du combat le champ de Golgotha, pour Juge du camp Pilate, pour second le bon Larron, cloüé d'un costé. — *F*. Ho, ho, c'est à l'espee que y'entendois estre second. Et qui estoit second du Diavle ? fut-ce point Monsur Sant Longis ? — *E*. Bran ! Longis n'estoit qu'une lance. Ne rompez point própos : vous ne courez pas fortune de ce costé là. — *B*. Il ne se peut dire comment ce veillac Sathan fut esbahi. Voyant que sa supercherie n'avoit point rompu la resolution de son ennemi, il va solliciter dans la presse, & quand il vid le Seigneur au plus fort des tourmens, il fit crier par ses heraux : « *Si tu es fils de Dieu, descends.* » La finesse estoit grande, car ne descendre point estoit donner à ses gens dequoi rendre douteuse sa divinité ; descendre estoit quitter le combat, ce que nostre Seigneur ne voulut jamais faire, mais ouy bien le poltron Sathan, qui ayant abandonné l'honneur & le champ, fit de la querelle une guerre, & eut son recours à sa garnison, comme nos gens faisoient aux escarmouches, quand les Huguenots vouloient venir aux mains. Il arrive vers les fauxbourgs d'Enfer tout eschauffé, & le vilain de crier : *Aux barricades ! Aux barricades !* Vous eussiez dit que c'estoit le Comte de Brissac en la place Maubert. Et jeunes Diables de cercher des barricades par tout, & les vieux de les placer aux advenuës. Vous autres, ivrognes de Paris, leur en vuidates assez au dernier Caresme-prenant pour servir aux Diables à jouër la Passion. Voyez que c'est que de tant boire. Vous fournissez les Diables de magazin contre les Anges. Or voila les barricades dressees, mais non remplies, car Jesus poursuivit sa poincte, comme faisoit le feu

Roy. & ne s'enfuit pas comme les Bretons à Fontenai; mais ayant rallié un bon regiment d'Anges, fit mener les enfans perdus par Sainct George, tout accoustumé à combattre les Diables; le fit soustenir par Sainct Michel, de mesme mestier, avec une trouppe gaillarde; lui print la croix sur son col pour servir de belier, donne furieusement aux barricades, des premiers coups les met en canelle, les couche à bas: la canaille ne peut supporter l'assaut, tout s'enfuit jusques à un autre retranchement, qui s'appelloit les Limbes. — *F*. Bous diriez que c'est la vataille du pont de Sey; il m'est advis que y'y suis encores. — *E*. Taisez vous, si vous pouvez. — *B*. A ces Limbes, l'armee se fortifia de tous les Peres qui estoient en chartre, & qui pour avoir sçeu les advenuës & ruses d'Enfer, aiderent beaucoup à faire perdre tout le reste. Les vieux Diables conseilloient de faire une depesche par le monde, & appeller pour auxiliaires tous ceux qui en leur propos communs se donnent au Diable si souvent, mais l'affaire estoit trop pressee. La troisiesme esperance estoit au Purgatoire; mais les Ministres y avoient fait tant de bresches que Beelzebuth, qui le devoit defendre avec une legion de mouisches, ne s'y opiniastra point. Sur le dernier rempart, qui estoit en Enfer, Lucifer voulut capituler, & demandoit d'avoir pour butin tous les ribaux & putains du premier siecle; il ne fut non plus escouté que Maillé Benneard à Vandosme. En fin lui & les siens se rendirent à discretion sur la parole de Sainct Michel, Mareschal de camp en cette armee, lequel incontinent fit faire un ban avec des cloches au lieu de tambours, que tous les prisonniers eussent à se rendre auprés du Prince conquerant. Aprés l'esjouyssance generale de cette

victoire, Noſtre Seigneur choiſit d'entre les delivrez ceux qui eſtoient de meilleure maiſon pour les mener faire la reverence & baiſer la robbe de la Roine ſa mere. Adam marchoit le premier, & menoit ſous les bras la bonne femme Eve. Il lui vouloit auſſi preſenter les Princes des Diables, mais elle en eut peur. Il fut queſtion de faire un feu de joye, à quoi le feu d'Enfer ne fut pas trouvé propre; celui de Purgatoire fut en diſpute; mais enfin, ceux qui s'en ſçavoyent le mieux aider s'en ſervirent à cela, comme n'eſtant pas dommageable à tous, mais au contraire propre à faire resjouyr pluſieurs honneſtes gens & bouillir la marmite. Tout fut comicque juſques là : puis le Preſcheur commença à montrer que c'eſtoit nos pechez qui avoient faits la querelle de ce combat, & nous, cauſe par conſequent du grand danger où s'eſtoit mis Noſtre Sauveur. Là deſſus ce grand Predicateur tourna les yeux en la teſte, demeura longtemps comme eſvanouy, ſe reprend, pour s'eſtendre ſur les douleurs de la Paſſion, deſquelles il fit comparaiſon avec toutes douleurs dont il peut ſe ſouvenir, meſpriſant toute ſorte de fievres & de maladies, qu'il cotta de rang, & puis les bleſſures legeres & les autres maux; là il ſe paſma pour la ſeconde fois, & tout tranſporté de fureur, tira de ſa poche une corde faite en licol avec le nœud courant; il ſe la mit au col, tiroit la langue fort longue, & pour certain ſe fuſt eſtranglé s'il euſt tiré bien fort; les compagnons de la petite obſervance y accoururent & lui oſterent la corde du licol. Toute la voute retentiſſoit de cris des ſpectateurs, qui avoient changé les ris en plaintes, l'entree comicque en tragedie, laquelle fut toutesfois ſacrifice nou ſanglant.



Chapitre X.

Suitte des inventions permiſes aux Preſcheurs.



ÆNESTE. Cela eſt vien otre chouſe que les Preſches nuds & ſimples des Miniſtres qui ne beulent pas qu'on repreſente la Paſſion de Noſtre Seignur, & appellent les yus des farcieres. — *E.* Le tout me fait ſouvenir d'un honneſte homme qui avoit eſté trompette, & en portoit une ſous ſa robbe; il ſe nommoit Monſieur de Gramont. Tant que la guerre avoit duré, il avoit eſté arquebuſier à cheval du Pleſſis de Cone à Cran; la paix faite, il ſe mit à preſcher. Un mien nepveu qui le vid à Nyort en chaire, m'a conté toutes ſes procedures. On couroit à ſon ſervice de trois lieuës; il ſe mettoit ainſi ſouvent en extaſe, ſe laiſſoit choir dedans la chaire, & puis debout tiroit de deſſous ſa robbe une teſte de mort emmanchee dans un baſton; il en reſveilloit les auditeurs, faiſoit trembler les bonnes femmes & crier les petits enfans. Il contoit aux Nyortois, qu'eſtant ſoldat il avoit mangé des cœurs de ſes priſonniers mis ſur le charbon, tout par zele

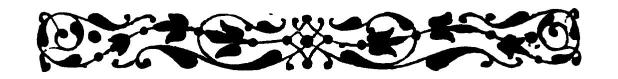
catholique, & s'attira & emmena avec lui deux enfans de bonne maison pour aller au Jubilé de Rome, mais il fit mieux, car dés Thoulouse, il leur fit faire le vœu d'ignorance & de mendicité; & les ayant escroqués tous deux de cent cinquante escus, il se desroba. Le lendemain, ces deux garçons mis prisonniers, on leur presenta la gehenne pour respondre dequoi estoit devenu le sainct homme. Ils demeurerent en ce sainct estat, jusques à ce qu'on envoyast de Nyort une authentique attestation de l'innocence & sottise des deux pelerins, & outre une information secrette, pour l'honneur de l'Eglise, sur ce que le bon Prescheur avoit desrobé l'argent des pauvres avant partir. — *F.* Ce fut vien fait de tenir cela cachai. Lou Prince de Guimeney fut ainsi discret enbers la personne du Capuchin, fort sant homme. Ce bon Seignur aboit au Bergier des chamvres pour toute sorte de mendiants, resolu d'en revastir tousjours pour autant d'ourdres qu'on inbentera; il y en aura comme de yors en l'an. Ce Pere ayant estei trois yors sans aboir mangay aucune chouse qu'on eust beu, & n'ayant esté querir à la soumelerie rien que l'eau, on se prosternoit debant lui comme debant un Sant. S'estant troubé un chandelier d'argent perdu, le proube Soumelier se resolut d'aller à Jeanne la devineresse de Denee, & pour ce que c'estoit lou camin dou Moine, il lui fit compenie bolontiers, car il le consouloit disant: « Recommandez bous à Nostre-Dame de Recoubrance, ou vien à Sante Restituë, qui est auprés de Soissons. C'est là où alla Madame de Mercure, en chemise, marchant sule & son trein dus cents pas aprés elle, quand elle trouba une trouppe de trente chebaux à l'oree de la forest. Les caballiers s'en-

fuirent au large, & elle se jetta dans l'espais, où elle s'enfonçoit au prix que ses gens la cerchoient, & se perdoit sans l'aide de Sante *Restituë*, qui la rendit le lendemain matin. Au vout de trois lius, à une addressage, il fallut sauter un fossai : le Sant Pere tomva & sourtit de sa manche, par miracle ou otrement, le chandelier d'argent. Lou Soumelier le mena prisonnier au Bergier, & le von Seignur du liu deffendit à tout son puble de faire aller la chouse plus abant. — *E*. Certes vous me mettez aux champs, & sur vos contes de Prescheurs j'en dirois bien une douzaine des vieux, comme d'un qui commença son sermon par trois jurements : *Par la vertu, par la mort, par la chair, par le sang,* adjoustant tousjours : *de Dieu*, & puis, aprés une grande pause :... *nous sommes sauvez & delivrez de l'Enfer*. Je vous donnerois bien encor le Curé de Sainct Eustache, & du tambour des Enfans sans souci & autres histoires qui sont vieilles & mal asseurees : mais je vous en donnerai un recit duquel je respondrai, & duquel mes yeux & mes oreilles me sont tesmoings ; c'est du Cordelier Portugais, lequel joüant à la *prime* avec le feu Roy & deux autres, se vid pressé d'achever, pour ce qu'il entendoit la cloche de Sainct Germain de l'Auxerrois, où il devoit aller faire le sermon. Il tire donc sa reste, & lui estant venu deux Rois des premieres, il se souvint que c'estoit le jour de leur feste ; par caprice il fit de sa moitié, ce qui fut tenu de tous les trois ; à l'escart lui estant venu encor un Roy, il fit son reste disant : « *Fils de putain qui ne le tiendra*. » Tout fut tenu & le fredon lui ayant succedé, il jette les quatre Rois sur table, met en sa pochette quatre vingts escus, & s'en court à sa chaire avec les autres joüeurs. Il

commença en criant : « *Vive les Rois! vive les Rois!* » & à cela ayant joint un grand discours de l'authorité des Rois, où tous les traits de Sainct Pierre & de Sainct Jude en leur faveur furent alleguez, comme vous les pouvez avoir levez dans l'antichambre du Duc de Sulli à l'Arsenal, avec un crucifix au pied. — *F.* Pourquoi le Duc de Sulli arvoroit-il ces passages ? — *E.* C'est pource que lui aussi se joüoit de l'argent des Rois. Laissez moi achever. Aprés avoir haut loüé le voyage des trois Rois, il s'eschauffa & suivit : « Mais ces trois Rois pourtant laissoient perdre l'Eglise; si le quatriesme ne fut venu, le jeu estoit perdu, tout estoit desolé. C'est ce Henri Quatriesme que vous voyez devant vous, qui a fait sentir ses efforts à la France, & son secours jusques aux Portugais amis & estrangers. Ce quatriesme Roy, uni avec les trois, nous donne grande matiere de joye, de gain & d'utilité. » Il fallut que le Prescheur s'arrestat, car le Roy, le Comte de Soissons, Montigni & Montglas, qui estoient du jeu, & tous les assistans qui avoient veu jouër, esleverent un tel ris que toute l'Assemblee en prit la contagion. — *F.* Cap Sant Pigot ! bous en donnez de vonnes à nos prouves Prescheurs ; mais bous n'auriez garde d'en dire autant de bos Ministres, qui en font vien de mesme que les otres. — *B.* Si ferai vrayement. Il faut advouër que quelques uns de nos Ministres ayant commencé à tirer pension du Roy, il y eut un jeune Pasteur devers la Guyenne à qui il prit envie de parvenir. Pour ce faire, il fit un grand & long panegyric, à la loüange du feu Roy, où il y avoit de quoi dire. Cela fait & appris par cœur, il prit l'occasion d'un Synode Provincial. Comme il fut commandé selon l'ordre, sur une question qui courut touchant quelque desmariement,

il se leve, compose sa robe, sa barbe & ses yeux à la modestie, & ayant craché & toussi clair, il commença le *quamquam*. Le President lui rompt les chiens, lui remonstre qu'on n'estoit pas là pour faire des harangues, mais droit aux parties. Le petit homme s'esclatte. « Il y a quelqu'un (dit-il) à qui les loüanges de mon Roi sont de mauvais goust. » Cette desgainee fit faire silence, & falut entendre paisiblement la harangue de prés d'une heure, jusques au *Dixit*. Là dedans, parmi les loüanges du Roi, il declamoit contre toute les Assemblees politiques, & contre ceux qui vouloient cercher autres cautions & protecteurs à la liberté de leur conscience, que le Roy, quoi qu'il fut allé à la Messe, exalta son esprit divin, courage invincible, & suffisance en l'Estat, & par là le maintient capable d'estre protecteur & depositaire du salut d'un chacun ; exhorta à rendre toutes les places de seurté, à casser tous les Juges des Chambres mi-parties, & à se deffaire de toutes les cautions de la paix. Tous ses freres trouverent mauvaise la boutade du compagnon, sur tout les Gouverneurs & les Justiciers ; mais il s'attaquoit en privé à tous ceux qui le cuidoient reprendre. Un Grand de Parti ayant entendu ceci, en usa comme je vous dirai ; c'est que son Prevost faisoit lors le procez à quelque faux monnoyeur, & ayant mis à part deux cents escus en pieces de dix souls pour les vendre à un billonneur, un lacquais du chasteau les desroba. Un bon frippon fut depesché, qui arriva en poste au soir en une bourgade où il y a poste, & qui n'est logee qu'à trois maisons du Ministre, pour lui dire : « Le Roy, mon Maitre, ayant seu vostre violente affection au service de sa Majesté, comme il a paru par l'excellente harangue que vous

avez prononcee en une Assemblee, vous a ordonné quatre cents escus de pension annuelle, payable à deux termes, l'un pareil à l'autre, & m'a commandé de vous en apporter le premier semestre, sans en donner autre depesche, de peur que les Secretaires ne causent, & sans que vous ayez affaire à Belli-gnan, qui est encor Huguenot Consistorial. » Ce courier deschargé des deux cents escus, convié à soupper, le refuse, & aprés avoir dit en serrant la main : « *Le Roy espere de plus grands services de vous, & vous tient pour son serviteur secret*, » n'ayant comme point montré son visage, se desrobe & gaigne son cheval. Trois sepmaines ne passerent point que le Ministre ayant communiqué son argent & sa joye à sa femme, elle s'en va à la Metropolitaine du pays, employe force argent pour se faire brave, sans oublier son mari. De ce temps il y avoit grande persecution contre quelque Noblesse du pays pour avoir forgé, & notamment des pieces de dix sols. Le marchand, serrant l'argent que son homme avoit receu, le connut pour tel qu'il estoit, fait ses enquestes, & puis les poursuites. Voila le Ministre prisonnier ; voici les peines où il se trouva. On lui demande de qui il avoit reçeu cette monnoye. Il n'ose nommer le Grand Maistre ; le messager lui est inconneu, la façon en est ridicule, la cause vilaine. A faute de respondre à ses questions, le voila criminel. On lui presente la question, à la veuë de laquelle il laisse aller que le Roy lui avoit envoyé. On parle de le mener à Paris, & l'affaire passoit en tragedie, sans le remede que celui qui avoit fait la playe y apporta, pour ce que le Prevost, juge du jeune homme, estoit son serviteur, & en fut quitte pour cent escus,



Chapitre XI.

Actions estranges de gens d'Eglise.



Fæneste. Me boila content ; il faut abouër que j'ai boulu grand mal à Henri Estienne, qui est ennuyus pour tant de contes, & noubellement de Didier Oudim, Claude Renaud, & Claude Picard de d'Ambellaim en Bassigni, dont l'un a esté pendu, l'autre meritoit la rouë pour avoir desbauché une femme & tué son mari auprés d'elle, & dans le lict même abusé d'elle, & l'autre, aprés avoir fait servir sa mere à desbaucher une sienne servante, tuë la mere, afin qu'il n'en fut pas de bruit, & tant d'autres forfanteries & meschanceteis qu'il a attrivuai à nos gens d'Eglise : mais je bous ai autresfois dit que y'us pour camarades des Prestres Obergnacs, quand ce rivaud de Defunctis me mit en prison, l'un de ces Prestres accusai d'estre grous, & l'otre de l'aboir engroussai. Nous les regardions tous par grande admiration. Un prisonnier noumai Malidor, qu'on dit aboir depuis mis le fu dans les prisons (je croi que ce fut le fu du Ciel, pour puni-

tion de m'aboir mis là dedans). Cet homme nous monſtra une bieille Chronicque dibiſaye par aages, en lettres gouticques, où il y aboit ces mouts : *L'an mil quatre cents octante huict, trente neufvieſme de l'Empire de Frideric, au mois d'Octouvre, au pays d'Obergne, en une religion de Sant Venoiſt, abint une chouſe merbeilleuſe, c'eſt qu'il y eut un Religieux dudit lieu qui debint grous d'enfant, pour laquelle cauſe il fut pris & ſaiſi de la juſtice, & gardé pour en delibrer.* — *B.* Cela eſt vrai; j'ai le livre, aux enſeignes que le conte eſt au mil cinq cents dix ſeptieſme fueillet, & ai veu encor un autre livre ſur le meſme affaire, diſant ces mots : *Et fut gardé pour en eſtre fait ce que la Cour en avoit reſolu.* Ce pasſage de l'hiſtoire a depuis eſté le modelle du procez de ces deux Preſtres, vos camarades, qu'on eſtime avoir eſté de nuict jettez dans l'eau. — *E.* Je receus hier lettre d'un Conſeiller de Rouën, qui m'eſcrit en ces termes : « La Cour a envoyé querir au Ponteau de Mer un Preſtre nommé..., pource que le Juge du lieu lui faiſoit ſon procez au gré des Jeſuiſtes, & elle en veut tirer un exemple notable de punition. Le fait eſt qu'ayant donné une pomme à une jeune femme dont il eſtoit amoureux, elle, par le conſeil d'une tante, jetta la pomme à une truye, qui ne l'euſt pas pluſtoſt avallee qu'elle s'encourt cercher le Preſtre, & l'ayant trouvé, ne l'abandonna plus, montoit ſur lui, & au ſoir ſe mit entre ſes deux linceux. Son frere, qui avoit part au lict, à cet horreur lui fit de rudes remonſtrances; puis s'en allant pour quitter ſa frequentation, le Preſtre depeſche, pour tuer ſon frere, ſon vallet, qui le laiſſa pour mort de quatre ou cinq coups d'eſpee au travers le corps; mais tout a eſté mené en juſtice. J'en

attends la fin pour vous en donner advis. » — *F.* Au Diavle lous vougres! Un pendardot me bendit l'otre yor, le libre de Meſſire Louis de Marſeille qui, par ſorcellerie, aboit depucellees ſix bingts [&] tant de filles. Ye troubai au meſme endroit les paillardiſes & macquerellages de cette Magdelaine & dou Diavle; je dits quant & quant que c'eſtoient lous Huguenots qui aboent fait ce libre là. Ye faillis à m'eſbanoüir d'aboir bu ces chouſes; mais quand je bis que nos gens, & entre otres lous Mercures, qui rendent à l'Egliſe ce que Mercure rendoit à ſon Dieu, l'eſcriobient, je mandai mes libres au fu. — *B.* Je paſſai à Marſeille peu de temps aprés; mais le peuple nous contoit bien des choſes plus eſtranges que celles qu'on a eſcrites. — *F.* Mais au moins bous ne poubez dire que juſtice n'en ait eſtai faite. — *B.* Il n'y eut pas moyen de cacher cela; autrement ſans le paroiſtre, on n'en met gueires entre les mains de la Juſtice. Le pape Boncompagne diſoit que par les punitions publiques on ſcandiliſoit l'Egliſe, & qu'il falloit en uſer plus prudemment. Et de fait, une Abbeſſe de Naples ayant eu licence & obedience pour aller baiſer les pieds de S. S., vint fort eſploree lui demander juſtice contre le Cardinal Cappo di Ferro pour avoir violé en un an huict de ſes Nonnains, & en avoir engroſſé cinq, *di buona voglia.* — *E per queſto, che domandate, donna? diſſe Sua Santità*, & ayant reſpondu : *Che piacia alla Sua Santità, gaſtigarlo...* — Le S. Pere acheva : *Gaſtigarlo, diavolo! donna, non andar tanto in fretta; laſciamo far il tempo, che pur lo gaſtigara.* — *F.* Frere Jacobon, gentil Preſchur de noſtre païs, ne fut pas traitai tant favoravlement, car on lui fit pourter pour ſes paillardiſes endiavleis dus ans

entiers un vats d'aze lié ſur la teſte, & la croupiere entre les dents. — *B*. Nous l'avons bien ſçeu, & Monſieur que voici, lui fit ce preſent :

Pourquoi porta deux ans Jacobon le bon Frere
La croupiere à la bouche, & le bat garroté?
C'eſt pour avoir dix ans chevauché ſans croupiere,
Et ſanglé les Nonnains en aſne deſbaté.

Je me faſche bien d'alleguer ces vers en ce lieu, pour ce que, depuis les trois premiers livres, on en a imprimé un recueil; mais cela accourcit la peine du lecteur. — *F*. O vien, à billans carbonnades d'azes! Si bous otres Huguenaux ne bouliez courriger l'Egliſe que de faire chaſtrer les Preſtres, je ſerois de voſtre coſtai. — *B*. Mais voudriez-vous que ce fut à bon eſcient, comme un operateur qui couppa tout au Curé d'Onzin, qui l'avoit employé pour faire ſemblant, ou comme Maiſtre Pierre, le Barbier du Roi, qui ſe trouva en noſtre batteau auprés d'un Preſtre qui lui contoit comment ſes chancres ſe mettoyent en gangreine? Il fallut faire exhibition à l'abri d'un manteau. Comme Maiſtre Pierre eut ſondé par tout, pour ne coupper que ce qui eſtoit gaſté, & en trouvoit trop, il demande à ſon homme s'il n'eſtoit pas Preſtre, & n'euſt pas ſi toſt receu un ouy pour reſponſe, qu'il couppaſt tout : « *Auſſi bien n'en as tu que faire,* » dit-il.—*E*. Auſſi habile fut un operateur ſur l'Auſmonnier de Marmoutier, lequel il traittoit d'une hernie : il lui arracha ſi habillement le teſticule du coſté du mal, que l'Auſmonnier n'en ſçeut, juſques à ce que un Moineton, qui lui portoit à diſner, trouva la relique ployee dans la ſerviette, comme on enveloppe les treffles en Xainctonges, & le Novice lui demanda ſi ce n'eſtoit pas de ſes biens meubles.

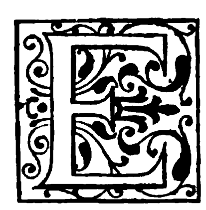
— *B*. Monsieur le Baron a raison : telles sortes de gens n'ont que faire de ces pieces, & les Moines de Saint-Martin de Tours en firent l'an passé une belle ordonnance; mais elle ne fut qu'en peinture, & aux despens du Diable seulement. Il y avoit dans cette superbe Abbaye un autel de Sainct Michel, au devant duquel il estoit peint combattant le Diable, à l'ordinaire. A ce rustre de Diable pendoient deux gros & immenses testicules, où un bon frippon de peintre s'estoit esgayé. Cela fut trouvé de mauvais exemple, & le Chapitre assemblé pour y adviser, pource que cela scandalizoit les Dames & faisoit rire les Huguenots. Le debat fut grand, si on pouvoit toucher à estropier un tableau sacré, comme le marque Rinoldus, en traittant des tableaux sacrez; les plus vieux vouloient consulter l'oracle de Rome là dessus; enfin, le plus de voix porta que le Diable n'engendroit point, qu'il seroit chastré par le peintre, qui eut charge aussi d'abbaisser de couleur le membre, qui estoit par trop enluminé.





Chapitre XII.

Des Nonnains.



NAY. Il y avoit de quoi difputer, car ce Rinoldus dont on a parlé allegue un Canon qui dit : « *On ne doit pas feulement faluer le Sainct ou la Saincte qu'elle reprefente, mais pource qu'elle eft image confacree dans l'Eglife.* — *B*. Cela excuferoit bien la bonne femme qui prefentant une chandelle à Sainct Michel, pour lui faire du bien, en prefenta une autre au Diable pour ne lui faire point de mal. — *F*. Si eft ce qu'une Eglife ne fauroit vien pareftre fans images. Il y a un hermitage à *Jovi*, dediai à Monfur Sant Pol l'hermite : la chapelle eft pleine de fi veaux tavleaux qu'on y eft tout rabi en debotion. — *B*. N'y a il pas une gallerie fur le coin, devers la porte du parc? Je fai un homme qui y mettant de la tefte une fois, vid contre l'autel deux tableaux mobiles, defquels l'un fembloit tout craché le feu Roy, & l'autre l'Abbeffe de Montmartre, & cette veuë faillit à lui coufter fa ruine. — *F* De cet eftrem là y'en fai plus que bous,

car y'ai demourai huict mois à Jovi, & faut abouër que la desvausche y estoit fort grande. Durant le siege de Paris, les Avayes de Maubuisson, Lonchamp, Montmartre, le Lis, & Poissy estoient vien exercees des debotions de la Cour. — *B.* Il me souvient trés bien que la Cornette du Roy estoit logee dans l'Abbaye de Maubuysson, & estions tous assez bien logez, sans qu'il y eut huict Nonnains qui ne peurent nous faire place, parcequ'elles suoyent la verole. — *E.* Ceux qui mettent leurs filles en telles garnisons pour la seurté de leurs pucelages auroient besoin de l'instruction de la Damoiselle de Saincte Orse. J'estois un jour couché au Mont de Marsan, & les deux sœurs de cette maison estoient couchees, qui n'y avoit entre mon lict & le leur qu'une cloison de sapin fort mal joincte, si bien que j'avois leurs discours à plaisir. L'aisnee estoit venuë voir un fils qu'elle avoit page chez le Roy, & l'autre son nepveu. L'aisnee Huguenotte & l'autre non : la Huguenotte reprochoit à l'autre : « *Hé, ma so, perché avez vous atan ficha monge la prouve Mariotte?* » L'autre respond, moitié Gascon, moitié Perigort : « *Per ma fé, ma so, per la guarda d'aco que portin lous homes en las vraguettes.* — *Ho! prouve nesci* (ce dit l'autre), *hé per aço l'avez fichade monge? Per ma fé, si las fillas prenin enbio daquez engis, se lou faran jitta per sobre la murailla à bella força.* » Cela fut fait un tableau par de bons frippons, qui firent peindre plusieurs Nonnains sur les murailles du convent, qui guettoient dans le devant de leurs chemises ces fruicts nouveaux, que des Moines de toute sorte leur jettoient par dessus les murailles. — *F.* Je bous abouë vien qu'il y a grandes desvauches; mais aussi, parmi tant de velles devotions, & prin-

cipalement celles qui font inbentees de noubeau, il y en a de fante bie, & qui ne penfent qu'à jufne & à ouraifon. — *B.* Vous m'en faites fouvenir d'une bonne : le Roi Henri troifiefme eftant allé vifiter les Dames de Poiffy, qui vivent trés catholiquement, y trouva la Dame de Ventenac qui couroit les champs, de l'amour qu'elle portoit au jeune Oraifon. Le Roy parla à elle, comme l'advoüant fa parente, & lui demanda à quoi faire elle eftoit là; la bonne Dame refpondit : *J'y fuis pour le jeufne & oraifon.* Depuis le Roy ayant feu qu'elle vouloit dire le jeune Oraifon, la mit dans le chafteau de Loche en penfion. — *E.* Il a efté dit que ces religions d'autour de Paris avoient efté bien exercees; il arriva de cela un affez bon conte. C'eftoit au temps que tous les Grands de la France preffoient le Roy, par toutes voyes, de changer de Religion, jufques à le menacer d'un tiers parti. Le Roy de peur de ces importunitez couroit tous ces cloiftres de Nonnains, & un jour avoit quitté l'Abbaye de Longchamp, & l'Abbeffe excellente en beauté, & l'ayant trouvee trop chaude, il s'en ennuya pour aller planter fon picquet à Montmartre, dont s'enfuivit la vifion des tableaux de Jovi. Sur le foir, le bon homme Marefchal de Biron vint voir le Roy à Chaliot, & avec une contenance froide, dit : « Sire, je fuis bien marri que je ne puis entretenir voftre Majefté de propos qui lui foient plus agreables; mais voftre cheute emportant au precipice de la France l'Eftat, & dans l'Eftat tout ce que nous fommes de vos fideles ferviteurs, noftre defefpoir m'ouvre la bouche pour me plaindre à vous de vous mefmes. Il y a fi long temps que tous les Prelats de voftre Royaume, les Princes, les Officiers de la Couronne, font à

genoux devant vostre Majesté, pour la supplier de nous tenir les promesses qu'elle nous fit à la mort du feu Roy, qui estoient de changer de Religion, afin que le sceptre ne changeast point de main; encores hier, je vous fus importun jusqu'aux larmes; là dessus, vous me coupastes court que la mort vous seroit plus douce que de changer de Religion, que vous ne vouliez pas estre damné, &c. Et cependant, je viens d'estre adverti qu'aujourd'hui vous aviez faict le saut, changé de Religion entierement, & fait, à l'appetit d'une personne indigne, ce que vous aviez refusé aux plus dignes de vos serviteurs. — Moi, dit le Roy, changé de Religion? ce sont des maraux & des traistres qui font courir ces faussetez, pour nous ruiner & vous & moi. » Le Mareschal replicque: « Mais, Sire, pourriez vous bien nier une chose si evidente, & que vous avez fait aujourd'hui à la veuë de tant de gens? » Comme le Roy s'eschappoit en de grandes coleres, le bon homme lui print la main, & dit tout doucement: » Sire, aujourd'hui mesmes vous avez quitté la religion de Longchamp & avez pris celle de Montmartre. » — Et voila les fougues & coleres changees aux ris de tous les assistans. — *B*. Le sophisme fut gaillard, & qui a servi depuis au Jesuitte Cotton, prisonnier en Avignon pour avoir engrossé une Nonnain; il s'excusoit que cela estoit advenu en conferant de la Religion. Le pauvre Prescheur Royal quitta Avignon, & la canaille couroit aprés, criant par les ruës: *Craq! il est dedans!* suivant ce que nous avons dit ailleurs.



Chapitre XIII.

Grotesque de la Terne.



ÆNESTE. J'ai entendu qu'il a esté fait un veau tavleau de cette muraille garnie de Nonnains & de bilans qui lurs jettoient à coup de fondes ces estres. — *B.* Je vous dirai où cela a esté peint, Le Comte de la Rochefoucaut, Seigneur d'un agreable & excellent esprit, avoit demandé à un de ses amis une grotesque ou drolerie pour la belle gallerie de la Terne; on lui donna trois files de peintures : assavoir une danse, un bagage d'armee qui chemine, & une procession. Je voudrois me pouvoir resouvenir de toutes les particularitez, mais je vous en donnerai ce que peut ma memoire, par ci, par là. A la danse, il n'y avoit rien de remarquable que des postures pantalonnesques, toutes differentes les unes des autres, & de mesme les visages; comme le Curé qui menoit la danse avec sa robbe devestuë en espaule, avoit un nez en as de treffle, & les jouës enflees, à couleur de gorge de cocq-d'inde; il menoit une vieille garce

maigre & pasle. Si l'autre d'aprés avoit quelque grand nez, celle qui le suivoit estoit camuze comme un turquet; tant y a qu'il n'y avoit rien de remarquable que les differences des gestes & des faces, des coiffures & autres habits. Au bagage, c'estoit bien une plus grande diversité ; il me souviendra de 4 ou 5 pieces : une vivandiere qui avoit un chaudron sur le cul, une poisle en espee, & une cueilliere en poignard, la teste dans un pannier, une escharpe d'oignons, & un masque de satin, & un garçon du tambour sur un asne, sa caisse rompuë sur l'eschine & une oye dedans; un Ausmonnier qui va aprés sur une mule entiere, s'endormant & baissant la teste, & l'oye qui lui empoigne le nez; un laquais, le chapeau bien garni de plumes de chapon, qui roulle une civiere & une malle verte dessus; un chameau & une Damoiselle dans le bast, qui tient sur le devant un Medecin, & en croupe un Cordelier; une charrette à bœufs renversee & pleine de garces, la plusspart les cuisses en haut & la teste en bas, & un Recollé qui a le nez au trou de la plus grasse. Il me souvient encores, à la fin du bagage, d'un Argolet descoupé à la mode, comme un canard à la façon de Poictou, le visage enfoncé dans un bocage, ou une touche de cheveux, monté sur une jument; derrier lui un grand roussin pie monté par un Apotiquaire qui a une chausse d'hypocras dans la teste. Le roussin met les pieds de devant sur les espaules de l'Argolet, embesse la jument; les pennaches du valet & de l'Argolet vont au bransle, & les garces & goujats sont à l'entour qui chantent *Jean Petaquin*. — Il me souvient un peu mieux de la procession, à la teste de laquelle portoit les clochettes Bourdeille avec ses cheveux gris cordelez; un Chancelier à grand

nez la ſuivoit, portant l'eſtendart d'une bourſe renverſee penduë à un ballet, & dedans eſcrit : *Il n'y a point de l'argent*. Aprés cela marchoient quatre Dames nuës, horſmis des brayes de ſauvages au devant de leurs parties ; ſur la peau elles avoient de fort groſſes bottes, ſur le croupion chacune trois plumes de coq, une bourguinotte de lanſquenet à la teſte, une queuë de renard pour pennache ; celles-là portoient les cierges. Pour la muſicque, & en mode de Chaſſe, par quatre bedeaux de la Sorbonne eſtoit enlevee l'excellente chantereſſe Beaulieu, contrefaite comme vous ſavez ; mais contre raiſon & nature, la viole eſtoit aſſize dans une chaire, & avec un bras qui ſortoit de la roze, elle joüoit de l'archet ſur la boſſe de la dite Beaulieu. De là marchoit bravemen le petit Carme à teſte pelee qui ſe nommoit *Dominic de Jeſu Maria*, & dix ou douze principales Dames de la Cour, qui pardevant, par derriere, avec des cyſeaux, lui decoupoient ſa robbe à barbe d'eſcreviſſe, & eſt bien apparent qu'une Princeſſe lui emporte de la peau des feſſes à ce jeu là. Il y a un Godemard Eſpagnol qui ſe fait porter à la proceſſion dans une chaire percee, & va conchiant tout le myſtere de ſes fumees. La Chaſtellane de Milan ſuit aprés, accompagnee de ſon nain teſte nuë, pource qu'il perdit ſon chapeau en l'eſmouchant, & falut [que] le barbier du Cardinal d'Eſt lui mit la ſonde en la nature, premier qu'on ſceut qu'il lui fut entré dans le corps. Venoit aprés une mariee que l'Eveſque de Siſteron menoit par la main ; chacun d'eux, du coſté qu'ils ſe tenoient, un bras nud, un pied [nud] & un veſtu ; la mariee avec une peau de jambon ſur la teſte, le ſein & la gorge toute bordee de ſauciſſes en lacs d'amours, & lui des andoüilles à

l'esquipollent ; l'un portoit de main vuide une bouteille, & l'autre faisoit un esventail d'une espaule de mouton. Voici la musicque changee : c'estoit des aveugles avec la flutte & le tabourin, & voila marcher la reveuë des gens d'Eglise, faite à Paris, le... Que m'amuserai-je à vous conter ? Vous l'avez veuë en peinture aux bonnes maisons. La plus part portoit la mesche d'une main, & tenoit le mousquet de l'autre ; plusieurs estolles servirent de porte-espees & de bauldriers, & c'est de cette monstre qu'a pris son origine la façon de porter l'espee le poumeau dans la braguette. Vous y voyez un Moine qui se creve un œil de l'hallebarde de celui qui va devant. Je pris plaisir à voir un Carme reformé qui portoit son fourniment dans le derriere du froc. Tout y est comicque, horsmis qu'un Moine, qui tournoit la teste en tirant, tuë un des spectateurs. Aux altes, le Jesuiste Jonandeau joüoit aux dez des paters contre les testons de Lamognon. — *F.* Je bous prie, Monsur, m'accourder une copie de ces peintures ; ye les emboyrai à ma meire, qui en accoumodera la gallerie de Fæneste, sulement pour fadeiya. Au pis aller, quauques milliers de pistoles en feront la raison. — *B.* Monsieur, vous rompez tousjours nos propos, donnez vous un peu de patience jusques au bout & escoutez : sur la retraite, la Procureuse Le Clerc, ayant emprunté une halebarde que mon hostesse avoit acheté à son mari, fit une troupe de volontaires ; il y avoit quelques halebardes, des vouges, des espieux, quelques espadons sur le col, quelques fourches du four, & des fourchettes, tenailles & curoires qu'on tient dans les foyers. Elles empruntent les clochettes de quoi on sonne pour les trespassez. Puisgenat, Sergent de bande, quitte

ſon rang pour leur courir remonſtrer que cela conchioit toute la beſogne ; il eut pour reponſe quelques injures & quelques coups de pierre : enfin l'amas de la proceſſion, qui ſe faiſoit au Pré-aux-Clercs, eſtoit encores auprés de S. Sulpice, que la teſte eſtoit à la derniere repoſee que fit le bon Saint, quand il porta ſa teſte à S. Denis. La patiſſiere Deſcarneau voulut eſtre Sergent majeure des Amazones. Le malheur fut que, l'affaire n'ayant pas eſté concertee, il n'y eut point d'enſeignes bien faites ; ſeulement la chambriere d'Inceſtre arracha l'eſcharpe verte que Madame de Belin avoit fait faire à la mort du Roy, & la porta au bout d'une quenouille ; les Princeſſes, qui en portoient toutes depuis la journee de S. Clou, donnerent auſſi les leurs, ou pour eſcharpes aux Capitaines, ou pour arborer. De meſme Meſdames de Montpenſier & de Guyſe y accourent, mais par inſolence, demeurent derrier ; elles crient ſouvent : *Alte, alte, alte,* pour paſſer devant. Madame de Nevers, qui arrivoit, leur crie : « Ne vous fachez point, faiſons la retraite ; ſavez-vous pas bien que les boſſuës & les boiteuſes doivent eſtre au cul de la proceſſion ? »





Chpitre XIV.

Titres de l'ancienneté de Fæneſte en Grec ; Miniſtre Victus, *Diable qui n'appelle point à la chambre, le caillou blanc, & l'oye blanche.*



ÆNESTE. Je ne puis que ye ne die encor un mout de ma nouvleſſe, car ceſte rove rouge dont il a eſtai parlai m'a donnai martel in teſte à la teſte. Ye bous ai dit que mon Curai m'aboit aſſeurai de me montrer le tiltre de Fæneſte en la Vivle, & qui plus eſt, en Grec; allez moi cercher par toutes les maiſons de Gaſcogne des tiltres en Grec; y'ai troubai cette pancarte ſi abantaguſe que ye lui en fis faire un villet tirai du Noubeau Teſtament; je le porte tousjours en ma vourſe abec un petit caillou que ye tiens eſtre le caillou vlanc de l'Apoucalypſe; tenez, liſez :—*E.* « L'ancien tiltre de Fæneſte ſe trouve en pluſieurs lieux par la Bible; mais ſur tous les autres, eſt notable celui des Philippiens, chapitre ſecond, verſet

quinziesme : ἐν οἷς φαίνεσθε ὡς φωστῆρες ἐν Κόσμῳ. C'est à dire (ce disoit le Curé) : la race de Fæneste reluira comme flambeaux au monde. Et noutez que ce Curai estoit sabantas, comme ayant fait *bictu* le Ministre du Mont de Morsan, en lui demandant comme quoi s'appelloit le chien de Toubie. — *E.* Certes, il en eut bien faict *victus* d'autres, car l'ancienne Bible ne rendant point conte de ce nom, pour son importance, je ne sai en quel [livre] il l'a pu trouver. J'ai leu les *Antiquitez Judaicques* de Joseph, il n'y en a pas un mot. — *F.* Monsur, je bous dirai lou secret, pour la grande amitié que ye bous pourte, quoi qu'il m'aie estai vien deffendu, pource que nos gens sont fort estimais quand il se troube quauques coyonneries de ces difficultais, pour montrer que l'Escriture n'est pas contre nous par tout. — *E.* Et dites moi donc le mystere. — *F.* Il aboit nom *Canis;* car en la Vulgate il est dit noutamment que *canis erat semper cum illis.* — *E.* Vrayement, Monsieur le Baron, vous avez bien dit, & je fortifierai cela d'un exemple de telle subtilité. Un de vos Prescheurs entreprit de prouver par texte formel de la Bible que le Pape de Rome devoit estre superieur sur tous les Patriarches d'Orient : pour cet effet il allegua le texte du premier chapitre de la Genese sur ce qu'il est dit à toutes les creations, & par six fois, « *si fut le soir, si fut le matin* » ; si donc en marquant les premiers jours du monde, le soir vá devant le matin, l'Occident doit aller devant l'Orient, & par mesme raison l'Empire d'Italie, qui a nom Hesperie, devant Constantinople & Antioche, qui sont de l'Orient. — *F.* Ces vons esprits prennent ainsi des preubes vizarres. Je bous en diray une abenuë ces yors à Thoulouse. Il y arriba qu'un

praube melancolique se plaignit à Messieurs de la Cour du Parlement que lou Diavle l'aboit seduit, & obtenu de lui une cedule par laquelle il s'ouvligeoit corps & ame. La Cour donna un adjournement personnel à Sathan, & à faute de comparoistre, par contumace le condamna à rendre la cedule. Un cousin mien estant prest de se rendre à l'Eglise, à cause de la prise de Pamiés, alla considerer que les Diavles n'en appelloient pas à la Chamvre mi-partie. Ce proube miseravle, jugeant par là que lous Diavles n'estoent pas Huguenaux, puisqu'ils ne releboient point la sentence à la Chamvre favorable, il ne peut croire ce que lou Vernabit aboit promis de faire paroistre, assaboir que lous Huguenaux estoient du parti dou Diavle, & sur cette subtilitai il ne rebolta point. — *E.* Ce n'est pas tout, Monsieur le Baron; vous dites que par amitié vous ne me celez rien: ayons la veuë de ce petit caillou blanc, qui est une marque pretieuse du salut. — *F.* Ye ne bous saurois rien refuser; sulement bous prierai ye de bous contenter de la beuë, & ne le toucher point. — *E.* Je le vous promets simplement. — *F.* Or le boila. — *B.* Comment! vous ostez le chapeau & faites un signe de croix? — *F.* On l'oste vien pour des reliques qui ne ballent pas celle là; regardez vien, bous y boyez un'image comme celle qui est dans la lune. — *B.* Cela vous couste-il bien cher? — *F.* Si fait, da. — *B.* Si vous l'avez acheté plus d'un carrolu, on vous a fait tort, & si je vous apprens que cette relicque sert contre la colicque. — *F.* Comment? — *B.* Ne voyez-vous pas que c'est une pierre de maigre, qui couste un carrolu à la Rochelle & un sol ici? — *F.* Je suis marri de bous l'aboir montrai; je me debois soubenir

quand Monſur d'Enay fit benir toute ma prouphetie en fillaſſe. — *E.* Mais, Monſieur le Baron, de tant de temps que nous avons eſté ſans vous voir, il faut que vous vous ſoyez employé à quelque choſe que vous ne dites pas. — *F.* Il faut que bous ſachiez tout : certes, y'ai paſſai une couple d'annees abec de vrabes hommes, à qui je ſerbois pour amener l'eau au moulin, c'eſt à dire des duppes; mais en fin je bous bai dire lou grand de mes malhurs. Lou Procureur du Roy de la Rouchelle, Barbot & Gendreau, qui aboient eſtais Maires, ayans quelques petits proucez à Paris, prirent cela pour couberture d'une velle entrepriſe : c'eſt qu'ils mirent chacun quatre mille francs dans une vourſe, pour y employer les ruſes de cartes & de dez qu'ils aboient fait baloir à la Rouchelle. Ils me prirent pour compagnon & aide du ju, comme nous dirons des Aides de camp, me nourriſſent, & donnent de bingt eſcus de gain, un. Nous abions fait merbeilles. Un yor, ſur les dix hures, arribe un grand homme mal fait, ſur une jument, abec une mallette derrier, que l'houſteſſe du Cygne eut vien peine à pourter. Ceſt homme qui preſchoit ſa nouvleſſe en arribant, aboit un chapeau pelu, un grand caſaquin noir, ſon eſpee penduë à un ruvan rouge, ſes vottes qui en peſoient deux paires, & un eſpron, ſes chauſſes de drap jaune. Cependant que lou beilet ſerroit la monture, ce fat ſe mit à entretenir ſix ou ſept raillurs qui eſtoient debant la pourte, & y'ouiois qu'il leur diſoit : « Quelque mal havitué que vous me boyez, y'ai eſtai à Romme. » Un Vreton qui eſtoit des compagnons lui demande : « Et quel chemin abez-bous pris, noſtre doux maiſtre? — Bous penſez, dit l'autre, parler à un idiot : le grand chemin, braie-

ment: Quinpercorantin, Lamballe, La Haye en Touraines, La Flesche en Anjou, & Morlais. Il se mit encor à les entretenir du procez qui l'amenoit. Mes compeignons ayant beu cela, il y aboit presse à qui se serreroit pour lou louger. La premiere soiraye, cet homme bid benir vonne compenie, il fut spectatur, & disoit pourtant que si c'eust estai au passe-dix, ou à la condamnade, ou au trente & un, qu'il aboit, Dieu merci, dequoi youër un teston abec la vonne compenie. Nous fismes tant que nous lui apprismes le Lansquenet & lou trucq : il fut trois yors, quelquesfois gaignant, quelquesfois perdant, & yoüa un soir jusques à cent sols. Il aboit un beilet qui en grondoit; son sollicitur lui faisoit des reprimendes, & il lur disoit des injures. Le troisiesme yor, aiant employé la matinee à sollicitation, poudez dire, il s'en bint le long de la ruë de la Huchette demander l'*Oie vlanche*, pour lou *Cygne*, où il estoit lougé. Enfin, tout arrassé de cercher l'*Oie blanche*, il y arribe, & fut nommé le Sieur de l'Oye. Il s'eschauffa dans cinq ou six yors, de maniere qu'il parloit de youër les cent pistoules. Un soir il en perdit quarante & quatre; tout en fu, fit jurer les Rouchellois qu'ils apporteroient le lendemain chacun six cents pistoules contre six cents qu'il aboit, pour youër à y'ai flus & sequence qu'il aboit appris. Le lendemain, la chalur du ju fit changer & prendre les dez pour passe-dix: comme la tavle estoit vien couberte, son sollicitur, son Adbocat, un Gentilhomme qui arriba à trois chebaux, lui bindrent faire remonstrance. Le boila qui gaigne tout l'argent des Rouchellois, & un d'us escamotta un dé qui estoit faux, prennent à la gorge Monsur de l'Oie vlanche, comme. l'accusant d'avoir yoüé de ce faux dé; mais souz les personnages que

nous abons dit ſe trouberent les compeignons du Vreton de Paris, qui froutterent vien les Rouchellois & ſaiſirent tout l'aryent, & m'en euſſent faiſt autant ſi je n'uſſe ſautai lou degré, & les compeignons eurent nom à la Rouchelle, Meſſieurs de l'Oye blanche.





Chapitre XV.

La bataille de Sainct-Pierre.



NAY. En fin, il faut que vous nous contiez vostre dernier desastre : n'est-ce pas de Sainct-Pierre que vous l'appellez ? — *F*. Si yamais y'ai esperai parestre, ç'a esté à ce boyage là, car y'estois Aide d'enseigne au regiment de Chappes.— *E*. Quel office est-ce cela ? — *F*. Bous otres ne sabez que lou bieil ju. Aide-enseigne est un honneste homme, qui aide par begades à pourter lou drapeau. — *B*. Oui, mais ce sont les compagnies des villes qui ont amené cela premierement ; où je l'ai veu practiquer, c'est à la basoche d'Angers. — *F*. Non, pas cela, non ; mais c'est comme on dit Aide de camp, Aide de Seryent major, Aide de Sergent de vataille ; on commence à dire Aide de Caporal, Aide de Tambour.— *B*. J'aimerois mieux estre bon Aide de Sommelier. — *E*. J'ai veu le commencement de ces mutations : ce sont offices qui se donnent par compere & par comere, horsmis celui d'Aide de camp, & ces quantitez d'Aides donneront de la

peine un jour. — *B*. Tout ſe fait par aides. J'ai veu qu'on ne parloit d'aides de liƈt qu'en Poulogne; cela eſt aujourd'hui tout commun à Paris; le Preſident Le Syrier en fit l'ouverture. Il me ſouvient de trois Preſidentes qui ſervoient par nuiƈtees le Sieur d'Ayacete. A leurs eſtreines, il leur fit faire trois cotillons qu'elles lui avoient demandé pluſieurs fois; il les fit border & ſemer de chiffres grands de demi pied, bien reluiſants de perles, & c'eſtoient les meſmes chiffres que portoient les lacquais ſur leurs mandilles, ſi bien que ſans ſe douter l'une de l'autre elles furent le ſpeƈtacle d'un bal. — *F*. Ha, qu'il y aboit là de quoi pareſtre, mais bous me desvauchais tousjours de mon conte. Ye bous dits donc que la plus velle & reluiſante arme qui ait paru depuis Coutras eſtoit celle qui fut miſe entre les mains de Monſeignur lou Marquis d'Uxelles. Ce n'eſtoit que clinquant; ſon veau pere n'y aboit eſpargnai ni or ni argent. — *E*. Ni tant de courtoiſies deſquelles il eſtoit plein. — *F*. Poudez dire, en dix huiƈt ou bingt mille hommes, il y aboit fort pu de ſouldats qui ne paruſſent comme Caiteines. Je ne beux point faire ici de l'hiſtouriographe, je bous dits ſulement, comme nous euſmes long temps montai pour parbenir à Sant Pierre, quand nous fuſmes enbiron à quinze cents pas des varricades, le fourrier de la compeignie & moi montaſmes ſur un petit tuquet, ſulement par curioſitai, & nous arreſtaſmes pour boir à man droite quauque pu de caballerie de l'ennemi, qui de tous temps s'abançoit. En meſme temps nos gens donnent aux retranchemens, au moins nous entendiſmes l'eſcopeterie & en biſmes lou fini. Enbiron cinquante rouſſis de çus que nous abions contemplais s'abancent; l'effroi ſe met

par tout; chacun crioit : *Ferme!* & moi auſſi haut que pas un; mais ye ne bis aucun qui tournaſt bers les ennemis, qu'un officier de l'armee qui s'appeloit Marolles. Ceitui là ſe mit à nous crier injures, nous appeller canailles & poultrons; mais en yettant per ſoubre l'eſpalé un deſmentit & un repoutit, autant en emporte lou bent. Nous eſtions reſoulus à prendre lou vas pour cercher une place de combat.—*B*. C'eſt cette meſme curioſité qui à la bataille de Pragues, fit que les Maiſtres de camp & quelques Capitaines firent à cheval une grande reverence aux bataillons, quand on commençoit à bruſler l'amorce, & par compagnie allerent ſe pourmener & viſiter les fortifications de la ville, tout par curioſité. — *F*. Ce fut une grande deſroute; mais les Saboyards, ou par pur de nous, ou par courtoiſie, ne nous preſſent pas lous talons, & reſpectent la terre de France. Ce fut auſſi le reſpect qui gaſta tout à la Valteline. Là j'appris lou plus grand ſtratageme de guerre qui ſe ſoit jamais pratiquai. Vous ſabez comment lous camins ſont eſtroits : que penſez-bous que nous fiſmes de noſtre moubement? C'eſt que nous fiſmes une joncade de pertuiſanes, de picques & de mouſquets, toutes croiſais en lacqs d'amours, & les deſpoüilles de noſtre armee, un pu de vagage parmi; lou Diavle ne nous euſt ſeu pourſuibre, s'il euſt quittai ſes aiſles au lougis. — *E*. Il fait bon ſe trouver aux belles occaſions, ſi bien que vous perdiſtes fort peu de gens. Voila une grande ruze, & ceux qui l'ont convertie en blaſme ſur vos chefs ont grand tort. — *F*. Abant que de deſlouger, nous biſmes approucher quelques cinquante chebaux des noſtres, clinquantais, & empannachais comme Princes : il faut dire [qu'ils] pareſſoient bien; mais tout à coup ils

bindrent fauter dans noftre camin, qu'ils faillirent à s'efcana lou coul. — *B.* Il me fouvient du temps paffé, que Monfieur du Maine, paffant devant Ponts, Monfieur d'Elbœuf ayant choifi cinquante Seigneurs de la Cour, fe vint prefenter pour demander le coup d'efpee. Sur tous, paroiffoit à fa tefte un Comte de Champagne, tout couvert de broderie d'argent battu en velours incarnadin, horfmis les braffards & la fallade argentee, empannaché de grandes aigrettes, & le cheval qui eftoit blanc d'un pennache incarnadin. Quinze chevaux de la ville vont à la charge, & le petit Brueil qui les menoit choififfant le Comte pour fe coudre à lui, l'autre quitte fa place de la tefte, & fe va nicher derrier le cul de la troupe. — *F.* Boila un grand cas; il m'efchappoit de crier que c'eftoit vien pour pareftre. O vien, je bous ai contai lou malhur. Je me troubai à table à Diyon, en lieu où ye fallis vien en avoir des querelles. Il y eut un floignac qui nous tira de fa pochette une lettre que les Confuls de Briançon ont fait imprimer en ce païs là, pour fecouër deffus lurs teftes la faute qu'ils attribuoient à Monfur lou Marquis; car les mulets qu'ils n'ont pas fourni ont faict tout lou dommage. Ils content que les pillages aboient fait fuir tout lou monde; que nous abions trop fejournai, & toutesfois nous eftions partis d'Amvrum lou bingt feptiefme Juillet, & arribafmes à Billards le cinquieme d'Aouft. Je refpondis à cela que Monfur ne boulut point furprendre l'ennemi, pour faire en bieux Gaulois; & faut dire que ces maudits mulets ont donnai un grand coup de pied à la France. Nous difons que cette retraite a furpaffaye celle de Monfur de Mercure debant Canife. Nous eftions fans munitions, & lou moien de troubar du plomb entre ces mon-

tagnes où l'on ne ſe ſert que de baiſſelle de vois? Nous ne nous fierons plus aux mulets de Vriançon. Enfin quelque vlaſme qu'on ait mis ſur nous, tout cela n'a pu empeſcher un honneſte homme de faire à noſtre loüange ce petit ſizain que je tire de ma poche :

Cæſar qui le monde conquiſt
Aprés tout vaincu, ſe vainquit.
D'Uſſel tire une gloire extreme
En la guerre des Savoyards;
Lui & les ſiens ſont des Cæſars,
Car ils ſe ſont vaincus eux meſmes.

E. Vous les penſiez bien ſurprendre, mais comme dit le Gaſcon, *Doou s'en penſe l'aze, de l'altro lou toucadour;* & ſi vous regardez bien à l'Epigramme que vous prenez en faveur, il y a de la malice. — *F.* Bous me faites enrager de ces chauſes; ce ſont ces ſubtilitais qui ont amené tant d'Hereſies; ye penſois qu'il fut fait à noſtre loüange, quand il nous accomparoit aux Cæſars. Il ſeroit de veſoin pour l'Egliſe qu'on ne s'accouſtumaſt point à tant de ſubtilitais, & qu'on fiſt vruſler tous les libres qui empeſchent la debotion par leurs abiſements. Il [ne] faut libres que la croix, des hures à l'uſage de Jean le Cocq & à la moude, qui ſont *totum ad longum ſine requie;* ſi bous boulez des ſermons, çus de Varletta & Menotus; la *Legende doreye* de la bieille impreſſion : car tous çus qui les ont corrigeais ſe ſentent en cela de l'Huguenot; & pour les ſavoir lire y'ai troubai un excellent libre fait par la Chaume Guinart, qui s'appelle *l'Art d'aprenmolire.* — *B.* C'eſt un gros libre qu'a fait un Poictebin, de huict mains de papier, pour apprendre à lire un mout : & pourtant il ſe nomme *d'apren-*

molire. Au vieux temps, tel a efté fept ans à la † de par Dieu. — *E.* J'entend bien : il fe vouloit vanter d'eftre bien fondé. Cela baloit-il pas mieux que les malices de ce temps? N'eft ce grand cas que les Jefuiftes aboient fait un bers qu'ils ont imprimay tournai en fix mille feiçons, & qui eft :

Tot tibi funt laudes, Virgo, quot fidera cœlis.

Un de bos Huguenaux l'eft allai coëffer d'un otre, & le boici :

Tot tibi funt fraudes, Gerro, quot gramina campis.

Encor y aboit il un malicieux qui aboit mis *ftercora* pour *gramina.* Le boila encor rembié par un tiers qui fe put tourner en trois fois autant de feiçons que l'otre :

Sic male fraus tua fert laudes quæ non bene cedunt.

— *B.* Et vous n'approuvez pas que l'on en fache tant; à la verité, il eft bien mal aifé que tels efprits croyent aux petites oyes de voftre religion, comme au baptefme des cloches, à l'ufage des grains benits, des chemifes de Chartres & des *Agnus Dei;* & vous mefme eftes trop cavallier pour eftre bigot jufques là. — *F.* Ye me fuis une fois laiffai empourter à ufer d'un *Agnus Dei;* mais, à un vallet qu'on faifoit à l'Arfenal, un exempt des Gardes me donna dans la preffe (car il ne me remarquoit pas) un coup de vafton qui me [le] fit entrer dans la peau; je n'en ai plus boulu pourter depuis de telles fadaizeries. — *E.* Vrayement, Monfieur le Baron, vous nous avez conté des combats fi eftranges, que l'Antiquité n'en a guaires de pareils. Quoi que ce foit,

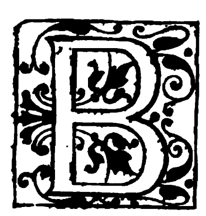
vous avez tousjours vaincu la mauvaise fortune, demourant aussi gaillard en une saison qu'en l'autre; toutes ces victoires meritent que nous chantions quelques triomphes. Que si, à nostre catastrophe, quelqu'un nous veut blasmer d'estre devenu trop serieux, nous leur dirons que le baron de Fæneste est devenu plus vieux & plus sage quand & quand.





Chapitre XVI.

Les triomphes.



Beaujeu. Par le discours passé, je me voi engagé à vous conter la malice de du Monin..., que le Roy nomma *le poëte des chevaux legers*. Ce galand estant un jour dans le carrosse de Madame de Meienare, il arriva que à la descente de la *Place aux veaux*, celui de Madame de Bran, celui de la Choisi, qui venoit de l'Arsenal pour succeder au deffaut de la Clin, celui de la du Virc, qui venoit de l'Université de chez le Conseiller le Grand, & s'en alloit visiter sa tante Madame de Guise, & la cousine de Montpensier; d'autre costé le carrosse de la Barat, & encores les deux carrosses de la du Tillet & de la Poyane, avec la litiere de Monsieur de Bourges, tout cela s'embarassa & fit faire une pose à Madame..., qui en esmeut sa colere, & jura par S. Philibert que Monsieur la refuseroit, ou il y auroit un impost sur les carrosses, & cependant elle pria du Monin de lui faire une Elegie sur ces embarassements. L'autre respond que le subjeƈt estoit bien pitoyable, mais plus propre pour une farce. Eh

bien, pour farcir, mon mari s'y entend; & je lui ay ouy dire quelque chose pour rire sur les espinards de Monsieur de Vandosme. Comme un propos tire l'autre, il avoit conté à cette Dame comment il s'en alloit à Lyon, celant qu'il s'alloit rendre au Duc de Savoye pour affoiblir la France d'autant. — Puisque vous allez à Lyon, dit la Dame, je vous prie de me faire faire une patisserie (je voulois dire une tapisserie), de quelque nouvelle invention. S'il se peut, qu'il y ait des bresmes? — Qu'appellez-vous des bresmes? dit le poëte. — C'est, repond la Dame, de cela qu'il y avoit en la tapisserie que le Roy osta à Madame pour donner à la Duchesse; on l'estimoit cent cinquante mille escus; ma foi, il eust esté plus honneste au Roy, maintenant qu'elle est morte, d'en faire un present à Monsieur, que de se faire heritier de la deffuncte; mais les vieux serviteurs n'ont tousjours rien; on recompense plustost quelque homme de peu ou quelque macquereau. — Madame, repliqua du Monin, je voi ce que vous voulez dire avec vos bresmes : ce sont des emblesmes. Je suis trop vostre serviteur pour ne vous advertir point qu'à tous coups vous prenez des mots que vous n'entendez pas pour mots de cuisine, comme des *macaronnades* pour masquarades, une *nappe immonde* pour une mappemonde. Vous appellez les Molucques les isles des *Moruës*, une *galimaphree* pour un gallmatias, un *poesle* pour un poësme, une *capilotade* pour une capitulation; & comme nous avons dit des *espinars* pour des epigrammes, vous vous en souviendrez, s'il vous plaist. Quant à la tapisserie, je desire vous y servir; il faut sçavoir où vous la voulez attacher? -- C'est, dit la Dame, pour la grand'salle du chasteau de la Farnache;

noſtre tapiſſier vous en envoira les meſures. Monſieur n'y veut rien eſpargner, & a déliberé ſur tout d'y tapiſſer la cuiſine, choſe qui ne ſe void gueres ailleurs; mais aga, voyez vous, il n'eſt point glorieux. On dit qu'il faut commencer un baſtiment par la cuiſine (les autres diſent par la cave); Monſieur dit librement que la cuiſine a eſté le premier fondement de noſtre maiſon. — L'entrepreneur picque en poſte juſques à la Farnache : il vid la grand'ſalle, qui ne ſe pouvoit tapiſſer à moins de douze pieces, trois de chaque coſté, ſeparees par les feneſtres, & d'une bande par la cheminee. Eſtant donc à Lyon, il fait reüſſir ſon entrepriſe, laquelle depuis ſe fit voir à la grand'ſalle. Elle eſt de quatre triomphes, chacun de trois pantes. Ce n'eſt pas le triomphe de la Chaſteté, ni rien de l'invention de Petrarque. Le premier eſt le triomphe d'Impieté, le ſecond de l'Ignorance, le troiſieſme de Poltronnerie, le quatrieme de Gueuſerie, qui eſt le plus beau. Les couleurs & les diverſitez y ſont fort agreables; rien n'y va à nuances; les changements y ſont tout à coup. La bordure des groteſques eſt d'eſcriture en chiffres que perſonne n'entendoit; mais du Monin, qui ne craint plus rien, pour avoir paſſé le Mont du Chat, en a envoyé l'explication, & les memoires tout du long, au petit Chevalier, qui a meilleure grace à les lire que ſa cotte mautaillee des religions, & Dieu ſçait les gloſes que les copieux feront ſur ces belles hiſtoires, quand ils en auront ſceu le ſecret.





Chapitre XVII.

Triomphe de l'Impieté.



Au premier triomphe estoit un chariot tiré par quatre grands vilains beaux Diables, que Belzebut conduisoit, assis à la place du cocher, tenant en main un grand fouët de viperes, ou d'autres serpens. Sur la place de derrier, plus haute queles autres (comme il appartient à celle du triomphant), estoit un monstre en forme de vieille femme fardee, comme le visage de Perrette quand elle avoit gagné les pardons. Elle avoit tout d'humain pourtant, horsmis qu'il lui estoit impossible de lever la face en haut, mais l'avoit ployee en terre comme les brutes; les oreilles lui pendoient comme à un bracque, & la faisoient sourde par leur espesseur. Vous lui voyez les yeux petits, comme les avoit Madame de Mersec, quand elle crioit à la S. Barthelemi : *Achevez tout!* — *F.* Et vien, bous boyez que l'Impietai vaisse la face, de pur de parestre : le parestre est donc propre de la Pietai. Boila une vonne demon-

ſtration. — *B.* Ouy, vrayement; mais, pour ſuivre mon propos, vous ſaurez que dans le meſme chariot alloit à reculons la Volupté, qui n'avoit couverture que ſes cheveux, qui lui couvroit tout le front, lui faiſoit des mouſtaches, & des bouchons à la lacquaiſe, & en un mot elle ſembloit toute crachee à la Marquiſe, & de là la mode a pris ſon modelle pour la garcette de ce temps. Aux deux ſieges des deux coſtez, comme portieres, eſtoient en tiltre de captifs, premierement la Conſcience : c'eſtoit un corps demi mort, qui, ſans ſentiment, eſtoit aſſis & ſommeilloit ſur un monceau de chauſſetrappes; de l'autre coſté, la Stupidité, qui avoit la peau faite à eſcailles de fer roüillé. La muſique qui entournoit ce chariot eſtoit de tambours, de tymbales & de cornets venus des Bacchantes par ſucceſſion, avec tout eſquipage de charivari. Souvenez vous qu'à chaque coſté de la ſalle il faloit trois pentes de tapiſſerie : la premiere, de ce que fourniſſoit l'Antiquité; la ſeconde, de ce que nous avons appris durant la primitive Egliſe; la troiſieſme eſt des Modernes & de ce temps. Et cet ordre eſt obſervé par tout, horſmis au troiſieſme triomphe, à cauſe de la cheminee. Si bien qu'à la premiere pante d'auprés de la porte, marchoit devant le chariot la premiere troupe des priſonniers : elle eſtoit des Patriarches & Saints hommes du premier ſiecle, comme Abel, Enoch, Noé, Abraham & ſes enfans, David, tous les Prophetes enchaiſnés comme les priſonniers des Lanſquenets, & les bouts de leurs chaiſnes dans les poings des champions victorieux. Vous voyez à la teſte Caïn & Cam, Nembrot, les Geants qui ſe mocquoient de l'Arche; au milieu, Pharaon, Og : vers la queuë, les cinq Rois que

pendit Josuë; Achaz & Jesabel, habillez en Amazones. Ces pauvres prisonniers vont à regret, & contemplent d'un œil triste les rouës du chariot, qui ont pour pavé les tables de la Loi & l'Arche de l'Alliance, qu'ils ont mis en pieces. — *F.* Cap de you! ye troube estrange de boir parestre Pharaon, Og, Seon, & lous otres qui ont estai baincus, au nombre des triomphants. — *B.* Leur estre est miserable, mais le parestre est pour eux. Ce n'est pas d'aujourd'hui que les soldats de l'Impieté, quelque battus qu'ils soyent, triomphent tousjours, tesmoins les plus vaillants de ce siecle, qui sont devenus beaucoup de fois en leur vie, biens & honneurs, gibier des champions de l'Impieté. De tout pareil ordre marchoit l'Église primitive, Apostres, Martyrs & Confesseurs, menez rudement par Neron, Domitian, Adrian, Severe & les autres pareils, jusqu'à Julien l'Apostat. Ces meschants tapissiers l'ont tiré sur un pourtraict de ce temps que je n'ose dire; comme celui de Libanius a les traicts de Monsieur le Convertisseur; comme aussi le visage de Papinian, qui mourut plustot que de vouloir excuser le forfait de Caracalla, est tout semblable au feu Chancelier de l'Hospital. Pour le pavé du chariot, vous y voyez les Evangiles, les fueillets d'Eusebe & autres bons livres de ce temps, que les lacquais amassent & les donnent à Baronius pour s'en torcher le derrier. Là Lybanius va à balses, comme le Gouverneur de Rome pour faire marcher la procession, en criant : « *Andate in fretta, perchè, Sua Santità rinega Christo.* » Mais plus grande & plus reluisante est la troisiesme trouppe des bruslez, pendus & noyez de ce siecle, tous gens mal habillez, & avec des santbenits, peints de

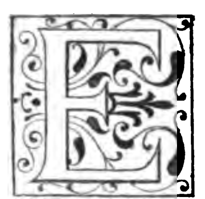
Diables. Mais les Sergents qui les font marcher sont braves & glorieux : vous y voyez le Comte de Buendia qui porte l'espee, un autre le grand estandart rouge; les Inquisiteurs en pourpoinct, tous mines de maupiteux, & tels que vous les voyez descrits aux actes de l'Inquisition. N'est pas oublié que la sacree Hermandad va en bonne ordre, deux à deux, une main derrier le cul; ils chevauchent en latin, & marchent courbez sur des chevaux d'Espagne, se tenant à l'arçon, pour mener à la mort des troupes de soixante ou quatre vingts vieillards, femmes & enfans baaillonnez. Plusieurs tragedies de France, d'Angleterre, d'Italie, de Flandres & d'ailleurs, sont en si grand nombre qu'elles ne peuvent trouver la place, & ne sont mises ici que par abregé.





Chapitre XVIII.

Triomphe de l'Ignorance.

N aprés marchoit le char triomphant de l'Ignorance, tiré par quatre aſnes emmuſicquez de trompes de bouche & de cornemuſes. La Dame eſt toute nuë, n'ayant pas le jugement de cacher ſes parties honteuſes; elle a le front eſtroit, & les yeux petits, auſſi bien que l'autre; la bouche demi ouverte; elle lit par contenance dans un Breviaire, de bas en haut (comme feu Monſieur de Vandoſme qui eſtoit gaucher), s'eclatte de rire en y liſant, comme y trouvant la matiere plaiſante & delicate; elle a beaucoup de traits de viſage de Bertholine. Vis à vis de la triomphante, qui eſt à dire devant, eſt la Folie qui s'eſcrime d'une marotte; à ſa droite eſt l'Opiniaſtreté, à la groſſe teſte, & de l'autre coſté la Superſtition, toute bardee de patenoſtres. Tout de meſme qu'à l'autre triomphe, marchent auſſi trois bandes de captifs, aſſavoir : du premier ſiecle, Noé, qui voulut faire le ſavant à inventer l'arche; Moyſe, à amener la loy

à des gens qui n'en vouloient point; les Prophetes, fascheux corne-guerres, ennemis de l'aise & du bon temps; & si vous trouvez estrange qu'ils soient peints en plus d'un lieu, sachez que telles gens sont bien gourmandez plus d'une fois, & en plus d'une façon; vous les voyez malmenez par ces Geans, par les ignorans qui bastissoient Babel ne s'entendans pas, par ces mutins Juifs qui preschoient le bon goust des oignons d'Egypte, & y vouloient retourner. Cet escoüade finit par Sedecias, qui donne à Michee un desmenti & un soufflet. A la seconde file vous voyez les Docteurs de l'Eglise, comme Irenee, Tertullian, S. Hierosme & S. Augustin, quelques Docteurs de Rome jusques à Sylvestre. Vous y voyez d'autre costé ce paillard Lyberius, qui au commencement enchaîné avec Athanase, trouve moyen de se sauver, & s'estant r'allié avec les Arriens triomphants, frappe sur Athanase & Chrysostome plus que quatre autres, comme faisoit Sanci au massacre d'Orleans, en tuant son hoste, & massacrant les corps morts pour se sauver. Entr'autres tels comittes paroissent Zambres & ses compagnons. Puis vient la troupe de ce siecle, où vous voyez tant de Docteurs d'Alemagne qui osoient prescher contre l'ivrognerie; le pauvre Calvin, maigre comme un haranc-soret, les douze Ministres de Poissi, les Sieurs de Chamdieu, & de nouveau le Plessis Mornai. Tout cela est traisné si viste qu'ils n'ont pas loisir de parler. Les triomphants au rebours ont la gorge ouverte, comme leur faisants la huee, & faisans crier les pages & lacquais : « *Qu'il est laid, il a escorché le renard! il a chié au lict.* » Là, dit le Poëte en son memoire, que le renfort des corne-muses est pour estouffer les remonstrances des

affligez. Le chariot a pour pavé force livres polemicques, l'*Institution*, le *Mystere d'iniquité*, qui fut premierement enfoiré à Saumur, & puis jonché par les ruës; de ce rang sont la *Sepmaine* de du Bartas, les livres de du Moulin, & l'*Histoire* d'Aubigné. Les estaffiers qui font marcher ces miserables sont Cachat, la Bastide, Lignerac, le Chancelier de Birague, redevenu gendarme quand il vid que ses harangues faisoient rire les gens; puis, pour closture de la pante, marchent en foule derrier le chariot les Princes qui n'ont rien sceu, le pere & grand-pere du Duc de Montpensier, le Connestable, qui sçait escrire & non pas lire, car il escrit son nom, quelques Conseillers d'Estat, qui, aussi bien que les Prestres, ont osé se vanter de n'en sçavoir pas plus. A la retraicte est l'Ecclesiastique Menot, qui leve en haut ses sermons. L'un porte au bout d'un baston de banniere les petits livres de la galerie du Palais, les nouveaux escrits de Cahyer, les prieres jaculatoires de Cotton; l'autre porte un baston de la croix avec force cloux, ou une espine fourchuë, &, comme on vend les bonnets & les guimbelets dans une foire, se crient force traictez de la societé de Bourdeaux, les prompts escrits de Boulanger, & le Roman de la victoire de l'Eglise; point n'est oublié le Curé de Sainct Eustache, la teste dans un tabourin; & comme vous trouvez une bossuë, une boiteuse au cul de la procession, comme nous disons ailleurs, traisne le derrier, n'ayant seu tenir son rang, le fils de Gondi, qui avec ses ernies, representoit l'honneur de la maison, comme ayant charge de faire mauvaise chere aux Ambassadeurs. Il y a encore quelques cavalliers esgarez, que vous voyez en peine s'ils se doivent joindre à ce triomphe, ou à

celui qui ſuit, eſtans conviez à tous deux; entre ceux là eſt reconnu au vif un Mareſchal de France & autres que je n'oſe nommer, pource qu'ils portent le cordon bleu.



Chapitre XIX.

Triomphe de la Poltronnerie.



ARE, gare, gare le corps! car voici le chariot de Madame Poltronnerie, tiré par quatre daims & autant de renards, ſur lequel fait bonne mine la triomphante, avec de grands yeux, des oreilles ouvertes, le teint pasle; on dit qu'elle a fait ſes affaires dans ſes chauſſes. Elle, ne pouvant endurer plus grand bruit, n'a muſique que d'un manicordion, ſur lequel jouë une bourree l'Aiſe accroupie ſur le devant du chariot; à une des portes eſt la Pareſſe, qui a la roupie au nez, une de ſes mains dans le ſein, & l'autre dans la braguette de ſon Confeſſeur; de l'autre coſté eſt la Honte, qui ſe cache le viſage du coude, c'eſt pourquoi nous ne la pouvons phyſionomiſer. Ce triomphe eſt different des autres, pource qu'au temps paſſé il ne triomphoit que des vaillants, & la Poltronnerie n'avoit jamais fait ſes affaires comme en ce ſiecle. Vous y voyez quelques ombres effacees des enucques envieux des Narcés & Belliſſaire. Les priſonniers

sont force vaillans hommes du siecle, tant de Bourbons, de ceux de Lorraine, les Chastillons, les Mareschaux de Biron pere & fils, ceux de la Noue, de Montgomeri, de Montbrun, toute la bataille de la S. Barthelemi, le Mareschal d'Aumont, Givry, les Ducs de Bouillon & de Thoars. . . . .
. . . . & de nouveau Montbarot, criminel d'avoir sauvé la Bretagne de la prise de Rennes, & qui plus est, coulpable de sa prison. Il n'y a point moyen d'enrooller cette multitude; j'y connois bien pourtant à la fin Pralim, mort de regret. Tant y a que ces mauvais garçons sont menez en triomphe par force gens victorieux, entre lesquels paroissent le feu Mareschal de Rez, le Sieur de Lansac, grand pere de ceux ci, car son fils estoit des prisonniers, ayant perdu cinq Gouvernemens par sa liberalité. Maistre René, le parfumeur, servoit de comitte. Mais voila une troupe montee de Barbes, & un Comte à la teste, une Cornette aprés lui, coëffee de gaze pour cacher la croix; ceux là veulent renverser deux Huguenots boiteux qui les poussent au combat; vous voiez à travers la gaze une corbeille & le mot de l'Emblesme est : « *Je vous* [*vends*] *ce corbillon* ». Voila ensuite cinq Chevaliers au cordon bleu, à visage descouvert, & sans vous donner à attendre l'explication quelque jour, comme ceux qui viennent d'estre alleguez, les premieres lettres de leurs noms sont *Do, Manou, Chemerault*, un *Clermont* & *Chasteau-Vieux*, qui à la bataille d'Ivry voulurent tuer un homme qui se sauvoit, & s'en servir tous cinq pour rougir l'espee, mais ils ne peurent obtenir cela de lui, sans un Argolet passant, qui d'un seul coup leur donna de quoi faire repaistre le coutelas. Nous aurons encor

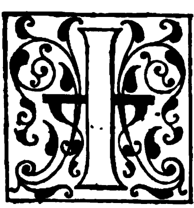
besoin de l'explication du Poëte pour un coing où est peint un Pantalon à barbe grise, qui tire en arriere un Capitaine qui semble tout craché à Pralim, lequel desgaine à demi pour aller tuër un *Horatio*, qui a le visage comme un des mignons du siecle, monté sur une *Ysabella*. Pantalon, couvert d'un jac de maille, void l'adultere pris sur les œufs, jette cet apophthegme notable. « *Je ne puis croire ce que je vois*, » & empesche le matamore de jetter par les fenestres l'adultere catholique & universel. Le paysage est bordé bien à propos de force chasteaux & belles maisons, sur les portaux desquelles il y avoit en frontispice de belles pierres taillees nouvellement, en la place des vieilles qu'on avoit ostees. Là estoient enlevees les armoiries de la Basoche, mieux timbrees que les premieres ; au bas de tous les escussons estoient ces trois marques : *D. D. D.*; il vous est aisé de vous les expliquer par trois mots : « *Dispari Domino Dominaris*. »





Chapitre XX.

De la Gueuserie.



L ne reste plus que la sacree & venerable Gueuserie, de laquelle le chariot branlant, tout fait de pieces rapportees & de contons, estoit tiré par quatre louves maigres. La triomphante est toute estonnee & honteuse de ses beaux habits, & ne sait quelle grace prendre; mais l'Impudence, qui est assize sur le coffret de derrier, par une petite fenestre lui donne courage, & quelquefois de la main redresse sa contenance esgaree, qui ne se peut asseurer. C'estoient les mesmes honteuses contenances qu'avoit la Connestable le jour de ses nopces : car quelque fardee qu'elle soit, tousjours paroissent en son visage les rides de sa premiere condition. Quoi qu'elle se voye en estat de donner aux autres, elle croit tousjours devoir

demander & quaimander; elle a vis à vis d'elle, & qui a part à sa gloire, l'Insolence, assez belle de loin, eschevelee & vestuë de dix couleurs; à gauche est la Ruffinerie, que ces meschans tapissiers ont tiré sur le portraict de Madame de S. Du., maquerelle de France κατ'ἐξόχην; à droite la Flatterie, qui donne à qui en veut des grains benits & des bougies pour aller dire des oraisons. A la premiere pante des trois, sont plusieurs Rois & Princes chassez de leurs païs, conduits à coups de nerfs de bœuf par Bagouas & autres enucques, à qui je ne me saurois amuser, pour ce que ce sont histoires trop anticques. En la seconde vous voyez tant de riches Romains, ou de ceux qui avoient voulu espouser la querelle de la liberté; entre autres y sont remarquables Senecque, Helvidius Priscus, Thrasee, qu'on appelloit la vertu mesme, la pauvre Epicaris & une grande troupe de gens qui ont [couru] par les fortunes, qui portent dans leurs mains leurs testaments, pour les presenter aux Tyrans & à leurs valets. Cette troupe demi nuë estoit rudement menee par quelques licteurs, sur le chapeau desquels estoient escrits leurs noms, comme *Narcisse, Pallas, Fleur d'Asie;* sur le derrier estoit *Bellissarius,* qui demandoit l'aumosne, aprés avoir dompté & despoüillé tant de Rois. Mais au plus vif esclattoit la derniere troupe des modernes, qui avoit à sa teste le Connestable Montagu, faisant escharpe d'un licol de fil d'or; & comme il estoit fils d'un barbier, aussi estoit il couplé avec le barbier du Roi Louis XI, portant pour escusson un bassin d'or, & escrit en sable : *Fortunæ tonsor quisque suæ.* Ces deux faisoient faire place aux prisonniers, à la teste desquels vous voyez bien piteux le pauvre Gonsalve,

nommé par excellence le Capitaine; le Comte de Rocendolf, mort de faim à Paris, aprés avoir amené & exploicté quatre armees au secours de nos Rois; il avoit sur les espaules un manteau, que je lui ai veu autresfois, de satin fourré de martre zibeline, & maintenant de parchemin, sans autre couverture; le Vidame de Chartres, parent de nos Rois, mort aux galeres, & de mesme, force Seigneurs d'illustres maisons, tous visages abbatus, horsmis un qui consoloit ses compagnons, & c'estoit (si la semblance ne me trompe) Odet de la Nouë, tout resjoui d'avoir trouvé à vendre une de ses maisons à demi prix. Là paroissoit le brave Moüy, desesperé, qui avoit dit à son Maistre, comme on lui ostoit sa pension : « *Je demeure riche d'honneur & d'amis.* » Il eut pour replique, que chacun de ses amis le nourriroit une semaine. De ce regiment estoient force Gentilshommes qui ont sacrifié leurs biens à la guerre, & que la paix avoit surpris, & à qui on avoit dit : *Le Royaume a esté trente ans au pillage : pourquoi n'avez-vous rien fait?* Les Mareschaux de camp qui trainent cette cadene sont Ragot [&] du Halde, qui a pour estaffier l'heritier de Piene. Aprés ce chariot marche la troupe triomphante : le premier rang, de deux Cardinaux qui vont coste à coste, de l'un desquels le rolleau dit : *Il Cardinale de la Simia,* tout moucheté sur l'escarlatte de gros poux & de punaises. Cettui ci, estant gueux à la porte du Pape, fut prins en amitié par sa singesse, pour la bonne moisson de poux qu'il portoit, & parvint au gouvernement de cette beste. Son maistre, l'ayant fait habiller, le trouva bonne robe, & par le siege parvint au S. Siege; l'histoire vous en dit davantage. A son costé marchoit le Pape Sixte V,

monté ſur un porceau; à mon advis, c'eſt ce pourceau meſme qu'il perdit, & pour cette perte s'enfuit de ſon maiſtre, devint portier d'un couvent de Cordeliers, & de là Pape, comme les hiſtoires vous enſeigneront. O la brave troupe qui paroiſſoit en ce triomphe de Ducs, Marquis, Comtes, Vicomtes & Barons! tous noms qui dureront long temps, car ils ſont bien nouveaux; une armee de plus de carroſſes que Xerxés n'eut de navires, comme il paroiſt les feſtes à la montre du cours; je dis les feſtes, pour ce que la pluſpart ont beſoin de gagner leur vie les jours ouvriers. Il y avoit à la marge de la tapiſſerie une groſſe gibeciere qui acouchoit d'un eſtui de bonnet, ceſt eſtui d'une malle coffree, & en ſuite un gros vilain caroſſe qui accouchoit de petits caroſſillons, qui, comme une fourmilliere, ſe joignirent à la troupe, chacun ſon eſcriteau commençant par : *Madame*, & quelquesfois *Madame de Jean, Madame de Pierre, Madame de Martin, &c.* En un petit coing du tableau, on remarquoit deux vieilles Damoiſelles accroupies, à peine reconnuës pour Meſdemoiſelles de Tournon & de Breſſuire. Elles ont les yeux tournez au Ciel, font d'une main un grand ſigne de croix, & de l'autre monſtrent les troupes des Dames; je penſe que c'eſt par admiration, pource qu'elles ne voulurent jamais hauſſer leur tiltre de Damoiſelles, bien qu'elles euſſent l'une octante, & l'autre nonante mille livres de rentes; elles ſe reigloient ainſi, pource que leurs maris n'avoient jamais eſté Chevaliers de l'ordre de Saint Michel. Cependant la troupe s'eſcoule & la ſuite, à la fin de laquelle ſervent de Sergents le petit la Roche, autrefois donné pour nain, car Belat, valet de garderobe du Duc de Savoye, le maiſtre

de la tapisserie, faisoit l'honneur de la maison. Le Poëte dit en ses *Memoires* qu'il ne faut trouver estrange si vous ne voyez point en la troupe des gueux triomphans, ni parmi les autres un *Porcius Cato*, autrefois porcher, ni un *Servius*, autrefois esclave : comme aussi parmi les modernes, un *Baron de la Garde*, autrefois nommé Capitaine Poulain, pour avoir esté Saltimbardel, & avoir gardé les poulains ; ni la Burlotte, pour avoir esté barbier de village ; c'est qu'il ne veut comprendre en ce rang ceux qui ont monté sans gueuser. Ce n'est pas, dit-il, gueuserie que de tirer salaire & honneur de ses merites, & partant, sont bannis de ce triomphe ceux qui sont parvenus par la probité, par les services signalez, par les armes & par les lettres. Que ceux là s'aillent cacher, n'y ayant place ici que pour ceux qui ont fait fortune *turpibus artibus*. Il faut un mot des coings : en l'un desquels se void un arbre comme ceux d'Escosse, qui d'un costé laisse choir son fruit dans l'eau, & le fruit se change en canes & canars ; ce qui tombe à terre sont chaperons de drap, qui s'estrississent & se changent en velours ; vous en voyez de demi formez, qui, aiant roulé deux tours, se chargent de pierreries ; & c'est de là que tant de Madames de drap deviennent Madames de velours, gagnent le Paradis des Dames sans avoir passé au Purgatoire des Damoiselles ; & c'est en cette accroissance que les petits fiefs de France sont aujourd'hui Baronnies, les Chastelenies sont devenuës Vicomtez, les Baronnies Comtez, les Vicomtez Marquisats, les Comtez Duchez, & les Ducs voudroient bien devenir Rois, s'ils avoient affaire à un maistre patient & à un Roy qui ne fust point soldat. La cheminee de la salle se trouve bien à propos dans le

chapitre paſſé, pource que l'Antiquité, qui nous fournit force exemples pour les trois autres pieces, n'en trouve comme point où la Laſcheté ait vaincu la Valeur. Cette cheminee donc reſte pour les propheties, & la variation des modes. Il y a force choſes que le Poëte n'a pas interpretees. Ce que l'œil deſcouvre, c'eſt une grande multitude de ſoldats, que vous voiez en une montagne des Alpes, bien empeſchez, au ſoleil, à recoudre toutes les balaffres de leurs pourpoints faits à la mode, à deſglacer leurs doubles mouſtaches; là vous voyez des laquais botez, une Damoiſelle qui a la ceinture entre le nombril & les tetins, & tout ce que nous avons dit ailleurs de cette affaire bien marqué & bien peint, comme la mouſtache ſauve les coups de fouëts & tout ce qui concerne la garcette & le ribaut. — *F.* Et vien! la mouſtache, outre le pareſtre, ſauba quelques coups au bilain. — *B.* Pour retourner à conclure, je n'ai plus à vous dire ſinon que le pavé où paſſent les rouës du dernier chariot eſt fait d'eſcuſſons, de chevrons briſez, d'ermines, de macles & meſme de fleurs de lis avec les bandes. Le triomphe de la Gueuſerie met tout cela en pieces en paſſant, à quoi aident encor les caroſſes de la ſuite; il y a de quoi faire pleurer de joye ou du contraire les ſpectateurs. En fin, c'eſt une Prophetie en tapiſſerie, qui promet aux traiſtres, aux beſtes, aux poltrons & aux beliſtres les gouvernements, les Eſtats, les honneurs & les biens, tant que les gens de bien, les doctes, les braves & les Grands auront agreable de perir par honneſteté. — *E.* Or ça, Monſieur le Baron, vous voyez la diverſité de ces tableaux : de quelle bande aimeriez-vous mieux eſtre? — *F.* Cap Sant Arnaud! j'aimerois vien mieux pareſtre dans le

triomphe & dans la felicitai. — *E.* Et moi y estre veritablement.

Adieu jusques à une matiere qui pourra servir
de cinquiesme livre
à Fæneste.

FIN





LE
DIVORCE SATYRIQUE
OU
LES AMOURS
DE LA REYNE MARGUERITE

[Publié d'après l'Édition de 1660,
(*Recueil de diverses pièces servant à l'histoire de Henry III*, p. 200 & suiv.)
& pour les additions, d'après celle de 1663.]



LE
DIVORCE SATYRIQUE
OU
LES AMOURS
DE LA REYNE MARGUERITE[1]



'EST aux Roys à faire les loix, disent les Tyrans & ceux dont la force & non pas l'amour reigne sur les peuples, mais je ne loüe point, ny appreuve cest axiome, encor que les armes & la violence m'ont rendu l'heritage & le sceptre de mes peres. Dieu benit la douceur, & faict prosperer les desseins de ceux dont les actions sont

1. L'authenticité du *Divorce satyrique*, que nous jugions d'ailleurs assez sévèrement (*voir* notre introd., p. xi), ne nous avait pas semblé suffisamment établie pour reproduire dans notre édition des œuvres de d'Aubigné ce violent & médiocre pamphlet. Notre opinion ne s'est guère modifiée, mais l'avis de quelques juges compétents, tels que MM. Ch. Read, Ch. Lenient, Henri Bordier, Tamizey de Larroque, etc ,

autant aymees que redoubtees, & feray mon tefmoin fi vos cœurs ingrats s'en rendent mefcognoiffans, que j'ay pardonné à plus d'ennemis, que vengé d'injures, aux yeux de tout le monde, comme à la France, à Paris, ma clemence & ma debonaire benignité n'ayant pas abfous feulement les perturbateurs de l'Eftat, de leur crimes, mais auffi remis mon particulier intereft à ceux qui temerairement ont ofé attaquer mon nom. J'ay cefte obligation au bonheur d'avoir glorieufement veu la fin de troubles de mon Royaume, d'avoir experimenté la foy de mes bons fubjets, d'avoir eftably pour long temps une heureufe paix avec mes voifins, & d'avoir efteint mes ennuis plus particuliers par le moyen d'un divorce qui fepare de ma maifon, ainfy que du cœur, celle dont l'infamie a longuement obfcurcy ma reputation. Je fçay que plufieurs Eftrangers, & plufieurs François mal affectionnez, trouvent fort eftrange qu'aprez vingt-huict ans de mariage, un pretexte de parentage ait deslié ce qu'un facrement fi digne avoit conjoinct : les uns m'en appellent voluptueux, les autres athee, & tous enfemble mefcognoiffant, il faut que j'efclaire à leur ignorance, & que je confonde leur caute malice, cachant ma jufte douleur, & deployant les dignes raifons que j'avois par honneur voulu deguifer à la renommee avec des parolles exquifes, ambiguës & recerchees. Ma grandeur m'expofe, & me met en veuë, & l'integrité de ma confcience fait trouver bon qu'un chacun life dans mes œuvres, afin que les ma-

nous decide a le reimprimer fous toutes referves. Nous resumerons aux notes les motifs invoques a l'appui des diverfes opinions. Nous avons place entre crochets les additions que donne pour la premiere fois une des editions de 1663.

lins & mal informez n'attribuent à tort aux delices, à la Religion ny à l'ingratitude, encore qu'elle soit des dependances de la Couronne, ce que des causes plus pregnantes & recevables excusent.

Une pluye de sang au mont Aventin durant la Romaine superstition, presagea la deffaicte de Canes, & un torrent de sang respandu par toutte la France à mes tristes nopces, predit la deffaicte de mon honneur : le Ciel qui voit clair à nos adventures en donne souvent quelque cognoissance avant le succez, & les sages evitent le peril par la prevoyance. Je voyois le jour au travers de mon infortune, & touttes choses taschoient à m'en esclaircir : mais je n'ay pu fuir mon dommage, encor que le Roy Charles pour lors regnant, à qui l'humeur de sa sœur estoit prou cogneuë, m'en donna quelque sentiment dessouz cest oracle, lors qu'asseurant les Huguenotz, pour les attrapper & les allecher d'une feinte paix, il protestoit soubz mille sermens, qu'il ne donnoit pas sa Margot seulement pour femme au Roy de Navarre, mais à tous les Heretiques de son Royaume. O Prophetie trop veritable, & digne d'une saincte & divine inspiration, s'il eut mis le general & non le particulier, & qu'au lieu des Huguenotz seuls, il eut compris tous les hommes : car il n'y a sorte ou qualité d'iceux en toutte la France avec qui ceste depravee n'ait exercé sa lubricité; tout est indifferent à ses voluptez, & ne luy chaut d'aage, de grandeur, ny d'extraction, pourveu qu'elle saoüle & satisfasse à ses appetis, & n'en a jusques icy depuis l'aage d'onze ans desdit à personne, auquel aage Antragues, & Charins, car tous deux ont creu avoir obtenu les premiers ceste gloire & encor les premices de sa chaleur, qui augmentant tous les jours, & eux n'es-

tant point suffisans à l'esteindre, encor que Antragues y fit un effort, qui luy a depuis abregé la vie, elle jetta l'œil sur Martigues, & l'y arresta si long temps, qu'elle l'enroolla soubz son enseigne, & en donnerent l'un & l'autre tant de cognoissance, que c'estoit le discours & l'entretien commun de tous les soldatz dans les armees où l'on cognoissoit le dit Martigues outre sa valeur pour Colonel de l'Infanterie. Plusieurs d'entre vous, vous souvenez bien d'une escharpe de broderie, & d'un petit chien qu'il portoit ordinairement aux sieges & aux escarmouches plus dangereuses, & n'ignorez pas d'où partoient les amoureuses faveurs qui continuerent jusques à la mort, aprez laquelle il fallut que par l'entremise de Madame de Carnavalet, Monsieur de Guise en passat les mains, jeune Prince, brave & ambitieux, lequel commençant desjà de construire ceste machine qui trop tost esbranslee luy chera dessuz, songeoit de parvenir de ses impudiques baisers aux nopces, & d'en fortifier ses pretextes & ses desseins, ayant rompu dextrement le traitté de mariage d'elle & du Roy de Portugal desjà fort advancé & en tous termes, par le moyen du Cardinal de Guise son oncle, envoyé l'an mil cinq cens soixante huict en Espagne, pour se condouloir de la part du Roy trés Chrestien avec le Roy Catholique de la mort de la Royne Isabeau de Valois sa femme, Princesse autant vertueuse & sage, que ceste sienne sœur vitieuse & folle; & de laquelle les inconstances sont si frequentes, que l'examen de sa memoire mesme erreroit à compter ses fautes; celle-cy sçay je bien toutesfois, qu'elle adjousta tost aprez à ses salles conquestes ses jeunes freres, dont l'un, à sçavoir François, continua cest inceste toutte sa vie

& Henry l'en deſeſtima tellement que depuis il ne la put aymer, ayant meſmes à la longue apperceu, que les ans au lieu d'arreſter ſes deſirs augmentoient leur furies, & qu'auſſi mouvante que le Mercure elle branſloit pour le moindre objeɑ qui l'approchoit. Voila la pucelle que mes proches, & le bien commun, me firent prendre pour belle & bonne, à ſon grand meſcontentement & de ſes favoris, entre leſquels Antragues, comme le Mareſchal de Retz m'a autrefois diɑ, qu'il faillit à mourir de regret, où d'un laſchement de ſang que la violence de la douleur de nous voir marier luy provoquoit par divers endroiɑs : mais le temps qui guerit touttes choſes, le guerit auſſi & le pourveut pour pluſieurs annees, d'une moins belle, mais plus conſtante Maiſtreſſe, & elle de divers ſerviteurs, dont l'un touttefois, à ſçavoir la Molle, s'en trouva marry, car ſoubz pretexte de tremper en quelque conſpiration, dont furent accuſez les Mareſchaux de Montmorency & de Coſſé, en laiſſa la teſte à Sainɑ Jean en Greve, accompagnee de celle de Coconas, où elles ne moiſirent ny ne furent pas longuement expoſees à la veuë du peuple ; car la nuiɑ avant ma preude femme, & Madame de Nevers ſa compagne, fidelle amante de Coconas, les ayant faiɑ enlever, les porterent dans leur caroſſes enterrer de leurs propres mains dans la Chapelle Sainɑ Martin qui eſt ſoubz Montmartre, laiſſant ceſte mort de la Molle maintes larmes à ſa Maiſtreſſe, qui ſoubz le nom d'Hyacinte, a longuement faiɑ ſouſpirer & chanter ſes regretz, nonobſtant les frequentes & noɑurnes conſolations de Sainɑ Luc, que nous avons veu depuis arriver par fois incogneu & deſguiſé à Nerac, juſques à ce que Buſſy luy en fit oublier la perte, qui a eſté par

elle defcouverte, quelque reputation qu'il eut d'eftre brave parmy les hommes, & de ne l'eftre guerres parmy les femmes, à caufe de quelque colique qui le prenoit ordinairement à minuict. Cette degouftee deguifant en quelque façon fon appetit de diverfes faulces, s'en prit à Monfieur de Mayenne, bon compagnon gros & gras, & voluptueux comme elle, & font tousjours depuis demeurez bons amis en touttes leurs rencontres; bien furent ils quelque temps broüillez pour une lettre efcritte à la Vitry, où il promettoit de preferer le Soleil à la Lune : mais touttes chofes pacifiees, le maltalent en demeura feulement fur la Vitry, qui pour cela ne laiffa pas de trouver party, non plus que cefte pleine Lune, dont je n'ay jufques icy deduit que les vertuz, ny par modeftie compté la dixme de ceux que la renommee rend participans de fes fecrettes faveurs, me contentant de ceux feulement que je fçay fort bien qu'elle ne voudroit, ny ne fçauroit defadvouër & fes premiers amants fuccederent doncques en divers temps, (car le nombre m'excufera fi je fauls à les bien ranger). Ce grand degoufté de Vicomte de Turenne, que comme les precedens, elle envoya bientoft au change, trouvant fa taille difproportionnee en quelque endroict, l'accomparant aux nuages vuides qui n'ont que l'apparence dehors, dont le trifte amoureux au defefpoir, aprez un adieu plein de larmes, s'en alloit perdre en quelque loingtaine region, fi moy qui fçavois ce fecret, & qui, pour le bien des Eglifes feignois pourtant de n'en rien fçavoir, n'euffe trés expreffement enjoinct à ma chafte femme de le rappeller : ce qu'elle fit trés mal volontiers, defirant de tout temps pour la vanité, que quelque lourdaut fe rompit le col à fon occafion :

mais il n'eſt guere plus de ces ſotz depuis qu'on s'en mocque; car de manger de rage les plumes de ſon chapeau, comme la Bole, & caſſer en colere une bouteille d'encre aux yeux des Dames, comme Clermont d'Amboiſe, ce ſont petites rages & jalouſies qui n'eſtoient que trop ordinaires chez nous, & que conſentant à mon deshonneur, je ſçavois & voyois clairement, donnant par ceſte tolerance aux uns & aux autres ſouvent le courage, & les commoditez de faillir; elle le ſçait bien, & pluſieurs de vous qui tenez la main à ſes gentileſſes, auſſi je ne ſuis point tellement aveuglé moy meſme en un faict ſi ſenſible & ſi apparent, que je n'apperceuſſe, comme les autres, que Clermont maintefois la baiſoit toutte en juppe ſur la porte de ſa chambre, tandis que le ſoir, pour luy donner loiſir de ſe mettre au lict, je joüois ou me promenois avec ma Nobleſſe dans la ſalle. Que direz-vous, faſcheux maris, de ceſte ſouffrance? n'aurez-vous point de peur, que vos femmes vous laiſſent pour venir à moy, puiſque je ſuis ainſi amy de nature? ou n'eſtimerez-vous point pluſtoſt que ce fut quelque laſcheté? vous aurez raiſon de le croire, & moy de vous l'advouër, ſi conſiderant que j'avois pour lors plus de nez que de Royaume, & plus de parolles que d'argent, vous m'approuvez que j'avois beſoin de touttes mes pieces, & principalement de faire & conſerver des amis, ou bien les perdre & n'en point acquerir : la conſideration de ceſte Dame, telle qu'elle eſt, flechiſſoit ſes freres & la Royne ſa mere aigris contre moy : ſa beauté m'attiroit force Gentils hommes, & ſon bon naturel les y retenoit : car il n'eſtoit point fils de bon lieu, ny gentil compagnon, qui n'avoit une fois en ſa vie eſté ſerviteur de la Royne de Navarre, qui ne refuſoit

personne, acceptant, ainsi que le tronc publicq, les offrandes de tous venans : il est vray que de quelques-uns elle se mocquoit, comme vous direz de ce vieux rufien de Pibracq, que l'amour avoit faict devenir son Chancelier, duquel pour en rire elle me monstroit les lettres. Je cognois à vos yeux, ennemis de societé, que si vos femmes vivoient ainsy, vous seriez en peine & paraventure iriez vous au Conseil de Chaune ou de Villeclaire, pour sçavoir comme on s'y gouverne : mais je n'eus jamais cette volonté, quoy qu'on me conseillat, quoy qu'elle craignit, ny quoy que les Astronomes plus entenduz vissent, & cogneussent au Ciel, & au poinct de son horoscope : je sçavois fort bien que dés le 21 jusques au 28 de Mars de l'an 1560, sa nativité la jugeoit mourir de ma main pour raison d'honneur; mais une certeine prescience de nostre future separation, ou pour mieux dire, une certeine prudence humaine, me fit divertir les effects des affections & impressions des astres, continuans tous deux comme devant, moy ma bonté naturelle, & elle son opiniastre inclination à sa volupté, laquelle pour exercer avec plus de delices, & hors des rudesses de la toille, ceste impudique a d'autrefois couché avec son Seigneur [qui est le Seigneur Chanvallon, qu'elle soulloit appeller son Seigneur & Maistre, par un respect & amour particulier qu'elle lui portoit, & dans le secret & mysterieux de ses contentemens, son conseil, son Apollon, l'ayant pour object faict representer dans son lict, dans l'esclat & dans le lustre de sa belle jeunesse, accompagné de Muses & autres galanteries.

Il y a plus que j'ay apris par relation que cette Princesse tant elle estoit amoureuse de ce Gentilhomme, que pour lever tout soupçon il se faisoit

porter au Louvre dans un coffre de bois, se servant à cet effect d'un menuisier fort expert, qui lui avoit fait un escallier portatif, pour appliquer aux chambres & garderobbes, puis le recevoir] dans un lict esclairé de divers flambeaux, entre deux linceuls de taffetas noir, accompagnez de tant d'autres petites voluptez que je laisse à dire : ce fut lors qu'elles conçeurent de ces mignardises non pas une Lyna comme Uranie, dont à tort elle usurpe le nom : mais bien cest Esplaudian qui vit encores, & qui soubs des parens putatifs promet de reüssir quelque chose de bon un jour.

[A ce mot je vous dirai que j'ay cognu & conversé familierement avec un jeune escolier eslevé & nourri aux estudes en l'age de dix huict & dix neuf ans par un nommé Moyse, concierge de l'hostel de Navarre, & s'appelloit Louys de Vaux, croyant estre fils du Sieur de Vaux, parfumeur proche de la Magdelaine à Paris, & chez lequel ledit Sieur de Chanvallon le voulut voir un jour & lui parler sans lui faire aucune ouverture ou cognoissance, sinon qu'il lui donna un teston pour avoir des plumes, lui disant qu'il se tint droit en faisant la reverence. Voila ses peres putatifs & ce faiseur de memoire a grande raison de dire qu'il promet quelque chose de bon, car vous sçaurez qu'ayant esté tiré de Paris & conduict à Bourdeaux par ledit Moyse son Directeur, il y a pris l'habit de Capucin & y a vescu cinq ou six ans, ce qu'ayant esté sceu par la sœur de Chanvallon, elle lui escrivit en de beaux termes, loüant sa genereuse & pieuse resolution : le jeune homme ne demeura court, & lui donna le change, & ce qui est à remarquer, c'est que ce jeune homme avoit le corps, la taille, les joües,

les yeux, le nez & autres traits de visage, semblables à ses vrais pere & mere; j'adjousteray, pour fin [de] l'histoire, qu'il a vescu dans l'ignorance de son extraction jusques en l'age susdit, qu'il en eut advis par le Sieur de Vernon Gentilhomme ancien serviteur de ladite Reyne de Navarre, son agent à Paris, & qui avoit espousé l'une de ses premieres Damoiselles & des plus favorisees qui lui donna comme j'ay dit toute l'instruction de sa naissance, du temps & du lieu où il avoit esté nourri.]

Ne vous estonnez plus, si poudreux & suant au retour de la guerre, de la chasse, ou de mes autres violens exercices, elle avoit mal au cœur de me caresser, jusques à changer les draps, où nous n'avions seulement demeuré qu'un quart d'heure ensemble, puisque son desir se paissoit de ces friandises, & ne l'attribuez plus, comme vous souliez, à ceste facheuse senteur de l'aisle & du pied dont elle m'accuse, ny au desdain de nostre disparité, bien que vous ayez apperceu quelquefois qu'elle mesprisat & desestimat les miens, jusques à me respondre un jour, que je voulois que Madame de Tirans mengeat à sa table (car c'estoit le privilege de mes parens,) qu'il falloit plustost doncques qu'avec un bassin remply d'eau, & une serviette ou tablier devant elle, ils se laissassent laver les pieds, voulant inferer que c'estoient des gueux, & qu'elle s'en alloit faire la Cene, ne se souvenant pas (avec supportation de mes nouveaux alliez,) qu'à Florence elle a cent Mercadans qui luy sont plus proches de vingt degrez, que pas un allié des illustres maisons de Foix ou d'Albret n'est proche de Bourbon. Elle a bien depuis ravallé de gloire, & changé de devise, ainsi que vous orrez de fil en esguille, s'il ne vous ennuye de

m'efcouter & d'entendre une partie de fes fortunes.

Depuis qu'elle fut honteufement fortie de Paris, d'où un Capitaine des Gardes la fit partir, aprez avoir fouillé jufques dans fa littiere, & regardé qui l'accompagnoit, & fi Madame de Duras, & de Bethune, Secretaire de fon Cabinet, y eftoient pour les en chaffer : ceft affront luy fit peur, & luy fit tellement craindre pis, qu'elle fut quelque temps vivante avec la vergongne de fes pechez : mais eftant mal aifé que le poiffon ne revienne à l'hameçon, & le corbeau à la charongne, ce haut-de-chauffe à trois culs fe laiffe derechef emporter à la lubricité & debordee fenfualité, me quittant fans mot dire & s'en allant à Agen, ville contraire à mon party, pour y eftablir fon commerce, & avec plus de liberté continuër fes ordures; mais les habitans prefageans d'une vie infolente d'infolens fuccez, luy donnerent occafion de partir avec tant de hafte, qu'à peine fe put il trouver un cheval de croupe pour l'emporter, ny des chevaux de loüage, ny de pofte, pour la moitié de fes filles, dont plufieurs la fuivoient à la file, qui fans mafque, qui fans devantier, & telle fans tous les deux, avec un defaroy fi pitoyable, qu'elles reffembloient mieux à des garces de Lanfquenetz à la route d'un camp, qu'à des filles de bonne maifon; accompagnee de quelque Nobleffe harnachee, qui moitié fans bottes, moitié à pied, la conduifirent foubs la garde de Lignerat aux monts d'Auvergne dans Carlat, d'où Marze fon frere eftoit Chaftelain, place forte, mais reffentant plus fa tanniere de larrons, que la demeure d'une Princeffe, fille, fœur & femme de Roy.

Je rougis, & rememore à regret tant d'indignitez, fçachant bien que les faicts des Grands ne meurent

jamais, & qu'aprés mille fiecles, un fiecle moins vicieux s'efmerveillera que le noftre ait produit un monftre au lieu d'une femme, & le vitupere d'un fi beau fexe de la femence des Oincts de Dieu.

J'efperois avant cefte derniere boutade, ayant tant de preuves de fon naturel inconftant qui fe laffe de tout, qu'enfin elle fe deubt laffer d'une fi continuë diffolution, & que le gré de me voir oublier le prefent comme le paffé, la deubt gagner & vaincre d'obligation. J'en ay perdu, comme vous voyez, & ma douceur & ma peine, & ne m'en refte que le regret d'avoir veu ma maifon fouillee, & l'apprehenfion de fervir de fubject à ceux qui gravent nos noms à l'Eternité, outre l'ennuy d'eftre desjà vieux, & de voir à fon occafion cefte petite famille dont Dieu a beni noftre feparation, en un fi bas aage, qu'elle ne puiffe regir aprez moy fans crainte cefte Monarchie, ny recueillir en repos ce que j'ay femé avec fi grands labeurs. Dieu qui m'a faict cette grace qu'il fit à Jonas en me delivrant du ventre famelique de cefte baleine, fçait combien volontiers je voudrois avec des parolles plus douces pouvoir expofer l'article fecret de noftre divorce, & n'eftre pas contrainct d'efventer ce que je voudrois enfevelir : mais le murmure publicq & la calomnie m'y forcent, & l'affeurance que j'ay d'avoir plus de tefmoins de fes malefices, qu'il ne fe trouveroit de voix pour l'exaucer, m'y convie.

Le Roy fon frere oyant cefte fienne fuitte, & ma plainte, m'efcrivit que fi j'euffe creu fon confeil au retour de Paris, & traicté fa fœur comme elle le meritoit, & comme l'information qu'il m'en avoit envoyé le confentoit, je ferois hors de peine, & luy fans foucy de fes impertinances, & dit tout haut en prefence de ceux qui le voyoient difner : « *Les Cadetz*

de Gascongne n'ont peu saouler la Royne de Navarre; elle est allee trouver les muletiers & chauderoniers d'Auvergne. » Je vous jure (car nous avons desormais la perruque tonduë & blanche esgalement) que le respect qu'on doibt au poil blanc me retient, & que je laisse à dire plus de choses que je n'en dis, me contentant de celles qui font voir que je ne parle pas par cœur, ny en homme qui paye mal ses advertisseurs. Chauny, qui luy a souvent parfumé son devant de storax, [estoit des musiciens du cabinet & des plus privez, lequel fut chassé & payé à coups de baston pour les bons services qu'il avoit rendus, & est à remarquer que ledict [Chauny] ne l'ayant point veuë depuis son despart d'Usson jusques à une journee de son retour & sejour à Paris, qu'il la rencontra à la descente des degrez de la Sainte Chapelle, il conceut une telle impression & eut si grand horreur de l'aspect de ce visage, se ressouvenant du passé, que retournant au logis sur ses pas la fievre le saisit, se mit au lict, & en mourut. Il estoit Chanoine de N. Dame de Paris,] outre qu'il m'a servy de tesmoin que c'est le plus puant & le plus infect trou de tous ceux qui pissent, m'en a autrefois tant dit & de tant de sortes, qu'il n'y a que les ignorans qui m'en puissent desadvouër : à qui j'apprens que ceste perduë estant arrivee à Carlat, où elle fut long temps non seulement sans daiz & lict de parade, mais aussy sans chemises pour tous les jours, elle commencea de voir & de regarder sur lequel de ceux cy courroit l'honneur de son nom, elle jetta l'œil sur son Cuisinier, pour ne chaumer point, se faschant d'attendre Duras qu'elle avoit envoyé vers le Roy d'Espagne querir de l'argent, encore que sa femme sa confidente craignant qu'elle ne luy enlevat son Causaquet,

luy prefchat la conftance & le merite de ceft abfent : mais fon defir infatiable efgal à la faim d'un limier qui caufe une defaillance à qui ne fe faoüle tousjours, ne peut endurer cefte attente, ny celle de Sainct Vincent, qui pour eviter la depenfe eftoit allé jufques à fa maifon. Elle s'en prit au trifte Aubiac comme au mieux peigné de fes domeftiques, qu'elle enleva de l'Efcurie en la Chambre, & s'en fit tellement picquer, que fon ventre heureux en telle rencontre en devint rond & enflé comme un ballon, vomiffant en fon terme un petit garçon, avec le fecours d'une fage femme que la mere de ce picqueur pour l'amour de fon fils y avoit conduitte, affiftee du Medecin du May, lequel outre fa profeffion, & de luy penfer quelque apoftume fur fon derriere, luy fervit à ce coup de porter ce jeune Prince, nouveau Lyfander, mal emmailloté en nourrice au village d'Efcoubiac là auprez, fi fraifchement né, que neantmoins pour le froid enduré du long chemin il en demeura pour tousjours privé de l'ouïe & de la parolle, & pour ces imperfections, abandonné de l'amour & du foin de fa propre mere, qui ayant oublié les plaifirs de la conception, a long temps permis qu'il ait gardé les oifons en Gafcongne, où Mademoifelle d'Aubiac, fon ayeule, l'a (tant qu'elle a vefcu) prefervé de mourir de faim, & depuis elle, Gefilax de Firmaçon, fon beau fils, qui monftre encore aujourd'huy par grande rareté ce gage de la Couronne à ceux qui le vont voir à Nerac, où il l'entretient moyenant deux cent efcuz de penfion que Goute Raquette luy va depuis quelque temps chercher à Uffon & à Paris.

Plufieurs de ceux qui fçauront fa fecondité s'efmerveilleront avec raifon qu'elle n'ait auffitot retenu de moy que d'un autre, & feront divers juge-

mens de mon impuissance, au lieu d'attribuer ce secret à celuy qui ne permet point que la maison paillarde prospere : je m'en suis quelque fois esbahy moy mesme, qui, Dieu mercy, ne suis pas des plus refroidis, & qu'il n'en deplaise à ceste preude femme, ay autant d'adulterins mal semez comme elle en divers endroicts : mais je n'ay sçeu onques deviner la cause de nostre compagnie sterile & infructueuse, ny pu l'attribuer aux raisons communes, bien que je sçache qu'à regret elle a souvent consenty à la force de mes desirs pour se donner volontairement en proye à mille, qui n'en eussent osé pretendre ny esperer aucune faveur, si luxurieusement effrontee, elle ne les eut, pour parler intelligiblement, mis dessus : entre lesquels on peut bien mettre Aubiac, Escuyer chetif, rousseau & plus tavelé qu'une truitte, dont le nez teint en escarlatte ne s'estoit jamais promis au mirouër d'estre un jour trouvé dans le lict avec une fille de France, ainsi qu'il le fut à Carlat par Madame de Marie, qui trop matineuse fit ce beau rencontre, allant donner le bon jour suivant sa coustume à la Royne, payant neantmoins cest officieux debvoir avec la mort de son mary, que ceste vertueuse Princesse, entenduë au boucon du païs maternel, fit empoisonner, esperant, delivree de cest obstacle & fortifiee des soldats que Romes, cousin d'Aubiac, estoit allé lever en Gascogne, se rendre maistresse absoluë de la place, & en tirer ingratement ceux qui l'avoient liberalement receuë & mise à couvert : mais l'exemple de Duras les avoit faict sages, qui revenu d'Espagne tout mutiné de trouver sa Dame pourveuë & avoir ignominieusement esté jetté par les espaules, en danger de pis, si Missilac ne fut tout à propos arrivé au secours, soubz pretexte

d'avoir prodigalement employé ce que cefte nouvelle Amazone avoit deftiné pour me gueroyer, en gans parfumez, chevaux d'Efpagne, & autres babioles du païs d'où il venoit : fi bien que la garde renforcee, & fon fecours gafcon defcouvert, on luy confeilla familierement de trouver autre gifte, & de vuider promptement le logis. Ce qu'elle (peureufe & apprehenfive) executa fur l'heure, partant avec la mefme confufion & defarroy qu'elle y eftoit venuë, & parvenant par fes journees à Ivoy, maifon de la Royne fa Mere, où à peine arrivee, elle fut du commandement du Roy par le Marquis de Canillac affiegee & prife avec fon amant, lequel on trouva vilainement caché foubz quelques ordures, fans barbe & fans poil; l'ayant fa Maiftreffe ainfi deguifé de fes cifeaux mefmes pour le fauver, & aprez que mille belles & perfuafives parolles n'eurent pu gagner qu'il fe fit mourir avant que tomber entre les mains de fes ennemis, offrant luy monftrer le chemin de cette genereufe & peu chreftienne refolution, s'il avoit le courage de la fuivre. Je vous vois tous efmeus d'une fi miferable fortune, & cognois que fa qualité vous incite à compaffion, vous fouvenans du nombre des Roys de fon nom, foubz lefquels vous avez heureufement eftendu les bornes de ce Royaume, & valeureufement rabattu l'orgueil de vos voifins : & me düeil, comme à vous, de voir leur memoire offenfee, & que cefte ennemie de la vertu diminuë & obfcurciffe ainfi leur reputation; mais il n'eft point de race tant illuftre, ni de famille tant renommee, qui ne puiffe à la fin abaftardir, ny rien de fi pur, ni de fi parfaict, qui fouvent refondu, ne laiffe à la fin quelque ordure. L'amour pourroit caufer quelque erreur, mais infinis amours font indignes

d'excuſes, lors meſmement qu'elles ſont conceuës par un ſale deſir, guidé par l'effronterie, entretenuës par la volupté, ainſi que ces deshonneſtes plaiſirs, dont la diverſité vous eſtonne, & le vice augmente mon deshonneur, à la confuſion de ceſte autre Alcine, qui pleurante, & à peine hors des bras du dernier amant, ſonge & invente d'autres moyens de prendre celuy qui l'a priſe. J'excuſe Canillac, quoy que vilainement il trahit celuy qui fioit ſa ſœur ſur ſa preudhomie, & je confeſſe (moy de qui la fragilité ſe laiſſe ſouvent emporter aux femmes) qu'il eſt trés difficile de parer aux yeux & à la voix qui conſulte noſtre ruine. Ce Marquis teſmoigne mon dire & plus né pour les affaires que pour l'amour, qui preferant à la foy qu'il debvoit à ſon Maiſtre un chetif plaiſir, ſe laiſſa piper aux artifices de ſa priſonniere, oubliant ſon debvoir, & quittant tout ce qu'il pouvoit pretendre de ſa fortune, pour ſe rendre amoureux de cette amoureuſe, & tellement jaloux, qu'il en ſacrifia le pauvre Aubiac au ſoupçon, luy faiſant faire ſon procez par Lugoly, & puis pendre & eſtrangler à Aigueperſe, tandis qu'au lieu de ſe ſouvenir de ſon ame & de ſon ſalut, il baiſoit un manchon de veloux raz bleu, qui luy reſtoit des bienfaicts de ſa Dame. J'admire qu'en ce genre de mort fut accomplie une prophetie; car pluſieurs qui s'en ſouviennent encor fort bien, vous teſmoigneront que Aubiac accompagnant le Commandant de Sainct Luc, lors qu'il vit cette Royne premierement, dict tout haut en la regardant attentivement : « *Je voudrois avoir couché avec elle, à peine d'eſtre pendu quelque temps aprés.* » Il n'eſt pas tousjours bon de deviner : ces oracles ainſi exprez ſont à craindre, & m'eſtonne que ceux qui ont herité depuis eux d'une ſi precieuſe

& rare fortune, n'en ayent apprehendé pour le moins autant : mais on void bien que les gibetz sont pour les malheureux, & non pas pour tous les culpables. Canillac pour ce criminel, sur qui il exercea plustost sa jalousie que ma vengeance, ne laissa pas de faire les doux yeux, & de soigner sa petite taille outre l'ordinaire, devenant en peu de temps d'aussi mal propre que je pourrois estre, oinct & poli comme un beau petit amoureux de village, mais de quoy lui servit à la longue sa bienseance? [L'histoire est plaisante des ruses & artifices desquels cette Reyne s'advisa pour esloigner de ce Chasteau ledit Marquis de Canillac, qui l'importunoit fort, c'est qu'elle luy faisoit croire qu'elle l'aymoit, qu'elle luy vouloit faire du bien, enfin elle luy donnoit sa maison de Paris, l'hostel de Navarre, & une terre de valeur de plus de deux mil livres de rente, situee en son Duché de Valois, proche Senlis, & pour joindre les effects aux paroles, elle luy fit expedier une donation en bonne forme de ces deux pieces, & fut envoyee à Monsieur Hennequin, President en la Cour de Parlement & un des chefs de son Conseil, & en mesme temps fit expedier une contre lettre audit Sieur, luy mandant qu'il n'en fist rien & que tirant l'affaire en longueur, il le tint tousjours en haleine & esperance d'obtenir d'elle tout ce qu'il voudroit.

Il y a plus, continuant ses artifices elle feignit d'aimer grandement sa femme, & elle se fit un jour apporter ses bagues, elle voulut qu'elle s'en parast quelque temps dans le chasteau, mesme elle luy aidoit à s'en enjoliver; puis luy disoit : « *Ha que cela vous sied bien! ha que vous estes belle, Madame la Marquise!* » Et le bon du jeu fut que sitost que son mary eut le dos tourné pour venir à Paris, elle la

despouilla de ses beaux joyaux, se mocqua d'elle, la renvoia comme une peteuse avec tous ses gardes, & se rendit Dame & Maistresse de la place. Le Marquis se trouva beste & servit de risee au Roy de Navarre, qui l'avoit commis au Roi son frere, & à toute la Cour.] Ceste inconstante, dont il cuidoit retenir la legereté soubz la clef & soubz l'inexpugnable forteresse d'Usson, se fasche de son ordinaire & coustumiere façon de commander, & d'approcher de son ratelier ores l'un, ores l'autre, & souvent plusieurs à la fois, voulut devenir maistresse & chercher à l'acoustumé dans le change, la pointe & l'esguillon de son appetit, pour à quoy parvenir & sçachant par experience combien peut le desir sur la volupté, feint d'aymer, de se veoir aymee; & consentant à l'importunité de quelques prieres, elle esmeut & allume si bien son gardien, qu'enfin ses artificieuses caresses obtiennent sa liberté, soubz promesses que ce qui sembloit estre seulement accordé pour lors chichement à la force, seroit prodigalement departi par la volonté, lorsque libre & maistresse d'Usson absoluë, elle pourroit sans apprehension vacquer à l'amour, le tromper en ceste façon; car à peine eust elle obtenu que la garnison vuideroit, qu'elle remplaceroit des gens à sa devotion, & que son facil Marquis cependant se retireroit à Sainct Cirque cueillir ses pommes, qu'ingrate de ce serviteur, elle ne peut plus ouïr seulement proferer son nom; & rasseuree d'une bonne trouppe d'hommes qui luy fut envoyee d'Orleans, qui faillirent tost aprez à la traicter en fille de bonne maison; elle se resout de n'obeïr plus qu'à ses volontez, & d'establir dans ce roc l'Empire de ses delices, où close de trois enceintes & tous les grands portaux

murez, Dieu sçait & toutte la France les beaux jeux qui en vingt ans se sont joüez & mis en usage. La Nanna de l'Aretin ny sa Saincte ne sont rien auprez. Il est vray qu'au lieu des galands qui souloient adoucir sa vie passee, elle y a esté reduitte, à faute de mieux, à ses domestiques, Secretaires, Chantres & Metis de Noblesse, qu'à force de dons elle y attiroit, dont la race & les noms incogneuz à leurs voisins mesmes, sont indignes de ma memoire, horsmis celuy tant celebré de Pominy, fils d'un chauderonnier d'Auvergne, lequel tiré de l'Eglise Cathedrale de la ville, d'enfant de Chœur parvint, par le moien d'une assez belle voix qui le discernoit d'avec ses semblables, à la musique de ceste Royne, s'introduisant enfin de la Chapelle à la Chambre, & de la Chambre au Cabinet pour Secretaire; où longuement il a tenu diverses parties, & faict diverses depesches : c'est pour luy que ses folies se sont si fort augmentees, qu'on en pourroit fournir des justes volumes : c'est de luy qu'elle dit qu'il change de corps, de voix, de visage, & de poil, comme il luy semble : & qu'il entre à huis clos où il luy plaist : c'est pour luy qu'elle fit faire les licts de ces Dames d'Usson, si hauts qu'on y voyoit dessous sans se courber, afin de ne s'escorcher plus comme elle souloit les espaules, ni le fessier, en s'y fourrant à quatre pieds toutte nuë pour le cercher : c'est pour luy qu'on l'a veuë souvent tastonner la tapisserie pensant l'y trouver, & celuy pour qui bien souvent en le cerchant de trop d'affection, elle s'est marquee le visage contre les portes & les parois : c'est pour luy que vous avez tant oüy chanter à nos belles voix de Cour, ces vers faicts par elle-mesme :

A ces bois, ces prez, & ces antres
Offrons les vœux, les pleurs, les sons,
La plume, les yeux, les chansons
D'un Poëte, d'un Amant, d'un Chantres.

Et c'eſt luy qu'elle nomme maintenant ce meſchant homme, qu'elle dict luy gaſter tous ſes ſerviteurs, & pour qui ſon œil droict luy bat ſans y faillir, lorſque contre elle il braſſe quelque malice. Qui d'entre vous peut ignorer ces myſteres tant apperceuz des moins clairvoyans, ny s'esbahir deſormais de noſtre divorce, ayant tant de juſtes raiſons de noſtre ſeparation? Je ſuis un peu long temps en ce diſcours contre ma couſtume, & cognois que je faſche peut-eſtre quelqu'un à qui la continuation de ma honte eſtoit agreable : mais le faict me touche, & faut que pour un bon coup je me ſaoule aux deſpens de voſtre patience & de mon loiſir. Ce Manifeſte qui peut eſtre vivra pluſieurs ſiecles, apprendra quelque jour aux eſprits amis de verité, ce que j'ay voulu taire tant par modeſtie à noſtre Sainct Pere, & au Cardinal de Joyeuſe Commiſſaire par luy deputé pour m'oüyr ſur les cauſes de noſtre repudiation; n'ayant ſur vingt & deux chefs en ſon interrogatoire reſpondu choſe qui luy puiſſe apporter deshonneur ni blaſme, ſi ce n'eſt peut-eſtre ſur celuy qu'il s'enquiſt de moy, ſi jamais durant le mariage nous avions eu communication enſemble : où je reſpondis contrainct par la verité, que nous eſtions tous deux jeunes au jour de nos nopces, & l'un & l'autre ſi paillards, qu'il eſtoit plus qu'impoſſible de nous en empeſcher. La deſcription particuliere de ſa vie ne me dement point, je m'en rapporte à ſes amis meſmes, ſi tant eſt que ſon vice lüy en ayt encor laiſſé quelqu'un, & me ſoubmetz à leur jugement, quoyque fort

ſuſpect, ſi j'adjouſte ou diminuë au conte, aymant beaucoup mieux en dire trop peu, que m'obliger à deduire tout. Tant & ſi diverſifiees ſont & ont eſté juſques icy ſes affections, ou plutoſt ſes foibleſſes (car ainſi faut il baptiſer ſes jalouſies & dernieres fureurs amoureuſes) qui commencerent à Bonivet & qui ont tousjours continué depuis; c'eſt bien loin de ce que ſa bonne fortune luy promettoit, l'ayant fait naiſtre d'un des plus grands & magnanimes Roys de la terre, de la voir aujourd'huy valeter de la ſorte, & tellement reduitte du trot au pas, que de Royne elle ſoit venuë Ducheſſe, & de legitime Eſpouſe du Roy de France, amante paſſionnee de ſes valetz. Partant on ne ſçauroit juſtement s'offenſer pour elle contre Madame de Guiſe, qui diſcourant une fois du ravalement de ſa gloire, chanta fort à propos une vielle chanſon de ſon temps, dont le refrein eſtoit :

Margot Margueritte en haut,
Margot Marguerite en bas,
Margot Margueritte.

Tellement on l'avoit deshonoree, & de grande qu'elle ſouloit eſtre, d'un chacun meſpriſee & rangee au petit pied, Dieu le cauſant, dont irreligieuſe elle commet ſes ſales myſteres, oſant impudemment depuis pluſieurs annees trois fois la ſepmaine faire ſa Paſque dans une bouche auſſi fardee que le cœur, la face plaſtree & couverte de rouge, avec une grande gorge deſcouverte qui reſſembloit mieux & plus proprement à un cul, que non pas à un ſein. J'ay horreur de me ſcandaliſer, moy qui ne ſuis pas des plus entendux du Royaume au fait de ma Religion, de voir ainſi prophaner ceſte ſaincte reconciliation

avec ſon Dieu, & de recevoir ſi ſouvent le Sauveur du monde en un corps ſi pollu de paillardes voluptez, ſi tant eſt (car les contemplatiſs en doubtent,) que l'hoſtie que hypocritement elle feint recevoir, ſoit conſacree, ne pouvant quelques fois parmy la pitié que j'en ay m'empeſcher de rire des extravagantes jalouſies, & fortes paſſions qu'on raconte de ſes amours, qui la tranſportent plus ſouvent à meſpriſer ce qu'elle void, & à croire ce qui n'eſt point, ores cerchant furieuſe & chaude ſes rufiens en tous les endroicts les plus cachez de ſa maiſon, bien qu'elle ne puiſſe ignorer qu'ils ſont autre part : & ores les voyant & oyant, & toutes fois ſe perſuadant que ſoubz leur image ce ſoient d'autres qui taſchent à la decevoir, & à luy mefaire. Vous ſçavez les particularitez mieux que moy qui n'en ſçay que trop : mais peut eſtre vous ignorez que l'enorme laydeur, & le peu de merite, & la qualité de ce Pominy, a fait croire à pluſieurs qu'il y ait eu du charme, quoy qu'elle ait eſté pluſieurs fois charmee de meſme, s'arreſtant ſur ce qu'à Uſſon on luy voyoit ordinairement pendu au col entre la chemiſe & la chair, une bourſe de ſoye bleuë, en laquelle ſes plus privez avoient deſcouvert une boëtte d'argent, dont la ſuperficie grande repreſentoit naïfvement (outre pluſieurs differens & incogneuz caracteres) d'un coſté ſon portrait, & de l'autre ſon chauderonnier, qui l'avoit par un ſi ſolennel ſerment obligee à ne l'ouvrir de certain temps, ni à s'en deſaiſir, qu'elle confeſſoit la larme à l'œil ne l'oſer ny le pouvoir faire. On m'a dit que le Roy ſon pere fut par Madame de Valentinois enſorcelé de meſme, & je n'ignore pas qu'en niant la magie, on refute en un meſme temps, non ſeulement la proprieté des herbes, des plantes, des

mineraux, des corps cœleſtes, & des parolles, mais auſſi la propre puiſſance de Dieu en la vertu des ſubſtances ſeparees. Que ce ſoit charme ou non, à d'autres en ſoit la diſpute, ſi faudra il que l'on advouë qu'il ſe trouve pour enſorceler, des matieres bien aiſees & diſpoſees, & une ame fort attachee au corps, & un corps fort ſubject au charnel plaiſir : dont le frequent uſage l'a reduitte à ne pouvoir plus ouïr proferer, ſans rougir ny penſer qu'on ſe mocque d'elle, ces mots (honneur & vertu) qui ſont ennemis & directement oppoſez à ſa profeſſion. Il n'eſt point de juge meilleur que la conſcience, elle nous eſveille & nous poinct ordinairement en la partie la plus dolente : auſſi ceſte Dame a beau avoir demeuré enfermee, & n'avoir veu que petites gens dans Uſſon, elle a eſté pourtant trompetee partout le monde, & s'eſt renduë ſubjette à ne pouvoir plus tolerer qu'on touſſe, rie, ou parle bas en ſa preſence, tant le ſoupçon & le mesfy d'elle meſme lui faict apprehender le diſcours de ſes actions. Je ſuis maintenant à peu prez exempt de ſa honte, & delivré deſormais de ne m'en ſouvenir, & ſuis aſſez bon compagnon pourveu qu'elle en valut la peine, pour luy en dire par humeur encor deux motz auſſi bien que les autres.

Juſques icy ſes fautes n'eſtoient que fleurs, quoy qu'aſſez mal couvertes ; l'aage, le temps & ſa volontaire priſon d'Uſſon en faiſoit tolerer & cacher quelques uns : ſon habitude au mal avoit desjà laſſé les langues plus babillardes, & ſa longue abſence avoit desjà fait oublier ſon nom parmy les Grands : mais pour couronner ſon œuvre, & donner la derniere main à ce beau diſcours de ſa vie, elle a voulu venir revoir la France, & n'a pas voulu moins choiſir que Paris & les yeux de la Cour, pour ſervir de

theatre & de tesmoin à son histoire qu'elle promet d'escrire cy aprez. Vous y voyez aussi clair que moy : mais oyez en quelle façon un fourrier bien instruict luy marqua l'Hostel de l'Evesque de Sens, lors qu'aprez son arrivee en ceste ville elle y alla premierement loger :

Comme Royne elle debvoit estre
Dedans la Royalle maison;
Mais comme putain c'est raison,
Qu'elle soit au logis d'un Prestre.

Je ne croy point que si on peut avoir quelque ressentiment d'honneur, qu'elle n'ayt d'estranges eslancemens dans son ame autant de fois qu'elle tourne ses yeux vers le Louvre, se representant qu'elle en a perdu la demeure pour un subject dont une plus chaste qu'elle ne se sçauroit souvenir sans rougir. O insigne impudence, & manifeste effronterie ! à huis ouverts, aux yeux de tous, & faisant gloire de son infamie, exercer publiquement sa lubricité, & ayant depuis son enfance faict banqueroute à la renommee, il ne luy chaut que l'on l'estime, pourveu qu'on satisfasse à ses ords desirs. Elle tint bon à Paris, & au bois de Boulongne environ six sepmaines : mais ne se pouvant plus passer du masle, plaignant le temps, & ne voulant plus demeurer oisive, elle envoya cercher un petit valet en Provence [qui s'appeloit Dat & s'est depuis fait connoistre sous le nom de Sainct Jullien] qu'avec six aulnes d'estoffe elle avoit annobli dans Usson en l'absence de Pominy depuis quelques annees dont l'eloignement luy causoit tant d'impatience, qu'à son arrivee pour luy faire payer le chaume, ils demeuroient souvent ensemble enfermez dans un cabinet

des sept & huict jours avec les nuicts entieres sans se laisser voir qu'à Madame de Chastillon, qui cependant rongeoit son frein à leur porte, & aydoit seule à tenir secret ce que tout le monde sçavoit assez. Cest amant est ce Dat pour qui vous voyez encor tant de palmes en ses tapisseries ; c'est ce petit chichon tant reclamé en ses voluptez : c'est ce fils d'un charpentier d'Arles, jadis laquais de Garnier, l'un des Maistres de ma Chapelle ; c'est ce mignon que le jeune Vermond luy tua deux mois aprez qu'il fut arrivé à Paris (d'un coup de pistolet dans la teste, estant à costé d'elle, à la portiere de son carosse, proche l'Hostel de Sens où elle logeoit, entre midy & une heure, au retour de la Messe des Celestins, pour avoir esté cause de la disgrace de ses Pere & Mere anciens serviteurs de la Reyne, & qui avoient esté nouris dés leur jeunesse en sa maison, l'un Page & l'autre jeune Damoiselle, tousjours aymee de laditte Dame, qu'elle avoit mariez ensemblement comme j'ay dit, cy dessus.

Ce jeune homme jura la perte de Sainct Jullien voyant qu'il avoit ruiné sa fortune en la perte de son Pere : il estoit assez mal monté, c'est pourquoy ayant esté suivy, il fut pris hors la porte Sainct Denis, ramené qu'il fut & confronté au corps, « *Tournez le*, dit il, *que je voye s'il est mort ; ha que je suis content, puisqu'il est mort ! s'il ne l'estoit, je l'acheverois.* » La Reyne outree de colere protesta qu'elle ne vouloit boire ny manger qu'elle ne l'eut veu mourir, ce qui arriva deux jours aprés qu'il eut la teste tranchee devant l'Hostel de Sens, repaissant ses yeux dans le sang de ce Gentilhomme agé de vingt deux ans ; il mourut contant & constant.

Desirant avoir le col hault comme une picque, il fit

amende honorable & ne voulut jamais demander pardon à la Reyne Margueritte & jetta la torche : il eſt à remarquer que auſſitoſt qu'elle vit ce Gentilhomme repreſenté au corps elle s'ecria : « *Qu'on le tue ce meſchant; tenez, tenez, voila mes jaretieres, qu'on l'eſtrangle.* » Le lendemain de l'execution elle commanda qu'on luy trouvaſt logis au fauxbourg Sainct Germain, ce qui fut auſſitoſt executé, & par un caprice particulier, quoy qu'une Dame luy laiſſaſt ſon logis pour mil eſcus de loyer elle lui en donna treize cens eſcus, & au meſme temps y fit abattre & baſtir.] C'eſt celuy, [le dit Dat] dont la perte luy fit changer le quartier Sainct Anthoine avec Sainct Germain, celuy pour qui depuis elle a fait eſcrire & chanter tant de vers, & celuy pour qui l'on ne peut ſeicher ni tarir ſes larmes, quoy que le bien diſant Beaujemont en ait entrepris la cure, ſecouru des plus fortes perſuaſions que le Mayne ſon aſſiſtant peut tirer dans touttes les fleurs de bien dire. Que vous en ſemble? ne debvoit-elle pas bien venir à Paris pour teſmoigner ce bel amandement de vie paſſee? & elle la plus difforme femme de France, n'eſtoit-ce point à elle à faire venir des Moynes reformez? qui ſera celuy qui lira ſes actes heroïques (car ils ne manqueront pas d'eſcrivains,)? qui n'admire ſon inclination au putaniſme, & qui n'approuve qu'ils meritent d'eſtre enregiſtrez au bordel? ceux qui ſoubz ceſte eſperance de liberalité la louënt en leur preſches, luy adreſſent des livres ou qui eſcrivent à ſa loüange, ont beau luy attribuer des qualitez qui ne luy ſont pas deuës, car la veritable traditive, que malgré eux les ſiecles futurs conſerveront de pere en fils immemorialement, faiſant fort qu'ils ſont des menteurs autant pleins d'avarice, & de flatterie, comme elle eſt

ennemie de la vertu. Et qu'il ne soit vray, lequel d'entre vous l'a jamais veu faire une bonne œuvre, qui ne se puisse aussitost refuter avec une mauvaise? Avez-vous veu jamais personne qui se loüe de ses bienfaits, vous qui oyez ordinairement reprocher ses ingratitudes? Avez-vous jamais veu ses amans, excepté quelques uns, enrichis de ses mains, vous qui voyez les prisons pleines de ceux qu'elle appauvrit? l'avez-vous jamais veu au Sermon sans dormir, à Vespre sans parler, & à la Messe sans son rufien? Je croy que plusieurs luy peuvent bien avoir veu maintesfois prodiguer des aumosnes : mais lequel est-ce qui luy a jamais veu payer de bon cœur une debte? Elle donne, je le sçay bien, & à mes despens, la disme de touttes ses rentes & pensions aux Convents & Monasteres tous les quartiers : mais aussi elle retient, dont j'ay grand pitié, le salaire de ses domestiques, & de ceux qui le long de l'annee luy ont fourny leur denrees, & leur labeur. En somme tout son faict n'est qu'apparence & ostentation, sans aucune estincelle de devotion ny de pieté. Je la cognois de longue main. Si ces raisons de nostre divorce ne satisfont à ceux qui blasment nostre separation, & qu'il n'y ait point en son vilain corps prou de subject pour l'abandonner, je vous deduiray une autre fois à loisir les monstruositez de son esprit, où vous n'aurez pas moins occasion de rire que de vous esmerveiller.

Le subject m'emporte, & plus je parle, & plus je trouve à parler : car quoy que j'eusse resolu de faire, en cest endroict, ma pensee est de n'aigrir point davantage mon Manifeste. J'ay toutesfois Beaujemont avec son bec jaune qui me semond de luy donner place, & de luy faire joüer son personnage sur

ceſt eſchafaut. Ce Beaujemont, metz nouveau de ceſte affamee, idole de ſon temple, le veau d'or de ſes ſacrifices, & le plus parfaict ſot qui ſoit jamais arrivé dans la Cour, lequel introduict de la main de Madame d'Angluſe, inſtruict par Madame Roland, civiliſé par le Mayne,. & nagueres guery de deux poulains par Penna le Medecin, & depuis ſouffleté par Delain, maintenant en poſſeſſion de ceſte pecunieuſe fortune, ſans laquelle la pauvreté lui allait ſaffraner tout ainſi que la barbe le reſte du corps. Je n'ay que faire de vous conter leurs privautez, elles ſont prou cognuës, ny rechercher dans la memoire, pour vous particulariſer leur amours, aucuns termes de mignardiſes & de douceurs : car ce ſeroit tout autant comme d'appeller des gros maſtins de boucherie Marjolaine ou bien Romarin. Je vous diray ſeulement en paſſant, [que de Louë pour l'inſolence & irreverence commiſe dans le chœur des Auguſtins, ayant voulu tirer l'eſpee contre le Sieur de Beaujemont, il fut mis priſonnier au fort l'Eveſque, elle ſe rendit partie alleguant contre luy pluſieurs choſes criminelles, comme il lui ſembloit, leſquelles les juges n'eurent point d'eſgard : il eſtoit vivement ſollicité par Monſieur de Chaſtillon & autres Seigneurs de la Cour à l'adveu & du conſentement du Roy eſtant recogneu pour un brave garçon plein de courage & bon ſoldat. Je vous diray en paſſant] que ceſte Dame ayant depuis longtemps deux loups aux jambes, elle a voulu que ſon amant ait des cauſtiques aux bras, afin qu'en leurs embraſſemens, & lorſque gouluement elle le recevoit à jambes ouvertes, il y puiſſe venir pareillement à bras ouverts ; & cecy ſoit dict comme ſeulement en paſſant & par parentheſe dudit

Beaujemont attendant de voir la fin de leur insolence, & si ce cheval felon luy fera point enfin comme aux autres perdre l'arson. Pour elle vous n'ignorez ce que je luy suis, & la memoire du passé m'oblige à n'en dire point davantage, mais à luy souhaiter quelque amandement & à prier Dieu qui seul peut toucher le cœur, de luy departir quelque goutte de repentance, sans laquelle l'eau de cire & de chair qu'elle alambicque pour son visage, ne peut cacher ses imperfections, l'huile de jassemin dont elle oinct chasque nuict son corps, empescher la puante odeur de sa reputation, ny l'heresipele qui si souvent luy pele les membres, changer & depoüiller sa mauvaise peau.



APPENDICE

LETTRES DIVERSES

[Inédites. Bibl. Nationale, collection Clairambault, Ms nº 1166.]



APPENDICE*

LETTRES DIVERSES

I

A LA REYNE.

Maillezaiz, ce 19e mars [1613].



ADAME, si celuy qui doit tout, pouvoit offrir quelque chose, je chercherois des marques de recognoissance pour les presenter à Vostre Majesté en temoignage de mon ressentiment. Mais l'admiration de ses bontez m'ayant imposé un respectueux silence, je pense seulement que les bienfaitz non pressez exigent des services

* Nous donnons ici en appendice huit lettres diverses & un *Memoire des Pentions du Sieur d'Aubigny*. Ces pièces, qui devraient se trouver à la fin de notre Tome Ier, n'ont été trouvées qu'après sa publication par M. Ulysse Robert, jeune savant, attaché au département des Manuscrits

non promis, & comme le don n'a pas atendu l'importunité, ainſy l'obeiſſance doit prevenir les commandemens. C'eſt donc à moy d'ouvrir les yeux à mon debvoir & chercher par exquiſes ocazions à me faire voir tout le cours de ma vie, Madame, de Voſtre Majeſté le trés-humble, trés-fidele & trés-obeiſſant ſujet & ſerviteur.

AUBIGNÉ.

II

A M. DE PONTCHARTRAIN
Conſeiller & Secretaire d'Eſtat.

De Maillezais, ce 17 juillet 1614.

Monſieur, ſi j'euſſe fait reſponce à la Reyne, c'euſt eſté exprés pour la fayre......[1] comme nous faizons de nos valets quand ilz dizent : « *Je le veux bien.* » Je commettrois la meſme abſurdité ſy je vous faizois de grandes proteſtations des connoiſſances que j'ay de mon devoir. Ce que je puis donc avecque bienſeance, c'eſt de demander l'honneur de voz commandemens pour y reſpondre par effets & me monſtrer ainſy toute ma vie, Monſieur, voſtre trés humble & trés fidele ſerviteur.

AUBIGNÉ.

de la Bibliothèque Nationale, qui a bien voulu nous faire part de ſa précieuſe découverte.

1. Un mot rongé par l'humidité.

III

AU ROY

Fevrier 1617.

Sire, je ne puis aſſez reſſentir ny l'honneur extreme, ny l'exez de bonté que Voſtre Majeſté a daigné deſployer en bien heurant de ſes commandemans un vieux ſerviteur opprimé d'accuſations continueles, ſoit de ceux qui pour vandre leurs penes cherchent des contrarians, ou de ceux qui meſurans mes ſervices envers un Roy qui a eu l'uzage de ma vie avec les recompenſes & mes penſees au leur, ne peuvent imaginer en moy le contentemant que j'ay pris en moy meſme. Ce me ſeroit un grand redoublement de bonheur, s'il plaiſoit à Voſtre Majeſté oüir de Monſieur de Villette choſe que je puis maintenir à toutes ſortes de preuves, c'eſt que deſpuis la paix de Loudun, je me ſuis privé de toutes compaignees & que ceux qui m'ont recherché chez moy ne ſe peuvent vanter que j'aye favoriſé, ny de parolle ny d'effect, aulcun partiſan, ne reſpirant que le ſervice de Voſtre Majeſté & le repos de ma derniere vieilleſſe ſoubz ſes bonnes graces. J'ay auſſy prié le dit Sieur de proteſter pour moy coment je n'ay obligation ny à Prince ny à homme vivant qui s'oppoſe à celle de ma naiſſance, qui eſt de monſtrer par ma ferme [reſolution] de vivre & de mourir, que je feray juſques au dernier ſouſpir de ma vie, Sire, de Voſtre Majeſté le trés humble, trés obeiſſant & trés fidelle ſerviteur & ſubject.

Aubigné.

IV

A M. DE PONTCHARTRAIN

Conſeiler & Secretaire d'Eſtat.

Maillezay, ce 23 aouſt 1618.

Monſieur, je n'ay point voulu juſques icy importuner vos plus grans & meilleurs affaires des miens faſcheux, juſques à ce que Monſieur de Rohan m'ait fait ſçavoir que vous ne reprouviés pas une ouverture qu'il vous avoit faite ſur nos propos. Je luy ay dit avecq amertume de cœur, qu'ayant ſervi Henry le Grand avecq plus d'ardeur de peril & de travail qu'autre que je congnoiſſe, mais avecq moings de ſoing de preſſer les recompances qu'il ne faloit, j'en ſuis demouré là que l'extreme violance de ma jeuneſſe ne peut faire eſtimer qu'une autre aage m'aye donné d'autres mœurs, joint qu'eſtant obligé de ſermens és mains de ceux qui les ont meſpriſés & qui les avoient exigés, je n'ay pas reglé ma foy à mes autheurs : mais en la guardant je me ſuis angagé à un miſerable parti bien que je le recongnuſſe pour tel. Cet angagement fut cauſe que je brigay à Loudun la clauſe de l'Edict par laquelle il y a ſolution mutuele de tous ſermans donnés & receus, & de crainte que cela fuſt oublié, j'en envoyai de mon lict un billet à Monſieur de Villeroy. L'obſervation que j'ay randu à cet article a paru aux derniers mouvemens auſquels vous ne doubtés point que je n'aye eſté ſolicité, ayant quelque credit & experiance parmi les armes, & encor vous pouvés vous ſouvenir que deſlors j'eſtois privé de

toutes mes pentions, criminel de mon apſance & des avantages que les preſans ont pris ſur moy par leurs rapports. Toutesfois l'obeiſſance que je dois au Roy n'a point ſanti ni les deſpitz que pluſieurs prenent [de] telles choſes, ny les vaines eſperances, ny les ſolicitations des deſeſperés. Je n'alegue pas la congnoiſſance de mon devoir pour reproche, mais contre les mauvaiſes deſcriptions qu'on fait de moy. Or, Monſieur, je ſuis demeuré deſchiré & deſpouillé : le premier m'eſt inſurportable, je y aporte mes eſcrips, foibles remedes pour les apſans. Je porte l'autre plus patiemment, ne pouvans rien avoir que je puiſſe diſputer contre mon Roy, à la juſtice duquel tout apartient & puis ces remarquables ſervices qui m'avoient acquis des pantions y a quarante cincq ans, ont eſtés devorez par le temps, meſpriſez & peult eſtre hayz en cetuy cy. Je ne ſuis pas moings preſt de porter ma vie au ſervice de mon Roy que ceux qui vont croiſſant en biens & honneurs, & outre cela ſi deſireux de ſa bonne grace que j'ay dit & eſcript à Monſieur de Vignoles pluſieurs fois ce que je vous adreſſe maintenant, non ſeulement comme à celuy en la famille duquel j'ay congnoiſſance dés le berceau, mais comme à perſonne publique & qui a en charge la province où je ſuis emploié. C'eſt que je deſire patiemment la bonne grace du Roy qui ne peut eſtre ſans que Sa Majeſté prene confiance de moy, ne m'offrant point à eſtre ni ſon ſerviteur ni ſon ſubjeſt, pour ce que cela eſt à Sa Majeſté ſans mon offre, mais je y ajouſteray un terme que le maudit ſiecle fait permettre ſans raiſon. C'eſt que je voudrois mourir ſon ſerviteur partiſan, ainſi que j'ay dit à Monſieur de Vignoles & qu'il m'a promis

de vous dire. Voila la premiere partie de ma requeſte, demandant à me donner moy meſme, ſans l'ayde de ceux qui traffiquent de moy. Mais ſi je ne puis obtenir ce bonheur, je me condamne à l'oſtraciſme, pourveu qu'avecq honneur & à uſer mes jours, relegué entre les plus fideles voiſins & ſerviteurs de la Couronne, avecq lettre de faveur & un eſcu de pantion, afin d'eſtre plus obligé & bientoſt hay & puni de ceux entre leſquels j'abiteray, s'il m'eſchape parole ni effect qui paſſe le devoir envers mon Prince. Si on me prant au mot cete propoſition, je demande la permiſſion pour me deffaire de ce qui m'apartient dans quelques moys, ſelon qu'il m'eſt permis, & pour ce que Monſieur de Rohan m'a mandé que vous aprouviés de mettre ma maiſon entre les mains du Roy, je vous ſuplie de voir la lettre de Monſieur de Vignoles, pardonner la longueur de la mienne qui eſt choſe bien eſlougnee de ma couſtume & à laquele m'inſtruit la neceſſité, encor ozeray je vous demander reſponce, laquele je baiſeray en la recepvant, principalement ſi elle m'aporte moyen de demourer tout entier util à mon Roy & à vous Monſieur, voſtre trés humble & trés fidele ſerviteur.

AUBIGNÉ.

V

A M. DE PONTCHARTRAIN

Conſeiller & Secretaire d'Eſtat.

Du Donjon, le 15e Septembre 1618.

Monſieur, vous aurez receu il y a 10 jours par la voye de Monſieur de Vignolles une lettre en laquelle plus au long que ma couſtume, j'ay traitté ce que je pourrois reſpondre maintenant à celle dont il a pleu au Roy me favorizer par voz mains. Je n'ay pas eſtimé pouvoir recognoiſtre un tel honneur plus à propos qu'entre elle meſmes, n'ayant poinct avec Sa Majeſté les favorables privautez que j'ay eues avec Henry le Grand, lequel trioit d'entre les mains de Monſieur de Villeroy, & parmy pluſieurs deſpeſches, mes petits billetz de trois lignes, pour ſans merite les eſtimer. Je vous ſupplie donc, Monſieur, en ſuppleant à ma crainte & à mon reſpect, aſſurer de moy & pour moy ce que Sa Majeſté me demande, puiſqu'il luy plaiſt exiger le ſien, & veut la promeſſe de ce que je doy. Il me ſeroit dur de jurer de nouveau une fidellité qui ne fut jamais entrerompuë, & que j'ay ſignee de ſang, de ſueurs & de ſervices par delà mon pouvoir, mais telles recognoiſſances ſe font avec raiſon par les mutations qu'on trouve aux choſes & non aux perſonnes, & quand le deffaut qui n'offenſe poinct noz ames ſe deſcharge ſur les accidentz. Il y a trois ans que je travaille à rendre mes vœux, mais n'ayant que la parolle des abſens qui eſt l'uſage des lettres, j'eſprouve leur foibleſſe & l'infidelité de pluſieurs mains : & quand à l'affaire qui vous a eſté propozé par M. de Soubzbize avec ſes

deppendances, voicy la ſeconde par laquelle je vous aſſureray que ſi je ne puis obtenir entiere confiance neceſſaire à la bonne grace de mon Roy, & que partant il ne luy plaiſe pas ſe ſervir de moy tout entier, il n'y a partie qui ne ſe trayne juſques aux piedz de l'autel pour ſacriffier le tout à qui je doy tout. Il reſte, Monſieur, que vous ſachiez comment la deſmolition de ce lieu vaut bien une pezante delliberation, aprés l'avoir faicte recognoiſtre par un ingenieux fidelle & ſuffiſant, car ce que 10,000 piſtolles de deſpence y ont apporté d'artiffice pour eſtre mis bas pour 10,000 eſcuz, mais 50 fois autant n'en peuvent deſtruire la nature, j'en ouvriray les moyens à qui on m'ordonnera, s'il faut complaire aux paſſions de mes voiſins. Si je ſuis long, jugez combien je retiens à dire & en cela honnorez de voſtre pardon, Monſieur, voſtre humble & trés-fidelle ſerviteur.

AUBIGNÉ.

VI

A M. DE SAINT-FLOUR

[Septembre 1618.]

Monſieur, j'ay tenu les memoires que vouz m'avez demandez tous preſtz pour voſtre lacquais avec une lettre à Monſieur de Pontchartrain, reſponſive à celle du Roy, en laquelle aprés avoir dict les mains par qui j'ay receu & par leſquelles je reſpondz, j'adjouſte mot pour mot ce qui s'en ſuit : « Je vous ſupplie donc, Monſieur, en ſuppleant à ma crainſte

& à mon respect, asseurer de moy & pour moy, ce que Sa Majesté me demande, puisqu'il luy plaist exiger le sien & veut la promesse de ce que je doy. Il me seroit dur de jurer de nouveau une fidellité, qui ne fut jamais entrerompuë, & que j'ay signee de sang, de sueurs & de services par delà mon pouvoir, mais telles recognoissances se font avec raison par les mutations qu'on trouve aux choses & non aux personnes, & quand le deffaut qui n'offense poinct noz ames se descharge sur les accidentz. Il y a trois ans que je travaille à rendre mes vœux, mais n'ayant que la parolle des absens qui est l'usage des lettres, j'esprouve leur foiblesse & l'infidellité de plusieurs mains. »

Voila tout ce qu'il y a pour cet affaire, pour lequel il n'y a rien dans les bornes du service de Dieu que je ne face avec gayeté de cœur & passion, & sy vous pouvez executer ce que vous m'avez promis par parolles & par lettres, outre ce que je le recognoytray en effect, ce me sera une veritable occasion de demeurer, Monsieur, vostre bien humble serviteur.

AUBIGNÉ.

VII

AU ROY

Du Dognon, ce 6 Novembre 1618.

Sire, despuis l'envoy duquel la Province de Poitou m'honora vers Vostre Majesté, plusieurs accidentz, & sur tous mon aage m'ayant desnié le bon-

heur de voir la face defirable de mon Roy, j'ay cerché (par l'entremize de mes amis) tous moyens d'achever le refte de mes jours avecq ceft avantage, qu'ayant eu pour feul maiftre & à bonnes marques le Grand Henry, je ne fuffe neceffité de fervir foubz Voftre Majefté avecque elle mefme, mais aiant efprouvé combien doubteufes & peu utilles font les lettres (foibles parolles des abfens) fur les deus qu'il a pleu à Voftre Majefté m'efcrire d'affaires particuliers, quoy que ma petiteffe eut à fe contenter de s'adreffer en chofes ordinaires aus Officiers de l'Eftat, j'ay par l'avis de Monfieur de Montolon pris la hardieffe de confier à M. de Vilette, ferviteur trés fidele de Voftre Majefté, & mon proche, ce qui me touche & plus le fervice de Voftre Majefté, comme auffi afin qu'emploiant la partie que Dieu m'a laiffee à la gloire du plus grand Roy qui ayt ceint efpee defpuis huict cens ans, mes envieus ne puiffent m'ofter l'accés à l'oint de Dieu. Je prie jour & nuict pour voftre perfonne & Eftat, comme doibt, Sire, le trés humble, trés fidele & trés obeiffant ferviteur & fubject de Voftre Majefté.

AUBIGNÉ.

VIII

[SANS SUSCRIPTION.]

Monfieur, s'il y a quelques termes obfcurs en ma lettre pour vous fupplier de donner cela aux circonfpections que demande un traicté avec fon Roy, cefte reverence reduit mon ftille entre des barrieres

eſtroites; c'eſt ce qui m'a fait appeler circonſtances les clauſes qui avec un eſgal ſeroient conditions. Je ne ſuis pas ſi mal né que je n'aye parfaicte creance à un Roy & meſmes en celuy qui dés ſon aage tendre a donné des marques notables d'avoir ſa parole en recommandation, mais la foy d'un ſi grand Prince s'employe en choſes dignes de ſon eſlevation. Nous ne ſommes arreſtés que ſur un fait de finance & encore ſur un prealable. Je vous prye, Monſieur, ne trouver point mauvais que la ſeureté panche du coſté du foible, & d'ailleurs mes affaires ne peuvent ſupporter mon deſlogement qu'en deſmeublant & aprés avoir ſigné le contract, je ne touſche une ſomme moindre, Dieu mercy, que mon bien, que ma foy & la foy de mes amys; ſi c'eſt choſe que vous reprouviez, je lairray ces affaires ſans plus vous en importuner. J'acheveray mon propos ainſy, que ſi voſtre prudence ordonne l'achevement des choſes commencees, je parferay avec candeur ce qui ſera de ma promeſſe, ſi je demeure en l'eſtat preſent; tant plus auray je d'occaſions & de moyens de rendre au Roy trés fideles ſervices & à vous, Monſieur, les preuves certaines que je ſuis voſtre humble & plus fidele ſerviteur.

AUBIGNÉ.

MÉMOIRE DES PENTIONS DU SIEUR D'AUBIGNY.

[1618.]

Mes pentions ont eſté de 4,000 livres ſur l'ordi-

naire & de 3,000 ſur le petit eſtat. Je ne puis attribuer la perte de ces 1,000 eſcuz qu'à la haine de Meſſieurs de Bouillon & de Seully, c'eſt pourquoy telle choſe eſt purement de la bonne grace du Roy. Quand aux autres 4,000 livres, il y a 44 ans que j'en ay eu le commencement, le reſte ordonné à diverſes fois; tout cela me fut diſcontinué en 1615. Or n'oſerois je en demander le payement juſques à la paix de Loudun, encor que les armes que nous portions ayent eſté juſtiffiees par ce qui s'eſt paſſé depuis. Par ainſi ayant tenu ferme pour le Roy, ſans me laiſſer emporter aux mouvementz de ſolicitations qui ſe firent à la priſe du Pont de Cé, j'eſtime eſtre bien ſeant à la bonté du Roy de me donner comme de nouveau cy aprés telle pention qu'il luy plaira.

Et pource que par deux diverſes voyes Sa Majeſté m'a faict promettre le reſtabliſſement & arreraiges des penſions à moy oſtees, il ſeroit juſte de me les reſtablir des 3 cartiers de 16, de 17 tout entier, de ce qui eſt de l'annee courante.

Et quand au mauvais traittement que nous avons receu par l'extraordinaire des guerres & pour l'entretien de nos garnizons, leſquelles il m'a fallu tenir par delà mon pouvoir & mon dezir pour la pezante haine de M. d'Eſpernon, il ſuffira un commandement & lettre de faveur de Monſieur Janin pour me faire rendre juſtice en cette partie.





TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

TRAITTÉ SUR LES GUERRES CIVILES.

DU DEBVOIR MUTUEL DES ROYS ET DES SUBJECTS.

LE CADUCEE OU L'ANGE DE PAIX.

MEDITATIONS SUR LES PSEAUMES.

CONFESSION CATHOLIQUE DU SIEUR DE SANCY.

Livre premier.

Livre second.

LES AVANTURES DU BARON DE FÆNESTE.

Livre premier.

Livre ſecond.

Livre troiſieſme.

Livre quatriefme.

LE SIEUR D'ENAY, LE BARON DE FÆNESTE ET BEAUJIEU, INTERLOCUTEURS.

LE DIVORCE SATYRIQUE

Appendice.

LETTRES DIVERSES.



Achevé d'imprimer

LE PREMIER NOVEMBRE MIL HUIT CENT SOIXANTE-DIX-SEPT

PAR A. QUANTIN

ANCIENNE MAISON J. CLAYE

POUR A. LEMERRE, LIBRAIRE

A PARIS.

